8
3-F
6
31h F
6

COMMISSIONE BOVE
ROMA

HISTOIRE
DE
FRANCE,

Par le P. DANIEL.

TOME VI.

24

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

6,31,F,6

HISTOIRE
DE
FRANCE,
DEPUIS L'ETABLISSEMENT
DE LA
MONARCHIE FRANÇOISE
DANS LES GAULES.

Par le P. G. DANIEL,
DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

NOUVELLE EDITION,
Revue, corrigée, & enrichie d'une Table générale des Matières.

TOME SIXIEME.

BIBLIOTECA NAZ ROMA VITTORIO EMANUELE

A AMSTERDAM, chez Fr. Changuion, J. Catuffe, & H. Uytwerf.
A LA HAYE, chez P. Gosse, J. Neaulme, A. Moetjens, & A. van Dole.
A UTRECHT, chez E. Neaulme.
M. DCC. XLII.

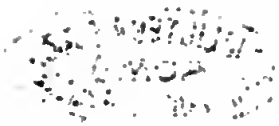

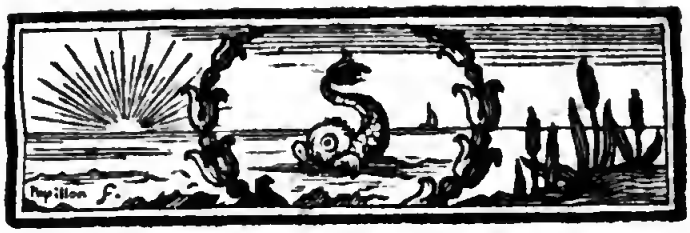

HISTOIRE DE FRANCE.

SOMMAIRE DU REGNE DE LOUIS X, DIT HUTIN.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Sacre du nouveau Roi. Mouvemens en quelques Provinces. Appaisés par la mort d'Enguerrand de Marigni. 1314.

On fait le procès à ce Ministre. Il est exécuté. Justification de ce Ministre. Moyens employés par le Roi pour avoir de l'argent. Affranchissemens des Serfs. Etablissement des Juifs. Il va en Flandres à la tête d'une Armée, & revient sans avoir rien fait. 1315.

Mort de ce Prince. Ses Enfans. La Ré- 1316.

Régence du Royaume eſt donnée à Philippe ſon frère. Règlement pour la ſucceſſion à la Couronne en attendant les couches de la Reine. Election d'un nouveau Pape, ſous le nom de Jean XXII. Le Régent fait la guerre au Comte d'Artois, & pourquoi. Leur conteſtation eſt terminée par des Arbitres. La Reine met au monde un Prince qui meurt peu après. Sa mort aſſure la Couronne à Philippe.

LOUIS X, DIT HUTIN.

1314. *Sacre du nouveau Roi.*

LOUIS X. du nom monta ſur le Trône à l'âge de 25 ans, ſelon ceux qui le font naître en 1289; ou à 23, ſelon d'autres, qui mettent ſa naiſſance deux ans plus tard. Il ne fut ſacré qu'au mois d'Août de l'année ſuivante à Reims, par l'Archevêque Robert de Courtenai. Ce qui ne l'empêcha pas de prendre en attendant le Gouvernement de ſon Etat, quoiqu'avant ce tems-là on eût regardé la cérémonie du Sacre preſque comme eſſentielle à la Royauté, & le jour où elle ſe faiſoit comme celui auquel le Prince commençoit à être inveſti de la Puiſſance Royale. La cauſe de ce délai fut, qu'il vouloit être couronné & ſacré avec la Princeſſe Clémence fille de Charles-Martel Roi de Hongrie, qu'il attendoit pour l'épouſer en ſecondes noces, Marguerite de Bourgogne ſa prémière femme étant morte dès l'an 1313, dans ſa priſon de Château-Gaillard en Normandie, où elle avoit été renfermée pour ſes deſordres, dont j'ai parlé dans l'Hiſtoire du règne précédent.

1315.

Continuat. Nangii.

Une

Une autre raiſon put contribuer à ce retardement, ſavoir, le nouveau ſoulèvement des peuples de Vermandois, de Beauvoiſis, de Champagne, de Bourgogne, de Forès, qui avoient renouvellé la Ligue faite entre eux ſur la fin du règne de Philippe le Bel. Le changement de règne en une pareille conjoncture ne pouvoit guères manquer de produire ce mauvais effet. Le Roi chargea ſon oncle le Comte de Valois d'appaiſer par ſon autorité, & par ſa prudence, ces nouveaux mouvemens. Le Roi écrivit à pluſieurs des Seigneurs confédérés, & fit précéder le Comte de Valois par des Commiſſaires qui devoient examiner leurs griefs, & les anciens uſages, pour leur faire droit. Le Comte eut ordre de demander à ces Seigneurs les Actes de la confédération qu'ils avoient faite entre eux, avec promeſſe de les leur rendre, ſi avant la Pentecôte on ne leur donnoit pas ſatisfaction; & ſuppoſé que l'accommodement ne ſe fît pas, les Seigneurs devoient en recevant ces Actes, remettre auſſi entre les mains des Commiſſaires les Lettres qu'ils avoient reçues du Roi. Le Comte de Valois termina l'affaire, en rétabliſſant au nom du Roi les prérogatives de la Nobleſſe ſur le même pié qu'elles étoient ſous le règne de ſaint Louis. Mais il trouva un autre moyen d'appaiſer les Peuples, que le ſoulèvement de la Nobleſſe avoit remis en mouvement.

1315. *Mouvemens en quelques Provinces.* Papirius Maſſo, l. 3. Annal. ex veterib. MSS. Inventaire des Chartres T. 7. Lettres de Commiſſion au Comte de Valois l'an 1315. 17. de Mai, au Regiſtre du Tréſor des Chartres, cotté 52. Ibid.

Appaiſés par la mort d'Enguerrand de Marigni.

En de pareilles occaſions le Miniſtre du Prince, dont les Peuples ſont mécontens, eſt la victime la plus capable d'appaiſer leur fureur. Ce fut par-là que le Comte de Valois s'y prit, en leur promettant de les venger de celui qu'ils regardoient depuis longtems comme l'Auteur de leur miſère. C'étoit Enguerrand de Marigni, dont ce Prince leur ſacrifia la vie & l'honneur, en même tems qu'il ſatisfaiſoit la jalouſie & la haine mortelle qu'il avoit lui-même contre ce Miniſtre.

Enguerrand le Portier de Marigni étoit un Gen-

tilhomme d'une ancienne Nobleſſe de haute Normandie. Il vint à la Cour de Philippe le Bel, qui reconnoiſſant en lui beaucoup d'eſprit, de pénétration, de ſageſſe & d'habileté dans les affaires, l'approcha de ſa perſonne, le mit de ſon Conſeil étroit, le fit ſon Chambellan, Comte de Longueville, Surintendant des Finances, & ſon principal Miniſtre. Il fut regardé en cette qualité par les Ultramontains comme l'Auteur de tout ce qui ſe fit contre le Pape Boniface VIII, & de toutes les précautions que l'on prit en France pour en engager le Peuple, la Nobleſſe & le Clergé à s'unir avec le Roi en cette cauſe, & pour rendre inutiles les excommunications & les interdits qu'on prévoyoit devoir venir de Rome. Les nouveaux impôts, & les changemens des monnoïes lui attirérent la haine du public : ſon grand crédit, la jalouſie des Grands, & une parole inſolente qu'il dit au Comte de Valois, oncle du Roi, dans un emportement de colère, cauſa ſa perte.

1315. Continuat. Nangii.

Le Roi étant un jour au Conſeil, on y parla des moyens de remplir le Tréſor Royal, qui ſe trouva très dégarni à la mort de Philippe le Bel. Le Comte de Valois dit, que Marigni en aiant eu l'adminiſtration, c'étoit à lui à rendre compte de la diſette qu'on y voyoit. Marigni répondit qu'il étoit prêt de le faire. „ Que ce ſoit donc „ tout maintenant, dit le Comte de Valois. J'en „ ſuis content, repartit Marigni. Je vous en ai „ donné, Monſieur, une partie, & le reſte a é- „ té employé au ſervice du Roi. Vous en avez „ menti," reprit le Comte de Valois. Marigni, outré d'un tel affront, ne ſe poſſéda pas, & rendit le démenti au Prince, qui portant auſſi-tôt la main à l'épée, fut prêt de le percer, ſans aucun égard à la préſence du Roi, s'il n'eût été retenu. Peu de tems après Marigni fut arrêté, le Comte de Valois aiant fort preſſé le Roi de lui faire faire ſatisfaction, & lui aiant fait comprendre par Frédéric de Péquigni, par le Comte de ſaint Pol, &

Annales de France. Chronique MS. au Heraut de Berri.

& par d'autres Seigneurs de ſon parti, que la diſgrace de ce Miniſtre étoit un moyen néceſſaire pour ſatisfaire les Peuples de France infiniment animés contre lui. Il fut d'abord mis dans la Tour du Louvre, dont lui-même étoit Châtelain: mais le Comte de Valois, qui s'étoit emparé de l'eſprit du Roi, trouvant que cette priſon, où Ferdinand Comte de Flandres avoit été ſi longtems priſonnier, étoit trop honorable pour Marigni, obtint qu'il fût tranſporté au Temple, & mis dans un cachot. 1315.

Bien des gens eurent part à ſa diſgrace, & ſurtout ceux qui avoient adminiſtré les Finances ſous lui: on en mit en diverſes priſons, & on en appliqua quelques-uns à la queſtion, moins pour les obliger à révéler les ſecrets des Finances, que pour en tirer de quoi charger le Surintendant. Continuat. Nangii.

Si-tôt qu'il fût arrêté, on commença à lui faire ſon procès, toujours aiſé à faire à ceux qui ont adminiſtré les Finances des Princes; ſoit parce qu'il eſt rare de ſe modérer dans ce poſte, ſoit parce que dans un tel maniement, il eſt moralement impoſſible de pouvoir rendre un compte exact de tout. Les choſes dont on le chargea, étoient que les impoſitions faites par ſes conſeils avoient été cauſe du ſoulèvement d'une grande partie du Royaume; qu'il s'étoit enrichi aux dépens du Roi & du Peuple; qu'il avoit retenu quarante mille écus que le feu Roi envoyoit au Pape, & quinze mille florins dont ce Prince faiſoit préſent à Edmond de Goth parent du Pape Clément V, ce Seigneur étant mort avant que de les avoir reçus; que le Roi l'avoit comblé de dons immenſes, qu'il avoit ſu s'attirer par mille lâches artifices; qu'il avoit fait ſceller au Chancelier pluſieurs Lettres en blanc, qu'il y avoit tout lieu de préſumer qu'il les avoit remplies de faux comptes, à moins qu'il ne montrât l'emploi de l'argent dont il y étoit fait mention; qu'il avoit trahi le Roi dans la guerre de Flandres, & *On fait le procès à ce Miniſtre.* Croniq. de ſaint Denys.

s'étoit laiſſé corrompre par l'argent des Flamans,
1315. pour rendre cette expédition inutile.

C'étoit-là à peu près à quoi ſe réduiſoient quarante & un chefs d'accuſation propoſés contre Marigni dans une Aſſemblée tenue à Vincennes, où aſſiſtérent un grand nombre de Seigneurs & de Prélats.

L'accuſé demanda quelque délai pour pouvoir répondre à tous ces articles : mais il ne put jamais obtenir d'être ouï, le Comte de Valois, qui alors pouvoit tout, & qui le vouloit perdre, aiant toujours empêché qu'on écoutât ſes défenſes. L'Evêque de Beauvais, frère de Marigni, demanda qu'on lui communiquât le Mémoire d'accuſation, s'offrant de ſatisfaire ſur tous les points ; mais il fut toujours refuſé.

Le Roi, à qui l'on cachoit ces injuſtes procédures, & à qui l'on fit entendre que Marigni étoit convaincu de tout ce qu'on lui objectoit, ne put ſe réſoudre à le condamner à la mort, ſe ſouvenant des grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, qui méritoient qu'on le traitât avec moins de rigueur. Il conclut ſeulement à le bannir du Royaume, & à le reléguer en Chypre. Ce n'étoit pas ce que ſon ennemi prétendoit. Il fit enſorte que le Roi ſuſpendît le Jugement pendant quelques jours, & ſe ſervit de ce tems pour dreſſer une autre batterie.

Il eſt exécuté. Il obtint qu'on arrêtât la femme & la ſœur de Marigni ; & l'on trouva des témoins qui dépoſérent, qu'à la ſollicitation de Marigni, elles avoient employé un Magicien nommé Jaques de Lor, pour attenter ſur la vie du Roi par le moyen de certaines figures de cire, qu'on prétend être en uſage parmi les gens de ce métier, & dont l'effet, dit-on, eſt de faire paſſer dans les perſonnes qu'elles repréſentent, les opérations magiques qui s'exercent ſur ces images ; de ſorte qu'en les piquant, ou en les brulant, ces impreſſions ſe font ſentir à celui qu'on veut tourmenter, & lui cauſent enfin la mort. On mit en priſon ce pré-

prétendu Magicien, qui se pendit de desespoir. Cette mort passa pour une conviction de son crime, & sa femme fut brulée comme complice. Il n'en fallut pas davantage pour rendre Marigni criminel du plus détestable de tous les parricides. Il fut condamné par les Commissaires qu'on lui avoit choisis exprès, à être pendu, nonobstant sa qualité de Gentilhomme & de Chevalier, & les grands emplois qu'il avoit eus dans l'Etat; & pour pousser l'insulte & la cruauté jusqu'où elle pouvoit aller, on fit mettre son corps sur le gibet de Montfaucon, que Marigni même avoit fait élever hors de Paris, pour y exposer les corps des malfaiteurs après leur supplice. 1315.

Ce fut-là la déplorable fin d'un Ministre d'Etat du plus grand mérite que la France eût peut-être eu jusqu'alors. Comme il protesta à la mort qu'il étoit innocent des crimes qu'on lui imposoit; qu'il n'avoit jamais pu obtenir la permission de se défendre; & que supposé que l'altération des monnoies & les impôts qu'on avoit mis sur le peuple, fussent des crimes qui méritassent une mort si indigne de sa qualité, il n'y avoit point eu plus de part que les autres Ministres & Conseillers du feu Roi; le Peuple, que le malheur des Grands touche quelquefois autant que leur grandeur leur avoit été odieuse, parut tout consterné, & ne donna pas à sa mort les applaudissemens que le Comte de Valois avoit espéré. Mais on rendit avec le tems à sa mémoire la justice qu'on avoit refusée à sa personne: car le Roi ne fut pas longtems à se repentir d'avoir si imprudemment abandonné un bon serviteur à la passion de son oncle; & dans le Testament qu'il fit un peu avant sa mort, il laissa aux enfans de Marigni dix mille livres, cinq mille livres pour Louis l'aîné qui étoit son filleul, & le reste pour les autres; ce qu'il fit, ainsi que porte le Testament, *pour la grande infortune qui leur advint de la condamnation de leur père*, & pour l'amour que portoit la Reine mère du Roi à la Dame de Marigni. Continuat. Nangii. Au Trésor des Chartres cité par

rigni. Jean de Marigni son frère fut transféré
1315. de l'Evêché de Beauvais à l'Archevêché de Rouen;
Sainte-Marthe. & sous le règne suivant le corps de Marigni aiant été rendu à ses parens, fut enterré aux Chartreux.

Justification de ce Ministre.

Mais rien ne le justifia mieux, que la satisfaction publique que lui fit le Comte de Valois lui-même dix ou onze ans après, lorsqu'il se crut prêt d'aller rendre compte au Tribunal de Dieu d'une si excessive violence. Ce Prince, étant tombé en apoplexie, & demeuré paralytique de la moitié du corps, regarda ce mal comme un châtiment de l'injustice commise contre Marigni.

Continuat. Nangii.

Il ordonna qu'on distribuât une grosse somme d'argent à tous les pauvres de Paris, & ceux qui faisoient cette distribution disoient à chaque pauvre, en lui donnant l'aumône : *Priez Dieu pour Monseigneur Enguerrand & pour Monseigneur Charles*, nommant toujours, suivant l'ordre qu'ils en avoient, Enguerrand avant le Prince. L'Histoire de cet événement tragique, qui n'est pas l'unique en ce genre, est une de celles qui font le mieux connoitre le danger des hautes fortunes, les suites funestes de la fierté qu'elles inspirent, les excès où la passion soutenue de la puissance engagent les Princes, le triste repentir qui les suit, lequel, s'il est sincère & Chrétien, peut obtenir de Dieu miséricorde, mais n'efface pas la tache, dont leur mémoire demeure ternie, comme l'est encore aujourd'hui celle de Charles de Valois, qui fut d'ailleurs un Prince d'un mérite au dessus de l'ordinaire.

A l'entrée de la Conciergerie de Paris, dans une petite cour à droite, on voit une statue plantée à terre, sans pié-d'estal contre le bâtiment, laquelle, selon une ancienne tradition, est d'Enguerrand de Marigni, & qu'on assure avoir été abattue dans le tems de sa disgrace, d'un endroit du Palais, ou de l'escalier qui y conduit, où elle avoit été placée. Elle est d'une assez bonne attitude. Il y paroît avec une taille un peu courte

&

& assez fournie, d'un visage quarré & d'une assez belle physionomie. L'habillement est tel qu'on le portoit en ce tems-là. Il est long & descend beaucoup au dessous des genoux. Il a sur la tête une espèce de chaperon, dont la pointe n'est pas rejettée en derrière, mais entortillée, & qui revient sur l'oreille gauche. Il a par dessus cet habit un baudrier brodé, auquel l'épée est attachée. 1315.

La mort d'Enguerrand de Marigni, & le retranchement des nouveaux impôts, calma les Peuples de France. Mais un changement de règne ne fut pas pour le Comte de Flandres un motif de rentrer dans son devoir. Au contraire les troubles qu'il y voyoit naître le rendirent plus fier, & il ne se mit nullement en peine de tenir la parole qu'il avoit donnée, de se rendre en personne à Paris, pour y faire sa paix : de sorte que le nouveau Roi fut obligé d'avoir recours à la voie des armes, comme son prédécesseur ; après avoir de nouveau déclaré le Comte de Flandres rebelle, & l'ennemi de l'Etat, par deux Arrêts qu'il prononça contre lui dans la Cour des *Pairs*. Ibid.

Moyens employés par le Roi pour avoir de l'argent.

L'argent manquoit au Roi, & il falloit imaginer un autre moyen que les impôts pour en trouver. La précédente guerre de Flandres avoit rendu les esprits des Ministres féconds en ces sortes d'inventions sous le dernier règne. On se servit d'une qu'on avoit déja commencé à mettre en pratique. Jusques vers ce tems-là presque par toute la France les Habitans de la Campagne, & de plusieurs petites Villes étoient demeurés, comme ils étoient dès le commencement de la Monarchie, avec la qualité de Serfs. Ils étoient gens de corps, ainsi qu'on parloit alors, gens de Morte-main, gens de Poueste, c'est-à-dire, sous la puissance de leurs Seigneurs. Il n'y avoit que les Habitans des grandes Villes, & de quelques autres qui fussent libres de la servitude, quelques-uns aiant conservé leurs privilè- Leibnitz in cod. diplomat. p. 73. & 80.

ges & leur liberté, lorſque les François & les
1315. autres Nations Germaniques s'étoient emparés des Gaules ; & quelques autres l'aiant rachetée depuis par des ſommes conſidérables, ſur-tout dans le tems que les Communes commencérent à s'établir en France, & que fut inſtituée la Juſtice des Maires & Echevins des Villes, telle que nous la voyons encore dans les Villes du Royaume. Mais les Bourgs & les Villages étoient demeurés dans leur prémier état, & quoiqu'il fût permis aux Habitans d'avoir la poſſeſſion de quelques terres, & d'autres revenus, en quoi ils différoient de la condition des eſclaves ; néanmoins & eux & leurs enfans ne pouvoient point ſortir du Domaine du Seigneur où ils étoient nés. Ils étoient attachés au lieu & à la terre *. Ils ne pouvoient s'établir, ni ſe marier ailleurs, ſans encourir les peines enjointes par la Loi de ce qu'on appelloit Formariages, c'eſt-à-dire, des mariages faits hors de la terre du Seigneur ſans ſa permiſſion. Ils avoient pluſieurs autres ſujettions très dures, qui n'étoient pas néanmoins tout-à-fait les mêmes par-tout.

Affranchiſſemens des Serfs, établiſſement des Juifs. Il fut donc propoſé dans le Conſeil d'offrir à tous les gens de la Campagne du Domaine du Roi, d'acheter leur affranchiſſement par une ſomme d'argent. L'expédient fut trouvé bon ; & Philippe le Bel s'en étoit ſervi dès l'an 1302, dans l'étendue du Bailliage de Caen. On voit à la Chambre des Comptes de Paris, l'Acte par lequel Louis Hutin donna cet affanchiſſement, daté du troiſième de Juillet de l'an 1315. Le motif qu'il apporta dans ſon Edit étoit, que ſon Royaume étant nommé le Royaume des Francs, il vouloit qu'il n'y eût que des gens libres. Il y eut un grand nombre de Serfs qui financérent pour obtenir ce privilège. Pluſieurs autres ne s'en mirent pas en peine, ou n'eurent pas de quoi l'acheter ; car on trouve encore dans les règnes ſui-

Vide du Cange in Gloſſario verbo *manumiſſio.* Mémorial de la Chambre des Comptes, cotté A. fol. LXXVII. verſo. Di-

* Addicti glebæ.

ſuivans, & même du tems de François I. des exemples de manumiſſions, c'eſt-à-dire, de Lettres par leſquelles nos Rois affranchiſſoient de la ſervitude quelques uns de leurs Sujets. Ce fut par le même motif d'avoir de l'argent, que Louis permit aux Juifs de s'habituer en France, d'où ſon père les avoit chaſſés. Avec ces ſecours il aſſembla ſon Armée, & marcha à la fin du mois d'Août en Flandres, où Guillaume Comte de Hainaut & de Hollande, auſſi attaché à la France que ſon prédéceſſeur, avoit déja commencé d'attaquer les Flamands par mer & par terre. 1315. vers Mémoriaux de la Chambre des Comptes. Meyerus.

Le Roi vint ſe camper à Lille, & les Flamands ſur le bord de la Lis pour en défendre le paſſage, que le Roi tenta en-vain. Cette expédition fut auſſi inutile & auſſi peu glorieuſe à la France que les précédentes. On ne vit jamais des pluyes plus exceſſives, & elles cauſérent une exceſſive famine dans le Royaume, le blé & le vin n'aiant pu venir à maturité. Les chemins ſe trouvérent par-tout ſi rompus, qu'il étoit impoſſible de faire marcher les Troupes; & les convois ne pouvant arriver, l'Armée fut en danger de périr miſérablement. C'eſt pourquoi le Roi, de l'avis des Généraux & des principaux Seigneurs, réſolut de s'en retourner, ſans avoir rien fait que d'augmenter la fierté des Flamands, qui depuis tant d'années tenoient tête à toutes les forces de France. On fut même obligé de bruler une partie des gros bagages, par l'impoſſibilité de les charier. *Il va en Flandres à la tête d'une Armée & revient ſans avoir rien fait.*

Ce fut-là l'unique expédition militaire du règne de Louis X, qui mourut à Vincennes le ſeptième du mois de Juin ſuivant, n'aiant règné qu'un an, huit mois & ſix jours. La cauſe de ſa mort fut qu'après s'être extraordinairement échauffé à jouer à la paulme au Bois de Vincennes, il ſe retira dans une eſpèce de grotte pour prendre le frais. Il y fut ſaiſi d'un grand froid, & enſuite d'une fièvre, qui l'emporta, ſi nous nous en rapportons à Jean Chanoine de ſaint Vic- 1316. *Mort de ce Prince.* Mémorial de la Chambre des Comptes de

tor de Paris dans la Vie du Pape Jean XXII. Ce jeune Prince se livra fort à la débauche avant son mariage & à la prodigalité, & faisoit paroître beaucoup de légèreté dans sa conduite; & la briéveté de son règne ne lui laissa pas le tems de se corriger de ces défauts. Il fit un Edit remarquable, par lequel il déclara qu'à lui seul appartenoit dans son Royaume le droit de battre monnoie, & se chargea de dédommager les Seigneurs qui étoient en possession de le faire dans leurs Terres. Cet Edit ne regardoit ni le Duc de Bretagne, ni les autres grands Feudataires, mais plusieurs Seigneurs moins puissans, tant Laïques qu'Ecclésiastiques. Le surnom de Hutin, qui lui fut donné, marque suivant le langage de ce tems-là, qu'il étoit d'un naturel vif, remuant, & peu endurant: car ce mot signifioit alors querelle, batterie, chamaillis.

1316. Paris, cotté A fol. 316. V. Chronique de Jean de saint Victor. MS. de sainte Geneviève. *Edit remarquable qu'il fit.* Chopin sur la Coutume d'Anjou, p. 121.

Il eut de Marguerite de Bourgogne sa prémière femme, une fille nommée Jeanne; & il laissa Clémence de Hongrie sa seconde femme grosse de son prémier enfant, dans l'incertitude si ce seroit un Prince ou une Princesse. C'est pourquoi la Régence de l'Etat fut destinée à Philippe Comte de Poitiers frère puîné du feu Roi, en attendant les couches de la Reine, qui devoient lui assurer la Couronne, ou l'en exclure. *Ses enfans.*

Ce Prince n'étoit pas à Paris, lorsque le Roi son frère mourut, mais à Avignon, pour hâter l'élection d'un Pape. Car Clément V étoit mort dès l'an 1314, & depuis ce tems-là les Cardinaux ne pouvoient s'accorder pour lui donner un Successeur. Les Gascons dont le défunt Pape avoit rempli le Sacré Collège, en vouloient encore avoir un de leur Nation, & les François joints aux Italiens s'opposoient à leur dessein. Ils s'étoient d'abord assemblés à Carpentras, où les Cardinaux Gascons, ou du moins leurs domestiques, ennuyés de la longueur du Conclave, mirent le feu au lieu où il se tenoit. Les Cardinaux s'en allérent chacun de leur côté, après s'être

Continuat. Nangii. Villani l. 9. c. 79.

s'être promis mutuellement de se rassembler dans quelque tems au lieu dont ils conviendroient; mais ne pouvant s'accorder même sur cet article, les uns faisoient leur séjour dans une Ville, les autres dans une autre. Un des soins de Louis Hutin, quand il fut sur le Trône, fut de tâcher de faire finir ce scandale, & il envoya pour cet effet Philippe son frère à Lyon. 1316.

Ce Prince y attira sous divers prétextes tous les Cardinaux, qui ne vinrent néanmoins le trouver, que sur la promesse qu'il leur fit à chacun en particulier, de leur laisser la liberté d'en sortir quand ils le voudroient. Mais quand il les eut assemblés au nombre de vingt-trois, il les renferma malgré qu'ils en eussent dans le Couvent des Dominiquains, & leur déclara qu'ils n'en sortiroient point, qu'ils n'eussent fait l'élection.

Ce fut au commencement de ce Conclave, que Philippe aiant appris la mort du Roi, revint à Paris, laissant le Comte de Forès pour garder le Couvent des Dominiquains, & empêcher les Cardinaux de se séparer de nouveau.

Comme il avoit fait son affaire d'obliger les Cardinaux à faire un Pape, il ne voulut point partir de Lyon, qu'il ne les vît disposés à y travailler sérieusement. Il ne se mit en chemin qu'à la fin de Juin, ou au commencement de Juillet; & ainsi il ne put arriver à Paris qu'environ trois semaines ou un mois après la mort du Roi. Ce retardement lui causa de l'embarras; car le Comte de Valois son oncle prétendant à la Régence à son préjudice, s'étoit fait un puissant parti, où étoit entré Charles Comte de la Marche frère de Philippe, Gui de Châtillon Comte de saint Pol, & plusieurs autres Seigneurs. Mais le Connétable Gaucher de Châtillon, & le Comte d'Evreux frère du Comte de Valois, & oncle de Philippe, appuyérent fortement le droit qu'il avoit à la Régence, en qualité d'héritier présomptif de la Couronne. Lorsqu'ils le furent proche de Paris, ils allé-

Continuat. Nangii. Bernardus Guido.

Histoire de la Maison de Châtillon, l. 7. chap. 2.

allérent au-devant de lui, & le menérent au Lou-
1316. vre. Le Comte de Valois s'en étoit emparé, & avoit mis dedans & aux environs des Soldats pour lui en empêcher l'entrée. Mais le Connétable commanda aux Bourgeois de se mettre sous les armes, & marcha à leur tête, pour forcer les gens du parti du Comte de Valois, qui ne se voyant pas en état de réſiſter, abandonnérent le Louvre à Philippe.

La Régence du Royaume est donnée à Philippe. Continuat. Nangii.

Ce Prince aiant pris toutes ſes ſuretés, & aſſiſté le lendemain au ſervice du Roi ſon frère à ſaint Denys, convoqua le Parlement, où du conſentement des Seigneurs & des Chevaliers qui s'y trouvérent, la Régence du Royaume de France & de celui de Navarre lui fut déférée pour dix huit ans *, en cas que la Reine accouchât d'un Prince. On lui fit faire un ſceau particulier pour ſceller tous les Actes publics qu'il paſſeroit, dont l'inſcription étoit en Latin à l'ordinaire, & qui ſignifioit en François, *Philippe fils de Roi des François, gouvernant les Royaumes de France & de Navarre.* Le Comte de Valois & tout ſon parti ſe ſoumirent à la déciſion du Parlement.

Hiſtoire de la Maiſon de Châtillon loc. cit.

La groſſeſſe de la Reine étoit une conjoncture, qui tenoit tous les eſprits en ſuſpens ; car ſelon qu'elle accoucheroit d'un Prince ou d'une Princeſſe, les choſes devoient tourner d'une manière très différente par rapport à Philippe. C'eſt ce qui obligea Eudes Duc de Bourgogne, IV. du nom, à prendre ſes précautions en faveur de Jeanne de France fille du prémier lit de Louis Hutin. Ce Duc étoit fils puîné de Robert II. Duc de Bourgogne, & avoit ſuccédé en ce Duché à ſon frère Hugues mort ſans enfans. Il étoit oncle de la jeune Princeſſe Jeanne, fille de Marguerite de Bourgogne ſa ſœur. Il n'en étoit pas

* Dans la Vie de Jean XXII par le Chanoine de ſaint Victor, il eſt dit que la Régence ou Garde du Royaume fut conférée à Philippe pour 24 ans.

pas de la Couronne de Navarre, comme de la Couronne de France. La prémière pouvoit tomber en quenouille ; & ainſi en cas que la Reine n'accouchât pas d'un Prince, mais d'une Princeſſe, la Couronne de Navarre & le Comté de Champagne regardoient la Princeſſe Jeanne, qui étoit héritière du Roi ſon père pour ces deux Etats, à l'excluſion de Philippe, qui n'étoit que frère du feu Roi. 1316.

Réglement pour la ſucceſſion à la Couronne en attendant les couches de la Reine.

Le Duc de Bourgogne prenant donc en main les intérêts de ſa nièce, demanda que cet article de la ſucceſſion fût réglé, & l'on ne put pas lui refuſer une ſi juſte demande. Suppoſé que la Reine mît au monde un Prince, toute difficulté ſeroit levée ; car il ſeroit également héritier de la Couronne de France & de celle de Navarre, & du Comté de Champagne. Ainſi il n'étoit queſtion de déterminer la choſe, qu'au cas qu'il ne vînt qu'une Princeſſe. Il fut arrêté qu'en tel cas la Couronne de Navarre & le Comté de Champagne appartiendroient à Jeanne & à la Princeſſe qui naitroit du ſecond lit ; qu'on attendroit les couches de la Reine, pour leur aſſigner à chacune leur partage ; que la Princeſſe Jeanne, qui étoit fort jeune, ſeroit miſe entre les mains du Duc de Bourgogne ſon oncle, pour être élevée à ſa Cour ; qu'elle ne pourroit être mariée à qui que ce fût, qu'avec l'agrément de celui qui gouverneroit alors le Royaume de France ; & qu'en attendant que les deux Princeſſes fuſſent en âge d'être mariées, Philippe auroit la Régence du Royaume de Navarre & du Comté de Champagne, comme du Royaume de France. Ce Traité fut paſſé à Vincennes le dix-ſeptième jour de Juin de l'an 1316.

Tréſor des Chartres, cité par Sainte-Marthe.

MS. de ſainte Geneviève, intitulé Pairies tenues du Régent de France, &c.

Cinq ou ſix jours après, le Régent, de concert avec pluſieurs Seigneurs, déclara qu'il étoit en réſolution d'accomplir le vœu qu'il avoit fait de la guerre Sainte, lorſque Philippe le Bel prit la Croix après le Concile de Vienne ; & il fixa même le départ des Croiſés au jour de la Pentecôte de

Leibnitz in cod. diplomat. p. 70. Continuat. Nangii.

de l'an 1318; mais il y avoit déja longtems que
1316. ces ſortes de projets n'aboutiſſoient à rien, & il en fut de celui-là comme des autres. La politique dans le Conſeil des Rois avoit inſenſiblement prévalu; & les raiſons d'Etat ſouvent très bonnes l'avoient emporté ſur ce zèle précipité, qui cauſoit de grands maux dans les Royaumes de l'Europe, & produiſoit peu d'avantages pour la Religion en Aſie.

Election d'un nouveau Pape ſous le nom de Jean XXII.

Sur ces entrefaites le Régent reçut la nouvelle de l'élection d'un Pape, après quarante jours de Conclave. Ce fut le Cardinal Jaques, appellé d'Oſſa ou d'Oſa par les Hiſtoriens qui ont écrit de lui en Latin, Evêque de Porto, natif de Cahors, qui prit le nom de Jean XXII. Si-tôt que Philippe eut avis de cette élection; il l'en fit complimenter par le Comte de Forès, & le pria de différer la cérémonie de ſon exaltation, afin qu'il pût y être préſent. Mais après quelques délais que le Pape lui accorda avec aſſez de peine, les affaires de l'Etat ne permirent point au Régent de s'y trouver. Charles Comte de la Marche ſon frère, & Louis Comte d'Evreux ſon oncle, y aſſiſtérent de ſa part, & y firent dans la cérémonie la fonction de tenir les rênes du cheval du Pape, comme le même Comte d'Evreux l'avoit fait avec le Comte de Valois au couronnement de Clément V.

Epiſt. Joan. Papæ apud Rainald.

Continuat. Nangii.

Le Régent fait la guerre au Comte d'Artois & pourquoi.

Dans le tems que le Régent donnoit toute ſon application à tenir le Royaume en paix, il fut obligé de prendre les armes, afin d'empêcher Robert d'Artois de continuer les voies de fait contre Mathilde Comteſſe de Bourgogne ſa tante, pour le ſujet que je vais dire.

Robert II. Comte d'Artois, qui fut tué à la journée de Courtrai en commandant l'Armée Françoiſe, avoit eu un fils nommé Philippe, mort avant lui d'une bleſſure qu'il reçut dans un combat en Flandres. Ce Philippe étoit déja marié, & laiſſa en mourant quelques enfans tout jeunes; l'ainé de ces enfans fut Robert, dont je parle.

Phi-

Philippe avoit une ſœur nommée Mathilde, mariée à Othon IV, appellé autrement Othelin, Comte de Bourgogne. Mathilde après la mort de ſon père prétendit que le Comté d'Artois lui appartenoit au préjudice de ſes neveux enfans de Philippe. Elle fondoit ſon droit ſur ce que ſelon la coutume d'Artois la repréſentation en matière de ſucceſſion n'avoit point de lieu, quand il y avoit d'autres héritiers en ligne directe; c'eſt-à-dire que quand le fils, par exemple, mouroit avant ſon père, les enfans du fils ne repréſentoient point leur père pour ſuccéder aux biens de leur aieul; mais ces biens alloient aux autres enfans de l'aieul, comme étant plus proches du défunt d'un degré, que ſes petits-fils. 1316.

Mathilde & ſon mari Othon, autoriſés par cette coutume, demandérent au Roi Philippe le Bel l'inveſtiture du Comté d'Artois. Les enfans de Philippe y firent oppoſition : mais comme Othon étoit alors fort puiſſant à la Cour, & qu'il avoit fait donation au Roi de ſon Comté de Bourgogne, même au préjudice de ſes propres enfans, il obtint l'inveſtiture qu'il demandoit. On y mit toutefois une clauſe; que ce ſeroit ſans préjudice du droit que les enfans de Philippe prétendoient y avoir, & ſur lequel ils faiſoient actuellement leurs inſtances. Acte de la donation chez Pegard. Continuat. Nangii.

Othon mourut preſque auſſi-tôt après avoir reçu cette inveſtiture. La Comteſſe Mathilde demeura en poſſeſſion de l'Artois; mais dès que Robert fils ainé de Philippe fut en âge & en état de lui diſputer ce Comté, il ne manqua pas de le faire. Il en trouva l'occaſion favorable dans un ſoulèvement qui ſe fit de la Nobleſſe d'Artois contre la Comteſſe, ſous le règne de Louis Hutin, ſur ce qu'elle donnoit atteinte à quelques Coutumes du pays. Une partie des Seigneurs les plus puiſſans du Vermandois, de la Champagne, & de la Picardie ſe confédérérent avec ceux d'Artois pour les ſeconder. Les Seigneurs de Marquevel, d'Hangeſt, de Mailli, de Pé- Meyerus.

1316. Continuat. Nangii. Péquigni, de Cayeu, de Fiennes, de Renti, & plusieurs autres entrérent en cette confédération. La Comtesse fort embarrassée eut recours au Roi Louis Hutin, qui cita tous ces Seigneurs, tant ceux de Champagne que de Picardie & de Vermandois, à comparoître devant lui, pour rendre raison de la hardiesse qu'ils avoient eue, de prendre les armes sans sa permission. Ils comparurent, & aiant demandé pardon au Roi, ils obtinrent leur grace : mais ce Prince étant mort peu de tems après, ils se confédérérent de nouveau avec les Artésiens : & ce fut alors que Robert d'Artois, qu'on soupçonna d'avoir été l'auteur secret du prémier soulèvement, se mit à leur tête.

Le Régent, pour couper pié à ces nouveaux troubles, fit déclarer qu'il mettoit en sa main le Comté d'Artois, en attendant qu'on jugeât le procès entre la Comtesse & Robert d'Artois ; & envoya le Connétable Gaucher de Châtillon, pour obliger la Noblesse soulevée à mettre bas les armes. Mais il ne fut point obéi, & Robert d'Artois enleva à la Comtesse les deux plus considérables Places de son Comté, savoir Arras & Saint Omer. Il fut cité au Parlement de Paris, où il refusa de se rendre ; de sorte que Philippe fut obligé de s'avancer avec une Armée sur la frontière.

Il vint prendre l'Oriflamme à saint Denys, quelques jours avant la Toussaints. C'étoit la coutume en cette cérémonie, d'exposer sur l'Autel la Châsse de saint Denys, & celles des autres Martyrs qui sont en cette Abbaye, & d'y faire toucher l'étendart. Mais comme Philippe n'étoit point encore Roi, & qu'il étoit incertain s'il le feroit, on ne fit ni l'un ni l'autre, pour mettre quelque distinction entre le Roi & le Régent du Royaume.

Leur contestation est terminée par deux Arbitres. Le Prince étant arrivé à Amiens avec de nombreuses Troupes, Robert d'Artois ne se trouva pas en état de lui résister. Il fut obligé de consentir que l'affaire fût mise en arbitrage, ou traitée par les voies ordinaires de la Justice. On con-

convint de part & d'autre de choiſir des arbitres, & que ſi les arbitres ne pouvoient pas terminer le différend, il ſeroit décidé à la Cour des Pairs & des Seigneurs de France. Que nonobſtant tout ce qui avoit été fait par le paſſé, on remettroit les choſes en l'état où elles étoient à la mort de Robert Comte d'Artois père de Mathilde, & aieul de Robert d'Artois; que le Comté d'Artois ſeroit inceſſamment mis en ſequeſtre entre les mains du Comte de Valois & du Comte d'Evreux; que Robert d'Artois, qui avouoit que c'étoit lui qui étoit l'auteur de la confédération de la Nobleſſe d'Artois & du voiſinage, ſe conſtitueroit priſonnier à Paris; mais à condition qu'on écouteroit les défenſes de cette Nobleſſe, qui prétendoit n'avoir rien fait en cela contre le ſervice de l'Etat, ni contre le reſpect dû à la Majeſté Royale. 1316.

Robert d'Artois tint ſa parole, & ſe rendit à Paris, où il fut d'abord mis au Châtelet, & enſuite à ſaint Germain des Prés. Ce Procès fut terminé quelque tems après à l'avantage de la Comteſſe, à qui Robert fut obligé de céder le Comté d'Artois. On lui fit épouſer la fille du Comte de Valois, pour le conſoler. Mais ce Jugement eut ſous Philippe de Valois de très funeſtes ſuites pour le Royaume.

La Reine met au monde un Prince; qui meurt peu après.

Sa mort aſſure la Couronne à Philippe.

A peine Philippe étoit-il de retour à Paris, que la Reine Clémence mit enfin au monde un Prince, à qui l'on donna le nom de Jean. Par cette naiſſance Philippe demeuroit Régent, & ſe voyoit exclus de la Couronne; mais la promte mort de cet enfant la lui aſſura bientôt. La douleur que la Reine avoit conçue de la mort du Roi ſon mari, lui avoit cauſé une fièvre quarte qui lui dura juſqu'à ſes couches, & altéra tellement le tempérament de ſon enfant, qu'il ne vécut que ſept ou huit jours, & ſelon d'autres vingt. C'eſt ſans raiſon que quelques-uns ne le mettent pas au nombre des Rois de France: il acquit ce titre en naiſſant, & il le porta en quelques piè-

ces

ces du Tréſor des Chartres. Dès qu'il eut expiré, Philippe quitta la qualité de Régent, & prit celle de Roi.

1316. Sainte-Marthe.

SOMMAIRE DU REGNE DE PHILIPPE V, DIT LE LONG.

1316. 1317. *Sacre de Philippe le Long. On lui conteſte ſon droit à la Couronne. La conteſtation eſt décidée, & le droit de Philippe confirmé. Son ſoin pour affermir la paix dans le Royaume. Affaires de Flandres. Projet de Traité ſans fruit. Suivi d'une Trève. La Flandre miſe en interdit, & pourquoi. Les Flamands conſentent à la paix. Le Traité en eſt ſigné par le Roi. Affaires d'Angleterre. Factions des Guelfes & des Gibelins renouvellées en Italie. Le Roi y marche pour la défendre. Il revient en France mécontent de ſon expédition. Il penſe au voyage de la Terre Sainte, & le Pape l'en détourne. Conſpiration tramée par les Infidèles avec les Juifs de France. La conſpiration eſt découverte & l'on en punit les auteurs. Le Roi tombe malade & meurt. Caractère de ce Prince. Etabliſſemens qu'il fit ou qu'il projetta. Son zèle pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Ses enfans.*

1318. 1319. 1320. 1321. 1322.

PHI-

PHILIPPE V, DIT LE LONG.

LA ſucceſſion de la Couronne de France, qui depuis Hugues Capet, tige de la troiſiéme Race de nos Rois, avoit toujours été tranſmiſe en ligne directe de père en fils dans la perſonne de treize Rois, paſſa pour la prémiére fois à la ligne collatérale, du neveu à l'oncle. Philippe, alors âgé de vingt-trois ans, étoit le prémier Prince du Sang Royal entre plus de trente qui vivoient alors, ſortis des branches des Valois, d'Alençon, d'Evreux, de Bourbon, d'Artois, d'Anjou, de Dreux, de Bretagne, & de quelques autres. Il fut ſacré à Reims avec la Reine Jeanne ſa femme, le Dimanche d'après les Rois, en préſence de ſes deux oncles Charles de Valois & Louis Comte d'Evreux, & grand nombre de Pairs & de Seigneurs. Mathilde Comteſſe d'Artois mère de la Reine y aſſiſta auſſi, & en qualité de Pair de France elle ſoutint la Couronne ſur la tête du Roi avec les autres Pairs; ce qui parut fort extraordinaire, la choſe ne convenant guères à une femme, & étant ſans exemple *. Pluſieurs en furent fort choqués. Il y eut auſſi dans ce Sacre une conteſtation pour la préſéance entre l'Evêque de Beauvais & l'Evêque de Langres, & l'Evêque de Beauvais l'emporta.

1316. *Sacre de Philippe le Long.*

Sainte-Marthe. Continuat. Nangii. an. 1317.

Quoique le droit du Roi à la Couronne fût inconteſtable, on ne laiſſa pas de le lui conteſter. Louis Hutin avoit eu, comme j'ai dit, une fille nommée Jeanne, de la Reine Marguerite de Bourgogne ſa prémiére femme. Eudes Duc de Bourgogne

On lui conteſte ſon droit à la Couronne.

* Cette Comteſſe avoit auſſi ſéance au Parlement en qualité de Pair, ainſi qu'il eſt rapporté dans les Actes du différend entre Charles de Blois & le Comte de Montfort, pour le Duché de Bretagne. *D'Argentré Hiſtoire de Bretagne, l. 5. p. 391.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

1316. gogne frère de cette Reine, & oncle de la jeune Princeſſe, ſoutint que par le Droit Naturel, & par le Droit Civil, elle devoit ſuccéder au Roi Jean ſon frère avant Philippe oncle de ce Prince. Il ne voulut point ſe trouver à ſon Couronnement; il fit faire en ſon nom oppoſition au Sacre, & proteſter en préſence des Pairs & des Prélats, qu'on ne devoit point procéder au Couronnement de Philippe, qu'on n'eût examiné le droit
Ibid. de la Princeſſe Jeanne. On diſoit même que le Comte de Valois, chagrin de ce que Philippe avoit emporté ſur lui la Régence, favoriſoit ſous-main le parti du Duc de Bourgogne. Charles Comte de la Marche, frère du Roi, affecta auſſi de ſe ranger du côté des mécontens, dans l'eſpérance ſans doute d'obtenir par cette voie quelque augmentation de ſon apanage; car il étoit contre ſes plus eſſentiels intérêts, qu'on écoutât les prétentions du Duc de Bourgogne en faveur de Jeanne, vu qu'elles l'éloignoient lui-même du Trône, où il monta en effet quelques années après. Il ſe comporta d'une manière qui dut beaucoup déplaire au Roi: car étant venu à Reims pour le Sacre, il en ſortit dès le matin avant la cérémonie, lorſqu'on s'y attendoit le moins; & ſa retraite jointe à la proteſtation du Duc de Bourgogne, cauſa tant d'inquiétude, que pendant qu'on ſacra le Roi, on tint les portes de la Ville fermées, & l'on s'en aſſura par des Corps de garde.

1317. *La conteſtation eſt décidée, & le droit de Philippe confirmé.* Le Roi ne voulant rien négliger dans une affaire de cette importance, où les moindres ſcrupules que l'on fait naitre dans l'eſprit des Peuples, ſuffiſent pour exciter de grands mouvemens, convoqua une Aſſemblée pour le jour de la Purification, où un grand nombre de Nobleſſe, preſque tous les Prélats, & les plus conſidérables Bourgeois de Paris ſe trouvérent. L'Univerſité
Ibid. y fut auſſi appellée. L'Aſſemblée ſe tint en préſence du Cardinal Pierre d'Arablai, qui avoit été Chancelier de France. On examina les Loix & la Coutume

tume de l'Etat pour la ſucceſſion à la Couronne. La choſe étoit trop certaine pour ſouffrir de la difficulté : mais il fut arrêté par un nouveau Decret, avec le conſentement unanime de tous les aſſiſtans, que les femmes étoient incapables de ſuccéder à la Couronne de France. Le Couronnement du Roi fut unanimement confirmé, & tous s'obligérent par ſerment à lui obéir, & après lui à Louis ſon fils, comme à leurs légitimes Souverains. Mais ce ſerment fut fort inutile à l'égard du jeune Prince; car le Roi ſon père, qui n'avoit que lui de fils, eut la douleur de le voir mourir peu de jours après au commencement du Carême. Les Docteurs, ou Maitres de l'Univerſité, approuvérent généralement le ſerment : mais ſoit qu'on ne l'exigeât pas d'eux, ſoit pour quelque autre raiſon qui n'eſt pas marquée, ils ne le firent pas. 1317.

Après un Acte ſi authentique perſonne n'oſa plus contêſter le droit du Roi, quoiqu'il y eût encore bien des mécontens qui tâchoient ſousmain de brouiller l'Etat. De ce nombre étoient la Reine Clémence, le Comte de Valois, & le Comte de la Marche : c'eſt ce que l'on voit par quelques Lettres ſecrettes du Pape au Roi, & par celles qu'il écrivit à quelques-uns de ceux que je viens de nommer, pour les exhorter à demeurer dans le devoir; & ſuppoſé qu'ils ne le fiſſent pas, Renaud Archevêque de Bourges eut ordre de les excommunier. Les choſes enfin ſe pacifiérent; & le Roi, pour gagner le Duc de Bourgogne, dont il appréhendoit les intrigues, lui fit épouſer Jeanne de France ſa fille ainée, à laquelle il donna en dot le Comté de Bourgogne. Par-là Eudes devint poſſeſſeur des deux Bourgognes. Il n'y eut rien de changé à l'égard de la Navarre, dont le Roi garda la Régence juſqu'à la majorité de Jeanne de France ſa nièce; & même il prit dans la ſuite le titre de Roi de Navarre avec celui de Roi de France, ſans qu'il paroiſſe que le Duc de Bourgogne s'y ſoit oppoſé.

Epiſt. Joan. Papæ apud. Rainald.

Le

1317. *Son ſoin pour affermir la paix dans le Royaume.* Tréſor des Chartres au Regiſtre, cotté 55. Meyerus.

Le Roi, qui avoit extrêmement à cœur l'exécution du vœu qu'il avoit fait du voyage d'outremer, ſouhaitoit fortement de voir la paix bien affermie dans ſon Etat. Il y avoit encore en diverſes Provinces du Royaume des diſpoſitions au ſoulèvement. C'étoient les ſuites de ces confédérations des Seigneurs, dont j'ai parlé ſur la fin du règne de Philippe le Bel, & au commencement de celui de Louis Hutin. Pluſieurs Villes des plus conſidérables du Royaume paroiſſoient mécontentes du Gouvernement. Leurs plaintes, auſſi-bien que celles de la Nobleſſe, étoient fondées ſur ce que l'on violoit leurs privilèges, & tous demandoient que les choſes à cet égard fuſſent remiſes ſur le pié, qu'elles étoient ſous le règne de ſaint Louis. Le Roi envoya des Commiſſaires en divers endroits pour étouffer ces ſemences de révolte, diſſiper ces Confédérations, écouter les griefs de la Nobleſſe & des Peuples, & leur déclarer que ſon intention étoit de réformer tous les abus conformément aux uſages obſervés du tems de ſaint Louis. Il paroît qu'il vint à bout de ramener les eſprits par la prudence des Commiſſaires, & par diverſes Aſſemblées qu'il fit à Paris & dans les Provinces, tant de la Nobleſſe, que des plus conſidérables Bourgeois des Villes. Le plus grand obſtacle qu'il eut à vaincre, pour procurer la paix à ſon Royaume, fut la fierté des Flamands. Ces Peuples laſſés eux-mêmes de la guerre, vouloient auſſi la paix, & preſſoient leur Comte de la conclure. Mais la choſe étoit difficile, d'autant que le Roi prétendoit la faire en Souverain, & que les Flamands, accoutumés par la longueur de la guerre à regarder les Rois de France comme ennemis, avoient preſque oublié qu'ils étoient ſujets.

Affaires de Flandres.

Dès le commencement de la Régence de Philippe, il y avoit eu quelques négociations à ce ſujet. Les Flamands avoient envoyé des Députés à Paris, & leur avoient ordonné de faire leur

poſſi-

poſſible, pour obtenir des conditions dont ils puſſent s'accommoder. Il ſe fit un projet de Traité par le moyen du Comte de Savoie, & des Comtes de Valois & d'Evreux, dont les principaux articles étoient : Que les Flamands envoieroient au Régent, pour lui demander pardon des grandes offenſes qu'ils avoient commiſes contre le Roi ſon père, contre le Roi ſon neveu, & contre lui. Que le Comte de Flandre s'obligeroit à paſſer la mer avec le Régent, pour aller combattre les Infidèles. Que la Citadelle de Courtrai, incontinent après la publication de la paix, ſeroit démolie, ſans pouvoir jamais être rétablie, & qu'on en envoieroit les pierres en France. Que Lille, Douai & Béthune demeureroient réunies à perpétuité au Domaine de la Couronne. Que Robert de Caſſel fils du Comte de Flandres, pour expier les torts & les ravages qu'il avoit faits ſur les Terres de France, feroit le voyage de S. Jaques en Galice, & quelques autres pélerinages aux lieux de dévotion les plus célèbres en France. Que le Régent feroit raſer la Citadelle de Caſſel, en la rendant au Comte de Flandres ; mais qu'elle ne lui ſeroit point rendue, que trois ans après qu'il auroit fait démanteler Gand, Bruges & Ypres. Que le Comté de Flandres fût aſſuré à Louis fils du Comte de Nevers, & petit-fils du Comte de Flandres, en cas que le Comte de Nevers mourût avant ſon père, ſans que les autres fils du Comte de Flandres y puſſent rien prétendre. Que les différends, qui étoient entre les Flamands & le Comte de Hainaut, fuſſent remis à l'arbitrage du Régent. A ces conditions le Comte de Flandres & la Comteſſe ſa femme devoient être rétablis dans leur Pairie, dont ils ne pourroient être privés que dans les cas, pour leſquels les Pairs de France perdent leur Domaine par le Jugement des autres Pairs; & l'on rétabliſſoit les Flamands dans tous leurs Privilèges. 1317

1317. *Projet de Traité ſans fruit.*

Ce projet de Traité fut fait à Paris, au mois de Juin, au commencement de la Régence de Philippe, & fut porté en Flandres. Les Flamands ne purent s'en accommoder : le Comte de Flandres refuſa de venir à Paris pour le ſigner. Pluſieurs Vaiſſeaux François furent enlevés par les Flamands, qui prétendirent que la ſuſpenſion d'armes n'étoit que pour la terre ; & la guerre recommença. Le Régent fit ſaiſir de nouveau Nevers & Rétel, qui avoient été rendus à Louis de Nevers fils du Comte de Flandres, parce qu'étant venu à la Cour, il avoit paru bien intentionné pour le rétabliſſement de la paix. Il envoya des Troupes du côté de S. Omer ſous la conduite du Comte d'Evreux, qui firent le dégât en Flandre; & ſi-tôt qu'il fut Roi, il fit marcher une nouvelle Armée commandée par le Duc de Bourgogne, & le Connétable Gaucher de Châtillon, qui mirent tout à feu & à ſang juſqu'à Bergues. On parla quelques tems après d'une trève ; & ce fut Louis Comte de Nevers, fils ainé de Robert Comte de Flandres, qui la propoſa.

Le Comte de Nevers étoit aimé en France, & malgré la guerre, il ne laiſſoit pas de faire ſa cour au Roi; & ce n'étoit pas ſans raiſon. Quoique ſon père fût vieux, il appréhendoit de mourir avant lui, & que ſes frères ne s'emparaſſent du Comté de Flandres au préjudice de Louis ſon fils. Il connoiſſoit l'humeur capricieuſe des Flamands, & n'oſoit s'y fier. C'eſt pourquoi il penſa à ſe faire un appui en France, pour ſoutenir les droits de ſon fils, & demanda en mariage la fille du Comte de Valois, eſpérant qu'en vertu de cette alliance, ſon fils, quoi qu'il arrivât, ſeroit toujours ſoutenu par le Roi. La propoſition du mariage avoit déja été faite, non pas avec la fille du Comte de Valois, mais avec celle du Comte d'Evreux : & c'étoit en conſidération de ce mariage, que dans le projet du Traité de paix, dont j'ai parlé, on fit mention de la ſuc-

ſucceſſion du Comte de Flandres en faveur du fils du Comte de Nevers. Mais le Comte de Valois aima mieux voir ſa fille que ſa nièce Comteſſe de Flandres, & il fit aiſément tourner le Comte de Nevers de ſon côté, aiant en France une toute autre conſidération que ſon frère le Comte d'Evreux. 1317. Continuat. Nangii.

Le Comte de Nevers fit donc en ſorte que la trève fut conclue pour juſqu'à la Pentecôte de l'année 1317; & afin d'y venir plus ſurement à une ſolide paix, on mit une clauſe dans le Traité, que durant ce tems-là on prieroit le Pape d'en être le Médiateur, en le faiſant Arbitre & Maitre abſolu de tout. *Suivi d'une trève.* Meyerus.

Le Comte de Nevers fut encore plus heureux qu'il n'avoit eſpéré; car comme il parloit au Roi du mariage de ſon fils avec la fille du Comte de Valois, le jour étant déja pris pour la cérémonie des noces, le Roi lui demanda s'il ne ſeroit pas auſſi content de donner ſon fils à Marguerite de France ſa fille, que de lui faire épouſer celle du Comte de Valois. Cette propoſition ſurprit agréablement le Comte, qui l'accepta ſans balancer: & ainſi le Roi, ſous prétexte d'ôter tout ſujet de jalouſie entre ſes deux oncles, les ſupplanta tous deux, & on commença à travailler à la paix. Continuat. Nangii.

Le Roi envoya pour ce ſujet Henri de Sulli & Pierre Chappe à Avignon, où Robert de Caſſel & les Députés des principales Villes de Flandres ſe rendirent. Après pluſieurs conférences, comme il reſtoit pluſieurs articles ſur leſquels on ne pouvoit convenir, les Plénipotentiaires François dirent, qu'il falloit s'en rapporter à la déciſion du Pape, conformément au dernier Traité de trève. Les Flamands, qui avoient fait leurs réflexions ſur ce point-là, appréhendant qu'un Pape François de Nation, & qui avoit de grandes raiſons de ménager le Roi de France, ne lui ſacrifiât leurs intérêts, dirent qu'ils n'avoient point d'ordre de conclure ſans communiquer le Traité

à leur Maitre, & aux principales Villes de Flan-
1317. dres. Dès le même jour Robert de Caſſel diſpa-
rut, & s'enfuit en Flandres, & n'y fut pas plu-
tôt, qu'il aſſembla des Troupes, avec leſquelles
il aſſiégea les Châteaux de Courtrai & de Caſſel.

La Flandre miſe en interdit & pourquoi.

Le Roi fut indigné d'un tel procédé : mais il n'avoit point de Troupes ſur pié, & il apprit bientôt que ces deux Châteaux faute de vivres étoient ſur le point de tomber entre les mains de l'ennemi. Cette fâcheuſe conjoncture l'obligea de conſentir à la propoſition qui lui fut faite touchant la démolition de ces deux Places, qu'il perdit avec moins de peine, parce que ſon ennemi n'en profitoit pas. La trêve continua juſqu'à la Pentecôte, ſelon le Traité : & elle ne fut pas plutôt expirée, que le Pape, irrité de l'inconſtance ou du peu de ſincérité des Flamands, mit la Flandre en interdit ; & en même tems le Roi y envoya une Armée ſous le commandement du Connétable, qui alla camper ſous S. Omer, tandis qu'un grand détachement de Cavalerie ſe poſtoit auprès d'Aire ſous les ordres de Henri de Sulli.

Robert Comte de Flandres, pour s'oppoſer à
1318. cette Armée, donna rendez-vous à la ſienne au-
Les Flamands conſentent à la paix.
près de Caſſel ; mais la crainte des Cenſures du Pape rallentit fort l'ardeur des Flamands, & pluſieurs s'excuſérent de ſervir. Le Comte eut recours à ſon manège ordinaire, & pour détourner l'orage qui le menaçoit, il propoſa une nouvelle Conférence. L'impatience où l'on étoit en France de finir une guerre, où l'on ne gagnoit rien, & qui coutoit depuis longtems beaucoup à l'Etat, fit qu'on lui accorda ce qu'il demandoit. On y conclut encore une trêve pour un an. Enfin, après bien des négociations, des prolongations de trêves, bien des ſoupleſſes du Comte de Flandres, beaucoup de patience du côté de la Cour de France, la paix fut faite par l'adreſſe du Cardinal Goſcelin, que le Pape avoit chargé de terminer cette affaire.

Il

Il fut arrêté que Louis Comte de Nevers & de Rhétel, petit-fils du Comte de Flandres, épouseroit Marguerite de France fille du Roi ; que Louis succéderoit au Comte de Flandres, quand même son père mourroit avant son aieul ; que Lille, Douai, & Orchies demeureroient au Roi ; que les Flamands lui paieroient une grosse somme d'argent, les uns la font monter à deux cens mille livres, d'autres plus haut, & d'autres disent qu'elle n'étoit que de quatre-vingt-dix mille livres. Ils s'obligérent de plus au Roi par serment, de prendre les armes contre leur Comte, en cas qu'il violât le Traité de paix en quelqu'un des articles. Le Traité fut conclu le douzième de Juin de l'an 1320, & signé par le Roi au mois d'Août suivant, seize ans après le Traité du Camp devant Lille, qui aiant fini une assez longue guerre, avoit été peu de tems après la source d'une autre encore plus opiniâtre, à cause de la dureté des conditions qu'on avoit imposées aux Flamands : exemple qui montre que les Traités les plus glorieux ne sont pas toujours les plus avantageux, & que la modération du vainqueur sert quelquefois à lui rendre sa victoire plus utile, en faisant que les fruits en soient plus durables.

1319. Meyerus.

1320. *Le Traité en est signé par le Roi.*

L'occupation que les affaires de Flandres donnoient au Roi, ne l'empêchérent pas de sommer Edouard II. Roi d'Angleterre, de lui venir rendre en personne son hommage en France, pour la Guienne & le Comté de Ponthieu : mais ce Prince s'en excusa sur les affaires qui l'obligeoient à ne pas s'éloigner de son Royaume. Ses excuses furent bien reçues, soit en considération d'Isabeau de France Reine d'Angleterre sœur du Roi, soit plutôt parce qu'on étoit peu en état de l'y forcer, à cause de l'épuisement du Trésor Royal : car d'ailleurs nos Rois avoient jusqu'alors tenu pour maxime, & avec grande raison, d'exiger de leurs Vassaux à la rigueur ces sortes de devoirs, dont l'omission ne manque jamais

Affaires d'Angleterre.

Du Tillet Recueil des Traités de France & d'Angleterre.

dans la suite d'être tirée à conséquence. Sanche,
1320. Roi de Majorque, vint aussi à Paris, afin de faire hommage au Roi pour Montpellier, qui étoit encore du Domaine de la Maison d'Arragon.

Factions des Guelfes & des Gibelins renouvellées en Italie.

La même année que la paix fut faite avec les Flamands, Philippe fils du Comte Charles de Valois revint avec peu de gloire d'Italie, où le Roi lui avoit permis de conduire des Troupes pour la raison que je vais dire. Il y avoit depuis quelques années un grand Schisme dans l'Empire. Les Electeurs, après la mort de l'Empereur Henri de Luxembourg, s'étoient partagés, & avoient élu les uns Frideric d'Autriche, & les autres Louis de Bavière, tous deux cousins-germains, mais qui n'en furent pas moins opiniâtres ennemis. Ces divisions donnérent moyen aux factions des Guelfes & des Gibelins, si funestes depuis longtems à l'Italie, de s'accroître, & de ranimer leur haine mutuelle. Les Guelfes avoient toujours été pour le Saint Siège, & les Gibelins pour les Empereurs & les Rois des Romains. Mais comme il y avoit alors deux Rois des Romains en armes l'un contre l'autre, les Gibelins ne purent être pour l'un & pour l'autre. Ils se déclarérent pour Louis de Bavière; ce qui fit que les Guelfes prirent le parti de Fridéric. Le Roi de Sicile, nommé aussi Fridéric, prit le parti des Gibelins, & Robert Roi de Naples celui des Guelfes. Durant ces troubles, & pendant les autres guerres dont ils avoient été précédés, il s'étoit élevé en Italie plusieurs petits Tyrans, qui s'étoient emparés de la domination des principales Villes; & ces Villes, après avoir secoué le joug des Empereurs & des Papes, s'en étoient par-là imposé un bien plus dur. Le Pape jusqu'alors avoit affecté de ne confirmer ni l'une ni l'autre des élections des deux Rois des Romains. Quelques-uns même crurent que son dessein étoit de faire tomber cette Couronne à quelqu'un des Princes de la Maison de France. Mais cependant, comme Fridéric d'Autriche avoit pour lui

les

les Guelfes, anciens partisans des Papes contre les Empereurs, le Pape panchoit beaucoup plus de ce côté-là que de l'autre. 1320.

Entre ces petits Tyrans d'Italie qui suivoient la faction Gibeline, les Viscomti de Milan étoient les plus redoutables & les plus déclarés contre le Pape. Mafféo Viscomti étoit père de quatre fils, tous grands Capitaines. Il s'étoit non seulement rendu maitre de Milan, mais encore de Pavie, de Plaisance, de Novare, de Verceil, d'Alexandrie, & de plusieurs autres Places de Lombardie, & faisoit trembler toute l'Italie. Il assiégeoit Gènes, malgré la défense & les excommunications du Pape, à qui il ne fit point d'autre réponse, lorsqu'il lui envoya ordre d'en lever le siège, sinon que c'étoit une Place de l'Empire, & non pas de l'Eglise, dont il ne devoit pas se mêler. Ce fut à cette occasion que le Pape traita avec Philippe fils du Comte de Valois, & lui donna la qualité de Lieutenant-Général de la Sainte Eglise, pour la défendre contre les Tyrans d'Italie, & sur-tout contre Viscomti, qui avoit pris d'abord le titre de Vicaire de l'Empire pour le Roi des Romains Louis de Bavière; mais depuis, il prit celui de Seigneur de Milan. Joan. Villan. l. 9. cap. 108.

Philippe de Valois marche en Italie.

Philippe de Valois accepta avec joie cette dignité, & marcha en Italie suivi de beaucoup de Noblesse Françoise. Il se rendit à Ast, où il devoit être joint par le Cardinal Poget, qui lui amenoit huit cens chevaux, partie Provençaux, partie Gascons. Son père Charles de Valois lui envoyoit aussi un renfort considérable. Il en devoit encore recevoir d'autres du Roi de Naples, de la Ville de Boulogne, de Sienne, de Florence; & tout cela réuni auroit fait une Armée nombreuse, devant laquelle les Viscomti n'auroient osé paroître: mais un peu trop de précipitation dans un jeune Prince impatient de se signaler, rendit inutiles tous les projets du Pape.

Philippe s'avança jusqu'à Mortare, n'aiant pas

avec lui plus de quinze cens chevaux. Son deſ-
1320. ſein étoit d'aller à Verceil ſoutenir la faction des Guelfes, qui étoient maitres d'une partie de la Ville, & qui en venoient tous les jours aux mains avec les Gibelins, leſquels s'étoient emparés de l'autre.

Maffeo Viſcomti aiant eu avis de cette marche, & appréhendant que les Gibelins de Verceil, qui commençoient à manquer de vivres, ne
Continuat. Nangii. fuſſent obligés d'abandonner la Ville, fit marcher promtement de ce côté-là Galéace Viſcomti ſon fils, avec un Corps de Troupes beaucoup plus nombreux que celui des François. Quand Philippe en eut avis, il envoya vers Galéace lui demander s'il prétendoit en venir à un combat avec lui. Il répondit, qu'il étoit zélé ſerviteur du Roi de France & du Comte Charles de Valois,
Villani. aiant eu l'honneur d'être fait Chevalier de ſa main; que ſon intention n'étoit point du tout d'attaquer les François, mais ſeulement de ſecourir ſes Alliés. Ce Prince lui renvoya dire, que s'il entreprenoit de faire paſſer des vivres aux Gibelins de Verceil, il le trouveroit en chemin pour l'en empêcher. Galéace repartit, qu'il feroit tous ſes efforts pour faire paſſer ſon convoi, & que ſi on l'attaquoit, il ſe défendroit.

Philippe voyant bien qu'il en faudroit venir aux mains, quitta le poſte où il étoit, & ſe campa avantageuſement ſur le chemin de Verceil, eſpérant toujours d'être joint par les Troupes dont j'ai parlé; mais Galéace les avoit prévenues, & s'étoit mis entre elles & le Prince.

Galéace ne fut pas longtems ſans paroître à la vue de la Cavalerie Françoiſe. Un Eſcadron de Cavalerie Allemande très bien montée & très bien armée marchoit devant; enſuite venoit le convoi au milieu d'un grand Corps de Troupes; & puis le Général à la tête de l'arrière-garde beaucoup plus nombreuſe: de ſorte que Galéace avoit dix hommes contre un.

Brevient Alors Philippe voyant la partie ſi inégale, en-

voya

voya prier Viſcomti de faire alte, & lui dire, qu'il ſeroit bien-aiſe d'avoir une conférence avec lui. Viſcomti vint auſſi-tôt; & s'étant avancés tous deux entre les deux Armées, ils eurent enſemble un long entretien plein d'honnêteté de part & d'autre, ainſi qu'on le remarqua à leur contenance: car ils étoient ſeuls, & ne firent part à perſonne de ce qui s'y étoit dit. Enſuite ils allérent de compagnie à Verceil, & après que Philippe y eut demeuré quelques jours, il retourna en France, faute d'argent pour payer les Troupes, rejettant la faute de tout ſur le Pape & ſur le Roi de Naples, qui ne lui en avoient pas fourni, comme ils s'y étoient engagés. La vérité eſt, qu'il ſe laiſſa tromper & trahir par Bernard de Marceuil, Gentilhomme banni de France, qui avoit été corrompu par l'argent de Viſcomti, & qui, pour ſe venger du Roi, conſeilla à Philippe de ne pas attendre le reſte de ſes Troupes à Aſt, en lui faiſant accroire qu'il n'auroit qu'à ſe préſenter devant Verceil pour s'en rendre maitre. Cette expédition, par toutes ces circonſtances, fit grand tort à la réputation de ce jeune Prince, qui monta depuis ſur le Trône de France.

1320. *en France mécontent de ſon expédition.* Villani.

Le Royaume étoit alors tout-à-fait tranquille: ce qui fit que le Roi penſa plus ſérieuſement que jamais à l'expédition de la Terre-Sainte; & au-lieu que les Papes avoient ſouvent eu beaucoup de peine à engager les Princes à s'acquitter de ce vœu, quand ils l'avoient fait dans quelque moment de ferveur, ou par politique, il fallut que le Pape modérât l'ardeur de Philippe là-deſſus. Car comme ce Prince le preſſoit de hâter cette expédition, il lui écrivit une Lettre, pour lui repréſenter qu'eu égard à l'état où ſe trouvoit l'Europe, il ne convenoit pas d'y penſer, au moins ſi-tôt; que l'Angleterre & l'Ecoſſe étoient en guerre l'une contre l'autre; que l'Allemagne étoit déchirée par les guerres civiles; qu'il n'y avoit entre les Rois de Naples & de Sicile, qu'une

Il penſe au voyage de la Terre-Sainte, & le Pape l'en détourne. Apud Rainald.

1320. ne trève prête de finir; que les Rois d'Eſpagne avoient à ſe défendre contre les Maures; que l'Italie étoit par-tout en proie aux factions des Guelfes & des Gibelins; qu'il n'y avoit pas juſqu'aux Rois de Chypre & d'Arménie, que le voiſinage des Mahométans devoit tenir les plus unis, qui ne fuſſent en mauvaiſe intelligence; qu'il falloit avant toutes choſes travailler à pacifier l'Europe; que ſi nonobſtant toutes ces importantes conſidérations il perſiſtoit dans ſa réſolution, il devoit bien examiner avant que de s'engager à une telle entrepriſe, s'il étoit en état de ſoutenir ſeul le poids de la guerre, & prendre ſur cela l'avis des Seigneurs de ſon Royaume, & des perſonnes les plus ſages de ſon Conſeil.

Cette Lettre fit, comme elle devoit, impreſſion ſur l'eſprit du Roi; mais il ne laiſſa pas de continuer à prendre ſes meſures pour ce deſſein; & les Princes Infidèles en furent ſi perſuadés, qu'ils penſérent de leur côté à le rompre de quelque manière que ce fût; & ils prirent pour cela le moyen le plus déteſtable qu'on eût jamais imaginé.

Ils avoient ſu que les Juifs aiant été chaſſés de France, & dépouillés de leurs biens par Philippe le Bel à cauſe de leurs exceſſives uſures, y avoient été rappellés par Louis Hutin ſon fils, pour de l'argent, dont il avoit grand beſoin. Ils jugérent bien que ce rétabliſſement intéreſſé n'avoit pas éteint dans le cœur des Juifs, la haine qu'ils avoient conçue contre la France pour leur exil, & pour l'enlèvement de leurs biens; & que haïſſant encore plus les Chrétiens, qu'ils ne haïſſoient les Mahométans, ils contribueroient volontiers au moins à la ruïne des Chrétiens de France.

Ils les trouvérent d'autant mieux diſpoſés à écouter leur propoſition, que tout récemment on leur avoit fait de très cruels traitemens en France, quoique ce fût contre la volonté du Roi, & que les auteurs en euſſent été punis. C'étoit une

ne troupe de scélérats de la lie du peuple, & de gens de la campagne, à qui on donna le nom de Pastoureaux, parce qu'il y avoit parmi eux plusieurs bergers. Une pareille canaille du tems de S. Louis avoit porté le même nom, & causé les mêmes desordres, & s'étoit attroupée sous un semblable prétexte, d'aller délivrer la Terre-Sainte de la tyrannie des Infidèles. Ceux dont il s'agit avoient à leur tête un Curé, qui avoit été privé de sa Cure pour ses crimes, & un Moine apostat de l'Ordre de Saint Benoît. 1320. Continuat. Nangii.

Ils commettoient les plus horribles violences dans tous les lieux où ils passoient : ils eurent l'insolence de venir forcer le Châtelet de Paris, d'où ils tirérent quelques-uns de leur faction qu'on y avoit mis en prison, & se rangérent ensuite en bataille dans le Pré aux Clercs, prêts à donner combat, si on les eût poursuivis. Ils allérent de là en Languedoc, ravageant les Provinces par où ils prirent leur route. Ils reçurent là la punition de leurs crimes. Celui qui y commandoit pour le Roi, aiant assemblé quelques Troupes, donna sur eux, en prit un grand nombre qu'il fit pendre, & en peu de tems le reste fut dissipé.

C'étoit principalement contre les Juifs qu'ils exerçoient leur fureur, sous ombre que c'étoient des ennemis de Jésus-Christ. Ils en firent périr cruellement un très grand nombre, & irritérent jusqu'à la fureur cette Nation contre les Chrétiens de France.

Conspiration tramée par les Infidèles, avec les Juifs de France.

Ce fut dans cette conjoncture, que les Rois de Grenade & de Tunis, tous deux Mahométans, animés sans doute par les Mahométans d'Asie, qui se voyoient menacés d'une Croisade, tramérent une conspiration avec les Juifs de France. Elle consistoit à empoisonner les puits & les fontaines par tout le Royaume, & à y causer par ce moyen une telle mortalité, qu'il fût impossible d'y trouver assez de Soldats pour l'expédition que le Roi méditoit. Invent. des Chartes T. 7.

1320. L'entrepriſe parut dangereuſe à ceux des Juifs à qui on la propoſa. Ils dirent qu'on les veilloit de trop près en France, pour pouvoir ſe charger de l'exécution d'un tel deſſein : mais ils promirent de faire enſorte que d'autres s'en chargeaſſent.

De qui ceux-ci ſe ſervirent pour empoiſonner les puits & les fontaines.

Il y avoit alors en France un grand nombre de Lépreux, & d'Hôpitaux de Lépreux. Ils étoient regardés parmi les François à peu près comme nous voyons dans les Ecritures Saintes, que l'étoient parmi les Juifs ceux qui ſe trouvoient frappés de cette horrible maladie : c'eſt-à-dire, qu'ils étoient ſéparés du reſte des hommes, ſans avoir aucune communication avec perſonne, qu'on les fuyoit quand on les rencontroit, & qu'ils donnoient autant d'horreur que de compaſſion. Quelque juſte & quelque ſage que fût cette police, pour empêcher que ce mal, de lui-même contagieux, ne ſe communiquât, ces malheureux ne pouvoient l'approuver, & leur chagrin leur inſpiroit une haine extrême contre les autres hommes. Ce fut à pluſieurs d'entre eux que les Juifs, de concert avec les Mahométans, s'adreſſérent pour mettre en exécution l'affreux attentat qu'ils méditoient. Ils leur donnérent de l'argent, & les aſſurérent que le poiſon dont ils ſe ſerviroient, rendroit lépreux tous ceux qui n'en mourroient pas ; que bientôt toute la France ſeroit frappée de lèpre ; & que quand tous, ou la plupart de leurs compatriotes ſeroient attaqués de ce mal, il ceſſeroit de paroître honteux ; qu'il n'y auroit plus de diſtinction, & qu'ils rentreroient dans le commerce de leurs parens & de leurs amis comme les autres.

1321. *La conſpiration eſt découverte, & l'on punit les Auteurs.*

Cette eſpérance & leur avarice les firent conſentir à ce crime. Ils le commencérent en Guienne avec quelque ſuccès. Pluſieurs perſonnes moururent pour avoir bu de l'eau des puits ou des fontaines empoiſonnées. Ils ne purent faire par-tout la choſe ſi ſecrettement, qu'on n'entrât en quelque défiance. Le bruit de cet empoiſonnement

ſonnement ſe répandit, & on les en accuſa. Le Roi étoit alors en Poitou; il fit ſaiſir quelques-uns de ceux qu'on ſoupçonnoit. Ils furent convaincus, & décelérent leurs complices. On trouva même les Lettres écrites en Arabe à un Juif nommé Samſon, par les Rois de Grenade & de Tunis. On fit bruler vifs pluſieurs lépreux, on en fit autant à quelques Juifs, tous les autres furent chaſſés de France, & n'y ont plus été reçus depuis par autorité royale. On dit que dans le poiſon ils faiſoient entrer des hoſties conſacrées. La ſource du mal étant découverte, on y apporta remède, & on ſe précautionna. 1321. Ibid.

Cependant le Roi continuoit à ſe préparer à la Guerre Sainte. Mais Dieu, content de ſa bonne volonté, ne lui accorda pas la ſatisfaction de l'accomplir. Ce Prince fut attaqué d'une violente fièvre quarte, accompagnée d'une diſſenterie, dont il mourut après cinq mois de maladie, non ſans quelque ſoupçon de poiſon. Ce fut avec de grands ſentimens de piété, le troiſième de Janvier de l'an 1322, à l'âge de 28 ans, après cinq années & près d'un mois & demi de règne. 1322. *Le Roi tombe malade & meurt.* Chroniq de France, MS. de ſainte Geneviève.

Philippe étoit un Prince modéré, ſage, pieux, courageux. Il aima les Savans, & l'étoit lui-même autant qu'un Prince le doit être. La paix qu'il rétablit dans ſon Etat, malgré les troubles & le mécontentement des Princes & des Seigneurs, qui éclata lorſqu'il en prit le gouvernement, eſt une bonne preuve de ſa prudence. L'ardeur qu'il avoit pour la Guerre Sainte montre également ſon zèle & ſon courage. Le continuateur de l'Hiſtoire de Nangis l'accuſe d'avoir beaucoup chargé le peuple. Le Sur-Intendant de ſes Finances, Girard Guecte, fut arrêté auſſitôt après ſa mort; & aiant été convaincu d'avoir détourné douze cens mille livres, il n'auroit pas évité le dernier ſupplice, s'il n'étoit mort de la violence de la queſtion qu'on lui donna. Cet exemple, celui d'Enguerrand de Marigni, celui de la Broſſe ſous Philippe le Bel, & d'autres Ibid. *Caractère de ce Prince.*

1322. blables dans les règnes ſuivans, rendoient ce poſte infiniment dangereux; mais cela n'empêcha jamais qu'il n'y eût de l'empreſſement pour le remplir.

Etabliſſement qu'il fit ou qu'il projetta. Continuat. Nangii. Le Blanc Traité des Monnoies de France.

Philippe forma le projet d'établir par tout ſon Royaume un même poids & une même meſure. Il eut auſſi deſſein de faire enſorte que par toute la France on ſe ſervît de la même monnoie; & dans cette vue il ſe réſolut, comme ſon prédéceſſeur l'avoit projetté, de ſe réſerver à lui ſeul le droit de battre monnoie, qui avoit été communiqué principalement depuis la décadence de la Monarchie ſous les ſucceſſeurs de Charlemagne, à une infinité de Seigneurs & d'Evêques, ou uſurpé par eux. Il commença par envoyer des Commiſſaires dans toutes les Provinces, pour examiner les monnoies de tous ces Seigneurs & Evêques, & voir ſi elles étoient conformes aux Loix; & comme il y avoit depuis longtems de grands abus en cette matière, ces Commiſſaires trouvérent beaucoup d'oppoſition & de difficultés de la part des intéreſſés. Le Roi d'Angleterre ne fut pas exempt de cette recherche: car on voit par une Commiſſion du treizième de Décembre 1320, que Pierre de Cahours Maitre des monnoies eut ordre de ſe tranſporter à Bourdeaux, & dans tous les autres lieux de la Guienne, pour ſaiſir les coins, & s'informer de la qualité des monnoies que ce Prince faiſoit battre. Philippe, afin de ſe faciliter l'exécution de cet important deſſein, acheta de Charles de Valois ſon oncle les Monnoies de Chartres & d'Anjou. Il acquit pareillement de Louis de Clermont Seigneur de Bourbon Grand-Chambellan, celles de Clermont & du Bourbonnois. Mais ſa mort précipitée ne lui permit pas de conſommer une affaire également avantageuſe aux Rois de France & à leurs peuples.

Son zèle pour le recouvrement de la Terre-Sainte.

On voit combien il avoit à cœur le rétabliſſement de la Religion dans la Terre-Sainte, par le teſtament qu'il fit à Conflans le vingt-ſixième d'Août de l'an 1321, c'eſt-à dire au commencement de la maladie dont il mourut. Il y ordonnoit

noit que s'il étoit prévenu de la mort, ſon frère Charles de France, alors Comte de la Marche, entreprît ce voyage ; & en cas qu'il y manquât, il laiſſoit à ſon oncle le Comte de Valois cent mille livres pour le faire; & à ſon défaut, il en chargeoit Philippe Comte du Mans fils ainé du Comte de Valois, & qui fut depuis Roi de France, en lui ſubſtituant les cent mille livres. Il nomma pour Exécuteurs de ce Teſtament Henri Sire de Sulli, Anſel Sire de Gienville, & l'Abbé de ſaint Denys. 1322. Tréſor des Chartres, cité par Sainte Marthe.

Sous le règne de Philippe fut publiée la Collection des Conſtitutions du Pape Clément V, appellées vulgairement *Clémentines*. On en uſa autrement en France pour cette Collection, que pour celle de Boniface VIII, ſon prédéceſſeur, connue ſous le nom de *Sexte*, qui n'y a jamais été publiée ni reçue, à cauſe du mécontentement qu'on y avoit de ce Pape.

Ce Prince l'an 1319 fit une Ordonnance, par laquelle il fixa le nombre des Officiers qui devoient compoſer le Parlement, & elle eſt remarquable pour un article qui regarde les Evêques. Par cet article ils étoient exclus du Parlement, d'autant que cela les empêchoit de réſider. Voici les termes dont il eſt conçu : *Il n'aura nuls Prélats depuis au Parlement; car le Roi fait conſcience de eux empêcher au gouvernement de leurs ſpiritualités.* Mais ce Règlement n'étoit plus obſervé ſous Charles VI, & ſous Charles VII, comme on le voit par les Regiſtres du Parlement de ces tems-là. Ce fut auſſi ſous ſon règne, que le Pape Jean XXII créa tant de nouveaux Evêchés au-delà de la Loire. Il érigea l'Evêché de Toulouſe en Archevêché, & pour lui donner des Suffragans il mit des Evêques à Montauban, à ſaint Papoul, à Lavaur, à Rieux, à Lombez, à Mirepoix, & y ajouta Pamiés, qu'il détacha de la Métropole de Narbonne. Il érigea encore les Evêchés d'Alet, de ſaint Pont, de Tomières, de Caſtres, de Condon, de Tulles, Paſquier, Recherches, l. 2. chap. 3.

les, de Sarlat, de saint Flour, de Vabres, de
1322. Luçon, & de Maillesais transporté depuis à la Rochelle.

Ses enfans. Philippe ne laissa que trois filles, Jeanne de France, qui épousa, comme j'ai dit, Eudes IV, Duc de Bourgogne; Marguerite de France, dont j'ai marqué le mariage avec Louis Comte de Flandres, de Nevers & de Rétel; & Isabelle, qui fut mariée avec Guigue Dauphin, Comte de Viennois, d'Albon & de Vienne, Palatin, Sire de la Tour, fils du Dauphin Jean II., quoiqu'elle eût été accordée quelque tems auparavant avec Alfonse XI, Roi de Castille. Faute d'enfans mâles dans la branche Royale, la Couronne passa une seconde fois à la ligne collatérale; & Philippe le Long, ainsi dit à cause de sa haute stature, eut pour successeur Charles son frère, qui avoit jusqu'alors porté le titre de Comte de la Marche.

SOMMAIRE

DU REGNE.

DE CHARLES IV, DIT LE BEL.

1322. *Sacre de Charles le Bel. Il sollicite en Cour*
1323. *de Rome la dissolution de son mariage. Il l'obtient, & le Pape lui permet d'épouser une autre femme. Il épouse la fille du défunt Empereur. Il reçoit l'hommage du Comte de Flandres. Mort de la Reine. Le Roi épouse une troisième femme. Il a guerre avec le Roi d'Angleterre, & pourquoi. Il assemble son Armée & la fait marcher en Guienne. Le Comte de Valois, qui la commandoit, soumet toute cette Province. Trève entre les deux Rois. Mort du*

du Comte de Valois. La trève eſt ſuivie de la paix. Situation des affaires d'Angleterre. Tyrannie des Spenſers Miniſtres de cette Cour. La Reine d'Angleterre qui les haïſſoit, paſſe en France, & pourquoi. Teneur du Traité conclu entre les deux Rois. La Reine d'Angleterre refuſe de retourner auprès du Roi ſon époux. Les hoſtilités recommencent entre les deux Nations à cette occaſion. La Reine eſt priée de ſortir de France. Elle ſe retire chez le Comte de Hainaut. Elle retourne en Angleterre à la tête d'une Armée. Le Roi ſort de Londres, plutôt que de livrer ſes Miniſtres à qui la Reine en vouloit. Le Prince de Galles eſt proclamé Régent en ſon abſence. Le Pape veut faire rentrer l'Empire dans la Maiſon Royale de France. Intrigues du Roi pour ſe faire élire Roi des Romains. Il échoue dans ce projet. Il reçoit une Ambaſſade de l'Empereur d'Orient, & pourquoi. Le Roi tombe malade & meurt. Son caractère. Il ne laiſſe point d'enfans mâles.

1324. 1325. 1326. 1327. 1328.

CHARLES IV, DIT LE BEL.

CHARLES monta ſur le Trône, & fut ſacré au mois de Février, ſans aucune oppoſition, & ſans que perſonne, pour le lui diſputer, oſât faire mention des filles du Roi défunt. Toute difficulté avoit été levée par l'Aſſemblée tenue à l'entrée du précédent règne ; & ce qui y avoit été réglé n'étoit qu'une confirmation d'une Loi & d'une coutume immémoriale de la Monarchie, où, depuis huit ou neuf ſiècles qu'elle ſubſiſtoit, la Couronne n'étoit jamais tombée en quenouille.

1322. *Sacr. de Charles le Bel.* Continuat. Nang.

Le

1322. Le Duc de Bourgogne, qui avoit donné lieu à ce Règlement, par la vaine tentative qu'il fit là-dessus en faveur de Jeanne de France fille de Louis Hutin, fut un des prémiers à rendre ses hommages au nouveau Roi : mais il lui fit une nouvelle chicane sur un autre article.

1323. Ce Duc avoit épousé une autre Jeanne de France fille de Philippe le Long, qui, avant que d'être Roi, avoit eu pour apanage le Comté de Poitiers ; & Jeanne étoit venue au monde dans le tems qu'il portoit encore le titre de Comte de Poitiers. C'est sur cela que le Duc de Bourgogne soutenoit qu'elle devoit hériter de ce Comté. Le procès fut jugé au Parlement en faveur du Roi, sur ce que Philippe le Bel n'avoit donné le Poitou en apanage à Philippe le Long son second fils, qu'à condition que si ce Prince mouroit sans enfans mâles, ce Comté retourneroit à la Couronne. La chose étoit ainsi arrivée, & par cette raison la prétention de la Duchesse de Bourgogne fut déclarée nulle par la Cour des Pairs.

Inventaire du Trésor des Chartres, T. 4. Bourgogne VI. n. 91.

Il sollicite en Cour de Rome la dissolution de son mariage.

Tandis que ce procès s'examinoit à Paris, le Roi sollicitoit à la Cour du Pape une autre affaire qui ne lui étoit pas moins importante. Il n'avoit point d'enfans, & ne pouvoit se résoudre à reprendre sa femme Blanche de Bourgogne, renfermée dans Château-Gaillard pour ses desordres, dont j'ai parlé sous le règne de Philippe le Bel. Par bonheur pour ce Prince, il se trouva qu'il y avoit eu dans son mariage un de ces empêchemens, que le Droit Canon appelle Dirimans, & qui rendent le mariage nul. C'étoit, dit un de nos anciens Historiens, qu'il avoit tenu Blanche sur les Fonts de Baptême ; mais il se méprend, comme on le voit dans la Sentence rendue par le Pape, qui en apporte deux autres causes : l'une prise à la vérité de l'affinité contractée par le Baptême, non pas que Charles eût tenu Blanche sur les Fonts, mais parce que la Comtesse Mathilde, mère de Blanche, y avoit tenu

Continuat. Nangii. Apud Rainald.

tenu Charles ; ce qui ſuffiſoit alors pour invalider le mariage entre la fille de la marraine & le filleul. Le ſecond empêchement étoit, qu'ils étoient parens au quatrième degré. Il eſt vrai qu'on avoit demandé diſpenſe pour ce mariage au Pape Clément V, & il l'avoit donnée ; mais elle n'étoit pas en bonne forme, parce que les empêchemens n'y étoient pas ſuffiſamment exprimés. 1323. Chronique de France MS. de ſainte Geneviève.

Le Pape néanmoins voulant procéder mûrement en cette affaire, donna commiſſion aux Evêques de Paris & de Beauvais, & à Geoffroi du Pleſſis Protonotaire Apoſtolique, de l'examiner. Sur leur rapport, & ſur l'examen qu'il fit lui-même de la diſpenſe donnée par ſon prédéceſſeur, il déclara le mariage nul, & permit au Roi d'épouſer une autre femme. La Comteſſe Mathilde porta fort impatiemment ce divorce, & penſa à s'y oppoſer, auſſi bien que le Duc de Bourgogne; mais celui-ci fut appaiſé par le Pape ; & la Comteſſe, appréhendant qu'il n'en coutât la vie à ſa fille, à qui on avoit de quoi faire le procès comme à une adultère, acquieſça. Le Roi trois mois après épouſa à Troyes en Champagne la Princeſſe Marie, fille du feu Empereur Henri de Luxembourg, & de Marguerite de Brabant, & ſœur de Jean Roi de Bohême. *Il l'obtient, & le Pape lui permet d'épouſer une autre femme.* Villani l. 9 c. 171. Rainald. ex Epiſt. Secret. Joan. Papæ. *Il épouſe la fille du défunt Empereur.*

Le Pape fut bien aiſe d'avoir cette occaſion de contenter le Roi, dont il eſpéroit du ſecours, plus que d'aucun des autres Rois de l'Europe, pour la Chrétienté d'Aſie, qui étoit en plus grand danger que jamais, de ſuccomber entièrement ſous les efforts des Infidèles. Il ne s'agiſſoit plus guères de la Terre-Sainte, entièrement ſubjuguée par les Mahométans ; mais de l'Arménie, qui s'étoit ſoutenue juſqu'alors contre ces Infidèles, par l'alliance qu'elle avoit toujours entretenue avec les Tartares : mais le Soudan de Babylone aïant gagné les Tartares à ſon parti, Léon Roi d'Arménie ſe trouvoit accablé de toutes parts. Il eut recours au Pape, qui écrivit

une

1323. une Lettre circulaire à tous les Peuples & Princes Chrétiens, pour les animer à ne pas laiſſer périr ce reſte de Chrétienté dans l'Orient ; mais il preſſa le Roi plus que tous les autres de ſe ſouvenir qu'il avoit pris la Croix, & qu'il étoit tems de faire paroître ſon zèle pour la Religion.

Ibid. Le Roi étoit fort porté à entreprendre une Croiſade, & il envoya au Pape des Ambaſſadeurs, afin de dreſſer avec lui le projet de cette expédition, de convenir du nombre de Soldats dont l'Armée ſeroit compoſée, des fonds pour l'entretenir, du tems & du lieu de l'embarquement, & pendant combien de mois & d'années les Croiſés ſeroient obligés de ſervir au-delà de la mer. Mais tout cela n'aboutit à rien. Les différends pour la ſucceſſion du Comté de Flandres, & les brouilleries qui ſurvinrent entre la France & l'Angleterre, ne permirent pas au Roi de donner toute l'attention néceſſaire à l'exécution d'un pareil deſſein. Il y avoit déja longtems que la ſituation des affaires de l'Europe, & les intérêts des Princes rendoient ces entrepriſes de plus en plus impoſſibles.

Pour ce qui regardoit la ſucceſſion de Flandres, j'ai dit que Louis Comte de Nevers & de Rétel, fils de Robert Comte de Flandres, avoit marié ſon fils Louis avec Marguerite de France fille de Philippe le Long. Une des conditions du Traité étoit, que quand même le Comte de Nevers mourroit avant Robert ſon père, Louis hériteroit du Comté de Flandres. Robert de Caſſel, frère du Comte de Nevers, & oncle de Louis, bien que ce Traité lui ôtât toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir ſur le Comté de Flandres, y avoit ſouſcrit, parce qu'on lui avoit aſſuré d'ailleurs des terres & des biens aſſez conſidérables. Mais le Comte de Nevers étant mort, & le vieux Comte de Flandres ſon père ne lui aiant guères ſurvécu que deux mois, Robert ne voulut plus s'en tenir au Traité, & penſa à s'emparer du Comté de Flandres, au préjudice de

Louis

Louis son neveu. Il vint trouver le Roi à Paris, & le sollicita fortement de prendre son parti. 1323.

Louis cependant fondé sur le Traité & sur l'alliance qu'il avoit avec le Roi, dont il avoit épousé la nièce, se fit rendre hommage par les Seigneurs de Flandres; & Robert de Cassel ne put rien gagner sur l'esprit du Roi; qui fit justice à Louis, après qu'il l'eût châtié, pour avoir osé recevoir les hommages des Seigneurs de Flandres, avant que de lui avoir rendu le sien: car lui aiant ordonné de venir à Paris, où il se rendit aussi-tôt, il le fit mettre en arrêt dans le Château du Louvre; mais il fut relâché quelques jours après, & reçu à faire hommage pour le Comté de Flandres & pour les Comtés de Nevers & de Rétel. Etant de retour en son Comté, il fut sur le point d'entrer en guerre avec Guillaume Comte de Hainaut & de Hollande; mais le Roi les accommoda par un Traité qu'ils signérent à Paris, dont le plus considérable article fut, que le Comte de Flandres céderoit au Comte de Hainaut toutes ses prétentions sur les Iles de Zélande, & que le Comte de Hainaut abandonneroit tout le droit qu'il prétendoit avoir sur Alost, sur le pays de Vaes, sur Gerardmont, & sur quelques autre territoires de Flandres.

Il reçoit l'hommage du Comte de Flandres. Meyerus.

Oudergheest. fol. 246.

Le Roi, après avoir réglé cette affaire, fit un voyage à Toulouse. Le retour fut malheureux. Il avoit mené avec lui la Reine qui étoit grosse. La fatigue la fit accoucher avant le terme à Issoudun, d'un garçon qui mourut presque aussi-tôt après sa naissance. Ce fut un très grand sujet de douleur pour le Roi, qui perdoit par cette mort ce qu'il avoit le plus ardemment desiré, d'avoir un fils qui succédât à la Couronne. La Reine mourut elle-même l'année suivante; & ce Prince en troisièmes noces épousa sa cousine-germaine Jeanne d'Evreux, fille de Louis de France Comte d'Evreux son oncle. Ce fut dans l'intervalle de cette mort & de ce mariage, que la guerre com-

1324.

Mort de la Reine. Continuat. Nangii.

Le Roi épouse une troisième femme.

commença entre la France & l'Angleterre à l'occaſion que je vais dire.

1324.

Il a guerre avec le Roi d'Angleterre, & pourquoi. Du Cheſne Hiſtoire d'Angleterre. Continuat. Nangii.

Hugues Seigneur de Montpéſat, Sujet du Roi d'Angleterre en Guienne, avoit bâti un Château dans une Terre, qu'il prétendoit être du domaine d'Angleterre, mais que le Roi de France ſoutenoit être dans le ſien. De-là vint un Procès, qui fut jugé au Parlement de Paris. Le Roi le gagna; & il fut déclaré que la Terre & le Château étoient du domaine de France. Auſſitôt celui qui commandoit pour le Roi en ces quartiers-là, envoya des Soldats qui ſe ſaiſirent du Château. Le Seigneur de Montpéſat fort chagrin de l'arrêt & de la ſaiſie, fit mettre ſes Vaſſaux ſous les armes, & accompagné du Sénéchal du Roi d'Angleterre qui lui amena d'autres Troupes, vint aſſiéger le Château, & l'emporta. La plupart des François qui s'y trouvérent, furent paſſés au fil de l'épée; & on aſſura même qu'on avoit fait pendre quelques-uns des Officiers qui y avoient été pris.

Le Roi, qu'une telle inſulte devoit naturellement porter à la vengeance, fit paroître beaucoup de modération en cette rencontre; & avant que d'en venir à aucune voie de fait, envoya faire ſes plaintes au Roi d'Angleterre, & lui demanda ſatisfaction. Le Roi d'Angleterre fit paſſer auſſi-tôt en France Edmond Comte de Kent ſon frère avec quelques Seigneurs, & leur donna un plein pouvoir de convenir avec le Roi de la manière dont on lui feroit ſatisfaction. Le Roi leur déclara qu'il falloit prémièrement remettre le Château entre les mains de ſes Officiers: & en ſecond lieu lui livrer le Sénéchal de Gaſcogne, le Seigneur de Montpéſat, & quelques autres qui avoient eu le plus de part à cette violence.

Les Députés d'Angleterre firent ſemblant d'acquieſcer à la volonté du Roi, dans l'eſpérance apparemment que cette complaiſance l'adouciroit,

roit, & qu'il ſe contenteroit de la reſtitution du Château, ſans exiger qu'on lui amenât le Sénéchal & le Seigneur de Montpéſat. Mais leur attente fut trompée, & le Roi fit partir avec eux le Chevalier Jean d'Arrablai, pour aller en Guienne faire exécuter les articles dont on étoit convenu. 1324.

Les Anglois ſavoient bien que ce n'étoit pas là l'intention du Roi leur maitre : c'eſt pourquoi quand ils furent arrivés en Guienne, ils tirérent l'affaire en longueur, ſous divers prétextes. Le Seigneur d'Arrablai fut averti qu'ils rempliſſoient ſecrettement leurs Places de munitions de guerre ; & qu'au-lieu de penſer à ſatisfaire le Roi, ils ſe mettoient en état de ſe défendre en cas qu'il les attaquât. Il en donna avis au Roi, qui réſolut ſur le champ de ſe faire juſtice lui-même, puiſqu'on refuſoit de la lui rendre.

Il aſſemble ſon Armée & la fait marcher en Guienne.

Il aſſembla ſon Armée, dont il donna le commandement au Comte de Valois. Ce Prince partit pour ſe rendre en Guienne accompagné de ſes deux fils, Philippe & Charles, de Robert d'Artois Comte de Beaumont-le-Roger, & de Matthieu de Trie Maréchal de France. Si-tôt que le Prince fut arrivé, il fit ſommer toutes les Villes de Gaſcogne & de Guienne de ſe rendre, d'autant que le Roi d'Angleterre avoit négligé d'en faire hommage depuis que le Roi étoit parvenu à la Couronne.

Invent. des Chartres, T. 1. Valois 2. not. 51. Du Tillet Recueil des Traités entre la France & l'Angleterre.

Le Comte de Valois qui la commandoit ſoumet toute

La plupart des Villes aiant refuſé d'obéir, le Comte de Valois entra avec ſon Armée dans le pays. Preſque tout ſe ſoumit à la vue des Troupes. Le Comte de Valois fit raſer le Château de Montpéſat, dont le Seigneur mourut de chagrin d'avoir attiré ſur lui cette tempête : & au commencement de Septembre, tout le pays fut réduit à l'obéiſſance du Roi, excepté Bourdeaux, Baionne, Saint Sever, & la Réole. Le Comte ſe préſenta devant cette dernière Place, où le Comte Edmond s'étoit jetté. Ce Comte fit une ſortie où beaucoup de François furent tués, & de

de ce nombre furent le Seigneur de Florentin & quelques autres Chevaliers. Le Comte de Valois en forma le ſiège, & le pouſſa ſi vivement, que la Place fut obligée de capituler le lendemain de ſaint Matthieu.

1324. cette Province.

Trêve entre les deux Rois.

Les articles de la capitulation furent, que la Ville ſeroit rendue au Comte de Valois; qu'il ſeroit permis aux Habitans, qui ne voudroient pas y reſter, d'en ſortir avec leurs meubles; que ceux qui y demeureroient, feroient ſerment de fidélité au Roi de France. Qu'il y auroit une trêve juſqu'à l'Octave de Pâques. Que chacun garderoit les Places dont il étoit en poſſeſſion. Que ſi les Villes & Châteaux de Puiſmirol & de Péna vouloient ſe rendre au Comte de Valois, il pourroit les recevoir, & qu'en cas qu'ils ne le vouluſſent pas, les Anglois ne pourroient y faire entrer ni vivres, ni munitions; qu'à cela près, on ne feroit aucune entrepriſe ni de part ni d'autre; que s'il s'en faiſoit quelqu'une de la part des Anglois, les Gentilshommes qui étoient actuellement dans la Réole ſeroient obligés de ſe déclarer contre le Roi d'Angleterre: & pour aſſurance de ces conventions le Comte Edmond donna quatre Chevaliers Anglois en ôtage.

Mort du Comte de Valois.

Ce Comte eut permiſſion de paſſer en Angleterre, pour propoſer à Edouard de venir à la Cour des Pairs de France avant la fin de la trêve, tant pour rendre ſon hommage au Roi, que pour y expoſer ſes droits & ſes griefs. Le Comte Edmond s'obligea de plus à faire notifier au Roi de France, au plus tard à Noel, ſi le Roi d'Angleterre auroit ratifié le préſent Traité. Le Comte de Valois enſuite de cette glorieuſe Campagne congédia ſon Armée, & revint à la Cour, où il mourut quelque tems après avec les remords de conſcience, dont j'ai déja parlé, touchant la mort d'Enguerrand de Marigni.

La trêve eſt ſuivie de la paix.

Au mois de Mars ſuivant, la trêve fut prolongée juſqu'à la quinzaine d'après la Pentecôte, & depuis encore juſqu'à un mois après la ſaint Jean par

par un Traité fait à Fontainebleau. Ces prolongations de trêve marquoient l'envie qu'on avoit de part & d'autre de faire la paix : & en effet, elle fut conclue trois jours après le Traité de trêve, en préſence d'Iſabelle de France, Reine d'Angleterre, qui étoit venue à Paris avec les Ambaſſadeurs. Mais cette paix n'étoit pas l'unique but de ſon voyage ; elle en avoit d'autres motifs ſecrets. Pour bien entendre cette intrigue, qui eut d'étranges ſuites, il faut ſavoir quelle étoit pour lors la ſituation des affaires & de la Cour d'Angleterre.

1325. Léibnitz cod. diplomat. p. 108. Du Tillet loc. cit. Mſſ. de Brienne vol. 2.

Situation des affaires d'Angleterre.

Edouard II. Prince d'un fort petit génie, incapable de gouverner par lui-même, ſe livra toujours à quelque favori, qui s'emparoit de ſon eſprit. Il étoit conſtant dans l'attachement qu'il avoit une fois pris : qualité qui n'auroit pas été blâmable en lui, s'il avoit eu aſſez de diſcernement pour faire un bon choix.

Après la funeſte mort de Gaveſton, auquel il s'attacha d'abord, & dont j'ai parlé en paſſant dans l'Hiſtoire du règne de Philippe le Bel, les deux Hugues Spenſers père & fils devinrent tout-puiſſans ſur ſon eſprit & dans l'Etat. Le père étoit un vieillard, homme de probité, ſage, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans la guerre; mais le fils, très différent du père, n'avoit rien de digne du poſte qu'il occupoit, que l'eſprit & la bonne mine, étant d'ailleurs d'une fierté intolérable, d'une ambition démeſurée, d'une avarice inſatiable, & d'une vie très débordée. Le Roi le haïſſoit, & n'avoit jamais pu le ſouffrir; & ce fut pour cela même, que les Seigneurs & les Prélats d'Angleterre obligérent ce Prince de le faire ſon Chambellan à la place de Gaveſton, afin qu'il occupât le poſte du favori ſans l'être : mais il s'inſinua bientôt par ſon adreſſe très avant dans les bonnes graces d'Edouard, & s'empara de toute la faveur & de toute l'autorité, & n'en fit part qu'à ſon père. Par malheur, dans le Gouvernement de l'Etat, les vices du fils l'em-

1325. l'emportérent ſur les vertus du père, qui, de peur de ſe perdre avec lui, ſe vit engagé non ſeulement à diſſimuler, mais encore à ſoutenir ſes emportemens.

Tyrannie des Spenſers Miniſtres de cette Cour.

Devenus par leur puiſſance l'objet de la jalouſie des Grands du Royaume, ils s'appliquérent à les tenir bas; & pour éviter le ſort de Gaveſton leur prédéceſſeur, qui avoit péri par la faction de ces Seigneurs, ils réſolurent de faire un exemple inſigne ſur les prémiers qui cabaleroient. Le malheur tomba ſur Thomas Comte de Lancaſtre & ſur vingt & un autres des plus qualifiés de la Nobleſſe, qui aiant été pris les armes à la main contre le Roi, ſelon quelques Hiſtoriens, & ſelon d'autres, arrêtés durant l'aſſemblée d'un Parlement, furent condamnés à la mort & exécutés.

Walſingam. Froiſſard.

Cette exécution rendit les Spenſers redoutables: mais elle les mit en exécration à la Cour, & dans tout le Royaume. La ſommation que le Roi Charles le Bel, quelque tems après ſon avénement à la Couronne, fit à Edouard de venir rendre ſon hommage, donna lieu d'eſpérer aux ennemis des deux Miniſtres, de trouver le moyen de ſe venger d'eux pendant l'abſence du Prince. Mais ceux-ci s'oppoſérent à ce voyage; & après avoir taché en-vain d'empêcher les Envoyés de France de ſignifier leurs ordres à Edouard, ils lui firent quitter la réſolution qu'il avoit priſe, de paſſer en France. Ce fut ce refus, qui autoriſa le Roi de France à confiſquer la Guienne, après que les deux Rois ſe furent brouillés enſemble à l'occaſion que j'ai dite.

Walſingam.

Nonobſtant le grand crédit des Spenſers, la Reine Iſabelle avoit toujours beaucoup d'aſcendant ſur le Roi ſon mari. Ils en conçurent de la défiance, & vinrent à bout de la mettre mal dans ſon eſprit au ſujet de la guerre de France. Ils perſuadérent au Roi qu'il n'étoit pas à propos que durant la guerre cette Princeſſe eût à ſa diſpoſition des Terres & des Châteaux, comme elle

le en avoit selon la coutume de ce tems-là ; car alors les Reines, non seulement en Angleterre, mais encore en France, avoient leur Domaine particulier, dont elles jouïssoient, & qui servoient à leur dépense, & à l'entretien de leur maison. Le Roi, à la persuasion de ses Ministres, se saisit des Terres de la Reine, & l'obligea à se contenter d'une pension qu'il lui assigna. On lui ôta tous les François qu'elle avoit à son service, & on les obligea de repasser en France. On saisit pareillement tous les biens & tous les bénéfices des autres François qui étoient établis en Angleterre, & ils furent réduits à de grandes extrémités. 1325.

On ne laissoit pas cependant de parler de paix entre les deux Couronnes. Le Pape avoit envoyé pour cela en Angleterre l'Archevêque de Vienne & l'Evêque d'Orange, qui engagérent le Parlement assemblé à Londres à faire passer à la Cour de France les Evêques de Vincester & de Norwich, & Jean de Bretagne Comte de Richemont, pour traiter avec le Roi. L'Evêque de Norwich repassa peu de tems après avec un projet de paix. On délibéra sur ce projet dans le Parlement, & il fut résolu qu'on prieroit la Reine de se charger elle-même de la négociation. Ibid.

La Reine d'Angleterre qui les haïssoit passe en France, & pourquoi.

Chacun eut ses motifs pour proposer le voyage de la Reine. Les deux Spensers l'aimoient mieux en France qu'en Angleterre, où ils la redoutoient toujours. La faction opposée aux Ministres souhaitoit aussi ce voyage, dans l'espérance que cette Princesse, irritée contre eux, pourroit engager le Roi de France, son frère, à appuyer leurs ennemis en la soutenant elle-même. A en juger par les suites que son séjour eut en France, & par les prémières démarches qu'elle y fit, on ne peut douter qu'elle-même n'eût aussi ces vues. Elle y passa donc avec peu de suite, n'aiant avec elle que Jean Cromwel & quatre autres Chevaliers Anglois, qui faisoient presque toute sa Cour.

1325. Froiſſard. l. 1. c. 6.

La paix ne fut pas la prémière choſe dont elle parla au Roi ſon frère. Elle commença par lui faire ſes plaintes de la tyrannie des Miniſtres d'Angleterre, des mauvais traitemens qu'elle en avoit reçus, de la perſécution qu'on y faiſoit aux François, tant Laïques qu'Eccléſiaſtiques; elle le conjura de ne la point abandonner dans ſon malheur, & de l'aider à ſecouer l'indigne joug des deux Spenſers, qu'elle & toute la Nobleſſe d'Angleterre ne pouvoient plus ſupporter.

Le Roi tâcha de la conſoler: mais il lui dit, que dans les conjonctures préſentes, il ne pouvoit pas avec honneur prendre de tels prétextes pour ſujet d'une nouvelle rupture avec le Roi d'Angleterre; qu'il avoit donné ſa parole au Pape pour la paix; que la négociation étoit fort avancée; que tout le monde étant perſuadé qu'elle-même étoit venue pour la conclure, & que le Roi ſon mari l'avoit chargée de ſes intérêts, il ſeroit également ſurprenant & honteux pour elle, qu'on ſût qu'elle n'étoit venue en France que pour les trahir. Qu'au reſte, pour lui il ne lui manqueroit pas dans le beſoin; qu'il l'aſſuroit que dès que la paix ſeroit faite, toute ſon Epargne ſeroit en ſa diſpoſition; qu'avec de l'argent on venoit à bout de tout; & que par ce moyen il la ſecourroit plus utilement, que par un éclat, qui ſeroit peut-être inutile, & qui ne convenoit ni à l'un, ni à l'autre.

La Reine d'Angleterre n'inſiſta pas davantage, aſſez contente des eſpérances que le Roi lui donnoit; & l'on commença à travailler tout de bon à la paix.

Teneur du Traité conclu entre les deux Rois.

Les négociations durérent encore quelque tems, malgré l'application des deux Evêques, qui y agiſſoient au nom du Pape. Le Roi demandoit qu'Edouard reconnût que la ſaiſie qu'on avoit faite de la Guienne, étoit juſte, & qu'il avoit eu droit de la faire. Edouard n'en vouloit point convenir, & prétendoit que le Roi la lui rendît, comme l'aiant injuſtement enlevée: mais enfin le

le dernier jour de Mai de l'an 1325, le Traité fut fait à Paris, ainſi que je l'ai dit, & conçu à peu près en cette forme, ſelon les intentions du Roi. Que faute au Roi d'Angleterre d'avoir rendu ſon hommage, quand même il n'y auroit eu autre forfaiture, la ſaiſie de la Guienne étoit juſte; que le Conſeil du Roi d'Angleterre ne la pouvoit contredire, qu'elle ſubſiſteroit, & que ce que le Roi avoit ſaiſi de la Guienne demeureroit en ſa main, pour le gouverner & y mettre des Officiers en ſon nom; qu'il y nommeroit un Sénéchal, tel cependant qu'il ne ſeroit point ſuſpect au Roi d'Angleterre. Que ce Sénéchal n'auroit point droit de changer les Capitaines ou Commandans des Fortereſſes, dont le Roi d'Angleterre étoit demeuré en poſſeſſion; que hormis les garniſons, toutes les Troupes des deux partis ſortiroient du pays. Qu'à la mi-Août prochaine les deux Rois ſe trouveroient à Beauvais; que ſi Edouard offroit ſon hommage, le Roi le recevroit, ſans préjudice du droit qu'il prétendoit ſur ce qu'il tenoit déja en Guienne. Qu'après l'hommage fait, le Roi, en conſidération de la Reine ſa ſœur, rendroit ce qu'il avoit ſaiſi au Roi d'Angleterre. Que pour les fraix faits à l'occaſion de ce différend & des autres difficultés, la Cour des Pairs de France en ſeroit Juge; & qu'après la publication de la paix, les priſonniers ſeroient rendus de part & d'autre. 1325. Leibnitz cod. diplomat. p. 109.

Ce Traité aiant été envoyé en Angleterre, fut aſſez agréé. Il n'y eut que l'article de l'hommage qu'Edouard devoit rendre en perſonne, qui fit de la difficulté. La Reine lui écrivit ſi fortement là-deſſus, qu'il s'y détermina: mais les deux Spenſers, qui ne ſe croyoient pas en ſureté ſi le Roi s'éloignoit, s'y oppoſérent. Comme cet article étoit eſſentiel, il falloit rompre, ou l'accorder. Il y eut divers pourparlers là-deſſus. L'on s'en tint à l'expédient que ſuggérérent les deux Miniſtres, qui fut, qu'Edouard céderoit la Guienne & le Ponthieu à Edouard Prince de Gal- Continuat. Nangii & Walſingam.

les ſon fils : & que ce jeune Prince, qui devenoit par-là feudataire du Roi de France à la place de ſon père, iroit en perſonne rendre l'hommage pour ces deux Fiefs, & prêter le ſerment de fidélité. Le Roi d'Angleterre voulut qu'on ajoutât deux conditions à cet article. La prémière, que ſi ſon fils mouroit avant lui, ces deux Fiefs lui reviendroient. La ſeconde, que le Roi de France ne nommeroit point de Tuteur, ni de Curateur au Prince de Galles pour l'adminiſtration de la Guienne & du Ponthieu, & ne ſeroit point maitre de le marier à qui il voudroit. Le Roi, qui vouloit la paix, conſentit à ces deux points, qu'il auroit pu diſputer à cauſe de ſa qualité de Souverain qu'il acquéroit ſur le Prince de Galles. Les choſes étant ainſi arrêtées, le Prince de Galles paſſa en France, accompagné de l'Evêque d'Oxford, & avec un équipage conforme à ſa naiſſance. Il fit ſon hommage au Roi ſon oncle, & fut régalé de magnifiques préſens, qui avoient été deſtinés à ſon père. 1325.

La Reine d'Angleterre refuſe de retourner auprès du Roi ſon époux.

La Paix aiant été publiée, & le commerce rétabli entre les deux Nations, Edouard crut qu'un plus long ſéjour de la Reine ſa femme & du Prince de Galles à la Cour de France étoit inutile, & leur envoya ordre de revenir en Angleterre. La Reine différa tant qu'elle put : mais enfin ſe voyant preſſée, elle écrivit au Roi, qu'elle ne croyoit pas pouvoir retourner en ſureté, tandis que les deux Spenſers ſes ennemis déclarés ſeroient à la tête du Conſeil. C'étoit-là en effet une des raiſons qu'elle avoit de demeurer en France ; mais elle en avoit une autre qu'elle ne diſoit pas, & qui n'étoit pas ignorée de bien des gens : c'étoit un peu trop d'attachement qu'elle avoit pour Roger de Mortemer Seigneur Anglois, qui s'étant échappé de la Tour de Londres, où il avoit été renfermé après le dernier ſoulèvement d'Angleterre, s'étoit ſauvé en France.

Walſingam.

Edouard

Edouard encore plus ſenſible à ce motif du refus de la Reine, qu'au refus même, lui envoya de nouveaux ordres plus preſſans que les prémiers. Elle n'y eut nul égard, non plus que le Prince de Galles, à qui elle avoit inſpiré une grande haine contre les Spenſers. L'Evêque d'Exceſter fit en-vain tous ſes efforts pour leur perſuader d'obéir; il ne put rien gagner ſur leur eſprit: & c'eſt ce qui le détermina à partir ſecrettement de la Cour de France, & à repaſſer en Angleterre, pour ne paroître pas complice de leur deſobéiſſance. 1325.

Le Roi de France laiſſa ſur cela toute liberté à la Reine d'Angleterre ſa ſœur. Il lui promit que rien ne lui manqueroit tandis qu'elle ſeroit à ſa Cour: ſur quoi elle renvoya la plupart de ſes gens en Angleterre, & ne retint auprès d'elle & du Prince de Galles, que des gens de confiance, du nombre deſquels étoit Edmond Comte de Kent frère du Roi d'Angleterre, auſſi mécontent qu'elle du Gouvernement. Continuat. Nangii.

Le Roi d'Angleterre animé par ſes Miniſtres entra en une extrême colère contre la Reine & contre ſon fils; juſques-là qu'il fit publier une proclamation dans Londres, par laquelle il déclara l'un & l'autre ennemis de l'Etat, avec tous ceux qui leur adhéroient. Cette diviſion de la Famille Royale ne manqua pas de réveiller les eſprits ſéditieux, dont pluſieurs paſſoient tous les jours en France, pour aller offrir leurs ſervices à la Reine. De ſorte qu'Edouard, pour empêcher cette déſertion, & le commerce des fugitifs avec les autres brouillons reſtés dans le Royaume, fit fermer tous les Ports d'Angleterre. Walſingam.

Alors les hoſtilités recommencérent entre les deux Nations. Le Roi d'Angleterre, qui regarda la permiſſion que le Roi donnoit à la Reine de demeurer en France, comme une infraction de la paix, envoya ordre aux Commandans de ſa Flotte de courir ſur tous les Vaiſſaux François, & *Les hoſtilités recommencent entre les deux Nations à cette*

& ſix-vingts Navires appartenans aux Marchands
1325. des Ports de Normandie furent enlevés.
Occaſion. Olivier Ingham, que le Prince de Galles avoit
Ibid. fait Commandant de Guienne, avec l'agrément du Roi ſon père, gagné par les Spenſers, ſe révolta, ſe jetta ſur les Terres de France, & s'empara de la Ville de Xaintes. Le Roi fut obligé d'envoyer une Armée de ce côté-là, où la guerre ſe ralluma plus vivement que jamais. L'Archevêque de Vienne & l'Evêque d'Orange voyant avec douleur rompre une paix qui étoit leur ouvrage, paſſérent en Angleterre, pour empêcher les ſuites de ces nouvelles brouilleries, & pour réconcilier la Reine avec ſon mari; mais ils ne purent réuſſir. Les choſes s'aigrirent de plus en plus par une fauſſe nouvelle qui vint juſqu'au Roi, qu'on avoit fait main-baſſe en Angleterre par ordre d'Edouard ſur tous les François qui s'y étoient trouvés, qu'on les avoit fait tous paſſer au fil de l'épée, & qu'on avoit confiſqué tous leurs biens. Le Roi, ſans attendre un plus grand éclairciſſement, qu'il étoit difficile d'avoir, parce que les Ports d'Angleterre étoient fermés, fit arrêter tous les Anglois qui ſe trouvérent en France, & fit ſaiſir tous leurs biens: mais la nouvelle du maſſacre d'Angleterre s'étant trouvée fauſſe, il les fit relâcher.

Cependant les Miniſtres d'Angleterre, inquiets de l'appui que le Roi de France donnoit à la Reine, & inſtruits de divers complots & du commerce que cette Princeſſe entretenoit avec pluſieurs Seigneurs, malgré les précautions qu'on prenoit pour l'empêcher, mettoient tout en œuvre pour la contraindre de revenir. Ils répandirent à Rome, à la Cour de France, & dans le Conſeil du Roi, une infinité d'argent. Le Roi d'Angleterre écrivit au Pape & aux Cardinaux des Lettres très preſſantes, leur repréſentant l'injuſtice qu'on lui faiſoit de retenir ſa femme & ſon fils en France malgré lui, lui aſſurant que les ſoupçons qu'on avoit inſpirés à la Reine étoient

Froiſſard. l. 1. c. 7.

ſans

ſans fondement; qu'elle ſeroit en Angleterre non ſeulement en ſureté, mais encore en liberté, & avec tout l'honneur qui étoit dû à ſon rang & à ſon ſang; & que ſi on ne lui rendoit pas la juſtice qu'il demandoit, la guerre qui avoit déja recommencé ſeroit éternelle. 1325.

Le Pape, qui avoit extrêmement à cœur la paix entre les deux Couronnes, & qui d'ailleurs ne pouvoit guères diſconvenir de la juſtice des demandes du Roi d'Angleterre, écrivit au Roi de France, pour le preſſer d'obliger la Reine à retourner avec le Roi ſon mari; & lui fit dire par l'Evêque de Xaintes, porteur de ſa Lettre, que ſi cette Princeſſe ne partoit au-plutôt, il ne pourroit pas ſe diſpenſer d'employer pour un tel ſujet les Cenſures de l'Egliſe.

Ces Lettres ébranlérent le Roi. Son Conſeil, gagné par les préſens des Spenſers, fut d'avis qu'il falloit avoir égard aux inſtances du Pape. Enfin on pria la Reine de ſe diſpoſer à partir au-plutôt avec le Prince de Galles. Cette Princeſſe vit bientôt ſa Cour déſerte, au-lieu qu'auparavant il y avoit une foule de Seigneurs & de Gentilshommes qui lui offroient avec empreſſement leurs ſervices. Le ſeul Robert d'Artois lui jura un éternel attachement, quoiqu'il n'oſât plus guères la voir qu'en ſecret. *La Reine eſt priée de ſortir de France.*

Ce qui chagrinoit cette Princeſſe, n'étoit pas ſon retour en Angleterre, où elle avoit toujours été bien réſolue de retourner; mais c'étoit la précipitation de ſon départ. La partie n'étoit pas encore bien liée avec les Seigneurs Anglois de ſa faction, qui ne l'attendoient pas ſi tôt, & que ce contretems étoit capable de déconcerter.

Robert d'Artois, qui avoit grand ſoin de s'inſtruire de tout ce qui ſe paſſoit au Conſeil, vint la trouver fort avant dans la nuit, & lui dit, qu'il falloit ſe hâter de quitter la Cour, & qu'on avoit délibéré dans le Conſeil, ſi on ne l'arrêteroit pas avec le Prince de Galles, le Comte de

Kent, & le Seigneur de Mortemer, pour les
1325. conduire au Roi d'Angleterre; qu'il falloit incessamment prendre le chemin de la mer, comme pour s'embarquer à Boulogne, ou à Calais; qu'alors il ne tiendroit qu'à elle de gagner le Hainaut, où elle pourroit se retirer chez Guillaume Comte de Hainaut & de Hollande, à qui elle pouvoit se fier, comme à un Prince dont il connoissoit la droiture & la générosité. La Reine suivit ce conseil: elle partit, & dès qu'elle fut sur la frontière, elle se détourna du chemin, vint dans le Cambresis, qui n'étoit plus des Terres de France, & alla descendre chez le Sire d'Ambricourt, d'où elle donna avis de son arrivée au Comte de Hainaut, qui étoit à Valenciennes.

Elle se retire chez le Comte de Hainaut.

Ce Comte l'envoya aussi-tôt saluer par Jean son frère, qui l'assura du desir qu'il avoit de la servir, & s'engagea dès cette prémière visite à l'accompagner lui-même en Angleterre. Il la conduisit de là à Valenciennes, où elle fut très bien reçue du Comte de Hainaut.

La Reine, pour engager le Comte dans ses intérêts, lui proposa le mariage du Prince de Galles avec une de ses filles. L'offre fut acceptée avec joie, & on fiança dès-lors ce jeune Prince avec Philippe la seconde des filles du Comte, qui étoit celle qui lui agréoit le plus. Alors la Reine fit au Comte ouverture de ses desseins, l'assura du gros parti qu'elle avoit en Angleterre, & que pourvu qu'il la secondât de quelques Troupes, elle y seroit bientôt la maitresse.

Walsingam.

Dès ce moment, le Comte de Hainaut donna ses ordres pour équiper des Vaisseaux: beaucoup de Chevaliers s'offrirent à être du voyage; & elle s'embarqua quelques jours après à Dordrect, escortée de près de trois mille hommes. Une tempête dont elle fut accueillie, l'écarta fort loin du lieu où elle avoit résolu de prendre terre: & ce fut un grand bonheur pour elle; car le Roi d'Angleterre aiant sû qu'elle y devoit débarquer, y avoit envoyé des Troupes pour l'enlever.

Le

Le vent la conduiſit au Port d'Harwich ſur les Terres du Maréchal d'Angleterre, qui étoit du nombre de ſes partiſans, & qui vint la recevoir accompagné du Comte de Leyceſtre, de quantité d'autres Seigneurs & Chevaliers, des Evêques de Lincolne, d'Herford, de Dublin, d'Eli, & de pluſieurs autres Prélats. L'Archevêque de Cantorbéri lui envoya de l'argent pour ſoudoyer ſes Troupes, qui croiſſoient toujours; & après avoir ſéjourné quelques jours auprès de S. Edmond, & s'être aſſurée pendant ce tems-là de la bonne volonté de divers Seigneurs du Royaume, elle marcha à la tête de ſon Armée, où une infinité de Nobleſſe arrivoit de toutes parts. 1325.

Elle retourne en Angleterre à la tête d'une Armée.

Le Roi apprit ces nouvelles à Londres. Il eut peine à les croire d'abord; mais n'en pouvant plus douter, il aſſembla les Bourgeois, & leur demanda, s'ils n'étoient pas prêts à prendre les armes pour ſon ſervice & pour la ſureté de ſa perſonne. Ils répondirent qu'ils conſerveroient pour le Roi, pour la Reine, pour le Prince de Galles héritier de la Couronne, le reſpect & l'affection qu'ils avoient toujours eue pour la Famille Royale; qu'ils fermeroient les portes de leur Ville aux Troupes étrangères, s'il s'en préſentoit quelques-unes pour y entrer: mais que pour marcher en campagne, ils ne le feroient pas; qu'un de leurs privilèges étoit de n'être point obligés de ſervir hors de leurs murailles, que durant un jour, à condition d'y rentrer avant le Soleil couché.

Cette réponſe des Bourgeois de la Capitale fit comprendre au Roi le danger où il étoit. Il ſe ſaiſit de la Tour de Londres, & y mit Jean ſon ſecond fils avec la femme du jeune Spenſer. Enſuite il partit, & marcha à l'Oueſt d'Angleterre, où il avoit plus de Nobleſſe à ſa dévotion, pour y aſſembler une Armée qu'il pût oppoſer à celle de la Reine. Avant que de partir, il fit faire une Proclamation contre les Rebelles, avec défenſe de leur fournir des vivres, & aucun autre

Le Roi ſort de Londres, plutôt que de livrer ſes Miniſtres à qui la Reine en vouloit.

secours, ordonnant qu'on leur courût sus, sans
1325. néanmoins rien attenter contre la Reine, le Prince de Galles, & le Comte de Kent, sinon pour les prendre. Il mit aussi à prix la tête de Roger de Mortemer.

La Reine de son côté fit une autre Proclamation, par laquelle elle défendoit toute sorte de violence contre ses Sujets, excepté contre les deux Spensers, contre Robert de Baldok Chancelier d'Angleterre, & contre tous ceux qui entreprendroient de les soutenir.

Le Roi ne fut pas plutôt sorti de Londres, que la populace prit les armes en faveur de la Reine, & contraignit les principaux Bourgeois & le Maire de la Ville à suivre le même parti. Il en coûta la vie à l'Evêque d'Exceſter, qui étoit de celui du Roi, & à plusieurs autres. La Tour de Londres fut aussi surprise, & tous les prisonniers mis en liberté, dont plusieurs vinrent joindre la Reine.

Cette Princesse poursuivoit toujours le Roi, & le ferroit de fort près. Il avoit jetté des Troupes dans Bristol, sous le commandement de Spenser le père. La Reine mit le siége devant cette Ville, qui après quelques jours lui fut livrée; & elle fit pendre Spenser avec l'applaudissement de toute l'Armée & de tout le Peuple.

Le Roi se voyant abandonné de tout le monde, monta sur un Vaisseau pour s'enfuir en Irlande avec le jeune Spenser; mais apparemment repoussé par le vent contraire, il rentra en Angleterre, & se cacha dans le pays de Galles.

Le Prince de Galles est proclamé Régent pendant son absence.

Si-tôt qu'on eut eu avis de sa fuite, la Reine affecta d'en paroître fort fâchée. Un ordre fut publié par tout le Royaume, portant que ceux qui auroient connoissance du lieu de sa retraite, ne manquassent pas de l'avertir au-plutôt qu'on souhaitoit le revoir en Angleterre, qu'on n'en vouloit point à sa personne, & qu'il pouvoit revenir prendre le Gouvernement de ses Etats. Comme personne ne répondit pour lui, & qu'on n'eut

n'eut point de ſes nouvelles, les Seigneurs déclarérent le Prince de Galles Régent du Royaume : on lui fit ſerment de fidélité, on établit de nouveaux Officiers, & on fit Chancelier du Royaume l'Evêque de Norwich. 1325.

Cependant la Reine, par ſes Emiſſaires, découvrit où le Roi s'étoit caché. On l'envoya prendre ; il fut amené avec le jeune Spenſer, qui après les plus rudes traitemens, ſubit le même ſupplice que ſon père, & fut pendu à Herford à une potence de cinquante piés de haut. Tel fut le ſort de ces deux malheureux, dont la haute fortune avoit été ſi longtems l'objet de l'envie & de la jalouſie de tous les Grands d'Angleterre.

Le Roi ſon père eſt dépoſé.

Pour ce qui eſt du Roi d'Angleterre, il fut dépoſé à Londres par le conſentement unanime du Parlement, au mois de Janvier de l'an 1327, & le Prince de Galles fut déclaré Roi. La Reine aiant appris cette nouvelle, fit parfaitement le perſonnage d'une perſonne affligée à l'excès. Le Prince de Galles en fit autant de ſon côté, & proteſta qu'il n'accepteroit jamais la Couronne du vivant de ſon père.

Le Parlement députa au Roi pour lui apprendre ſa dépoſition. Les Députés lui conſeillérent en même tems d'y conſentir. Il fallut s'y réſoudre, crainte de pis. Son conſentement aiant été apporté à Londres, la Reine & le Prince de Galles ne ſe montrérent plus ſi difficiles à ſouſcrire à l'Arrêt du Parlement, & le Prince de Galles fut couronné.

Mort funeſte de ce Monarque.

Alors il ne manqua pas d'arriver ce qu'on voit toujours en pareilles conjonctures. Ceux qui ne trouvoient pas leur compte au nouveau Gouvernement, & les partiſans du Prince priſonnier, commencérent à intriguer pour ſon rétabliſſement ſur le Trône ; mais cela ne ſervit qu'à avancer ſa mort, non pas du conſentement du Prince ſon fils, ni de la Reine, mais par la cruauté de deux Seigneurs, qui appréhendoient la révolution. Ils

corrompirent ſon Apoticaire, qui ſous prétexte
1325. de lui donner un remède, inſéra dans la ſeringue un fer tout rouge, qu'il lui enfonça juſques dans les entrailles.

Ainſi mourut cet infortuné Roi, dont on attribua les malheurs au mauvais choix qu'il fit des Miniſtres & des Favoris qu'il approcha de ſa perſonne. Mais l'indocilité des Peuples qu'il avoit à gouverner, y eut grande part. De tout tems il a été difficile aux Rois d'Angleterre de trouver un tempérament de douceur & de ſévérité qui les fît aimer & craindre de leurs Sujets; & pour peu qu'ils s'en ſoient écartés, le défaut ou l'excès leur ont preſque toujours été funeſtes.

On n'eût jamais penſé en France, que le Traité de paix qui y avoit fait paſſer la Reine d'Angleterre, dût avoir de ſi étranges ſuites, & que l'empreſſement du Roi à faire ſortir de ſa Cour ſa propre ſœur, pour faire plaiſir au Roi d'Angleterre, dût aboutir à le faire périr. Je vais reprendre maintenant certaines choſes qui regardoient plus immédiatement la France, & qui ſe paſſérent depuis la rupture avec l'Angleterre, & durant le Traité qui la termina.

Le Pape veut faire rentrer l'Empire dans la Maiſon Royale de France.

La plus conſidérable fut la nouvelle tentative que fit le Pape, pour faire rentrer l'Empire dans la Maiſon Royale de France. J'ai dit en parlant de l'expédition que Philippe Comte du Mans, & fils de Charles Comte de Valois, fit en Italie, que le Pape gardoit une eſpèce de neutralité entre Fridéric d'Autriche & Louis de Bavière, tous deux élus Rois des Romains par une partie des Electeurs; enſorte cependant que dans le fond, il étoit plus porté pour Fridéric d'Autriche, que pour Louis de Bavière. Mais les choſes changérent de ſituation après la bataille de Muldorf, où Louis de Bavière défit Fridéric d'Autriche & le prit priſonnier. Car alors le parti de Fridéric fut entièrement abattu, & la plupart des Princes de l'Empire qui l'avoient ſuivi, ſe ſoumirent

à

à Louis de Bavière, partie d'eux-mêmes, partie par force, & le reconnurent pour Roi des Romains. 1325.

Ce Prince, qui avoit juſqu'alors gardé beaucoup de meſures avec le Pape, ſe mit deſormais peu en peine de le ménager, & fit pluſieurs entrepriſes qui lui déplurent. Le Pape qui n'avoit jamais été affectionné à Louis de Bavière, choqué de la conduite qu'il tenoit à ſon égard, & étant d'ailleurs animé contre lui par Léopold d'Autriche, & par les autres frères de Fridéric, non ſeulement différoit de le reconnoître pour Roi des Romains, mais encore le traverſoit en tout; & comme il le trouvoit de plus en plus moins complaiſant à ſon égard, il réſolut de le dépoſer, ſur ce que ſans la confirmation du S. Siége, il ſe portoit pour Roi des Romains & pour Empereur. Il publia une Bulle, dans laquelle il ſoutenoit, que depuis la tranſlation de l'Empire à Charlemagne, faite par le Pape Léon III, l'élection à l'Empire ne pouvoit avoir lieu, qu'après avoir été approuvée & confirmée par le Pape; & qu'en cas d'interrègne ou d'une double élection, c'étoit au S. Siége à régler les affaires de l'Empire. Sur ce fondement, il défendit à Louis de Bavière de ſe porter pour Empereur ou Roi des Romains, juſqu'à ce qu'il en eût obtenu la permiſſion du S. Siége.

Cette Bulle fut mal reçue de la plupart des Princes d'Allemagne, comme étant injurieuſe à l'Empire; & Louis de Bavière ſe voyant ainſi ſoutenu, proteſta contre: ſur quoi le Pape le déclara Hérétique, & fauteur d'Hérétiques, l'excommunia comme tel, & chargea Léopold d'Autriche frère de Fridéric, d'aſſembler les Princes d'Allemagne de ſon parti, & de ſoutenir ſa Bulle contre Louis de Bavière.

L'Archevêque de Maience, quoiqu'il deſapprouvât fort le procédé du Pape, conſeilla néanmoins à Louis de Bavière de prendre des voies de douceur, pour faire ceſſer les troubles de l'Empire,

pire, & de s'accommoder avec les Princes d'Autriche.

1325.

Ce Prince ſuivit le conſeil de l'Archevêque. Il traita avec Fridéric ſon priſonnier, qu'il mit en liberté; & Fridéric avant que de ſortir de priſon, ſigna un Acte, par lequel il renonçoit à toutes ſes prétentions ſur l'Empire, tandis que Louis de Bavière vivroit. La réconciliation fut ſincère, & le Traité s'exécuta de bonne foi entre ces deux Princes.

Ce n'étoit pas-là l'intention du Pape, qui voyant que tout tournoit ſi heureuſement pour Louis de Bavière, réſolut de lui oppoſer un puiſſant concurrent, & engagea le Roi de France à négocier avec les Princes d'Allemagne, pour ſe faire élire Roi des Romains. On prétendit que la choſe avoit été concertée dans un voyage que ce Prince fit à Avignon.

Joan. Villani. l. 9. cap. 248.

Intrigue du Roi pour ſe faire élire Roi des Romains

Le Roi, avant même la délivrance de Fridéric, avoit conclu un Traité ſecret avec Léopold d'Autriche, qui s'étoit engagé à lui faire une forte brigue en Allemagne, & à obtenir de ſon frère Fridéric, qu'il ſe déſiſtât en faveur de ce Prince des prétentions qu'il avoit à l'Empire. Le Roi de ſon côté s'obligeoit à contraindre le Duc de Bavière de délivrer Fridéric, & promettoit que la prémière choſe qu'il feroit après ſon élection, ſeroit de donner trente mille marcs d'argent à Léopold. Sur ces entrefaites Fridéric étant ſorti de priſon, par le Traité qu'il fit avec le Duc de Bavière, ne s'oppoſa point aux deſſeins de Léopold en faveur du Roi de France. Mais il étoit queſtion d'aſſembler au moins un nombre conſidérable de Seigneurs d'Allemagne, pour faire l'élection de ce Prince. On prit ſes meſures pour cela.

Invent. des Chart. F. 7.

Il échoue dans ce projet.

Il fut arrêté que Léopold d'Autriche, Jean Roi de Bohême beau-frère du Roi, & tous ceux du parti oppoſé au Duc de Bavière, améneroient à Bar-ſur-Aube le plus qu'ils pourroient de Princes de l'Empire, pour y faire cette élection. Le Roi

Roi ne manqua pas de s'y rendre avec un équipage digne de la cérémonie qu'il méditoit : mais les Princes Allemands lui manquérent de parole. Le seul Léopold d'Autriche s'y trouva. Jean Roi de Bohême, qui avoit jusqu'alors été tout-à-fait dans les intérêts du Roi, s'en absenta comme les autres : la mort de Marie Reine de France sa sœur, qui mourut dans cet intervalle, le fit changer de parti, & il fut depuis dans celui de Louis de Bavière. 1325.

Cette fausse démarche du Roi lui causa autant de chagrin que de confusion, & le rallentit fort dans la poursuite de cette affaire. Le Pape & Léopold d'Autriche firent tout leur possible pour le ranimer, l'assurant que pourvu qu'il voulût répandre quelque argent en Allemagne, plusieurs des Princes & des Electeurs, que l'excommunication fulminée par le Pape contre Louis de Bavière avoit fort ébranlés, seroient aisément déterminés à procéder à une nouvelle élection ; mais ils ne purent rien gagner sur l'esprit d'un Prince, dont l'ambition fut toujours médiocre, & qui appréhendoit un second affront. Ainsi il laissa le Pape & Louis de Bavière se faire la guerre l'un à l'autre, tant par écrit, que par les armes ; & comme cette dernière voie est beaucoup plus efficace que l'autre, & que Louis de Bavière sut parfaitement s'en servir, il se maintint dans sa possession jusqu'à sa mort, que celle du Pape précéda de plusieurs années. Epist. Joan. ad Carolum, apud Raynald.

Ce ne fut pas seulement à l'Empereur d'Occident que le Roi de France causa de l'inquiétude ; les deux Empereurs d'Orient prirent aussi l'alarme sur les bruits qui couroient toujours, qu'on méditoit une Croisade en ce Royaume. Il est vrai que Philippe le Long y pensoit sérieusement quand il mourut ; qu'il y avoit une infinité de gens de toutes Nations qui avoient pris la Croix, & qui continuoient de la porter : mais ce n'étoit plus pour la plupart qu'une vaine parure ; & il ne paroît pas que le Roi prît des mesures pour cette

cette expédition. Cependant comme le bruit étoit fort commun, qu'en cas qu'on fît une Croisade, on la commenceroit par la conquête de Constantinople, les deux Androniques le père & le fils, qui régnoient ensemble, en eurent peur.

1325. Sanut. in Lit. ad Andronic.

Ce fut-là le motif d'une Ambassade qu'ils envoyérent au Roi l'an 1326, pour l'assurer de la sincère disposition où ils étoient de mettre fin au Schisme qui les séparoit de l'Eglise Romaine, & de vivre en paix avec tous les Princes Chrétiens, & en particulier avec la France. Le Roi offrit volontiers ses bons offices pour un dessein si avantageux à l'Eglise. Il envoya au Pape sur ce sujet Benoit de Cunes de l'Ordre de S. Dominique, qui après avoir traité à Rome de cette affaire, se transporta à la Cour de Robert Roi de Sicile, pour avoir son avis sur une chose de cette importance. Ce Religieux passa ensuite à Constantinople, pour voir de plus près les dispositions de cette Cour; mais sa négociation n'eut point de succès.

1326. *Il reçoit une Ambassade de l'Empereur d'Orient, & pourquoi.* Epist. Joan Papæ apud. Rainald.

Le Pape n'interposa pas plus heureusement son autorité, pour faire la paix entre Gui Dauphin de Vienne, & Edouard Comte de Savoie, qui se faisoient une rude guerre. Le Roi s'en fit aussi le Médiateur. Il convoqua pour cela à Paris une Assemblée de Seigneurs, où les prétentions de ces deux Princes furent discutées: mais il n'y eut pas moyen de les accorder, & on les laissa se battre.

1327.

Quant à ce qui regarde l'Angleterre, le Roi ne fit aucune démarche, par laquelle il parût reconnoître le jeune Edouard Roi d'Angleterre, tandis que le père de ce Prince vécut; mais dès qu'il eut appris sa mort, il envoya ordre au nouveau Roi, de lui venir faire hommage pour le Duché de Guienne & le Comté de Ponthieu. Car quoiqu'il l'eût rendu pour ce Duché n'étant pas encore Roi, il y avoit obligation pour les Rois d'Angleterre de le faire à leur avénement à la Couronne, aussi-bien que toutes les fois qu'il y avoit

1328. *Le Roi tombe malade & meurt.* Continuat. Nangii.

avoit un nouveau Roi en France. Edouard pria le Roi de lui accorder quelque délai, ſes affaires ne lui permettant pas de paſſer ſi tôt en France. Son excuſe fut reçue, & le Traité de paix fait ſur la fin du règne d'Edouard II. fut confirmé. Ce retardement de l'hommage d'Edouard III fut cauſe qu'il n'en fit point d'autre ſous ce règne, que celui qu'il avoit déja fait : car Charles étant tombé malade le jour de Noel, mourut au Bois de Vincennes le prémier jour de Février de l'année 1328 : ce qui n'eſt point contraire à la date de ſa mort, que l'on voit ſur ſon Tombeau, où il eſt marqué qu'il monrut en 1327, parce qu'alors l'année ne commençoit en France qu'à Pâques ; & ſelon l'uſage Romain, que quelques Hiſtoriens ſuivoient dans leurs Ecrits, & qui fut reçu dans ce Royaume ſous Charles IX, on comptoit l'année 1328. 1328. Leibnitz in Cod. diplomatic. pag. 114.

Ce Prince étoit dans ſa trente-quatrième année, & n'avoit encore règné que ſix ans & trente jours. Il étoit le cadet de trois fils de Philippe le Bel, tous trois les Princes du monde les mieux faits, qui donnoient à leur père l'eſpérance d'une nombreuſe poſtérité : mais l'objet des eſpérances & l'accompliſſement des ſouhaits des Princes, comme des autres hommes, dépendent de Dieu ; & il leur apprend par ces ſortes d'exemples à ne compter ſur rien pour la durée de leurs Familles, dont ils ſont ſi jaloux.

Son caractère. Charles fut un de ces Princes ordinaires, qui n'eut rien de fort diſtingué, ni rien non plus qui le rendît indigne de la place où ſa naiſſance l'avoit élevé. Il montra la ſévérité de ſa juſtice en la perſonne de Jourdain de Lille, Seigneur de grande qualité de Gaſcogne, qui avoit épouſé la nièce du Pape Jean XXII. Ce Seigneur aiant été accuſé devant lui, & convaincu de dix-huit crimes, dont chacun méritoit la mort, il lui fit grace la prémière fois en conſidération du Pape : mais aiant recommencé ſes violences, & le Marquis de Goth neveu du Pape Clément V, & le Seigneur d'Al- Joan Villani l. 9. c. 61. Continuat. Nangii.

d'Albret, s'étant déclarés ſes parties, il le fit pen-
1328. dre à Paris, ſans nul égard pour le Pape.

Il ne laiſſe point d'enfant mâle.

Charles ne laiſſa qu'une fille de ſa troiſième femme Jeanne d'Evreux, ſavoir Marie de France, qui ne vécut pas longtems. La Reine étoit enceinte quand il mourut, laiſſant, comme Louis Hutin ſon frère, la France en ſuſpens & dans le doute, ſi la Reine lui donneroit un Succeſſeur. Philippe de Valois, fils de Charles Comte de Valois, fut conſtitué Régent du Royaume, comme prémier Prince du Sang, couſin-germain du feu Roi, & l'héritier préſomptif de la Couronne. Deux mois après, la Reine accoucha d'une fille qui fut nommée Blanche : ainſi la Couronne appartenoit à Philippe. Il y eut toutefois des oppoſitions de la part d'Edouard Roi d'Angleterre. Charles les avoit prévues : c'eſt pourquoi, dans un renouvellement d'Alliance qui ſe fit en 1324 entre l'Ecoſſe & la France, on ajouta aux anciens Traités ce qui ſuit.

MSS. de Béthune dans la Bibliothéque du Roi, vol. cotté 9687.

„ Au cas que l'un des deux Rois défaille, en-
„ ſorte qu'il eſt incertain qui eſt le droit héritier
„ pour ſuccéder à la Couronne, lors le légitime
„ héritier ſera diſcerné par les principaux Sei-
„ gneurs de tous les deux Royaumes, leſquels
„ déclareront celui qui devra règner. Après non
„ ſeulement l'autre Roi empêchera tous autres
„ Tyrans de jouïr d'icelui Royaume aiant été ain-
„ ſi en diſpute; mais auſſi, ſi beſoin eſt, ſe pré-
„ ſentera avec grande force perſonellement, pour
„ défendre le légitime héritier, &c.

C'eſt par ces oppoſitions du Roi d'Angleterre, que je commencerai l'Hiſtoire du règne ſuivant.

SOM-

SOMMAIRE

DU REGNE

DE

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

LE Roi d'Angleterre diſpute la Couronne à Philippe. La conteſtation eſt décidée en faveur du dernier, & il eſt ſacré à Reims. Semblable diſpute pour la ſucceſſion à la Couronne de Navarre. A qui elle fut adjugée. Le Roi accorde ſa protection au Comte de Flandres contre ſes Sujets. Il mène une Armée contre eux. Danger du Roi. Bataille entre les deux Armées. Les Flamans ſont taillés en pièces. Réduction de toute la Flandre. Remontrance du Roi au Comte de Flandres. Avantage que la France tira de cette réduction. Hommage du Roi d'Angleterre pour la Guienne. Règlemens faits en France entre les Eccléſiaſtiques & les Juges Laïques. Deſordres en Guienne. Acte de l'hommage du Roi Edouard. Autre accommodement entre les deux Rois. Le Comte d'Artois eſt cauſe de leur rupture. Quelle en fut l'occaſion. Le Comte d'Artois ſe réfugie en Angleterre. Prétextes de guerre que ſe donnent les deux Rois. Ambaſſade du Roi d'Arménie en France. Croiſade projettée. Mort du Pape. Benoit XII lui ſuccède. Le projet de la Croiſade eſt ſans ſuccès. Cauſes de la guerre entre la France & l'Angleterre. Le Roi d'Angleterre paſſe la mer. Zèle des Normans pour le Roi de France. Edouard ouvre la Campagne par le ſiège de Cambrai, & le lève. Avantage des François en Guienne, & ſur mer. Edouard engage les Flamans à ſe déclarer contre

1328.

1329.

1330.

1331.

1332.

1333.

1334.

1335.

1336.

la

1337. 1338. 1339. *la France. Edouard prend le titre de Roi de France. Combat naval entre les deux Flottes desavantageux aux François. Siège de Tournai par le Roi d'Angleterre. Levé par un accommodement. Prétentions des deux parties pour conclure la paix.*

1340. *Différend qui donna lieu au renouvellement de la guerre. Elle commence par la Bretagne.*

1341. *Le Comte de Montfort s'empare de cette Province. Il est cité à la Cour des Pairs. Y expose ses prétentions. Et s'échape de Paris. Le Roi donne ordre d'assembler une Armée en Bretagne. La Ville de Nantes se livre au Roi.*

1342. *Siège de Rennes. Prise de cette Ville. Siège de Hennebon. Cette Place est secourue par les Anglois qui obligent les François de l'abandonner. Autre armement des Anglois. Mort du Comte d'Artois.*

1343. *Les Anglois font trois sièges en Bretagne en même tems sans succès. Le Roi d'Angleterre conclud une trève. Humbert Dauphin de Viennois fait cession de ses Etats au second fils du Roi. A quelles conditions. Le Roi achette la Seigneurie de Montpellier.*

1344. *Le Roi d'Angleterre rompt avec la France. Mesures du Roi pour s'opposer à ses desseins. Les Anglois débarquent à Baionne. Ils prennent Bergérac.*

1345. *Combat desavantageux aux François. Les Anglois assiègent la Réole & l'emportent. Le sel est mis en parti en France.*

1346. *Sédition à Orléans & ailleurs au sujet des impôts. Siège & prise d'Angoulême par les François. Ruse du Gouverneur de cette Place pour sauver sa personne & ses Troupes. Autres expéditions des François. Les Anglois mettent une puissante Flotte en mer. Ils débarquent à la Hogue. Se rendent maitres de plusieurs Places en Normandie & prennent Caen. Edouard veut assiéger Rouen. Comment ce dessein manqua. Il s'approche de Paris. Il passe la Seine*

Tom. V
B. Pinot

à Poiſſi. Pourſuivi par le Roi il ſe retire vers la Somme. Embarras du Roi d'Angleterre. Il ſe diſpoſe au combat. Prémier uſage du Canon. Le Roi va le reconnoître. Diſpoſition de l'Armée Françoiſe. Bataille de Creci où les Anglois ont l'avantage. Le Roi ſe retire à Amiens. Perte des François. Suites qu'elle eut pour les Anglois. Ils forment le ſiège de Calais, & paſſent l'Hiver devant cette Place. Etat de la guerre en Bretagne. Combat entre les deux partis. Affaires d'Angleterre & d'Ecoſſe. Triſte état de la France. Négociations faites pendant l'Hiver. Suite du ſiège de Calais. Le Roi y marche avec une Armée. Il envoie reconnoître le Camp des Anglois. Il ſe retire dans l'impoſſibilité de leur faire lever le ſiège. Extrémité où la Ville eſt réduite. Dures conditions que le Roi d'Angleterre en exige. Généroſité admirable de ſix bourgeois qui ſe dévouent pour la Patrie. Reddition de la Place. Trève entre les deux Rois. Famine & peſte en France. Deſſein de ſurprendre Calais ſans ſuccès. Bravoure du Roi d'Angleterre. Effet de ſa généroſité. Mort de la Reine de France. Le Roi ſe remarie. Il meurt lui-même peu après. Mode de ce tems-là. Enfans du Roi.

1347. 1348. 1349. 1349.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

JE commence l'Hiſtoire d'un règne ſignalé par de grands événemens, partie heureux, partie malheureux, avec cette différence que les malheureux eurent beaucoup plus de ſuite que les autres, & que la Monarchie ébranlée par ces rudes coups, ſe vit dans les règnes ſuivans ſur le pan-

1328. *Le Roi d'Angleterre diſpute la Couronne à Philippe.*

1328. panchant de ſa ruïne. Celui des ennemis de la France, qui commença à prendre ſur elle une ſupériorité que ſes Prédéceſſeurs n'avoient jamais eue ; fut Edouard III Roi d'Angleterre, jeune Prince plein de feu, d'eſprit, de valeur, d'ambition ; plus politique que ne le comportoit ſon âge ; & qui eut par deſſus tout cela un règne de cinquante ans, pendant lequel il ſuivit toujours ſon principal deſſein, qui étoit de détruire la Monarchie Françoiſe.

Froiſſard cap. 22. Il n'avoit que quinze à ſeize ans, quand Philippe âgé de trente-ſix monta ſur le Trône de France. Il commença par le lui diſputer, & d'abord s'oppoſa au choix qu'on fit de ce Prince pour la Régence du Royaume conformément au Teſtament du feu Roi : mais l'eſſentiel du différend étoit touchant la Couronne même, en cas que la Reine demeurée groſſe à la mort du Roi accouchât d'une fille, comme il arriva deux mois après.

Edouard d'Angleterre étoit fils d'Iſabelle de France ſœur du feu Roi, dont Philippe de Valois n'étoit que le couſin-germain, étant fils de Charles Comte de Valois frère de Philippe le Bel. Ainſi Edouard, comme neveu du feu Roi, en étoit plus proche parent que Philippe de Valois : mais la parenté d'Edouard étoit par ſa mère, & celle de Philippe par ſon père.

Continuat. Nangii. On convenoit de part & d'autre, ſelon la Loi Salique & la Coutume inviolable de l'Etat, que les femmes ne pouvoient pas ſuccéder à la Couronne ; que par cette raiſon la Reine d'Angleterre, quoique ſœur du dernier Roi, ne pouvoit pas y prétendre : mais les Juriſconſultes Anglois ſoutenoient que la perſonne la plus proche, où ce défaut du ſexe ne ſe trouvoit point, étoit par la proximité du ſang en droit de ſuccéder ; & c'étoit-là le titre ſur quoi Edouard fondoit ſa prétention, & penſoit à exclure Philippe.

La conteſtation Ceux qui ſoutenoient le droit de Philippe, diſoient au contraire, que le Roi d'Angleterre ne pou-

pouvant avoir droit à la Couronne de France que par ſa mère, cette Princeſſe n'y en aiant aucun, & n'y en pouvant avoir, il ne pouvoit non plus y en avoir lui-même. De plus, par la coutume immémoriale de la Nation, les enfans des filles de France n'avoient jamais été regardés comme héritiers préſomtifs de la Couronne; & cette coutume faiſoit clairement connoître le ſens de la Loi. D'où l'on concluoit invinciblement en faveur de Philippe, qu'étant le plus proche parent du dernier Roi, entre tous ceux à qui leur naiſſance donnoit droit de ſuccéder à la Couronne, il n'y avoit perſonne qui la lui pût diſputer. Tout ceci aiant été expoſé, & mûrement examiné dans une Aſſemblée des Seigneurs du Royaume, la Couronne fut adjugée tout d'une voix à Philippe. Il ſe fit enſuite ſacrer à Reims le vingt-ſeptième de Mai par l'Archevêque Guillaume de Trie, & mit en ſa perſonne ſur le Trône la branche des Valois, qui a donné treize Rois de ſuite à la France pendant l'eſpace de deux cens ſoixante ans, & n'a fini qu'en 1589, par la mort de Henri III, Roi de France & de Pologne.

1328. *eſt décidée en faveur du dernier, & il eſt ſacré à Reims.*

Cette grande affaire étant décidée, il en reſtoit encore une autre de même eſpèce à régler, mais dans laquelle il y avoit d'autres règles à ſuivre; c'étoit la ſucceſſion à la Couronnne de Navarre, où il y avoit beaucoup plus de prétendans que pour la ſucceſſion à la Couronne de France.

Semblable diſpute pour la ſucceſſion à la Couronne de Navarre.

Pour bien entendre de quoi il s'agiſſoit, il faut ſe reſſouvenir que la Couronne de Navarre fut unie à celle de France par Jeanne héritière du Royaume de Navarre, qui épouſa Philippe le Bel. Louis Hutin, fils ainé de ce Prince, ſuccéda à ces deux Etats. Il laiſſa en mourant Jeanne de France ſa fille unique, à qui la Couronne de Navarre, comme tombant en quenouille, appartenoit de droit auſſi bien que la Champagne & la Brie: ce qui n'empêcha pas Philippe le Long, oncle de la Princeſſe, de joindre le titre de Roi de Navarre, dont il avoit la Régence, avec celui

1328. lui de Roi de France, comme fit auſſi Charles le Bel, qui fut pareillement Régent du Royaume de Navarre. Au reſte, ces deux Princes prirent le titre de Roi de Navarre ſans conſéquence, & ne donnérent en le prenant aucun ſoupçon, qu'ils vouluſſent retenir ce Royaume ; car c'étoit alors une coutume, que les Princes & les grands Seigneurs aiant une tutèle, priſſent le titre des Terres de leurs pupilles. Le Roi Philippe le Long maria cette héritière de Navarre à Philippe Comte d'Evreux, fils de Louis Comte d'Evreux frère de Philippe le Bel.

Voyez les obſervations de du Cange ſur l'Hiſtoire de S. Louis, p. 93.

Continuat. Nangii.

Quoique ce droit de Jeanne à la Couronne de Navarre parût inconteſtable, vu qu'elle étoit fille du fils ainé de Philippe le Bel, néanmoins la fille de Philippe le Long, & les deux filles de Charles le Bel, ſoutinrent que cette ſucceſſion leur appartenoit ; parce que ces deux Rois leurs pères étoient morts, ſaiſis l'un & l'autre du Royaume de Navarre. Enfin ſelon l'Hiſtoire d'Eſpagne, le Roi d'Angleterre y prétendit auſſi, par la raiſon qu'Iſabelle ſa mère étoit fille de Philippe le Bel & de Jeanne de Navarre.

A qui elle fut adjugée.

Malgré toutes ces oppoſitions, que les Princes ne font ſouvent qu'afin d'acquérir une eſpèce de droit pour l'avenir en faveur de leur poſtérité, Jeanne Comteſſe d'Evreux l'emporta, étant fille du fils ainé de l'héritière de Navarre, à condition d'aſſigner cinq mille livres de rente aux deux filles de Charles le Bel ; & de plus, qu'en cas qu'elle & ſon mari mouruſſent ſans enfans, la Couronne reviendroit à ces deux Princeſſes. Quelques années après en l'an 1335 fut fait un autre Traité entre Philippe de Valois d'une part, & le Roi de Navarre & la Reine ſa femme de l'autre, par lequel ce Roi & cette Reine quittoient au Roi de France tout le droit qu'ils pouvoient avoir ſur les Comtés de Champagne & de Brie ; & lui de ſon côté leur céda le Comté de Mortain avec celui d'Angoulême, & leur donna encore quelques autres dédommagemens ; mais on ſtipu-

Inventaire du Tréſor des Chartres tom. 2 Champ. p. 10. n. 43. & T. 6.

la,

la, que ſi la Reine de Navarre décédoit ſans enfans, les Comtés d'Angoulême & le Mortain retourneroient à la Couronne de France. 1328.

Le prémier de ces deux Traités fut paſſé en préſence d'un grand nombre de Seigneurs du Royaume de Navarre, & fit beaucoup d'honneur au Roi. Ce Prince en uſa dans cette occaſion envers la Princeſſe avec une généroſité & une droiture qui charmérent tout le monde, & firent bien eſpérer d'un règne qui commençoit par un ſi grand exemple d'équité. Continuat. Nangii.

La protection qu'il donna auſſi-tôt après à Louis Comte de Flandres, lui acquit encore d'autant plus de gloire, qu'elle lui donna lieu de ſe ſignaler par ſon courage autant que par ſa juſtice. Les Flamans, Nation alors intraitable, également difficile à gouverner & à réduire, traitoient leur Comte avec beaucoup de mépris & d'indignité. Sous le règne précédent ils s'étoient révoltés contre lui, l'avoient longtems tenu en priſon; & ce ne fut qu'après les menaces réitérées de Charles le Bel, & les cenſures du Pape, qu'ils le relâchérent. *Le Roi accorde ſa protection au Comte de Flandres, contre ſes Sujets.*

Les troubles recommencérent à la mort de Charles le Bel. Le menu peuple ſe révolta de nouveau contre le Comte & contre la Nobleſſe. Le Comte ſe réfugia en France, de peur d'être encore arrêté; & beaucoup de Seigneurs & de Gentilshommes Flamans l'y ſuivirent. Il demanda du ſecours au Roi, qui lui promit d'aller lui-même en Flandres après ſon Sacre; & cependant il envoya l'Evêque de Senlis à Tournai, d'où ce Prélat fulmina l'excommunication contre les révoltés, & mit en interdit le Comté de Flandres. Il avoit du Saint Siège cette autorité, par le Traité fait avec les Flamans du tems de Philippe le Bel, ainſi que je l'ai dit dans l'Hiſtoire de ce règne. Meyerus

Le Comte de Flandres aſſiſta au Sacre du Roi, où il porta l'Epée Royale devant le Prince. Il y étoit accompagné par quatre-vingt ſix Chevaliers Flamans, tous vêtus de la même manière & de la

même couleur. Le Roi le fit lui-même Cheva-
1328. lier la veille du Sacre, & lui ceignit l'épée avec les cérémonies ordinaires en de pareilles occasions.

Il mène une Armée contre eux.

Sur la fin de Juillet l'Armée de France s'assembla auprès d'Arras. Le Roi remplit de Troupes Tournai, Lille & Saint Omer, & s'avança vers cette dernière Place avec l'Armée. Elle étoit très leste, & la plupart de ceux qui avoient assisté au Sacre y suivirent le Roi, entre autres Charles Comte d'Alençon frère de ce Prince, Philippe Roi de Navarre, les Comtes d'Evreux & de Bar, le Duc de Lorraine, Eudes Duc de Bourgogne, Guigue Dauphin de Vienne & le Comte de Savoye, que le Roi avoit réconciliés ensemble, le Duc de Bretagne, Robert d'Artois, Gaucher de Creci Connétable de France, & Louis de Bourbon. Miles de Noyers portoit l'Oriflamme. Il y avoit aussi beaucoup de Noblesse de Flandres, dont les principaux étoient, outre le Comte de Flandres, Robert de Cassel son frère, Guillaume Comte de Hainaut, Guillaume son fils, Jean son frère, Théodoric de Bréderode, & Alard d'Egmont.

Villani l. 10. c. 89.

Le Roi se campa sur la petite rivière de Peene, environ à une lieue de Cassel, dont les révoltés étoient maîtres. Ils parurent en bataille sur le panchant de la montagne où cette Ville est située, aiant à leur tête Colin Zannec & Vinnoc Fiere, qui avec deux ou trois autres étoient les Chefs de la révolte, & avoient tout crédit sur la populace.

Les Flamans insultent aux François.

On ne vit jamais rien de plus insolent que cette populace ramassée, mais cependant très déterminée. Comme ils avoient derrière eux tout le pays à leur dévotion, & qu'ils n'appréhendoient pas qu'on entreprît de les forcer sur la montagne où ils étoient rétranchés, & soutenus de la Ville, dans laquelle une partie de leur Armée étoit logée, ils se moquoient impunément de l'Armée de France, lui disoient mille injures, & fai-

faiſoient des railleries ſur le Roi même. Entre autres inſolences qu'ils firent, ils plantérent au bord de leur Camp une eſpèce d'Étendart, où il y avoit un coq en peinture avec ces deux vers autour : 1328.

Quand ce coq chanté aura,
Le Roi Caſſel conquêtera.

Cette fière contenance des ennemis ne laiſſoit pas d'embarraſſer le Roi, & il étoit en danger de ſe voir obligé de retourner à Paris ſans rien faire que des ravages, comme il étoit arrivé à quelques-uns de ſes prédéceſſeurs, ſi les Flamans avoient eu aſſez de conſtance pour s'en tenir à l'avantage de leur terrein : mais leur propre témérité donna lieu aux François d'en venir aux mains avec eux.

Il y avoit déja pluſieurs jours qu'on étoit à ſe regarder les uns les autres. Le mépris que les François faiſoient de l'Armée Flamande, où il n'y avoit preſque point de Nobleſſe, les rendoit moins vigilans à la garde du Camp, faute aſſez ordinaire aux François de ces tems-là. Les Généraux ennemis s'en apperçurent, & réſolurent de profiter de cette négligence. Ils s'aſſurérent de l'endroit où étoit la tente du Roi, & entreprirent d'enlever ce Prince avec tout ſon quartier.

Pour cet effet la veille de ſaint Barthelemi après midi ils vinrent reconnoitre le camp des François, où tout étoit fort tranquille, & où la plupart des Soldats, diſperſés ſans armes, dormoient à l'ombre des haies & des arbres pendant la chaleur du jour. Zannec aiant pris une partie de ſes Troupes, & donné ordre au reſte de ſuivre quelque tems après, arriva par des détours & par des lieux couverts au quartier du Roi, qui n'étoit pas mieux gardé que les autres quartiers. Le Général Flamand avoit ordonné à ſes gens de ne point quitter leurs rangs pour qui que ce fût; & à moins qu'on ne les attâquat, de ne point ſe ſervir de leurs armes, qu'ils ne fuſſent arrivés à la tente du Roi.

Ils veulent enlever le quartier du Roi. Continuat. Nangii.

1328. Quand ils parurent, on crut dans le camp que c'étoit un renfort, qui venoit joindre l'Armée. Le Seigneur Renaud de Lor alla à eux dans cette penſée, pour leur demander de quelle banniére ils étoient. On ne lui répondit que par un coup de javelot ou de pique, qui le renverſa mort par terre. En ce moment les Flamans mirent l'épée à la main, & commencérent à faire main-baſſe ſur tout ce qui ſe rencontra. L'allarme ſe répand auſſi-tôt dans le camp; chacun commence à fuir où à crier aux armes. On étoit ſi peu ſur ſes gardes, que le prémier qui courut à la tente du Roi pour l'avertir du péril où il étoit, fut ſon Confeſſeur Religieux de ſaint Dominique, dont il ſe moqua d'abord, comme d'un homme, qui n'étant pas accoutumé à la guerre, avoit pris l'allarme à la vue de quelque Parti ennemi: mais à l'inſtant ſurvint le Seigneur de Noyers, qui aſſura le Roi que l'affaire étoit ſérieuſe, que les ennemis avançoient dans le quartier, & que tout y étoit en deſordre. A peine le Roi eut-il le tems de s'armer & de monter à cheval. Il étoit perdu, ſans que par bonheur Robert de Caſſel frère du Comte de Flandres, arrivant en ce moment d'une courſe qu'il venoit de faire aux environs de Bergue, ſe trouva en état de faire tête pendant quelque tems aux ennemis; & il les arrêta aſſez longtems, pour donner au Roi le loiſir de raſſembler quelques Troupes autour de ſa perſonne.

Ce Prince n'aiant encore que très peu de monde, voulut aller ſoutenir Robert de Caſſel, & ſe joindre à lui pour enfoncer les ennemis, qui n'avoient preſque que de l'Infanterie. Mais le Seigneur de Noyers lui conſeilla de ne ſe point preſſer, & d'attendre que ſa Troupe fût groſſie pour prendre les ennemis en flanc.

Cependant toute l'Armée Flamande arrivoit; & d'autre part le Roi aiant fait lever ſon étendart en un lieu d'où il pouvoit être vu de loin, toute la Cavalerie Françoiſe ſe rangea promptement

ment auprès de lui ; l'Infanterie revenue de ſa conſternation ſe raſſembla pareillement. On rangeoit l'Armée à meſure que les Troupes ſe rendoient au gros. L'affaire devint générale, & la bataille commença avec aſſez de confuſion de part & d'autre. 1328.

Bataille entre les deux Armées.

La partie ne devoit pas être égale, les François aiant beaucoup de Cavalerie, & les Flamans n'en aiant que très peu. Ils ſuppléérent quelque tems à ce défaut par leur bravoure, & par la précaution de Zannec, qui, pour ſoutenir l'effort de la Cavalerie, avoit bordé de Piquiers les flancs & le front de ſon Armée. On les chargea pluſieurs fois ſans pouvoir les enfoncer : mais enfin on fit brèche à quelques endroits ; & quand une fois la Cavalerie eut forcé le paſſage, elle fit un effroyable carnage de l'Infanterie Flamande. Zannec combattant en deſeſpéré contre les Troupes du Comte de Hainaut, reſta mort ſur la place percé de pluſieurs coups. Il demeura près de douze mille Flamans ſur le champ de bataille, ſans parler de ceux qui furent tués dans la fuite. Le Roi, dans une Lettre qu'il écrivit ſur ce ſujet à l'Abbé de ſaint Denys, fait monter le nombre des uns & des autres à dix-huit mille huit cens. Il y perdit peu de monde, & beaucoup plus de chevaux que d'hommes. Outre Renaud de Lor tué avant le combat, il n'y eut parmi les morts de perſonnes conſidérables, que le Vicomte de la Broſſe, & ſix autres Chevaliers. Le Duc de Bourgogne, le Duc de Bretagne, le Comte de Bar, Louis de Savoye, Bouchard de Montmorenci, & Michel de Ligni furent bleſſés. Le Comte de Hainaud fut renverſé de ſon cheval, & eut péri, s'il n'eût été promptement ſecouru par ſes gens.

Continuat. Nangii.

Meyerus.

Les François ont l'avantage.

Continuat. Nangii.

Meyerus.

Hiſtoire de Bretagne d'Argentré.

Le Roi étant de retour dans ſa tente, y fit chanter le *Te Deum*, avant que de quitter ſes armes, reconnoiſſant qu'il tenoit de Dieu ſeul, par l'interceſſion de la ſainte Vierge & de ſaint Denys, l'heureuſe iſſue d'une journée, dont les com-

commencemens devoient naturellement avoir de
1328. facheuſes ſuites.

Réduction de toute la Flandre.

Après cette défaite Caſſel fut pris, ſans que le coq repréſenté dans l'étendart Flamand eût chanté. La Ville fut raſée & réduite en cendres. Toute la Flandre ſe ſoumit. Bergue, Furnes, Nieuport appréhendérent le ſort de Caſſel; mais le Roi leur pardonna. Ypres fit mine de vouloir réſiſter; mais dès que l'Armée parut, les habitans demandérent à capituler. Le Roi voulut qu'ils ſe rendiſſent à diſcrétion, & il fallut ſubir la loi du vainqueur. Cette Place & la plupart des autres furent condamnées à payer de groſſes ſommes d'argent au Comte de Flandres. Le Roi fit amener d'Ypres cinq cens Bourgeois à Paris pour ſervir d'ôtages, la Ville de Bruges en donna mille. On fit la recherche des Chefs de la ſédition, & on en prit pluſieurs qu'on fit mourir par divers ſupplices. Les privilèges de toutes les Villes rebelles furent abolis, & enſuite rendus par de nouvelles Chartres avec de grandes modifications; & le Roi l'année ſuivante fit abattre les fortifications de Bruges, d'Ypres, de Courtrai, & dépendre leurs portes.

Continuat. Nangii.

Remontrance du Roi au Comte de Flandres. Ibid.

Tout étant pacifié & ſoumis, le Roi fit aſſembler les Seigneurs de ſon Armée, & parla au Comte de Flandres en cette manière. „ Comte, „ je ſuis venu ici ſur la prière que vous m'en a„ vez faite. Peut-être avez-vous donné occa„ ſion à tant de révoltes par votre conduite, en „ ne rendant pas aſſez bonne juſtice, ou en ne „ puniſſant pas aſſez ſévèrement les coupables. „ Il m'a fallu faire de grandes dépenſes pour u„ ne telle expédition; j'aurois droit de vous en „ demander le dédommagement: mais je vous „ tiens quitte de tout, & je vous remets toutes „ vos Places. Faites enſorte que je ne ſois plus „ obligé de revenir en Flandres pour un pareil „ ſujet; car alors j'aurois plus d'égard à mes in„ térêts qu'aux vôtres."

Le Comte fit de tendres remercimens au Roi de

de la générosité avec laquelle il en usoit à son égard. Ce Prince aiant fait la revue de ses Troupes, lui en laissa une partie, & s'en retourna en France. A son retour il alla rendre ses actions de graces à Notre-Dame de Chartres, à saint Denys, & à Notre-Dame de Paris. 1328.

Il rendit compte au Pape de cette grande victoire, & le pria de lever les censures qu'il avoit publiées contre les Flamans à cause de leur rebellion. Il obtint aisément ce qu'il demandoit, & l'Archevêque de Reims & l'Evêque de Senlis, qui avoient jetté l'interdit sur la Flandre au nom du Pape, reçurent ordre de sa part de le lever. Epist. Joan. Papæ ad Philipp. apud Rainald.

Avantage que la France tira de cette réduction.

L'abbaissement des Flamans si bien domptés, n'étoit pas seulement un avantage pour leur Comte, mais encore pour la France même, dont les ennemis trouvoient toujours dans la haine de ces Peuples, des dispositions à lui susciter des embarras de ce côté-là. Ils furent soumis au moins pour quelques années; & leur punition fut un exemple, qui contint le jeune Roi d'Angleterre, malgré sa fierté & le chagrin de l'exclusion, qui lui avoit été donnée pour la Couronne de France & pour celle de Navarre.

Ce chagrin l'avoit empêché d'assister au Sacre du Roi, comme il y étoit obligé en qualité de Pair de France: mais il n'y avoit pas moyen de se dispenser de l'hommage pour le Duché de Guienne & pour le Comté de Ponthieu. C'étoit une cérémonie que tous les Rois d'Angleterre faisoient toujours avec peine; mais ils aimoient mieux encore s'y soumettre, que de se voir dépouiller de ces deux Etats. Ils différoient pourtant le plus qu'ils pouvoient de la faire, & il falloit toujours les sommer.

Le Roi à son retour de Flandres ne manqua pas de faire faire la sommation à Edouard. Il lui envoya pour ce sujet Pierre Roger Abbé de Fescamp, qui fut depuis Pape sous le nom de Clément VI. Il ne put avoir audience d'Edouard, & fut seulement admis à celle de la Reine-mère, avec Froissard l. 1. c. 25. Chronique MSS. de Jean Abbé de Lion, dans la

avec laquelle il ne conclut rien ; car après son retour à Paris, le Roi par l'avis de son Conseil fit saisir les revenus du Duché de Guienne & du Comté de Ponthieu.

1328. Biblioth. de M Rousseau Auditeur des Comptes.

Après cette démarche, il envoya en Angleterre, pour faire une nouvelle sommation, le Sire d'Ancenis, le Sire de Beaussaut, & deux Conseillers Clercs du Parlement, nommés Pierre d'Orléans & Pierre de Maisières. Edouard les reçut bien, & leur promit de passer au-plutôt en France, pour s'acquitter du devoir qu'on avoit droit d'exiger de lui.

Il tint sa parole. Six ou sept mois après il se rendit à Boulogne, & de là à Amiens avec un nombreux cortège. Le Roi l'y reçut accompagné du Roi de Navarre, de Jean Roi de Bohême, de Jaques Roi de Majorque, & d'une infinité de Seigneurs, qui faisoient une Cour, dont la splendeur surprit le jeune Roi.

1329. *Hommage du Roi d'Angleterre pour la Guienne.*

Après les prémières entrevues, où l'on se donna de part & d'autre de grandes marques d'amitié, il falut en venir à l'hommage. Edouard dit qu'il étoit prêt de le faire ; mais il demanda quelle espèce d'hommage on souhaitoit qu'il fît. On lui répondit que c'étoit un hommage-lige, c'est-à-dire, avec obligation de service en personne envers tous & contre tous, & avec toutes les cérémonies usitées en cet hommage, qui consistoient à se mettre à genoux devant le Roi, tête nue, sans gands, sans épée, sans éperons, tenant les mains entre les mains du Roi. Edouard soutint qu'il ne devoit qu'un hommage simple, par lequel il étoit seulement obligé de reconnoître que le Duché de Guienne & le Comté de Ponthieu étoient des Fiefs mouvans de la Couronne de France. Il ajouta, qu'avant qu'il fît hommage pour la Guienne, il falloit qu'on lui restituât, ou qu'on lui promît de lui restituer plusieurs Terres & Places en Guienne, que le feu Roi de France avoit saisies sur le feu Roi d'Angleterre, pour dé-

Du Tillet Recueil des Traités entre la France & l'Angleterre.

défaut d'hommage, & que l'on retenoit, quoique l'hommage eût été rendu depuis. 1329.

Peu s'en fallut que ces difficultés ne produisissent une rupture ; mais enfin, après bien des négociations, la chose fut terminée de cette sorte. Que touchant les Terres & les Places de Guienne, qui étoient demeurées entre les mains des Rois de France depuis les dernières saisies faites de ce Duché, on s'en tiendroit au Traité de paix passé quatre ans auparavant entre Charles le Bel & Edouard II; qu'on renouvelleroit les protestations qui y avoient été insérées touchant diverses prétentions qu'on avoit de part & d'autre, & que le Roi d'Angleterre seroit reçu à poursuivre ses droits à la Cour des Pairs, où on lui rendroit justice. *Dans l'Acte & Instrument de l'hommage d'Edouard III.*

Pour ce qui est de l'article de l'hommage, il fut réglé, que ce Prince le feroit en termes généraux, & diroit seulement, qu'il rendoit hommage au Roi de France tel que les Rois d'Angleterre ses prédécesseurs l'avoient rendu, tant pour le Duché de Guienne, que pour le Comté de Ponthieu. On lui donna du délai, pour consulter les Archives d'Angleterre, afin de s'instruire touchant la qualité de l'hommage qu'il devoit: & il s'obligea de faire dans peu de tems sa déclaration là-dessus. Après cet accord la cérémonie de l'hommage se fit dans l'Eglise Chathédrale d'Amiens le sixième de Juin, de la manière dont on étoit convenu. Presque aussi-tôt après le Roi d'Angleterre s'en retourna médiocrement content du Roi de France, qui devoit moins encore l'être de lui.

Le Roi voyant son Etat paisible, quoique le génie & la conduite du Roi d'Angleterre donnassent lieu d'appréhender qu'on ne fût obligé d'en venir bientôt à une guerre, voulut faire quelques Réglemens sur certaines contestations, qui de tems immémorial s'élevoient à tous momens en France entre les Ecclésiastiques d'une part, & des Juges Laïques & la Noblesse de l'autre, touchant *Reglemens faits en France entre les Ecclésiastiques & les Juges Laïques.*

chant leur Juriſdiction & leurs Droits. Sous la
1329. ſeconde Race de nos Rois, & ſous les prémiers règnes de la troiſième, les Eccléſiaſtiques avoient étrangement empiété ſur la Juriſdiction ſéculière, ſoutenus qu'ils étoient par les Papes, dont la puiſſance s'accrut extrêmement durant ces tems-là. Philippe Auguſte & ſaint Louis avoient un peu modéré les entrepriſes des Eccléſiaſtiques ; mais depuis les différends de Boniface VIII & de Philippe le Bel, on avoit reſſerré plus que jamais leur Juriſdiction, & on leur faiſoit de la peine ſur bien des choſes. Le Roi à qui on portoit des plaintes de part & d'autre, fit à Paris une Aſſemblée d'Evêques. Le Chevalier Pierre de Cugnières Procureur Général du Parlement, y parla fortement contre l'uſage de porter devant les Tribunaux Eccléſiaſtiques certaines cauſes mixtes, dont le fond étoit quelquefois purement civil, mais où les parties étoient l'une Eccléſiaſtique & l'autre Laïque, ou dans leſquelles il s'agiſſoit de quelque crime capital commis par un Clerc. Il ſoutint que ces cauſes regardoient la Juſtice ſéculière, & devoient être jugées par le Tribunal Laïque. Bertrand Evêque d'Autun, Pierre Roger nommé à l'Archevêché de Sens, parlérent enſuite pour ſoutenir les intérêts du Clergé. On dit des deux côtés tout ce qui pouvoit être de plus fort pour l'un & pour l'autre parti. Le Roi, après avoir entendu ces trois plaidoyers, ne voulut rien décider ſur le champ.

Continuat. Nangii.

Spicileg. T. 6. p. 492

Biblioth. Patrum T. 4.

Comme les Evêques virent que la choſe demeuroit ſuſpendue, ils vinrent trouver le Roi le jour de la fête de ſaint Thomas de Cantorbéri, & lui dirent qu'ils venoient le ſupplier de ne point abandonner la cauſe de l'Egliſe, & qu'ils l'en conjuroient au nom d'un Saint qui avoit eu l'honneur de verſer ſon ſang pour la défenſe de la liberté Eccléſiaſtique. Le Roi, qui n'avoit pas encore pris ſon parti, leur répondit, qu'il auroit ſoin que rien ne ſe fît contre l'ordre. „ Sire, (reprit „ l'Evêque d'Autun,) ſouvenez-vous que c'eſt par

Vide Raynald ad an 1329. & Spondan. ad eund. an.

„ par une espèce de miracle de la Providence, „ que vous êtes monté sur le Trône : souffrez „ que des Evêques qui offrent tous les jours à „ Dieu le Saint Sacrifice pour votre prospérité, „ vous prient de ne les pas contrister, en les en- „ voyant avec une parole aussi ambiguë que cel- „ le que vous venez de nous dire : " A quoi le Roi répondit, que son intention n'étoit point d'abroger au préjudice de l'Eglise, des usages qu'il trouveroit bien fondés. 1329. Leibnitz cod. diplomat. p. 133.

On ne sait point en détail les Règlemens qui furent faits sur cette matière. On sait seulement qu'il y eut quelques abus retranchés dans la conduite & dans les procédures des Officiaux, & que d'ailleurs les Evêques furent contens. Le Pape en remercia le Roi. On prétend que c'est pour ce jugement qu'on donna à ce Prince le surnom de CATHOLIQUE, & que ce fut à cette occasion qu'on lui éleva une Statue équestre à la porte de l'Eglise Cathédrale de Sens, avec une inscription en deux vers Latins, qui signifioient qu'il étoit le Protecteur du Clergé. Epist. Joan. ad Philipp. apud Rainald.

La sagesse & la conduite modérée de Philippe lui faisoient pour le moins autant d'honneur, que la valeur qu'il avoit fait paroître à la bataille gagnée sur les Flamands ; & la France voyoit par expérience, quel bonheur c'est pour un Etat dans un changement de règne, qu'un Prince en montant sur le Trône soit déja d'un âge mûr & expérimenté dans le maniement des affaires. Tout étoit tranquille & soumis, & on attendoit avec assez peu d'inquiétude le parti que prendroit le Roi d'Angleterre touchant son hommage.

Il fut même résolu qu'on le presseroit de se déclarer. Ce fut pour cela que le Roi envoya quelques mois après en Angleterre le Duc de Bourbon, le Comte de Harcourt, le Comte de Tancarville, Louis de Clermont, avec quelques autres Chevaliers. Il les fit accompagner par des Jurisconsultes, pour examiner avec le Parle- Froissard. l. 1. c. 25.

ment, qui ſe tenoit alors à Londres, les Actes
1329. des hommages rendus aux Rois de France par les précédens Rois d'Angleterre.

Durant le ſéjour des Ambaſſadeurs François à
1330. Londres, il arriva du deſordre en Guienne, & plus qu'il n'en falloit pour allumer une guerre. Les Anglois firent quelques violences & quelques hoſtilités ſur les terres de France; & comme ils prévirent bien qu'on en voudroit avoir raiſon, ils commencérent à ſe fortifier dans la Ville & dans le Château de Xaintes.

Deſordres en Guienne. Continuat. Nangii.

Le Roi envoya promptement de ce côté-là Charles Comte d'Alençon avec une Armée. Ce Prince uſa non ſeulement de repréſailles ſur les terres des Anglois, mais encore attaqua Xaintes, l'emporta, & fit raſer les murailles de la Ville & du Château. On prétendit qu'il avoit paſſé en cela ſes ordres, & que le Roi ne lui avoit pas dit d'en tant faire.

Cette conduite après tout fit comprendre au Roi d'Angleterre, qu'on n'étoit pas en réſolution de le ménager beaucoup, & que la Guienne couroit grand riſque, s'il ne s'accommodoit au-plutôt avec la France. Ce ſont-là de ces conjonctures, où il faut que la fierté cède à l'intérêt. Il fut donc conclu, qu'Edouard paſſeroit en France, pour terminer à l'amiable la nouvelle affaire de Guienne, & qu'auparavant il reconnoîtroit l'obligation de l'hommage-lige envers le Roi de France pour la Guienne & pour le Ponthieu, & déclareroit que celui qu'il avoit fait l'année d'auparavant en termes généraux, devoit être regardé comme tel. L'Acte en fut dreſſé, & il mérite d'être inſéré dans cette Hiſtoire. Le voici tel qu'il eſt rapporté par un ancien Hiſtorien; & il eſt conforme à la Lettre ou Acte que l'on garde dans le Tréſor des Chartres.

Froiſſard.

Acte de l'hommage du Roi Edouard.

„ Edouard par la grace de Dieu Roi d'Angle-
„ terre, Seigneur d'Irlande & Duc d'Aquitaine:
„ A tous ceux qui ces préſentes Lettres verront
„ & orront Salut. Savoir faiſons, que comme

„ nous

„ nous fîsions à Amiens hommage à Excellent
„ Prince notre très cher Seigneur & cousin Phi- 1330.
„ lippe Roi de France, lors nous fut dit & re-
„ quis de par lui, que nous reconnussions ledit
„ hommage être lige, & que nous, en faisant
„ ledit hommage, lui promissions expressément
„ foi & loyauté porter, laquelle chose nous ne
„ fîmes pas alors, pour ce que n'étions infor-
„ més, & fîmes audit Roi de France hommage
„ par paroles générales, en disant que nous en-
„ trions en son hommage, par ainsi comme nos
„ prédécesseurs Ducs de Guienne étoient au tems
„ jadis entrés en hommage du Roi de France,
„ qui avoit été pour le tems: & depuis en çà
„ nous avons été bien informés de la vérité, re-
„ connoissons par ces Présentes, que ledit hom-
„ mage que nous fîmes, en la Cité d'Amiens,
„ au Roi de France (comment que par paroles
„ générales fût) est, & doit être entendu, lige,
„ & que nous lui devons foi & loyauté porter
„ comme Duc d'Aquitaine & Per de France, &
„ Comte de Ponthieu & de Montreuil; & lui
„ promettons foi & loyauté porter: & afin qu'au
„ tems à venir de ce ne soit jamais discord, nous
„ promettons pour nous & nos Successeurs Ducs
„ d'Aquitaine, que ledit hommage se fera en
„ cette manière. Le Roi d'Angleterre & Duc
„ d'Aquitaine tiendra ses mains ès mains du Roi
„ de France: & celui qui adressera ces paroles
„ au Roi d'Angleterre, Duc d'Aquitaine, & qui
„ parlera pour le Roi, dira ainsi: Vous deve-
„ nez homme-lige au Roi mon Seigneur qu'ici
„ est, comme Duc de Guienne & Per de Fran-
„ ce, & lui promettez foi & loyauté porter. Di-
„ tes, voire: & le Roi d'Angleterre & Duc de
„ Guienne, & aussi ses Successeurs diront, voi-
„ re. Et lors ledit Roi de France recevra ledit
„ Roi d'Angleterre & Duc de Guienne audit
„ hommage-lige à la foi & à la bouche, sauf son
„ droit & l'autrui. Derechef quand ledit Roi &
„ Duc entrera en hommage du Roi de France

„ pour

1330. „ pour le Comté de Ponthieu & de Montreuil, „ il mettra ſes mains entre les mains du Roi de „ France pour le Comté de Ponthieu & de Mon„ treuil; & celui qui parlera pour le Roi de „ France, addreſſera ces paroles au Roi & Duc, „ & dira ainſi: Vous devenez homme-lige du „ Roi de France mon Seigneur, qu'ici eſt, com„ me Comte de Ponthieu & de Montreuil, & „ lui promettez foi & loyauté porter; dites, „ voire; & le Roi Comte de Ponthieu, dira, „ voire. Et lors le Roi de France recevra le„ dit Roi & Comte audit hommage à la foi & à „ la bouche, ſauf ſon droit & l'autrui: & ainſi ſe„ ra fait & renouvellé toutes les fois que l'hom„ mage ſe fera: de ce que nous baillerons & „ nos Succeſſeurs Ducs de Guienne, après leſ„ dits hommages faits, Lettres Patentes ſcellées „ de nos grands ſceaux, ſe le Roi de France le „ requiert. Et avec ce nous promettons en „ bonne foi tenir & garder affectueuſement la „ paix & accord faits entre les Rois de France „ & leſdits Rois d'Angleterre Ducs de Guienne, „ &c."

Les Ambaſſadeurs de France apportérent ces Lettres au Roi, dont il fut content, & il les fit mettre à ſa Chancellerie, afin qu'elles ſerviſſent deſormais de modèle pour les futurs hommages des Rois d'Angleterre.

Autre accommodement entre les deux Rois. Continuat. Nangii. Ibid. an. 1331. MS. de Brienne vol. 28.

Edouard aiant appris que le Roi étoit ſatisfait ſur cet article, paſſa quelque tems après en France, pour régler l'autre, qui concernoit ce qui s'étoit paſſé en Xaintonge. L'accommodement ſe fit avec plus de facilité qu'on n'avoit eſpéré. La Ville & le Château de Xaintes furent reſtitués au Roi d'Angleterre, qui s'engagea à remettre entre les mains des Gens du Roi de France, les auteurs de la révolte, pour les traiter & les châtier ſelon qu'il lui plairoit. Pluſieurs autres articles des Traités faits auparavant furent réglés à l'amiable, & les Rois ſe ſéparérent, ſinon amis, du moins ſans paroître ennemis.

Ces

Ces deux Princes en effet s'eſtimoient & ſe craignoient l'un l'autre beaucoup plus qu'ils ne s'aimoient : & rien n'eſt plus capable d'empêcher la guerre entre deux Etats voiſins, que cette diſpoſition mutuelle des Souverains qui les gouvernent : mais le dépit d'un particulier trouva moyen de la faire changer, & fut le boute feu d'une guerre qui ne finit que plus d'un ſiècle après lui. 1330. *Leur eſtime réciproque.*

Je parle de Robert d'Artois, Prince juſqu'alors fort eſtimé à la Cour de France pour ſon eſprit, ſon courage, ſa ſageſſe & ſon habileté ; mais qu'un lâche artifice, indigne de ſa naiſſance, y rendit odieux. Il ne put en ſoutenir la honte, & en appréhenda le châtiment. Pouſſé un peu trop rudement, il s'abandonna à ſon deſeſpoir ; & cauſa des maux qu'apparemment il n'avoit pas prévus. *Le Comte d'Artois eſt cauſe de leur rupture.*

Ce Prince, ainſi que je l'ai raconté, avoit perdu un grand procès contre ſa tante Mathilde Comteſſe de Bourgogne, à qui le Comté d'Artois avoit été adjugé à ſon préjudice, & qui venoit de mourir. Il y avoit eu ſur cela deux Arrêts, l'un de Philippe le Bel, & l'autre de Philippe le Long, prononcés en la Cour des Pairs, & cette perte étoit pour lui ſans reſſource. Néanmoins, comme il avoit épouſé Jeanne de Valois ſœur du Roi ; qu'il étoit tendrement aimé de ce Prince ; qu'il avoit beaucoup de crédit ſur ſon eſprit ; qu'il lui avoit rendu des ſervices conſidérables ; qu'il avoit ſur-tout extrêmement contribué à lui faire déférer tout d'une voix la Régence & la Couronne, ſans qu'on eût aucun égard aux prétentions du Roi d'Angleterre ; il eſpéra réuſſir contre les héritiers de Mathilde, nonobſtant les deux Arrêts, pour peu qu'il trouvât un prétexte plauſible, & capable d'engager le Roi à faire de nouveau examiner le procès. Au Tréſor des Chartres, Regiſtre coté 55. Froiſſard l. 1. cap. 22.

Il le trouva dans l'adreſſe d'une Demoiſelle native de Béthune nommée Divion, la plus habile fauſſaire qui fût dans le Royaume, & dont lui *Quelle en fut l'occaſion.*

&

1330. MS du Procès criminel de Robert d'Artois. Invent. des Chart. T. 7.

& la Comteſſe ſa femme connoiſſoient parfaitement le talent. Il lui fit faire pluſieurs faux Titres, & entre autres un Traité de mariage de Philippe d'Artois ſon père & de Blanche de Bretagne ſa mère, par lequel le Comte d'Artois ſon grand-père cédoit le Comté à Philippe & à ſes enfans mâles, à l'excluſion des filles, en s'en réſervant ſeulement l'uſufruit, & cela du conſentement de Mathilde. On y voyoit jointe une confirmation du Roi Philippe le Bel, ſcellée & ſignée par les Pairs du Royaume, & les dépoſitions de pluſieurs témoins ſubornés, qui atteſtoient qu'ils avoient vu ces pièces, & d'autres favorables à Robert d'Artois.

Muni de ces Titres, à qui l'on donna toutes les façons pour les faire paroître inconteſtables, Robert d'Artois va trouver le Roi, lui expoſe l'injuſtice qu'on lui a faite en le privant du Comté d'Artois, lui produit les Titres, faute deſquels il avoit été condamné, & qu'il avoit recouvrés comme par miracle, & demande en grace qu'on faſſe la réviſion du procès.

Le Roi, quoique la choſe fût fort extraordinaire, lui accorda ſa demande; toute la difficulté roula ſur les prétendus Titres. La partie de Robert en obtint la communication, les fit examiner par des experts: & enfin après avoir tout bien conſidéré, on les trouva au moins ſuſpects. Par malheur pour Robert d'Artois, on eut quelque défiance de la Demoiſelle. Elle fut arrêtée, & n'aiant pas eu l'impudence de nier en préſence du Roi la fauſſeté dont elle étoit ſoupçonnée, elle convint du fait, & avoua qu'elle avoit appliqué des ſceaux de Philippe le Bel, que l'on avoit arrachés de quelques autres Titres, & qu'elle les avoit mis aux Actes qu'elle avoit contrefaits.

1331. Continuat. Nangii.

Le Roi, indigné de cette lâcheté, chaſſa Robert de ſa préſence, mit la Demoiſelle entre les mains de la Juſtice, qui la condamna au feu. Le bruit

bruit courut qu'avant que de mourir, elle avoit découvert bien d'autres intrigues. 1331.

Robert d'Artois qui avoit eu l'ame assez basse pour concerter une telle fourberie, n'eut pas assez de force d'esprit pour soutenir l'affront qu'elle lui avoit attiré, ni assez de modération pour ne pas s'emporter contre le Jugement équitable du Roi : mais afin de s'abandonner avec plus de liberté à ses ressentimens, & de se mettre en sureté, il quitta le Royaume, & s'en alla chez le Comte de Namur, qui pour ne pas s'attirer d'affaires du côté de la Cour de France, le pria peu de tems après de se retirer. Froissard. loc. cit.

Il se réfugia chez Jean Duc de Brabant, qui le reçut avec de grands témoignages d'amitié. Le Roi, qui avoit déja fait saisir toutes les Terres de Robert, l'envoya citer juridiquement à comparoître devant lui & devant la Cour des Pairs, pour y être jugé sur les crimes dont on l'accusoit. C'étoit sans doute sur les dépositions que la Demoiselle avoit faites en mourant. Il n'eut garde d'obéir ; mais il se cacha dans un Château du Duc, qui appréhenda, aussi-bien que le Comte de Namur, la colère du Roi, si Robert paroissoit davantage dans ses Etats. Continuat. Nangii. Froissard. loc. cit.

Le Roi fit bientôt connoître au Duc de Brabant, qu'il avoit de bons espions qui l'informoient de tout; & ce Duc fut fort surpris de se voir déclarer la guerre par l'Evêque de Liège, par l'Archevêque de Cologne, le Roi de Bohême, le Duc de Gueldre, le Marquis de Juliers, & par plusieurs autres Seigneurs des environs de son Duché, à qui le Roi fit distribuer beaucoup d'argent pour ce sujet. Il ne douta plus du motif de cette guerre, quand il vit le Connétable de France avec un Corps de Troupes se joindre à celles de ces Princes & Seigneurs ligués, & faire de grands ravages dans toute sa frontière.

Ce fut une nécessité pour le Duc de Brabant de demander quartier ; ce qui ne lui fut accordé qu'à deux conditions. La prémière, qu'il satisferoit

1331. feroit quelques-uns des Princes ligués sur certaines prétentions. La seconde, que Robert d'Artois sortiroit incessamment des États de Brabant. Cela n'empêcha pas le Duc de prendre quelque tems après le Roi pour Médiateur entre lui & le Comte de Flandre, sur quelques différends survenus entre eux.

1332. *Le Comte d'Artois chassé de France se réfugie en Angleterre.* Invent. des Chartres, T. 7. Continuat. Nangii. Froissard. loc. cit.

Cependant on procédoit toujours à Paris dans les formes contre Robert; & sur ce qu'il ne comparut point après les citations ordinaires, il fut déclaré atteint & convaincu des crimes dont on l'accusoit, & ses biens confisqués au profit du Roi. Dans cet intervalle, ce Prince fugitif ne trouvant plus de sureté nulle part en-deçà de la mer, se déguisa en Marchand, pour n'être point reconnu, & se sauva en Angleterre, malgré les précautions que le Roi avoit prises pour le faire arrêter, en cas qu'il voulût passer la mer. C'étoit un coup qu'il ne falloit pas manquer, la seule impuissance de nuire pouvant empêcher tout ce qu'on avoit à craindre d'un homme de ce caractère. Le Roi d'Angleterre n'oublia rien pour le consoler de sa disgrace. Il lui assigna pour son entretien le Comté de Richemont; & pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de lui, & la confiance qu'il avoit en sa prudence & en sa fidélité, il lui donna une place dans son Conseil d'Etat.

Cap. 27.

Quelque chagrin que le Roi eût de cet accueil fait en Angleterre à Robert d'Artois, il affecta de paroître ne s'en pas mettre fort en peine. Le Roi d'Angleterre avoit en effet alors de l'occupation du côté d'Ecosse, qui pouvoit l'empêcher de former des projets sur la France. Robert de Brus Roi d'Ecosse étoit mort, après le plus glorieux Traité qu'il eût pu jamais faire pour sa Nation. Par ce Traité Edouard avoit renoncé à l'hommage, que les Rois d'Angleterre prétendoient leur être dû par les Rois d'Ecosse. Il avoit de plus obtenu en mariage, pour son fils David encore tout jeune, Jeanne d'Angleterre

sœur

sœur d'Edouard. Les Anglois murmuroient fort de ce Traité ; & ce fut un des articles sur lesquels le procès fut fait à Roger de Mortemer, qui après avoir été le favori du Roi, & quelque chose de plus à la Reine-mère, périt par le même supplice qu'il avoit fait souffrir aux deux Spensers. 1332.

Edouard fut ravi de voir qu'on eût fait un crime à son Ministre, d'un Traité dont lui-même se repentoit fort, & se fit auprès de ses Sujets un mérite de le rompre. Edouard de Bailleul, fils de celui à qui Robert de Brus avoit enlevé la Couronne, s'offrit à rendre l'Ecosse feudataire de la Couronne d'Angleterre, pourvu que les Anglois prissent son parti contre David de Brus. Le Roi d'Angleterre à ce prix abandonna ce jeune Prince, qu'il devoit déja regarder comme son beau-frère. David, après avoir perdu une Armée de quarante mille hommes par une sanglante défaite, où le Régent du Royaume périt, fut contraint de quitter la partie, & se sauva en France avec la Reine sa mère. Le Roi les reçut encore mieux qu'Edouard n'avoit fait Robert d'Artois, & leur assigna pour demeure Château-Gaillard, Place d'une très agréable situation sur la Seine, quelques lieues au-dessus de Rouen. *Prétextes de guerre que se donnent les deux Roi.* Continuat. Nangii.

Il fit plus encore : car le Roi d'Angleterre assiégeant en personne Barwik défendu par les partisans du jeune Roi, il envoya une Flotte de dix Vaisseaux au secours des Ecossois : mais les vents contraires l'empêchèrent toujours d'aborder, & elle fut contrainte de relâcher aux côtes de Flandres. 1333.

C'est ainsi que les deux Rois se donnoient l'un à l'autre des prétextes de guerre, moins cependant dans le dessein de s'y engager, que pour faire entendre qu'ils ne l'appréhendoient pas : mais ce n'en étoit pas assez pour satisfaire la haine de Robert d'Artois contre le Roi de France, qui vers ce tems-là fit arrêter sa propre sœur femme de Robert, pour quelques intrigues qu'elle faisoit Ibid. Ibid.

faiſoit dans le Royaume en faveur de ſon mari.
1333. Il la fit renfermer dans le Château de Chinon, & ſes enfans dans celui de Nemours.

Robert attendoit avec impatience que les affaires d'Ecoſſe lui permiſſent d'inſpirer à Edouard de plus grands deſſeins, & voyoit cependant avec une joie ſecrette, Philippe ſe préparer à une autre entrepriſe, qui lui couteroit immanquablement la perte de ſes Etats, ſi une fois il s'y engageoit. C'étoit une Croiſade à laquelle ce Prince étoit plus déterminé, que ne l'avoit jamais été aucun de ſes Prédéceſſeurs depuis ſaint Louis. Il ne penſoit depuis pluſieurs années qu'à ſe ſignaler par une expédition contre les Mahométans. C'étoit en cela qu'il mettoit toute ſa gloire, & tout ſon mérite devant Dieu & devant les hommes.

Surita l. 7. c. 14. Dès l'an 1331, il s'étoit offert à Alfonſe Roi d'Arragon de ſe joindre à lui, pour exterminer les Maures en Eſpagne. Il lui avoit envoyé, pour ce ſujet, Ranulfe de Rochefort, lui promettant d'engager le Roi d'Angleterre, le Roi de Navarre, le Roi d'Ecoſſe, le Comte de Savoie, & le Dauphin de Vienne, à venir en perſonne avec toutes les forces de leurs Etats fondre ſur les Saraſins, qui ne pourroient pas tenir une Campagne contre tant & de ſi formidables ennemis. Mais le Roi d'Arragon regarda cette Ligue, comme devant être auſſi dangereuſe pour lui que pour les Maures. Il vouloit des ſecours dont il fût maître, & non pas des alliés qui puſſent lui donner la loi juſques dans ſon propre Royaume. Il répondit d'abord, qu'il propoſeroit la choſe à ſon Conſeil; & ſa dernière réponſe fut, qu'il ne pouvoit point accepter une offre ſi avantageuſe, parce que le Roi de Caſtille ſon allié avoit fait une trêve avec les Maures.

L'intention du Roi dans cette négociation étoit, qu'après qu'on auroit exterminé ou chaſſé tous les Maures d'Eſpagne, les Rois de Caſtille, d'Arragon & de Portugal ſe joigniſſent à lui pour

pour la conquête de la Terre Sainte, pour laquelle il avoit déja commencé à prendre des mesures avec le Pape. Pierre de la Palu, Patriarche Titulaire de Jérusalem, y avoit été envoyé depuis quelque tems, moins pour traiter avec le Soudan touchant la liberté des pélerinages des Chrétiens, que pour s'instruire à fond de l'état de la Palestine, & pour voir s'il y auroit espérance de réussir, en cas qu'on se trouvât jamais en état de faire quelque tentative de ce côté-là. A son retour, après avoir rendu compte au Pape de son voyage, il fut envoyé à la Cour de France. Le Roi lui donna audience en présence d'un grand nombre de Prélats & de Seigneurs. Il y fit un discours si touchant sur l'état pitoyable où la Religion se trouvoit en ce pays-là, sur la dureté de l'esclavage où les Chrétiens y gémissoient, sur la facilité qu'il y auroit à en chasser les Infidèles, qu'il inspira non seulement au Roi, mais encore à toute l'Assemblée un extrême desir de prendre la Croix. 1333. Continuat. Nangii.

Presque en même tems arrivérent en France des Ambassadeurs de Léon Roi d'Arménie. Le sujet de leur voyage étoit de demander du secours aux Princes Chrétiens contre les Mahométans, assurant que leur Roi étoit sur le point de succomber sous la puissance de ces Infidèles. Ce fut un nouveau motif dont le Roi se servit, pour animer la Noblesse Françoise à seconder ses desseins. Il écrivit au Pape, & le pria de publier au-plutôt la Croisade, & de la faire prêcher partout. *Ambassade du Roi d'Arménie en France.*

Il arriva vers ce tems-là une chose capable d'altérer la bonne intelligence qui étoit entre le Pape & le Roi. Le Pape, prévenu en faveur d'une opinion qui avoit été avancée par quelques anciens Pères, savoir, que les ames des prédestinés ne jouïroient de la vision béatifique, qu'après la résurrection générale, avoit prêché cette Doctrine le prémier Dimanche de l'Avent l'an 1331, en présence des Cardinaux. Beaucoup de gens en furent scandalisés; mais il paroit qu'après MS de la Bibliothèque de M. Rousseau.

près le prémier éclat, l'affaire fut aſſoupie, juſ-
1333. qu'à ce qu'un Dominiquain deux ans après, c'eſt-à-dire l'année 1333, parla dans un Sermon contre cette opinion du Pape, de quoi il fut puni par la priſon.

Cependant Gérard Général des Cordeliers, & un Dominiquain vinrent à Paris, pour ſonder le gué, & voir de quelle manière ce ſentiment ſeroit reçu par la Faculté de Paris. Quelques-uns ont écrit qu'ils y étoient venus à ce deſſein par ordre du Pape: mais le Pape, dans une Lettre au Roi, proteſta que c'étoit-là une calomnie.

Continuat Nangii. Le Général des Cordeliers aiant hazardé cette propoſition dans un Sermon, il ſe fit un grand bruit dans l'auditoire par pluſieurs Docteurs qui y étoient préſens, & il fut déféré au Roi. Ce Prince aiant aſſemblé les plus habiles de la Faculté, & entendu leurs avis, obligea le Cordelier à
Belleforet, &c. ſe retracter. Le Dominiquain, qui étoit venu avec le Cordelier, voyant que la choſe tournoit ainſi, ne paſſa pas outre.

Le Roi écrivit au Pape ſur cette affaire, & avec menaces, ſi l'on en croit quelques-uns de nos Hiſtoriens, juſqu'à lui dire que s'il s'opiniâtroit à ſoutenir une telle doctrine, *il le feroit ardre*. Quoi qu'il en ſoit, la choſe n'eut point de ſuite. Le Pape n'avoit traité de cette Doctrine, que comme d'une opinion qui lui paroiſſoit ſoutenable; parce qu'elle n'avoit jamais été condamnée, ni par le Saint Siège, ni par aucun Concile; & il proteſta, ainſi que Benoît XII, ſon ſucceſſeur, le témoigna depuis, qu'il n'avoit jamais eu intention de s'éloigner là-deſſus en aucune manière de la croyance de l'Egliſe Catholique.

Croiſade projettée. Epiſt. Joan apud Rainald. Ibid. Cet incident n'empêcha point qu'on ne traitât toujours de l'expédition contre les Mahométans. Le Pape ne manqua pas de répondre aux pieuſes intentions du Roi, & commença par le nommer Généraliſſime de la Croiſade. Il ordonna au Patriarche de Jéruſalem, & à tous les Prélats de Fran-

France de la publier, & de déclarer aux Peuples, que tous ceux qui prendroient la Croix euſſent à ſe tenir prêts à partir deux ans après, à compter depuis la publication. Elle ſe fit avec grand zèle par tout le Royaume ; & l'an 1333, le Vendredi d'après la fête de ſaint Michel, le Roi ſe croiſa avec un grand nombre de Seigneurs, & une multitude innombrable de Peuple. Les Rois de Bohême, de Navarre & d'Arragon ſe croiſérent auſſi. Le tems pour ſe préparer au départ fut prolongé, & le terme fixé au prémier jour d'Août 1336. Le Roi tâcha durant cet intervalle, d'accommoder Louis de Bavière avec le Pape, afin que ce Prince pût contribuer auſſi à la Croiſade ; mais il n'en pût venir à bout. Il réuſſit mieux à arrêter en France le Pape, qui fut ſur le point d'aller faire ſa réſidence à Bologne en Italie.

1333.

Continuat. Nangii.

Ce Pontife agit fortement auprès du Roi de Naples, auprès des Vénitiens, des Génois, du Roi de Chypre, & généralement de tous les Princes & Républiques, qui pouvoient aider à faire réuſſir la Croiſade, en fourniſſant des Troupes, ou des Vaiſſeaux, ou des vivres, & toutes les autres choſes néceſſaires pour une telle expédition. Le Roi fit préparer une Flotte à Marſeille, examina avec le Pape tout ce qui pouvoit contribuer ou nuire au ſuccès de l'entrepriſe ; & pour ne rien omettre, & ne rien négliger, il envoya en Paleſtine le Seigneur Jean de Cépoi, & le chargea de reconnoître la côte, & de s'inſtruire de tout ce qu'il pourroit ſavoir de l'état des Mahométans. Enfin on n'avoit jamais pris de meilleures meſures, & jamais mieux pourvu à tout. On étoit en mouvement de toutes parts, les préparatifs s'avançoient, on voyoit le même empreſſement que dans les prémières Croiſades, lorſque la mort du Pape ſurvint au mois de Décembre de l'année 1334.

Mort du Pape.

Ce fut-là un fâcheux contre-tems pour la Chrétienté : car ce Pape s'étoit acquis une grande autorité

Benoît XII lui ſuccède.

torité ſur l'eſprit de la plupart des Princes. Il
1334. eut pour ſucceſſeur le Cardinal Jaques du Four, natif du Comté de Foix, qui prit le nom de Benoit XII.

Dès que ce Cardinal ſe vit élevé ſur le Trône de ſaint Pierre, il ſe propoſa principalement trois choſes. Prémièrement, de rétablir le Siège Pontifical en Italie; en ſecond lieu, de ramener par douceur Louis de Bavière, & de l'engager à ſe réconcilier avec l'Egliſe; & enfin de preſſer l'exécution de la Croiſade.

Ces vues n'étoient pas tout-à-fait conformes à celles du Roi de France. Il eſt certain que le bien public de l'Italie demandoit la préſence du Pape, tout y étant en deſordre & en combuſtion depuis la tranſlation du Saint Siège à Avignon; mais c'étoit de quoi Philippe ne s'embarraſſoit guères. Un Pape réſidant dans ſon Royaume, & par conſéquent obligé d'avoir pour lui bien des complaiſances, l'accommodoit mieux qu'un Pape au-delà des Alpes & entièrement indépendant de lui. La plupart des Cardinaux étant François, ſes intérêts étoient toujours ſoutenus dans le Conſeil du Pape. Depuis la demeure du Pape en France, on n'entendoit plus de menaces d'excommunication, on ne voyoit plus d'interdits jettés ſur le Royaume, choſes autrefois aſſez ordinaires; & les levées de Décimes ſur le Clergé s'obtenoient ſans beaucoup de peine dans les néceſſités de l'Etat. Le Roi par ces motifs avoit fait tous ſes efforts, pour empêcher le feu Pape de retourner en Italie; & il en étoit venu à bout. Il continua de faire naitre de pareils obſtacles au deſſein de Benoit XII; & comme il vit que la réconciliation de Louis de Bavière avec le Saint Siège ſeroit un acheminement au retour du Pape à Rome, il changea de conduite à cet égard; & au-lieu que ſous le précédent Pontificat, il avoit agi auprès du Pape en faveur de ce Prince, dans l'eſpérance de fortifier la Croiſade du ſecours

cours de l'Empire, il entreprit de traverſer cet accommodement. 1334.

D'autres raiſons l'y déterminérent encore. Il ſavoit que le Roi d'Angleterre avoit de grandes liaiſons avec Louis de Bavière, & vit bien que ſi ce Prince étoit une fois paiſible poſſeſſeur de l'Empire & abſous de ſon excommunication, il auroit un puiſſant ennemi dans ſa perſonne. Enfin le feu Pape lui avoit donné en garde quelques Villes de l'Empire ennemies de Louis de Bavière, deſquelles il ſeroit obligé de ſe défaiſir, ſi la paix ſe faiſoit. Albertus Argentinas.

Robert Roi de Naples, Caſimir Roi de Pologne, Charles Roi de Hongrie, Jean Roi de Bohême, de tout tems fort attachés à Philippe, faiſoient de concert avec lui des oppoſitions à cette paix, & menaçoient de faire créer un nouveau Roi des Romains malgré le Pape, s'il s'accommodoit avec Louis de Bavière ſans les conſulter.

Philippe fit de grandes plaintes au Pape, de ce que ſans lui rien dire, il avoit commencé un Traité avec ce Prince, & de ce que lui & Robert Roi de Naples aiant un ſi grand intérêt en cette affaire, il ne leur en avoit rien communiqué. Le Pape, par l'avis des Cardinaux François, écrivit au Roi comme pour ſe juſtifier là-deſſus, & lui envoya le projet du Traité, lui diſant que les conditions qu'il propoſoit à Louis de Bavière étoient ſi dures, qu'on prévoyoit bien qu'elles ne ſeroient pas acceptées, & que c'étoit-là la raiſon pourquoi il ne lui en avoit rien dit. Il le prioit en même tems de tenir ſa Lettre ſecrette. Vide Rainald. ad an. 1335. n. 7.

Pour ce qui eſt de la Croiſade, dont le Pape ſouhaitoit l'accompliſſement avec une extrême ardeur, le Roi donna lieu de ſoupçonner que la ſienne étoit un peu rallentie. Car quoiqu'il continuât ſes préparatifs; qu'il fît travailler avec empreſſement à la Flotte au Port de Marſeille; qu'il eût déja fait expédier les Lettres de Lieutenant-Général du Royaume pour Jean ſon fils ainé, ſous la J'ai vu ces Lettres en parchemin, parmi quel-

1334. la direction de la Reïne Jeanne de Bourgogne, à qui il donnoit beaucoup plus d'autorité qu'à son fils; néanmoins il faisoit des propositions au Pape, sur lesquelles il ne pouvoit guères attendre que des refus; & plusieurs crurent que ce n'étoit que pour avoir occasion de rompre la partie. Il demandoit que le Trésor du dernier Pape, destiné à une partie des dépenses de la Croisade, lui fût mis entre les mains; qu'on lui permît de lever les Décimes sur tous les biens Ecclésiastiques du Monde Chrétien; que le Pape le créât Vicaire de l'Empire en Italie; qu'on donnât à Jean son fils ainé, qu'il avoit fait Duc de Normandie, tous les droits qui avoient autrefois été usurpés sur les Rois de France dans la Provence, dans le Lyonnois, dans la Bourgogne, & dans les autres lieux qui composoient l'ancien Royaume d'Arles, & que les Empereurs prétendoient leur appartenir. De plus, ses Envoyés faisoient souvent au Pape des questions captieuses, sur l'étendue du commandement & de l'autorité qu'on lui donneroit à l'égard des Croisés dont on l'avoit fait Généralissime, & d'autres propositions embarassantes sur l'article des conquêtes que l'on pourroit faire.

quelques papiers trouvés chez Mr. du Fourni Auditeur des Comptes après sa mort.

Albertus Argentinas.

Epist. secretæ apud Rainald.

Le projet de la Croisade est sans succès.

Le Pape ne savoit que penser de tout cela. Il me paroît hors de doute, que Philippe avoit agi très sincèrement jusqu'alors pour la Croisade; mais que les défiances qu'il conçut du Roi d'Angleterre commencérent à le faire beaucoup balancer, & que plus le tems du départ approchoit, plus il eût souhaité ne s'être point engagé. Il fallut enfin qu'il prît son parti & qu'il se déclarât. Les avis certains qu'il avoit des mauvais desseins & des intrigues du Roi d'Angleterre, ne lui permettoient pas de quitter son Royaume en de pareilles conjonctures sans une extrême imprudence. Il proposa au Pape de remettre la Croisade à un autre tems. Le Pape ne put disconvenir de la force des raisons qu'il avoit de le faire, & il y consentit. Dès-lors on prévit bien que ce délai

lui feroit la ruïne entière de l'entrepriſe. La choſe arriva ainſi en effet, & tout ce que produiſit ce grand éclat fait en Europe, fut d'allarmer les Mahométans en Aſie, de leur faire rompre les trèves qu'ils avoient faites avec le Roi d'Arménie, qui fut pouſſé à bout, & bientôt réduit aux dernières extrémités. Les mauvais ſuccès des Croiſades n'avoient pas empêché qu'on en fît depuis de nouveaux projets à diverſes repriſes; mais l'inutilité de ces projets fit enfin qu'on n'y penſa plus deſormais, au moins en France. 1334.

Il faut maintenant rapporter un peu plus en détail les cauſes qui firent échouer celui-ci, & qui produiſirent en même tems la guerre entre la France & l'Angleterre.

Cauſes de la guerre entre la France & l'Angleterre.

En vain prétendroit-on en charger Edouard ſeul, ou Philippe ſeul; tous deux y contribuérent, tous deux eurent ſujet de ſe plaindre l'un de l'autre, & de quoi ſe diſculper. Si le Roi d'Angleterre avoit voulu beaucoup ménager le Roi de France, il n'auroit pas reçu chez lui Robert d'Artois: mais ces deux Rois n'étoient pas ſur ce pié là; ils comptoient, pour ainſi dire, enſemble ric à ric; & tout ce qu'ils pouvoient gagner ſur eux, étoit de ſe rendre mutuellement les devoirs les plus indiſpenſables, & rien de plus.

Le Roi de France de ſon côté, en vertu de l'alliance qu'il avoit faite avec le dernier Roi d'Ecoſſe Robert de Brus, avoit donné un aſyle en France à ſon fils, & ſoutenoit le parti que ce Prince avoit en Ecoſſe contre celui d'Edouard de Bailleul, que le Roi d'Angleterre protégeoit. C'étoit généroſité au Roi de France d'en uſer ainſi; & le Roi d'Angleterre crut par un ſemblable motif, devoir auſſi protéger Robert d'Artois, & adoucir la mauvaiſe fortune d'un Prince malheureux, perſécuté, pouſſé à toute outrance, qui ne ſavoit où ſe réfugier. On ne peut guères douter qu'à ces nobles ſentimens, le plaiſir malin de ſe chagriner l'un l'autre n'eût beaucoup de

1334. part. C'étoit ce qui en devoit faire appréhender les ſuites, & le Pape les prévoyoit. Il fit tout ſon poſſible par ſes Lettres & par ſes Enyoyés, pour ôter ces ſources de diviſion, conjurant le Roi d'Angleterre d'abandonner Robert d'Artois, & le Roi de France de ne plus envoyer en Ecoſſe de ſecours en faveur de David de Brus.

Epiſt. Benedicti apud Rainald.

1335. Edouard voulant mettre Philippe dans ſon tort, écrivit au Pape qu'il remettroit volontiers tous ſes intérêts entre les mains de ſa Sainteté; il s'offrit même à être du voyage d'outremer avec le Roi de France, & de remettre après le retour la déciſion des différends qu'il avoit avec lui touchant quelques Places de Guienne, & qu'alors il s'en rapporteroit au jugement du Pape: mais il ne parloit point de Robert d'Artois, quoique le Pape n'eût preſque inſiſté dans ſes Lettres que ſur ce point-là en particulier.

Philippe fut embarraſſé de cette démarche du Roi d'Angleterre, & le fut encore plus, lorſqu'à la ſollicitation du Pape, Edouard eut envoyé l'Archevêque de Cantorbéri en France, pour propoſer de faire un nouveau Traité de paix. Ce Prélat fut reçu aſſez froidement; néanmoins le Roi lui promit de contribuer de ſon côté à entretenir la paix, pourvu que le Roi d'Angleterre voulût l'accorder à l'Ecoſſe. L'Archevêque répondit qu'il n'avoit point d'ordre de rien arrêter ſur cet article, & ſe retira. Il y eut encore quelques autres Ambaſſades de part & d'autre, mais toujours ſans effet.

Meyerus l. 12.

Un Prince auſſi politique qu'Edouard n'attendit pas à s'aſſurer des Alliés, que la guerre fût déclarée. Après pluſieurs Conſeils ſecrets tenus ſur ce ſujet, où Robert d'Artois étoit toujours le plus écouté, il envoya l'Evêque de Lincolne à Guillaume Comte de Hainaut ſon beau-père, non ſeulement pour l'engager à prendre ſon parti; mais encore pour le conſulter ſur les meſures qu'il y auroit à prendre avant que de ſe déclarer, & ſur-tout s'il pourroit faire fonds ſur les Seigneurs

Froiſſard. l. 1. c. 29.

gneurs des Pays-Bas & de la frontière d'Allemagne. 1335.

L'Evêque trouva le Comte de Hainaut malade de la goute à Valenciennes, mais chagrin contre le Roi de France, de ce qu'il avoit empêché le mariage de ſa fille avec le Duc de Brabant, pour faire épouſer à ce Prince Marie de France. Il dit à l'Evêque, que le Roi d'Angleterre pouvoit compter ſur lui & ſur Jean ſon frère, comme ſur des perſonnes qui lui étoient entièrement dévouées; & qu'il préféreroit toujours les intérêts de ſon gendre à ceux de ſon beau-frère (car la Comteſſe de Hainaut étoit ſœur du Roi.) Que pour ce qui étoit des Seigneurs des Pays-Bas, & du voiſinage du Rhin, il répondoit de les faire entrer dans le parti d'Angleterre, pourvu qu'on ne voulût point épargner l'argent; que l'Evêque de Liège, l'Archevêque de Cologne, le Marquis de Juliers, le Sire de Fauquemont, le Sire Arnoul de Baquehen pourroient être facilement gagnés, & qu'étant libéralement payés, ils fourniroient aiſément dix mille hommes d'excellentes Troupes. Que le Duc de Brabant, tout gendre qu'il étoit du Roi de France, ne ſeroit pas à l'épreuve des ſterlins d'Angleterre; & qu'étant un des plus puiſſans Seigneurs du Pays, il étoit de la dernière conſéquence qu'il entrât dans la Ligue.

L'avis du Comte de Hainaut fut exactement ſuivi. On traita avec tous ceux que j'ai nommés, & s'étant rendus à Valenciennes ſous divers prétextes, ils conclurent la Ligue avec l'Angleterre, excepté l'Evêque de Liège, qui ne voulut point y entrer, aiant toujours été fort ſincèrement attaché au Roi de France. Quelques-uns propoſérent de ſonder Jean Roi de Bohême; mais le Comte de Hainaut, qui ſavoit les liaiſons étroites qu'il avoit avec Philippe, ne jugea pas à propos qu'on s'ouvrît à lui. Ce Prince étoit fils de l'Empereur Henri VII, Comte de Luxembourg. Il prétendoit à l'Empire; mais la gran-

de puiſſance de Louis de Bavière lui étoit redoutable : & après avoir fait quelques tentatives, il
1335. étoit réſolu à attendre que les excommunications des Papes lancées contre Louis euſſent fait leur effet, avant que de s'engager. Il avoit marié Bonne ſa fille avec Jean, fils ainé du Roi, Duc de Normandie & Comte d'Anjou & du Maine. Cette alliance le lioit étroitement avec la France; & elle lui étoit trop importante dans les vues qu'il avoit, pour eſpérer de l'en détacher. Le Roi d'Angleterre avoit été lui-même très mortifié de la préférence qu'on avoit donnée au Roi de Bohême : car il offroit ſa ſœur en mariage au Duc de Normandie, en lui donnant en dot pluſieurs Places de Guienne, qu'il prétendoit que la France lui retenoit injuſtement, & ſur leſquelles, par le Traité dont j'ai parlé, la Cour des Pairs devoit prononcer.

Edouard, dans le deſſein qu'il avoit de ſoulever tous les Pays-Bas contre la France, ſouhaitoit fort d'engager les Flamands dans ſa querelle : mais il ne ſavoit comment s'y prendre. Louis Comte de Flandres avoit de trop grandes obligations au Roi, qui l'avoit rétabli dans ſes Etats ; & quand il eût été capable d'une telle lâcheté, il n'auroit pas été facile de l'y faire réſoudre, à cauſe des Comtés de Nevers & de Rétel qui lui appartenoient, & dont la confiſcation auroit été la peine de ſon ingratitude. On s'y prit donc d'une autre manière, par le conſeil du Comte de Hainaut.

Il s'en falloit bien que le Comte de Flandres ne fût maitre chez lui : ſoit foibleſſe dans ce Prince, ſoit indocilité dans ſes Sujets, il ne pouvoit en venir à bout. La Nobleſſe pour la plupart étoit dans ſes intérêts; mais la populace étoit dans une révolte preſque continuelle. Ce fut à elle que le Roi d'Angleterre s'adreſſa, ſans s'embarraſſer du Comte.

Froiſſard. cap. 2. Il y avoit alors à Gand un Braſſeur de bière nommé Jaques Artevelle, l'homme du monde le plus

plus insolent & le plus audacieux, aimé de la populace par la haine qu'il faisoit paroître pour la Noblesse, & en même tems redouté pour les violences qu'il exerçoit contre quiconque osoit s'opposer à ses volontés. Il se faisoit accompagner par-tout de soixante ou quatre-vingts déterminés; & quand il trouvoit en son chemin quelqu'un dont il n'étoit pas content, trois ou quatre de ses gens, sur un signal qu'il leur donnoit, se détachoient de la Troupe, alloient faire une querelle à cet homme, & le tuoient sur le champ. Il avoit non seulement des espions, mais même des partisans dans toutes les Villes de Flandres, qui l'avertissoient de tout ce qui se passoit. C'étoit assez d'avoir dit un mot contre lui pour être assassiné, si on ne quittoit incessamment le pays; & on voyoit arriver tous les jours à saint Omer des Gentilshommes qui s'y réfugioient, abandonnant leurs biens, dont ce scélérat se saisissoit aussi tôt. Il en laissoit la moitié à la femme & aux enfans du Gentilhomme, & prenoit le reste pour lui & pour ses gens. Il obligea le Comte de Flandres à se retirer en France pour éviter ses embuches; & s'étant emparé de tous les revenus du Comté qu'il faisoit exactement payer, il en faisoit largesse à qui bon lui sembloit. Les Magistrats des Villes se créoient par ses ordres ou par son consentement, & jamais Comte de Flandres n'avoit été plus absolu qu'il le devint dans la suite. 1335. Meyerus.

Son crédit étoit déja très grand dans le tems dont je parle. L'Evêque de Lincolne l'alla trouver à Gand, & traita avec lui. Il ne put le résoudre à faire prendre aux Flamands les armes contre la France; la mémoire de la bataille de Moncassel & de ses suites étoit encore trop récente: mais il lui promit de ne point prendre le parti de France, de donner aux Anglois toute liberté en Flandres, & de les fournir de toutes les choses dont ils auroient besoin. Le Roi d'Angleterre fut content de cette négociation, se promettant, sur l'antipathie des Flamands contre les

François, de bientôt venir à bout de les faire
1335. déclarer contre la France.

Le séjour des Ambassadeurs d'Angleterre aux Pays-Bas, leurs fréquentes conférences avec le Comte de Hainaut, leurs voyages continuels, tantôt à une Cour, tantôt à une autre, ne laissoient au Roi aucun lieu de douter des intrigues qui se formoient contre lui, & l'avertissoient de prendre ses mesures de son côté pour n'être pas surpris. Il s'assura du Roi de Navarre, du Duc de Bretagne, du Comte de Bar & de ses autres Vassaux; & du côté de l'Allemagne il fit agir le Roi de Bohême, qui mit dans son parti Henri Comte Palatin du Rhin & Duc de Bavière. A celui-ci se joignirent l'Evêque de Metz, Albert & Othon Ducs d'Autriche, Valeran Comte des deux Ponts, Henri Comte de Vaudemont, Jean Comte de Sarbruc, le Duc de Lorraine, Théodore Marquis de Montferrat, Amé Comte de Genève, & Imbert bâtard de Savoie. Les Villes de Fontarabie, de saint Sébastien, & quelques autres de la même frontière lui promirent du secours; sans parler de la diversion que faisoient les Ecossois partisans de David de Brus, qui étoit très avantageuse pour la France.

Du Tillet Recueil des Traités, &c. Invent. des Chartres, T. 2. Champagne 2. n. 26. Continuat. Nangii.

Il retint à son service les Vaisseaux, les Officiers de Marine, & les Matelots qui devoient être employés au voyage de la Terre Sainte; & excepté quelques Galères qu'il joignit à celles du Pape & à celles des Vénitiens en faveur des Grecs contre les Mahométans, il fit passer tous ces Vaisseaux dans l'Océan. Les Commandans & l'Equipage pour la plupart étoient Génois. Cette Flotte, avec un grand nombre de Navires que les Ports de Normandie pouvoient fournir, étoit en état de tenir la mer devant celle du Roi d'Angleterre.

Parmi tous ces mouvemens qu'on se donnoit
1336. de part & d'autre, il ne s'en faisoit aucun à qui l'on pût donner le nom d'acte d'hostilité. Au contraire on négocioit toujours. Il passoit des Am-

Ambaſſadeurs de France en Angleterre, & d'Angleterre en France; les Nonces du Pape employoient tout leur eſprit & toute leur adreſſe dans les deux Cours, pour empêcher qu'on n'en vînt à la rupture. Les deux Rois paroiſſoient ne rien ſouhaiter davantage que la paix; mais ils ne vouloient rien écouter ſur certains points, qui ne pouvoient manquer de faire naître la guerre; & principalement ſur la protection donnée par l'un à Robert d'Artois, & par l'autre au jeune Roi d'Ecoſſe. Le Roi de France fit publier par tout ſon Royaume une Déclaration du ſeptième de Mars 1336 *, par laquelle il déclaroit Robert d'Artois ennemi de l'Etat, criminel de lèze-Majeſté; & défendoit à tous ſes Vaſſaux liges & féaulx de quelque état qu'ils fuſſent, demeurans dans le Royaume ou hors du Royaume, ſur peine de confiſcation de biens & de corps, de lui donner conſeil ou ſecours, de le ſouffrir en leurs terres, & leur ordonnoit s'il y étoit, de l'arrêter priſonnier, & de le lui envoyer, ou de le garder juſqu'à ce qu'il l'envoyât prendre, pour en faire juſtice. Ces mots *Vaſſaux demeurans hors du Royaume*, mis dans l'Ecrit, ne pouvoient regarder que le Roi d'Angleterre: c'étoit le menacer ouvertement de la ſaiſie du Ponthieu & de la Guienne, s'il continuoit à protéger Robert d'Artois. 1336. Du Tillet loc. cit.

D'autre part, le Roi d'Angleterre redemandoit quelques Places en Guienne, qui avoient été enlevées au Roi ſon père par Philippe le Bel, & par Charles le Bel; & diſoit qu'il avoit autant de droit de ſoutenir Robert d'Artois, que le Roi de France prétendoit en avoir de protéger le jeune Roi d'Ecoſſe.

Sur ces entrefaites Guillaume Comte de Hainaut mourut. C'étoit lui qui étoit l'ame de la Ligue des Pays-Bas en faveur de l'Angleterre. Cette mort rallentit l'ardeur des Ligués. Le Duc de Froiſſard chap. 31.

* C'étoit 1337, ſelon notre manière de compter d'aujourd'hui.

de Brabant, le plus puiſſant de tous, paroiſſoit ir-
1337. réſolu. Il entretenoit toujours commerce avec Philippe, & lui proteſtoit même que jamais il ne feroit rien contre ſon ſervice. C'eſt pourquoi Artevelle écrivit au Roi d'Angleterre, pour le prier de venir au-plutôt aux Pays-Bas, d'autant que ſa préſence y étoit abſolument néceſſaire, & que ſans cela la Ligue couroit riſque d'être rompue.

Edouard crut ce conſeil, & paſſa la mer. Il
1338. aſſembla tous les Princes & Seigneurs ligués, &
Le Roi d'Angleterre paſſe la mer. les preſſa de ſe mettre en état d'agir. Ils répondirent deux choſes: la prémière, qu'ils vouloient auparavant voir le Duc de Brabant ouvertement déclaré contre la France: la ſeconde, que n'aiant en particulier aucun ſujet de faire la guerre au Roi de France, ils ne pouvoient pas la lui déclarer en leur nom; mais qu'étant pour la plupart Vaſſaux de l'Empire, il falloit que l'Empereur Louis de Bavière leur ordonnât comme leur Souverain de faire cette démarche; qu'il en avoit un prétexte très raiſonnable; que ſuivant les anciens Traités faits entre l'Empire & la France, le Roi de France ne pouvoit rien tenir ni acquérir dans l'Empire; que cependant il s'étoit emparé de Cambrai, & qu'il avoit acquis depuis peu dans le Cambreſis le Château de Crévecœur, & quelques autres Fortereſſes.

Cette difficulté n'étoit pas capable d'arrêter le Roi d'Angleterre, parce qu'il avoit déja engagé Louis de Bavière dans ſes intérêts. Le Pape Benoît depuis ſon élection négocioit continuellement avec Louis de Bavière, & avec les Rois de France & d'Angleterre; & les deux Rois traitoient auſſi toujours avec ce Prince. Le Pape ne ſouhaitoit rien tant que l'accommodement avec Louis de Bavière, pourvu qu'il fût utile & honorable au Saint Siège. Les choſes furent preſque accommodées, & puis après rompues. Le Roi de France & le Roi d'Angleterre, ſur le point de ſe faire la guerre, avoient grande envie d'avoir

Epiſtolæ Benedicti apud Rainald.

d'avoir ce Prince dans leur parti ; mais comme il étoit excommunié depuis pluſieurs années, cela les inquiétoit, ſoit par ſcrupule, ſoit parce qu'ils appréhendoient de s'attirer eux-mêmes les Cenſures du Saint Siége. Ainſi l'un & l'autre priérent le Pape de ne point trouver mauvais, que dans les conjonctures préſentes, ils s'appuyaſſent de l'alliance de ce Prince. Le Pape répondit toujours, que tant qu'il ſeroit l'ennemi déclaré du Saint Siége, on ne pouvoit point faire d'alliance avec lui. Philippe s'en tint-là : mais le Roi d'Angleterre, ſans s'embarraſſer de l'agrément du Pape, traita avec Louis de Bavière, qui lui promit de déclarer la guerre à la France, en cas qu'elle ne s'accommodât point avec l'Angleterre ; & par-là ce Prince violoit un Traité qu'il avoit fait douze ans auparavant avec le Roi de France, par lequel il s'étoit engagé à ne donner aucun ſecours aux ennemis du Royaume. 1338. Leibnitz cod. diplomat. p. 147.

Le Roi d'Angleterre avoit conclu ſon Traité avec Louis de Bavière, lorſque des Seigneurs des Pays-Bas lui firent la propoſition que j'ai dite, de ſe faire donner un ordre par ce Prince, de déclarer la guerre à la France en ſon nom, & comme ſes Vaſſaux. Edouard l'approuva, & le Marquis de Juliers fut député vers Louis de Bavière pour cet effet. Il obtint aiſément ce qu'il demandoit : & même Louis de Bavière, pour donner plus d'autorité au Roi d'Angleterre, le déclara ſon Vicaire dans l'Empire. Après cela le Duc de Brabant, qui n'avoit pas voulu qu'on fît mention de lui dans cette députation, ne put réſiſter aux ſollicitations d'Edouard, & emporté par le torrent, entra dans la Ligue comme les autres.

Cependant le Roi envoya commiſſion à Pierre de Marmande Sénéchal de Périgord & de Querci, pour mettre en ſa main le Duché de Guienne, & tous les Domaines que le Roi d'Angleterre poſſédoit en ces quartiers-là. Il adreſſa une pareille commiſſion au Bailli d'Amiens pour ſaiſir le Comté de Ponthieu. Le motif de ſa ſaiſie ſpé- Commiſſions adreſſées de la part du Roi au Séné-

1338. chal de Périgord & au Bailli d'Amiens. Procès verbal de l'Exploit de Mainmiſe, &c

ſpécialement exprimé dans ces commiſſions, étoit que le Roi d'Angleterre donnoit refuge dans ſes Etats à Robert d'Artois mortel ennemi du Roi, banni du Royaume, criminel de lèze-Majeſté, & qu'il l'y retenoit contre la foi & loyauté qu'il lui avoit jurées comme ſon homme-lige & Pair de France; & ces commiſſions furent juridiquement ſignifiées aux Commandans des frontières du Roi d'Angleterre, tant en Guienne qu'en Picardie.

Zèle des Normans pour le Roi.

Quoique les perſonnes les plus ſages du Royaume prévîſſent de grands maux de cette guerre, néanmoins le Peuple & la Nobleſſe Françoiſe paroiſſoient très diſpoſés non ſeulement à la bien ſoutenir, mais encore à la commencer. Les Normans en cette occaſion ſignalérent leur zèle plus que tous les autres. Ils étoient très puiſſans ſur la mer par le grand nombre de leurs Vaiſſeaux; & l'attachement qu'ils avoient pour le fils du Roi leur Duc, leur fit faire une propoſition qui dut être également agréable au père & au fils. Se reſſouvenant de ce qui s'étoit fait ſous le règne de Philippe Auguſte dans la guerre qu'il eut avec Jean ſans terre Roi d'Angleterre, pendant laquelle Louis ſon fils paſſa de France dans cette Ile, & la conquit preſque toute entière, ils propoſérent au Roi de mettre à leur tête le Duc de Normandie, pour aller porter la guerre en Angleterre, s'offrant de faire la plupart des fraix de cette expédition.

1339. DuTillet Recueil des Traités, &c. Invent. des Chart. T. 3. Normandie. 3. n. 4.

Leurs Députés eurent audience du Roi au Bois de Vincennes le vingt-troiſième de Mars de l'année 1339, & lui dirent qu'ils fourniroient quatre mille hommes d'armes, c'eſt-à-dire, quatre mille Gentilshommes; car c'eſt ce qu'on doit entendre dans notre Hiſtoire dans ces tems-là, toutes les fois qu'il y eſt fait mention d'hommes d'armes. Ils promirent de plus de fournir quarante mille hommes de pié, dont dix mille feroient Arbalêtriers. Le Roi accepta leur offre, excepté qu'il ne voulut que la moitié de l'Infanterie. Ce deſſein d'attaquer l'Angleterre étoit ſi fort du goût des Normans,

mans, que grand nombre de Seigneurs de cette Province, à l'exemple de la Capitale, donnérent 1339.
par écrit leur promeſſe au Roi de le ſeconder de toutes leurs forces dans cette entrepriſe. On y voit la ſignature de Raoul Comte d'Eu Connétable de France, de Jean Comte de Harcour, de Robert Bertrand Sire de Briquebec Maréchal de France, de Godefroi de Harcour, de Jean Mallet Sire de Guérarville, de Guillaume Mallet Sire de Montagu, de Robert de Harcour Sire de Beaumeſnil, de Raoul d'Eſtouteville, de Guillaume Martel, de Matthieu de Trie, de Richard d'Yvetot, de Jean Martel de Baſqueville Sire de S. Vigor, de Robert d'O, & de quelques autres tant Chevaliers, que Bacheliers, & Ecuyers. Le Duc de Normandie devoit joindre à ces Troupes mille hommes d'armes, qu'il pourroit lever ailleurs qu'en Normandie; mais c'étoit cette Province qui s'engageoit à les ſoudoyer ſur le pié de la grande paie, c'eſt-à-dire, à payer trente ſous par jour aux Chevaliers levant Bannières, appellés pour cela Bannerets; quinze ſous pour les Bacheliers, qui étoient des Chevaliers à qui leur âge encore trop jeune, ou leur peu de bien, ne permettoit pas de lever Bannière, & qui s'attachoient à la perſonne & à la Bannière d'un Chevalier Banneret; & ſix ſous & demi pour les Ecuyers, c'eſt-à-dire, pour les ſimples Gentilshommes, & pour les jeunes Seigneurs, qui n'avoient point encore mérité par leurs ſervices l'honneur de la Chevalerie, ou qui étoient au-deſſous de vingt & un ans, âge requis pour y prétendre.

Ces Troupes devoient être ſoudoyées aux dépens de la Province de Normandie pendant douze ſemaines; & ſi le Duc en avoit plus longtems affaire, ce ſeroit à lui à les entretenir. Il y avoit encore dans le Mémoire qui fut préſenté là-deſſus, quelques autres articles, qui concernoient la ſureté du paſſage en Angleterre, le partage des Terres après que ce Royaume ſeroit conquis, la poſſeſſion de cette Couronne, qui devoit être

être conférée au Duc de Normandie auſſi-tôt après la conquête. Mais tout ce beau projet s'en
1339. alla en fumée, par les bons ordres qui furent donnés pour la ſureté des côtes d'Angleterre ; & le Roi fut obligé de faire marcher toutes ſes Troupes vers les Pays-Bas, où Edouard, par le conſeil d'Artevelle, ainſi que je l'ai dit, étoit paſſé plutôt qu'on ne s'y attendoit en France.

Il n'étoit pas cependant lui-même ſans inquiétude & ſans chagrin. Il s'ennuyoit fort des longueurs des Alliés, & de la grande dépenſe qu'il lui falloit faire, tant pour l'entretien de ſes Troupes, que pour maintenir la Ligue, dont chaque membre vendoit ſon ſervice le plus cher qu'il pouvoit. Il preſſoit ſans ceſſe les ligués d'envoyer déclarer la guerre à la France. On s'aſſembla enfin ſur ce ſujet. La déclaration de la guerre fut conclue, & l'Evêque de Lincolne nommé pour aller *défier* le Roi de France, ainſi qu'on parloit alors. Il
Froiſſard c. 36. s'acquitta de cette commiſſion avec tant de fermeté, & d'ailleurs avec tant d'honnêteté, que le Roi de France & le Roi d'Angleterre furent également contens de ſa conduite.

Comme on étoit prêt de part & d'autre, on ne
Continuat. Nangii. fut guères longtems ſans ſe mettre en campagne. Il y avoit déja eu quelques hoſtilités du côté de la Guienne, même avant la déclaration de la guerre : mais toute l'attention étoit du côté des Pays-Bas, où devoient ſe faire les plus grands efforts.

Edouard ouvre la Campagne par le ſiège de Cambrai & le lève. Le Roi d'Angleterre ouvrit la Campagne par le ſiège de Cambrai, dont Philippe, qui prévoyoit ce ſiège, avoit confié le commandement à un brave Chevalier Savoyard nommé le Galois de la Baume, auquel il avoit joint Meſſire Thibaud de Marneil, & le Seigneur de Roye. La garniſon
Froiſſard c. 39. étoit nombreuſe, & la Ville bien pourvue de vivres ; auſſi la défenſe fut-elle très vigoureuſe, & telle que le Roi d'Angleterre fut contraint de lever le ſiège, après avoir perdu bien du tems, & beaucoup de Soldats devant la Place. Robert d'Artois, qui étoit le plus écouté dans le Conſeil

ſeil, détermina le Roi d'Angleterre à abandonner cette entrepriſe, d'autant que la ſaiſon étoit déja fort avancée. Il fut d'avis qu'on entrât en Picardie, & qu'on fît le dégât pour attirer les François à la bataille. Le nouveau Comte de Hainaut, aiant appris cette réſolution, vint trouver le Roi d'Angleterre, & le pria de trouver bon qu'il ſe retirât, diſant, qu'en qualité de Vaſſal de l'Empire, il avoit fait le ſervice qu'il devoit à l'Empereur, pour le ſiège de Cambrai; mais qu'il ne paſſeroit pas outre, puiſqu'il s'agiſſoit d'entrer ſur les Terres du Roi de France ſon oncle, dont il ſuivroit toujours le parti contre tous ſes ennemis, à l'exception de l'Empereur. Il défendit à tous ſes gens, *ſur la hart*, c'eſt-à-dire ſous peine de la corde, de faire la moindre violence dans tout le pays François, & ſe retira avec le Comte de Namur, qui ſuivit ſon exemple. Il fallut que le Roi d'Angleterre conſentît à cette retraite, qui lui fit beaucoup de peine, & dont il ſe vengea dans la ſuite par les ravages que ſes Troupes firent dans le Comté de Hainaut. 1339.

Si-tôt que le Roi, qui étoit à Compiègne, eut appris la marche & le deſſein des ennemis, il fit un détachement ſous la conduite de Raoul Comte d'Eu & de Guines Connétable de France, & ordonna à ce Seigneur de s'aller poſter à S. Quentin, pour couvrir cette Place & les environs. Il renforça les garniſons de Ham, de Guiſe, de Ribemont, & des autres Fortereſſes de la frontière, & s'avança avec le reſte de ſon Armée du côté de Péronne. Les Anglois commencérent à faire des courſes vers Bapaume, Péronne & S. Quentin. Ils furent vigoureuſement repouſſés d'Honnecourt, qu'ils avoient eſpéré d'emporter d'emblée.

Le Roi d'Angleterre s'avança juſqu'au Mont S. Quentin, & de là fit des détachemens, pour ravager la Tieraſche & le Laonnois. La Ville de Guiſe fut emportée & brulée par Jean de Hainaut oncle du Comte de Hainaut: mais il n'oſa attaquer

quer la Fortereſſe. Tous les détachemens, après avoir fait le dégât, furent rappellés par le Roi
1339. d'Angleterre, qui s'étoit campé à Sarnaques, & avoit ſu que Philippe s'avançoit vers S. Quentin à la tête d'une nombreuſe Armée. En effet ce Prince fit en ce lieu-là paſſer la Somme à ſon Armée, & s'alla camper à Vironfoſſe à deux lieues de la Capelle, où le Roi d'Angleterre s'étoit retiré.

Le Comte de Hainaut avec cinq cens Lances arriva au camp du Roi, qui ne laiſſa pas de lui faire quelques reproches, ſur ce qu'il avoit mené des Troupes au ſiége de Cambrai; mais en pareil cas les excuſes ſont aiſément reçues, & on lui donna ſon quartier dans le camp.

Diſpoſition des deux Armées pour une bataille, qui pourtant ne ſe donna point. Continuat. Nangii.

Il n'y avoit rien entre les deux camps, qui empêchât d'en venir à la bataille, excepté un petit défilé aiſé à forcer. A cela près c'étoit une plaine, où il n'y avoit ni bois ni rivières, & toute propre à donner un combat déciſif. Si l'on eût ſuivi l'avis de pluſieurs Seigneurs de l'Armée, le Roi, au-lieu de camper, auroit été droit attaquer les ennemis; & c'étoit le ſentiment du Roi même. D'autres s'y oppoſérent, en repréſentant que l'Armée avoit fait cinq lieues ce jour-là; que les chevaux & les Soldats n'avoient pu ni ſe repoſer ni repaître: ils firent valoir la difficulté du défilé, & ajoutérent un motif de piété, à quoi le Roi étoit fort ſenſible; c'eſt que c'étoit un Vendredi, jour conſacré à la Paſſion de Jéſus-Chriſt, & auquel il ne falloit point, ſans y être contraint, répandre le ſang humain. Le Roi ſe rendit à ces raiſons, remit l'attaque au lendemain, & ordonna à toute l'Armée de s'y préparer par la Confeſſion & la Communion.

Diverſité d'opinions là-deſſus.

Le ſuccès eſt ordinairement la règle, ſur laquelle on approuve ou l'on condamne le parti qu'un Prince ou un Général d'Armée prend en ces ſortes de délibérations. A en juger ſur ce pié, le Roi mérite d'être blâmé; car par ce délai le Roi d'Angleterre, dont l'Armée étoit beaucoup

coup moins forte que la ſienne, lui échappa. Edouard cependant fit bonne contenance ; mais la nuit il décampa ſans trompette, & ſe retira aux Pays-Bas. 1339.

C'eſt ainſi qu'un de nos Hiſtoriens raconte la choſe : mais un autre plus favorable aux Anglois la rapporte tout autrement. Selon lui, le Roi d'Angleterre envoya un Héraut offrir la bataille au Roi de France, & le preſſer de convenir du jour. Ce jour, dont les deux Rois convinrent, fut le Vendredi. Les Armées furent rangées en bataille de part & d'autre. On étoit ſur le point de donner, lorſqu'on repréſenta au Roi que s'il gagnoit la bataille, le Roi d'Angleterre avoit ſa retraite aux Pays-Bas, ſans qu'on pût lui enlever aucunes Places ; que ſi au contraire on la perdoit, le Royaume ſeroit à la merci des ennemis. Il ajoute, que le Roi avoit reçu un peu auparavant des Lettres de Robert Roi de Naples, par leſquelles il le conjuroit de ne point donner de bataille quand Edouard ſeroit en perſonne à la tête de ſon Armée; que des gens très habiles en Aſtrologie l'avoient aſſuré que l'étoile d'Edouard étoit à cet égard la plus heureuſe du monde, & celle du Roi de France très malheureuſe. Que nonobſtant toutes ces raiſons, le Roi étoit réſolu de combattre; mais qu'il ſe laiſſa aller aux preſſantes remontrances que lui firent les Seigneurs auxquels il avoit le plus de confiance. Que les Armées, après avoir été en préſence tout le jour ſans attacher l'eſcarmouche, ſe ſéparérent ; & que le lendemain chacun s'en alla de ſon côté. Quoi qu'il en ſoit de toutes ces circonſtances, & des motifs qui firent agir les deux Rois, ils firent ce qu'il falloit faire pour leur réputation en paroiſſant ſouhaiter la bataille, & ce que la prudence demandoit d'eux en l'évitant, Edouard à cauſe de l'inégalité de ſes forces, & Philippe pour ne pas expoſer ſon Etat. Ibid. Froiſſard l. 1. c. 34.

La levée du ſiège de Cambrai ne fut pas le ſeul deſavantage qui arriva au Roi d'Angleterre ; car tan- *Avantages des*

tandis que le Roi en perſonne couvroit ſes frontières du côté de Picardie, ſes Généraux faiſoient aſſez heureuſement la guerre en Guienne, où ils prirent Bourg, Blaie, & quelques autres Forteresſes ſur les Anglois.

1339. *François en Guienne.* Continuat. Nangii.

Ils eurent auſſi un avantage conſidérable ſur la mer, dans un combat qui ſe donna entre les deux Flottes. Ils prirent deux des plus gros Vaiſſeaux d'Angleterre, avec pluſieurs autres plus petits, & il y périt plus de mille Anglois. Il ſe fit des deſcentes de part & d'autre. Les Anglois brulérent le Tréport & les Fauxbourgs de Boulogne, avec quelques barques qu'ils trouvérent à ſec au bord de la mer. Les François en firent autant à Portsmouth qu'ils ſurprirent, & d'où ils enlevérent un grand butin. Ils réduiſirent auſſi en cendres tous les Bourgs & Villages de l'Ile de Grenezai, & il n'y demeura ſur pié que la ſeule Forteresſe, qu'ils n'oſérent attaquer. On n'avoit point vu depuis longtems en France la guerre ſi allumée par-tout : mais ce n'étoit encore rien en comparaiſon de ce qui ſuivit.

Et ſur mer. Ibid.

Froiſſard c. 36.

Le Roi d'Angleterre n'avoit pas ſujet d'être fort content de ſa Campagne. Il avoit fait d'exceſſives dépenſes ſans aucun ſuccès. C'étoit beaucoup pour Philippe de l'avoir empêché de rien faire ſur les frontières de Picardie, & de l'avoir entamé pendant ce tems-là dans la Guienne. Encore une Campagne inutile auroit épuiſé les tréſors d'Edouard, & eût découragé les Anglois, qui bien qu'ennemis opiniâtres des François, n'ouvroient pas ſi volontiers leurs bourſes en ces tems-là. L'expérience des règnes précédens apprenoit à Edouard, que le Parlement ſe rebutoit aiſément en pareilles occaſions, & que ſa coutume étoit de mettre obſtacle aux plus glorieuſes entrepriſes commencées par le Prince, pour n'être point obligés de charger les peuples. Il falloit donc qu'il diſpoſât tellement les choſes, qu'il leur fît paroître le ſuccès infaillible. Il voyoit bien qu'il n'avoit pour cela rien de meilleur à faire, que d'engager les Fla-

Flamans à déclarer la guerre à la France. S'il en pouvoit venir à bout, il auroit des Soldats sans nombre, & de bons Soldats, & qui feroient la guerre aux François autant par inclination, que par l'espérance du butin. 1339.

Le point capital étoit de gagner Artevelle: car ce Tyran insolent, ainsi que je l'ai dit, avoit obligé le Comte de Flandres à quitter le pays, & à se sauver en France avec la Comtesse sa femme & ses enfans. Il étoit le maitre absolu, & avoit établi comme un Gouvernement Républicain, où cependant rien ne se faisoit que par ses ordres. Le Roi d'Angleterre n'épargnoit rien pour le porter à déclarer la guerre à la France, & lui faisoit beaucoup plus la cour, que ce Brasseur de bière ne la lui faisoit à lui-même.

Edouard engage les Flamans à se déclarer contre la France. Froissard c. 44.

Edouard fit à Bruxelles une grande Assemblée de tous les Ligués, où Artevelle à sa prière se trouva, avec les Consuls ou Maires des principales Villes de Flandres. On leur proposa d'entrer dans la Ligue, & de déclarer la guerre à la France. On savoit que ce qui leur avoit fait le plus de peine dans les derniers Traités de paix faits avec nos Rois, étoit le démembrement de la Flandre Wallonne, & la cession qu'ils avoient été contraints de faire de Lille, de Douai, de Béthune, & de quelques autres Places. Edouard leur offrit de les aider à reprendre ces Places, & à ne jamais traiter avec le Roi de France, qu'à condition qu'elles seroient réunies au Comté de Flandres. Les Flamans goûtérent fort cette proposition, & demandérent seulement du tems pour l'examiner.

Après avoir délibéré entre eux, ils revinrent trouver le Roi d'Angleterre, & lui dirent, que toute leur inclination étoit de le satisfaire, & de se soulever contre la France; mais qu'ils étoient arrêtés par les sermens qu'ils avoient faits dans les derniers Traités de paix, & par la peine à laquelle ils s'étoient soumis, en cas qu'ils prissent les armes contre le Roi de France: c'étoit

de

de payer deux millions de florins à la Chambre
1339. Apoſtolique. „ Mais, Sire, (ajouta Artevelle)
„ il eſt aiſé d'accommoder les choſes. Vous a-
„ vez fait valoir votre droit ſur la Couronne de
„ France après la mort de Charles le Bel : ce
„ droit eſt aſſez bien fondé, pour vous autori-
„ ſer à prendre le Titre de Roi de France ; pre-
„ nez-le, & écartelez les Armes de France avec
„ celles d'Angleterre ; nous vous reconnoitrons
„ auſſi-tôt ; nous vous ſuplierons en qualité de
„ notre Roi, de nous tenir quitte de nos ſer-
„ mens ; vous nous l'accorderez ; & enſuite nous
„ ſerons entièrement à votre diſpoſition, aux
„ conditions que vous nous propoſez."

Le Traité en eſt conclu & Edouard prend le titre de Roi de France pour dégager les Flamans de leur ſerment de fidélité envers le Roi.

Edouard, Prince judicieux & délicat ſur ſa réputation, jugea que la choſe méritoit qu'on y penſât. Il ſavoit bien que ſes droits ſur la Couronne de France étoient fort chimériques ; il y avoit même renoncé autentiquement par l'hommage qu'il avoit fait à Philippe comme à ſon légitime Souverain, pour le Duché de Guienne & le Comté de Ponthieu. La guerre ne lui donnoit point un nouveau droit ; & d'ailleurs il ne pouvoit prendre la qualité & les armes de Roi de France à titre de conquête, n'aiant pas encore gagné un pouce de terre dans le Royaume. Il conſulta là-deſſus les principaux Chefs de la Ligue, & ſon Conſeil ſecret compoſé de Robert d'Artois, & de quelques autres de ſes confidens. La choſe parut toujours bizarre ; mais l'utilité qui en revenoit, fit paſſer par deſſus toute conſidération. Le Traité fut conclu & ſigné à Gand avec Artevelle. Celui-ci s'obligea avec les Flamans, à faire la guerre à la France, & le Roi d'Angleterre à prendre le Titre & les Armes de Roi de France. Il promit de reprendre Lille, Douai & Béthune, pour les réunir au Comté de Flandres ; & on réſolut dès-lors de commencer la Campagne prochaine par le ſiége de Tournai. Ce Prince reçut donc l'hommage des Flamans comme de ſes Vaſſaux, & eux lui firent ſerment de

de fidélité comme à leur Souverain : après quoi il s'embarqua à Anvers pour repaſſer en Angleterre. Il laiſſa la Reine ſa femme à Gand, & les Comtes de Salisbéri & de Suffolc à Ypres, pour courir pendant l'Hiver ſur les Terres de France. 1339.

Le Roi apprit avec beaucoup de chagrin cet attentat des Flamans. Il fit ce qu'il put pour les regagner. Il leur offrit de leur remettre les ſommes d'argent, dont ils lui étoient encore redevables par les derniers Traités. Il promit d'accorder de nouveaux Privilèges à leurs principales Villes ; mais Artevelle ne voulut rien écouter. Les ſollicitations du Pape n'eurent pas plus d'effet. Il écrivit ſur ce ſujet, non ſeulement aux Flamands, mais encore au Roi d'Angleterre, & lui reprocha en même tems l'indigne action qu'il avoit faite, en recevant la qualité de Vicaire de l'Empire de la part de Louis de Bavière qui étoit excommunié, & que le S. Siège ne reconnoiſſoit point pour Empereur. Il lui offrit de nouveau ſa médiation pour la paix entre les deux Etats : tout cela ne produiſit rien ; & Edouard ſûr de ſon Parlement, qu'il diſpoſa à ſeconder ſes deſſeins, réſolut de pouſſer la guerre à toute outrance. 1340. Cap. 47. Epiſt. Bened. apud Rainald.

Philippe voyant les Flamands opiniâtres dans leur révolte, ordonna au Maréchal de Trie qui commandoit le quartier d'Hiver ſur la frontière, au Seigneur Jean de Roye, & à Godemar du Fay, de porter le ravage en Flandres le plus loin qu'ils pourroient, & de faire main-baſſe par-tout : cet ordre fut parfaitement exécuté. Artevelle voulant avoir ſa revanche, donna rendez-vous à une partie de ſes Troupes entre Oudenarde & Tournai, pour faire des courſes dans le Tourneſis. Il devoit être joint par les Comtes de Salisbéri & de Suffolc, pour agir tous enſemble : mais ces deux Généraux aiant donné dans une embuſcade que leur dreſſérent les Habitans de Lille, & y aiant été faits priſonniers, il n'oſa rien

rien entreprendre, & retourna ſur ſes pas, dès qu'il eut appris cette nouvelle.

1340. *Le Comte de Hainaut devient auſſi ennemi du Roi.* Cap. 45. 46.

Une autre exécution militaire que les François firent en Hainaut, où ils brulérent la Ville d'Haſpre, parce que les Habitans de ce Comté avoient fait des courſes dans le Cambreſis, fit un nouvel ennemi au Roi du Comte de Hainaut. On avoit toujours aſſez peu compté ſur lui en France, à cauſe des liaiſons qu'il avoit priſes d'abord avec le Roi d'Angleterre, & le Roi parut ne s'en pas mettre fort en peine; mais les frontières de Picardie en ſouffrirent beaucoup. On s'en vengea peu de tems après; car dès le Printems le Roi envoya aux Pays-Bas le Duc de Normandie ſon Cap. 49. fils, qui étant entré en Hainaut & le ravageant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, mit tout ce pays dans la dernière déſolation, tandis que le Comte de Hainaut couroit en Angleterre, & en Allemagne, pour demander du ſecours.

Vengeance que le Roi en prit.

Il y avoit ſur l'Eſcaut au deſſous de Cambrai une petite Place, nommée Trin-l'Evêque, dont les ennemis s'étoient emparés, & qu'ils avoient beaucoup fortifiée. Ils faiſoient de là des courſes dans tout le Cambreſis. Le Duc de Normandie, à la prière de l'Evêque & des Bourgeois de Cap. 50. Cambrai, réſolut de la reprendre. Un Gentilhomme Limouſin nommé Richard, ſujet du Roi d'Angleterre, & deux frères du Comte de Namur, qui avoit ſuivi l'exemple du Comte de Hainaut en ſe déclarant contre la France, s'étoient chargés de la défenſe de la Place, & s'en acquittérent en braves gens. Ils furent vivement attaqués: mais ce qui les déſoloit principalement, c'étoient certaines machines d'une force extraordinaire, qui lançoient en l'air des pierres d'une extrême peſanteur, leſquelles en retombant ſur les maiſons, en crevoient les toits, & en enfonçoient les planchers: de ſorte que la garniſon & les Habitans furent obligés de ſe loger dans les caves voûtées, qui ſeules pouvoient réſiſter

à

à la pesanteur des pierres. Ce ne fut pas là la plus grande incommodité. On se servoit de ces mêmes machines pour jetter dans la Place les chevaux & les autres bêtes qui mouroient dans le camp ; & l'infection dans cette petite Ville devint insupportable. On ne s'y soutenoit que par l'espérance du secours, que le Comte de Hainaut promettoit d'amener bientôt ; mais enfin les maladies qui augmentoient tous les jours obligérent les Commandans à capituler. Il fut arrêté qu'il y auroit une suspension d'armes pendant quinze jours, & que si avant ce terme le Comte de Hainaut ne venoit pas avec une Armée pour le secours de la Place, elle se rendroit. 1340.

Le Comte de Hainaut averti de l'extrémité où ses gens étoient réduits, fit diligence, & s'avança avec une Armée jusqu'à la vue de la Place assiegée. La Ville est située du côté de l'Artois ; l'Armée de France étoit de ce côté-là, celle de Hainaut de l'autre, & l'Escaut entre-deux. Les Troupes du Comte grossissoient tous les jours ; Jaques Artevelle y vint avec soixante mille Flamans ; & c'est ce qui obligea le Roi, sur les avis qu'il reçut du Duc de Normandie, de décamper de Péronne où il étoit, pour venir au secours de ce Prince.

L'Histoire remarque en cet endroit, que dès que le Roi entra dans le Cambresis, il se démit du Commandement de l'Armée, le remit entre les mains du Prince son fils, & lui dit, qu'il ne vouloit y être que comme simple Soldat. La raison qui obligeoit le Roi à en user ainsi, étoient les anciens Traités faits par les Rois de France avec les Empereurs, par lesquels ils s'obligeoient à ne point faire la guerre sur les Terres de l'Empire, comme étoit le Cambresis. C'étoit-là réduire l'exécution des Traités à bien peu de chose : mais on vouloit au moins marquer à l'Empereur, par cette cérémonie, qu'on le ménageoit autant qu'il étoit possible dans la conjoncture des affaires. Et en effet le Roi agissoit alors auprès

Ce Prince remet le Commandement de l'Armée à son fils, & pourquoi. Ibid.

Du Tillet Recueil des Traités, &c.

de lui, pour le détacher des intérêts du Roi d'An-
1340. gleterre.

Le Comte de Hainaut se voyant avec de si nombreuses Troupes, envoya défier au combat le Duc de Normandie. Ce Prince répondit au Héraut, qu'il consulteroit là-dessus son Conseil. Comme la réponse tardoit trop longtems, le Héraut ennuyé s'en retourna sans l'avoir reçue. Il en vint un autre trois jours après pour le même sujet, à qui le Duc dit, que le Comte de Hainaut étoit trop pressé, & que pour lui, il n'avoit pas encore pris son parti. Il étoit pourtant bien résolu de ne pas combattre sans y être forcé, conformément au système pris dans la dernière Campagne, de ne point exposer le Royaume au hazard d'une bataille. De plus il savoit bien, que pour peu qu'il temporisât, l'Armée du Comte de Hainaut se dissiperoit d'elle-même, la plupart des Seigneurs qui lui avoient amené des Troupes; ne l'aiant fait que dans l'espérance de la bataille.

Le Comte, qui le prévoyoit bien lui-même, assembla tous les Seigneurs de son parti, & leur proposa de faire des ponts sur l'Escaut, pour aller attaquer les François dans leur camp. L'entreprise étoit hazardeuse. On commença à se regarder les uns les autres sans dire mot, personne n'osant répondre du succès, & d'ailleurs ne voulant pas s'opposer à la proposition, de peur d'être d'accusé de timidité. Enfin le Duc de Brabant, qui étoit le plus considérable de la Troupe, & celui qui avoit le plus d'autorité, prit la parole, & représenta la difficulté de l'entreprise. Il ajouta, que ce n'étoit pas-là pourtant ce qui devoit l'empêcher; mais qu'il ne falloit pas y penser par une autre raison. C'étoit que le Roi d'Angleterre étoit sur le point d'arriver en Flandres; qu'on lui avoit promis de l'attendre pour faire le siège de Tournai; que si par malheur on perdoit la bataille, on ne seroit pas en état de le seconder en un si important dessein; & que par-là son voyage deviendroit inutile. Il dit donc, que

que ſon avis étoit qu'on abandonnât aux François la Place aſſiégée, & que ce ſeroit pour eux un très petit avantage, qui ſeroit bientôt récompenſé par la priſe de Tournai. Il fallut que le Comte de Hainaut en paſſât par-là. L'Armée ſe ſépara auſſi-tôt, & la Place fut rendue au Duc de Normandie. 1340. Continuat. Nangii.

Ce ne fut-là qu'un prélude de la Campagne, & le Roi penſoit actuellement à quelque choſe de plus important. C'étoit d'empêcher le Roi d'Angleterre d'aborder en Flandres. Il avoit avis que la Flotte qu'on équipoit en Angleterre, mettroit inceſſamment à la voile, & celle qu'il prétendoit lui oppoſer étoit déja en mer; & comme on ſavoit que le deſſein du Roi d'Angleterre étoit d'aborder à l'Ecluſe, la Flotte Françoiſe ſe trouva à tems à la hauteur de cette Place. Elle étoit compoſée de plus de ſix-vingts gros Vaiſſeaux, parmi leſquels étoit le Chriſtophle pris l'année précédente ſur les Anglois. Il y en avoit encore un grand nombre de plus petits; & l'on comptoit ſur cette Flotte près de quarante mille hommes, pour la plupart Normans, Picards & Génois. Les François étoient commandés par les Amiraux de Hue de Keruel & Pierre Bahuchet, & les Génois avoient leur Amiral Italien nommé Barbevère. Il avoit été mis en délibération, ſi l'on iroit au-devant de la Flotte Angloiſe, ou ſi on l'attendroit auprès de l'Ecluſe. On prit ce dernier parti, de peur que quelque accident n'empêchât de la rencontrer en mer.

Il veut empêcher le Roi d'Angleterre d'aborder en Flandres.

Froiſſard. c. 51.

Continuat. Nangii.

Le Roi d'Angleterre, qui ſavoit que la Flotte de France l'attendoit pour l'attaquer, marcha en ordre de bataille, & arriva à la vue des François le vingt-troiſième de Juin. La plupart des Hiſtoriens diſent, que ſa Flotte étoit moins nombreuſe que celle de France. Il avoit mis les plus gros Vaiſſeaux à la tête, pour ſoutenir le prémier choc de l'Armée Françoiſe; les autres faiſoient une ſeconde Ligne; & il fit comme un Corps de réſerve de quelques autres Vaiſſeaux.

1340. *Combat naval entre les deux Flottes, désavantageux aux François.*

Les Anglois en cet ordre s'approchoient de la Flotte de France, & firent une si bonne manœuvre, qu'ils gagnérent le vent sur elle, & mirent le Soleil derrière eux. Ils commencérent le combat avec cet avantage; & après qu'on eût tiré de part & d'autre un nombre infini de flèches, on se mêla, & on vint à l'abordage. Comme on ne l'évitoit ni de part ni d'autre, & que chacun au contraire lançoit ses grapins pour accrocher le Vaisseau ennemi qu'il avoit en tête, le combat devint furieux, & dura longtems avec divers avantages & desavantages. Mais les François s'apperçurent enfin de la faute qu'ils avoient faite, d'avoir pris leur poste si près des côtes de Flandres : car durant qu'on se battoit, les Flamans firent sortir de leurs Ports tous les Vaisseaux qu'ils y avoient, & vinrent se joindre aux Anglois. Ce renfort les encouragea autant qu'il déconcerta les François. Ceux-ci ne purent soutenir ce nouvel effort, plusieurs de leurs Vaisseaux furent enlevés, & tout ce qui étoit dedans passé au fil de l'épée. La déroute entière suivit bientôt après. Ceux qui purent se débarrasser firent force de voiles pour s'enfuir, & gagnérent les Ports de France. La Flotte Angloise entra triomphante dans celui de l'Ecluse. Il périt dix mille François en cette occasion; presque autant furent pris. Il en couta quatre mille hommes au Roi d'Angleterre; & lui même reçut une blessure à la cuisse.

Continuat. Nangii.

La perte de cette bataille fut attribuée à la mesintelligence qui étoit entre les deux Amiraux François, dont l'un, savoir Pierre Bahuchet, fut tué & ensuite pendu par les Anglois à un des mâts de son Navire, & l'autre fut fait prisonnier.

Froissard c. 52.

Cette perte consterna le Roi, qui quitta le Cambresis, & se retira avec son Armée sous Arras. Au contraire la victoire du Roi d'Angleterre donna à ce Prince un crédit & une autorité extraordinaire dans la Ligue, dont il sut bien se prévaloir : car après avoir été rendre ses actions de graces à Notre Dame de Rotenbourg, & vu la Rei-

Reine ſon épouſe à Gand, il aſſembla tous ſes Alliés à Wilvorde, où à ſa ſollicitation le Duc de Brabant, le Comte de Hainaut, & Artevelle firent pour les Brabançons, les Flamans, & les Peuples du Hainaut, une Ligue particulière. Ils jurérent de ne ſe jamais ſéparer d'intérêt, & de ſe ſoutenir les uns les autres contre quiconque les attaqueroit. Enſuite on tint un grand Conſeil de guerre, où, ſelon le projet qui avoit été fait l'année précédente, on réſolut de faire le ſiége de Tournai. 1340.

Tandis qu'on s'y préparoit, Robert d'Artois, qui n'avoit pas allumé cette guerre pour n'en point profiter, vint avec Artevelle pour aſſiéger S. Omer. Eudes Duc de Bourgogne, & Comte d'Artois par ſa femme Jeanne petite-fille de la Comteſſe Mathilde, alla au-devant de lui. Il eut d'abord quelque deſavantage: mais s'étant fait joindre par Philippe ſon fils, & par le Comte d'Armagnac, il pouſſa à ſon tour les ennemis, leur défit quelques Troupes, leur prit du bagage, & quelques Etendarts aux armes de Robert d'Artois, qu'il envoya au Roi; & les obligea de ſe retirer. Continuat. Nangii.

Cependant le Roi pourvut à la ſureté des principales Places de la frontière. Il y jetta une partie de ſes Troupes, pour y demeurer juſqu'à ce que le Roi d'Angleterre fût attaché à quelque ſiége. Il envoya le Seigneur de Beaujeu à Mortagne, qui étoit une des plus expoſées du côté du Hainaut: mais comme il avoit des avis preſque certains, que c'étoit à Tournai qu'on en vouloit, ce fut là qu'il mit ce qu'il avoit de meilleures Troupes. Grand nombre de braves Chevaliers s'y enfermérent. Les principaux furent le Comte d'Eu Connétable de France, le Comte de Guines ſon fils, Robert Bertrand, & Matthieu de Trie, tous deux Maréchaux de France, Aimeri de Narbonne, Aimé de Poitiers, Geoffroi de Charni, Girard de Montfaucon, le Seigneur de Cayeux, le Sénéchal de Poitou, le Sire de Châtillon, & Godemar Froiſſard c. 52. 53.

demar du Fay. La Place fut abondamment pour-
1340. vue de vivres, d'artillerie, & de toutes les choſes néceſſaires pour une vigoureuſe défenſe.

Siège de Tournai par le Roi d'Angleterre.

Elle fut inveſtie ſur la fin de Juillet. Le Roi d'Angleterre avoit à ce ſiège plus de ſix-vingt mille hommes. On attaqua & on ſe défendit avec beaucoup de valeur. Les Seigneurs qui s'étoient enfermés dans la Place, réſolus de la défendre juſqu'à l'ex-
Cap. 57. trémité, & appréhendant que les vivres ne manquaſſent aux Soldats, firent ſortir après quelques ſemaines les bouches inutiles en plein jour. Ces pauvres malheureux ſe voyant à la merci de l'ennemi, tournérent vers le quartier du Duc de Brabant, qui en eut pitié, & leur donna permiſſion de ſe retirer du côté d'Arras. On prétend que ce Duc, qui avoit eu aſſez de peine à s'engager dans la Ligue, n'avoit pas fort envie que Tournai fût pris, & qu'avec les convois qui arrivoient à ſon camp, il y avoit de tems en tems des mu-
Cap. 62. nitions pour la garniſon de Tournai, qu'on y faiſoit paſſer ſecrettement.

Continuat. Nangii.

Dès que le ſiège de Tournai fut formé, le Roi s'avança avec ſon Armée entre Lille & Douai. Il avoit rappellé auprès de lui une partie des garniſons des Places de la frontière, & tous les jours ſon Armée croiſſoit par l'arrivée de ſes Vaſſaux & de ſes Alliés. Les Rois de Bohême, de Navarre & d'Ecoſſe, le Duc de Lorraine, le Comte de Savoie, le Comte de Genève, le Comte de Montbéliart, l'Evêque de Metz, l'Evêque de Verdun, le Duc de Bretagne, le Comte de Flandres, le Duc de Bourbon, le Comte de Bar, le Comte de Forès, le Comte d'Alençon, le Comte d'Armagnac, les Comtes de Blois, de Dammartin, & de Harcourt, le Sire de Couci, & un très grand nombre d'autres vinrent le joindre pour ſe trouver à la bataille, qu'on prévoyoit bien que le Roi donneroit, plutôt que de laiſſer prendre Tournai.

Ce Monarque invite le

Après dix ſemaines de ſiège, le Roi ſachant que les aſſiégés commençoient à être fort preſſés, décampa; il paſſa le pont de Bouvines, & vint

ſe

ſe poſter à deux lieues du camp des ennemis. Ce fut là que le Roi d'Angleterre envoya un Cartel à Philippe, par lequel, après lui avoir déclaré qu'il avoit paſſé la mer pour ſe venir mettre en poſſeſſion du Royaume de France qui lui appartenoit, il lui offroit de vuider leur querelle par le duel, ou par le combat de cent hommes choiſis dans chacune des deux Armées, ou par une bataille générale. Le Roi lui répondit, que les Rois d'Angleterre étant Vaſſaux des Rois de France, comme il l'avoit reconnu lui-même par l'hommage qu'il lui avoit fait pour le Duché de Guienne, & pour le Comté de Ponthieu, il ne lui convenoit nullement de défier ſon Seigneur; qu'il eſpéroit, malgré toutes ſes intrigues, & la révolte des Flamans qu'il avoit injuſtement ſoulevés contre leur Souverain, le chaſſer des frontières de France; que Dieu ne pouvoit manquer d'être de ſon côté contre un Prince qui avoit empêché l'expédition d'outre-mer, qu'on préparoit en France, pour délivrer les Chrétiens de la tyrannie des Infidèles; qu'au reſte en une telle partie il falloit que le riſque fût égal de part & d'autre. Que dans le duel qu'il lui propoſoit, il ne hazarderoit rien; qu'il falloit au moins qu'il mît au jeu le Royaume d'Angleterre contre le Royaume de France; qu'en ce cas on l'écouteroit, quoique le Royaume d'Angleterre ne valût pas à beaucoup près le Royaume de France; & qu'il étoit prêt à cette condition de le combattre en champ-clos quand il lui plairoit. Ces deux Princes avoient aſſez de cœur pour ne ſe pas craindre l'un l'autre; mais ils avoient trop de prudence pour faire ces défis à deſſein d'en venir à l'exécution. Cela leur ſervoit au moins à leur faire réputation auprès du Peuple & du Soldat. Edouard n'inſiſta pas davantage, & on ſe mit de part & d'autre en état de donner bataille: mais les affaires prirent un autre tour.

1340. *Roi à un combat ſingulier.* Ibid. Du Tillet Recueil des Traités, &c.

Jeanne de Valois ſœur du Roi, mère du Comte de Hainaut, & belle-mère du Roi d'Angleterre, *Jeanne de Valois travaille*

re, avoit juſqu'alors tâché par toutes ſortes de moyens de réconcilier ces deux Princes ; & elle redoubla ſes efforts pour faire la paix entre eux, les voyant au moment d'en venir à une ſanglante bataille. Elle fit ſi bien, par le moyen du Seigneur d'Augimont que les deux Rois conſidéroient beaucoup, qu'elle obtint leur conſentement pour une conférence entre les Députés des deux partis.

1340. *à les accommoder.* Froiſſard c. 64.

Cette conférence ſe tint dans la Chapelle de Deſplechin voiſine des deux camps. Les Agens pour le Roi furent Jean Roi de Bohême, Arnoul Evêque de Liège, Raoul Duc de Lorraine, Amé Comte de Savoie, & le Comte d'Armagnac. Ceux du Roi d'Angleterre furent le Duc de Brabant, le Duc de Gueldre, le Marquis de Juliers, & Jean de Hainaut Comte de Beaumont. La Comteſſe de Hainaut aſſiſta à la Conférence comme Médiatrice. La négociation dura trois jours. Le prémier jour on ne put convenir de rien : ſur le ſoir du ſecond jour, après bien des difficultés, la Comteſſe vint à bout de faire approcher les deux partis ; & le troiſième on ſigna un Traité de trêve pour juſqu'à la S. Jean-Baptiſte de l'année ſuivante. Elle devoit commencer en Flandres auſſi-tôt qu'elle ſeroit acceptée par les deux Rois, dans vingt jours en Guienne, & dans vingt-cinq jours en Ecoſſe : en cas que les Ecoſſois ne vouluſſent pas l'accepter, le Roi s'obligeoit à ne les point ſecourir durant ce tems-là. Dans cette trêve furent auſſi compris les Rois d'Arragon & de Caſtille, les Génois, les Provençaux, l'Evêque & le Chapitre de Cambrai, & quelques Seigneurs particuliers.

Continuat. Nangii.

Ils ſignent une trêve.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté B. fol. 158.

Comme ce Traité n'étoit qu'une diſpoſition à la paix, on convint de tenir de nouvelles Conférences à Arras en préſence des Légats du Pape ; & les deux Rois promirent de ſouſcrire à ce qui y ſeroit déterminé.

La choſe fut ainſi conclue le vingtième de Septembre : & dès le lendemain les ennemis décampérent

pérent de devant Tournai, plus contens pour la plupart de cet accommodement que le Roi d'Angleterre, qui vouloit pouſſer le ſiège, & qui ne ſigna le Traité que par une complaiſance forcée pour ſes Alliés, qu'il appréhenda d'aliéner de lui. C'eſt aſſez l'ordinaire de ces grandes Ligues, de former de grands deſſeins & de les voir avorter. Pour peu qu'un ennemi prudent temporiſe, il naît toujours quelque incident qui les déconcerte. Edouard l'expérimenta en cette occaſion. Il repaſſa la mer, ne remportant avec lui que la gloire d'avoir gagné une bataille navale, & le chagrin de n'en avoir tiré aucun avantage. 1340.

C'en fut un très grand pour le Roi, & qui lui valut une victoire, d'avoir rendu inutile celle d'Edouard. Il entra dans Tournai, marqua aux Commandans & aux Soldats la ſatisfaction qu'il avoit de leur conduite: & pour témoigner aux Habitans combien il étoit content de leur fidélité, il leur rendit leurs Privilèges, qu'on leur avoit ôtés pour quelque raiſon, que notre Hiſtoire ne marque point. Il rétablit la Juſtice de la Maiſon de Ville, leur permit d'élire des Prévôts & des Jurés ſelon leurs anciens uſages, leur confia à eux-mêmes la garde de leur Ville, ſans leur donner de Gouverneurs François, comme ils en avoient toujours eu depuis pluſieurs années; & ce Prince, après avoir mis ordre à tout, congédia ſon Armée, & revint à Paris.

La nouvelle de cette trêve, & du conſentement des deux Rois pour remettre leurs intérêts au Jugement du S. Siège, réjouït extrêmement le Pape. Il envoya ſes ordres à ſes Nonces de France & d'Angleterre, pour travailler à la paix, & traitoit par lui-même avec les Agens que ces deux Princes lui envoyérent à Avignon: mais leurs prétentions étoient ſi oppoſées, qu'il voyoit de grandes difficultés à les rapprocher.

Prétentions des deux parties pour

Le Roi d'Angleterre entreprenoit de ſoutenir ſon prétendu droit ſur la Couronne de France; mais il paroit, par un Ecrit qu'il fit préſenter au

Pape, que ſi le Roi eût voulu lui laiſſer poſſéder
1340. la Guienne en toute ſouveraineté ſans hommage
conclure la paix. & ſans ſerment, il auroit pu s'en contenter.
Apud Rainald. ad an. 1340. Le Roi au contraire, ſoutenoit, qu'il n'y avoit qu'un article qui pût entrer en queſtion entre lui & le Roi d'Angleterre, ſavoir quelques Places & quelques Terres de Guienne, que Charles de Valois ſon père avoit enlevées à Edouard II. ſous le règne de Charles le Bel, & qu'on n'avoit point rendues, parce qu'on les regardoit comme juſtement confiſquées. Pour ce qui eſt du reſte, le Roi ne pouvoit ſouffrir qu'on en parlât. De plus il vouloit, qu'avant qu'on traitât de paix, le Roi d'Angleterre renonçât au Titre & aux Armes du Roi de France qu'il avoit pris depuis un an. C'eſt à quoi Edouard ne pouvoit ſe réſoudre, de peur de tomber dans le ridicule qu'il avoit prévu que cette démarche lui donneroit, lorſqu'il la fit, s'il ne la ſoutenoit pas. Ainſi toutes ces négociations du Pape & de ſes Nonces n'eurent point d'autre effet, que des prolongations de trêve, pendant leſquelles chacun ſongeoit à affoiblir ſon ennemi, & à ſe fortifier contre lui.

Epiſt. Philipp. apud Rainald.

Leibnitz cod. diplomat an. 1341. p. 153. Epiſtolæ Eduardi apud Walſingham. En effet, le Roi fit ſi bien, par le moyen de l'Impératrice ſa nièce, que l'Empereur Louis de Bavière abandonna le parti d'Edouard, & lui ôta la Lieutenance-Générale de l'Empire, ſous prétexte, qu'il avoit fait la trêve de Tournai ſans le conſulter, & traita de nouveau avec le Roi. Edouard fit ſon poſſible pour le regagner, s'excuſant ſur ce qu'il n'avoit fait cette trêve que par force, & contraint par les Princes ligués. Il ne put le faire changer. Le Roi de ſon côté, ainſi qu'il s'y étoit engagé à l'Empereur, agit auprès du Pape, pour le réconcilier avec lui: mais il ne réuſſit pas, le Pape demandant des conditions auxquelles l'Empereur ne put ſe ſoumettre.

1341. Le Roi mit auſſi dans ſes intérêts les Archevêques de Maience & de Trèves; & l'on voit dans le Tréſor des Chartres une infinité d'Actes datés de ce tems-là, par leſquels ce Prince s'engagea

gagea à des penſions viagères & à des rentes aſſignées ſur divers fonds, envers quantité de Seigneurs de Savoie, de Dauphiné, & d'autres endroits voiſins de la France, à condition qu'ils prendroient les armes pour lui avec leurs Vaſſaux, quand il auroit beſoin de leur ſervice. De plus, il ſollicita les Flamans de rentrer dans leur devoir : & quoique ce fût à ſon occaſion qu'ils avoient été excommuniés, & que la Flandre avoit été miſe en interdit, il agit auprès du Pape pour faire lever ces cenſures ; mais les Flamans de ces tems-là étoient une étrange Nation. Leurs Députés ſoutenus de la recommandation du Roi, étant allés trouver le Pape pour ſolliciter leur abſolution, il leur demanda, ſi en cas qu'il la leur donnât, ils s'engageroient au nom de ceux qui les envoyoient, à demeurer fidèles au Roi de France. Ils répondirent, que s'ils faiſoient une telle promeſſe, il leur en couteroit la tête quand ils retourneroient en Flandre : „ Ho „ bien, repartit le Pape, retirez-vous, il n'y a „ point d'abſolution à attendre pour des incor- „ rigibles. " Ainſi ils demeurérent excommuniés, & attachés au Roi d'Angleterre, qui à ſon retour ne fut pas ſans affaires. 1341. Epiſt. Benedicti apud Rainald.

Le jeune Roi d'Ecoſſe David de Brus avoit quitté la Cour de France, & repaſſé la mer, tandis qu'Edouard étoit aux Pays-Bas. Il avoit reconquis la plupart des Places que les Anglois avoient priſes ſur lui, & étoit entré en Angleterre, où il faiſoit de grands ravages. Le Roi d'Angleterre ne ſut pas plutôt débarqué, qu'il marcha du côté de Sallsbéri que les Ecoſſois aſſiégeoient. Sur l'avis de ſa marche, ils levérent le ſiège. Ce Prince les pourſuivit juſques bien avant dans l'Ecoſſe ; & après quelques petits combats, il ſe fit une trêve entre les deux Nations du conſentement du Roi de France, qui eut en cela plus d'égard aux intérêts de ſon Allié, qu'aux ſiens propres : car il étoit d'une conſéquence extrême.

1341. trême pour la France, qu'Edouard eût de l'occupation au-delà de la mer.

Si Philippe eût eu le secret de lui en faire de ce côté-là, il ne l'auroit pas trouvé en son chemin en une affaire très importante, qui se passa dans le Royaume, & qui fut l'occasion de recommencer la guerre entre les deux Nations, d'une manière encore plus violente qu'on ne l'avoit faite jusqu'alors.

Différend qui donna lieu au renouvellement de la guerre.

Jean III, Duc de Bretagne, Comte de Richemond & Vicomte de Limoges, mourut sans laisser d'enfans l'an 1341. Ce Duc avoit toujours été très fidèle & très attaché aux Rois de France. Il avoit accompagné Louis Hutin dans son expédition de Flandre, & Philippe de Valois à la bataille de Montcassel, où il se comporta avec beaucoup de valeur, & fut même blessé. Ces deux Princes lui donnérent, en diverses rencontres, des marques de leur amitié & de leur reconnoissance.

Dès l'an 1334, se voyant hors d'espérance d'avoir des enfans, & prévoyant que sa succession causeroit de grandes guerres au préjudice de ses Sujets qu'il aimoit tendrement, & dont il mérita le surnom de *Bon*, il forma divers projets, pour s'assurer de son vivant un successeur, qui fût en état par sa puissance d'arrêter l'ambition & les mouvemens des divers prétendans à son Duché de Bretagne. Il jetta les yeux sur le Roi de France, à qui il résolut de proposer l'échange du Duché de Bretagne avec le Duché d'Orléans, en faveur de Jeanne sa nièce, fille de Gui son frère, Comte de Penthièvre déja mort: mais son dessein aiant été su des Barons de Bretagne, ils s'y opposérent, & lui témoignérent qu'ils souhaitoient avoir un Duc, comme ils avoient eu de tout tems, & qu'ils ne pourroient se résoudre à voir réunir le Duché de Bretagne à la Couronne de France. Il ne voulut pas, ou n'osa pas forcer leur inclination.

Argentré Hist. de Bretagne.

Continuat. Nangii.

Il proposa un autre expédient, savoir qu'après sa

ſa mort, le Duché fut mis en ſéqueſtre entre les mains du Roi de France, pour être donné à celui des prétendans, à qui la Cour des Pairs l'adjugeroit ſelon les Loix de la Juſtice. Il traita avec Philippe de Valois ſur ce ſujet : mais les Barons appréhendant que ce Prince ne s'emparât du Duché, ne purent encore s'accommoder de cet expédient. C'eſt pourquoi le Duc ſe détermina à déclarer Jeanne de Penthièvre ſa nièce héritière de tous ſes Etats, & à lui faire épouſer un mari qui entreroit dans ſes droits pour les ſoutenir. 1341.

Après avoir longtems balancé ſur le choix de la perſonne, il jetta les yeux ſur Charles, fils de Philippe Roi de Navarre, qui fut accordé avec Jeanne. Les Seigneurs de Bretagne ne furent point encore contens de ce choix, Charles étant trop jeune, & n'étant pas, à cauſe de ſon âge, en état de ſe maintenir contre ceux qui entreprendroient de lui diſputer la ſucceſſion. Ils priérent le Roi d'agir auprès du Duc pour lui faire changer cette réſolution. Le Roi le fit, & engagea le Roi de Navarre à rendre au Duc la parole qu'il lui avoit donnée pour ſon mariage avec Jeanne. Du Chêne Hiſtoire de Châtillon.

L'an 1338, le Duc de Bretagne aſſembla les Etats de ſon Duché, & leur déclara qu'il étoit déterminé pour le repos de ſes Sujets à prendre une dernière réſolution, de peur des malheurs qu'il prévoyoit, s'il étoit prévenu de la mort, avant qu'une ſi importante affaire eût été réglée; & il les conjura de lui donner là-deſſus leur avis, afin de ſuivre celui qu'il croiroit le plus avantageux pour ſes peuples. Ils ne purent s'accorder entre eux, chacun, comme il arrive en ces ſortes de rencontres, ſe conduiſant par ſes vues particulières & ſuivant ſes intérêts. Sur cela, ils conclurent de s'en rapporter au Duc lui-même, ſuppoſé qu'il eût quelque nouvelle penſée à leur propoſer. Il leur dit, que puiſqu'ils le faiſoient entièrement maitre de la choſe, il choiſiſſoit Charles de Blois, autrement dit Charles de Châ-

tillon, fils puiné de Gui de Châtillon Comte de
1341. Blois, de Dunois, Seigneur d'Aveines & de Guiſe. Il leur dit, que c'étoit un Seigneur d'un âge mûr, & capable de bien ſoutenir les droits de ſon épouſe ; qu'il étoit neveu du Roi de France par ſa mère Marguerite de Valois ſœur de ce Prince, qui ne manqueroit pas de l'appuyer de toutes ſes forces en cas de beſoin. Les Etats agréérent Charles de Blois, & la choſe fut arrêtée en préſence de Jean de Bretagne, Comte de Montfort, frère de père du Duc, mais d'un autre lit, le plus intéreſſé dans cette affaire & le plus capable de s'y oppoſer. Il ne manquoit pas d'envie de le faire, mais il vit qu'il n'étoit pas tems. Le mariage fut fait, & le Duc de Bretagne fit rendre hommage par les Barons à Charles de Blois, comme à ſon Succeſſeur & comme à leur Maitre futur.

Elle commence par la Bretagne.

Environ trois ans après, le Duc de Bretagne mourut. Sa mort, malgré ſes précautions, cauſa tous les malheurs qu'il avoit appréhendés. La guerre civile s'alluma en Bretagne, mais une guerre opiniâtre qui dura vingt-deux ans. Ce fut comme un incendie qui ſe communiqua d'abord à la France & à l'Angleterre, qu'on vit bientôt à cette occaſion reprendre les armes l'une contre l'autre. Tout à coup parut un parti formé en faveur de Jean de Bretagne Comte de Montfort, aſſez puiſſant pour tenir tête à Charles de Blois. Celui-ci fut protégé par le Roi de France, & l'autre ſoutenu de toute la puiſſance d'Angleterre. Ces deux concurrens étoient à peu près de même âge, pleins de valeur & d'ambition, quoique l'une & l'autre fuſſent moins vives dans Charles de Blois que dans Montfort, également animés par la gloire & par l'intérêt, & encore plus par leurs femmes qui étoient deux Héroïnes, ſur-tout la Comteſſe de Montfort. Le malheur de leurs époux pris dans la ſuite l'un après l'autre par leurs ennemis, ne les découragea point, & elles prirent leur place, à la tête de

de leur parti. Voici le détail de ce nouvel événement.

1341.

Le Comte de Montfort s'emparе de cette Province.

Ce fut le Comte de Montfort qui donna commencement à ces grands mouvemens, parce qu'il prévoyoit que ſi l'affaire ſe décidoit par les voies ordinaires, c'eſt-à-dire, par le jugement de la Cour des Pairs de France, le ſuccès n'en ſeroit pas heureux pour lui. Ainſi laiſſant aller Charles de Blois à Paris demander au Roi l'inveſtiture du Duché de Bretagne, il en prit lui-même poſſeſſion, en s'emparant des principales Villes du pays. Sa promptitude, ſon adreſſe, ſa réſolution, ſon bonheur (car tout cela concourut au ſuccès de ſes entrepriſes) le rendirent en peu de tems maitre de Nantes, de Rennes, de Breſt & de Hennebon. Les deux prémières étoient les plus conſidérables Villes du Duché; & les deux autres étoient deux Ports commodes pour recevoir le ſecours étranger. Quelques autres Places ſuivirent l'exemple de celles que je viens de nommer. La Nobleſſe, dont les Châteaux & les Terres ſe trouvoient dans l'étendue des Territoires de ces Villes, partie gagnée par le Comte de Montfort, partie par la crainte de voir raſer ſes maiſons & ravager ſes campagnes, ſe déclara pour lui, & ce parti devint dès-lors redoutable.

Froiſſard, chap. 66. 67. 68.

Ce n'étoit pas pourtant ſur les Bretons que le Comte de Montfort fondoit ſes plus grandes eſpérances. L'Angleterre étoit la reſſource ſur laquelle il comptoit le plus, pour ſoutenir ſon entrepriſe contre ſon concurrent, qui ne manqueroit pas de venir bientôt fondre en Bretagne avec l'Armée de France. Il paſſa en Angleterre, laiſſant à Nantes la Comteſſe ſon épouſe, & arriva à Windſor, où le ſujet de ſa venue, qu'on devina aiſément, le fit parfaitement bien recevoir. Robert d'Artois, ravi de trouver en lui un nouvel inſtrument de ſa haine contre le Roi de France, lui promit de le ſervir de tout ſon crédit dans le Conſeil, où il en avoit toujours un très

très grand. Le Comte de Montfort y exposa
1341. en présence du Roi d'Angleterre ses droits sur le Duché de Bretagne fondés sur sa qualité de frère du Duc défunt, comment il avoit déja heureusement commencé à s'en mettre en possession, ce qu'il avoit à craindre de la France, ce qu'il espéroit de la bonté du Roi d'Angleterre, les motifs de politique qui devoient obliger ce Prince à le soutenir, le grand avantage qu'il trouveroit à avoir le Duc & le Duché de Bretagne en sa disposition; qu'après que la trève faite entre les deux Couronnes seroit expirée, les Anglois auroient par la Bretagne une entrée libre en France; que toutes les Villes de cette Province seroient pour eux autant de Places d'armes, d'où ils pourroient porter la guerre jusques dans le cœur du Royaume: que c'étoit le moyen le plus facile qu'ils pussent avoir de reconquérir la Normandie; que si le Roi d'Angleterre vouloit bien lui accorder sa protection, il acquerroit en sa personne un nouveau Vassal; que la Bretagne avoit été autrefois un Fief de la Couronne d'Angleterre, qu'il étoit prêt de lui en faire hommage, soit qu'il voulût recevoir cet hommage en qualité de Roi d'Angleterre, ou en qualité de Roi de France, puisqu'il portoit maintenant les deux Titres avec des prétentions si légitimes sur la Couronne de France.

On réussit toujours en traitant avec les Princes, quand on sait intéresser leurs passions dans sa cause. Edouard n'en avoit point de plus violente, que celle d'abattre la puissance de la Monarchie Françoise, & de s'en emparer s'il le pouvoit. D'ailleurs le droit du Comte de Montfort étoit spécieux, & ce qu'il proposoit n'étoit point frivole. Edouard l'agréa fort. Il reçut son hommage pour la Bretagne, & lui promit de le secourir de toutes les forces d'Angleterre, & de tous les trésors de son Epargne. Le Comte fort satisfait revint en Bretagne, & se rendit à Nantes.

Ce

Ce voyage du Comte de Montfort en Angleterre donna beaucoup à penſer à la Cour de France : car c'étoit encore un Prince du Sang qu'on donnoit pour ſecond à Robert d'Artois, pour rallumer la guerre qui étoit ſur le point de finir. Le Roi aſſembla ſur cela ſon Conſeil, & il y fut réſolu, quelque inclination qu'on eût à favoriſer Charles de Blois, & quelque mécontent que l'on fût du Comte de Montfort, qui avoit agi par voie de fait, de ne rien décider avant que de l'avoir entendu, pourvu qu'il voulût ſe ſoumettre au jugement des Pairs. On le fit citer. Il donna audience à Nantes aux Envoyés du Roi, leur fit mille careſſes, leur promit de ſe rendre inceſſamment à la Cour, & les pria d'aſſurer le Roi de ſa ſoumiſſion & de ſon obéiſſance à ſes ordres. 1341. *Il eſt cité à la Cour des Pairs.*

En effet, il arriva peu de tems après à Paris avec une ſuite de quatre cens chevaux. Le Roi le reçut bien, & il ne laiſſa pas de lui reprocher l'irrégularité de ſa conduite, & lui témoigna qu'il étoit ſurpris des entrepriſes qu'il avoit faites en Bretagne, pour s'emparer de ce Duché qui ne lui appartenoit pas; mais qu'il ſe tenoit fort offenſé de ce qu'il avoit été trouver le Roi d'Angleterre, ennemi juré de la France, & de ce qu'il lui avoit fait hommage pour le Duché de Bretagne. Ibid. Cap. 60.

Le Comte ne pouvoit pas diſconvenir du voyage d'Angleterre, mais il nia qu'il eût fait l'hommage. Il tâcha de ſe juſtifier ſur l'article des Places dont il s'étoit emparé, & ajouta qu'il ne l'avoit fait, que parce qu'étant frère du feu Duc, il étoit ſon héritier naturel & légitime; ce qu'il entreprit de prouver ſur le champ au Roi. Ce Prince l'interrompant, lui dit, qu'il n'étoit pas maintenant queſtion d'entrer en cette conteſtation; qu'il auroit toute liberté d'expoſer ſes prétentions devant les Pairs de France; qu'on lui feroit juſtice; qu'on travailleroit inceſſamment à l'examen de cette affaire; qu'elle ſeroit ter-

terminée avant quinze jours, & qu'il lui défen-
1341. doit de sortir de Paris avant ce terme. Le Comte le lui promit.

La Cour des Pairs s'assembla, où les deux parties fournirent leurs Ecrits en manière de Requête au Roi; & sur la communication qu'on leur fit réciproquement des Mémoires qu'ils produisoient l'un contre l'autre, ils firent leurs contredits & leurs repliques. En voici les principaux articles.

Il expose ses prétentions. Inventaire des Chartres, T. 3. Bretagne. n. 44.

Le Comte de Montfort se fondoit sur ce qu'il étoit frère du Duc Jean dernier mort & son plus proche parent, sans aucun empêchement qui le rendît incapable de succéder. Que la Comtesse de Penthièvre, femme de Charles de Blois, n'étoit que la nièce du feu Duc, & par conséquent plus éloignée d'un degré; que la Bretagne avoit été érigée en Pairie par le Roi Philippe le Bel; & que sur tout à l'égard des Pairies & Baronnies, quand il s'agissoit de successions collatérales, tant qu'il y avoit des mâles, les femmes en étoient exclues; que selon la Coutume de France, le mort saisissant le vif plus prochain, il devoit être réputé, par la mort de son frère, saisi du Duché & de toutes ses appartenances; que le feu Duc son frère l'avoit déclaré son héritier: & par ces raisons & par quelques autres qu'il alléguoit, il demandoit à être reçu du Roi à foi & à hommage pour le Duché de Bretagne.

Charles de Blois s'appuyoit sur la Coutume de Bretagne, où la représentation a lieu, & disoit, que si Gui, frère puiné du feu Duc & ainé du Comte de Montfort, étoit encore vivant, on ne lui disputeroit pas le Duché; que par conséquent la Comtesse de Penthièvre, fille de Gui, représentant son père, le Duché lui appartenoit. Que c'étoit-là non seulement la Coutume de Bretagne, mais encore des Provinces voisines, savoir de l'Anjou, du Maine, de la Touraine, du Poitou. Que selon la même Coutume de Bretagne & de plusieurs autres, les filles succédoient aux

aux Fiefs, Duchés, Comtés, Pairies, Baronnies; ce qu'il prouvoit par les exemples qu'on avoit vus aux Comtés d'Artois, de Champagne, de Toulouſe & de Bretagne, & en particulier par celui d'Alix, femme de Pierre de Dreux, dit Maucler, Duc de Bretagne, laquelle avoit ſuccédé à ce Duché. 1341.

Le Comte de Montfort repliquoit principalement que la Coutume de Bretagne pour la repréſentation ne regardoit que les biens des Sujets, & non pas le Duché même, qui étant mouvant de la Couronne de France, & reſſortiſſant en la Cour du Parlement de Paris, comme membre & partie de la Couronne, devoit ſuivre à cet égard la Coutume la plus reçue en France.

Comme c'étoit particuliérement ſur le droit de repréſentation fondé en la Coutume de Bretagne, que Charles de Blois appuyoit le plus, il repliqua encore là-deſſus. Et le Roi, après avoir vu tous les Mémoires de part & d'autre, députa des Pairs, des Prélats, des Conſeillers-Clercs & des Conſeillers Chevaliers, pour informer plus en détail des faits allégués dans les Mémoires des deux parties. Celui du Teſtament du feu Duc en faveur du Comte de Montfort, étoit ſelon toutes les apparences fauſſement allégué : car il n'en eſt point fait mention dans les Informations, il ne fut point produit, & il n'a jamais paru.

Cependant le Comte de Montfort s'apperçut bien que l'air du Bureau n'étoit pas pour lui. C'eſt pourquoi appréhendant qu'on ne l'arrêtât, afin de l'empêcher de brouiller davantage en Bretagne, il ne crut pas être obligé de garder la parole qu'il avoit donnée au Roi. Il ſe déguiſa & s'évada accompagné de peu de Cavaliers, à qui il avoit confié ſon ſecret. Le Roi en fut fort chagrin : toutefois dans l'Arrêt qui fut rendu à Conflans le ſeptième de Septembre de l'année 1341, en faveur de Charles de Blois, on ne fit nulle mention de cette fuite, ni des autres forfaitures. *Il s'échappe de Paris.* Froiſſard, Cap. 70.

1341. faitures dont le Comte de Montfort étoit coupable; mais seulement des raisons produites de part & d'autre, afin qu'il parût que dans ce Jugement on n'avoit eu égard qu'à la seule justice de la cause. Charles de Blois fut reçu à hommage, salué Duc de Bretagne, fait Chevalier par le Roi, & assuré d'un prompt secours contre son ennemi.

Le Roi donne ordre d'assembler une Armée pour marcher en Bretagne.

Le Roi donna ordre au Duc de Normandie d'assembler sans tarder un Corps d'Armée, & de marcher en Bretagne. Le rendez-vous fut à Angers, d'où l'on prit la route de Nantes. On s'empara en chemin, non sans peine, de Chateaceaux, où le Comte de Montfort avoit mis une Garnison, qui auroit fort incommodé l'Armée, si on l'avoit laissé derrière. On vint ensuite investir Nantes, où ce Comte s'étoit renfermé pour la défendre.

La Ville de Nantes se livre au Roi.

L'attaque & la défense furent vigoureuses d'abord, sur-tout en une occasion où les assiégés aiant fait une sortie, voulurent enlever un convoi aux assiégeans. On se battit là rudement; il y eut beaucoup de morts de part & d'autre, & deux cens des habitans furent faits prisonniers. Cet accident remplit la Ville de consternation & de douleur, & rallentit fort le zèle qu'on y avoit fait paroître jusqu'alors pour le service du Comte de Montfort. Le danger que couroient les prisonniers, l'Arrêt de la Cour des Pairs en faveur de Charles de Blois, la présence du Duc de Normandie qui assiégeoit la Place en personne, persuadérent aux plus considérables de la Ville, que de trahir le Comte de Montfort, c'étoit rendre un service signalé à l'Etat & à sa patrie. Ils traitérent secrettement avec les Généraux François; & ils promirent de livrer une porte, à condition qu'on rendroit les prisonniers, & qu'on ne feroit aucun desordre dans la Ville. La chose fut exécutée un matin vers la fête de la Toussaints. A peine le Comte de Montfort, qui ne s'attendoit à rien moins, put-il gagner le Château.

teau. On en rompit les portes, & on l'arrêta prisonnier. 1341.

Quelques uns attribuérent cette trahison à Henri de Léon. C'étoit un Seigneur, à qui Montfort avoit les dernières obligations ; & il étoit redevable à sa valeur & à sa prudence de la plupart des Places qui avoient embrassé son parti en Bretagne. Montfort l'avoit maltraité de paroles à l'occasion de la sortie dont j'ai parlé, comme s'il eût manqué de conduite ou de courage en cette rencontre. Un homme de cœur n'est guères à l'épreuve de tels reproches, & fait quelquefois une lâcheté, pour se venger d'avoir été traité de lâche. Henri de Léon eut au moins le malheur d'être soupçonné de celle-ci, d'autant plus qu'après la prise de Nantes, il passa au service de Charles de Blois. Le Comte de Montfort fut conduit sous bonne garde à Paris, & mis prisonnier dans la Tour du Louvre. Ce fut-là le succès de la Campagne du Duc de Normandie qui paroissoit un coup décisif pour Charles de Blois, en faveur duquel la plupart de la Noblesse s'étoit déclarée ; mais la fermeté & l'adresse d'une femme empêchérent la révolution, & soutinrent le parti du Comte de Montfort, sur le point qu'il étoit de succomber à ce prémier malheur.

Je parle de Jeanne de Flandre, épouse du Comte de Montfort, laquelle doit passer sans doute pour une des plus illustres Princesses, & une des plus extraordinaires femmes dont notre Histoire fasse mention. Nous la verrons bientôt soutenir des siéges, marcher en campagne le casque en tête & l'épée à la main, & commander & combattre comme une Amazone.

Ce fut moins par ses attraits, dont on ne la loue pas, que par ses manières grandes & nobles, qu'elle se donna en une conjoncture si fâcheuse, assez d'autorité sur les esprits de la Noblesse, des Soldats & des Bourgeois de plusieurs Villes de Bretagne, pour les maintenir dans ses

inté-

intérêts. Elle assembla les Habitans & la Mili-
1341. ce, & leur parla si pathétiquement tenant entre ses bras son fils qui n'avoit que cinq ans, reste unique, (leur disoit-elle,) de la race masculine de leurs Ducs, pour qui ils avoient toujours eu un grand attachement, qu'ils lui promirent de prendre sa défense aux dépens de leurs biens & de leurs vies. Elle fit en même tems de grandes largesses aux Troupes; & après s'être assurée de leur fidélité, & leur avoir donné pour Commandant Guillaume Cadoudal brave Chevalier Breton, elle parcourut toutes les Places qui s'étoient déclarées pour le Comte de Montfort, y mit des garnisons, eut soin qu'elles fussent toujours bien payées, & alla se renfermer dans Hennebon, qui étoit alors un des plus considérables Ports de Bretagne, pour y attendre les secours qu'elle espéroit recevoir d'Angleterre.

Charles de Blois étoit demeuré à Nantes, pour
1342. disposer toutes choses pendant l'Hiver, afin d'ouvrir la Campagne de bonne heure; & dès qu'il y eut du fourage, l'Armée de France rentra en Bretagne. Charles se mit à la tête de cette Armée accompagné du Duc de Bourgogne, de Charles d'Alençon frère du Roi, du Duc de Bourbon, du Comte d'Eu Connétable de France, du Comte de Guienne fils du Connétable, de Jaques de Bourbon, de Louis d'Espagne de la Maison de la Cerda, & d'un très grand nombre d'autres Seigneurs & Gentilshommes. Il y avoit de l'Infanterie à proportion, à laquelle se joignirent quelques Troupes auxiliaires Génoises & Espagnoles. On tint Conseil de guerre à Nantes, & on y résolut le siège de Rennes, On marcha aussi-tôt de ce côté-là. Le siège fut formé & vivement poussé; mais comme la Place étoit bien munie, que Guillaume Cadoudal qui y commandoit étoit un homme de résolution & de tête, la défense ne fut pas moins vigoureuse.

Siège de Rennes. Froissard, cap. 79.

Cap. 80. La Comtesse de Montfort n'eut pas plutôt appris les préparatifs qu'on faisoit en France, qu'elle

le envoya en Angleterre Amauri de Cliſſon, pour demander du ſecours, conformément au Traité fait l'année précédente entre Edouard & le Comte de Montfort. Elle le chargea auſſi de propoſer le mariage de ſon fils unique avec une des filles du Roi d'Angleterre ; & ce fut vraiſemblablement alors, qu'elle envoya cet enfant au-delà de la mer, tant pour le mettre en ſureté, que pour marquer au Roi d'Angleterre la confiance entière qu'elle avoit en lui. 1342.

L'Envoyé de Bretagne fut très bien reçu à la Cour d'Angleterre, & ſes propoſitions fort goûtées. Edouard qui rouloit toujours dans ſa tête de grands deſſeins ſur la France, n'avoit garde de manquer une ſi belle occaſion. La Bretagne dans ſes intérêts lui ouvroit l'Anjou, le Maine, la Normandie, anciennes poſſeſſions de ſes ancêtres, & par où il pourroit bien plus aiſément entamer le Royaume de France, que du côté de Flandre & de Guienne, où les frontières étoient fortifiées. Il nomma le Seigneur Gautier de Mauni, un des meilleurs Capitaines d'Angleterre, pour commander le ſecours qu'on envoieroit en Bretagne. Il lui ordonna de convenir avec Cliſſon du nombre de Gendarmes néceſſaires pour cette expédition, & de prendre avec eux ſix mille Archers. Les ordres furent exécutés auſſi promptement qu'il fut poſſible, & Gautier de Mauni monta ſur mer avec un corps d'Armée conſidérable : mais le tems qu'il fallut à aſſembler les Troupes & à équiper les Vaiſſeaux, & de plus les vents contraires qui tinrent la Flotte quarante jours ſur la mer, donnérent loiſir aux François, non ſeulement de reprendre Rennes, qui ſe rendit au commencement de Mai ; mais encore d'aſſiéger Hennebon, où la Comteſſe s'étoit renfermée. Charles de Blois en entreprenant ce ſiège avoit plus d'envie de prendre la Comteſſe que la Place, ſûr de finir par-là la guerre, qui dureroit longtems ſi elle lui échappoit. *Priſe de cette Ville.*

Siège de Hennebon.

La Comteſſe ne fut pas priſe au dépourvu. La Place

Place étoit en état de faire une vigoureuſe dé-
1342. fenſe ; elle y avoit avec elle pluſieurs braves Chevaliers Bretons, & ſon exemple fit, qu'il n'y eut pas juſqu'aux femmes & aux filles qui ne partageaſſent les dangers & les fatigues du ſiège avec les Soldats. A peine les Troupes Françoiſes furent-elles logées, qu'elle fit faire une ſortie ſur les Milices de Gènes, qui s'étoient avancées juſques fort près de la barrière d'une des portes. L'eſcarmouche fut rude, & les Génois furent obligés de s'éloigner, après avoir fait une grande perte. Il ſe fit durant ce ſiège pluſieurs actions de valeur; mais la plus remarquable fut celle que fit la Comteſſe durant un aſſaut, que les François donnérent à la même barrière.

Cap. 82. Ils furent d'abord vivement repouſſés, & les Soldats rebutés lâchérent le pié : mais on recommença peu de tems après. On ſe battit longtems avec beaucoup d'opiniâtreté de part & d'autre, juſqu'à ce que la Comteſſe étant montée ſur une Tour de la Ville pour conſidérer l'état du camp ennemi, trouva moyen de faire finir l'aſſaut. Elle vit un quartier du camp très mal gardé & preſque abandonné, ceux qui en étoient chargés s'en étant éloignés pour être ſpectateurs du combat de la barrière. Elle monta à cheval, & s'étant miſe à la tête de trois cens Cavaliers, elle ſortit par une autre porte, & vint donner ſur ce quartier du camp, où elle renverſa tout ce qui s'y trouva, & y mit le feu. Elle pourſuivit ſa pointe, & enleva quelques autres quartiers. Le bruit de cette attaque, l'incendie du camp, la fuite de ceux qui avoient été ſurpris, répandirent par-tout l'allarme : on fit ceſſer l'aſſaut, & Louis d'Eſpagne marcha avec ſes Troupes vers le quartier embraſé.

La Comteſſe voyant que tout avoit réuſſi ſelon ſon intention, rallie ſes Soldats & reprend le chemin de la Ville : mais elle fut coupée par d'autres Troupes, qui s'étoient poſtées entre elle & la porte. Elle prit ſon parti ſur le champ, qui fut

fut de commander à ſes gens de ſe débander, & de la ſuivre du côté de Breſt.* 1342.

Louis d'Eſpagne ſe mit à leurs trouſſes, attaqua quelques-uns des plus mal montés, & fut bien ſurpris d'apprendre que la Comteſſe avoit été en perſonne à l'attaque du camp, & qu'elle étoit dans la Troupe qu'il pourſuivoit. Elle lui échappa : mais les aſſiégés furent dans une grande conſternation, ne ſachant pas ce qu'elle étoit devenue.

Elle ne les laiſſa que cinq jours dans cette inquiétude ; car après avoir ramaſſé cinq ou ſix cens Cavaliers bien armés & bien montés, elle revint, & fit ſi grande diligence, qu'elle arriva le ſixième jour à la pointe du jour à la vue de Hennebon. La porte du Château fut ouverte ſur le ſignal qu'elle donna : il ſe fit une ſortie audevant d'elle, & elle rentra ainſi dans la Place trompettes ſonnantes à la vue du camp ennemi, qui ne put aſſez admirer une telle réſolution dans une femme.

Les François cependant avoient fait une brèche à la muraille, mais d'aſſez difficile accès. On réſolut d'y donner l'aſſaut, parce qu'on appréhendoit toujours l'arrivée du ſecours d'Angleterre. L'aſſaut ne réuſſit point ; & il fallut ſe retirer après avoir perdu bien du monde.

Charles de Blois vit bien qu'il s'étoit mécompté pour ce ſiège. Il ne voulut pas cependant avoir l'affront de le lever. Il ſurſit ſeulement les attaques pour quelques jours, juſqu'à ce qu'il eût réçu douze grandes machines qu'il avoit laiſſées à Rennes, & avec leſquelles il eſpéroit avoir bientôt renverſé la muraille. De plus, afin de ne pas

* La nouvelle Hiſtoire de Bretagne du P. Lobineau, T. I. p. 322. dit, que ce fut à Aurai que la Comteſſe ſe retira. Cela paroit fort vrai-ſemblable ; car il eſt difficile de croire que la Comteſſe eût pu revenir en ſi peu de tems de Breſt à Hennebon avec des Troupes.

pas occuper tout ſon tems & toutes ſes Troupes
1342. à cette Place, il laiſſa le commandement du ſiège à Louis d'Eſpagne, & s'en alla avec un détachement mettre le ſiège devant Aurai à trois lieues de Vannes. Il prit avec lui le Comte de Blois ſon frère ainé, le Duc de Bourbon, & Robert Bertrand Maréchal de France; & laiſſa avec Louis d'Eſpagne, Henri de Léon, & le Vicomte de Rohan.

Quand les machines furent arrivées, on battit la Place d'une ſi terrible manière, que les murailles menaçoient ruïne en divers endroits. L'ardeur des aſſiégés commença à ſe rallentir. La crainte d'être emportés d'aſſaut leur fit propoſer à la Comteſſe de Montfort une entrevue entre l'Evêque de Léon qui étoit dans la Place, & Henri de Léon ſon neveu qui étoit dans le camp, pour obtenir une capitulation honorable. Elle s'y oppoſa en-vain, & l'Evêque aiant demandé un ſauf-conduit, alla trouver ſon neveu. Il fut conclu entre eux, que l'Evêque feroit tout ſon poſſible pour engager les Chevaliers enfermés dans la Place à la rendre, & que Henri demanderoit à Charles de Blois l'amniſtie pour toute la garniſon & pour les Bourgeois, & la conſervation de leur vie, de leur liberté, & de leurs biens. Il l'obtint, & l'Evêque étant rentré dans la Ville, fit part aux principaux Officiers de ce qui avoit été réſolu. Tous les avis allérent à ſe rendre : mais la Comteſſe les conjura de lui accorder ſeulement encore trois jours, les aſſurant qu'elle avoit des avis certains que le ſecours étoit proche. L'Evêque ſoutint que c'étoit une témérité de tarder davantage, & que les brèches étoient ſi grandes, qu'il ne répondoit pas même que les ennemis ne l'emportaſſent la nuit ſuivante, s'ils donnoient l'aſſaut. Ainſi il fut réſolu que le lendemain on accepteroit la capitulation.

Dès le matin, Henri de Léon s'approcha des murailles pour la conclure avec l'Evêque, lorſque la Comteſſe au deſeſpoir, étant montée ſur

la

la Tour la plus élevée de la Ville, vit paroître la Flotte Angloiſe. Auſſi-tôt elle s'écrie : *Voilà le ſecours, voilà le ſecours ; courage, enfans, nous ſommes ſauvés !* Chacun court auſſi-tôt à la Tour, d'où l'on vit en effet les Vaiſſeaux Anglois, qui s'approchoient de la côte vent en poupe. Un bonheur ſi ineſpéré, & qui arrivoit ſi juſte, fit reprendre cœur aux aſſiégés. Ils déclarérent à l'Évêque, qu'il n'étoit plus queſtion de capitulation. Cela lui cauſa un grand embarras, & prévoyant bien que les avances qu'il avoit faites, lui attireroient de mauvais traitemens de la part des Anglois, & qu'au moins il perdroit tout le crédit qu'il avoit eu juſqu'alors dans ſon parti, il demanda à la Comteſſe la permiſſion de ſe retirer, & elle la lui accorda. 1342.

Cette Place eſt ſecourue par les Anglois qui obligent les François de l'abandonner.

En arrivant au camp des François, il leur apprit qu'on découvroit le ſecours. Sur cette nouvelle on recommença à battre la Ville avec toutes les machines, pour donner un aſſaut général, & on ſe repentit trop tard d'avoir perdu deux jours ſans rien faire. La Flotte cependant entra dans la rivière de Hennebon. Le Seigneur de Mauni mit une grande partie de ſon monde à terre, & la Comteſſe le reçut comme un Ange tutélaire envoyé du Ciel, pour la tirer de l'extrémité où elle ſe trouvoit. Il s'inſtruiſit de l'état de la Place, & ſans tarder davantage fit une grande ſortie du côté des machines, dont il mit en pièces la principale, après avoir fait fuir ceux qui la gardoient. De là il alla attaquer un des quartiers du camp, où il mit le feu. Il y eut là un combat ſanglant. Le Général Anglois voyant que les Troupes de France groſſiſſoient à tous momens, & qu'il couroit riſque d'être enveloppé, fit retraite en ſe battant toujours juſques ſur le bord du foſſé. Il y forma un gros eſcadron des Chevaliers qui l'avoient ſuivi, & ſoutint l'effort de la Gendarmerie Françoiſe, juſqu'à ce que ſon Infanterie fût rentrée dans la Place, d'où l'on tiroit une infinité de flèches ſur

Froiſſard cap. 82.

les François, qui furent obligés de se retirer à
1342. leur tour. Louis d'Espagne, dont l'Armée é-
Cap. 83. toit beaucoup affoiblie, & qui s'en voyoit une en tête derrière les murailles de la Place, leva le siège; trop persuadé par sa propre expérience, qu'en matière de guerre, les plus importans succès dépendent d'un moment, & que le retardement d'un jour lui avoit enlevé des mains une conquête dont il croyoit être assuré.

Il fit sa retraite avec beaucoup d'ordre, & défit quelques Troupes de la Ville qui l'étoient venu charger en queue. Il alla joindre Charles de
Cap. 84. Blois au siège d'Aurai, dont le fort Château ne se rendit qu'au bout de dix semaines. Durant qu'on poussoit ce siège, qui fut suivi de l'attaque & de la prise de Vannes, Louis d'Espagne fut envoyé avec son corps d'Armée à Dinant, & de là à Guérande. Il se rendit maitre de l'une & de l'autre. Il trouva au Port de cette dernière Place un grand nombre de Vaisseaux Marchands, dont il se servit, pour aller faire des descentes en basse Bretagne, dans les endroits qui tenoient pour le Comte de Montfort. Il avoit près de six mille hommes sur cette Flotte, & il descendit vers Quimperlé. Comme dans ce quartier-là on ne s'attendoit à rien moins, on y trouva un grand butin, qu'on enleva sans résistance. Mais de si heureux commencemens furent suivis d'un grand malheur. Le Général Anglois aiant été averti de la route que la Flotte Françoise avoit prise, monta sur ses Vaisseaux avec Amauri de Clisson & quelques autres Chevaliers, & beaucoup de très bonnes Troupes. Ils arrivérent au lieu où Louis d'Espagne avoit laissé sa Flotte, presque dégarnie, d'autant qu'il avoit laissé presque tout son monde entrer plus avant & plus surement dans le pays. Mauni se saisit de tous les Vaisseaux, & plus prévoyant que Louis d'Espagne, aiant laissé dessus & sur les siens un nombre de Soldats suffisant pour les garder, il s'informa du chemin que ce Général avoit tenu.

Il

Il partagea ſon Armée en trois petits Corps, qui marchérent ſéparés, mais à peu de diſtance, pour pouvoir être ſoutenus les uns des autres, & battre en même tems plus de pays, afin de rencontrer l'ennemi. Louis d'Eſpagne fut averti par ſes coureurs, qu'il étoit ſuivi; il raſſembla ſes Troupes, & reprit le chemin de ſa Flotte. Il ne manqua pas de rencontrer une des trois Troupes qui le cherchoient. Il crut que c'étoit toute l'Armée, il la chargea & la mit preſque en déroute: mais les deux autres Corps s'étant promptement avancés, ils l'inveſtirent de toutes parts. Il ſe défendit avec une valeur & une habileté extraordinaire, & ſe ſeroit peut-être débaraſſé, ſi une groſſe Troupe de Milices du pays qu'il avoit pillé, s'étant venu joindre aux Anglois, n'eût fait un nouvel obſtacle à ſa retraite. Alors accablé du nombre, il fut entièrement défait. Il voulut gagner ſes Vaiſſeaux avec environ trois cens hommes, qui lui reſtoient des ſix mille qu'il avoit amenés; mais en y arrivant il fut fort ſurpris d'y voir des Soldats Anglois, qui commencérent à tirer ſur lui. 1342.

Dans cette extrémité, tout bleſſé qu'il étoit, il attaqua une Barque, & s'en étant emparé, il s'échapa. Il fut pourſuivi par quelques Vaiſſeaux de la Flotte ennemie, qui ne le perdirent jamais de vue, mais ſans pouvoir l'atteindre. Il entra par l'embouchure de la rivière de Villaine, & gagna Rhedon. Ne s'y trouvant pas en ſureté, il ſe retira à Rennes, ſuivi du peu de gens qui s'étoient ſauvés de cette malheureuſe expédition, où en perdant beaucoup d'hommes, il n'auroit rien perdu de la réputation qu'il avoit de grand Capitaine & de brave Soldat, ſans la faute capitale qu'il fit d'abord, en ne faiſant pas bien garder ſa Flotte.

Le reſte de la Campagne ſe paſſa à s'emparer de part & d'autre de quelques petites Places. Charles de Blois tenta encore inutilement l'atta-

que de Hennebon, & puis chacun se retira dans
1342. ses quartiers.

Malgré la défaite de Louis d'Espagne, le secours d'Angleterre, & le courage de la Comtesse de Montfort, le parti de Charles de Blois prévaloit en Bretagne. Il étoit maître des plus considérables Villes de ce Duché, la plus grande partie de la Noblesse étoit pour lui, la Cour de France se faisoit un point de politique de le soutenir, & il avoit tout le Royaume derrière lui, d'où les Troupes lui venoient sans peine & sans aucun embarras. Au contraire, la Comtesse de Montfort retranchée dans la basse Bretagne ne pouvoit avoir de secours que par mer, sa fortune dépendant également de l'inconstance de cet élément, & de la bizarrerie d'une Cour étrangère. Le retardement de ce secours l'avoit déja mise à deux doigts de sa perte. Il étoit de la prudence de Charles de Blois de la serrer de près, & de pousser vivement la guerre sans discontinuer: mais il n'eut pas la fermeté de rejetter la
Cap. 89. proposition d'une trève, que quelques Seigneurs de Bretagne lui firent, sous pretexte de donner aux Peuples le moyen de respirer pendant quelques mois. C'étoit un ressort que faisoit jouer sous-main la Comtesse de Montfort de concert avec le Roi d'Angleterre, qui lui avoit conseillé de temporiser le plus qu'elle pourroit, pour lui donner le tems de faire ses préparatifs, & qui avoit ordonné au Seigneur de Mauni, de ménager cette trève à quelque prix que ce fût. Elle commença à la Toussaints, pour durer jusqu'à la mi-Mai suivante.

Cap. 61. La Comtesse de Montfort profita de cet intervalle, & passa en Angleterre, pour traiter elle-même avec le Roi, & en amener les nouveaux secours qu'il lui promettoit. La conjoncture ne pouvoit être plus favorable; car le tems de la trève conclue entre la France & l'Angleterre étoit prêt de finir, & la guerre, qui jusqu'alors s'étoit

s'étoit faite en Bretagne ſous le nom de Charles de Blois & du Comte de Montfort, alloit deſormais ſe faire ſous les auſpices des deux Rois. 1342.

Edouard fit une trève pour deux ans avec les Ecoſſois ; & ce qui eſt de plus ſurprenant, c'eſt que ceux-ci la firent confirmer par le Roi de France, qui la crut apparemment néceſſaire pour empêcher le Roi d'Ecoſſe de ſuccomber entiérement : mais il attira par-là ſur ſes Etats tout le poids de la guerre. Robert d'Artois, depuis la trève, étoit demeuré oiſif, & en attendoit la fin avec impatience. La Comteſſe de Montfort, qui ſavoit la haine qu'il avoit pour le Roi de France, prévoyant qu'elle s'en accommoderoit mieux que d'un Général Anglois, le demanda au Roi d'Angleterre pour commander en Bretagne, ou du moins l'accepta avec joie quand on le lui propoſa ; & on ne penſa plus qu'à ſe mettre en mer, pour arriver avant la mi-Mai, terme de la trève, & qui étoit proche. Cap. 92.

La Flotte étoit de quarante-cinq Vaiſſeaux chargés de bonnes & de nombreuſes Troupes, parmi leſquels il y avoit beaucoup de Seigneurs d'Angleterre. Cet armement n'étoit pas ignoré en France, & on ſe prépara à empêcher les Anglois d'y aborder. Louis d'Eſpagne fut chargé du commandement d'une Flotte de trente-deux Vaiſſeaux, dont la grandeur ſuppléoit au plus grand nombre des Vaiſſeaux Anglois. Il alla ſe poſter vers l'Ile de Grenefai, & envoya à la découverte, pour ſavoir des nouvelles de la Flotte Angloiſe. Il apprit qu'elle venoit droit à lui. Elle parut vers le ſoir. On n'héſita ni de part ni d'autre à donner la bataille. Elle dura avec beaucoup de furie juſqu'à la nuit, qui la fit ceſſer. La Comteſſe y paya de ſa perſonne autant qu'aucun des plus braves Chevaliers. On jetta l'ancre des deux côtés, en réſolution de recommencer le combat dès la pointe du jour. Mais il ſurvint durant la nuit une furieuſe tempête, qui obligea les deux Flottes de ſe ſéparer. Louis d'Eſ- 1343. *Autres armemens des Anglois que les François veulent empêcher d'aborder.*

d'Eſpagne craignant d'être pouſſé ſur les rochers,
1343. ſe mit en haute mer, & fut porté juſques ſur les côtes de Biſcaye, où deux de ſes Vaiſſeaux périrent : il ſe dédommagea de cette perte par quatre Navires de Bayonne qu'il prit. La Flotte de la Comteſſe fut ſi habilement ou ſi heureuſement conduite durant la tempête, qu'elle doubla le Cap d'Oueſſant, & ſe trouva le lendemain à la hauteur de Vannes, d'où elle alla à Hennebon.

Cap. 93. Robert d'Artois ne fut pas longtems ſans entrer en action. Il partit de Hennebon avec la Comteſſe de Montfort, qui voulut ſe ſignaler en prenant des Villes auſſi bien qu'en les défendant. Ils vinrent mettre le ſiège devant Vannes, où s'étoient renfermés, avec une aſſez forte garniſon, quatre Chevaliers Bretons fort attachés à Charles de Blois, ſavoir, les Seigneurs Henri de Léon, Olivier de Cliſſon, & les Sires de Tournemine & de Loheac. Après bien des ſorties & des attaques, où les aſſiégeans & les aſſiégés ſignalérent leur courage, l'aſſaut fut donné à la Place par trois endroits, & ſoutenu pendant tout un jour avec grand carnage de part & d'autre. La nuit le fit ceſſer : mais le deſſein de Robert d'Artois n'étoit pas d'en demeurer là. Il commanda qu'on ſe tînt ſous les armes. Il fit ſeulement repoſer l'Armée pendant quelques heures, & apporter à manger & à boire aux Soldats; enſuite il la partagea en trois Corps. Il en donna un au Comte de Quenfort & au Seigneur Gautier de Mauni, à qui il ordonna de s'avancer ſans bruit à la faveur des ténèbres, vis-à-vis d'un endroit de la muraille où elle étoit fort baſſe, de ſe coucher là ſur le ventre, & de profiter, s'il y avoit lieu de le faire, du deſordre où il alloit tâcher de mettre les ennemis. Il donna une autre Troupe au Comte de Salisbéri, pour aller attaquer la barrière d'une des portes ; & ſe mit à la tête de la troiſième, pour en faire de même à une autre barrière.

S'étant avancés l'un & l'autre vers le poſte qu'ils

qu'ils devoient insulter, ils firent allumer tout à coup de grands feux de ces deux côtés-là, afin d'éclairer les attaques, & les commencérent avec autant de vigueur que de bruit. Les Commandans de la Place, surpris de ce retour imprévu, se donnérent à peine le tems de s'armer, pour courir à ces deux endroits. Toute la garnison y fondit fort en desordre, & soutint néanmoins l'assaut. Ce que Robert d'Artois avoit prévu arriva: toute l'attention des assiégés fut à ces deux postes si vivement attaqués, & l'endroit de la muraille dont le Comte de Quenfort & le Seigneur de Mauni s'étoient approchés, demeura dégarni. Ils ne manquérent pas de profiter de cette faute: ils descendirent dans le fossé, dressérent leurs échelles qu'ils avoient toutes prêtes, montérent sur la muraille sans aucune résistance, & vinrent fondre en criant victoire, sur ceux qui défendoient les deux barrières, & les taillérent en pièces. Les portes aussi-tôt furent ouvertes, tous ceux des deux fausses attaques entrérent l'épée à la main, & firent un horrible carnage de tout ce qu'ils rencontrérent. Les quatre Chevaliers furent assez heureux pour échaper, & la Ville fut pillée & impitoyablement saccagée. 1343.

Après un si heureux succès, dont la Comtesse de Montfort étoit autant redevable à l'imprudence des Commandans de la Place, qu'à l'habileté de Robert d'Artois, elle se retira à Hennebon, & laissa ce Prince dans la Place. Il détacha de son Armée mille hommes d'armes, trois mille Archers, & quelque Infanterie sous le Comte de Salisbéri, pour aller faire une tentative sur Rennes, d'où Charles de Blois étoit parti quatre jours auparavant: mais la Ville se trouva bien munie, de sorte que le Comte de Salisbéri n'osa en former le siège, & se contenta de faire le dégât aux environs. Cap. 94.

Cependant Olivier de Clisson & Henri de Léon, qu'on rendoit par-tout responsables de la perte *Mort du Comte d'Artois.*

perte de Vannes, où l'on s'étoit attendu qu'ils
1343. arrêteroient longtems les ennemis, étoient au deſeſpoir, & réſolurent à quelque prix que ce fût, de rétablir leur réputation. Ils engagérent tous leurs amis à les ſeconder, aſſemblérent non ſeulement les Gentilshommes leurs Vaſſaux, mais encore preſque tous les Payſans de leurs Terres, & aiant obtenu quelques autres Troupes de Charles de Blois, ils firent un Corps de douze mille hommes, avec leſquels ils vinrent attaquer Vannes. Ils donnérent un ſi terrible aſſaut à toutes les barrières des Fauxbourgs, qu'ils les emportérent; & dans un ſecond ils forcérent les murailles, dont on n'avoit encore pu réparer les brèches. La garniſon fût taillée en pièces: Robert d'Artois dangereuſement bleſſé leur échapa. Il gagna Hennebon, & parce qu'il n'y avoit pas de fort bons Chirurgiens, il ſe fit tranſporter en Angleterre: mais l'air de la mer, & l'agitation du Vaiſſeau le mirent en ſi mauvais état, qu'à peine fut-il arrivé à Londres, qu'il mourut.

Ainſi finit un des Princes des plus accomplis de ſon tems; mais à qui un malheureux dépit fit faire un très mauvais uſage des grandes qualités qu'il avoit reçues de la Nature. Les careſſes & les bienfaits dont le Roi d'Angleterre le combla, eurent pour but de chagriner la Cour de France: mais la grande confiance que ce Prince lui témoigna toujours depuis, étoit fondée ſur l'eſtime ſingulière qu'il faiſoit de ſa prudence, de la ſolidité & de l'étendue de ſon eſprit, de ſon courage & de ſon habileté dans le métier de la guerre. Son affabilité, & ſes maniéres franches & honnêtes lui avoient gagné le cœur des Anglois. Il fut regardé avec compaſſion comme un homme de mérite perſécuté, & on le vit ſans jalouſie dédommagé par les bonnes graces du Prince qui le protégeoit. Il avoit rendu des ſervices eſſentiels à Philippe après la mort de Charles le Bel, & lui avoit beaucoup facilité le chemin au Trône de France: mais il vouloit en

en être payé par une injuſtice. La honte d'avoir eu recours à la fourbe, choſe plus indigne d'un Prince que de tout autre homme, l'affront d'en avoir été convaincu, le chagrin de l'avoir inutilement employée, & ſans autre effet que de la perte de ſon honneur, l'engagérent dans la révolte contre ſon Souverain, crime encore plus grand que le prémier qu'il avoit commis. Il n'eut que trop de fermeté pour le ſoutenir juſqu'au bout. Il ſatisfit ſa vengeance en inſpirant au Roi d'Angleterre le deſſein de renverſer la Monarchie Françoiſe; & il aura toujours le malheur de paſſer dans notre Hiſtoire, conformément aux Mémoires de ces tems-là, pour le prémier & le principal auteur de toutes les calamités, dont ſa patrie fut accablée pendant plus d'un ſiécle. 1343.

Le Roi d'Agleterre témoigna l'eſtime & l'amitié qu'il avoit pour lui, non ſeulement par les magnifiques obſèques qu'il lui fit faire à Londres dans l'Egliſe de S. Paul, où il fut enterré; mais encore en s'engageant par un ſerment à venger ſa mort, & à en faire ſouvenir la Bretagne pendant pluſieurs années, par les ravages qu'il y alloit faire. Ce Prince politique, qui mettoit tout à profit, fut bien aiſe de voir la Cour & le Peuple d'Angleterre ſenſibles à cette mort. Il ſe ſervit de cette diſpoſition, pour hâter le grand armement qu'il méditoit contre la France, par d'autres vues que de venger la mort de Robert d'Artois. Ibid.

Les Anglois font trois ſiéges en Bretagne en même tems ſans ſuccès.

Aiant aſſemblé toutes ſes Troupes il monta ſur ſa Flotte, & arriva au Morbian proche de Vannes. Il voulut d'abord jetter la terreur dans le Pays par trois ſiéges, qu'il fit preſque en même tems des principales Villes du Duché de Bretagne, ſavoir de Rennes, de Nantes & de Vannes. Rennes étoit déja aſſiégée par quelques Troupes Angloiſes & Bretonnes lorſqu'il débarqua. Il commença lui-même celui de Vannes, où ſe trouvérent, pour la défendre, les quatre

1343. mêmes Seigneurs qui y étoient, lorſqu'elle fut priſe par Robert d'Artois, ſavoir les Seigneurs Olivier de Cliſſon, Henri de Léon, les Sires de Tournemine & de Loheac, auxquels s'étoit joint le Sire Geoffroi de Malétroit. La Comteſſe de Montfort vint voir Edouard en ce camp devant Vannes, & après quelques Conférences ſur leurs intérêts communs, elle retourna à Hennebon.

Le Roi d'Angleterre trouva tant de réſiſtance dans les aſſiégés, qu'après un aſſaut, qui dura un demi-jour, où il perdit beaucoup de monde, il ne jugea pas à propos de s'arrêter davantage devant cette Place; & ſous prétexte que le Pays des environs tout déſolé ne pouvoit fournir ni aſſez de fourages, ni aſſez de vivres pour tant
Cap. 95. de Troupes, il en partit avec le gros de ſon Armée, en laiſſant une petite partie ſous les ordres du Comte d'Arondel, du Baron de Stanfort, de Gautier de Mauni, du Seigneur Yves de Trézi-guidi, & de Richard de Rochefort, pour continuer le ſiège.

Il alla à Rennes, qui ſe défendoit bien. Il ne demeura là que cinq jours, & puis il marcha vers Nantes, pour y mettre le ſiège, ou attirer au combat Charles de Blois qui s'y étoit renfermé. La grandeur de la Ville ne lui permit pas de l'inveſtir entièrement avec ſes Troupes. Il ne laiſſa pas de ſe loger devant, & d'en commencer les attaques: mais il fut toujours repouſſé avec perte; & après s'être mis en bataille ſur une colline comme pour défier Charles de Blois, qui ne vouloit rien hazarder avant que d'avoir reçu le ſecours de France qu'il attendoit, il partit encore de là. Avant ſon départ il établit un Camp, & un petit Corps de Troupes, plutôt pour dire qu'il ne levoit pas le ſiège, que dans l'eſpérance qu'elles puſſent venir à bout de la Place.

Froiſſard. Argentré. Après tant de tentatives inutiles, il alla attaquer Dinan ſelon un ancien Hiſtorien, ou Guin-Camp ſelon l'Hiſtoire de Bretagne. Cette Place étoit ſans murailles, & n'étoit défendue que par une

une paliſſade. Le Seigneur de Portebeuf qui y commandoit, aiant refuſé de ſe rendre, fut forcé, fait priſonnier, & la Place abandonnée au pillage. 1343.

Ce n'étoit pas là un fort grand exploit pour le Roi d'Angleterre, qui en voulant trop entreprendre à la fois, ne faiſoit rien digne de lui. Les ſiéges de Rennes & de Nantes n'avançoient point: celui de Vannes étoit pouſſé avec plus de vigueur. La Place courut riſque d'être emportée, à l'occaſion d'une ſortie que firent les aſſiéges ſur les ennemis, qui entreprirent de forcer la barrière d'une des portes. Les Anglois furent d'abord très mal-menés, & pouſſés fort loin. Ils repouſſérent les François à leur tour, & quelques-uns paſſérent pêle-mêle avec les Bretons au-delà de la barrière. Ceux de la Ville y accoururent promptement, & fermérent la barrière avant qu'Olivier de Cliſſon & Henri de Léon fuſſent rentrés. Ils furent faits priſonniers par les Anglois; & pareillement le Comte de Stanfort du côté des Anglois, s'étant engagé au-delà de la barrière, fut pris par les aſſiégés. Il y eut en cette occaſion bien des gens de tués de part & d'autre. Froiſſard cap. 96.

Tandis que tout cela ſe paſſoit en Bretagne, Louis d'Eſpagne étoit en mer avec une Flotte, & enlevoit les convois qui venoient d'Angleterre, d'où il ne paſſoit rien qu'avec d'extrêmes dangers. Il tenta de ſurprendre la Flotte Angloiſe, qui étoit toujours au Morbian proche de Vannes; mais il fut trop tôt apperçu. Une partie des Troupes du camp de devant la Place monta ſur la Flotte pour la défendre: ce qui n'empêcha pas Louis d'Eſpagne d'en prendre quatre Vaiſſeaux, & d'en couler trois à fond. Cet échec obligea le Roi d'Angleterre à la mettre en un lieu plus ſûr, & d'en envoyer une partie à Breſt, & l'autre à Hennebon. Cap. 97.

Comme les Villes de Bretagne qui tenoient pour Charles de Blois étoient bien fournies de Troupes, & que le partage que le Roi d'Angleterre avoit

voit fait des ſiennes ne faiſoit appréhender que des
1343. ravages qui contribuoient à les affamer eux-mêmes, on ne ſe preſſoit pas en France, & le Duc de Normandie aſſembloit à loiſir ſes Troupes à Angers. Quand il les eut toutes enſemble, il marcha en Bretagne du côté de Nantes, aiant ſous lui les Maré-
Cap. 92. chaux Charles de Montmorenci, & Robert de Saint Venant, le Comte d'Alençon ſon oncle, le Comte de Blois, le Duc de Bourbon, les Comtes de Boulogne, de Vendôme, de Dammartin, les Sires de Couci, de Craon, de Sulli, de Frêne, de Roye, & quantité d'autres Seigneurs & Gentilshommes de Normandie, d'Auvergne, de Berri, de Poitou, de Xaintonge, du Limouſin, & du Maine. Toute l'Armée étoit de quatre mille hommes d'armes, & de trente mille hommes d'autres Troupes.

A cette nouvelle, le Roi d'Angleterre, qui étoit retourné au ſiége de Vannes, délibéra ſur le choix du poſte où il attendroit le Duc de Normandie, qui ſelon toutes les apparences ne tarderoit pas à le venir chercher. Sa prémière penſée fut de lever le ſiége de Vannes, & de venir ſe camper vers Nantes. Il y auroit eu de l'honneur pour le Roi d'Angleterre à prendre ce parti : ç'auroit été faire connoître au Duc de Normandie qu'il ne le craignoit point, & qu'il faiſoit volontiers la moitié du chemin pour donner bataille ; mais le coup étoit hazardeux. C'étoit s'engager bien avant dans le Pays ennemi, s'éloigner beaucoup des Ports où étoit ſa Flotte, d'où il recevoit la plupart de ſes vivres, & lever le ſiége de Vannes, dont il pouvoit eſpérer un plus heureux ſuccès, que de ceux de Nantes & de Rennes qu'il continuoit encore. C'eſt ce qu'on lui repréſenta dans ſon Conſeil, & ce qui le détermina à demeurer au ſiége de Vannes, & à y rappeller les Troupes qui perdoient inutilement le tems devant Nantes. Il laiſſa toutefois devant Rennes celles qui y étoient, juſqu'à ce qu'on eût vu ſi le Duc de Normandie entreprendroit le ſecourir

courir cette Place, ou de faire lever le siège de Vannes. 1343.

Ce Duc séjourna quelques jours à Nantes, où il apprit des nouvelles des deux sièges. Il fut que Rennes n'étoit pas fort pressée; que les ennemis Cap. 99. y avoient donné un très rude assaut pendant un jour entier, mais qu'ils avoient été repoussés avec grande perte, & n'étoient guères en état de tenter une nouvelle attaque. Que le Baron d'Ancenis, les Sires du Pont, Jean de Malétroit, Yvain Charuel le jeune, Bertrand du Guesclin, l'Evêque même de la Ville, étoient des gens, sur la résolution & sur la fidélité desquels on pouvoit compter. Que Vannes au contraire étoit serrée de fort près; & assiégée depuis longtems; que le Roi d'Angleterre étoit au siège en personne, & que les assiéges ne se soutenoient plus que par l'espérance d'un prompt secours.

Sur cela le Duc de Normandie ne balança pas à marcher vers Vannes. Il fut joint à Nantes par Robert de Beaumanoir Maréchal de Bretagne, qui commandoit quelques Troupes de Charles de Blois : de sorte qu'après cette jonction l'Armée du Duc étoit de plus de quarante mille hommes.

Le Roi d'Angleterre aiant sû le dessein du Duc de Normandie, fit venir incessamment le petit Corps d'Armée qui attaquoit Rennes, afin de fortifier la sienne; car il n'avoit devant Vannes que deux mille cinq cens hommes d'armes, six mille Archers, & quatre mille hommes de pié.

Le Duc de Normandie en arrivant auprès de Vannes, trouva le Roi d'Angleterre retranché dans son camp d'une manière à ne pouvoir être attaqué. Il retrancha aussi le sien, résolu de n'attaquer les ennemis, qu'en cas qu'ils entrepriſſent de donner quelque assaut à la Ville. Mais le Roi d'Angleterre n'osa jamais le faire, de sorte que la garnison, qui d'ailleurs ne manquoit de rien, eut tout le loisir de se reposer. Il n'en étoit pas ainsi dans le camp des Anglois, où les vivres ne venoient pas en abondance, Louis d'Espagne continuant

tinuant avec ſa Flotte d'empêcher la communica-
1343. tion de l'Angleterre & de la Bretagne. Ainſi Edouard étoit plutôt aſſiégé qu'aſſiégeant. On ne laiſſoit pas de ſouffrir auſſi beaucoup dans l'Armée de France, non pas par la diſette, mais par les mauvais tems : car les deux Armées demeurérent en cette ſituation fort avant dans l'Hiver. Il y a beaucoup d'apparence, que pour peu que la patience n'eût pas manqué aux François, le Roi d'Angleterre auroit eu peine à ſe tirer de ce mauvais pas : mais il en ſortit à la faveur d'une négociation qui ſauva ſon honneur, & ce qui lui reſtoit de Troupes.

Comment le Roi d'Angleterre ſortit de ces expéditions.

Le Pape Benoit XII étoit mort dès l'an 1342, ſans avoir pu venir à bout, comme il l'auroit fort ſouhaité, de rétablir la bonne intelligence entre les deux Couronnes. Pierre Roger, Limouſin de nation, & Cardinal du Titre des Saints Nérée & Achillée, avoit été élu en ſa place, & avoit pris le nom de Clément VI. Il n'avoit pas moins de zèle que ſon Prédéceſſeur pour cette paix. Il envoya pour ce ſujet le Cardinal Evêque de Paleſtrine, & le Cardinal Evêque de Tuſcule, afin d'y travailler. Ils furent quelque tems à la Cour de France, où ils diſpoſérent le Roi à donner la liberté à Jean Comte de Montfort, toujours priſonnier à la Tour du Louvre, dont on voit l'Acte d'élargiſſement écrit dès le mois de Septembre 1343, mais qui ne fut pas mis dès-lors en exécution. Quand ces deux Légats furent que les deux Armées étoient en préſence auprès de Vannes, ils s'y tranſportérent, & agirent auprés du Roi d'Angleterre & du Duc de Normandie, qui avoit les ordres du Roi ſon père pour accepter l'accommodement, en cas que le Roi d'Angleterre conſentît à lever le ſiége de Vannes.

Du Tillet, Recueil des Traites, &c.

Il conclut une Tréve.

Les deux Cardinaux obtinrent d'abord une ſuſpenſion d'armes ; & enſuite on conclut une trêve pour juſqu'à la ſaint Jean. Elle fut ſignée le dix-neuvième de Janvier à Malétroit. Pendant cette trêve Vannes devoit être miſe en ſéqueſtre en-

entre les mains des Légats, qui étoient néanmoins obligés de la remettre après un certain tems entre les mains du Roi de France. Ce n'étoit qu'une formalité dont on uſa pour contenter le Roi d'Angleterre, qui ne vouloit pas qu'il fût dit qu'il avoit levé le ſiège. Les deux Rois s'engagérent à envoyer dans cet intervalle des Plénipotentiaires à Avignon pour traiter de la paix, & ce devoient être des Princes de leur Sang, & des perſonnes les plus qualifiées de leur Royaume. Il fut arrêté que les Conférences ſe tiendroient en préſence du Pape, non pas afin qu'il décidât ſur les intérêts de ces Princes par Sentence, & avec autorité de Juge; (c'étoit-là une reſtriction que Philippe le Bel avoit miſe en uſage, & que ſes ſucceſſeurs n'omettoient guères depuis en pareilles occaſions;) mais afin qu'il inſpirât par ſa préſence & par ſes conſeils des ſentimens de paix aux Députés des deux partis. Les Légats & le Pape ne purent venir à bout de faire la paix; on conclut ſeulement une trève de trois ans, tant pour la France & pour l'Angleterre, que pour la Bretagne, l'Ecoſſe, la Guienne, les Pays-Bas, & pour tous les Alliés de part & d'autre. 1343.

La France en fut la dupe. Edouard ne penſoit qu'à ſe tirer de Bretagne : il vouloit toujours la guerre, & n'acceptoit la trève que pour s'y mieux préparer, aiant toujours en tête ſes vaines prétentions ſur le Royaume de France. Le Roi relâcha avec trop de facilité le Comte de Montfort, en tirant promeſſe de lui, que pendant le tems de la trève, il s'en tiendroit à l'Arrêt prononcé dans la Cour des Pairs en faveur de Charles de Blois, pour le Duché de Bretagne. Jean fils de Bouchard Comte de Vendôme, neveu du Comte de Montfort, le cautionna ſur cet article ; mais il falloit avant toutes choſes obliger la Comteſſe de Montfort à rendre Hennebon & Breſt. Les promeſſes, les ſermens, les cautions ne ſont point des remèdes ſuffiſans contre la tentation de règner. En effet, le Comte ne fut pas plutôt ſorti de priſon, Ibid.

son, qu'il rentra en Bretagne, où les hostilités recommencérent.

1343.

Humbert Dauphin de Viennois fait cession de ses Etats au second fils du Roi.

Vers le tems de ce Traité, Philippe en fit deux autres qui lui furent beaucoup plus avantageux. Le prémier fut celui par lequel Humbert II. Comte Dauphin de Vienne, fit cession de ses Etats en faveur de Philippe de France second fils du Roi, & à son défaut les substitua à un des fils du Duc de Normandie. Voici les motifs & les principales clauses de ce Traité.

Actes du transport du Dauphiné à la Maison de France.

Humbert se voyant sans enfans, & se trouvant à cet égard dans la même situation où s'étoit trouvé Jean Duc de Bretagne, eut aussi la même crainte que lui touchant la ruïne de ses Sujets, par les guerres civiles à l'occasion de sa succession après sa mort. L'exemple de ce qu'il voyoit en Bretagne, & qui ne fût pas arrivé, si le Duc eût suivi ses prémières vues de donner son Duché au Roi de France, le détermina à prendre ce parti pour ses Etats. L'affaire fut traitée en présence du Pape Clément VI. de plusieurs Seigneurs & Prélats du Dauphiné, & de ceux des autres Domaines du Comte Dauphin, & des Députés du Roi. Il étoit marqué dans le Traité, que c'étoit une donation entre vifs, *sans nul rappel*; qu'elle ne subsisteroit que supposé que le Comte Dauphin mourût *sans hoirs mâles ou femelles nés en loyal mariage*; qu'en cas qu'il lui vînt des enfans, & que la postérité de ses enfans vînt à manquer, le présent Traité subsisteroit pour la postérité du Roi; c'est-à-dire, qu'alors un des enfans de France entreroit en possession du Dauphiné, & des autres Domaines qui y sont unis; que si le Comte Dauphin avoit des filles légitimes, Philippe de France ou un des fils du Duc de Normandie épouseroit l'ainée, qui lui apporteroit la succession de son père; & que si l'ainée n'étoit point agréée par le Prince, pour quelque notable difformité, ou pour être *autrement inhabile*, il épouseroit la cadette ou une des cadettes, qui dès-là seroit déclarée héritière de son père: & que le Duc de Normandie,

A quelles conditions.

mandie, s'il ſe trouvoit libre, pourroit l'épouſer lui-même. Que celui des fils de France, à qui le Dauphiné écherroit, s'appelleroit Dauphin, & écarteleroit les Armes du Dauphiné, avec celles de France; qu'il ne pourroit laiſſer ni le nom de Dauphin, ni les Armes du Dauphiné; & que cet Etat ne feroit, ni ne pourroit être uni au Royaume de France, que comme l'Empire y ſeroit uni, ſi le Roi étoit élu Empereur *. Que celui qui auroit le Titre de Dauphin, ſeroit obligé aux hommages, reconnoiſſances & autres choſes, auxquelles les Comtes Dauphins étoient obligés envers les Egliſes de Vienne, de Lyon, & de Grenoble: qu'il conſerveroit les Libertés, Franchiſes, Privilèges & bonnes Coutumes du Dauphiné à l'égard de tous les Etats qui le compoſoient. Que le Roi donneroit à Humbert ſix-vingt mille florins d'or de Florence payables à certains termes; & de plus dix mille livres de rente viagère, & lui aſſigneroit ſur des Terres, ou ſur de ſemblables fonds deux mille livres de rente à perpétuité, qui avoient été juſqu'alors priſes au Tréſor Royal. Que Humbert de ſon côté, pour ſureté de ſa parole, livreroit inceſſamment au Roi pluſieurs Forteresſes qui ſont nommées dans l'Acte, dans lequel, outre cela, on aſſuroit le douaire de la mère du Comte Dauphin laquelle vivoit encore, & celui de la Comteſſe Dauphine. Je paſſe ſous ſilence pluſieurs articles, & diverſes circonſtances moins importantes. 1343. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris coté 2. B. fol. IX. X. XX.

Le Comte Humbert Dauphin vécut encore pluſieurs années après ce Traité, ſans y rien changer, ſinon que le droit de Philippe de France fut Des Ponts Actes du

tranſ-

* C'eſt ainſi que j'explique ces termes du Traité, *ſors tant comme l'Empire y ſeroit uni.* Le ſavant Mr. de Valbonais, Prémier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble, les entend autrement dans ſon Hiſtoire de Dauphiné, & prétend que cela veut dire, que le Dauphiné ne pourroit être uni à la France que l'Empire ne le fût auſſi.

transporté au Duc de Normandie fils ainé du Roi.

1344. Transport du Dauphiné. Invent des Chart. T. 4. Dauphiné 5.

L'an 1349 Humbert ratifia à Lyon tout ce qui avoit été fait en 1343 & en 1344, & se dessaisit réellement de ses Etats, pour en mettre en possession Charles fils ainé du Duc de Normandie. Il entra quelque tems après dans l'Ordre de S. Dominique. Le Pape le fit depuis Patriarche Titulaire d'Alexandrie, & consentit à ce qu'il eût l'administration perpétuelle de l'Archevêché de Reims. Depuis ce tems-là le Dauphiné est demeuré à la Couronne de France, dont il avoit été détaché plusieurs siècles auparavant. C'est le Titre de tous les Princes fils ainés de nos Rois, quoique cela ne fût point stipulé dans le Traité, & que même il dût être d'abord pour le second fils de Philippe de Valois. Ces Princes écartelérent toujours depuis les Armes de Dauphiné avec les Armes de France : quelques-uns même étant devenus Rois ont continué de les écarteler en plusieurs de leurs Monnoies, ou de joindre le Dauphin avec la Fleur-de-Lys. C'étoit pour l'ordinaire dans celles qui étoient frappées en Dauphiné *.

Quoique ce Traité eût été fait avec le Roi de France dès l'an 1343 & 1344, l'exécution en étoit très incertaine, & pouvoit être fort éloignée par la Clause que ce n'étoit que supposé que le Comte Dauphin *mourût sans hoirs mâles ou femelles nés en légitime mariage.* Car ce Prince n'avoit alors guères que trente & un ans, & Marie des Baux sa femme étoit jeune. Elle ne mourut qu'en 1347, & alors le Comte pensa à se remarier. Il y eut des négociations pour son mariage avec Blanche, sœur du Comte de Savoie. Il y en eut ensuite une autre pour lui faire épouser Jeanne de Bourbon, fille ainée du Duc de ce nom ; & sans quelques incidens qui arrivérent à diverses reprises, l'affaire eût été conclue. On fut là-dessus en in-

Hist. de Dauphiné par Mr. de Valbonais.

* Il y en a qui ont été frappées ailleurs avec la même marque.

inquiétude à la Cour de France juſqu'à l'an 1349, que le Comte ſe détermina enfin à la ceſſion réelle de ſes Etats, & à quitter abſolument le monde, de la manière que je l'ai dit. 1344.

Le Roi achete la Seigneurie de Montpellier.

Tandis que Philippe de Valois travailloit à conſommer une affaire de cette importance, il en fit encore une autre pour l'augmentation de ſon Domaine avec Jaques d'Arragon Roi de Majorque. Ce Prince avoit été dépouillé de ſes Etats par Pierre IV, Roi d'Arragon, ſurnommé le Cérémonieux; & ne ſachant comment s'y prendre pour ſe venger & pour remettre des Troupes ſur pié, il vendit à Philippe la Seigneurie de Montpellier, qui depuis longtems avoit paſſé dans la Maiſon d'Arragon. Ce Domaine fut toujours une ſource de beaucoup de différends entre les Rois de France & les Princes de la Maiſon d'Arragon, & étoit fort à la bienſéance de Philippe, qui ne manqua pas cette occaſion de le réunir à la Couronne. Tout ceci ſe paſſa un peu avant la concluſion de la trêve entre la France & l'Angleterre, qui ne fut pas de longue durée. Elle ne fut même preſque point obſervée ni en Bretagne, ni en Guienne, où il ſe fit toujours quelques hoſtilités de part & d'autre: mais pour la rompre dans les formes, les deux Rois prirent chacun leur prétexte. Ce fut cependant le Roi d'Angleterre qui fit le défi, ou la déclaration de guerre, à l'occaſion que je vais dire.

Tournois pour la Cérémonie des Noces du ſecond fils de France.

Le Roi aiant fait publier un Tournoi, pour la cérémonie des noces de Philippe de France ſon ſecond fils, avec Blanche fille poſthume de Charles le Bel, pluſieurs Chevaliers de divers Pays & de diverſes Provinces de France s'y trouvérent, & entre autres Olivier de Cliſſon Seigneur Breton, qui avoit toujours ſuivi le parti de Charles de Blois, & s'étoit ſignalé dans la défenſe de Vannes, où il avoit été pris dans une ſortie par les Anglois, qui l'avoient envoyé priſonnier à Hennebon. Le Roi d'Angleterre en paſſant par Hennebon pour retourner dans ſon Royaume, lui

Argentré Hiſt. de Bretagne. Walſingham.

1345. lui avoit rendu la liberté, par un échange avec le Comte de Stanfort, qui fut pris par la garnison de Vannes, au même tems que Cliſſon l'avoit été par les Anglois.

On raiſonna fort ſur la délivrance de Cliſſon, & ſur la préférence que le Roi d'Angleterre lui avoit donnée en cette rencontre ſur Henri de Léon autre Seigneur de Bretagne, qui étoit pareillement priſonnier, & qui pouvoit prétendre auſſi-bien que Cliſſon à être échangé avec le Comte de Stanfort. On donna au Roi quelque ſoupçon de ce Seigneur, & on lui fit entendre qu'il pourroit bien avoir acheté ſa liberté au prix de ſa fidélité. On n'a jamais ſu en détail la vérité de ce fait, ſur lequel le Roi ne s'expliqua jamais qu'en général; mais la manière dont ce Prince en uſa à l'égard de Cliſſon, ne laiſſa nul lieu de douter, qu'il n'eût autre choſe que des ſoupçons. Cliſſon vint à la Cour pour le Tournoi, & dès qu'il y fut arrivé, le Roi le fit arrêter & mettre au Châtelet. Il s'aſſura en même tems des deux Seigneurs de Malétroit père & fils, & de quelques autres Gentilshommes Bretons & Normans, à qui il fit peu de tems après couper la tête, auſſi-bien qu'à Olivier de Cliſſon.

Le Roi d'Angleterre rompt avec cette Couronne. Froiſſard cap. 102.

La manière dont le Roi d'Angleterre reçut cette nouvelle, eſt une preuve des liaiſons qu'il avoit avec ces Gentilshommes. Il voulut uſer de repréſailles ſur Henri de Léon, qu'il avoit encore en ſa puiſſance, & le faire mourir. Henri de Lancaſtre, Comte de Derbi, en qui il avoit grande confiance, & qui étoit ſon proche parent, l'en diſſuada. Mais ce qui leva tout doute là-deſſus, c'eſt qu'Edouard regarda cette exécution comme une infraction à la trêve, & n'apporta point d'autre cauſe de la guerre qu'il déclara au Roi: ce qui n'eût pas eu la moindre apparence de raiſon, s'il n'eût pas ſuppoſé que ces Seigneurs étoient entrés dans ſon parti. Il fit venir en ſa préſence Henri de Léon, & lui parla de la ſorte: „ Meſſire Henri, la conduite du Roi de France „ m'au-

„ m'autorise à vous traiter comme il a fait le Sei-
„ gneur de Cliſſon, & les autres Chevaliers qu'il 1345.
„ a fait mourir : mais je ne prétens pas ſuivre un
„ ſi mauvais exemple, quoiqu'il n'y ait perſonne
„ qui ait fait plus de mal que vous au parti que
„ je défends. Comme vous êtes un des plus ri-
„ ches Chevaliers de Bretagne, je pourrois en-
„ core exiger de vous une rançon de quarante
„ mille écus : mais je ne veux pas vous traiter
„ même ſur cela à la rigueur; je vous quitte pour
„ dix mille, à condition que vous irez vous-même
„ trouver de ma part Philippe de Valois, lui re-
„ procher ſa cruauté, & lui dire, qu'aiant rom-
„ pu la trève par l'injuſte Arrêt qu'il a pronon-
„ cé contre ces braves Chevaliers, j'y renonce
„ moi-même, & le défie". Henri de Léon ac-
cepta la commiſſion, & l'exécuta, adouciſſant autant qu'il lui fut poſſible la dureté d'un tel compliment. Il prit enſuite congé du Roi, & mourut en chemin des fatigues qu'il avoit ſouffertes ſur la mer, où le mauvais tems l'avoit retenu durant quinze jours.

Le Roi voyant bien par le ſuccès des Conférences qui s'étoient tenues devant le Pape pour la paix, que le Roi d'Angleterre vouloit la guerre, ne fut point ſurpris de cette déclaration. Il fit ſeulement une Proteſtation par laquelle il rejettoit la cauſe de la rupture ſur le Roi d'Angleterre, qui, contre un des articles de la trève, avoit ſuborné des Sujets de la Couronne de France pour les mettre dans ſon parti, & traité par écrit avec eux. Il ne ſongea plus qu'aux moyens de ſe défendre. Il fit conſtruire quantité de Vaiſſeaux : il ſe ligua avec le Roi Alfonſe de Caſtille, & négocia le mariage de Blanche de Navarre, fille de Philippe Roi de Navarre, avec Dom Pèdre fils aîné d'Alfonſe : mais cet article du Traité ne fut point exécuté. Il traita avec l'Amiral de Caſtille, nommé Bouche-Noire, pour une nombreuſe Flotte bien équiquée ; mit dans ſon parti Engilbert de la Marche, élu depuis peu Evêque de Liège ; &

DuTillet Recueil des Traités, &c. Walſingham.

DuTillet loc. cit. Leibnitz in cod. diplomat pag. 180 & 186.

1345. & par le moyen de Louis Comte de Blois, il gagna Jean de Hainaut Comte de Beaumont, qui avoit juſqu'alors été un des plus zélés partiſans du Roi d'Angleterre, & qui étoit devenu Régent du Hainaut par la mort du Comte Guillaume ſon neveu, tué depuis peu en Friſe. Le Roi eſpéra auſſi ramener les Flamans depuis la mort d'Artevelle, qui avoit été maſſacré à Gand dans une émeute de la populace; car telle fut la fin de ce ſcélérat ſi dévoué au Roi d'Angleterre, qu'il avoit propoſé aux Flamans d'élire ce Prince pour leur Comte à la place de leur légitime Seigneur: & Edonard dans cette eſpérance étoit venu à l'Ecluſe avec une Flotte. C'eſt à quoi les Flamans ne voulurent jamais conſentir, & ce qui fut cauſe de la mort d'Artevelle, lorſqu'ils virent qu'il prenoit des meſures pour les y contraindre. Le Roi fit auſſi ſavoir au Roi d'Ecoſſe l'état des choſes, & ce Prince lui promit de ne pas manquer à faire diverſion.

Meyerus.

Meſures du Roi, pour s'oppoſer à ſes deſſeins.

Argentré Hiſt. de Bretagne l. 5. c. 119.

Tandis que le Roi ſe mettoit ainſi en état de s'oppoſer aux deſſeins du Roi d'Angleterre ſur la France, Charles de Blois entra en campagne, & vint aſſiéger Quimper-Corentin qu'il emporta, & où quatorze cens des Habitans furent paſſés au fil de l'épée. Le Comte de Montfort tenta de reprendre cette Place; mais Charles l'obligea de lever le ſiége. Montfort paſſa en Angleterre, pour conjurer Edouard d'augmenter le nombre des Troupes Angloiſes qu'il avoit laiſſées en Bretagne. Ce Prince l'auroit fait volontiers: mais il avoit affaire de ſes forces ailleurs; & dans ces ſortes de Ligues où les Alliés ne ſont pas égaux, c'eſt toujours l'intérêt du plus puiſſant, qui donne le mouvement à tout. Le Comte de Montfort étant de retour en Bretagne, fut attaqué d'une maladie dont il mourut au Château de Hennebon. On peut dire que ce Comte ne manqua pas à ſa fortune, mais que ſa fortune lui manqua toujours. A la mort du Duc ſon frère, elle lui ouvrit une belle carrière. Il s'y engagea ſans héſiter:

siter : peu de tems après il fut pris, il demeura prisonnier pendant longtems, & à peine fut-il en état de profiter de sa liberté, qu'il mourut. Ses malheurs toutefois furent inutiles à son Concurrent, qui d'ailleurs étoit assez sage & vaillant pour en tirer avantage. Mais la Comtesse de Montfort ne fut pas plus déconcertée par la mort, que par la prison de son mari. Son fils Jean, âgé de sept à huit ans, étoit en sûreté en Angleterre. C'étoit un gage de la fidélité des Bretons de son parti pour Edouard, & en même tems un motif pour ce Prince de les soutenir plus puissamment, de peur qu'une telle conjoncture ne les déterminât à mettre fin à la guerre, en reconnoissant Charles de Blois. La Comtesse sut se prévaloir de ces motifs auprès d'Edouard ; & nous verrons comment elle y réussit, après que j'aurai raconté ce qui se passa en Guienne, en Normandie, & en Picardie entre la France & l'Angleterre. 1345.

Dès qu'Edouard eut déclaré la guerre au Roi, il fit partir le Comte de Derbi pour la Guienne avec des Troupes, afin d'y commencer la guerre. Ce Comte avoit parmi les Troupes une grande estime, & beaucoup d'autorité, dont il étoit moins redevable à sa haute naissance qu'à son habileté dans la guerre, à ses manières honnêtes, à son desintéressement & à sa libéralité envers la Noblesse & envers les Soldats, auxquels il abandonnoit généreusement tout le butin, sans se réserver que la gloire. C'est-là en effet le plus sûr moyen d'en acquérir pour un Général d'Armée. Froissard. Vol. 1.

Il débarqua à Baionne : & après avoir laissé reposer son Armée durant sept jours, il marcha jusqu'à Bourdeaux. Il y résolut d'attaquer Bergérac, où le Comte de Laille Gascon, commandant pour le Roi en ces quartiers-là, s'étoit retranché avec le peu qu'il avoit pu ramasser d'assez méchantes Troupes, ne pouvant guères compter que sur la bravoure de quelques Seigneurs qu'il avoit avec lui. Les principaux étoient les Comes de Comminges, de Périgord, de Duras, de *Les Anglois débarquent à Baionne.* Cap. 103. 104. Du Chêne Histoire d'Angleterre.

1345. Valentinois, de Mirande, les Vicomtes de Carmain, de Villemur, de Châtillon, le Seigneur de Mirande, les Sires de la Barde, de Pincornet, & de Châteauneuf.

Ils prennent Bergerac. Froiſſard c. 104.

Le Comte de Derbi s'avança juſqu'au Château de Montcroulier, où il y avoit garniſon Angloiſe, & envoya de là reconnoître les retranchemens de Bergérac, qui furent d'aſſez difficile accès, à cauſe qu'on avoit fait entrer dans le foſſé la rivière de Dordogne. Ils furent pourtant emportés au prémier aſſaut, l'Infanterie Françoiſe aiant lâché le pié, ſans que les Chefs puſſent l'arrêter. Les Anglois pouſſant leur pointe ſe rendirent auſſi maitres du Fauxbourg, ſéparé de la Ville par la rivière. Les Sires de Châteauneuf, de Châtillon, de Léon, & le Vicomte de Bouquentin y furent pris. Les Anglois y perdirent le Sire de Mirepoix. La Ville n'avoit de ce côté-là qu'une paliſſade au-lieu de muraille. Le Comte de Derbi aiant fait venir des bateaux de Bourdeaux, entreprit de l'inſulter. On attaqua & on ſe défendit avec pareille vigueur. Les Anglois firent brèche en un endroit de la paliſade, & s'y logérent.

Le Comte de Laille, quoique l'ennemi fût à l'entrée de la Place, fit bonne contenance le reſte du jour derrière un retranchement; mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen de ſoutenir un ſecond aſſaut, il permit aux Habitans de capituler, & ſortit de la Ville la nuit avec ſes Troupes. Dès qu'il fut parti, les Bourgeois ſe rendirent, & furent favorablement traités du Comte de Derbi, qui ſe voyant maitre de la campagne, entra dans le Périgord. Deux cens Lances de la garniſon de Périgueux étant ſorties la nuit, attaquérent ſon camp, & lui enlevérent un quartier, où le Comte de Kenfort fut pris avec trois de ſes Chevaliers. Diverſes Forteresſes ouvrirent leurs portes aux Anglois. Ils furent repouſſés à d'autres, & s'étendirent beaucoup dans ces quartiers-là. Après

Cap. 106.

cette

cette prémière expédition, le Comte de Derbi se retira à Bourdeaux. 1345.

Combat desavantageux aux François. Cap. 107. 108.

Le Comte de Laille, qui s'étoit jetté dans la Réole, aiant appris que le Général Anglois avoit séparé son Armée, rassembla dix ou douze mille hommes, & vint assiéger la Fortereſſe d'Auberoche, que les Anglois avoient prise. La garnison, après six jours de siège, demanda à capituler : mais on ne la voulut recevoir qu'à discrétion. Le Commandant de la Place n'aiant pu s'y résoudre, se défendit si bien, qu'il donna le tems au Comte de Derbi de venir à son secours avec mille hommes de Cavalerie. Les François se laissérent surprendre. L'Infanterie ne fit aucune résistance, & s'enfuit dès le commencement de l'attaque. Il y eut un rude combat entre la Cavalerie Angloise & la Cavalerie Françoise. Les assiégés aiant fait en même tems une sortie, prirent à dos les François, qui combattoient fort en desordre. Ils furent défaits, & le Comte de Laille lui-même fort blessé fut fait prisonnier avec les Comtes de Périgord & de Valentinois. Aymar de Poitiers & le Sire de Duras furent tués sur la place, & plus de deux cens Gentilshommes pris.

Les Anglois assiégent la Réole, & l'emportent. Cap. 109.

La prise du Général François, la perte considérable qu'on avoit faite dans ce combat, le défaut de Troupes dans le Pays, permirent au Comte de Derbi de pousser ses conquêtes; & dès le commencement de la Campagne suivante il assiégea la Réole. Cette Ville défendue par un Commandant Provençal, nommé Agout de Baux, arrêta neuf semaines les Anglois ; & de Baux ne pouvant plus la défendre, se jetta dans le Château, où après avoir encore tenu quelque tems, sachant que les ennemis l'avoient tout miné, il se rendit. Avant que d'arriver à la Réole, les Anglois s'étoient rendus maitres d'Aiguillon, Fortereſſe imprenable ; ce ne fut que par la lâcheté du Châtelain, qui en porta lui-même les clés au Comte de Derbi. D'autres Places suivirent ce mé-

1345. méchant exemple. Ce Comte prit encore Monségur, Montpesat, Mauron, Villefranche, Miremont, Tonnins, & la Forteresse de Damassen. Angoulême, après s'être défendue quelque tems, capitula, & promit de se rendre dans un mois, si le secours ne paroissoit point. Il fallut s'y résoudre après le terme expiré. De toutes les Places que le Comte de Derbi attaqua, il n'y eut que Blaie, où il ne réussit point. La valeur de deux braves Chevaliers, qui y commandoient, l'obligea de lever le siége. Ce furent Guischard d'Angle, & Guillaume de Rochechouard.

Le sel est mis en parti en France.

Il est étonnant qu'on laissât ainsi l'ennemi courir impunément toute la Guienne pendant un an entier, sans y envoyer une Armée, pour arrêter ses progrès. Mais il arriva alors ce qui arrive souvent en ces sortes de conjonctures, où le Prince, sur le point de se voir une grande guerre sur les bras, manque d'argent pour la soutenir. Il faut augmenter les impôts, & employer d'autres moyens desagréables aux Peuples, qui ressentant plus vivement leurs maux particuliers, qu'ils n'appréhendent le mal général de l'Etat, rompent quelquefois par leur indocilité, les mesures les mieux prises pour leur conservation. Le Roi prévoyant la guerre d'Angleterre, fit une chose qui n'avoit point encore été pratiquée en France, & qui y est demeurée depuis; il mit le Sel en parti, & ordonna que desormais on le viendroit acheter aux Greniers qu'il avoit fait bâtir pour cela; & cette marchandise, dont on ne se peut passer, en devint notablement plus chère qu'elle n'étoit auparavant. De plus il augmenta de beaucoup la valeur des monnoies, ce qui fit extrêmement enchérir les denrées, & en particulier le blé. Il n'en falloit pas davantage pour irriter les esprits. Le Roi s'apperçut de ce mécontentement de ses Sujets, dont il avoit été jusqu'alors tendrement aimé. Il se fit une sédition à Orléans. Il y eut un Bourgeois de Compiègne qui eut l'insolence à cette occasion de dire publiquement,

Autres moyens d'avoir de l'argent. Matth. Vilani l. 1 cap 76. Gaguinus.

Séditions à Orléans

quement, qu'Edouard avoit plus de droit sur la Couronne de France que Philippe. Il fut sévèrement puni : mais un châtiment même aussi juste & aussi nécessaire que celui-là, en inspirant de la crainte aux mutins, ne les arrête que pour un tems, & ne les appaise pas. Il parut en Normandie des commencemens de révolte. Il y avoit d'autant plus à appréhender de ce côté-là, qu'un Seigneur puissant dans le Cotentin, qui avoit été un des hommes de la Cour le plus aimé & le plus considéré du Prince, aiant été disgracié, & obligé de s'enfuir sur quelques soupçons qu'on avoit eus de sa fidélité, s'étoit retiré à la Cour d'Angleterre, où Edouard l'avoit comblé de graces. C'étoit Geoffroi d'Harcourt, homme hardi, violent, intriguant & entreprenant, & qui remplaça Robert d'Artois auprès du Roi d'Angleterre, par la fureur qu'il fit paroître contre sa patrie après sa disgrace. Tout cela retarda d'abord la marche des Troupes en Guienne. Il arriva même que le Duc de Normandie étant en chemin pour y aller, changea d'avis sur les nouvelles qu'il eut du mauvais état où les choses se trouvoient en ce Pays-là. Ce jeune Prince avoit jusqu'alors fait la guerre avec assez de gloire. Il appréhenda de se commettre, & de perdre sa réputation en une occasion si périlleuse. Non seulement il s'arrêta, mais même il rebrousa chemin, jusqu'à ce qu'aiant reçu de nouveaux ordres du Roi son père, & des renforts considérables, il reprit sa marche vers la Garonne, & arriva à Toulouse avec une nombreuse Armée à la fin du mois de Décembre de l'an 1345.

1345 *& ailleurs au sujet des impôts.*

Massonus.

Froissard cap. 125. Gaguinus.

Froissard cap. 119. an. 1345.

Il fit aussi tôt un détachement sous la conduite des Maréchaux de Montmorenci & de S. Venant, qui attaquérent & reprirent la Forteresse de Miremont, ensuite Villefranche, & vinrent mettre le siége devant Angoulême.

1346.

Le Comte de Derbi résolu de se tenir sur la défensive, à moins que quelque occasion favorable ne se présentât d'attaquer le Duc de Normandie

Siége & prise d'Angoulême par

die avec avantage, envoya Gautier de Mauni, le
1346. Comte de Pembroc, & grand nombre d'autres
les François. Chevaliers à Aiguillon, qu'il fournit abondamment de vivres & de toutes sortes de munitions, & les conjura de ne rien oublier pour la conservation de cette importante Place. Il profita aussi de l'imprudence des deux Généraux François, qui après avoir brulé Villefranche, l'avoient abandonnée sans en raser le Château, & sans y laisser aucunes Troupes; & il s'en saisit de nouveau.

Cap. 120. Comme il ne se trouvoit pas assez fort, il ne crut pas devoir tenter le secours d'Angoulême, dont le Gouverneur Jean de Norwic, après une assez longue & fort vigoureuse défense, se trouva fort pressé & fort embarrassé, parce que les vivres commençoient à lui manquer. Desespérant de sauver la Place, il pensa à sauver la garnison & sa propre personne. Il usa pour cela d'une ruse, & ne communiqua son dessein à qui que ce fût. La veille de la Purification de la Vierge il parut sur les créneaux tout seul, & fit un signal avec son chaperon aux Corps de garde du camp. On lui envoya un Officier à qui il dit, qu'il seroit bien-aise de parler au Duc de Normandie, ou à l'un des deux Maréchaux. Le Duc y alla lui-même. Le Gouverneur lui aiant fait une profonde révérence, ce Prince lui dit en riant: „ Je „ vois bien, Monsieur le Gouverneur, que vous „ voulez vous rendre. Point du tout, Monsei„ gneur, (reprit Norwic;) mais sachant que „ vous avez, aussi-bien que moi, beaucoup de „ dévotion pour la Sainte Vierge, j'ai pensé à „ vous prier de m'accorder une suspension d'ar„ mes seulement durant la Fête de demain, & „ qu'il ne soit permis ni à vos Soldats, ni aux „ miens, de tirer l'épée pendant tout ce saint „ jour les uns contre les autres. " Le Duc le lui accorda volontiers.

Ruse du Gouver. Norwic aiant tiré cette parole du Prince fit charger pendant la nuit tous ses bagages sur des chariots,

riots, & le lendemain matin ſortit à la tête de ſa garniſon marchant vers le camp. Auſſi-tôt les aſſiégeans ſe mettent ſous les armes, croyant qu'il venoit les attaquer. Il fit ſigne qu'il vouloit parler au Commandant du quartier, & lui dit qu'il ne venoit point pour ſe battre, mais qu'il ſe ſervoit du privilège de la trêve accordée pour ce jour-là par le Duc de Normandie ; qu'il étoit bien aiſe de ſe promener hors de la Place; où il étoit renfermé depuis ſi longtems, & qu'il étoit perſuadé que ce Prince ne violeroit pas la parole qu'il lui avoit donnée le jour d'auparavant. Les Commandans ne laiſſérent pas de l'empêcher de paſſer outre, avant qu'on eût reçu de nouveaux ordres du Prince. On l'alla auſſi tôt avertir. Cela le fit rire. „ Ils m'ont trompé, répondit-il, mais *laiſ-* „ *ſons-les aller de par Dieu*, contenons-nous d'a- „ voir la Ville." Dès le lendemain les Bourgeois demandérent quartier: on le leur accorda, & le Duc mit dans la Place, pour commander, Antoine de Villiers avec une garniſon. 1346. *neur de cette Place pour ſauver ſa perſonne & ſes Troupes.*

De là il alla attaquer la Forteresſe de Damaſſen, qui fut emportée d'aſſaut, & la garniſon ſans quartier paſſée au fil de l'épée. Tonnins fut pris par capitulation. Le Port de Sainte Marie ſur la Garonne fut forcé comme Damaſſen, quoique les Anglois l'euſſent beaucoup fortifié. Tout cela fut fait avant Pâques, excepté l'attaque du Port Sainte Marie, qui ne ſe fit que quelques jours après. Enſuite le Duc ſe prépara au ſiége d'Aiguillon, dont il connoiſſoit l'importance & la difficulté. Il le forma avec une groſſe Armée; car depuis ſon entrée en Guienne, il lui venoit tous les jours de nouveaux renforts. Ce ſiége dura juſqu'à la Saint Remi prémier jour d'Octobre, & il le fallut lever : mais ce qui obligea à prendre ce parti, ce ne fut pas tant la force de la Place, ni la vaillance des aſſiégés, qui firent des merveilles, que le danger preſſant où ſe trouva alors le Royaume du côté de la Normandie & *Autres expéditions des François.* Cap. 121.

de la Picardie. Je vais raconter ce qui le mit dans cette fâcheuſe ſituation.

1346.

Les Anglois mettent une puiſſante Flotte en mer.

Le Roi d'Angletrrre aiant appris par les Couriers du Comte de Derbi, les conquêtes du Duc de Normandie en Guienne, & que s'il venoit à bout d'Aiguillon, les Anglois étoient en danger de perdre toutes les Places qu'ils avoient conquiſes l'année d'auparavant, & la Gaſcogne même, ſe hâta de mettre à la voile, & s'embarqua ſur la fin de Juin à Southampton, ſur une Flotte que quelques-uns font monter juſqu'à onze cens Vaiſſeaux de toutes ſortes de grandeurs, partie Vaiſſeaux de guerre, partie Vaiſſeaux plats, partie Vaiſſeaux de charge pour porter les vivres. Il y avoit ſur cette Flotte quatre mille hommes d'armes, ſix mille Archers, & une nombreuſe Infanterie. Le Prince de Galles, fils ainé du Roi d'Angleterre, âgé de treize à quatorze ans, fut de cette expédition. Il étoit ſur le même Vaiſſeau que le Roi ſon père, auſſi-bien que Geoffroi d'Harcourt. On fit voile d'un bon vent vers les côtes de Gaſcogne; mais il changea preſque auſſi-tôt, & obligea la Flotte à relâcher ſur les côtes de Cornouailles, où elle demeura à l'ancre cinq ou ſix jours.

Ils débarquent à la Hogue.

Par malheur la Flotte du Roi ne ſe trouva pas prête aſſez tôt pour diſputer le paſſage : mais ce ne fut pas-là le plus grand mal. Geoffroi d'Harcourt avoit toujours été d'avis, qu'au-lieu d'aller en Gaſcogne, on allât deſcendre en Normandie. Il propoſa de nouveau ce deſſein, & les raiſons dont il l'avoit appuyé, ſavoir, qu'il n'y avoit point d'Armée dans cette Province, que tout étoit en Gaſcogne; que c'étoit un pays abondant, exempt de guerres depuis très longtems, qui fourniroit par lui-même de quoi entretenir l'Armée de vivres, & qu'il y avoit pluſieurs bonnes Villes riches, dont la plupart n'étoient ni fortifiées, ni même fermées. Il dit qu'il répondoit ſur ſa tête du ſuccès de cette deſcente; & que puiſque le vent

vent portoit de ce côté-là, il falloit s'en ſervir. Edouard aiant aſſemblé ſon Conſeil, la choſe fut approuvée. On mit à la voile, & la Flotte arriva heureuſement à la Hogue, où l'on débarqua. 1346.

Il arriva là au Roi d'Angleterre ce qu'on raconte de Jules Céſar, lorſqu'il prit terre en Afrique, pour aller combattre Scipion : il tomba en mettant pié à terre, & ſi rudement qu'il faigna beaucoup du nez. Quelqu'un lui aiant voulu faire de cette chute un mauvais préſage, il s'en moqua, & tourna la choſe en plaiſanterie. Dès que l'Armée fut à terre, il en nomma Connétable le Seigneur d'Arondel, & en fit Maréchaux Geoffroi d'Harcourt & le Seigneur de Varwik ; & donna quelques Troupes au Comte de Haſtindonne pour la garde de la Flotte.

Edouard partagea ſon Armée en trois Corps, qui ſe répandirent dans tout le Cotentin, & ſe rendirent maitres de preſque toutes les Places, ſavoir, de Barfleur, de Montebourg, de Valognes, de Carentan, de Saint Lo, de Cherbourg : mais ils n'attaquérent point le Château de cette dernière Place, parce qu'il les eût arrêtés trop longtems. Enſuite on marcha vers Caen, ce qui donna beaucoup de joie à l'Armée, qui eſpéroit bien s'enrichir par le pillage de cette Capitale de la baſſe Normandie. *Se rendent maîtres de pluſieurs Places en Normandie, & s'approchent de Caen.* Cap. 122.

Ces nouvelles portées au Roi lui cauſérent de grandes inquiétudes. Il fit promptement partir le Comte d'Eu Connétable de France, & le Comte de Tancarville, pour ſe jetter dans Caen avec pluſieurs Gendarmes. Ils y arrivérent avant l'Armée Angloiſe, & ſe mirent en état de défendre la Place. Ils y trouvérent Guillaume Bertrand Evêque de Baieux, qui y étoit accouru avec la Nobleſſe des environs. Gaguin.

C'étoit une entrepriſe difficile, que la défenſe de Caen. Cette Ville dès ce tems-là étoit fort marchande, fort riche & bien peuplée; mais elle n'étoit pas fermée de murailles en quelques endroits. Il y avoit un bon Château, où comman-

doit le Seigneur de Wargni, aiant ſous ſes ordres
1346. trois cens Génois ; mais ce Château ne couvroit la Ville que d'un côté.

On ne fut pas longtems ſans apprendre l'arrivée des Anglois, & qu'une partie de leur Flotte étoit à Etrehan, à l'embouchure de la rivière d'Orne, ſur laquelle la Ville de Caen eſt ſituée. Le Connétable d'abord fut d'avis d'abandonner les Fauxbourgs aux Anglois, ne voyant pas d'apparence à les ſauver, de border la rivière de Troupes, & de ne penſer qu'à bien défendre le Pont & les Portes : mais il vit tant d'ardeur dans les Bourgeois, qui joints à la Nobleſſe & aux Troupes qu'il avoit amenées, faiſoient une aſſez nombreuſe Armée, que ſur la propoſition qu'ils lui firent d'aller au-devant de l'ennemi, il s'y détermina. Il les rangea donc au-delà du Pont.

Il y ſont fort maltraités, & ne laiſſent pas de piller la Ville.

Froiſſard cap. 123. Continuat. Nangii.

Les Anglois conduits par Geoffroi d'Harcourt s'avancérent en bataille, & firent une ſi rude décharge, que cette Bourgeoiſie plia dès le prémier choc, & abandonna le Connétable, qui étant accablé par le nombre, fut obligé de quitter le champ de bataille. Les Anglois pourſuivirent les fuyards l'épée dans les reins, & entrérent pêle-mêle avec eux dans la Ville. Le Connétable & Tancarville, qui firent ferme à l'entrée de la porte ſur le Pont devant l'Egliſe de Saint Pierre, voyant que tout étoit perdu ſans reſſource, appellérent un Chevalier du parti ennemi, nommé Thomas de Hollande, avec qui ils avoient autrefois fait amitié dans les guerres de Pruſſe & de Grenade, & ſe rendirent à lui. Une partie des Bourgeois ſe ſauva dans le Château ; les autres rentrés dans leurs maiſons s'y défendirent, & à coups de pierres & de flèches qu'ils tiroient de deſſus les toits, & des fenêtres, tuoient beaucoup d'Anglois qui couroient ſans ordre dans les rues. Il en demeura bien cinq cens ſur la place. Mais les maiſons furent bientôt forcées. On mettoit le feu par-tout, on pilloit, on tuoit, on violoit ; c'é-

c'étoit dans tous les quartiers de la Ville un desordre effroyable. 1346.

Le Roi d'Angleterre irrité de la réſiſtance des Habitans, & de la mort d'un ſi grand nombre de ſes gens, ne ſe mettoit point en devoir d'arrêter la fureur du Soldat. Geoffroi d'Harcourt l'alla trouver, & lui repréſenta que pour ſon intérêt, il étoit à propos de faire ceſſer le carnage; qu'on ſe battoit dans tous les quartiers de la Ville; qu'il perdoit beaucoup de braves hommes, & qu'il avoit beſoin de ménager ſes Troupes, le Roi de France devant bientôt arriver avec une Armée; & il lui conſeilla de commander à ſes Soldats de faire quartier à ceux qui mettroient bas les armes. Il ſe rendit à ſes remontrances; & ce Seigneur courant à cheval par toutes les rues avec ſa Bannière, défendit de la part du Roi d'Angleterre, ſous peine de la vie, de mettre le feu aux maiſons, & de tuer ceux qui ne feroient point de réſiſtance. Froiſſard cap. 124. 125.

Les Troupes obéirent; & les Habitans, ſur la parole qu'on leur donna de leur laiſſer la vie, ouvrirent leurs maiſons. Alors le pillage ſe fit ſans meurtre & ſans violence pendant trois jours. Les Soldats s'enrichirent du butin, & le Prince ne s'oublia pas lui-même. Il renvoya en Angleterre ſon plus grand Navire chargé de toutes ſortes de richeſſes, de trois cens des plus riches Bourgeois de la Ville pillée, pour leur faire payer leur rançon, & de plus de ſoixante Chevaliers pris en cette occaſion. Il fit auſſi paſſer en Angleterre le Connétable & le Comte de Tancarville, qu'il avoit achetés du Chevalier Thomas de Hollande. L'arrivée de ce Navire fut comme un commencement du Triomphe du Prince, & une amorce pour les Anglois, qui leur donnoit envie de venir partager avec leurs compatriotes les richeſſes du Royaume de France. *Le Roi d'Angleterre en renvoie un Navire chargé de butin.*

Deux Cardinaux Légats, ſavoir Annibal de Ceccano Evêque de Tuſcule, & Etienne d'Albert, que le Pape avoit envoyés pour tâcher de mé- *Il veut aſſiéger Rouen.*

nager encore quelque trêve, & que le Roi d'Angleterre ne voulut point écouter, furent témoins de cette triſte déſolation. Mais ce Prince ne s'arrêta pas en ſi beau chemin. Il profita de la conſternation, où la ruïne de Caen avoit jetté toute la Normandie, & aiant laiſſé le Château, qu'il voyoit en état de lui faire une longue réſiſtance, il marcha droit à Rouen pour aſſiéger cette Capitale de Normandie, dont Jean Comte d'Harcourt frère de Geoffroi d'Harcourt étoit Gouverneur.

1346. Continuat. Nangii. Froiſſard cap. 125.

Le Roi le prévint, en ordonnant qu'on rompît tous les Ponts de la rivière de Seine entre Paris & Rouen, & en particuller celui de cette Ville-là; & il arriva lui-même à Rouen avec une Armée, avant le Roi d'Angleterre. Comme Paris même, dans une ſi fâcheuſe conjoncture, n'étoit pas en ſureté, il ordonna au Prévôt de la Ville de faire des retranchemens tout à l'entour: mais comme les Ingénieurs vouloient pour cela abattre quelques maiſons, les propriétaires s'y oppoſérent, & ſoulevérent le peuple. Cette ſédition alloit cauſer un nouvel embarras au Roi, ſi le Roi Jean de Bohême, qui étoit proche, y étant accouru avec cinq cens chevaux, n'eût arrêté la prémière émeute. Il jugea plus à propos d'appaiſer le peuple en faiſant ceſſer les travaux, que de l'irriter en une telle circonſtance, où il étoit à craindre qu'il ne prît de fâcheuſes réſolutions.

Comment ce deſſein manqua. Gaguinus. Froiſſard Continuar. Nangii.

Le Roi d'Angleterre étant arrivé aſſez près de Rouen, au-delà de la rivière, ſut que le Pont étoit rompu, & que l'Armée du Roi campoit aux environs de la Ville. Ainſi il ne penſa plus à en faire le ſiège. Philippe lui envoya offrir la bataille: à quoi il répondit, qu'il falloit la différer, juſqu'à ce qu'il fût arrivé dans les campagnes de Paris. Il continua en effet ſa marche en montant la rivière de Seine. Il brula en chemin faiſant les Fauxbourgs du Pont-de-l'Arche, ceux de Vernon, & de Meulan. Il pilla Louviers, Ville alors riche & fort marchande, & fit faire des courſes

ſes juſques dans le Pays Chartrain. Il s'avança juſqu'à Poiſſi à ſix petites lieues de Paris, & trouvant le Pont rompu, il ne laiſſa pas de faire paſſer quelques Troupes dans des bateaux, qui allérent brûler le Château Royal de Saint Germain, Nanterre, Ruelle, & d'autres Bourgs & Villages, juſqu'au Pont de Neuilli, dont on voyoit l'incendie de deſſus les Tours de Paris. 1346. *Il s'approche de Paris.*

Le Roi côtoyoit toujours l'Armée d'Angleterre, en marchant de l'autre côté de la rivière, eſpérant qu'Edouard s'engageroit ſi avant, qu'il lui ſeroit difficile de ſe retirer : & certainement la retraite étoit déja difficile ; car le Roi, outre l'Armée qu'il commandoit, en aſſembloit une autre à Saint Denys des Milices de tout le Royaume, & de ſes Alliés ; & Jean Roi de Bohême avec ſon fils Charles depuis Empereur, Jean de Hainaut, le Duc de Lorraine, le Comte de Flandres, le Comte de Blois, & un grand nombre de Nobleſſe Françoiſe s'y étoient rendus.

Quand le Roi, qui étoit revenu à Paris, voulut en ſortir pour aller joindre l'Armée de Saint Denys, les Bourgeois le conjurérent de demeurer avec eux, & de ne les point abandonner dans le danger où ils étoient. Ce Prince les aſſura qu'il ne s'écarteroit point tandis que les Anglois ſeroient proche de Paris, & que ce n'étoit que pour les contraindre de s'en éloigner, qu'il alloit ſe mettre à la tête de ſon Armée.

Sur ces entrefaites il eut avis, la veille de l'Aſſomption, que le Roi d'Angleterre ſe préparoit à paſſer la Seine, afin de marcher du côté de Flandre, & que ne pouvant la paſſer à Poiſſi, il vouloit le faire plus haut. L'avis étoit véritable pour le prémier article. Il étoit encore vrai que le Roi d'Angleterre avoit décampé de Poiſſi, & qu'à en juger par ſa marche, il prétendoit tenter le paſſage au-deſſus : mais ce n'étoit qu'un ſtratagême & un piège où le Roi donna, en allant ſe camper au Pont Antoni, pour couper le paſſage aux Anglois. C'étoit juſtement ce qu'E- *Il paſſe la Seine à Poiſſi.*

douard avoit prétendu. Il fit auſſi-tôt une contremarche, & n'aiant plus d'Armée en tête à Poiſſi, il rétablit le Pont avec une promptitude merveilleuſe, & fit paſſer ſon Armée. 1346.

Continuat. Nangii. Froiſſard, chap. 225.

A peine les Anglois étoient-ils paſſés, que les Milices de la Commune d'Amiens, commandées par quatre Chevaliers Picards, parurent. On fut ſurpris de part & d'autre, & on en vint aux mains ſans délibérer. Les Picards n'avoient affaire qu'à l'avant-garde des ennemis, qui avoit pris les devans, & n'étoit point ſoutenue du reſte. C'étoit Geoffroi d'Harcourt qui la commandoit. Le combat fut ſanglant. Les Picards furent défaits, il en reſta douze cens ſur la place, & tout leur bagage fut pris.

Soit bonheur, ſoit habileté des Capitaines, tout réuſſiſſoit à Edouard; qui connoiſſant toutefois le péril où il étoit, ne penſoit plus qu'à faire retraite, & à gagner la Flandre, pour ſe joindre aux Flamands, qu'il maintenoit toujours dans ſes intérêts: trop glorieux d'avoir traverſé la France preſque d'un bout à l'autre en la ravageant, & jetté l'épouvante juſques dans la Capitale du Royaume.

Pourſuivi par le Roi il ſe retire vers la Somme.

Il avoit deux jours d'avance ſur le Roi, qui ſe mit à ſes trouſſes dès qu'il ſut qu'il avoit paſſé la Seine. Edouard gagna le Beauvoiſis, paſſa ſous les murailles de Beauvais, dont les Fauxbourgs furent pillés & brulés, & arriva enfin ſur les bords de la Somme. Ce fut là où il ſe trouva étrangement embarraſſé. Tous les Ponts étoient très bien fortifiés, & très bien gardés. Les deux Maréchaux de l'Armée Angloiſe Varvik & Geoffroi d'Harcourt firent une tentative pour forcer le Pont de Péquigni; mais ils n'y réuſſirent pas. Ils n'oſérent attaquer le Pont de Remi, parce qu'ils le virent trop bien retranché. D'ailleurs il y avoit de l'autre côté de la rivière un Corps d'Armée de près de douze mille hommes, commandé par Godemar du Fay Chevalier Bourguignon, pour ſoutenir les Troupes des Ponts. Les Ma-

Continuat. Nangii.

ré-

réchaux vinrent rendre compte de tout cela au Roi d'Angleterre, qui apprit en même tems que le Roi de France, avec une nombreuſe Armée, étoit arrivé à Amiens. Il n'y avoit pas un moment à perdre: il falloit paſſer, ou combattre avec un extrême danger. 1346.

Embarras du Roi d'Angleterre. Froiſſard, cap. 126.

Dans cette extrémité le Roi d'Angleterre s'aviſa d'aſſembler tous les priſonniers qu'on avoit faits dans tout le Pays, leur demanda ſi quelqu'un d'eux ne ſavoit point quelque gué dans la rivière de Somme, & promit à celui qui lui en montreroit, non ſeulement ſa liberté, mais encore celle de vingt autres à ſon choix, & une bonne ſomme d'argent.

Entre ces priſonniers, il s'en trouva un, qui oubliant ce qu'il devoit à ſa patrie, s'offrit au Roi d'Angleterre de lui enſeigner un gué où pourroient paſſer douze hommes de front, & les charois mêmes, pourvu que l'on fût en état de paſſer entre les deux marées. Ce gué étoit celui qu'on appelle encore aujourd'hui Blanquetaque au deſſous d'Abbeville, où il y a très peu d'eau quand la mer eſt retirée, & dont le fond eſt ſolide.

Edouard profita de cet avis, & aiant lui-même reconnu le gué, il rangea ſes Troupes & ſes bagages, pour les faire défiler: mais auſſi-tôt parut de l'autre côté Godemar du Fay avec ſon Corps d'Armée, prêt à charger les prémiers qui oſeroient paſſer. En une autre occaſion Edouard auroit délibéré; mais en celle-ci il n'y avoit pas deux partis à prendre. Varvik & Geoffroi d'Harcourt ſe mirent à la tête. Quelques Chevaliers François ſe détachérent du gros de l'Armée, & vinrent avec la lance juſques dans la rivière fondre ſur les Anglois. Il y eut là un rude choc: & cependant les deux rivages étoient bordés d'Archers, qui tiroient inceſſamment, ceux des Anglois pour écarter les François, & les François pour arrêter les Anglois. La néceſſité de vaincre fit faire à ceux-ci des prodiges de valeur. Cap. 127.

Ils

1346. Ils paſſérent ſur le ventre à tout ce qui s'oppoſa à leur paſſage. Les deux Maréchaux aiant atteint le rivage, & formé quelques eſcadrons, chargérent à leur tour les prémiers eſcadrons François, les culbutérent, gagnérent du terrein, où ſe rangeoient les Troupes à meſure qu'elles ſortoient de la rivière. La vigueur & le ſuccès de cette prémière action anima autant les Anglois, qu'elle étonna les François ; la frayeur eut bientôt ſaiſi des Troupes qui n'étoient pour la plupart compoſées que de Bourgeois d'Abbeville, de Montreuil, d'Arras, de S. Riquier, & des Bourgades des environs. Ainſi l'Armée Angloiſe paſſa & échapa au Roi. Ce Prince aiant eu avis de la retraite des Anglois, avoit marché à grande hâte : mais ſes prémiers eſcadrons n'arrivérent à Blanquetaque, que quand les derniers du Roi d'Angleterre paſſoient. On donna deſſus, & ils furent taillés en pièces. On enleva quelques chevaux & quelque reſte de bagage : mais le Roi d'Angleterre s'eſtima heureux d'avoir fait une ſi belle & ſi néceſſaire retraite à ſi bon marché.

Le Roi propoſa à ſes Généraux de paſſer le gué, & de ſuivre les Anglois; & l'on eût apparemment pris ce parti, ſi la marée qui commençoit à monter, n'en eût ôté le moyen. Il fallut marcher à Abbeville, pour paſſer la rivière ſur le Pont.

Ce retardement donna le tems au Roi d'Angleterre d'avancer toujours. Il fit piller en paſſant le Crotoi. Il mit entre lui & le Roi la Forêt de Creci, & tint Conſeil de guerre, pour délibérer ſur ce qu'il y avoit de meilleur à faire dans la ſuite, parce qu'il ne pouvoit pas douter que l'Armée Françoiſe ne vînt bientôt tomber ſur lui. La ſienne étoit fort diminuée, celle du Roi étoit belle & beaucoup plus nombreuſe. Il y avoit encore de là bien des journées juſqu'en Flandre. Il ne pouvoit avoir des vivres que par le pillage des Bourgs & des Villes ouvertes, & étoit

étoit toujours en danger d'être chargé dans ſa marche, choſe infiniment périlleuſe : car il eſt aiſé de paſſer d'une retraite précipitée à une fuite, quand l'ennemi ſurvient. Mais d'ailleurs il ſavoit qu'il y avoit trente mille Flamands qui étoient déja en Artois pour le venir joindre, & il eſpéra qu'ils arriveroient bientôt. Cette raiſon lui fit prendre la réſolution de ne point précipiter ſa marche, d'éviter ſeulement, ou de différer la bataille; mais de s'y préparer, & en cas de néceſſité, de ſuppléer au nombre par les campemens avantageux. Il ſe poſta donc le vingt-cinquième d'Août ſur une colline au-deſſus du Village de Creci, qui eſt ſur le bord de la petite rivière de Maye : il fit travailler toute la nuit à un grand retranchement le long d'un bois qui étoit derrière ſon camp. Il y fit mettre tous ſes bagages & tous ſes chariots, n'y laiſſant qu'une entrée du côté du camp. C'étoit apparemment pour ſe retirer là comme dans un Fort, en cas qu'il fût pouſſé par les François. Son Armée, ſelon quelques-uns, étoit encore de quatre mille hommes d'armes, & de trente mille Archers : d'autres lui en donnent beaucoup moins.

1346. Cap. 128. Joan. Villani l. 12. cap. 66. Froiſſard. loc. cit.

Le lendemain ſachant que le Roi approchoit, il rangea ſon Armée ſur trois lignes. La prémière étoit commandée par le Prince de Galles ſon fils, âgé alors de quatorze à quinze ans, qui avoit ſous lui le Comte de Varvik & Geoffroi d'Harcourt, Maréchaux-Généraux de l'Armée, avec un très grand nombre des plus braves Seigneurs d'Angleterre. La ſeconde ligne étoit ſous les ordres des Comtes de Northampton & d'Arondel. Edouard étoit lui-même à la tête de la troiſième. Toutes ces Troupes furent rangées ſur le panchant de la colline, où elles s'étoient campées le jour d'auparavant. Le Roi d'Angleterre avoit du canon; & il ne paroît pas que les François en euſſent en cette occaſion. Peut-être que voulant atteindre le Roi d'Angleterre, qu'ils pourſuivoient, ils avoient appréhendé de re-

Il ſe diſpoſe au combat.

1346. retarder leur marche en trainant après eux cette espèce de nouvelle artillerie. Ce qui est certain, c'est qu'elle étoit déja en usage en France : on le voit par un Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, où dès l'an 1338, c'est-à-dire huit ans avant la bataille de Creci, Barthélemi de Drach, Tréſorier des Guerres, marque sur ſes comptes l'argent donné *à Henri de Famechon, pour avoir poudres & autres choſes néceſſaires aux canons qui étoient devant Pui-Guillaume.* Cette époque eſt d'autant plus remarquable ; que ceux qui ont écrit de l'invention du canon, la placent les uns vingt ans, & les autres trente ans plus tard.

Vide du Cange in Gloſſar. verbo *Bombarda.*

Edouard aiant mis ſon Armés ſous les armes, la parcourut accompagné de ſes deux Maréchaux, animant le Soldat à bien faire contre un ennemi qu'ils étoient en poſſeſſion de battre depuis longtems, leur repréſentant la néceſſité où ils étoient de vaincre ou de périr, & faiſant paroître ſur ſon viſage un air de gaieté & de confiance, qui en inſpiroit à ceux qui le voyoient. Il fit diſtribuer à boire & à manger à tous les Soldats, & leur ordonna de ſe repoſer, ſans quitter leurs rangs & leurs armes, en attendant l'arrivée de l'ennemi.

Le Roi va le reconnoître. Froiſſard, chap. 134.

Ils ne furent pas longtems ſans le voir paroître. Le Roi étoit parti d'aſſez grand matin d'Abbeville ; & après avoir fait deux lieues, il avoit détaché quelques Troupes ſous la conduite des Seigneurs de Noyers, de Beaujeu, d'Aubigni, & de Baſcle dit le Moine, pour aller reconnoître la diſpoſition de l'Armée Angloiſe. Ils s'approchérent fort près du camp. Les Anglois à leur approche prirent leurs armes ; mais nul ne ſe détacha du gros pour les charger.

Ces quatre Chevaliers étant de retour, le Roi fut ſurpris de ce que leur demandant des nouvelles des ennemis, ils paroiſſoient embarraſſés, & que chacun vouloit charger les autres de faire le rapport. Enfin le Roi ordonna au Sire de Baſcle

tle de parler. Il étoit au Roi de Bohême, & paſſoit pour un des vaillans Chevaliers de ſon tems. Il parla donc, & dit : „ Sire, nous ve- „ nons de voir des gens dans la meilleure poſtu- „ re du monde, dans un très bel ordre de ba- „ taille, qui nous attendent de pié ferme, & „ très bien poſtés. Je trouve que votre Armée „ marche fort en deſordre, & que vos Soldats „ en arrivant à la vue de l'ennemi, ſeront fort „ fatigués d'une ſi longue marche. Mon avis ſe- „ roit que vous campaſſiez ici aujourd'hui, que „ vous différaſſiez juſqu'à demain l'attaque de „ l'Armée Angloiſe ; que vous vous donnaſſiez „ le loiſir de faire un ordre de bataille plus exact „ & plus régulier, & que vous délibéraſſiez ſur „ la manière dont vous feriez l'attaque, & par „ quels endroits du camp vous la ferez." 1346.

Le Roi approuva fort ce conſeil, & envoya ordre aux Troupes qui étoient déja fort avancées de s'arrêter ; mais on eut beau faire, on ne put en venir à bout. Celles qui marchoient devant s'imaginérent qu'on ne vouloit leur faire faire alte, que pour donner la tête de l'Armée à d'autres qu'à elles : celles qui ſuivoient ne vouloient point s'arrêter tandis qu'elles voyoient marcher les autres : & ainſi le Roi malgré lui fut entrainé & contraint de ſuivre dans le plus grand deſordre du monde. Cependant en approchant du camp ennemi, l'Armée ſe trouva à peu près rangée en trois Corps. Six mille Arbalêtiers, la plupart Génois, conduits par Charles Grimaldi & Antoine Doria, étoient à la tête. Charles Comte d'Alençon, frère du Roi, commandoit le Corps de bataille, où il y avoit quatre mille hommes d'armes, & une groſſe Infanterie. Le Roi étoit à l'arrière-garde, accompagné d'un très grand nombre de Seigneurs. Dans cette Armée étoit le Roi Jean de Bohême, qui, tout aveugle qu'il étoit, voulut y aſſiſter avec ſon fils Charles élu Roi des Romains. Ce vieux Prince, dont le Duc de Normandie avoit épouſé la fille, fut toujours

Diſpoſition de l'Armée Françoiſe.

Villani, loc. cit.

1346. jours juſqu'à la fin extrêmement attaché aux intérêts de la France.

Les Anglois laiſſérent approcher l'Armée Françoiſe ſans branler, & ſans même eſcarmoucher. Il n'y eut que les Archers de la prémière ligne, qui voyant les Arbalêtiers Génois venir à eux, s'avancérent quelques pas, & commencérent à tirer d'une grande force. Il s'en fallut bien que les Génois répondiſſent de même. Ils avoient par malheur eſſuyé durant la marche un gros orage, & la pluye avoit lâché les cordes de leurs Arbalêtes, de telle ſorte, que quand ce vint à tirer, ils ne pouvoient pour la plupart les bander, ni s'en ſervir. Ce fut-là la prémière cauſe du deſordre; car ſe voyant accablés des fléches des Anglois, & foudroyés par le canon, ils commencérent à lâcher le pié, & à ſe renverſer ſur la ſeconde ligne où ils mirent la confuſion.

Continuat. Nangii.

Le Comte d'Alençon, qui commandoit cette ſeconde ligne, indigné de la lâcheté des Génois, qu'il ſoupçonna même de trahiſon, cria à ſes gens qu'on fît main-baſſe ſur ces traitres; & ceux-ci ſe trouvant en même tems expoſés aux traits des ennemis, & aſſommés par les François, fuyoient de tous côtés.

Bataille de Creci où les Anglois ont l'avantage.

Le Prince de Galles profita de cet embarras, & fit avancer ſes Gendarmes, qui firent un terrible carnage. On ſe mêla, & le combat devint en cet endroit-là infiniment ſanglant. Le Comte d'Alençon avec la Gendarmerie Françoiſe, & le Comte de Flandre avec ſes Troupes, ſoutinrent bravement le choc; & aiant fait une ouverture dans leur ligne, pour laiſſer fuir les Génois, allérent prendre en flanc le Prince de Galles.

Le Comte de Varvik aiant prévu le danger où ce jeune Prince ſe trouva en effet, avoit envoyé un Chevalier au Roi d'Angleterre, pour lui demander un renfort. Edouard, qui du haut de la colline, où il demeura toujours avec ſon Corps de Troupes, voyoit la diſpoſition des deux Armées, demanda au Chevalier, ſi le Prince de Galles

Galles étoit mort. Non, Sire, (répondit le „ Chevalier.) Eſt-il bleſſé? (ajouta le Roi.) „ Il ne l'étoit pas encore quand je l'ai quitté, „ (repartit le Chevalier.) Ho bien, (reprit le „ Roi,) je veux que mon fils & ceux à qui je „ l'ai confié aient tout l'honneur de la victoire. „ J'ai affaire de mes Troupes pour d'autres uſa- „ ges, qu'il vainque avec les ſiennes." Cette réponſe aiant été rapportée au Prince de Galles & au Comte de Varvik, les piqua tellement d'honneur, qu'ils redoublérent leurs efforts, repouſſérent le Comte d'Alençon, qui fut tué ſur la place, & mirent en déroute cette ſeconde ligne. Geoffroi d'Harcourt, qui étoit avec le Prince de Galles, & qui avoit vu la Bannière de ſon frère Jean d'Harcourt parmi les Troupes du Comte d'Alençon, l'eût bien voulu rencontrer, pour le ſauver; mais ce Seigneur avoit déja été tué avec ſon neveu le Comte d'Aumale. Jean d'Harcourt étoit le prémier de cette illuſtre famille, qui avoit été honoré du titre de Comte, ſes ancêtres avant lui n'aiant porté que la qualité de Baron. 1346. Continuat. Nangii.

Le Roi s'avança en-vain avec l'arrière-garde, pour ſoutenir le Comte d'Alençon. Il eut ſon cheval tué ſous lui, & fut ſecouru à propos par Jean de Hainaut, qui lui fit donner le cheval d'un de ſes Chevaliers. Il ſe trouva preſque abandonné en un moment, & il ne vit plus autour de lui que ſoixante Cavaliers, tout le reſte aiant pris la fuite. Alors Jean de Hainaut le conjura de ſe retirer, & comme il n'en vouloit rien faire, il ſaiſit la bride de ſon cheval, & l'amena malgré lui.

Le combat avoit duré juſqu'à deux heures avant dans la nuit; & les Anglois au milieu des ténèbres n'étoient pas encore trop ſurs de leur victoire: mais ils commencérent à s'en aſſurer par le peu de bruit qu'ils entendoient autour de leur camp. Le Roi d'Angleterre fit allumer partout des feux, à la faveur deſquels il vit la campagne

pagne abandonnée par les François. Alors il
1346. descendit de la colline avec les Troupes qu'il avoit avec lui qui n'avoient point combattu, & vint au quartier du Prince de Galles, & lui dit en l'embraſſant, ces paroles : *Beau fils, Dieu vous doint bonne perſévérance : vous êtes mon fils, car loyaument vous vous êtes acquitté en ce jour, ſi êtes digne de terre tenir.*

Froiſſard, cap. 132.

Le Roi ſe retire à Amiens.

Cependant le Roi très peu ſuivi gagna en piquant le Château de Broie, qu'il trouva fermé. Il fit appeller le Châtelain, qui étant venu aux créneaux, & aiant demandé qui c'étoit, le Roi lui cria; *Ouvrez, ouvrez, Châtelain, c'eſt la fortune de France.* Le Châtelain aiant reconnu ſa voix, fit baiſſer le Pont-levis. Le Roi entra, n'aiant avec lui que Jean d'Hainaut, les Seigneurs Charles de Montmorenci, de Beaujeu, d'Aubigni, & de Montfort. Comme il n'étoit pas de ſa prudence de s'enfermer dans cette petite Place, il remonta à cheval, après avoir fait un léger repas fort à la hâte, & ſe fit conduire à Amiens par des guides que le Châtelain lui donna.

Froiſſard cap. 131. Joan. Villani, loc. cit.

Ce fut-là le funeſte ſuccès de la bataille de Creci, dont Edouard fut redevable à ſa ſage conduite, à la bravoure de ſes Troupes, au malheur & à l'imprudence de ſes ennemis. Il y eut, ſelon quelques-uns, trente mille François de tués ; ſelon d'autres vingt mille, en comptant ceux qui furent taillés en pièces le lendemain dans la déroute des Communes de Rouen & de Beauvais, qui ne ſachant pas ce qui s'étoit paſſé le jour précédent, venoient joindre l'Armée, & ſe trouvérent inveſtis par les Anglois.

Perte des François.

Une infinité de Nobleſſe Françoiſe y périt. Sans parler du Comte d'Alençon, & des autres que j'ai déja nommés, le Roi de Bohême par un excès de bravoure, qui l'a rendu fameux dans l'Hiſtoire, & qui paroîtra ſans doute aux plus ſages n'avoir guères été de ſaiſon, ſachant que la bataille étoit commencée, demanda à quelques

ques Chevaliers qui étoient auprès de lui, s'ils voudroient bien le mener à l'endroit où ils croyoient qu'étoit son fils Charles. Ils lui représentérent qu'étant aveugle, c'étoit se précipiter inutilement à la mort : „ N'importe, (dit-il,) je „ veux faire un coup d'épée, & il ne sera pas „ dit, que je serai venu ici pour rien : me refu- „ seriez-vous cette amitié ? Sire, (reprirent-ils,) „ nous vous accompagnerons par-tout." Alors, pour ne le pas perdre dans la mêlée, ils attachérent la bride de son cheval aux brides de leurs chevaux, & entrérent avec lui dans le milieu de la bataille. Il y fut tué avec tous ceux qui l'accompagnoient : & on les trouva le lendemain morts les uns auprès des autres, avec leurs chevaux encore attachés ensemble. 1346.

Le Comte de Blois neveu du Roi, Louis Comte de Flandre, le Comte de Sancerre, le Comte d'Auxerre, le Duc de Lorraine, le Duc de Bourbon, Grimaldi & Doria qui commandoient les Génois, plus de douze cens Chevaliers furent tués sur la place. Quatre-vingts Bannières, que portoient les Seigneurs Bannerets, furent trouvées sur le champ de batallie. Charles fils du Roi de Bohême y reçut trois blessures. Les Historiens étrangers disent que le Roi fut aussi blessé : mais les nôtres n'en disent rien. Il y eut un grand nombre d'autres blessés, & très peu de prisonniers, parce que la nuit empêcha les Anglois de poursuivre les fuyards. Cette défaite fut regardée comme une des plus sanglantes qui fût de longtems arrivée à la France, & elle causa par tout le Royaume autant de larmes & d'épouvante que celle qui arriva aux lignes de Courtrai du tems de Philippe le Bel. Cap. 132. Continuat. Nangii. Joan. Villani.

Suite qu'elle eut pour les Anglois.

Du caractère dont étoit le Roi d'Angleterre, il n'avoit garde de manquer de mettre à profit une si belle victoire. Il comprit de quelle importance il lui seroit pour la suite d'avoir sur cette côte voisine de son Royaume, un Port qui pût lui donner une entrée facile en France : au-lieu que jus-

jusqu'alors lui & ses prédécesseurs avoient été o-
1346. bligés de traverser un grand espace de mer, pour aller débarquer en Gascogne, ou de dépendre des Flamands, pour le faire en Flandre. Rien pour cela n'étoit plus à sa bienséance que Calais, séparé seulement de l'Angleterre par l'endroit le plus étroit de la Manche. Il résolut d'en former le siége malgré les grandes difficultés qu'il y prévoyoit. Il décampa de Creci le vingt-huitième d'Août, se présenta devant Montreuil & devant Boulogne, pour voir si la seule présence de son Armée, vu la consternation de tout le Pays, ne lui en feroit point ouvrir les portes. Ces Places se trouvérent bien garnies, & les Commandans lui déclarérent, qu'ils étoient résolus de se bien défendre. Ainsi, sans s'y arrêter, il vint en désolant toute la campagne investir Calais.

Ils forment le siége de Calais, & passent l'Hiver devant cette Place.

Froissard cap. 132.

Le Commandant de la Place étoit un vaillant Chevalier Bourguignon nommé Jean de Vienne, dont la résolution fit comprendre au Roi d'Angleterre, non seulement qu'il l'arrêteroit longtems, mais encore qu'on auroit peine à le forcer. C'est ce qui lui fit prendre le parti de tâcher de l'affamer, sans se mettre fort en peine du tems qu'il lui faudroit pour le faire. La plus grande difficulté étoit de passer l'Hiver campé autour de la Place : car on étoit déja au mois de Septembre. Il appréhendoit que les Seigneurs aussi-bien que les Soldats de son Armée ne se lassassent, & ne l'obligeassent à abandonner une entreprise, dont il vouloit absolument venir à bout. Pour aller au-devant de tous ces obstacles, voici comme il s'y prit.

A peu de distance de Calais un bras de la rivière de Haule s'en écarte du côté de l'Occident, & laisse entre son lit, la mer, & la Ville, un es-
Cap. 133. pace de terre assez étendu. Edouard fit bâtir en cet endroit comme une nouvelle Ville, & construire des maisons de bois de charpente, que l'on couvrit de chaume & de genêt. Les rues abou-

boutiſſoient à une place où ſe tenoit le marché le Mercredi & le Samedi. Il y avoit des boutiques, des halles, & des hôtelleries comme dans les bonnes Villes, & on y apportoit de Flandre & d'Angleterre toutes ſortes de marchandiſes, pour y trafiquer. 1346.

Dès que le Commandant de la Place vit qu'on le vouloit réduire par la famine, il mit dehors les bouches inutiles au nombre de plus de dix-ſept cens, tant hommes que femmes & enfans. Le Roi d'Angleterre leur permit de paſſer au travers de ſon camp, leur donna des vivres, & à chacun deux ſterlins. Cette généroſité lui fit beaucoup d'honneur dans le monde. Il demeura ainſi retranché contre la Ville & contre les ſecours du dehors pendant près d'une année, durant laquelle il ſe paſſa pluſieurs choſes mémorables, tant en Guienne, qu'en Bretagne & en Angleterre, qu'il faut que je raconte ici.

Après la défaite de Creci, le Roi envoya ordre à ſon fils le Duc de Normandie, de lever le ſiége d'Aiguillon, que Gautier de Mauni avoit bravement ſoutenu juſqu'alors, & qu'il étoit en état de ſoutenir encore longtems. Le Duc décampa de devant la Place le prémier jour d'Octobre; & après avoir mis des garniſons dans les principales Fortereſſes de Guienne, s'achemina vers Paris, pour raſſurer les eſprits des Peuples, qui étoient toujours dans une extrême conſternation. Le Comte de Derbi, Lieutenant-Général du Roi d'Angleterre, ſe voyant par cette retraite maitre de la campagne, tira les Troupes des garniſons, vint aſſiéger Mirebeau, & prit d'aſſaut la Ville & le Château. Il emporta pareillement Luſignan, dont il ne put forcer le Château, s'empara de Taillebourg & de Saint Jean d'Angéli, & fut repouſſé de Niort. Il y donna en-vain trois aſſauts, qui furent ſoutenus avec beaucoup de valeur par un Chevalier qui y commandoit, nommé Guichard d'Angle. Il ſe ſaiſit encore de Montreuil-Boivin, & d'autres petites Places. Il ſe rendit maitre

Cap. 134. Conti. nuat. Nangii, & alii.

tre de Poitiers, & l'abandonna, parce que la
1346. grandeur de la Place demandoit une trop groſſe garniſon ; & il ſe contenta de faire faire par les Habitans ſerment de fidélité au Roi d'Angleterre. Après ces conquêtes, qui lui ouvroient tout le Pays de delà la Loire, il mit ſes Troupes en quartier d'Hiver.

La guerre n'étoit pas moins vive en Bretagne,
1347. où la Comteſſe de Montfort, toujours ſecondée
Etat de la guerre en Bretagne. des Troupes d'Angleterre, tenoit tête à Charles de Blois. Il y eut divers petits combats à la campagne, on prenoit & on reprenoit des Places, ſans qu'on en vînt à aucune action déciſive ou fort conſidérable, juſqu'à l'an 1347, qu'il ſe donna au mois de Juin un ſanglant combat à l'occaſion que je vais dire.

D'Argentré Hiſt. de Bretagne. Le Comte de Northampton & Thomas d'Argone, qui commandoient les Anglois en Bretagne, s'étoient rendus maîtres de la Roche-de-Rien à une lieue de Tréguier. C'étoit une Forteresſe importante, qui dominoit tout ce canton de la baſſe Bretagne. Charles de Blois réſolut de la reprendre. Il fit un effort pour mettre enſemble deux mille hommes d'Infanterie, ſeize cens hommes d'armes, quatre vingts Chevaliers, & vingt-trois Bannières.

Il inveſtit la Place, & poſta une partie de ſes Troupes en un lieu nommé le Placeix-verd dans la Paroiſſe de l'Angonnet ſur la rivière de Jaudi, & ſe logea lui-même de l'autre côté entre un Moulin & une Maladrerie, vers la porte appellée de Jumont. La Place fut battue avec tant de violence, que le Capitaine Richard Anglois, qui y commandoit, demanda à capituler. On ne voulut le recevoir qu'à diſcrétion. Il ne put s'y réſoudre ; mais il manda à la Comteſſe de Montfort, qu'il ſeroit obligé de le faire, s'il n'étoit promptement ſecouru.

Elle ne put aſſembler que neuf mille hommes, dont il n'y avoit que mille hommes d'armes, le reſte n'étoit que de l'Infanterie. Ce Corps marcha

cha avec beaucoup de diligence, commandé par Thomas d'Argone, Jean de Hartecelle, & un Seigneur Breton appellé Tannegui du Châtel. Ils arrivérent la nuit à l'Abbaye de Bégar, qui n'étoit pas fort loin de la Roche-de-Rien. 1347.

Charles de Blois savoit bien que le secours venoit; mais il ne le croyoit pas encore si proche. Il s'étoit persuadé que si les ennemis attaquoient son camp, ce ne seroit que par le Placeix-verd; & il avoit ordonné à celui qui commandoit en ce quartier-là, de ne point quitter ce poste quoi qu'il arrivât, jugeant que les ennemis pourroient faire de fausses attaques par d'autres endroits, mais que la véritable se feroit là.

D'Argone s'étoit parfaitement instruit de la situation de la Place, de tous les environs, & de la disposition du camp ennemi. Il résolut de l'attaquer pendant la nuit. Il donna le mot du guet à tous ses Soldats, & des marques pour se reconnoitre dans l'obscurité, & marcha après minuit droit au camp des assiégeans.

Il l'attaqua, non pas par le Placeix-verd, comme l'avoit cru Charles de Blois, mais aiant passé la rivière de Jaudi sur le pont d'Asiob, il vint tomber sur le quartier même de Charles de Blois, entre le Moulin & la Maladrerie. Malgré la surprise, ce poste fut vigoureusement défendu, & d'Argone lui-même pris; mais il fut repris aussi-tôt par quelques-uns de ses gens.

Tandis qu'on arrêtoit les assaillans à l'entrée du camp, Charles de Blois eut le tems de ranger ses Troupes en bataille, & aiant fait allumer quantité de feux, pour mieux découvrir le nombre des ennemis, il vint à la tête de quelques Escadrons charger les Anglois. Ce fut là que le combat devint très sanglant. D'Argone y fut pris une seconde fois, sans que ses gens perdissent cœur pour cela. On ne reculoit ni de part ni d'autre; mais ce qui donna la victoire aux Anglois, fut une sortie de cinq cens hommes que le Commandant de la Place fit très à-propos. Ils

Combat entre les deux partis.

prirent à dos Charles de Blois, délivrérent une
1347. seconde fois d'Argone, & firent une si grande exécution avec des haches d'une figure & d'une grandeur extraordinaire, qu'ils manioient avec beaucoup d'adresse, que le quartier fut forcé, & Charles de Blois mis tout-à-fait en déroute. Ceux du quartier de Placeix-verd auroient pu venir à son secours; mais ils observérent aveuglément l'ordre qui leur avoit été donné de ne point quitter leur poste, quoi qu'il arrivât. Ils ne combattirent point, & fuirent comme les autres, quand le camp eut été forcé. Il périt dans ce combat peu de Noblesse de Bretagne. Le Vicomte de Rohan, le Sire de Laval, les Seigneurs de Château-Briand & de Raie, les Sires Geoffroi Tournemine, de Rieux, Thibaud de Boisboicel, de Machecou, de Rosternen, de Loheac, de la Jaille, demeurérent morts sur le champ de bataille. Le fils du Seigneur de Laval, le Sire de la Roche-Bernard son frère, le Sire de Derval, le Sire de Quintin, Guillaume son fils, & Jean son frère furent pris prisonniers, & ce dernier y fut blessé.

Charles de Blois, voyant son Armée en déroute, voulut faire retraite à la tête de quelques Troupes toujours en combattant, & gagner une colline appellée la Montagne aux Méseaux. Il avoit avec lui le Vicomte de Coatmen, & le Maréchal de Beaumanoir. Les Anglois le poursuivirent & l'investirent de toutes parts. Il étoit déja blessé de sept coups. Il vit bien qu'il falloit mourir ou se rendre. Il fit appeller un Chevalier Breton, qu'il reconnut parmi les ennemis, nommé par quelques-uns Everard, & par d'autres Tannegui du Châtel, & se rendit à lui. Le Maréchal de Beaumanoir fut pris aussi, & ils furent conduits dans la Roche-de-Rien. De là Charles fut transporté à Rennes, & quand ses blessures furent à peu près guéries, on le fit passer en Angleterre.

Affaires d'Angle. La prison & puis la mort du feu Comte de Mont-

Montfort avoient obligé la Comteſſe ſa femme à ſe charger du ſoin des affaires de la guerre. La Ducheſſe de Bretagne ſe trouva dans la même néceſſité par la priſe de Charles de Blois ſon mari. Elles s'en acquittérent parfaitement l'une & l'autre, & ne penſérent pas plus à faire la paix que l'auroient fait leurs maris. Ce fut ſans doute à leur exemple, que la Reine d'Angleterre voulut auſſi en une occaſion ſe faire voir à la tête des Armées, & remplacer le Roi ſon époux, toujours occupé au ſiège de Calais. Philippe pour l'obliger à l'abandonner & à repaſſer en Angleterre, lui avoit ſuſcité le Roi d'Ecoſſe, qui dès que la trève faite entre les Anglois & les Ecoſſois fut expirée, fit de grands préparatifs pour entrer en Angleterre. Edouard n'en fut point ébranlé, & comptant ſur la fortune, ſur la prudence, & ſur la réſolution de la Reine ſa femme, il la chargea de défendre le Royaume, & demeura dans ſon camp.

1347. *terre & d'Ecoſſe.*

Froiſſard cap. 137. 138.

David, Roi d'Ecoſſe, à la tête d'une Armée de cinquante mille hommes entra en Angleterre par le Northumberland, où il fit de très grands ravages, & ſes partis couroient juſqu'à Yorck, où la Reine d'Angleterre faiſoit ſon ſéjour ordinaire depuis quelque tems, pour obſerver de plus près les démarches des Ecoſſois. Cependant elle aſſembloit les Troupes Angloiſes, & quoiqu'elle n'eût pas encore tout ce qu'elle attendoit, elle s'avança juſqu'à Neucaſtle ſur le Thin, fort près du lieu où l'Armée ennemie étoit campée. Quand elle eut reçu la plupart de ſes Troupes, elle accepta le défi du Roi d'Ecoſſe pour la bataille; elle alla elle-même dans le champ où l'on rangeoit l'Armée, parcourut tous les rangs, pour animer les Commandans & les Soldats à bien faire leur devoir, & ne ſe retira dans Neucaſtle, que quand on fut prêt de donner. Le combat fut ſanglant, les Ecoſſois furent battus, & le Roi pris priſonnier. Tel étoit par-tout le bonheur d'Edouard, pour le malheur de la France.

1347. La Reine n'aiant plus guères à craindre du côté de l'Ecoſſe, voulut aller elle-même recevoir du Roi ſon mari les complimens de ſa victoire. Elle confia la garde du Nord d'Angleterre aux Seigneurs de Prei & de Neuville, vint à Londres, où elle fit mettre le Roi d'Ecoſſe dans la Tour avec le Comte de Mourai & les autres Seigneurs Ecoſſois pris à la bataille, & puis s'embarqua pour Calais avec un grand nombre de Dames, & arriva au camp trois jours avant la Touſſaints. Elle y fut reçue avec la joie & les honneurs qu'on peut imaginer. Ce ne fut pendant pluſieurs jours que feſtins, & réjouïſſances en l'honneur des Dames, qu'on y régaloit avec autant de magnificence que l'on eût pu faire à Londres.

Cap. 139.

Triſte état de la France.

Ce n'étoit pas de même en France, où l'on ne voyoit par-tout que miſères. Le pays étoit déſolé aux environs de la Capitale, & dans ce grand eſpace que les Anglois avoient parcouru, en ravageant depuis l'extrémité de la baſſe Normandie juſqu'aux frontières de Picardie. C'étoit la même choſe au-delà de la Loire, principalement dans le Poitou & dans la Xaintonge. Par-deſſus tout cela vinrent les impôts exceſſifs, que le Roi fut obligé de lever, pour prévenir le danger preſſant de l'Etat; le rehauſſement des Monnoies qui ruïnoit le commerce, les inſolences & les extorſions des Soldats, & la licence de la Nobleſſe, que le Roi n'oſoit réprimer, de peur de la chagriner dans des conjonctures où il avoit un extrême beſoin d'elle. Il ne ſe preſſoit pas néanmoins d'aller au ſecours de Calais, eſpérant que l'Hiver contraindroit le Roi d'Angleterre, malgré qu'il en eût, à lever le ſiége, ſur-tout s'il pouvoit détacher de ſes intérêts les Flamands, qui fourniſſoient aux Anglois des vivres en abondance. Ce n'étoit pas une choſe facile, à cauſe de la haine de cette Nation contre les François, qui lui étoit comme héréditaire depuis plus d'un ſiècle. Ils s'étoient même aſſemblés en Corps d'Armée depuis la bataille de Creci,

Continuat. Nangii.

ci, & étoient venus assiéger Béthune, aiant à leur tête Oudard de Renti, Seigneur François, disgracié depuis quelque tems, & qui s'étoit réfugié en Flandre. La résistance de Geoffroi de Charni, que le Roi avoit fait Commandant de la Place, rendit leurs efforts inutiles, & les obligea de lever le siège. 1347.

Négociations faites pendant l'Hiver.

Louis Comte de Flandre avoit été tué à la journée de Creci, & avoit laissé un fils de même nom que lui, qui n'avoit encore que quinze ans. Il avoit toujours été élevé à la Cour de Philippe. Il y étoit encore, & étoit autant François d'inclination, que les Flamands étoient envenimés contre la France. Le Roi d'Angleterre entreprit de le gagner, en lui faisant offrir sa fille Isabelle en mariage. Il envoya aux Communes de Flandre, pour les engager à seconder ce dessein, leur promettant de ne point finir la guerre, qu'il n'eût fait réunir au Comté de Flandre la Châtellenie de Lille, Douai, Orchies & Bethune. C'étoit les prendre par l'endroit le plus sensible; car ce démembrement, qui s'étoit fait sous le règne de Philippe le Bel, leur tenoit toujours fort au cœur. Les Flamands conclurent le Traité avec lui, & lui promirent de ne jamais reconnoitre Louis pour leur Comte, qu'à condition qu'il épouseroit la Princesse. Froissard cap. 140.

D'autre part, Jean Duc de Brabant avoit la même vue pour sa fille, que le Roi d'Angleterre pour la sienne. Philippe s'y étoit opposé jusqu'alors, étant mécontent de ce Duc, pour les grandes liaisons qu'il avoit toujours entretenues avec le Roi d'Angleterre. De sorte qu'il avoit traversé non seulement ce mariage, mais encore d'autres mariages avantageux à la fille du Duc, & il avoit fait en sorte que le Pape refusât les Dispenses nécessaires à cause de la parenté, qui étoit entre la fille du Duc & les Princes à qui son père l'avoit destinée en divers tems. Le Duc de Brabant profita de la conjoncture présente, & connoissant le grand intérêt que le Roi de Harzi Annales Brabant.

France avoit à empêcher le mariage d'Iſabelle
1347. d'Angleterre avec le Comte de Flandre, le pria de le ſeconder dans cette négociation, & ſe fit fort de détacher les Flamands d'avec l'Angleterre, ſi le Comte de Flandre épouſoit ſa fille. Le Roi ne balança pas à prendre ce parti, & il n'eut pas de peine à y déterminer le jeune Comte, qui ne pouvoit ſouffrir les Anglois, qu'il regardoit comme les auteurs de la mort du Comte ſon père.

Le Duc de Brabant s'étant ainſi aſſuré du Roi de France, traita ſecrettement avec les Flamands, & ſi efficacement, qu'il les gagna. Ils convinrent avec lui de faire venir le jeune Comte en Flandre, de le reconnoître pour leur Seigneur, de le remettre en poſſeſſion paiſible de l'héritage de ſes ancêtres, & de s'unir étroitement avec le Brabant par le moyen du mariage propoſé. Ils envoyérent à Louis une ſolennelle Ambaſſade, pour le prier de venir prendre le Gouvernement de ſes Etats, de rendre ſes bonnes graces à des Sujets qui ne ſouhaitoient rien plus paſſionnément, & de ſuivre le conſeil qu'ils lui donnoient d'épouſer la fille du Duc de Brabant, pour rétablir une parfaite union entre deux Peuples voiſins, qui n'auroient rien à craindre de leurs ennemis, tandis qu'ils ſeroient en bonne intelligence. Ces Ambaſſadeurs furent parfaitement bien reçus, le Comte partit auſſi-tôt pour la Flandre, où toutes les Villes lui donnérent les marques d'attachement, de reſpect, & de tendreſſe qu'il pouvoit ſouhaiter.

Froiſſard. loc. cit.

Le Roi d'Angleterre, averti de ce changement des Flamands, ne ſe rebuta point. Il envoya promptement les Comtes de Northampton & d'Arondel, & le Seigneur Renaut de Gobehen aux principales Villes de Flandre, pour les ſommer de leur parole, leur repréſenter les avantages qu'ils perdoient en rompant le Traité qu'ils avoient fait; qu'un Comte tout François tel que le leur, joint au Duc de Brabant, les livreroit au Roi de France, pour les dépouiller enſuite de

leur

leur liberté & de toutes leurs franchiſes, qu'ils avoient conſervées juſqu'alors avec tant de peines, tant de dépenſe, & tant de ſang; qu'étant deſtitués du ſecours du Roi d'Angleterre, ils ſeroient bientôt contraints de ſubir un joug qu'il leur ſeroit après impoſſible de ſecouer. Ces motifs ranimérent le parti que les Anglois avoient parmi les Bourgeois, dont pluſieurs n'avoient conſenti qu'avec peine au Traité fait avec le Duc de Brabant. Les autres furent regagnés à force de préſens & de promeſſes: de ſorte que perſonne n'oſa plus parler en faveur du Duc de Brabant, & il fut arrêté que le Comte de Flandre épouſeroit au plutôt la Princeſſe d'Angleterre; mais il étoit queſtion de l'y faire conſentir lui-même. 1347.

Les Communautés de Flandre lui députérent pour cela quelques-uns de leurs membres, qui furent très mal reçus: & ils n'eurent point d'autre réponſe, ſinon qu'il ne ſe réſoudroit jamais à épouſer la fille de celui qui avoit tué ſon père; c'eſt ainſi qu'il s'exprimoit. Les Flamands, toujours portés à la violence, voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner ſur ſon eſprit, ni par les priéres, ni par les avantages qu'ils vouloient lui faire voir dans l'alliance dont il s'agiſſoit, lui donnérent des Gardes; & quoiqu'ils ne le miſſent pas tout à fait en priſon, il n'avoit liberté d'aller nulle part ſans cette deſagréable eſcorte qui le gardoit à vue, & on ne lui permettoit pas même d'aller prendre l'air dans la campagne.

Ce jeune Prince s'ennuya bientôt d'un état ſi gênant, & fit ſemblant de condeſcendre à la volonté des Flamands, qui donnérent auſſi-tôt avis au Roi d'Angleterre de la diſpoſition où ils avoient mis leur Comte. On ne perdit point de tems, on convint d'une entrevue à Bergues Saint Vinox, où le Comte ſe rendit avec un grand cortège de Flamands. Le Roi & la Reine d'Angleterre y menérent la Princeſſe Iſabelle. Edouard fit au Comte mille careſſes, auxquelles il parut

être ſenſible, & ſans différer davantage, on le
1347. fiança, pour faire le mariage quelques ſemaines après.

Les Flamands fort ſatisfaits de leur Comte le ramenérent avec eux, & lui laiſſérent deſormais d'autant plus de liberté, qu'il affectoit de faire paroître beaucoup d'impatience pour l'accompliſſement du mariage; mais il les trompoit, & il leur échappa. Ce fut dans la ſemaine Sainte, huit ou dix jours avant le jour marqué pour la cérémonie des noces. Le Comte étant ſorti de Gand le Mercredi comme pour aller à la chaſſe du Héron, ſon Fauconnier lâcha un Faucon & lui un autre, qu'ils ſuivirent en piquant. Le Comte avoit eu ſoin ce jour-là de prendre un cheval très vîte. Dès qu'il fut un peu écarté de ſa Troupe, il courut à toute bride vers un endroit de l'Eſcaut, où deux Gentilshommes ſes confidens l'attendoient avec des chevaux frais. L'un s'appelloit Louis Vandenvalle, & l'autre Roland de Poukes. Ils paſſérent la rivière à la nage, & ne s'arrêtérent point qu'ils n'euſſent gagné l'Artois. De là ils allérent à Paris, où le Roi reçut le Comte avec la joie qu'on peut s'imaginer. Le Roi d'Angleterre eut beaucoup de chagrin de cette fuite. On en fit des chanſons à la Cour de France, dans leſquelles la Princeſſe Iſabelle déploroit ſon malheur. Mais, pour ôter toute eſpérance au Roi d'Angleterre, le Comte de Flandre peu de tems après épouſa Marguerite fille de Jean Duc de Brabant, ſuivant les intentions du Roi.

Meyerus.

Continuat. Nangii.

Suite du ſiége de Calais. L'Hiver ſe paſſa à ces négociations, & en divers petits combats entre les Anglois & les garniſons des Places Françoiſes voiſines de Calais. Edouard étoit toujours conſtant dans la réſolution d'avoir la Place à quelque prix que ce fût. Le Commandant étoit auſſi très déterminé à la défendre juſqu'à la dernière extrémité. Tout conſiſtoit d'une part à la ſecourir d'hommes & de vivres, & de l'autre à empêcher ce ſecours. Chacun

cun de ſon côté penſa dès le commencement de l'Eté à prendre pour cela ſes meſures. 1347.

Les aſſiégés étoient réduits à une grande diſette. Rien ne leur venoit du côté de la terre, & preſque rien du côté de la mer. Tout ce qu'ils recevoient de vivres leur étoit apporté par le moyen de deux Habitans d'Abbeville, l'un nommé Marante, & l'autre Meſtriel, hommes hardis, qui connoiſſoient parfaitement bien la côte, & qui entrérent ſouvent durant le ſiège dans le port de Calais, & en ſortirent toujours pourſuivis par les Anglois, dont ils évitérent toutes les embuſcades : mais ces petits ſecours n'empêchérent pas que la diſette n'augmentât tous les jours. Ils en furent même tout-à-fait privés par le moyen d'un Fort, que le Roi d'Angleterre fit conſtruire ſur une langue de terre à l'entrée du port; de ſorte qu'on étoit réduit dans la Place à manger les chevaux & les autres animaux domeſtiques. Il n'y avoit plus d'eſpérance que dans un effort contre le camp des Anglois. C'eſt à quoi le Roi ſe diſpoſa. Il aſſembla une nombreuſe Armée à Amiens, d'où il vint par Arras & par Hédin à la vue de Calais. *Le Roi y marche avec une Armée.* Froiſſard, cap. 140.

Le Roi d'Angleterre étoit bien averti de tout, & ſe prépara de ſon côté à faire tête aux François. Il ajouta de nouvelles fortifications à ſon camp, il fit approcher des Dunes pluſieurs Vaiſſeaux, ſur leſquels il y avoit du canon, & poſta au Pont de Nieullai le Comte de Derbi, qui étoit venu de Gaſcogne le joindre par mer. C'étoit une néceſſité aux François de venir par un de ces deux endroits, à cauſe des marécages dont le reſte de la Ville eſt entouré.

Le Roi étant arrivé à Sangate, envoya les Maréchaux de Beaujeu & de Saint Venant, pour reconnoître le camp des Anglois, & déterminer les endroits par où l'on feroit l'attaque. Ils furent épouvantés de ce qu'ils virent. Ils dirent au Roi, que ce camp étoit inacceſſible, & que d'en tenter l'attaque, ce ſeroit mener des ſoldats *Il l'envoie reconnoître le camp des Anglois.* Cap. 145.

1347. à la boucherie. Sur ce rapport le Roi prit le parti d'envoyer offrir la bataille au Roi d'Angleterre, & lui propoſer de convenir enſemble du lieu. Il donna cette commiſſion aux Seigneurs Geoffroi de Charni, Euſtache de Ribeaumont, Gui de Neſle, & au Maréchal de Beaujeu; & leur ordonna en même tems de bien remarquer en paſſant l'état du camp & des retranchemens.

Le Comte de Derbi les reçut au Pont de Nleullai, lui-même leur fit conſidérer la ſituation & les fortifications du camp, qu'ils admirérent. Aiant été admis à l'audience du Roi d'Angleterre, le Seigneur de Ribeaumont porta la parole, & expoſa le ſujet de ſa commiſſion. Edouard lui répondit que Philippe lui retenoit injuſtement la Couronne de France; qu'elle lui appartenoit, & qu'il étoit réſolu de ſoutenir ſon droit; qu'il y avoit près d'un an qu'il l'attendoit devant Calais, dont la priſe lui étoit aſſurée; qu'il y auroit de l'imprudence d'expoſer au ſort d'une bataille une conquête qui ne pouvoit lui manquer, & pour laquelle il avoit eſſuyé tant de fatigues, & fait tant de dépenſe; que c'étoit à ſon ennemi à chercher les moyens de le forcer dans ſon camp, & qu'il n'avoit point d'autre réponſe à lui rendre.

Il ſe retire dans l'impoſſibilité de leur faire lever le ſiége.

Le Roi, très perſuadé de l'impoſſibilité qu'il y avoit à réuſſir dans cette entrepriſe, demeuroit néanmoins toujours à la vue du camp, pour donner courage aux aſſiégés, & les empêcher de ſe rendre; parce qu'il attendoit l'arrivée des Cardinaux Etienne, du Titre de Saint Jean & de Saint Paul, & Annibalde Evêque de Tuſcule, qui venoient de la part du Pape, pour faire des propoſitions de paix. Ils arrivérent en effet, & préſentérent des Lettres de la part du Pape au Roi & à la Reine d'Angleterre & au Prince de Galles, où il les conjuroit de faire au moins une trève. Le Roi d'Angleterre, pour ne pas tout refuſer aux Cardinaux, conſentit à une Conférence entre les Députés que les deux Rois nommérent. Il nomma de ſon côté le Comte de Northampton,

Epiſt. Clement. apud Rainald.

hampton, le Comte de Derbi, les Seigneurs Renaut de Gobehen, & Gautier de Mauni. Les Députés du Roi furent le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, Louis de Savoie & Jean de Hainaut Comte de Beaumont. Ces Conférences se tinrent durant trois jours, pendant lesquels Edouard continua de fortifier son camp par de nouveaux retranchemens. On ne put jamais rien avancer dans ces Conférences, le Roi de France demandant pour prémière condition, que le Roi d'Angleterre levât le siège, & ce Prince voulant avant toutes choses qu'on lui remît Calais entre les mains. Les Cardinaux voyant qu'ils ne gagnoient rien, prirent congé des deux Rois, & se retirérent à Saint Omer. Dès le lendemain le Roi décampa, & fit comprendre par sa retraite aux assiégés, qu'il n'y avoit plus de secours à attendre. Les Anglois donnérent sur la queue de l'Armée, enlevérent quelques bagages, & firent quelques prisonniers. 1347. Froissard loc. cit.

Ce fut une étrange consternation dans la Ville, vu l'état où elle étoit réduite par le défaut de vivres, qui manquoient entièrement. Les Bourgeois allérent trouver le Commandant de Vienne, & le conjurérent de demander à capituler, & de leur obtenir les plus tolérables conditions qu'il pourroit. Ce Seigneur ne put refuser une si juste demande à des gens qui avoient donné tant de marques de courage pendant un si long siège, & conservé avec tant de patience une parfaite fidélité à leur Souverain. Il monta sur la muraille, & fit signe aux sentinelles avancées qu'il vouloit parler. *Extrémité de la Ville.*

Le Roi d'Angleterre lui envoya les Seigneurs Basset & de Mauni. „ Mes Seigneurs, (c'est ainsi que les Chevaliers se traitoient alors entre „ eux) mes Seigneurs (leur dit-il,) vous êtes vaillans Chevaliers. Le Roi mon maitre m'avoit „ confié cette Place, il y a près d'un an que vous „ m'y assiégez; j'y ai fait mon devoir, aussi-bien „ que ceux qui y sont renfermés avec moi. Nous „ n'a- Cap. 146.

„ n'avons plus aucune eſpérance de ſecours. Je
1347. „ ſai que vous n'ignorez pas l'état où nous a ré-
„ duit la diſette de vivres ; nous ſommes réſolus
„ de nous rendre : l'unique grace que nous de-
„ mandons, c'eſt qu'on nous aſſure la vie & la
„ liberté."

Mauni lui répondit, qu'il ſavoit à peu près les intentions du Roi d'Angleterre : qu'il étoit ſi irrité contre les Habitans de Calais, pour les pertes qu'ils lui avoient cauſées à lui & à ſes Sujets ſur mer & ſur terre, qu'il étoit réſolu de ne les recevoir qu'à diſcrétion, pour tirer d'eux tel châtiment & telle rançon qu'il jugeroit à propos. Le Gouverneur lui repréſenta, que ce n'étoit point là la manière dont on devoit en uſer envers de braves gens; que ſi quelqu'un des Chevaliers Anglois avoit été à ſa place, il auroit fait & dû faire pour ſon Prince, ce que lui avoit fait pour le ſien; & que le Roi d'Angleterre étoit trop généreux, pour ne pas louer la fidélité que les Habitans de Calais avoient fait paroître pour leur Souverain; qu'au reſte ſi on les jettoit dans le deſeſpoir, ils ſe défendroient juſqu'au bout, & qu'ils étoient réſolus de périr les armes à la main, plutôt que de s'expoſer à mourir par la main d'un bourreau : mais qu'ils eſpéroient que lui-même plaideroit leur cauſe auprès du Roi d'Angleterre.

Mauni & Baſſet firent leur rapport au Roi, qu'ils trouvérent inflexible. Mauni lui repréſenta, qu'en uſant de cette ſévérité il donnoit un exemple que le Roi de France en pareille occaſion pourroit imiter contre les Chevaliers Anglois, & contre les autres Sujets de la Couronne d'Angleterre; & que s'il ne vouloit avoir nul égard pour les aſſiégés, il devoit en avoir pour ſes ſerviteurs.

Dures conditions que le Roi d'Angleterre en exige.

Le Roi, après avoir penſé quelque tems, lui répondit en ces termes: „ Sire Gautier, vous di-
„ rez au Capitaine de la Ville, que la plus gran-
„ de grace qu'il pourra trouver en moi, c'eſt qu'ils
„ ſe partent de la Ville ſix des plus notables Bour-
„ geois, les chefs tout nuds, & tous déchauſſés,
„ les

„ les hars au col, & les clefs de la Ville & du
„ Châtel en leurs mains, & de ceux je ferai en 1347.
„ ma volonté, & le remanant je prendrai à mer-
„ ci."

Les deux mêmes Seigneurs allérent porter la réponſe du Roi au Gouverneur, qui demanda quelques heures, pour faire la propoſition à la garniſon & aux Bourgeois. Il les aſſembla dans la place de la Ville, & leur expoſa les intentions du Roi d'Angleterre. Ces pauvres Bourgeois tout conſternés ne répondirent que par leurs larmes & leurs gémiſſemens, tous regardant le malheur de leurs Chefs comme le leur propre. Un tel ſpectacle tira les larmes des yeux du Gouverneur; mais il falloit prendre ſon parti. Alors un des principaux Bourgeois, nommé Euſtache de Saint Pierre, prit la parole, il parla avec un courage & une fermeté qui auroit fait honneur à ces anciens Citoyens Romains du tems de la République, & dit qu'ils s'offroient à être la prémiére victime pour le ſalut du reſte du peuple, & que plutôt que de voir périr tous ſes compatriotes par le fer & par la faim, il vouloit être un des ſix qu'on livreroit à la vengeance du Roi d'Angleterre. Cet exemple en fit parler un autre de la même manière, appellé Jean d'Aire; deux autres nommés Jaques de Wuiſant, & Pierre ſon frère, en firent autant: ils étoient tous quatre parens; enfin deux autres des plus conſidérables de la Ville, qui ne ſont point nommés dans l'Hiſtoire, mais qui méritoient de l'être, firent le cinquième & le ſixième.

Généroſité admirable de ſix Bourgeois qui ſe dévouent pour la Patrie.

Le Gouverneur partit ſur le champ, pour porter la réponſe aux deux Seigneurs Anglois, & les pria d'aller à la porte de la Ville recevoir les ſix Bourgeois. On les leur livra, & dans l'équipage que le Roi d'Angleterre avoit ordonné, au milieu des cris confus & lamentables du peuple, qui pleuroit déja leur mort. Ils furent préſentés à ce Prince en préſence de ſa Cour & de ſon Armée; ils ſe jettérent à ſes piés, ils lui demandérent leur grace, qu'il leur refuſa juſqu'à ce que la Reine

tou-

touchée de compaſſion ſur le récit que le Seigneur
1347. de Mauni fit de la généroſité de ces ſix hommes, qui ſe ſacrifioient pour ſauver le reſte des Habitans de leur Ville, ſe jetta à genoux devant le Roi fondant en larmes, & deſarma ſa colère. Elle les fit venir dans ſon appartement, & leur fit donner à manger, des habits, & quelque argent, pour aller où ils voudroient.

Ce qui ſuivit ne fut guères moins lugubre, pour la plupart de ceux qui ſe trouvérent dans Calais.
Cap. 147. Le Roi d'Angleterre envoya le Seigneur de Mauni, & les Comtes de Varvik & de Stanfort prendre poſſeſſion de la Ville. Ils arrêtérent priſonniers par ordre du Roi le Commandant, & tous les autres Chevaliers. Ils ordonnérent aux Soldats de mettre toutes leurs armes en un monceau dans le Marché, & déclarérent à tous les Habitans, hommes, femmes & enfans, qu'il falloit ſans délai quitter la Ville, & aller s'établir ailleurs. Ils retinrent ſeulement un Prêtre, & deux des plus anciens Habitans, pour être inſtruits des revenus de chaque famille.

Reddition de la Place. Tous ces malheureux exilés ſortirent, & paſſérent au travers de l'Armée Angloiſe avec une contenance auſſi triſte qu'on peut l'imaginer de gens qui perdent tout, & dont pluſieurs ſe voyoient paſſer en un moment d'une grande richeſſe à une extrême pauvreté. Dès que le Château eut été préparé pour loger le Roi & la Reine, ils entrérent triomphans dans la Ville au bruit des tambours & des trompettes, le troiſième jour d'Août. Ils y demeurérent juſqu'aux couches de la Reine, qui y mit au monde une Princeſſe que l'on nomma Marguerite. Le Roi donna en propriété aux principaux Seigneurs de ſon Armée les plus belles maiſons de la Ville, la repeupla d'Anglois, y fit établir des plus gros Marchands de Londres, la mit en défenſe & en état de ne rien craindre. Elle a demeuré entre les mains de ſes Succeſſeurs pendant plus de deux cens dix ans, juſ-

jusqu'à ce qu'elle fut reprise en 1558, par François Duc de Guise, sous le règne de Henri II. 1347.

Au reste, le Roi de France ne fut pas méconnoissant de la fidélité des Habitans de Calais ; & c'est une malignité de l'Ecrivain contemporain dont j'ai pris le détail de ce siège, ou plutôt une négligence à s'instruire de ce qui se passoit en France, qui lui a fait dire le contraire. Froissard. Dans un Registre des anciennes Ordonnances, on en voit une* datée du huitième de Septembre de l'an 1347, en faveur des Habitans de Calais, par laquelle le Roi leur *octroie & donne toutes les forfaitures, biens meubles & héritages qui écherront au Roi, pour quelque cause que ce soit : comme aussi tous les Offices quels qu'ils soient vacans, dont il appartient au Roi, ou à ses enfans d'en pourvoir, pour la fidélité qu'ils ont gardée au Roi, & jusqu'à ce qu'ils soient tous & un chacun récompensés des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur Ville.* Deux ans après il fut déclaré par un Arrêt, que les Offices du Parlement n'étoient point compris en cette Ordonnance, parce qu'ils devoient être donnés *pour merites & suffisances, & non point pour récompense de pertes.* Ibid.

Le Roi d'Angleterre, après la prise de Calais, se rendit beaucoup plus facile pour la trêve. Le Cardinal Gui de Boulogne la fit conclure pour jusqu'après la Saint Jean prochaine, chacun demeurant en possession de ce qu'il tenoit. Cette trêve fut prorogée à diverses reprises, jusqu'à l'an 1350. *Trêve entre les deux Rois.*

La France ne fut guères plus heureuse. La famine causée par la guerre fut suivie d'une peste, qui fit sur-tout à Paris un ravage effroyable pendant deux ans. Elle se répandit dans les autres parties de l'Europe. On en fit les Juifs responsables, comme s'ils avoient empoisonné les eaux. Une infinité furent mis à mort sur ce soupçon, qui 1348. *Famine & peste en France.* Continuat. Nangii. ap.

* Citée par du Tillet Recueil des Traités, &c.

apparemment étoit faux, & l'on en vouloit plus
1348. à leurs biens qu'à leurs perſonnes.

Froiſſard Cap. 148. La trêve ne s'obſerva pas avec beaucoup d'exactitude, ſoit entre les Ecoſſois & les Anglois, ſoit en Guienne, où l'on ſurprit de part & d'autre divers Châteaux; ſoit en Bretagne, où le parti de Charles de Blois reprit la Roche-de-Rien: à cela près néanmoins il ne ſe paſſa rien de conſidérable, en ces quartiers-là. Il y eut une autre infraction de la trêve du côté de Picardie, qui eût eu plus de ſuite, ſi un deſſein parfaitement bien concerté n'eût pas été découvert. Geoffroi de Charni, qui commandoit à Saint Omer, & ſur toute cette frontière, entreprit de ſurprendre Calais ſans en rien dire au Roi, ſûr qu'il étoit, que ſi la choſe réuſſiſſoit, il ne ſeroit pas deſavoué; & voici comme il s'y prit.

Deſſein de ſurprendre Calais ſans ſuccès.

Cap. 150.

Le Roi d'Angleterre avoit confié la garde de cette importante Place à un Italien nommé Aimeri de Pavie, qui avoit été ſon Gouverneur pendant ſon enfance. C'étoit un bon Soldat, mais qui avoit beaucoup plus de paſſion pour l'argent que pour la gloire. Charni connoiſſoit parfaitement le foible de cet homme. Il le fit tenter par cet endroit. Le marché fut conclu, & Aimeri s'engagea à lui livrer la Place pour vingt-mille écus dans un certain tems dont ils convinrent. Il fut trahi, & le Roi d'Angleterre averti du Traité.

Comment il manqua.

Ce Prince ſans tarder envoya ordre ſous quelque prétexte à Aimeri, de le venir trouver à Weſtminſter. Celui-ci perſuadé que la choſe étoit demeurée très ſecrette, paſſa la mer, & vint trouver le Roi, qui l'aiant fait entrer ſeul dans ſon cabinet, lui reprocha ſa perfidie, & lui fit le détail de toute la conjuration. Le Gouverneur ſe voyant convaincu, ſe jetta à ſes piés confeſſant ſon crime, & le ſuppliant de lui pardonner. „ Je te „ le pardonne, (dit le Roi,) mais à condition „ que tu me livreras les François par qui tu t'ès „ laiſſé corrompre." Cet Italien fut trop heureux d'en

d'en être quitte pour une ſeconde trahiſon. Le Roi d'Angleterre le renvoya après avoir concerté la choſe avec lui, & pris ſes autres ſuretés. 1348.

La Place, ſelon le Traité, devoit être livrée la nuit du dernier de Décembre au prémier de Janvier. Peu de jours auparavant le Roi d'Angleterre avoit fait tenir un Vaiſſeau prêt à Douvres, où Gautier de Mauni ſe rendit avec trois cens hommes d'armes & ſix cens Archers. Quand tout fut prêt, le Roi avec le Prince de Galles partit ſecrettement de la Cour, & monta déguiſé ſur le Vaiſſeau, & comme un ſimple Gentilhomme qui ſuivoit la Bannière du Seigneur de Mauni. Il fit enſorte que le Vaiſſeau n'arrivât à Calais qu'à l'entrée de la nuit. Il entra dans le Château ſans que perſonne en ſût rien, & s'y tint juſqu'au jour marqué, qui étoit proche. 1349. Cap. 151.

Le Seigneur de Charni aiant raſſemblé à Arras quelques Troupes, qui excepté quelques Seigneurs à qui il confia ſon ſecret, ne ſavoient où il les menoit, arriva auprès de Calais vers le minuit. Il envoya deux de ſes Ecuyers à la porte du Château, où ils trouvérent Aimeri qui les attendoit. Ils lui demandérent s'il étoit tems de faire avancer les Troupes. Il répondit qu'oui. Charni ſur cette réponſe fit paſſer le pont de Nieullai à tout ſon monde, & détacha douze Chevaliers avec cent armures de fer, (c'eſt ainſi qu'on appelloit en ce tems-là des gens armés de pié en cap,) pour ſe rendre maitres du Château. Il ſe tint à quelque diſtance de la porte appellée la porte de Boulogne, par où il devoit entrer avec le reſte de ſes Troupes.

Oudart de Renti, qui depuis la trêve s'étoit remis dans les bonnes graces du Roi, commandoit ceux à qui le Château devoit être livré, & étoit chargé de vingt mille écus, qu'il mit en entrant entre les mains du Gouverneur. Celui-ci les conduiſit dans la groſſe Tour. Il n'y fut pas plutôt, que deux cens Lanciers criant de toute leur force, *Mauni*, *Mauni*, *à la recouſſe*, ſortirent

rent de leur embuſcade, & inveſtirent ceux qui
1349. étoient entrés. Le Roi d'Angleterre parut à l'inſtant. Il n'y avoit pas moyen de ſe défendre, & il fallut ſe rendre.

Cependant la porte de la Ville ne s'ouvroit point: ſur quoi Charni, qui ſe croyoit ſûr de ſon coup, dit en riant aux Chevaliers qui étoient avec lui, que ce Lombard ne s'appercevoit pas qu'il les faiſoit mourir de froid; à quoi le Seigneur Pepin de Verre répondit: „ Vous avez affaire à un homme qui compte vos florins, & „ qui n'en recevra pas un qui ne ſoit de poids." Dans ce moment la porte s'ouvrit avec grand bruit, & il en ſortit quantité de Cavaliers & pluſieurs Bannières, criant, *Mauni, Mauni, à la recouſſe.* Charni vit bien qu'il étoit trahi. Il dit aux Chevaliers qui étoient avec lui: „ Mes Seigneurs, ſi nous „ fuyons, nous ſommes perdus; car nous ſerons „ coupés avant que de pouvoir gagner le pont de „ Nieullai: il faut faire ferme, arrive qui pourra." Ils lui promirent de ne le point abandonner, & de périr avec lui. Comme leurs chevaux n'en pouvoient plus de fatigue, ils les quittérent, & formérent un bataillon, étant chacun armés de leurs lances.

Il commençoit à faire jour, & l'on pouvoit ſe voir de part & d'autre. Le Roi d'Angleterre étoit à pié armé de toutes pièces ſous la Bannière du Seigneur de Mauni, ſans aucune diſtinction qui le fît reconnoitre. Mauni détacha ſix Bannières avec autant d'eſcadrons, pour aller ſe ſaiſir du pont de Nieullai. Ils furent arrêtés par quelque Cavalerie Françoiſe, qui étoit entre le pont & Calais. Il y eut là un rude choc; mais les François accablés par le nombre furent enfoncés & mis en déroute. Environ ſix cens furent tués; quelques-uns ſe ſauvérent par le pont, où le Seigneur Monau de Frêne & le Sire de Creſque ſoutinrent longtems l'effort des Anglois.

Bravoure du Roi Durant qu'on ſe battoit de ce côté-là, le Roi d'Angleterre vint à la tête de ſon bataillon attaquer

quer celui de Charni. Il fut reçu de la manière qu'on pouvoit attendre des plus braves Chevaliers de France. Parmi eux le Roi d'Angleterre remarqua Euſtache de Ribaumont, qui faiſoit des prodiges, renverſant à droit & à gauche tout ce qui ſe rencontroit à la portée de ſon ſabre. Il prit envie à ce Prince de s'éprouver avec lui ; il avance hors du bataillon, & lui crie, *A moi, Ribaumont.* Il y fut auſſi-tôt. Ils commencérent à donner l'un ſur l'autre d'eſtoc & de taille, parant & attaquant avec une adreſſe & une force merveilleuſe. Ribaumont aſſena un ſi terrible coup, que le Roi d'Angleterre en tomba à genoux ; mais il ſe releva au même moment, couvert de ſon bouclier. Cela arriva deux fois, & ſans la bonté extraordinaire de ſes armes, il eût été aſſommé. Ce duel dura aſſez longtems, & cependant le bataillon François fut défait. Ribaumont ſe voyant preſque ſeul, recula de quelques pas, & s'arrêtant, dit au Roi d'Angleterre ſans le connoître encore : „ Sire Chevalier, je me rends votre pri„ ſonnier, " & en même tems lui préſenta ſon épée. Tout ce qu'il y avoit là de Chevaliers François fut pris ou tué. 1349. *d'Angleterre.*

Les priſonniers furent conduits au Château de Calais, où le Roi d'Angleterre les aiant fait venir devant lui, leur apprit qu'il étoit bien plus près d'eux qu'ils ne penſoient. Il les traita fort civilement, loua leur courage & les belles actions qu'il leur avoit vu faire. Il leur fit l'honneur de les faire aſſeoir à ſa table, où ils demeurérent juſqu'après le prémier ſervice : car au ſecond, par reſpect pour le Roi, le Prince de Galles, les Chevaliers d'Angleterre, & les Chevaliers François ſe levérent, & allérent ſe mettre à une autre table, qui leur étoit préparée.

Après le ſouper le Roi d'Angleterre marchant dans la chambre, parloit tantôt à l'un, & tantôt à l'autre. Il dit en riant, mais cependant un peu ému, au Seigneur de Charni : „ Meſſire Geof„ froi, je vous dois par raiſon peu aimer, car „ vous *Effet de ſa généroſité.* Cap. 12.

1349. „ vous avez voulu avoir pour vingt mille écus „ ce qui m'avoit couté beaucoup plus cher; mais „ vous y avez été attrapé;" Puis adreſſant la parole à Euſtache de Ribaumont, il lui dit: „ Meſſire Euſtache, vous êtes le Chevalier au monde que veiſſe oncques plus vaillamment aſſaillir ſes ennemis, ne ſon corps défendre, ni ne me trouvé oncques en bataille, où je veiſſe qui tant me donnât affaire, corps à corps, que vous avez hui fait. Si vous en donne le prix, & auſſi ſur tous les Chevaliers de ma Cour par droite ſentence."

Adoncques, continue l'Hiſtorien, *prit le Roi ſon Chappelet qu'il portoit ſur ſon chef, qui étoit bon & riche*, (c'étoit une eſpèce de bourlet tout couvert de perles fines) *& le mit ſur le chef de Monſeigneur Euſtache, & dit: Monſeigneur Euſtache, je vous donne ce Chappelet pour le mieux combattant de la journée de ceux de dedans & de dehors: & vous prie que vous le portiez celle année pour l'amour de moi: Je ſai bien que vous êtes gai & amoureux, & que volontiers vous vous trouvez entre Dames & Damoiſelles, ſi dites par tout là où vous irez, que je le vous ai donné. Si vous quitte votre priſon, & vous en pouvez partir demain, s'il vous plaît.*

Les autres n'en furent pas quitte à ſi bon marché, & il fallut payer une groſſe rançon. Cette entrepriſe néanmoins fut ſans conſéquence. Le Roi d'Angleterre, content de la gloire qu'il avoit acquiſe en cette occaſion, tint la trêve, ſans doute parce que le Roi de France deſavoua Charni: outre que la peſte qui ravageoit toute l'Europe étoit une raiſon ſuffiſante, pour ſuſpendre pendant quelque tems l'animoſité des deux Rois.

Mort de la Reine de France.

Dans le tems de cette trêve en 1348, mourut Jeanne de Bourgogne Reine de France. Cette mort fut ſuivie de celle de Bonne de Luxembourg fille de Jean Roi de Bohême, ſœur de Charles de Luxembourg Empereur, & femme du Duc de Normandie. Peu de tems après, deux mariages remplacérent ces deux Princeſſes. Le Roi épouſa

ſa Blanche de Navarre, fille de Philippe Roi de Navarre, & de Jeanne de France fille de Louis Hutin. Elle avoit d'abord été deſtinée au Prince Pierre, fils ainé d'Alfonſe XI, Roi de Caſtille. C'étoit Philippe de Valois lui-même qui avoit été l'auteur de ce projet : enſuite il la demanda pour le Duc de Normandie ſon fils ; mais la trouvant parfaitement belle, quand elle arriva à la Cour de France, il la prit pour lui-même, & fit épouſer au Duc de Normandie Jeanne Comteſſe de Boulogne, fille de Guillaume Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de Marguerite d'Evreux, & veuve de Philippe de Bourgogne Comte d'Artois, mort d'une chute de cheval devant Aiguillon, lorſque le Duc de Normandie aſſiégeoit cette Place. 1349. *Le Roi ſe remarie.*

Ces mariages & l'eſpérance de la paix, à laquelle le Pape travailloit auprès des deux Rois, avoient un peu ramené la joie à la Cour : mais elle fut troublée par la mort du Roi même. Elle arriva à Nogent-le-Roi, le vingt-deuxième d'Août 1350, en la cinquante-ſeptième année de ſon âge, après vingt-deux ans cinq mois & vingt & un jours de règne. 1350. *Il meurt lui-même peu après.* Froiſſard Cap. 153.

On douta ſi la mort de ce Prince étoit un mal pour la France, tant le malheur ſembloit être depuis longtems attaché à ſa perſonne. On ne peut pas moins bien remplir le ſurnom de Bien-fortuné, qui lui avoit été donné au commencement de ſon règne, à l'occaſion de ce que la fortune ſembloit, contre toute eſpérance, l'avoir élevé ſur un Trône dont il étoit fort éloigné. Mais ce qui fit ſa mauvaiſe deſtinée, fut l'ennemi qu'il avoit en tête, auſſi vaillant que lui, mais beaucoup plus prudent, plus grand Capitaine, & plus habile politique. Il en fut toujours prévenu, toujours ſurpris, toujours trompé : autant que l'un concertoit bien ſes deſſeins, autant l'autre agiſſoit-il par impétuoſité. Entrainé par ſes Troupes, quand il falloit temporiſer, il mettoit au hazard d'une bataille des avantages qu'il eût pu gagner ſans *Récapitulation de ſon règne.*

1350. ſans tirer l'épée; ou bien, mal ſecondé par ſes Généraux, faute d'intelligence entre eux, il échouoit dans toutes ſes entrepriſes: au-lieu qu'Edouard donnant par lui-même le mouvement à tout, étoit toujours bien ſervi & bien obéi. Il ſut admirablement profiter des conjonctures, & l'on peut dire avec vérité, qu'il fut redevable de ſes plus grandes victoires à deux Rebelles François, ſavoir, à Robert d'Artois, & à Geoffroi d'Harcourt, que Philippe devoit ou ménager, ou prévenir en les mettant hors d'état de lui nuire. Ce Prince d'ailleurs n'étoit pas dépourvu de bonnes qualités. Avec un air & une majeſté digne du Trône, il avoit beaucoup de bonté pour ſes Peuples, dont il fut extrêmement aimé. La néceſſité de défendre ſon Etat l'obligea de les charger d'impôts, & lui attira leur haine. Avant la guerre d'Angleterre, il avoit mis l'ordre & l'abondance dans le Royaume. Il étoit magnifique, ſincère, zélé protecteur des Egliſes, ce qui lui fit donner le ſurnom de vrai Catholique. Il étoit naturellement porté à la clémence. Il en donna une grande marque à Geoffroi d'Harcourt, lorſque ce Seigneur, après le ravage de la France, touché de douleur pour les maux qu'il avoit cauſés à ſa patrie, vint ſe jetter à ſes piés aiant une eſpèce d'écharpe au cou en guiſe de corde, pour lui témoigner qu'il étoit prêt d'expier ſon crime par le plus infame ſupplice. Philippe donnant à la compaſſion beaucoup plus qu'à ſa juſte colère, lui pardonna. Il eut de la piété & de la conſcience; & quoiqu'on trouve dans l'Hiſtoire qu'il eut un fils naturel nommé Jean, il ne paſſa jamais pour débauché ni pour ſcandaleux. Il ſut ménager ſes Vaſſaux pour l'agrandiſſement de ſa puiſſance. L'union des Etats du Dauphin de Viennois à la Couronne, celle de Montpellier qu'il acheta du Roi de Majorque, qui lui céda encore, ou du moins lui engagea le Rouſſillon, ſont des marques qu'il entendoit ſes intérêts à cet égard. Il ne tint qu'à la Nobleſſe Bretonne, que Jean

Duc

Duc de Bretagne ne lui cédât ce grand Duché ; & s'il l'avoit fait, l'Angleterre n'auroit jamais prévalu contre la France, comme elle fit depuis. Il eut plus de soin de l'éducation de Jean son fils, qu'on n'en avoit eu de la sienne ; car il n'avoit eu nulle teinture des Sciences. Il lui choisit pour Gouverneur Jean de Moreuil, qui s'en excusa d'abord, sur ce qu'avec cet emploi il ne pouvoit garder celui de Maréchal de France, & qu'en le lui ôtant on feroit tort à sa réputation ; ce qui marque qu'alors cette illustre Dignité n'étoit pas à vie. Il l'accepta néanmoins, après que le Roi l'eut assuré par une Lettre, qu'il étoit autant persuadé de son courage & de son habileté dans la guerre, qu'il étoit content des services qu'il avoit rendus à l'Etat ; mais qu'il le prioit de lui en rendre un encore plus considérable, en se chargeant de l'éducation de celui qui devoit un jour monter sur son Trône. On attribue à Philippe l'érection des Pairies d'Evreux, d'Alençon, de Bourbon, d'Artois, de Bretagne, de Clermont en Beauvoisis, & de Beaumont-le-Roger. Je trouve néanmoins dans l'Inventaire du Trésor des Chartres, que le Duché de Bretagne avoit été fait Pairie dès le règne de Philippe le Bel : & le Comté d'Artois avoit eu aussi la même prérogative sous le même règne. 1350. T. 3. Bretagne n. 25.

Sous le règne de Philippe de Valois la mode vint de porter une longue barbe, & des habits fort courts. C'étoit, selon la description qu'en fait l'Auteur contemporain, une espèce de pourpoint, qui ne passoit de guères la ceinture du haut-de-chausse, au-lieu qu'auparavant on se servoit d'un habillement beaucoup plus long que nos juste-au-corps d'aujourd'hui, ce qui avoit quelque chose de bien plus grave. C'est pourquoi, ainsi que le marque le même Ecrivain, les Princes du Sang conservérent l'ancien habillement, & ne suivirent point en cela la bizarrerie populaire. *Mode de ce tems-là.* Continuat. Nangii p. 790.

Ce fut encore sous le même Roi, que le Pape Clé-

1350. Clément VI acquit au S. Siège la Ville d'Avignon, qu'il acheta de Jeanne Reine de Naples, avec l'agrément de l'Empereur Charles de Luxembourg: cette Ville avoit été depuis longtems juſqu'alors un Fief de l'Empire, dont elle fut à cette occaſion entièrement affranchie, l'Empereur aiant cédé tous ſes droits au Pape.

Geſta Clement. V.

Enfans du Roi. Philippe eut pluſieurs enfans, dont quelques-uns moururent avant lui. Ceux qui lui ſurvécurent furent Jean Duc de Normandie ſon Succeſſeur à la Couronne, Philippe de France Duc d'Orléans & Comte de Valois. Ces deux Princes furent du premier lit, fils de Jeanne de Bourgogne. Il laiſſa ſa ſeconde femme Blanche de Navarre enceinte d'une fille appellée Jeanne, qui vécut juſqu'à dix-huit ou dix-neuf ans, & mourut à Béſiers comme elle alloit en Eſpagne épouſer Jean Duc de Gironne, fils aîné de Pierre IV, Roi d'Arragon.

Pierre Comte de Dreux tranſporta à Philippe la Châtellenie du Château du Loir ſur les confins de la Touraine & du Maine; & Jean Comte d'Armagnac traita avec lui pour la ceſſion du droit qu'il avoit aux Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, à la Ville & au Château de Blancafort, & à quelques autres lieux. Il eut auſſi d'Ingerger d'Amboiſe Seigneur de Rochecorbon, & de Marie de Flandre Dame de Neſle ſa femme, les Terres & Châtellenies de Crévecœur, & de S. Sulpice, la Pairie de Rumilli, & Maiſnieres, tenues de l'Evêché de Cambrai.

On voit encore un Acte par lequel Jean Roi de Bohême céda à Philippe de Valois la Seigneurie de la Ville & Comté de Lucques l'an 1334, par un Traité fait à Vincennes au mois d'Octobre: mais l'Hiſtoire ne nous inſtruit point des ſuites de ce Traité.

SOMI-

SOMMAIRE

DU REGNE

DE

JEAN II.

LE Roi eſt ſacré à Reims. Mort tragique du Connétable de Guines, à quoi attribuée. Fin de la trève entre la France & l'Angleterre. Ordre de l'Etoile établi en France. Avili depuis. Combat des Trente en Bretagne. Conquête du Roi d'Angleterre ſur la France. Trève prolongée entre les deux Nations. Troubles dans le Royaume, à qui imputés. Aſſaſſinat du Connétable Charles d'Eſpagne par le Roi de Navarre. Le Roi de Navarre demande pardon au Roi pour la forme ſeulement. Sa conduite devient de plus en plus ſuſpecte. La guerre recommence avec l'Angleterre. Aſſemblée des Etats pour défendre le Royaume. Secours qu'elle donne au Roi. Capitation générale. Le Daupbin ſe laiſſe ſéduire à de mauvais conſeils contre le Roi ſon père. L'intrigue eſt découverte. Le Roi de Navarre eſt arrêté avec d'autres Seigneurs ſéditieux. Châtiment de quelques-uns des plus coupables. Les amis du Roi de Navarre prennent les armes. Les Troupes Angloiſes ſe joignent à eux. Bataille de Maupertuis ou de Poitiers. Le Roi y eſt fait priſonnier par le Prince de Galles. Aſſemblée des Etats pour la liberté du Roi & pour l'adminiſtration du Royaume. Mutinerie des Pariſiens au ſujet des Monnoies. Ceux du Languedoc ſe diſtinguent par leur zèle pour le bien public. Nouvelle ſédition à Paris comment appaiſée. Autre Aſſemblée des Etats Généraux. Trève conclue avec le Prince de Galles. Brouil-

leries entre la Nobleſſe & les Bourgeois de Paris. Le Roi eſt mené priſonnier en Angleterre. Fermeté du Daupbin au milieu de tous ces deſordres. Il va demander du ſecours aux principales Villes du Royaume. Il revient à la prière des Pariſiens qu'il trouve pleins de ſoumiſſion. On lui conteſte de nouveau ſon autorité. Les factieux veulent ſe donner un Chef, & délivrent pour cela le Roi de Navarre de ſa priſon. Ce Prince vient à Paris. Il y barangue le peuple d'une manière ſéditieuſe. Le Dauphin eſt contraint de diſſimuler. Il accorde au Roi de Navarre toutes ſes demandes. Le Roi de Navarre met tout en uſage pour débaucher les peuples de Normandie. Paris recommence à ſe partager en factions. Le Daupbin raſſemble auprès de lui la Nobleſſe. Audace du Prévôt des Marchands. Extrémité où le Daupbin eſt réduit. Nouvelle aſſemblée des Etats. Fidélité de la plupart des Villes de France. Le Daupbin eſt déclaré Régent du Royaume. Nouvelle audace du Prévôt des Marchands de Paris. Le Régent demande du ſecours aux Etats de Champagne, & aux Etats Généraux aſſemblés à Compiègne. Révolte des Payſans de Brie & de Picardie. Blocus de Paris par les Troupes du Régent. Le Prévôt des Marchands traite avec le Roi de Navarre, qui veut ſe faire déclarer Roi de France. Ce traitre eſt maſſacré par un bourgeois. Le Régent revient à Paris, où il eſt reçu avec joie. Le Roi de Navarre lui déclare la guerre. Le Régent conſent de faire ſa paix avec lui. Traité deſavantageux projetté par le Roi pour ſa délivrance. Le Régent le communique aux Etats, qui refuſent d'y conſentir. Le Roi d'Angleterre recommence la guerre. Il entre en Champagne, il aſſiège Reims ſans ſuccès. Il marche vers Paris,

ris, & dans le Pays Chartrain. Nouvelles négociations de paix. Accident qui oblige le Roi d'Angleterre d'y donner les mains. Articles du Traité conclu à Bretigni. Il eſt ratifié par le Régent. Le Roi part de Calais, & arrive à Paris. Affection des Pariſiens pour ce Prince. Peu de droiture du Roi d'Angleterre dans l'obſervation du Traité de paix. Ravages de quelques Troupes qu'il avoit à ſa ſolde. Un impoſteur ſe fait proclamer Roi de France. Mort du Duc de Bourgogne. Mouvement des Cours de France, d'Angleterre & de Navarre pour ſa ſucceſſion. Le Roi va à Avignon, & pourquoi. Il y conſent à une Croiſade. Elle eſt prêchée en divers lieux. Le Roi paſſe en Angleterre. Il y meurt. Caractère de ce Prince. Réunions qu'il fit à la Couronne. Son corps eſt rapporté en France. Ses enfans.

JEAN II.

IL y avoit tout lieu d'eſpérer que le règne de Jean ſeroit plus heureux que celui de ſon prédéceſſeur. Outre qu'il montoit ſur le Trône en un âge mûr, âgé d'environ quarante ans ; il avoit déja beaucoup d'expérience, parce que le Roi ſon père lui avoit toujours donné grande part au Gouvernement. Il avoit commandé ſouvent les Armées avec ſuccès, & fait paroître de la capacité dans la guerre. Il étoit aimé & eſtimé des peuples. La trève prolongée avec l'Angleterre, quoiqu'aſſez mal gardée, lui donnoit le tems de ſe reconnoitre, de régler ſon Etat, & de prendre des meſures pour ſe précautionner contre les deſſeins de ſes ennemis. Mais nonobſtant tous ces avantages, la deſtinée de ce Prince fut de voir

1350. *Age du nouveau Roi & ſon expérience.*

1350. son règne augmenter les malheurs de la France, & d'expérimenter lui-même, & en sa propre personne, les plus fâcheuses disgraces de la fortune. Elles eurent presque les mêmes causes que celles de son père, un courage trop bouillant, que la prudence ne modéroit pas assez : la perfidie d'un Prince son proche parent, qui paroit n'avoir eu d'autres vues & d'autre plaisir que de bouleverser l'Etat; & enfin dans le Roi d'Angleterre un ennemi dangereux accoutumé depuis longtems à insulter à la France, & qui vouloit la réduire à la plus extrême misère, afin de la contraindre d'avoir recours à lui, & de chercher dans sa propre personne un Restaurateur & un Roi.

Il est sacré à Reims. Froissard cap. 153.

Environ un mois après la mort de Philippe, Jean se fit sacrer & couronner à Reims avec Jeanne de Boulogne sa seconde femme, le vingt-sixième de Septembre. Il fit Chevaliers à l'occasion de cette cérémonie, en leur ceignant l'épée, Charles son fils aîné, qui porta le prémier le titre de Monseigneur le Dauphin, Louis son second fils, le Duc Philippe d'Orléans son frère, Philippe Duc de Bourgogne, fils de la Reine, qu'elle avoit eu de son prémier mari de même nom. Il fit le même honneur à plusieurs autres jeunes Seigneurs. De Reims il vint par Laon, par Soissons & par Senlis à Paris, où il fut reçu avec beaucoup de magnificence le dix-septième jour d'Octobre. La fête dura huit jours, & fut bientôt après suivie d'une exécution de justice, dont la manière fut aussi mystérieuse, que les causes en furent d'abord tenues secrettes.

Mort tragique du Connétable de Guines.

Raoul Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, qui avoit été pris avec le Comte de Tancarville par les Anglois, lorsqu'ils emportérent Caen d'assaut, étoit nouvellement revenu de sa prison d'Angleterre. Le Roi étant à l'Hôtel de Nesle, le Connétable y vint pour faire sa cour, & y fut arrêté par le Prévôt de Paris, mis prisonnier dans le même Hôtel; & trois jours après, sans

ſans qu'on gardât les formes ordinaires de la Juſtice, on lui trancha la tête au même lieu, en préſence du Duc de Bourbon, du Comte d'Armagnac, de Jean de Boulogne Comte de Montfort, & de quelques autres Seigneurs & Chevaliers. 1350.

Un tel traitement fait à un homme de ce rang, qui avoit eu toute la faveur & toute la confiance du feu Roi, & qui ſortoit d'une longue priſon ſoufferte pour l'intérêt de l'Etat, ſurprit étrangement le monde, & chacun tâchoit d'en deviner la cauſe. Un Hiſtorien contemporain, quoique peu favorable à nos Rois, dit qu'il avoit été convaincu de grandes trahiſons, & qu'il les avoua en préſence de pluſieurs Seigneurs. Un autre marque en particulier, que le Connétable étoit convenu avec le Roi d'Angleterre d'une rançon de quatre-vingt mille écus d'or; & qu'en cas qu'il ne pût pas lui payer cette ſomme, il lui donneroit le Comté de Guines qui confine avec le territoire de Calais. La Ville de Guines, qui donne le nom à ce Comté, étoit alors une Ville importante, & qui couvroit la France de ce côté-là. On convainquit ſans doute le Connétable, que cette alternative de payer quatre-vingt mille écus d'or, ou de céder le Comté de Guines, n'étoit qu'un artifice, pour mettre le Roi d'Angleterre en poſſeſſion de cette clé du Royaume; & que corrompu par les promeſſes de ce Prince, il avoit conſpiré contre l'Etat. Le Roi crut ne devoir pas en cette occaſion obſerver les formes juridiques, le Connétable aiant beaucoup d'amis & de parens parmi les Seigneurs, & dans le Parlement, qui l'auroient aiſément ſouſtrait aux rigueurs de la juſtice. Il auroit pu lui échapper pendant les longueurs inévitables dans ces ſortes de procès, comme Robert d'Artois & Geoffroi d'Harcourt avoient échappé à Philippe de Valois; & ſe ſauver en Angleterre, pour faire enſuite les mêmes maux à la France que ces deux Seigneurs y avoient faits ſous le règne précédent. De plus le Roi d'Angleterre auroit pu

A quoi attribuée.

Froiſſard. Ibid.

Matth. Villani, l. 2. cap. 50.

1350. intervenir dans cette affaire, à cauſe de la rançon, & prendre ce prétexte ſpécieux de rompre la trève. Ainſi le Roi jugea à propos de paſſer en cette occaſion par deſſus les formalités ordinaires, & de ſe défaire promptement de ce Seigneur, comme d'un homme qui pouvoit cauſer de grands maux à ſon Royaume, s'il s'étoit évadé. Le Roi d'Angleterre, qui ſavoit apparemment qu'on avoit en main des preuves certaines de la trahiſon, ne parut pas s'en mettre en peine. Le Comté de Guines & le Comté d'Eu, en vertu de ſa forfaiture, furent confiſqués au profit du Roi, qui ne réunit toutefois à la Couronne que le Comté de Guines, & donna le Comté d'Eu à Jean d'Artois fils du fameux Robert d'Artois, dont les enfans après la mort de leur père avoient été rétablis dans les bonnes graces du Roi.

La Charge de Connétable fut conférée à Charles d'Eſpagne, ſurnommé de la Cerda, qui en avoit déja fait les fonctions durant la priſon du Comte d'Eu, & étoit frère de Jean d'Eſpagne, qui commanda divers armemens de mer ſous le règne de Philippe de Valois.

Tout ceci ſe paſſa durant la trève, qui ne fut pas plutôt finie, qu'on entra en action en Gaſcogne. Il y eut un combat entre les Anglois & les François: ceux-ci étoient commandés par Gui de Neſle Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, & furent taillés en pièces; le Maréchal y demeura priſonnier avec Guillaume de Neſle ſon frère, le Seigneur Arnoul d'Andrehen, & quelques autres Chevaliers. Alors les Anglois étoient comme en poſſeſſion de battre par-tout les François, qui néanmoins peu de tems après eurent leur revanche par la priſe de ſaint Jean d'Angéli, que les Anglois tenoient depuis cinq ans, & qui ſe rendit faute de vivres.

1351. *Fin de la trève entre la France & l'Angleterre, de quoi ſuivie.* Ibid.

La guerre avoit à peine recommencé, qu'il ſe fit une nouvelle trève, les deux Nations étant laſſes de ſe battre, & ne pouvant ſe réſoudre à faire

faire la paix. Cette trève fut conclue pour un an, & on promit de part & d'autre de l'obſerver dès le moment qu'elle fut ſignée, ſans en attendre la publication. 1351.

Ces intervalles de tranquillité ne ſervoient aux deux Rois que pour ſe préparer à la guerre. On voit dans le Tréſor des Chartres quantité d'hommages rendus en cette année au Roi par des Seigneurs & des Chevaliers de diverſes Nations, pour des penſions qu'il leur aſſignoit ſur le Tréſor Royal, à condition de lui faire ſervice avec un certain nombre de Troupes, & pendant un certain tems. Il conclut une Ligue défenſive avec Louis Comte de Flandres contre l'Angleterre, & fit pour s'attacher la Nobleſſe du Royaume, une choſe dont on n'avoit point encore vu d'exemple en France juſqu'alors. Voyez DuTillet Recueil des Traités, &c. Ibid.

Ce fut l'inſtitution d'un Ordre de Chevalerie à l'honneur de Notre-Dame, qui dans une Lettre circulaire écrite aux Chevaliers, où ſont marqués les Règlemens de l'Ordre, eſt appellé l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame de la Noble-Maiſon. Cette Noble-Maiſon étoit celle de ſaint Ouïn entre Paris & ſaint Denys, où les Chevaliers devoient s'aſſembler tous les ans, & où le Roi fit bâtir & fonda une Chapelle deſtinée à cet uſage. Cet Ordre fut auſſi nommée l'Ordre de l'Etoile, parce que les Chevaliers devoient porter au Chaperon & au Manteau en devant une Etoile blanche ſur un émail rouge. Il y avoit au centre de l'Etoile un petit Soleil d'or au milieu d'un cercle d'azur. *Ordre de l'Etoile établi en France.* Extrait de la Chambre des Comptes. R. E. F. 120.

L'Inſtitution de cet Ordre fut faite à l'imitation de celui de la Jarretière, inſtitué depuis peu par le Roi d'Angleterre, pour honorer les Chevaliers qui l'avoient ſervi avec le plus de diſtinction dans la guerre de France.

Comme le Roi ne vouloit point faire de jaloux dans la ſituation où ſe trouvoient ſes affaires, la prémiére création de Chevaliers fut de cinq cens. Ce nombre fut bientôt notablement augmenté: ce *Avili de paix.*

qui avilit tellement cette marque d'honneur, que
1351. le Succeſſeur de Jean l'abandonna aux Chevaliers du guet, qui en portent encore aujourd'hui les ſymboles ſur leurs caſaques.

Quoique la Bretagne fût compriſe dans les trêves, on ne les y obſervoit pas. Le parti de la Comteſſe de Penthièvre, femme de Charles de Blois, étoit ſans ceſſe aux mains avec celui de la Comteſſe de Montfort. Ce fut durant ces trêves, que ſe donna entre Ploërmel & Joſſelin le combat des Trente, ſi célèbre dans l'Hiſtoire de Bretagne, c'eſt-à-dire, de trente Chevaliers Bretons du parti de Charles de Blois, contre vingt Anglois, ſix Allemans & quatre Bretons du parti de la Comteſſe de Montfort. En voici l'occaſion & le ſuccès.

Argentré Hiſt. de Bretagne. l. 5. c. 225.

Richard Bembro, Anglois, commandoit dans Ploërmel & ravageoit les terres de la Nobleſſe du parti de Charles de Blois. Le Seigneur de Beaumanoir lui fit demander un ſauf-conduit, pour l'aller trouver, & traiter avec lui, afin de modérer les excès qui ſe commettoient de part & d'autre contre les gens de la campagne, & négocier en même tems pour la rançon de quelques priſonniers.

Dans la conférence on parla de la bravoure des deux Nations, & on ſe ménagea aſſez peu de part & d'autre ſur cet article. Bembro fit paroître peu d'eſtime des Bretons en comparaiſon des Anglois, & Beaumanoir parla de ceux-ci à peu près de même. La fierté des deux Négociateurs empêcha le ſuccès de la négociation, ſur les points pour leſquels on s'étoit aſſemblé. Beaumanoir dit à Bembro d'un air inſultant, qu'il ne tiendroit qu'à lui, que les Bretons & les Anglois s'éprouvaſſent les uns contre les autres, & que s'il vouloit, cent ou cinquante, ou trente Bretons, ou autant qu'il jugeroit à propos, ſe trouveroient dans un champ de bataille dont on conviendroit, pour combattre un pareil nombre d'Anglois.

Combat Bembro accepta le défi, qui fut fait ſur le modèle

dèle de celui que fit le Roi d'Arragon à Charles d'Anjou, dont j'ai parlé dans l'Hiſtoire du règne de ſaint Louis. Le lieu du combat fut auprès d'un Chêne de my-voie, parce qu'il étoit à michemin entre Joſſelin & Ploërmel. Le jour fut le ſamedi de devant le quatrième Dimanche de Carême. Le nombre des combattans fut fixé à trente de chaque côté, & il ne fut plus queſtion que de choiſir les champions. 1351. *particulier entre trente Bretons & un pareil nombre d'Anglois.*

Beaumanoir étant retourné chez lui, annonça cette nouvelle aux Gentilshommes Bretons, dont beaucoup s'empreſſérent pour être de la partie. Voici les noms de ceux qui furent choiſis, dont douze étoient Chevaliers, & les autres Ecuyers, J'ai déja remarqué ailleurs, que les qualités de Chevalier & d'Ecuyer n'étoient point une diſtinction qui vînt de la naiſſance, mais qu'elles marquoient ſeulement la différence de l'âge; car excepté les Princes que l'on faiſoit ſouvent Chevaliers plus jeunes, il falloit régulièrement parlant parmi la Nobleſſe un âge plus avancé pour être fait Chevalier, & juſqu'à ce tems-là les plus grands Seigneurs ne prenoient que la qualité d'Ecuyer, & ſervoient ſous les Chevaliers: il falloit encore que par leurs belles actions ils méritaſſent ce rang, que les Rois, les Princes & les Seigneurs-mêmes Chevaliers, donnoient aux Ecuyers en certaines occaſions.

Les Chevaliers Bretons qui furent de ce combat étoient, le Sire de Tinteniac, Meſſire Yves Cherruel, Meſſire Huon de ſaint Yvon, Meſſire Olivier Arel, Meſſire Jean Rouxelet, Robin de Beaumont, Alexandre Fardet, Haterel, Meſſire Geoffroi de Rochefort, Meſſire Robin de Raguenel, Meſſire Karo-de-bodegat, Meſſire Geoffroi Dubois.

Les Ecuyers furent, Guillaume de Montauban, Triſtan de Peſtivian, Olivier de Kaërentaye, Geoffroi de la Roche, Geoffroi de Beaucorps, Jeannot de Serrens, Huet de Trezuiguidi, Maurice & Geſlin Dentragui, Guillaume de la Lande, Olivier

livier de Monteville, Simon Richard, Geoffroi
1351. Poulard, Alain de Tinteniac, Alain de Kaërentaye, Louis Goyon, Guyon de Pontblanc, Maurice de Parc.

Quelques Mémoires y mettent deux frères de la Maiſon de Fontenai: ſi cela eſt, il falloit qu'ils fuſſent trente-deux, ſans y comprendre encore les deux Chefs Beaumanoir & Bembro; & l'on aura nommé ce combat, le combat des Trente, en le marquant par un compte rond, au-lieu de l'appeller le combat des trente-trois.

Bembro ne put trouver dans ſa garniſon & aux environs aſſez d'Anglois ſur leſquels il pût compter, pour faire ce nombre, dans une action auſſi importante pour la gloire de la Nation. Il n'eut dans ſa troupe que vingt Anglois, les autres étoient Allemands & Bretons. Je ne trouve les noms que de vingt-ſix, ſavoir Meſſire Robert Cnole; Croquart, qui de valet d'un Gentilhomme de Hollande, devint un fameux Brigand, & puis ſervit les Anglois dans la guerre de Bretagne, où il ſe rendit ſi conſidérable par ſa bravoure, que le Roi de France voulut l'attirer à ſon ſervice, en lui offrant de lui aſſurer deux mille livres de rente, & de le faire Chevalier: mais la manière dont les Anglois faiſoient alors la guerre en Bretagne, avoit plus de rapport à ſon ancien métier de voleur, que celle dont il l'auroit faite au ſervice de France, & il ne voulut point les quitter. Meſſire Hervé de Lexvalen, Meſſire Jean Pléſanton, Ridard, Hugue ſon frère, Jannequin Taillard, Rupeford, Richard de la Lande, Thomelin Billefort, qui combattoit avec un maillet de plomb peſant vingt-cinq livres, Hucheton Clamaban qui ſe ſervoit dans les combats d'une faux courbée & à deux tranchans, Jannequin de Garneloup, Hannequin Hérouard, Jannequin le Maréchal, Thomelin Huleton, Robinet Malipas, Yfrai, Valentin, Jean Trouſſel, Caurelée, Crenolles, d'Agorne. Les quatre Bretons de ce parti étoient, Perrin

de

de Camaléon, Jean le Gaillard, Raoullet Provôt, & Dardaines. 1351.

Ils s'armérent tous de pié en cap, mais pour les armes offenſives chacun les prit telles qu'il voulut.

Il fut réglé que l'on combattroit à pié, contre l'ancienne manière de la Gendarmerie; mais l'uſage changea vers ce tems là. Nous avons déja vu que dans le combat qui ſe donna auprès de Calais, lorſque Geoffroi de Charni voulut ſurprendre cette Place, le Roi d'Angleterre & les Chevaliers qui l'accompagnoient, étoient à pié auſſi-bien que Charni, Ribaumond & les autres Chevaliers François. Nous verrons la même choſe dans la ſuite en diverſes occaſions, où les Chevaliers dans les Combats faiſoient garder leurs chevaux par leurs pages & leurs valets, & formoient enſemble des bataillons ou des files, pour aller à l'ennemi. *Comment réglé.*

Il y eut une choſe remarquable à cet égard dans la rencontre dont je parle, c'eſt qu'il fut permis à Guillaume de Montauban, & à lui ſeul, de combattre à cheval, les Anglois y aiant conſenti apparemment à cauſe de quelque incommodité qui lui étoit ſurvenue depuis qu'il avoit été choiſi pour ce combat, & qui ne permettoit pas à ce Seigneur de combattre à pié.

Quand les deux Troupes ſe furent rendues au champ de bataille, les deux Chefs les rangérent, & leur firent chacun une courte harangue militaire, pour les exhorter à ſoutenir avec leur vaillance ordinaire l'honneur de la Nation; & entre autres choſes que Bembro dit aux ſiens, il les aſſura, que parmi les Prophéties de Merlin, fort fameuſes en Angleterre, il y en avoit une qui promettoit ce jour-là même une victoire aux Anglois.

Toutefois ce Capitaine, qui faiſoit ſemblant de faire plus de fonds ſur une telle prédiction, qu'il n'en faiſoit en effet, parut ſe repentir de s'être engagé à cette partie: & comme on étoit

prêt à donner, il fit ſigne au Seigneur de Beau-
1351. manoir, pour lui parler en particulier.

Les Chefs des deux partis s'avancent l'un vers l'autre, & pourquoi.

Ils s'avancérent l'un & l'autre, & Bembro dit à Beaumanoir, qu'avant que de paſſer outre, il étoit bien aiſe de lui repréſenter, qu'il lui ſembloit qu'une affaire de cette importance avoit été engagée un peu légèrement; qu'un combat de cette nature ne devoit point ſe donner ſans la permiſſion des deux Rois, & qu'on pouvoit différer juſqu'à ce qu'on l'eût obtenue.

Beaumanoir répondit, qu'il s'y prenoit un peu tard; que la Nobleſſe Bretonne s'étant donnée la peine de venir ſur le champ de bataille, elle ne s'en retourneroit point ſans rien faire, *& ſans mener les mains, & ſavoir qui avoit plus belle amie.* (Car ſelon les idées de l'ancienne Chevalerie, ces combats ſinguliers ſe faiſoient toujours à l'honneur des Dames que les Chevaliers ſervoient.) Que néanmoins il ne refuſoit point de prendre ſur cela l'avis de ſes compagnons d'armes.

La réponſe des Chevaliers Bretons fut, qu'il n'étoit plus queſtion de délibérer, & que ſi l'on ſe ſéparoit ſans combattre, ce ſeroit apprêter à rire non ſeulement à toute la France & à toute l'Angleterre, mais encore à toutes les Nations qui entendroient parler d'une telle levée de bouclier.

Beaumanoir porta la réponſe, & ſur quelques inſtances que Bembro lui fit encore pour le délai, il coupa court, & le quitta en lui diſant, qu'il alloit faire ſonner la charge. On ne penſa donc plus qu'à bien attaquer, & à ſe bien défendre.

Il paroît par la Relation, qu'ils étoient de chaque côté rangés ſur une ligne, & que chaque combattant avoit affaire à celui qui lui étoit oppoſé dans le rang ennemi.

Ils commencent la charge.

Ils partirent de la main au ſignal, & ſe chargérent d'une manière terrible. Les lances dont quelques-uns ſe ſervoient, quoique cette arme

ne

ne fût guères autrefois en uſage que dans les combats à cheval, ſautérent en éclats; les épées, les ſabres, les épieux donnant ſur les armures à l'épreuve, faiſoient feu de tous côtés. Chacun combattoit de pié ferme ſans reculer, & le bruit des armes mêlé aux voix des combattans acharnés les uns ſur les autres, faiſoit un ſpectacle affreux. 1351.

Les Bretons furent très mal-menés dans le prémier aſſaut. Geoffroi Poulart y fut tué, Cherruel & Peſtivian aiant été terraſſés par leurs adverſaires furent pris, & Bodégat & Rouxellet mis hors de combat par leurs bleſſures; de ſorte que les Bretons ne furent plus que vingt-cinq contre trente, & quelques-uns d'entre eux ſe trouvérent avoir deux hommes ſur les bras.

Beaumanoir voyant la partie devenue inégale en combattant d'homme à homme, prit ſagement ſon parti, & aiant raſſemblé ſes gens en une eſpèce de bataillon, obligea les Anglois à en faire autant. On ſe chargea de nouveau avec la même furie, pluſieurs de part & d'autre furent bleſſés. Ce ſecond aſſaut dura très longtems, & mit les combattans des deux partis ſi fort hors d'haleine, qu'ils ſe ſéparérent comme de concert, pour prendre un moment de relâche, & ſe firent apporter à boire.

On retourna auſſi-tôt au combat. Bembro ſe lança ſur Beaumanoir, le ſaiſit au corps, & lui cria de ſe rendre en lui aſſurant la vie; mais dans le moment Alain de Kaërentaye donna à Bembro dans le viſage un coup de lance qui le renverſa par terre. Il tomba aux piés de Geoffroi du Bois, qui le choiſiſſant au défaut de la cuiraſſe, lui paſſa ſon épée au travers du corps, & lui coupa la tête.

Les Anglois, après la perte de Bembro leur Chef, commencérent à prendre l'épouvante. Cherruel & Peſtivian, ces deux Gentilshommes Bretons qui avoient été faits priſonniers à la prémière charge, ſe ſervirent habilement de ce moment,

ment, pour s'échaper du lieu où on les gardoit,
1351. & vinrent rejoindre Beaumanoir : mais Croquart ranima les Anglois, & leur cria de se serrer autour de lui, de Caurelée, de Billefort, & de Cnole, dont la bravoure rétablit le combat. D'Agorne Anglois & deux Allemands furent tués un peu après Bembro, & Beaumanoir fut blessé du côté des Bretons.

Ce Seigneur pressé de la soif, causée par la fatigue & par le sang qu'il perdoit, cria que quelqu'un lui apportât à boire. A quoi Dubois répondit, *Beaumanoir, boi de ton sang, la soif passera, il faut aller jusqu'au bout* ; & tous en ce moment firent un nouvel effort pour enfoncer les Anglois.

Dans ce même tems Montauban, qui étoit à cheval, se sépara du gros. Beaumanoir croyant qu'il fuyoit, lui cria, *Faux & mauvais Chevalier, que fais-tu-là? Fais bien ta besogne*, reprit Montauban, *& je ferai la mienne.*

En effet aiant rabattu sur le flanc des Anglois, il poussa son cheval à toute bride, passa sur le corps à plusieurs, & à grands coups de sabre qu'il donnoit à droit & à gauche, en abattit sept à ses piés.

Les Anglois sont vaincus.

Après cette nouvelle perte, les Anglois ne purent tenir. Ils furent entièrement rompus. Cnole & Caurelée furent faits prisonniers, & le reste dans l'impuissance de se rejoindre, & de résister davantage, abandonna le champ de bataille.

Telle fut l'issue du fameux combat des Trente, si glorieux à la Nation Bretonne, mais qui ne décida rien pour les affaires générales des deux prétendans à la possession du Duché de Bretagne.

Le Maréchal d'Offemont étant sorti de sa pri-
1352. son, fut envoyé l'année suivante en Bretagne au
Walsingam. secours du parti de Charles de Blois. Plusieurs
Knigton. Seigneurs Bretons le joignirent, entre autres
Froissard. Jean Sire de Rieux, Jean Sire de Kergolai, le Vicomte de Rohan, Beaumanoir, Montauban,

Tour-

Tournemine, Tinteniac, & Montbourcher. Il fut encore plus malheureux en Bretagne, qu'il n'avoit été en Gaſcogne : car aiant attaqué Vencelé Commandant des Troupes Angloiſes, auprès de Mauron Château voiſin de Saint Meen, que ce Général venoit de prendre, il fut non ſeulement battu, mais encore tué, le quatorzième d'Août. Cent quarante Chevaliers, & beaucoup d'autres de ſon Armée demeurérent ſur la place, & de ce nombre furent le Vicomte de Rohan, le Comte de la Marche, le Seigneur de Briquebec, le Châtelain de Beauvais, & Tinteniac. Charles de Blois, apprenant cette triſte nouvelle en Angleterre, ne dit point autre choſe, ſinon, *Que Dieu ſoit beni pour tout ce qu'il nous envoie.* 1352.

Enquête pour la Canoniſation de Charles de Blois.

La Comteſſe de Penthièvre, deux ou trois mois après cette défaite, de concert avec les Etats de Bretagne de ſon parti, fit paſſer Beaumanoir en Angleterre, où il fut accompagné par le jeune Bertrand du Gueſclin, & par quelques Chevaliers Bretons, pour négocier la délivrance de Charles de Blois, qui durant ſa priſon travailloit avec plus de ſuccès pour ſes intérêts, qu'il n'avoit fait juſqu'alors les armes à la main. La Reine d'Angleterre, dont il étoit couſin germain, agiſſoit en ſa faveur auprès du Roi ſon mari; & peu s'en fallut que ce Prince, gagné par la Reine, n'abandonnât la Comteſſe de Montfort. Le Comte de Derbi, qui étoit tout dévoué à cette Comteſſe, rompit le coup, en repréſentant au Roi, qu'il avoit donné trop ſolennellement ſa parole, pour s'en dédire; qu'il y alloit de ſon honneur de maintenir en poſſeſſion du Duché de Bretagne le jeune Comte de Montfort, à qui il avoit fait l'honneur de faire épouſer ſa fille; que cette infidélité, où l'on vouloit l'engager, feroit grand tort à ſa réputation dans le monde; & qu'il pouvoit beaucoup plus compter ſur l'attachement du Comte, que ſur celui de Charles de Blois, qui étant tout François d'inclination, ne lui ſeroit fidèle

fidèle qu'autant qu'il verroit le Roi de France
1352. hors d'état de le ſoutenir.

La Reine voyant ce coup manqué, ne ſe rebuta pas, & continua de ſolliciter la délivrance de Charles : mais elle n'en vint à bout que deux ans après, l'an 1355. Charles convint de ſa rançon. Il donna pour ôtage ſes deux fils, en attendant qu'il l'eût payée, & promit que juſqu'à ce qu'il eût fourni la ſomme, il ne prendroit point les armes contre la Comteſſe de Montfort. Il fut relâché & retourna en Bretagne, laiſſant ſes deux fils en Angleterre.

Lobineau nouvelle Hiſt. de Bretagne.

Conquête du Roi d'Angleterre ſur la France.

Tandis qu'on négocioit pour la délivrance de Charles de Blois, le Roi d'Angleterre, nonobſtant la trêve, fit une conquête conſidérable ſur la France. Le Gouverneur de Guines étant allé à Paris, pour aſſiſter à une aſſemblée de Chevaliers de l'Etoile, laiſſa le ſoin de la Place à ſon Lieutenant, qui la vendit & la livra au Gouverneur de Calais. Ce Gouverneur de Calais étoit Aimeri de Pavie, à qui nonobſtant la trahiſon par laquelle il avoit voulu livrer cette Place aux François, Edouard en avoit rendu le Gouvernement. Le Roi envoya demander raiſon à Edouard, de la ſurpriſe de Guines, à quoi ce Prince ne répondit que par une raillerie pleine d'inſulte; que les ſurpriſes des Places n'étoient point défendues dans les Traités de trêve; qu'on en étoit perſuadé en France, témoin Charni, qui ſur la fin du dernier règne, avoit durant la trêve voulu ſurprendre Calais; & que toute la différence qu'il y avoit, étoit que l'un avoit réuſſi, & l'autre non. Le Roi s'en plaignit au Pape Clément VI, mais la mort de ce Pape ſurvenue peu de tems après, ne lui permit pas d'agir là-deſſus. On entreprit le ſiège de Guines; mais les Anglois le firent lever. Les choſes en demeurérent là, le Roi d'Angleterre prétendant toujours avoir droit ſur Guines, pour ſe dédommager de la rançon qu'il avoit perdue à la mort du feu Connétable.

Matth. Villani l. 3.

Al-

Aimeri de Pavie aiant ſi bien réuſſi à la ſurpriſe de Guines, voulut faire une tentative ſur S. Omer. Geoffroi de Charni, qui étoit de retour de ſa priſon d'Angleterre, y commandoit toujours. Il en fut averti, & en donna avis au Maréchal de Beaujeu, qui alla au-devant des Anglois. Le Maréchal fut tué dans cette rencontre, mais les Anglois furent défaits. Aimeri de Pavie fut pris & conduit à S. Omer, où Charni le fit écarteler, pour le punir de la perfidie qu'il lui avoit faite à Calais; digne ſupplice de ſa double trahiſon. 1352. Meyerus. Annal. Flandriæ.

Cependant on prolongea de nouveau la trève, par la médiation du Cardinal de Boulogne oncle de la Reine de France, envoyé pour ce ſujet par le Pape Innocent VI, Succeſſeur de Clément VI. Ces prorogations ſe firent tous les ans, juſqu'à l'année 1355, par les ſoins du S. Siège, qui employa en-vain toute ſon autorité & toute l'adreſſe de ſes Légats pour amener les deux Rois à la paix. Il auroit ſans doute plus aiſément réuſſi, ſi la conquête de Calais n'avoit fait concevoir à Edouard l'eſpérance de ſe rendre maitre de la France, dont il ſoutenoit toujours que la Couronne lui appartenoit, & ſi ce Prince n'eût regardé les nouvelles brouilleries qui arrivoient tous les jours dans le Royaume, comme des événemens heureux, & propres à lui faciliter le chemin au Trône de France. *Trève prolongée entre les deux Nations.*

L'auteur de ces nouveaux troubles fut Charles Roi de Navarre. Il étoit proche parent du Roi, étant fils de Jeanne de France fille de Louis Hutin, Reine de Navarre, & de Philippe Comte d'Evreux, qui étoit auſſi Prince du Sang. Ce jeune Roi avoit été élevé à la Cour de France. Le Roi Philippe ſon père étoit mort de ſes bleſſures en combattant en Eſpagne contre les Maures l'an 1343, & il avoit perdu la Reine ſa mère en 1349. Il étoit alors âgé de dix-ſept à dix-huit ans. Il alla prendre poſſeſſion de ſa Couronne, & immédiatement après il défit quelques Rebelles, *Troubles dans le Royaume à qui imputés.* Favin, Hiſt. de Navarre.

les, qu'il châtia sévérement. Jusqu'à la mort
1352. de Philippe de Valois, il avoit fait les délices de la Cour de France. Son esprit, sa vivacité, sa politesse le faisoient briller par-tout; civil, honnête, populaire, éloquent jusqu'au prodige, il s'étoit rendu maitre de tous les cœurs : mais il abusa étrangement dans la suite de toutes ces belles qualités. Il devint fourbe, perfide, vindicatif, cruel, & fut la cause de la ruïne entière de la France.

Aiant appris la mort de Philippe de Valois, il fit Lieutenant-Général de ses Etats son frère Louis, & revint en France avec Philippe son autre frère Comte de Longueville. Le Roi Jean lui fit aussi-tôt épouser sa fille Jeanne de France. C'étoit un des desseins que Charles s'étoit proposé en revenant à la Cour; mais il en avoit encore un autre. Comme il voyoit les affaires de ce Royaume en très mauvais état, & l'embarras que les Anglois causoient au Roi, il crut la conjoncture favorable, pour faire valoir les prétentions qu'il avoit sur les Comtés de Champagne & de Brie, & sur le Duché de Bourgogne, qu'il prétendoit lui appartenir du chef de Jeanne sa mère, malgré les Traités qui s'étoient faits entre cette Princesse & les Prédécesseurs du Roi, & nonobstant les échanges & les dédommagemens dont on étoit convenu dans ces Traités. Il ne fut pas écouté là-dessus : mais aiant représenté au Roi que le Comté d'Angoulême, qui étoit un des échanges qu'on avoit faits pour la Champagne, étoit entièrement ruïné par les Anglois, & qu'il n'en pouvoit rien tirer, ce Prince lui donna au-lieu du Comté d'Angoulême, les Villes de Mante & de Meulan; ce qui le rendoit fort puissant en Normandie, où il possédoit déja en vertu des anciens Traités, & du chef de son père, le Comté d'Evreux, celui de Mortain, & quelques autres Places.

Assassinat du Connéta-

Le Roi n'eut pas plutôt retiré de ses mains le Comté d'Angoulême, qu'il le donna au Connétable

table Charles d'Eſpagne ſon Favori, que le Roi de Navarre haïſſoit. Ce Prince, jaloux du Connétable juſqu'à la fureur, porta très impatiemment de voir ainſi ſon ennemi enrichi de ſa dépouille. Il diſſimula néanmoins ſa colère, pour ſe venger plus à coup ſûr, & il laiſſa paſſer quelque tems, ſans faire paroître ſon reſſentiment: mais un jour ſachant que le Connétable étoit à l'Aigle en Normandie ſans ſe défier de rien, il y alla accompagné de ſon frère Philippe de Navarre, & de Louis d'Harcourt, de Geoffroi d'Harcourt, du Seigneur de Graville, & de pluſieurs autres Gentilshommes tant de Normandie que de Navarre. Il y arriva la nuit, fit inveſtir l'hôtellerie où le Connétable s'étoit logé, & le fit maſſacrer dans ſon lit. 1352. *Mort du Connétable Charles d'Eſpagne par le Roi de Navarre.* Froiſſard c. 154. an. 1354. Procès MSS. du Roi de Navarre de la Biblioth. du Collège de Louis le Grand.

Après ce lâche & cruel aſſaſſinat, il ſe retira à Evreux, d'où il envoya un Manifeſte à pluſieurs des principales Villes du Royaume, pour les informer de ce qu'il avoit fait, les priant de regarder cette mort comme le châtiment des injures particulières qu'il avoit reçues du Connétable, & de l'abus qu'il faiſoit de ſon autorité, par les mauvais conſeils qu'il donnoit au Roi au deſavantage des peuples; & il les conjura de prendre ſon parti, en cas qu'il en fût beſoin, contre les amis du Connétable. Il traita ſecrettement par ſon Chancelier avec le Comte de Derby, fait depuis peu Duc de Lancaſtre, qui lui promit du ſecours, & l'aſſura qu'il ne ſeroit pas deſavoué par le Roi d'Angleterre. Il envoya au Comte de Flandres, pour emprunter de l'argent ſur des joyaux qu'il lui engagea; & ſe mit de toutes manières en état de ſe défendre, ſi on entreprenoit de l'inquiéter ſur cette noire action.

Le Roi apprit l'aſſaſſinat du Connétable avec autant de douleur, que d'indignation & de colére; mais la qualité du coupable, qui ſe faiſoit honneur d'un tel crime, qui étoit Roi & ſon gendre, lui cauſoient un égal embarras. C'étoit un attentat prémédité, une inſulte à la Majeſté

jesté Royale, & une de ces entrepriſes, qui ne ſe
1352. font que quand on eſt prêt ou réſolu à lever l'étendart de la révolte. Il ſavoit en général, que le Roi de Navarre tramoit quelque intrigue ; on l'avoit averti qu'il faiſoit travailler aux fortifications des Places qui lui appartenoient en Normandie & ailleurs ; les lettres qu'il avoit affecté d'écrire pour ſa juſtification à diverſes Villes du Royaume, marquoient qu'il y avoit des correſpondans & des partiſans ; tout faiſoit appréhender une guerre civile au Roi, déja trop embarraſſé à trouver les moyens de ſe défendre contre les ennemis du dehors. La trève ne s'obſervoit preſque nulle part. On faiſoit des hoſtilités en Bretagne, en Picardie, dans le Maine, en Normandie ; & les Anglois venoient de ſurprendre le Château de Domfront dans cette dernière Province. C'étoit-là la fâcheuſe ſituation où ſe trouvoit le Roi, à qui il paroiſſoit également dangereux de diſſimuler, & d'entreprendre de punir le crime du Roi de Navarre.

Continuat. Nangii. D'Argentré Hiſt. de Bretagne. Froiſſard. loc. cit.

Sur ces entrefaites le Comte de Namur arriva à Paris, envoyé par le Roi de Navarre, & chargé de faire de ſa part plus de plaintes que d'excuſes. Le Comte fit comprendre au Roi, combien il ſeroit dangereux dans ces conjonctures de pouſſer ce jeune Prince, & lui perſuada de ne pas refuſer un accommodement, & de ſe contenter de quelque ſatisfaction. Gui Cardinal de Boulogne, qui étoit à la Cour pour travailler à la paix des deux Couronnes, la Reine Jeanne veuve de Charles le Bel, tante du Roi de Navarre, la Reine Blanche de Navarre ſœur de ce Prince, veuve de Philippe de Valois, employérent leurs bons offices pour le même ſujet. Le Cardinal, le Duc de Bourbon, le Comte de Vendôme, & l'Evêque de Laon furent chargés de la négociation, & allérent trouver le Roi de Navarre à Mante.

Continuat. Nangii.

Cette Députation lui fit comprendre qu'on le
1353. craignoit, & le rendit plus fièr que jamais. Il
Comment. ſe

se fit beaucoup prier, pour se résoudre à faire au Roi quelque excuse, & n'y voulut jamais consentir, qu'on ne lui promît de nouveaux dédommagemens pour le Comté de Champagne, & de lui payer certaines sommes d'argent, qui lui étoient dues par les anciens Traités. Il demanda qu'on lui cédât le Comté de Beaumont-le-Roger, Conches, Orbec, le Vicomté de Pont-Audemer, le Bailliage de Cotentin, & quelques autres Domaines : que les Seigneurs d'Harcourt, & quelques Gentilshommes de ses amis, entrassent en sa foi & hommage, pour toutes leurs Terres, en quelque quartier du Royaume qu'elles fussent situées : que toutes les Terres & Domaines qu'il demandoit, aussi-bien que ceux qu'il possédoit déja en France, fussent tenus par lui en Pairie : qu'il pût assembler deux fois l'année un Echiquier, pour les procès de ses Vassaux, avec toutes les mêmes prérogatives qui étoient attribuées à l'Echiquier de Normandie ; & que ni lui, ni ceux qui avoient contribué à la mort du Connétable, ne pussent jamais être recherchés ou inquiétés sur ce sujet. 1353. *cette affaire fut accommodée.*

Le Cardinal retourna au Roi, chargé de ces propositions. Celle qui regardoit les nouveaux dédommagemens, étoit d'autant plus difficile à accorder, que la plupart des Domaines dont il s'agissoit, faisoient partie des Apanages de Philippe Duc d'Orléans frère du Roi. Néanmoins, après bien des délibérations, le Roi, de l'avis de son Conseil, accorda tout, à condition que le Roi de Navarre lui demanderoit pardon en plein Parlement.

Ce Prince, qui ne s'embarrassoit pas d'une satisfaction, que tout le monde verroit bien n'être qu'une cérémonie, & qui lui apportoit de si grands avantages, y consentit : mais il eut la hardiesse de demander, qu'avant qu'il entrât à Paris, on lui donnât en ôtage le Comte d'Anjou second fils du Roi. On lui passa encore cet article, parce qu'on vouloit finir l'affaire.

Tout

1354. *Le Roi de Navarre demande pardon au Roi pour la forme seulement.* Froiſſard loc. cit.

Tout aiant été ainſi réglé, le Roi de Navarre comparut devant le Parlement le quatrième de Mars. Le Roi y étoit en ſon Lit de Juſtice, accompagné de pluſieurs Pairs de France, du Cardinal de Boulogne, des Préſidens & Conſeillers du Parlement, & des gens de ſon Conſeil. Le Roi de Navarre, en préſence de cette Aſſemblée, dit au Roi, qu'il le prioit de lui pardonner la mort du Connétable Charles d'Eſpagne, quoiqu'il eût eu de bonnes raiſons pour le traiter comme il avoit fait, & qu'il les lui déclareroit en tems & lieu : qu'au reſte il proteſtoit avec ſerment, qu'il n'avoit rien fait en cette occaſion à deſſein d'offenſer le Roi, ni par mépris pour la Charge de Connétable ; & que rien ne l'affligeoit davantage, que d'être tombé par-là dans l'indignation de Sa Majeſté.

Si-tôt qu'il eut dit ces paroles, le Roi pour la forme ordonna à Jaques de Bourbon, nouveau Connétable, de mettre Charles de Navarre en arrêt. Il le conduiſit hors de la chambre, & auſſi-tôt, ainſi qu'on en étoit convenu, les deux Reines douairières ſe jettérent aux piés du Roi, pour lui demander la grace du Roi de Navarre, qu'il leur accorda. En même tems le Connétable & les Maréchaux de France allérent le reprendre, le ramenérent dans la chambre, & le placérent entre les deux Reines, qui étoient demeurées debout devant le Roi.

Le Cardinal de Boulogne prit la parole, & l'adreſſant au Roi de Navarre, lui repréſenta les grands ſujets de mécontentement qu'il avoit donnés au Roi ſon beau-père & ſon Seigneur, & l'avertit de ne pas abuſer dans la ſuite de la bonté d'un Prince qui l'aimoit ſi tendrement, & qui vouloit bien lui accorder ſa grace après un ſi grand crime.

Le Cardinal aiant achevé de parler, le Roi de Navarre & les deux Reines ſe jettérent à genoux devant le Roi, & le remerciérent du pardon qu'il lui accordoit. Le Roi les aiant fait relever, le Car-

Cardinal dit tout haut, que le Roi prétendoit que ce pardon fût ſans conſéquence ; & que ſi jamais il arrivoit à qui que ce fût d'attenter à la vie du moindre de ſes Officiers, il en ſeroit châtié ſelon toute la rigueur de la Juſtice, fût-il fils de Roi. C'eſt ainſi que finit cette eſpèce de Comédie, où celui qui faiſoit le perſonnage de Juge, tint une contenance beaucoup plus contrainte que le criminel. Il n'en couta au Roi de Navarre que la fondation de quelques Meſſes pour le repos de l'ame du Connétable. 1354. Continuat. Nangii.

Jean Comte d'Harcourt & Louis d'Harcourt ſon frère obtinrent auſſi leur grace, & eurent permiſſion quelques mois après de revenir à la Cour. Le bruit fut que pour rentrer dans les bonnes graces du Roi, ils lui découvrirent bien des intrigues du Roi de Navarre, & les motifs ſecrets de la mort du Connétable ; qu'ils lui apprirent entre autres choſes, que Robert de Lorris ſon Chambellan avoit des liaiſons très étroites avec le Roi de Navarre, & qu'il lui donnoit avis de toutes les réſolutions qui ſe prenoient dans le Conſeil. C'eſt au moins ce qui ſe dit alors, quand on vit le Chambellan s'échapper de la Cour, & s'enfuir hors du Royaume. Quelques mois après néanmoins ce Seigneur aiant obtenu un ſauf-conduit du Roi, ſe diſculpa, & aſſiſta aux Conférences qui ſe tinrent à Avignon pour la paix entre les deux Couronnes en préſence du Pape. Ces Conférences, où les Plénipotentiaires pour la France furent le Duc de Bourbon, & Pierre de la Forêt Archevêque de Rouen, & Chancelier de France, & pour l'Angleterre le Duc de Lancaſtre, ne produiſirent encore rien autre choſe, qu'une prorogation de trève juſqu'à la S. Jean d'Eté. Froiſſard. loc. cit. Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

On étoit cependant à la Cour fort attentif à toutes les démarches du Roi de Navarre, dont la conduite devint plus que jamais ſuſpecte, lorſqu'on eut appris qu'il étoit parti ſecrettement de Normandie, qu'il avoit été à Avignon, & de là en *Sa conduite devient de plus en plus ſuſpecte.*

en Navarre. On ne douta pas qu'il n'eût pris à
1354. Avignon de nouvelles mesures avec les Députés d'Angleterre. La chose étoit très véritable ; &
Procès MSS. du Roi de Navarre. ce qu'il y eut de surprenant, c'est qu'après en être sorti, il y entra la nuit, & y demeura quinze jours caché, tantôt dans l'Hôtel du Cardinal d'Ostie, tantôt dans celui du Cardinal Gui de Boulogne, qui étant Médiateurs au nom du Pape entre la France & l'Angleterre, étoient en même tems d'intelligence avec un homme qui trahissoit le Roi, & avoit toutes les nuits des conférences avec le Duc de Lancastre, pour perdre ce Prince & son Royaume.

Sur ces nouvelles le Roi vint en Normandie, pour mettre en sa main toutes les Terres & toutes les Places que le Roi de Navarre y possédoit. Plusieurs Châteaux reçurent les Officiers du Roi : mais on ne voulut point reconnoître les ordres de ce Prince dans les principales Fortereſſes, où il y avoit de bonnes garnisons de Navarrois, comme à Evreux, au Pont-Audemer, à Cherbourg, à Avranches, à Mortain & à Gavre.

Froissard. loc. cit.

Le Roi de Navarre aiant eu avis de la saisie
1355. faite par le Roi de quelques-unes de ses Places, lui dépêcha au mois de Février le Seigneur Gaucher de l'Orme, pour se disculper, & pour demander un sauf-conduit, afin de venir lui-même rendre compte de sa conduite. Le Roi le lui accorda, & cependant il envoya Charles Dauphin son fils aîné en Normandie, où la Noblesse du pays lui fournit trois mille hommes d'armes pour trois mois. Le Roi de Navarre ne retourna en France qu'au mois d'Août ; mais il y vint accompagné de deux mille hommes, avec lesquels il débarqua à Cherbourg, sans pourtant accepter, ni aussi sans rejetter entièrement l'offre que lui faisoit le Roi d'Angleterre, de venir descendre en Normandie, pour le seconder de toutes ses forces.

Annales de France.

Procès MSS. du Roi de Navarre.

Le Roi fait la paix avec lui.

La garnison Navarroise d'Evreux aiant su son arrivée, commença à courir sur les Terres du Roi, & surprit le Château de Conches. La pri-

se

ſe de cette Place donna moins d'inquiétude, que le débarquement du Roi de Navarre en Normandie. 1355. Le Roi envoya promptement des Troupes à Caen, ſous la conduite du Comte de Savoie & de Jaques de Bourbon Connétable de France. Gaucher de Brienne Duc d'Athènes, & Geoffroi de Charni, ſe jettérent auſſi dans la Place. Le Connétable avoit ordre de ne point commencer les hoſtilités, mais au contraire de faire un nouveau Traité de paix avec le Roi de Navarre, s'il pouvoit l'y engager; parce qu'on ſavoit que le Duc de Lancaſtre étoit à l'Ile de Greneſei, & que le Roi d'Angleterre ſe préparoit à faire voile en Normandie, dès que le Roi de Navarre l'y appelleroit. Le Connétable demanda au Roi de Navarre une entrevue, qu'il lui accorda. Elle ſe fit à Valogne. La paix fut achetée au prix de cent mille écus, qui furent promis au Roi de Navarre. Après cela il proteſta qu'il ne ſouhaitoit rien plus, que de convaincre le Roi de ſa fidélité & de ſon attachement pour la France. On le crut, ou l'on fit ſemblant de le croire. Le Connétable le mena de Valogne au Vaudreuil, où étoit le Dauphin, avec lequel il vint à Paris au mois de Septembre. Il ſalua le Roi, s'excuſa ſur ſon départ de Normandie, lui jura que depuis la mort du Connétable il n'avoit rien fait contre l'Etat, & le ſupplia de lui accorder ſes bonnes graces. On affecta de part & d'autre de paroître content, ſans l'être. C'étoit une néceſſité pour le Roi de diſſimuler, voyant que la guerre étoit ſur le point de recommencer plus vivement que jamais avec l'Angleterre.

La guerre recommence avec l'Angleterre.

En effet le Prince de Galles, qui s'étoit rendu en Gaſcogne avec des Troupes, commença au mois d'Octobre à ravager les Terres de France juſqu'à Toulouſe, paſſa la Garonne, & vint bruler les Fauxbourgs de Carcaſſonne, s'avança juſqu'à Narbonne en continuant le dégât, & retourna au mois de Novembre à Bourdeaux avec un grand butin & quantité de priſonniers. Il fit

toutes ces courſes ſans oppoſition, quoique le
1355. Connétable de Bourbon fût dans le pays avec plus de monde que n'en avoit ce Prince; mais il avoit ordre de ne rien hazarder.

D'autre part le Roi d'Angleterre voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire en Normandie, prit terre à Calais, ſe mit auſſi en campagne, & s'avança juſqu'à Hédin, dont il pilla les environs. Le Roi étoit alors à Amiens avec ſon Armée. Il ne fut pas plutôt le Roi d'Angleterre en campagne, qu'il décampa, pour aller au devant de lui. Ce Prince évita ſa rencontre & ſe retira à Calais. Le Roi vint camper à S. Omer, d'où il envoya au Roi d'Angleterre le Maréchal d'Andrehen, pour lui offrir la bataille ou le duel. Il ne voulut accepter ni l'un ni l'autre; & l'Hiver approchant, il s'en retourna en Angleterre: c'eſt tout ce qui ſe paſſa dans cette prémière Campagne.

Continuat. Nangii.

Les peuples de France reſpiroient encore à peine, & des trèves ſi mal gardées ne leur avoient pas laiſſé le moyen de ſe remettre des pertes cauſées ſur la fin du règne précédent par la plus cruelle de toutes les guerres, par la famine & par la peſte, qui avoient entièrement déſolé le Royaume. Ils ſe voyoient à la veille de retomber dans les mêmes malheurs. On ne pouvoit s'en exempter que par une vigoureuſe défenſe. Les Soldats ne manquoient pas; tout un Royaume eſt bientôt aguerri, quand l'ennemi s'y fait voir de tous côtés, comme il étoit arrivé devant & après la bataille de Creci: mais il falloit de l'argent. Le Roi n'oſoit mettre de nouveaux impôts, de peur d'exciter des révoltes; ainſi le parti qu'il prit, fut d'aſſembler les Etats à Paris, pour concerter avec eux les moyens de défendre le Royaume.

Prémière aſſemblée des Etats pour défendre le Royaume.

C'eſt-là proprement la prémière fois que la France fut repréſentée dans cette Aſſemblée par les trois Corps, qu'on a depuis appellés les Etats. Juſqu'alors nos Rois n'avoient guères convoqué, pour délibérer ſur les néceſſités du Royaume,

me, que la Nobleſſe & les Prélats: ce qu'on appelle le Tiers-Etat n'avoit point encore paru en ces occaſions, comme faiſant un membre du Corps de l'Etat, & comme autoriſé à donner ſon ſuffrage dans les délibérations publiques. On voit bien par un Regiſtre de la Chambre des Comptes de Paris, que le feu Roi Philippe de Valois fit l'an 1332 à Orléans une Ordonnance touchant les Monnoies, & quelques autres points de Police, par l'avis des Prélats, Barons & Notables du Royaume : mais il ne paroît pas que cette Aſſemblée fût générale. Le Roi ordonna donc, que vers la Saint André, non ſeulement les Seigneurs, les Prélats, & les Députés des Chapitres ſe trouvaſſent à Paris; mais encore il envoya ordre à toutes les principales Villes du Royaume, de députer pour cette Aſſemblée quelques-uns de leurs plus notables Bourgeois, afin de donner leurs avis ſur les conjonctures préſentes.

1355. Froiſſard, c. 155. Regiſtre B. fol. 66. verſo.

Quand on ſe fut aſſemblé dans la Chambre du Parlement, le Roi ordonna à ſon Chancelier Pierre de la Forêt, Cardinal & Archevêque de Rouen, d'expoſer le ſujet pour lequel il avoit jugé à propos de convoquer les Etats du Royaume. Il le fit avec beaucoup d'éloquence; expoſa les dangers preſſans d'une guerre qu'on n'avoit pu éviter, quelques efforts qu'on eût faits pour vaincre l'opiniâtreté d'un ennemi déterminé à envahir le Royaume; montra la néceſſité abſolue qu'il y avoit de chercher les moyens de ſe défendre; qu'il y alloit de la vie & des biens de tous les particuliers; que l'Epargne du Prince étant épuiſée, c'étoit aux Peuples à lui fournir des fonds pour ſoutenir une guerre qu'il ne faiſoit point pour ſa propre gloire, ni pour ſes intérêts particulières, mais uniquement pour le ſalut de ſes Sujets. Il dit que le Roi avoit encore une reſſource, qui étoit d'augmenter la valeur des Monnoies; mais que les Peuples s'étoient trouvés depuis longtems ſi incommodés

MSS. de Brienne vol. 276.

1355. de ce moyen, qu'il étoit réſolu de ne s'en plus ſervir, & qu'il lui falloit trouver d'autres ſecours.

A ce diſcours Jean de Craon, Archevêque de Reims, au nom du Clergé, Gaucher de Brienne, Duc d'Athènes, au nom de la Nobleſſe, & Etienne Marcel, Prévôt des Marchands de Paris, au nom du Tiers-Etat, répondirent qu'ils étoient prêts de ſacrifier leurs biens & leurs vies au ſervice du Roi & au ſalut de l'Etat, & requirent qu'il leur fût permis de délibérer.

Secours qu'elle donne au Roi.

Après la délibération, ces trois Chefs des Etats vinrent dire au Roi en pleine Aſſemblée, qu'on lui feroit une Armée de trente mille hommes d'armes pendant un an, dont l'entretien ſeroit pris ſur la Gabelle qui ſeroit établie dans tout le Royaume, & ſur un impôt de huit deniers par livre qu'on mettroit ſur toutes les denrées. Que comme on ne pouvoit pas encore ſavoir, ſi les ſommes qu'on tireroit de ces deux fonds, ſeroient ſuffiſantes, on en feroit la diſcuſſion, & qu'on ſe raſſembleroit au prémier jour de Mars, pour réſoudre de la manière dont on ſuppléeroit au défaut de ce qui pourroit manquer. On le fit au tems marqué par une capitation, dont perſonne ne fut exempt, non pas même les Princes du Sang; & chacun ſelon ſon rang & ſes facultés fut taxé. Il ſe conclut vers ce tems-là un Traité de Ligue offenſive & défenſive entre le Roi & Pierre d'Arragon, mais qui ne fut point exécuté, apparemment faute d'argent.

Capitation générale.

Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

Quoique tout ſe fût paſſé aſſez tranquillement aux Etats de Paris, & que les réſolutions dont j'ai parlé y euſſent été priſes d'un conſentement preſque général, il ne laiſſa pas d'y avoir quelques eſprits brouillons, qui tâchérent ſous-main d'en empêcher le ſuccès, & de traverſer les deſſeins du Roi. Le Comte Jean d'Harcourt, de concert avec le Roi de Navarre, & quelques autres Seigneurs, avoient fait tout leur poſſible pour-

pour cela. Le Roi ne l'ignoroit pas, & il avoit su que le jour qu'une des séances s'étoit tenue à Ruel, ce Comte avoit dit, en présence de quantité de Seigneurs, des paroles très injurieuses contre sa personne. De plus, quand il fut question de se rassembler au commencement de Mars pour la dernière conclusion, diverses Villes de Normandie, & quelques-unes de Picardie, n'avoient point voulu envoyer une seconde fois leurs Députés. Plusieurs Gentilshommes qui devoient y assister, s'en absentérent. Il s'étoit fait depuis à Arras une sédition du Peuple contre la Noblesse, où il y avoit eu plus de vingt Gentilshommes tués, & les autres aiant été contraints de sortir de la Ville, la populace s'en étoit rendue la maitresse. Tout cela tendoit à un même but, c'est-à-dire, à susciter de nouveaux embarras au Roi. 1355. Froissard, c. 156.

Le Dauphin se laisse séduire à de mauvais conseils contre le Roi son père.

Ce qui le chagrina le plus, c'est qu'il n'y eut pas jusqu'au Dauphin son fils aîné, qui ne se laissât séduire. Le Roi de Navarre le prit par l'endroit le plus sensible à un jeune Prince. Il lui dit qu'aiant déja dix-huit ans, c'étoit une chose indigne que le Roi son père ne l'eût pas encore pourvu d'un Gouvernement; qu'il savoit de bonne part, que toute sa tendresse étoit pour ses cadets, & qu'il n'avoit nulle amitié pour lui; qu'il n'en obtiendroit rien, à moins qu'il ne se fît craindre, & qu'en faisant le personnage de mécontent, il auroit infailliblement ce qu'il ne pouvoit gagner par la complaisance aveugle qu'il avoit pour lui. Ce jeune Prince ne fut que trop susceptible de ces mauvais conseils. Il lia la partie avec le Roi de Navarre; il résolut de quitter la Cour, & de se retirer avec lui à celle de l'Empereur son oncle Charles IV. On voit même par les dépositions d'un Gentilhomme nommé Friquet, qui étoit du complot, & à qui on fit le procès longtems après sous le règne de Charles VI, pour d'autres affaires, où le Roi de Navarre l'avoit engagé; on voit, dis-je, par ces dépo-

Procès MSS. du Roi de Navarre.

1355. fitions, que le but de cette retraite étoit de prendre des mesures avec l'Empereur, pour se saisir de la personne du Roi, le renfermer en quelque Château, & ensuite attenter sur sa vie. Le jour fut pris pour le départ. Le Roi de Navarre vint de Paci à Mante, & envoya de là, comme on en étoit convenu, vingt ou trente Cavaliers, pour servir d'escorte au Dauphin : mais l'intrigue fut découverte. Le Roi fit comprendre à son fils l'imprudence de sa conduite, de se livrer ainsi aveuglément au plus grand ennemi de l'Etat & de la Maison Royale. Il le fit avec douceur rentrer en lui-même; & pour lui ôter tout prétexte de mécontentement, lui donna le Duché de Normandie. Les Cavaliers étoient déja partis, lorsque le Roi de Navarre reçut une lettre du Dauphin, qui lui mandoit que le Roi savoit leur dessein. Aussi-tôt le Roi de Navarre envoya Friquet, & le Seigneur de Landas après les Cavaliers, qu'ils trouvérent à S. Cloud, & qu'ils firent retourner sur leurs pas.

L'intrigue est découverte.

MSS. de Brienne vol. 276

Le Roi voyoit bien par cette conduite du Roi de Navarre, qu'il avoit tout à craindre de lui, dès que la prochaine Campagne seroit commencée, & que les Harcourt étoient gens capables de faire soulever la Normandie. C'est ce qui lui fit prendre la résolution de s'assurer du Roi de Navarre, du Comte d'Harcourt, & des plus puissans de leurs amis. Il n'y avoit pas moyen de le faire à force ouverte, le Roi de Navarre aiant soin d'être toujours bien accompagné : il fallut avoir recours à la surprise, & voici comment la chose fut exécutée.

1356. Le Prince Charles Dauphin, ainsi que je viens de dire, avoit été fait Duc de Normandie : c'étoit une raison pour ce jeune Prince de faire son séjour ordinaire en cette Province, depuis que la guerre avoit recommencé. Un de ses plus grands soins étoit de veiller sur les démarches du Roi de Navarre, qui y faisoit aussi sa résidence, à cause des grands Domaines qu'il y possédoit.

Le Roi de Navarre est arrêté avec d'autres Seigneurs séditieux.

doit. Le Dauphin affectoit avec lui & avec les Harcourt beaucoup de franchiſe & de cordialité apparente, afin de les mieux engager dans le piège. Ils vinrent à Rouen durant le Carême. Le Dauphin en aiant donné avis au Roi, ils convinrent enſemble du jour & de la manière qu'ils prendroient pour s'en ſaiſir ſans bruit, & ſans qu'ils puſſent leur échapper. 1356.

Le cinquième d'Avril, qui étoit un Mardi d'après la mi-Carême, le Dauphin les invita tous à dîner au Château de Rouen. Le Roi étoit parti avant le jour du Village de Maineville, accompagné ſeulement de cent Lances, aiant avec lui Louis Comte d'Anjou, ſon ſecond fils, le Duc d'Orléans ſon frère, Jean & Charles d'Artois, le Comte de Tancarville, Arnoul d'Andrehen, Maréchal de France, & quelques autres Barons & Chevaliers. On s'arrêta quelque tems à un Village proche de Rouen, pour attendre l'heure marquée, qui étoit celle du dîner. Dès que le Roi fut averti qu'on étoit à table, il vint avec ſon monde en grande diligence, entra dans le Château par la porte de la campagne qu'on lui avoit tenue ouverte, ſe ſaiſit de toutes les avenues de la Place, & parut bien accompagné dans la ſalle, avant que le Roi de Navarre fût averti de rien. Il donna ſur le champ ordre qu'on ſe ſaiſît de ce Prince, & de tous les autres qui étoient à table avec le Dauphin, ſavoir, du Comte Jean d'Harcourt, de Louis & de Guillaume d'Harcourt, frères du Comte, des Seigneurs de Preaux, de Clere, de Friquant, de Graville, de Tournebu, de Maubue, & de deux Ecuyers nommés Olivier Doublet & Jean de Vaubatu. On les enferma tous dans diverſes chambres du Château, & cela fut exécuté, ſans que dans la Ville on eût aucun ſoupçon de ce qui ſe paſſoit. Continuat. Nangii.

Le Roi ſe fit apporter à manger, & délibéra durant le repas avec le Dauphin & les principaux Seigneurs de ſa compagnie, ce qu'il y avoit à faire touchant les priſonniers. Il fut réſolu de punir *Châtiment de quelques-uns des plus coupables.*

1356. punir ſur le champ le Comte d'Harcourt, les Seigneurs de Graville & de Maubue, & Olivier Doublet. Le Roi les fit conduire juſqu'à un champ proche de là, appellé encore aujourd'hui le champ du pardon, & leur fit couper la tête. Leurs corps furent pendus au gibet, & leurs têtes plantées au même lieu.

Le lendemain le Roi de Navarre fut mené ſous bonne garde à Château-gaillard, & de là au Châtelet de Paris, avec le Seigneur de Friquant & Vaubatu. Les autres qui avoient été arrêtés, furent mis en liberté, parce que le Roi ne voulut pas trop examiner leſquels d'entre eux méritoient, ou ne méritoient pas d'être punis.

Autres punitions. Froiſſard, loc. cit. Après cette exécution, le Roi envoya le Maréchal d'Andrehen en Artois, ſous prétexte de viſiter les Places de cette Province, & pourvoir à leur défenſe. Il entra dans Arras, & aiant avec beaucoup d'adreſſe & ſans bruit fait arrêter une centaine des plus ſéditieux & des plus coupables du dernier tumulte, il fit couper la tête à vingt, mit les autres en priſon juſqu'à nouvel ordre, & ſe rendit maître de la Place par une bonne garniſon.

Les amis du Roi de Navarre prennent les armes. La nouvelle de ce qui étoit arrivé à Rouen, & de la priſon du Roi de Navarre fit grand bruit dans le Royaume, & chacun en parloit ſelon ſes idées & ſes inclinations. Le coup auroit été le plus heureux du monde, & ſans aucune conſéquence, ſi l'on eût pu attirer dans la même embuſcade, Philippe frère du Roi de Navarre, & Geoffroi d'Harcourt, le plus dangereux homme de cette famille, & celui qui avoit introduit en Normandie le Roi d'Angleterre ſous le dernier règne. Il avoit obtenu ſon pardon de Philippe de Valois; mais c'étoit un eſprit inquiet, & toujours mécontent du Gouvernement. Il courut aux armes avec Philippe de Navarre. Celui-ci donna promptement avis de la priſe du Roi ſon frère à toutes les Places qui appartenoient à ce Prince, & fit comprendre aux Commandans, que

que la vie de leur Maitre dépendoit de leur fidélité à les bien garder. Geoffroi d'Harcourt se jetta dans le Cotentin, & tous deux ensemble s'y cantonnérent avec les partisans du Roi de Navarre, qui s'y rendirent de toutes parts. 1356.

Le Roi envoya attaquer Evreux ; ceux qui la défendoient se jettérent dans le Château, & mirent en s'y retirant le feu à la Ville, qui en fut toute consumée. Ils se rendirent ensuite par composition, & passérent à Pont-Audemer, Place alors très forte. Le Roi la fit aussi-tôt assiéger par Robert de Hotetot Maitre des Arbalêtriers de France, charge qui répondoit à celle de Grand-Maitre de l'Artillerie d'aujourd'hui. Froissard. loc. cit.

C'est-là l'état où étoient les choses, lorsqu'au mois de Juin le Duc de Lancastre arriva d'Angleterre au Cotentin avec quatre mille hommes, & y joignit les Troupes de Philippe de Navarre & de Geoffroi d'Harcourt. Ils s'avancérent vers Lisieux, renforcérent les garnisons des Places qui tenoient pour le Roi de Navarre, & marchérent à Pont-Audemer, pour faire lever le siége. Le Général François, qui ne se trouvoit pas assez fort, le leva avant leur arrivée, & y abandonna son Artillerie. Ils allérent de là attaquer Verneuil au Perche, qu'ils prirent. *Les Troupes Angloises se joignent à eux.*

Cependant l'Armée du Roi s'assembloit sous Compiègne. Il se mit à la tête, passa la Seine, & marcha du côté de Verneuil, pour aller combattre le Duc de Lancastre. Ce Duc ne se trouvant pas assez fort, se retira vers la Forêt de l'Aigle, en des lieux où il fut impossible de l'aborder. Le Roi ne pouvant l'attirer au combat, attaqua Tillières & le prit. Il mit ensuite le siége devant Breteuil, qui tint deux mois, & se rendit par composition.

La Campagne étoit déja avancée, & l'on commençoit à se rassurer en France. On avoit cru d'abord, que dès le commencement de l'Eté toutes les forces d'Angleterre fondroient dans le Royaume ; & c'étoit en effet le dessein d'Edouard:

mais il ne trouva pas dans ſes Sujets toute la diſ-
1356. poſition qu'il auroit ſouhaitée à le ſeconder. On ſe plaignoit dans ſon Royaume des grandes dépenſes qu'il faiſoit pour la guerre de France, qui étoit devenue très à charge aux Peuples. L'Ordre Eccléſiaſtique lui avoit refuſé les nouvelles levées qu'il ſe propoſoit de faire ſur le Clergé, & l'avoit obligé de ſe contenter d'une aſſez petite contribution. D'ailleurs les Ecoſſois continuoient la guerre, & le Roi s'étoit engagé par un nouveau Traité à leur fournir quelques Troupes. C'étoit une diverſion qui embarraſſoit encore Edouard, & qui l'empêcha de paſſer la mer en perſonne. Ainſi il chargea le Prince de Galles de toute la conduite de la guerre pendant cette Campagne.

DuTillet Recueil des Traités, &c.

Le Prince de Galles entre en Gaſcogne.

Ce Prince étoit paſſé en Gaſcogne ; & quoiqu'il n'eût avec lui que deux mille hommes d'armes & ſix mille Archers, il ne laiſſoit pas de faire bien du deſordre ſur les Terres de France d'au-delà de la Loire. Il avoit paſſé la Garonne, pénétré en déſolant tout le pays juſques dans l'Auvergne & dans le Limouſin, & étoit entré dans le Berri, où il fit même donner quelques aſſauts à Bourges & à Iſſoudun, mais inutilement. Le Roi étonné de la témérité de ce jeune Prince, qui s'engageoit ſi avant dans un pays ennemi, ſe conſoloit par l'eſpérance dont il ſe flattoit, de le couper, & de lui empêcher le retour. Il marcha vers lui avec grande diligence, & le Prince de Galles étant encore à Vierzon, apprit que l'Armée Royale étoit déja à Chartres.

Froiſſard. loc. cit.

Le Prince de Galles avoit eu quelque penſée de paſſer la Loire, pour joindre le Duc de Lancaſtre dans le Perche ; mais il ſut que tous les paſſages de cette rivière étoient ſi bien gardés, qu'il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir les forcer. Il prit donc la réſolution de retourner à Bourdeaux par la Touraine & par le Poitou : mais il voulut encore, avant que de partir de là, emporter le Château de Remorantin, où les Seigneurs.

gneurs de Craon, de Boucicaut, & l'Hermite de Chaumont s'étoient jettés. Il en vint à bout après quelques assauts, par le moyen de quantité de feux d'artifice qu'il y fit jetter, & qui mirent le feu partout. 1356.

Le retardement de quelques jours, qu'il employa à la prise de cette Place, devoit naturellement être la cause de sa perte : car pendant ce tems-là le Roi faisoit de tous côtes des détachemens pour aller passer la Loire, & se mettre aux trousses de l'Armée Angloise, pour la harceler & l'embarrasser dans sa retraite. Il arriva lui-même à Loches, & de là à la Haie sur la rivière de Creuse, allant toujours vers Poitiers, sur les avis qu'on avoit que les Anglois marchoient à grands pas de ce côté-là, mais toujours en bon ordre. Il les joignit en effet à Maupertuis à deux lieues de Poitiers, où le Prince de Galles, averti par ses coureurs de l'approche de l'Armée Françoise, s'étoit campé. Froissard cap. 159.

Il s'y retranche à la vue de l'Armée du Roi.

Ce jeune Prince se trouva dans la même conjoncture, où il s'étoit vu avec le Roi son père dix ans auparavant à Creci en Picardie, pressé par une Armée quatre fois plus nombreuse que la sienne, & obligé de vaincre ou de périr. Il profita d'une si utile expérience, & pour suppléer au nombre de ses Soldats, il se posta dans un lieu de très difficile abord, coupé de haies, de vignes, de buissons, où il étoit difficile à la Cavalerie de pénétrer, & à l'Infanterie d'attaquer. C'étoit un Samedi au soir 17 de Septembre, que les Armées se trouvérent en présence.

Le Dimanche dès le grand matin, le Roi entendit la Messe dans sa tente, & y communia avec les quatre Princes ses fils, qui l'avoient suivi en cette expédition. Après la Messe, il assembla le Conseil de guerre, où entre autres Seigneurs se trouvérent le Duc d'Orleans frère du Roi, le Duc de Bourbon, le Comte de Salbruche, le Sire Jaques de Bourbon, le Duc d'Athènes, le Comte de Tancarville, le Comte de Cap. 160.

1356. Dammartin, le Comte de Ventadour, le Seigneur de Clermont, Arnoul d'Andrehen Maréchal de France, les Seigneurs de S. Venant, de Landas, de Ribaumont, de Fiennes, de Charni, de Châtillon, de Sulli, de Nesle & de Duras.

Dans ce Conseil l'attaque du Camp Anglois fut résolue. Si ce n'eût pas été alors la mode en France de se piquer d'une fausse bravoure, le Prince de Galles étoit perdu. Il n'y avoit pas encore vingt-quatre heures qu'il étoit dans son camp, & les vivres commençoient à lui manquer. Le Roi en faisant marcher le tiers de son Armée du côté de Poitiers, comme il le pouvoit sans crainte de trop s'affoiblir, auroit affamé l'Armée Angloise, & l'eût obligée de se rendre sans coup férir. Mais on ne pouvoit en ce tems là dans les Armées Françoises proposer des conseils modérés, sans passer pour timide; & cependant, ce qui est fort remarquable, jamais la Noblesse Françoise ne soutint moins bien que dans ces deux derniers règnes, la réputation de valeur qu'elle s'étoit acquise sous les Rois précédens.

Disposition de celle-ci. On ne pensa donc plus qu'à se préparer à l'attaque. Le Connétable & les Maréchaux partagérent l'Armée en trois Corps, chacun de seize mille hommes. Le prémier, qui étoit le plus avancé vers le Camp ennemi, & où il y avoit trente-six Bannières, étoit commandé par le Duc d'Orleans frère du Roi. Au second un peu plus reculé, en tirant vers la gauche, étoit le Dauphin, avec les deux Princes Louis & Jean ses frères. Le Roi étoit à la tête du troisième, qui étoit comme un corps de réserve, avec Philippe son quatrième fils, qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans.

Tandis que le Connétable & les Maréchaux rangeoient l'Armée, le Roi donna ordre aux Seigneurs de Ribaumont, de Landas & de Beaujeu d'aller reconnoitre du plus près qu'il seroit possible le camp des Anglois, & de déterminer les en-

endroits par où l'on pourroit y donner l'assaut. Il parcourut tous les rangs, animant les Officiers & les Soldats à faire leur devoir, les faisant ressouvenir de l'empressement qu'ils lui témoignoient depuis longtems de se venger des maux que les Anglois leur faisoient souffrir depuis tant d'années. *Voici le jour venu*, leur dit-il, *& j'espère vous donner bon exemple.* On répondit de toutes parts par de grands cris de joie, qui marquoient l'envie qu'on avoit de bien faire. 1356.

Ribaumont étant revenu avec ses deux compagnons, rendit compte au Roi de la disposition du camp ennemi. Ceux qui donnent le plus de Troupes au Prince de Galles en cette journée, disent qu'il n'avoit que douze mille hommes. *Foiblesse de celle des Anglois.*

On ne pouvoit aller à lui que par un chemin bordé de haies, derrière lesquelles il avoit posté un grand nombre d'Archers, dont il falloit essuyer les décharges avant que d'arriver au gros de l'Armée, & il ne pouvoit entrer dans ce chemin que quatre Cavaliers de front. A l'extrémité du défilé du côté du camp, étoient les Gendarmes Anglois, la plupart à pié sur une ligne, aiant devant eux grand nombre d'Archers. Le terrein étoit là fort inégal, embarrassé de vignes & de buissons, & il étoit impossible de les y attaquer à cheval. Le Prince de Galles avoit pris son poste dans le fond des vignes, au milieu de la ligne que formoient les Gendarmes.

Le Roi demanda l'avis du Seigneur de Ribaumont sur la manière dont on feroit l'attaque. Il répondit au Roi, qu'il ne voyoit qu'un moyen de réussir, vu la qualité du poste que les ennemis occupoient; que selon lui, il falloit que la Cavalerie mît pié à terre; qu'on choisît seulement trois cens Gendarmes des plus braves, des plus vigoureux, & des mieux armés de toutes les Troupes, qui entrassent à cheval dans le défilé, pour essuyer la prémière décharge des Archers qui le bordoient, & pour rompre les autres qui couvroient la Gendarmerie ennemie; & qu'après qu'ils leur

1356. leur auroient passé sur le ventre, les Gendarmes à pié dont ils seroient suivis entrant par cette brèche, donnassent l'épée à la main sur le gros de l'Armée Angloise.

Ce projet d'attaque fut approuvé du Roi, qui envoya aussi-tôt ses deux Maréchaux par toute l'Armée faire le choix de trois cens Gendarmes, de qui devoit principalement dépendre le succès de cette importante action. Plusieurs Ecuyers partagérent cet honneur avec les Chevaliers, & prirent avec joie cette occasion d'acquérir la Chevalerie. Ils s'avancérent à la tête de l'avant-garde, armés de toutes piéces. Le reste des Troupes étoit à pié, excepté quelques Escadrons Allemans, qu'on jugea à propos de faire tenir à cheval, en cas que dans la suite de l'Action, on eût besoin de Cavalerie.

Propositions d'accommodement faites au moment que le Roi alloit les attaquer.

Toutes choses étant ainsi disposées, on étoit au moment de donner, lorsqu'on vit un Cavalier accourir à toutes jambes vers le Roi. C'étoit le Cardinal de Talayrand, dit autrement le Cardinal de Périgord. Il avoit été envoyé depuis peu par le Pape avec le Cardinal de Capociac vers les Rois de France & d'Angleterre, pour tâcher de renouer les négociations, & pour traiter aussi de la liberté du Roi de Navarre. Ils n'avoient pu rien obtenir; mais le Cardinal de Périgord ne se rebutant point, & voyant que les Armées tiroient du côté du Poitou, étoit venu à Poitiers dans le dessein de faire encore quelque tentative. Il conjura le Roi de suspendre pour un moment l'attaque du camp Anglois, & de lui donner audience. Il lui representa, qu'il alloit inutilement mener à la boucherie la fleur de la Noblesse Françoise; que les Anglois étoient à lui s'il le vouloit, sans tirer l'épée; & que pourvu qu'il lui donnât la permission d'aller à leur camp, pour leur faire connoitre le péril inévitable où ils se trouvoient, il leur persuaderoit de se rendre. Le Roi lui dit, qu'il seroit ravi d'épargner le sang, non seulement de ses Soldats, mais encore de

ses

ſes ennemis, pourvu qu'ils ne lui échappaſſent point; qu'il pouvoit aller au camp Anglois, mais que s'il étoit longtems ſans revenir, il ne laiſſeroit pas rallentir l'ardeur de ſes Soldats. Le Cardinal lui promit d'être bientôt de retour, & piqua vers le Prince de Galles. 1356.

Il n'eut pas de peine à lui faire comprendre le danger où il étoit, & ce Prince dit qu'il étoit prêt d'accepter toute ſorte d'accommodement, pourvu qu'il ne ſe fît pas aux dépens de ſon honneur, & de celui de ſa Nation.

Après cette réponſe le Cardinal retourna au Roi. Il lui dit, qu'il n'y avoit pas à craindre que les Anglois lui échappaſſent, & que le Prince de Galles étoit diſpoſé à une capitulation, mais qu'il falloit quelque tems pour en régler les articles; & il le ſupplia de lui accorder le reſte du jour, pour conſommer un ouvrage ſi important. Le Roi le refuſa d'abord: mais après bien des inſtances, il y conſentit, & les Troupes furent renvoyées dans leurs quartiers.

Elles ſont rejettées & l'on ſe diſpoſe à l'attaque de leur camp.

Le Cardinal employa tout le jour à porter des paroles, & à paſſer d'un camp à l'autre. Après diverſes propoſitions, la dernière du Prince de Galles fut, que pour avoir permiſſion de ſe retirer à Bourdeaux ſans être pourſuivi, il rendroit au Roi de France toutes les Places qu'il avoit conquiſes cette Campagne, & tous les priſonniers qu'il avoit faits, & s'engageroit à ne point porter les armes contre lui pendant ſept ans. Le Roi rejetta cette propoſition, & s'en tint à celle-ci: qu'il laiſſeroit aller l'Armée Angloiſe en toute liberté, à condition que le Prince de Galles & cent Chevaliers Anglois ſe rendiſſent ſes priſonniers. C'eût été là le vrai moyen de ravoir Calais & les autres Places de Picardie & de Guienne, priſes par les Anglois depuis le commencement de la guerre; mais le Prince de Galles répondit au Cardinal, que s'il étoit jamais pris avec ſes Chevaliers, ce ſeroit les armes à la main, & qu'il périroit plutôt que de faire jamais rien de pareil à ce

ce qu'on lui propoſoit. Ainſi l'on ſe prépara au
1356. combat pour le lendemain. Les Anglois profitérent cependant de cet intervalle, pour fortifier leur camp, & creuſérent de profonds foſſés devant tous les endroits où leurs Archers devoient être poſtés, le bordérent de bonnes paliſſades, & les rendirent preſque inacceſſibles.

Dès le lendemain, qui étoit le Lundi dix-neuvième de Septembre, le Roi remit ſon Armée en bataille dans le même ordre que le jour précédent. Les Anglois ne changérent rien non plus dans l'ordonnance de leurs Troupes, ſi-non qu'aiant ſu le deſſein du Roi de faire commencer le combat par les trois cens Gendarmes à cheval, ils firent auſſi un pareil Corps de Cavalerie, pour ſoutenir les Archers qui faiſoient le front du Corps de bataille; & de plus ils mirent à la droite de leur camp, à côté d'une petite colline, trois cens Gendarmes à cheval, & ſix cens Archers auſſi à cheval, qui devoient durant le combat faire le tour de la colline, & venir prendre en flanc la bataille du Duc de Normandie, qui débordoit un peu de ce côté-là. Le Cardinal de Périgord vint encore, pour tâcher de faire ſuſpendre l'attaque; mais on ne vouloit plus l'écouter. On ſonna la charge, & au ſon des tambours & des trompettes, les trois cens Gendarmes à cheval, conduits par les deux Maréchaux de France Arnoul d'Andrehen & Jean de Clermont, entrérent dans le défilé.

Prémière charge deſavantageuſe aux François.

Ils n'y furent pas plutôt engagés, qu'une grêle de fléches tirées des deux côtés au travers des haies, leur tomba ſur le corps; & comme elles étoient décochées de fort prés, il n'y avoit guéres d'armes qui ſe trouvaſſent à l'épreuve. Un grand nombre d'hommes & de chevaux furent tués ou bleſſés dès les prémiéres décharges. Les chevaux & les Cavaliers tombant les uns ſur les autres embarraſſoient le paſſage, d'ailleurs fort étroit; quelques-uns des chevaux ne pouvant ſecouer les fléches dont ils étoient atteints, s'em-

Froiſſard cap. 162.

por-

portoient & s'élançoient à droite & à gauche, & jettoient par terre ceux qui les montoient, & qui ne pouvoient en être les maitres. Cependant une partie des Gendarmes, malgré ces embarras, pouſſa fort avant, & marchoit avec une admirable réſolution vers les Archers du front de l'Armée Angloiſe. 1356.

Ils n'étoient pas encore à la portée du trait, que ces Archers s'ouvrirent, & qu'un eſcadron de Gendarmes Anglois, aiant à leur tête Jean d'Andelée un des Généraux, celui qui avoit fait l'ordonnance de leur Armée, vint fondre ſur les Gendarmes François. Il s'attacha au Maréchal d'Andrehen, qui fut renverſé de ſon cheval, & pris priſonnier. Le ſort du Maréchal de Clermont fut encore plus malheureux; car ſon cheval s'étant abbattu ſur lui, il ne put ſe relever, & fut tué ſur la place.

Ils ſont repouſſés & mis en fuite.

Les Gendarmes François ſe trouvant ainſi arrêtés au bout du défilé, ceux qui étoient derrière, qui ne pouvoient ni avancer ni reculer, demeuroient expoſés à la décharge des Archers, leſquels les choiſiſſoient des deux côtés, & les maſſacroient ſans qu'ils puſſent ſe défendre. Les Gendarmes à pié qui ſuivoient, voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'avancer & qu'ils demeuroient eux-mêmes inutilement en bute aux flèches des Archers Anglois, commencérent à reculer & à fuir, & vinrent pêle-mêle ſe réfugier dans le Corps que commandoit le Dauphin. Ils y annoncérent la mort d'un des Maréchaux, & la priſe de l'autre. Cette nouvelle jetta la conſternation dans ces Troupes. La plus grande partie des Gendarmes qui, comme j'ai dit, avoient tous été mis à pié, coururent au quartier où étoient leurs chevaux. Le Dauphin en arrêta à peine une partie. Mais dans ce moment de deſordre, les ſix cens Cavaliers Anglois, qui avoient été poſtés à côté de la colline, étant venus fondre fort à propos ſur lui, achevérent de le mettre en

en déroute, & de tailler en pièces tout ce qui ne
1356. fuit pas assez promptement.

Les Seigneurs de Landas, de Bodenai & de S. Venant, à qui le Roi avoit recommandé le soin de ses trois fils qui étoient dans ce Corps, le voyant presque entièrement défait, obligérent le Dauphin & ses deux frères à faire retraite, les faisant couvrir par huit cens Lanciers, qui prirent avec lui le chemin de Chauvigni. Le départ de cette Troupe en détermina plusieurs autres à la fuite.

Le Duc d'Orléans, qui étoit à la tête du Corps le plus avancé vers le camp des Anglois, mais qui n'avoit point encore combattu, ne fit honneur ni à son sang, ni à sa Nation; & au-lieu d'aller aux ennemis, marcha sur la droite, & rabattit tout à coup en fuyant aussi du côté de Chauvigni. Il y eut cependant plusieurs braves Chevaliers, qui ne pouvant se résoudre à une si honteuse fuite, demeurérent sur le champ de bataille, & résolus de périr, allérent joindre le troisième Corps, où étoit le Roi à pié, qui attendoit l'ennemi sans branler.

Le Prince de Galles avoit retenu auprès de lui un vaillant & expérimenté Capitaine nommé Jean Chandos, qui dès qu'il vit la Troupe des deux Maréchaux défaite, & le Dauphin en déroute, dit au Prince : *C'en est fait, ils sont à nous, il est tems que nous marchions à eux.* Le Prince commanda aussi-tôt, que la Gendarmerie, qui étoit jusques-là demeurée à pié, montât à cheval. Alors toute l'Armée Angloise sortit de son camp en bataille, & vint attaquer ce troisième Corps, où le Roi étoit accompagné de Gaucher de Brienne Duc d'Athènes, Connétable de France, de la plupart des plus grands Seigneurs du Royaume, & de ceux qui n'avoient pas voulu suivre les fuyards. Le Roi avoit encore autant de monde que les Anglois; mais leur Gendarmerie étoit à cheval, & toute la sienne à pié, excepté quelques

ques Allemans : desavantage qui ne se peut guères compenser dans un combat en rase campagne. 1356.

Seconde charge où le Roi est fait prisonnier.

On n'alla jamais à la charge avec plus de furie de part & d'autre, les François étant animés par la présence & par le danger du Roi, & les Anglois par l'espérance de la victoire déja plus qu'à demi gagnée. On se choqua de toutes parts, criant les uns, *Mont-joie S. Denys*, & les autres *S. George Guyenne.* Le Prince de Galles chargea le Connétable, qui avoit avec lui la Cavalerie Allemande commandée par les Comtes de Salbruche, de Nosto, & de Nydo. Ces trois Seigneurs furent tués sur la place, & leur mort aiant découragé les Allemans, ils lâchérent le pié. Le Connétable affoibli par la fuite des Allemans, tint encore avec ses François ; mais il fut aussi tué, & ses gens mis en déroute. Alors tout le poids de la bataille tomba sur le Roi, qui fit des prodiges de valeur ; & les Historiens des deux partis assurent, que si les François avoient suivi l'exemple qu'il leur donna en cette rencontre, ils auroient battu les Anglois.

Le Roi investi de toutes parts ne cherchoit plus qu'à mourir glorieusement avec quelques restes de Seigneurs François, qui tomboient à chaque moment à ses piés les uns après les autres ; mais on ne vouloit pas le tuer. Il n'y avoit point là de Chevalier Anglois qui ne prétendît à la gloire de le prendre vif. Plusieurs l'abordérent, lui criant de se rendre ; mais il assommoit avec une hache d'armes, dont il se servoit à merveille, quiconque osoit l'approcher. Enfin lassé de tuer, & n'en pouvant plus, il vint un Chevalier qui fendant la presse lui cria de nouveau : „ Sire, „ je vous en conjure, rendez-vous." Le Roi lui dit : „ A qui me rendrai-je ? où est mon cou„ sin le Prince de Galles ? s'il étoit ici, je verrois „ ce que j'aurois à faire." Le Chevalier lui répondit, qu'il étoit fort loin de là. „ Qui êtes„ vous ? " reprit le Roi. „ Je suis, (répondit„ il,)

1356. „ il,) le Chevalier Denys de Morbec du pays „ d'Artois, qui ai été obligé de me retirer en „ Angleterre, parce qu'on me pourſuivoit en „ France pour avoir tué un homme." Le Roi lui jetta ſon gantelet, en lui diſant, „ Je me rends „ à vous," & ſe remit entre ſes mains avec Philippe ſon fils, qui à l'âge de quatorze ans donna en cette périlleuſe occaſion de grandes preuves de ſon intrépidité, & y fut bleſſé, ce qui lui mérita de ſurnom de Philippe le Hardi. Une lettre du Comte d'Armagnac * écrite de Moiſſac aux Conſuls de Verdun ſur la Garonne, nous apprend une circonſtance que je ne vois point marquée dans nos Hiſtoires, ſavoir, que le Roi en cette occaſion reçut deux bleſſures au viſage.

Chriſtine de Piſan. MSS. de la Bibliotheque du Roi fol. 6.

Lo Rey Monſeignor es naffrat el viſarge de doas plagas.

Cependant le Prince de Galles ne voyant plus ni bataillons, ni eſcadrons, ni Bannières Françoiſes dans la campagne, & que tout étoit en fuite, s'étoit fait dreſſer une tente en un endroit du champ de bataille aſſez éloigné de là, où il ſe repoſoit, demandant à tous ceux qui arrivoient des nouvelles du Roi de France. On l'aſſuroit qu'il n'avoit pas fui, aiant toujours combattu à pié, & qu'il falloit qu'il fût mort ou pris. Il ordonna au Comte de Varvik & au Seigneur Renaud de Gobehen, d'aller en apprendre des nouvelles. Ils apperçurent une Troupe de Soldats qui revenoient vers le camp des Anglois à pié fort lentement. Ils piquérent à eux, & leur demandérent, s'ils n'avoient point de nouvelles du Roi de France : ils criérent qu'ils l'amenoient priſonnier. Ce fut un bonheur pour le Roi, que la rencontre de ces deux Seigneurs; car les Gaſcons & les Anglois diſputoient à qui l'auroit. Ils l'avoient ôté au Seigneur de Morbec, & peu s'en fallut que quelques Soldats brutaux, pour empêcher

Il eſt reçu du Prince de Galles avec beaucoup de généroſité.

* L'Original de cette Lettre en langage Gaſcon eſt dans la Bibliotheque de M. Foucault Conſeiller d'Etat, & il l'a eue des Archives de Verdun ſur la Garonne.

pêcher que les autres n'euſſent l'honneur & le profit de la priſe, ne le tuaſſent. Les deux Généraux Anglois deſcendirent auſſi-tôt de cheval, & vinrent avec beaucoup de reſpect faire la révérence au Roi, qu'ils conduiſirent au Prince de Galles. Ce jeune Prince ſe montra digne de ſa victoire par les manières honnêtes & généreuſes avec leſquelles il le reçut, lui rendant tous les honneurs dûs à ſon rang, le conſolant dans ſon malheur, louant ſa bravoure, & l'aſſurant que le Roi ſon père en uſeroit avec lui d'une manière dont il ſeroit content. Le Roi répondit à ces honnêtetés en des termes qui marquoient autant de fermeté que de reconnoiſſance, & que tout vaincu & captif qu'il étoit, il ſe ſouvenoit qu'il étoit Roi. 1356.

Ce malheureux combat ſe donna dans les champs de Beauvoir & de Maupertuis; avec bien de l'imprudence du côté du Roi, beaucoup de honte pour la plupart de la Nobleſſe Françoiſe, qui abandonna lâchement ſon Prince, & une grande gloire pour le Prince de Galles, qui à l'âge de vingt-quatre à vingt-cinq ans, avec un nombre de Troupes très inférieur à celui des ennemis, gagna par ſa conduite & par ſa réſolution une victoire ſi glorieuſe & ſi complette. Froiſſard cap. 164.

Seigneurs François qui ſe ſignalérent dans ce combat.

Plus la lâcheté de ceux qui fuirent dès le commencement du combat fut honteuſe, plus la bravoure des autres qui ſignalérent leur fidelité & leur affection pour leur Roi fut recommandable, & mérite d'être marquée dans l'Hiſtoire. Voici les noms de ceux qui combattirent juſqu'au bout, ou juſqu'à la mort, auprès de la perſonne de ce Prince, ou ſous ſes ordres. Outre les Maréchaux d'Andrehen & de Clermont, dont le prémier fut pris & l'autre tué dès le commencement de l'attaque du camp des Anglois, les Relations de ce tems-là nomment parmi les morts Robert de Duras, Gaucher de Brienne Duc d'Athènes Connétable de France, les Comtes de Salbruche, de Noſto, de Nydo, tous trois Allemans, le Duc Pier-

1356. Pierre de Bourbon, Guichard de Beaujeu, Guillaume de Neelle, Euſtache de Ribaumont, le Sire de la Tour, Guillaume de Montagu, de Chambli, de la Heuſe, de Pons, le Sire de Landas, qui, après avoir mis les trois Princes en ſureté, étoit revenu avec Thibaud de Bodenai rejoindre le Roi, le Comte de Dammartin, Richard d'Angle, Geoffroi de Charni, qui portoit la Banniére Royale, & ne la quitta qu'avec la vie, d'Urfé, de Laval, de la Fayette, d'Humiéres, de la Rochefoucaut.

Priſonniers & bleſſés. Dans la liſte de ceux qui furent, les uns priſonniers, les autres bleſſés, ſe trouvent Thibaud de Bodenai, dont je viens de parler, le Seigneur de Pompadour, Renaud Chauveau Evêque de Châlons en Champagne, le Comte de Vaudemont, le Comte de Vendôme, les Sires Louis de Malval, de Pierre Buffiére, de Sauverac, Jean de Melun Comte de Tancarville, Jaques de Bourbon, Jean & Charles d'Artois, le Vicomte de Rochechouard, de Dampmaire, de Partenai, de Montendre, Jean de Ceintré, Barthélemi de Brunes, le Comte d'Etampes, le Comte de Graville, & Guillaume de Melun Archevêque de Sens.

Noms de ceux qui échappérent après avoir bien combattu. Parmi ceux qui combattirent juſqu'à l'entiére déroute, & qui échappérent, ſont marqués les Sires de Montabouton, de Surgéres, d'Argenton, de Linières, de Châteauvillain, de Céruolle, de Marcueil, de Chalenton, de Rochefort, de la Chaire, d'Achon, de Linal, de Noruel, de Marle, de Renneval, de Saint Digier, de Chauni, de Héli, de Monſaut, de Hagnes, Jaques de Beaujeu, les Comtes d'Aulnoi, de Ventadour & de Montpenſier. Le nombre des morts fut d'environ ſix mille hommes, parmi leſquels il y avoit plus de dix-ſept cens tant Gentilshommes que Seigneurs. Les Anglois y perdirent peu de monde, & y firent des priſonniers ſans nombre, ſur-tout aux portes de Poitiers, qui furent fermées aux fuyards, de peur que les Anglois n'y en-

entraſſent avec eux, & ne s'emparaſſent de la Ville. 1356.

Le ſoir le Prince de Galles donna magnifiquement à ſouper au Roi, aux Princes & aux autres gens de qualité priſonniers. Il ſervit lui-même le Roi à table, & ne voulut jamais s'y aſſeoir, quelque inſtance qu'il lui en fît, s'excuſant toujours ſur le reſpect qu'il devoit à la Majeſté Royale. Cette modeſtie en un jeune guerrier vainqueur, qui ſavoit ſi bien ſe poſſéder & ſe contenir dans un ſi grand ſuccès, ſans rien perdre de ſes manières nobles, fit dire aux François, que l'Angleterre auroit en lui quelque jour un Roi qui donneroit à la France autant d'inquiétude, que celui qui règnoit actuellement. La prophétie cependant ne fut pas accomplie, car il mourut avant ſon père. *Autre marque de la généroſité du Prince de Galles.* Froiſſard cap. 167.

Dès le lendemain le Prince de Galles ſe mit en marche pour Bourdeaux, ſans rien entreprendre ſur Poitiers, comme le Dauphin l'appréhendoit, & où il avoit fait entrer pendant la nuit le Sire de Roie avec cent lances, pour la défendre en cas d'attaque. La conſternation cauſée par la priſon du Roi étoit ſi grande, que l'Armée d'Angleterre traverſa le Poitou, la Xaintonge, & tout le Pays juſqu'à Bourdeaux, ſans qu'il parût aucunes Troupes Françoiſes pour l'inquiéter, les Commandans & les Châtelains ne penſant à rien autre choſe qu'à conſerver leurs Places.

Charles Dauphin, Duc de Normandie, n'avoit encore que dix-neuf à vingt ans. C'étoit cependant de ce jeune Prince, qui n'avoit preſque aucune expérience dans le Gouvernement, que devoit dépendre le ſalut de la France, dans une des plus fâcheuſes ſituations où elle ſe fût jamais trouvée. Il étoit prudent & modéré, beaucoup au-deſſus de ſon âge; & le bon uſage qu'il fit de ces deux belles qualités, lui acquit avec le tems le glorieux ſurnom de Sage. Le Royaume ſous la conduite d'un tel Prince auroit pu ſe ſoutenir malgré l'extrémité où il étoit réduit, s'il avoit

trouvé des Sujets dociles & affectionnés : mais le
1356. danger de l'Etat eſt ſouvent ce qui fait perdre la ſoumiſſion aux Peuples, parce qu'il rend le Prince plus dépendant de leur caprice.

Seconde aſſemblée des Etats pour la liberté du Roi, & pour l'adminiſtration du Royaume.

Charles, après que le Prince de Galles eut quitté le Poitou, & ſe fut retiré à Bourdeaux, revint à Paris accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. Il y fut reçu avec beaucoup d'honneur & de grandes marques de tendreſſe par les Bourgeois, qu'on n'avoit pas encore travaillé à lui débaucher. Son prémier ſoin fut d'aſſembler les Etats, pour délibérer ſur les moyens de ſauver le Royaume, & de tirer le Roi de ſa priſon, & principalement pour avoir des Troupes & de quoi les entretenir. Il y fut d'abord reconnu pour Lieutenant du Royaume; mais avant qu'on délibérât ſur la propoſition qu'il fit à l'Aſſemblée touchant les ſecours dont il avoit beſoin pour les preſſantes néceſſités de l'Etat, il y eut des préliminaires qui lui déplurent beaucoup.

Continuat. Nangii. Annales de France.

On examina d'abord quelle manière de Gouvernement ſeroit la plus avantageuſe au Royaume durant la priſon du Roi. C'étoit donner atteinte à l'autorité du Dauphin, qui prétendoit qu'il ne devoit y avoir aucun changement à cet égard, & que tenant la place du Roi ſon père, c'étoit à lui à gouverner l'Etat avec le ſecours de ſon Conſeil, ſans que d'autres s'en mêlaſſent. Il fut néanmoins réſolu que chacun des trois Etats choiſiroit douze perſonnes de ſon corps, qui non ſeulement ſeroient chargés de l'examen des principales affaires pour en faire rapport à l'Aſſemblée tandis que les Etats ſe tiendroient; mais encore dont la commiſſion dureroit après leur ſéparation; que ces Députés s'aſſembleroient ſouvent à Paris, pour y délibérer entre eux ſur ce qui concernoit le bien, la ſureté & la réformation du Royaume; qu'ils repréſenteroient les Etats aſſemblés, & en auroient toute l'autorité. Ces Députés furent élus à la pluralité des voix, &

Froiſſard cap. 170.

& parmi eux il y en avoit plusieurs dont le Régent ne pouvoit guères s'accommoder. 1356.

Il fut encore proposé de faire rendre compte des Finances & du Tréſor Royal, qui ſe trouvoit épuiſé, quoique dans les dernières années on eût fait des levées extraordinaires & exceſſives, dont on ne voyoit point l'emploi. Les Députés nommés par les Etats eurent ordre d'entrer dans ce détail, & d'aller juſqu'à la ſource des deſordres. Ils le firent; & ſur leur rapport, les Etats requirent qu'on fît le procès à Pierre de la Forêt Archevêque de Rouen & Chancelier, à Simon de Buſſi prémier Préſident au Parlement, à Nicolas de Braque Tréſorier de France, Maitre des Comptes, & Maitre de l'Hôtel du Roi, (on lui donne la qualité de Meſſire & de Monſeigneur, c'eſt-à-dire, qu'il étoit Chevalier,) à Robert de Lorris Chambellan, à Jean de Poillevillain Général des Monnoies, & à quelques autres qui avoient eu le maniement des affaires ou des Finances. Enfin ils demandérent qu'on mît hors de priſon le Roi de Navarre. A ces conditions les Etats offroient d'entretenir trente mille hommes aux dépens des Provinces, pour la délivrance du Roi: & même ils commencérent dès-lors à ſoudoyer un petit corps de Troupes, qu'on envoya dans le Cotentin contre Geoffroi de Harcourt, qui de ſon Château de ſaint Sauveur faiſoit des courſes dans toute la baſſe Normandie, & même juſques dans la haute. Il ſe donna un combat, où ce Seigneur rebelle fut tué; mais cette mort ne répara pas les maux qu'il avoit cauſés à ſa patrie.

Mſſ. de Brienne vol. 176.

Cap 177.

La Requête que les Etats avoient faite en faveur du Roi de Navarre, montre qu'il avoit beaucoup de partiſans dans cette Aſſemblée. Les plus déclarés étoient Robert de Coq Evêque de Laon, Jean de Péquigni Gouverneur d'Artois, & Etienne Marcel Prévôt des Marchands de Paris. Le Dauphin voyoit bien de quelle importance il étoit pour lui & pour le Royaume, que le Roi de Navarre fût hors d'état de brouiller. Il

1356. répondit sur cet article, que le Roi son père aiant fait mettre ce Prince en prison, il ne lui convenoit pas de le délivrer sans sa permission, devant supposer qu'il avoit eu de bonnes raisons de le faire arrêter.

Pour ce qui regardoit le Chancelier, le premier Président, & les autres qu'on prétendoit inquiéter, on ne passa pas outre alors, parce qu'aiant été avertis sous-main par le Dauphin, ou par leurs amis, de ce qui se tramoit contre eux, ils sortirent secrettement de Paris, & se retirérent hors du Royaume.

Continuat. Nangii. A l'égard du nouveau Conseil qu'on vouloit établir pour le Gouvernement de l'Etat, le Dauphin fit au moins semblant d'y consentir. Mais afin de se tirer de l'embarras qu'on lui faisoit sur tous ces points, & prendre à loisir ses mesures, il résolut de renvoyer les Etats, en leur disant, qu'il les rassembleroit dans quelque tems; & pour les congédier sans qu'ils eussent sujet d'en être choqués, il prit le prétexte d'un voyage qu'il étoit obligé de faire à Metz, où l'Empereur Charles IV son oncle maternel devoit tenir une grande Diète aux Fêtes de Noel, dans laquelle on traiteroit de la délivrance du Roi son père.

Matth. Villani l. 7. cap. 46. Epist. Innocent. apud Rainald. En effet le Pape Innocent VI n'eut pas plutôt appris la nouvelle de la défaite de Mauper-tuis & de la prise du Roi, qu'il écrivit à l'Empereur, pour l'engager à prendre en main avec plus de zèle que jamais les intérêts de ce Prince, qui lui avoient toujours été si chers. Le Cardinal de Périgord & le Cardinal de Capoue vinrent à Metz par l'ordre du Pape, qui fit aussi en sorte que le Roi d'Angleterre y envoyât des Ambassadeurs. Le Dauphin s'y rendit: mais l'affaire dont il s'agissoit étoit de nature à n'être pas si promptement vuidée. Le Roi étoit encore à Bourdeaux, & Edouard, quelque mine qu'il fît de vouloir la paix, étoit résolu de ne rien conclure jusqu'à ce qu'il vît ce Prince amené prisonnier en Angleterre. Ainsi le voyage du Dauphin fut inutile, & son

ſon abſence ne ſervit qu'à augmenter l'inſolence des mutins à Paris. 1356.

En partant pour Metz, il avoit nommé pour ſon Lieutenant, tandis qu'il ſeroit hors du Royaume, Louis Comte d'Anjou ſon frère, & l'avoit laiſſé à Paris. Ce jeune Prince, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de ſon frère, fit publier une Ordonnance le dixième du mois de Décembre 1355, pour donner cours à une nouvelle monnoie qu'il fit répandre en même tems dans la Ville. L'article de la Monnoie étoit un des points ſur leſquels les Etats avoient prétendu que le Dauphin ne pouvoit rien ſtatuer ſans eux. Etienne Marcel Prévôt des Marchands, un de ceux du Conſeil des Trente-ſix, alla auſſi-tôt au Louvre bien accompagné, & demanda inſolemment au Comte d'Anjou la révocation de l'Ordonnance, proteſtant que ni lui ni ſes collègues ne ſouffriroient jamais que cette monnoie eût cours. Le Comte d'Anjou, faute de pouvoir prendre un meilleur parti, lui répondit, qu'il délibéreroit avec ſon Conſeil ſur cette affaire, & que le lendemain il vînt recevoir ſa réponſe. Marcel n'y manqua pas. Il revint ſuivi d'une grande multitude de peuple, dont les manières ſéditieuſes firent comprendre au Prince le danger d'un refus. C'eſt pourquoi il ſuſpendit l'effet de ſon Ordonnance, & le cours de la monnoie juſqu'au retour du Duc ſon frère, à qui il fit ſavoir ce qui s'étoit paſſé.

Mutineries des Pariſiens au ſujet des monnoies. Annales de France.

Ce Prince partit de Metz fort inquiet, ne ſachant ſur quoi faire fond, ni ſur qui compter. Le ſeul Languedoc, où il avoit fait tenir les Etats ſéparément par le Comte d'Armagnac Lieutenant de Roi de cette Province, paroiſſoit ſenſible aux maux publics. On s'y étoit engagé à fournir dix mille hommes entretenus, dont il y auroit cinq mille hommes d'armes; & pour marquer combien les peuples prenoient part aux malheurs du Roi, les Etats firent défendre les divertiſſemens publics, & les parures extraordinaires, juſqu'à

Ceux du Languedoc ſe diſtinguent par leur zèle pour le bien public. Ibid.

ce qu'il fût délivré de sa prison. Mais le Langue-
1356. doc étoit à l'autre extrémité du Royaume, & il n'étoit pas à propos de le dégarnir, à cause du voisinage de la Guienne, où les Anglois avoient plusieurs Places. D'ailleurs presque tous les pays maritimes de France depuis la Gascogne jusqu'en Flandre étoient partie occupés, partie infestés par les ennemis; & la Capitale du Royaume, par son indocilité, déconcertoit toutes les mesures qu'on auroit pu prendre pour la défense de l'Etat.

Le Dauphin occupé de tant de sujets d'inquiétude, arriva à Paris le vingt-cinquième de Janvier, accompagné de Pierre de la Forêt Archevêque de Rouen, Chancelier de France, que sa dignité de Cardinal, dont le Pape l'avoit honoré depuis un mois, sembloit devoir mettre à couvert des poursuites que les Etats avoient entrepris de faire contre lui. Une des prémières choses que fit le Prince après son retour, fut d'envoyer ordre au Prévôt des Marchands de se trouver à l'heure qu'il lui marqua dans une maison voisine de saint Germain l'Auxerrois, pour s'y aboucher avec deux personnes du Conseil sur des affaires importantes. Le Prévôt y vint vers le midi, escorté non seulement d'une nombreuse populace, mais encore de gens armés.

Nouvelle sédition à Paris, comment appaisée.

Les deux personnes envoyées de la part du Dauphin, pressèrent ce Magistrat d'employer le crédit qu'il avoit sur l'esprit du peuple, pour l'exécution de l'Ordonnance publiée par le Comte d'Anjou, & pour donner cours à la nouvelle monnoie; parce que dans la nécessité pressante d'argent, où se trouvoit ce Prince, c'étoit le moyen le plus naturel, le plus aisé & le plus prompt qu'il pût prendre pour augmenter ses finances, & pour avoir de quoi lever des Soldats. Le Prévôt des Marchands répondit tout haut, qu'il ne consentiroit jamais à cette nouveauté. La Troupe séditieuse qui l'accompagnoit le seconda de ses cris; & peu s'en fallut que quelques-uns des plus em-

emportés ne fissent violence aux deux Envoyés du Prince. La chose s'étant bientôt répandue dans Paris, chacun courut aux armes. Les artisans fermérent leurs boutiques, le menu peuple dans les rues crioit de tous côtés contre l'Ordonnance & contre la nouvelle Monnoie: le soulèvement fut si subit & si général, que le Dauphin se crut obligé de céder, & de faire publier par-tout qu'on supprimeroit la nouvelle monnoie. 1356.

Cette déclaration appaisa le peuple: mais le Prévôt des Marchands n'en demeura pas là. Comme il vit la consternation de la Cour, il demanda qu'on rassemblât les Etats, qu'on expédiât incessamment les Lettres Patentes pour la convocation, & qu'on les lui mît entre les mains; & on le lui promit. Son audace croissant à proportion de la facilité qu'on avoit à lui accorder tout ce qu'il proposoit, il représenta que le Chancelier & le prémier Président de Bussi étant accusés de malversation, il ne convenoit pas qu'ils fussent envoyés à Bourdeaux en qualité de Plénipotentiaires, pour traiter avec le Prince de Galles touchant la délivrance du Roi; qu'on disoit cependant que le Dauphin les avoit nommés pour cet emploi; mais qu'il étoit à propos d'en choisir d'autres, & qu'il requéroit la révocation de leur commission. Le Dauphin accorda la révocation à l'égard du prémier Président & de quelques autres; mais il dit, que pour le Chancelier, il ne pouvoit pas l'empêcher d'aller à Bourdeaux, parce qu'il vouloit donner la démission de sa charge, & qu'il falloit pour cela qu'il remît les Sceaux entre les mains du Roi même. Le Prévôt des Marchands obtint encore qu'on mît garnison chez le prémier Président, chez le Sieur de Braque, & chez tous les autres à qui les Etats avoient demandé qu'on fît le procès: & l'inventaire de tous leurs biens, tant meubles qu'immeubles, fut fait en vue de les faire confisquer.

Cette conduite des Parisiens envers le Dauphin, la ruïne de son autorité faute d'avoir de

1356. quoi la ſoutenir, la Requête que les Etats avoient préſentée pour la délivrance du Roi de Navarre, lorſqu'ils furent aſſemblés pour la prémière fois, relevérent le courage des partiſans de ce Roi, & les enhardirent à tout entreprendre pour ſon ſervice. Philippe de Navarre ſon frère étoit revenu d'Angleterre, avec aſſurance d'être ſoutenu; & faiſoit des courſes depuis le Cotentin, où il s'étoit fortifié dans ſaint Sauveur-le-Vicomte, juſques dans le milieu du Royaume. Il étoit venu avec huit ou neuf cens hommes faire le dégât dans le pays Chartrain, ſans que perſonne s'y fût oppoſé, parce que le Régent n'oſoit s'éloigner de Paris, où il voyoit des diſpoſitions ſi prochaines à une entière révolte. La perte du Château & de la Ville d'Evreux, que Guillaume de Graville partiſan ſecret du Roi de Navarre ſurprit par la trahiſon de quelques Bourgeois, fut encore pour lui une très fâcheuſe nouvelle. Philippe de Navarre vint au-plutôt s'y poſter, & par le moyen des Troupes qu'il y fit venir, il fut bientôt en état de ſoutenir le parti qu'il avoit à Paris.

Annales de France.

Froiſſard Cap. 176.

Autre Aſſemblée des Etats Généraux.

Cependant les Etats ſe raſſemblérent dans cette Capitale ſur les Lettres Patentes du Prince extorquées par le Prévôt des Marchands. Ils tinrent pluſieurs ſéances aux Cordeliers, dans l'une deſquelles, le troiſième jour de Mars, l'Evêque de Laon*, un des plus ſéditieux de l'Aſſemblée, demanda en préſence du Dauphin, & des deux Princes ſes frères, que l'on continuât inceſſamment les procédures commencées contre le Chancelier, le prémier Préſident, le Préſident d'Orgemont, & les autres dont j'ai parlé; & ſupplia le Dauphin au nom des Etats, de les déclarer privés de leurs Charges, de nommer des Commiſſaires pour aller de ſa part dans toutes les Provinces s'inſtruire des abus qui s'étoient

MSS. de Brienne vol. 276.

* Robert le Coq.

toient glissés dans le Gouvernement, de casser plusieurs Officiers du Parlement & de la Chambre des Comptes, contre lesquels les Etats avoient reçu de grandes plaintes, & d'agir en cela de concert avec les Députés, qui furent nommés sur le champ, savoir pour la Noblesse Jean de Péquigni, homme tout dévoué au Roi de Navarre, le Prévôt des Marchands & un nommé Colard le Caucher pour le Tiers-Etat; l'Eveque de Laon fut apparemment lui-même le Député du Corps Ecclésiastique. Il insista fort encore sur l'article de la monnoie, & promit ce qui avoit déja été offert dans les prémiers Etats, que pourvu qu'on écoutât leurs justes demandes, le Prince auroit en peu de tems une Armée de trente mille hommes sur pié. 1356.

Il fallut que le Dauphin passât tout cela. Il déclara déchus de leurs charges le Chancelier, le prémier Préſident, & ceux qu'on accusoit avec eux; consentit aux changemens des Officiers du Parlement & de la Chambre des Comptes. Les Présidens & les Conseillers du Parlement furent réduits au nombre de seize. Des quinze Maitres des Comptes qui étoient alors, nul ne fut conservé. On en élut quatre nouveaux, pour faire toutes les affaires, & pour examiner les Comptes: mais ces quatre ne sachant comment s'y prendre, on fut obligé d'en rétablir quatre des anciens.

Sur ces entrefaites l'Archevêque de Sens *, le Comte d'Eu, & le Comte de Tancarville arrivérent de Bourdeaux, où ils avoient conclu avec le Prince de Galles un Traité de trève pour deux ans, qui fut publié à Paris le cinquième d'Avril. Le Duc prit occasion de-là de congédier les Etats, & de déclarer qu'il ne les rassembleroit point quinze jours après Pâques, quoiqu'en la derniére séance on fût convenu de le faire. Il prit pour prétexte, que la trève étant conclue, il ne vouloit

Trève conclue avec le Prince de Galles. Annales de France.

* Guillaume de Melun.

loit point charger le peuple du subside qu'on lui
1356. avoit promis ; que comme les Etats ne devoient se rassembler que pour délibérer sur ce point-là, il étoit inutile de le faire ; & ajouta, que les Plénipotentiaires lui avoient apporté, de la part du Roi son père, défense de continuer les Assemblées. Mais les Emissaires des Etats, ou du moins de ceux qui y dominoient, & vouloient s'attirer toute l'autorité, qu'ils tâchoient d'enlever au Prince, soulevérent le peuple de Paris, en lui persuadant que de casser les Etats, c'étoit le livrer à la discrétion du Dauphin & de son Conseil, composé de gens intéressés, qui n'avoient que leurs avantages en vue, & nullement le bien public. On ne voyoit par-tout que cabales, qu'assemblées de Bourgeois dans les rues, dans les places, dans les cabarets ; on disoit tout haut que l'Archevêque de Sens, & les Comtes d'Eu & de Tancarville étoient des traitres ; & la chose alla si loin, que ces trois Seigneurs ne se crurent pas en sureté à Paris. Ils en sortirent extrêmement irrités, & en menaçant les Bourgeois de les faire repentir de leurs insultes.

Brouilleries entre la Noblesse & les Bourgeois de Paris.

Quoiqu'après leur départ le Prince eût été contraint de continuer les Etats malgré qu'il en eût, néanmoins des commencemens de brouilleries entre la Noblesse & les Bourgeois de Paris pouvoient lui être avantageux, vu la situation où il se trouvoit ; car si une fois les Seigneurs & les Gentilshommes formoient un parti, il ne pouvoit manquer d'être bientôt à leur tête, & c'étoit le meilleur moyen qu'il pût avoir, pour soumettre une populace mutine, dont il étoit insolemment gourmandé. Tel est le malheur d'un Royaume révolté contre son Prince légitime : la division entre les membres qui le composent, quoique d'ailleurs le plus grand de tous les maux, est regardée comme un remède nécessaire pour y rétablir l'ordre. Il y avoit déja des semences d'animosité entre la Noblesse & le Peuple. Les Chevaliers & les autres Gentilshommes, qui étoient revenus de la bataille

Froissard Cap. 170.

bataille de Poitiers, avoient été très mal reçus à leur retour, dans tous les lieux où ils avoient passé : on les avoit regardés comme des lâches, qui avoient abandonné leur Roi dans le péril : & en quelques-unes des principales Villes de France, on avoit fait à cette occasion de grands affronts à plusieurs d'entre eux. Le peuple de Paris qui se croyoit invincible par la multitude, faisoit paroître un grand mépris de cettte Noblesse : mais il en avoit de la défiance, sur-tout depuis les menaces des Comtes d'Eu & de Tancarville : c'est pourquoi les Bourgeois pensérent à leur sureté. 1356. Continuat. Nangii.

Ce fut alors, & pour cette raison, que commença l'usage de mettre & de tendre des chaines dans les rues de Paris. On fit creuser des fossés devant les murailles de la Ville du côté du Louvre, où il n'y en avoit point encore, aussi-bien que du côté où fut depuis construite la Bastille. On éleva des parapets sur les murailles, on les munit de canon & d'autres machines desquelles on se servoit toujours, même depuis l'invention du canon, dont l'usage n'étoit pas encore extrêmement commun ; & le peuple souffrit patiemment une chose, pour laquelle il s'étoit soulevé sous le précédent règne, lors même que le Roi d'Angleterre étoit campé à Poissi à six petites lieues de Paris, savoir, qu'on ruïnât quantité de maisons, pour en employer le terrein aux fortifications de la Ville : l'esprit de sédition faisant oublier aux Parisiens des intérêts particuliers, auxquels dix ans auparavant ils avoient presque sacrifié le salut de tout le Royaume. *Ceux-ci tendent des chaînes dans les rues.* Ibid.

Tandis que tout étoit ainsi dans le desordre à Paris, le Prince de Galles prenoit ses mesures à Bourdeaux, pour faire passer le Roi de France en Angleterre. Un de ses motifs pour conclure la trêve, avoit été de faire cesser les hostilités des deux Nations sur la mer, afin de pouvoir faire le trajet plus surement avec son prisonnier. Il eut encore à vaincre les oppositions que lui faisoient *Le Roi est mené prisonnier en Angleterre.*

1356. ſoient les Gaſcons, qui vouloient que le Roi demeurât en France en quelque Château de Gaſcogne : mais le Prince de Galles ne ſe fioit pas aſſez à eux pour cela ; & il avoit ordre du Roi ſon pére d'amener au-plutôt le Roi à Londres. Il dit aux Gaſcons, que ce voyage du Roi étoit abſolument néceſſaire pour conclure la paix. Il le fit monter ſur ſon Vaiſſeau l'onzième d'Avril, & arriva en peu de jours heureuſement en Angleterre.

On peut aiſément s'imaginer la joie & les applaudiſſemens avec leſquels le Prince de Galles fut reçu. Mais ce Prince gardant toujours ſon caractère de modeſtie, entra dans Londres monté ſur une petite haquenée noire, comme accompagnant par honneur le Roi de France, à qui il avoit fait donner un grand courſier blanc & magnifiquement enharnaché. C'étoit-là mener ſon priſonnier en triomphe d'une manière toute différente de celle de ces anciens Romains, qui traînoient après eux les Rois captifs enchaînés à leur char : mais il goûtoit en cela même une gloire plus délicate, qui le dédommageoit bien du faſte que ſa modération retranchoit. Tel fut le bonheur d'Edouard III, Roi d'Angleterre, non ſeulement d'avoir vaincu les deux Rois ſes voiſins, deſquels ſeuls il avoit à craindre, je veux dire le Roi de France & le Roi d'Ecoſſe ; mais encore de les voir tous deux en même tems ſes priſonniers, contraints de recevoir les conditions qu'il voudroit leur preſcrire, pour acheter leur liberté. Le Roi d'Ecoſſe obtint la ſienne après neuf ans de priſon. Le Roi de France ne fut délivré qu'au bout de trois ou quatre ans, pendant leſquels il ſe paſſa d'étranges choſes dans ſon Royaume.

Froiſſard cap. 173.

Les Pariſiens ſe mettent ſous les armes.

Paris étoit devenu une Ville de guerre, on y montoit tous les jours la garde, & il y avoit jour & nuit quantité de compagnies de Bourgeois ſous les armes. On étoit fort alerte aux portes, pour examiner tous ceux qui y entroient,

ou

ou qui en ſortoient : mais c'étoit une pitié que de voir les ravages qui ſe faiſoient aux environs. Les Navarrois de la garniſon d'Evreux y venoient faire des courſes juſques ſous les murailles ; la campagne étoit pleine de voleurs ; les Payſans, qui auſſi-bien que les Bourgeois avoient conçu un grand mépris pour la Nobleſſe depuis la bataille de Poitiers, l'inſultoient, & en étoient eux-mêmes fort maltraités ; pluſieurs quittoient leurs Villages ; les Religieux & les Religieuſes, qui avoient leurs Monaſtères à la campagne, contraints de les abandonner, venoient de tous côtés ſe réfugier dans Paris, & les vivres y enchériſſoient de jour en jour. Les mêmes deſordres ſe commettoient dans les Provinces. Les gros Bourgs & les petites Villes mal fermées étoient pillées par des brigands, qui s'aſſembloient ſous divers Chefs, & qui formoient ces Troupes de ſcélérats, qu'on appella dans la ſuite *les Compagnies*, ſi fameuſes dans l'Hiſtoire de ces tems-là par leurs brigandages, & par la déſolation qu'elles cauſérent dans toute la France. Pour les grandes Villes elles ſe trouvoient, comme Paris, obligées à faire bonne garde, les Bourgeois n'oſoient en ſortir, & on y avoit beaucoup de peine à ſubſiſter.

1356.

Continuat. Nangii. Froiſſard cap. 177, 178.

L'inconſtance des Peuples eſt ſouvent une reſſource pour le Prince, & les maux qu'ils ſe ſont attirés eux-mêmes par leur indocilité, ſervent quelquefois à les faire rentrer dans le devoir. Les Bourgeois de Paris & ceux des autres principales Villes du Royaume, fatigués de tous ces maux, en rejettérent la faute ſur les Etats. Ils s'apperçurent que ceux qu'ils avoient élus pour lever le ſubſide qui devoit ſervir à faire des Troupes, n'étoient pas fidèles ; que c'étoit pour leur propre intérêt qu'ils avoient demandé le changement des Officiers des Comptes & des Finances par tout le Royaume ; & on rétablit à Paris & ail'eurs la plupart de ceux qui avoient été dépoſés.

Fermeté du Dauphin au milieu de tous ces deſordres.

Annales de France.

1356. Le Dauphin profita de cette conjoncture. Il fit venir le Prévôt des Marchands, & les plus factieux des Députés des Etats, qui demeuroient à Paris : il leur parla avec beaucoup de fermeté sur les desordres publics dont, leurs cabales étoient les causes ; leur déclara que desormais il ne vouloit plus avoir de curateurs, & qu'il prétendoit gouverner par lui-même. Le Prévôt des Marchands & les autres, étonnés de ce discours, ou appréhendant que le peuple ne les rendît responsables de la suite de tant de misères, firent paroître beaucoup de respect & de soumission ; & l'Evêque de Laon, qui avec le Prévôt des Marchands étoit l'ame de toute la faction, aiant eu ordre d'aller à son Diocèse, sortit sans tarder de Paris.

Il va demander du secours aux principales Villes du Royaume.

Le Dauphin voyant tout assez tranquille, & les Bourgeois beaucoup revenus à son égard, en partit quelque tems après, tant pour aller solliciter lui-même des secours d'hommes & d'argent dans les plus considérables Villes du Royaume, que pour se tirer d'une espèce de captivité, où il étoit depuis plusieurs mois dans Paris, par le crédit que les factieux y avoient eu jusqu'alors. La manière dont il fut reçu par-tout fit appréhender aux Parisiens, qu'il ne se servît pour les châtier, de la bonne volonté & des secours que lui fourniroient les Provinces. C'est pourquoi ils lui envoyérent des Députés, pour le supplier de leur part de revenir à Paris, l'assurant qu'il seroit content de leur obéissance & de leur zèle.

Il revient à la prière des Parisiens qu'il trouve pleins de soumission.

Il se laissa gagner, & revint au mois d'Octobre. Il fut reçu avec des témoignages de joie extraordinaires. Les Parisiens s'engagérent à lui fournir de grandes sommes d'argent pour la rançon du Roi, cessérent de lui présenter des Requêtes contre ses Ministres & contre ses Officiers, & ne lui parlérent plus de la délivrance du Roi de Navarre. Ils le supplièrent seulement de vouloir bien faire venir, de vingt ou trente

des

des principales Villes du Royaume, des perſonnes capables de l'informer de l'état & des néceſſités des Provinces, afin que ſur l'expoſé qu'ils lui en feroient, il pût travailler plus ſurement, pour rétablir l'ordre dans le Royaume. 1356.

Le Dauphin, très ſatisfait de la conduite des Bourgeois de Paris, leur accorda plus qu'ils ne demandoient; car il leur promit d'ordonner, non pas à trente, mais à ſoixante & dix Villes du Royaume, de lui envoyer des Députés, pour délibérer ſur les affaires publiques; & il exécuta inceſſamment ſa promeſſe. Mais il ne fut pas longtems ſans s'en repentir: car ces Députés gagnés ſous-main par les factieux, lui dirent qu'ils n'avoient pas l'autorité ſuffiſante, pour ordonner des taxes, des ſubſides & des levées de Troupes; qu'il falloit pour cela que les Etats y donnaſſent leur conſentement, & qu'ils le ſuppliaient de vouloir bien les convoquer. C'étoit le jetter de nouveau dans les mêmes embarras qu'il avoit prétendu éviter. Il tâcha enfin de les engager à conſentir au nom des Villes qui les avoient députés, à la levée des ſubſides dont il avoit beſoin: il ne put en venir à bout, & ce fut une néceſſité pour lui de leur accorder la convocation des Etats. Il fit expédier des Lettres Patentes, pour les aſſembler à Paris au ſeptième de Novembre: mais on lui préparoit pendant ce tems-là de bien plus dangereuſes affaires, auxquelles il ne s'attendoit pas. *On lui conteſte de nouveau ſon autorité.*

Le Seigneur Jean de Péquigni avoit toujours d'étroites liaiſons avec le Prévôt des Marchands & avec l'Evêque de Laon. C'étoit cette eſpèce de Triumvirat qui avoit donné juſqu'alors tout le mouvement aux Etats, Péquigni dans l'Ordre de la Nobleſſe, l'Evêque dans l'Ordre Eccléſiaſtique, & le Prévôt des Marchands dans le Tiers-Etat. Ils voyoient avec chagrin le Dauphin prendre inſenſiblement le deſſus, & que la Nobleſſe & l'Ordre Eccléſiaſtique, indignés de leur inſolence & de leurs intrigues, les déſapprouvoient hau-

1356. hautement. L'un & l'autre Ordre firent paroître leur indignation d'une manière très imprudente, ou du moins très desavantageuse au Prince, contre leur intention; c'est qu'au jour marqué pour l'Assemblée des Etats, il ne s'y trouva aucun Gentilhomme, & qu'il n'y vint que très peu de Députés de l'Ordre Ecclésiastique. Cela fit croire à ces trois Chefs des factieux qu'on les craignoit, ou plutôt qu'on méditoit quelque dessein qui devoit les faire craindre eux-mêmes. C'est pourquoi ils résolurent de se donner un Chef, dont l'autorité pût les maintenir.

Froissard cap. 179. Annales de France.

Les factieux veulent se donner un Chef, & délivrent pour cela le Roi de Navarre de sa prison.

Le Roi de Navarre étoit un homme tel qu'ils le pouvoient souhaiter pour cet effet, & ils formérent le dessein de le tirer de prison à quelque prix que ce fût. Péquigni se chargea de l'exécution de cette entreprise. Il commandoit dans l'Artois, & c'étoit à Arleux, qui est dans ces quartiers-là, que le Roi de Navarre étoit prisonnier; quelques-uns disent que c'étoit au Château de Crévecœur en Cambresis. Péquigni prit le tems que Tristan du Bois, qui étoit chargé de la garde du Roi de Navarre, n'y étoit point. Il contrefit un ordre, soit de ce Seigneur, soit du Dauphin, & donna des marques si plausibles au Châtelain de sa commission pour la délivrance du prisonnier, qu'il lui fut livré. Aussi-tôt il le fit monter à cheval, & le conduisit à Amiens. Ce Prince y gagna d'abord le cœur du peuple par ses manières populaires; il racontoit à tous ceux qui vouloient l'entendre, les maux qu'on lui avoit fait souffrir dans sa prison, malgré son innocence, qu'il faisoit fort valoir; & pour se rendre encore plus agréable à la populace, il fit de sa propre autorité ouvrir toutes les prisons de la Ville.

Cette nouvelle consterna le Dauphin. En même tems les deux Reines de France douairières, qui avoient obtenu la grace du Roi de Navarre pour l'assassinat du Connétable, (l'une étoit sa sœur, & l'autre sa tante) vinrent se jetter aux

piés

piés du Dauphin, & le conjurérent de recevoir ce Prince en ſon amitié, lui promettant de l'engager à ſe comporter deſormais d'une manière dont on ſeroit content. Le Prévôt des Marchands & l'Evêque de Laon, qui étoit revenu pour l'Aſſemblée des Etats, lui firent les mêmes prières. Il les auroit inutilement refuſés : ainſi prenant le parti de la diſſimulation, il leur dit, qu'il étoit prêt de bien recevoir le Roi de Navarre, & lui fit expédier un ample ſauf-conduit pour venir à la Cour, ſans reſtriction, ni pour le nombre ni pour la qualité des gens qu'il voudroit amener avec lui. Toutes les perſonnes ſages & bien intentionnées pour leur patrie, prévirent dès-lors avec douleur les maux dont elle étoit menacée; & il y eut pluſieurs Membres du Tiers-Etat, ſur-tout des Champenois & des Bourguignons, qui pour n'être point obligés de ratifier la délivrance du Roi de Navarre, qu'ils ſavoient être tout-à-fait contre les intentions du Roi, & très pernicieuſe à la France, ſe retirérent dans leurs Provinces. 1356.

Ce Prince vient à Paris. Annales de France, an. 1356.

Le Roi de Navarre demeura quinze jours à Amiens, pour ſe mettre en équipage. Il arriva à Paris la veille de ſaint André; l'Evêque de Paris & le Prévôt des Marchands allérent au-devant de lui juſqu'à ſaint Denys, & l'accompagnérent juſqu'à l'Abbaye de ſaint Germain des Près, où on lui avoit préparé ſon logement. Dès le lendemain il fit connoitre ce qu'on devoit attendre de lui. Il donna ordre au Prévôt des Marchands de faire enſorte par ſes émiſſaires, qu'un grand nombre de peuple ſe rendît auprès de l'Abbaye de ſaint Germain du côté du Pré aux Clercs. Il s'y trouva dix mille perſonnes, & le Prévôt des Marchands y vint lui-même avec pluſieurs de ſes Officiers.

Il y harangue le peuple d'une ma-

Il y avoit là une eſpèce d'échaffaut appuyé contre la muraile de l'Abbaye, où le Roi ſe plaçoit quelquefois, pour voir l'exercice de la joûte qui ſe faiſoit dans ce champ. Le Roi de Navarre

varre y monta, & fit de là une harangue séditieuse en manière de sermon ; car il commença par un texte de l'Ecriture, où il entreprit de prouver qu'il avoit été mis en prison contre toute sorte de justice, & exagéra l'indignité avec laquelle on l'avoit traité, tout Roi qu'il étoit. Il dit des choses très choquantes contre les Ministres du Roi & du Dauphin, sans épargner même ces deux Princes, dont il parla en termes couverts, mais qui n'étoient pas difficiles à entendre.

1356. *nière séditieuse.* Continuat. Nangii.

Le Dauphin est contraint de dissimuler.

Le lendemain prémier jour de Décembre le Prévôt des Marchands, accompagné de plusieurs gens de sa faction, vint trouver le Dauphin, & requit au nom du Tiers-Etat, qu'il eût à faire justice au Roi de Navarre sur les mauvais traitemens que ses ennemis lui avoient attirés. L'Evêque de Laon, sans attendre que le Prince répondît, ou lui donnât ordre de répondre de sa part, dit que Monseigneur le Dauphin *feroit au Roi de Navarre grace & courtoisie, comme bon frère à autre doit faire.* Tous ceux qui étoient présens, surpris de cette hardiesse, se regardérent les uns les autres, mais aucun n'osa parler. Jamais Prince n'eut plus d'occasion d'apprendre à se contraindre, que le Dauphin ; & si toute la suite de sa vie n'eût montré que cette modération venoit d'un grand fond de sagesse, on auroit eu peine à ne la pas attribuer à lâcheté. Il est vrai qu'entouré de toutes parts de gens suspects & mal intentionnés, & qui avoient alors un Chef, sa colère auroit été au moins inutile, & peut-être très dangereuse ; ainsi sans contredire l'Evêque de Laon, ni sans rien ajouter à sa réponse, il le laissa aller avec le Prévôt des Marchands.

Il affecta même de faire paroître de la confiance en ce Prélat, & de suivre ses avis en beaucoup de choses. Ce fut par son conseil qu'il eut peu de jours après une entrevue avec le Roi de Navarre, qui depuis son retour à Paris n'avoit pas daigné le venir saluer. Ils se virent à l'Hôtel de la Reine Jeanne, veuve du Roi Charles le Bel.

Bel. Le Dauphin s'y rendit le prémier, & le Roi de Navarre y arrivant avec une forte garde, celle du Dauphin fut obligée de se retirer, & de céder la porte à la sienne. On se salua de part & d'autre fort froidement, & l'entretien ne fut pas long. Le Roi de Navarre demanda qu'on écoutât plusieurs Requêtes qu'il avoit à présenter sur divers griefs, qui regardoient principalement sa prison, & les Gentilshommes qu'on avoit fait mourir à cette occasion. Le Duc lui nomma des gens de son Conseil à qui il pourroit les communiquer, & ensuite ils se séparérent. 1356.

Le lendemain les Requêtes furent rapportées dans le Conseil, où se trouva le Prévôt des Marchands avec quelques gens de sa faction. Tous opinérent en faveur du Roi de Navarre; & comme le Dauphin avoit peine à passer quelques articles, le Prévôt des Marchands lui dit insolemment: „ Monseigneur, accordez de bonne gra„ ce au Roi de Navarre ce qu'il demande, car „ il faut que cela soit ainsi;" lui faisant entendre qu'il s'y opposeroit en-vain.

Il accorde au Roi de Navarre toutes ses demandes.

Les principaux articles de ces Requêtes étoient l'amnistie pour le Roi de Navarre, & pour tous ceux qui avoient suivi son parti; qu'on lui rendit les Places qui lui appartenoient en Normandie; qu'on rétablît la mémoire de ceux qui avoient été pris à Rouen avec lui, & à qui le Roi avoit fait couper la tête, & dont les corps avoient été attachés au gibet après leur mort; qu'on ordonnât la restitution des biens de ces Gentilshommes, qui avoient été confisqués, & qu'on la fît à leurs enfans. Enfin le Roi de Navarre demandoit des intérêts, c'est-à dire, une grosse somme d'argent, pour réparation des injures qu'il prétendoit qu'on lui avoit faites, & d'autres dédommagemens qu'il ne spécifioit pas; mais on disoit que c'étoit le Duché de Normandie, ou le Comté de Champagne. On remit à parler une autre fois de ce dernier article; tous les autres furent accordés, & le Dauphin envoya des ordres

1356. dres aux Places de Normandie du Domaine du Roi de Navarre, qu'on avoit mises en la main du Roi, pour les lui faire remettre. Après cela le Dauphin & le Roi de Navarre se virent souvent, parurent réconciliés, & mangérent plusieurs fois ensemble.

Annales de France. Le Dauphin, toujours de plus en plus embarrassé, fit répandre le bruit que le Roi avoit conclu son Traité avec le Roi d'Angleterre, & qu'il repasseroit au-plutôt en France. C'étoit pour tenir les esprits en suspens, au moins pendant quelque tems, & arrêter les intrigues du Roi de Navarre en Normandie; mais cet artifice produisit peu d'effet.

Le treizième de Décembre le Roi de Navarre, après avoir reçu des présens, de l'argent, & d'autres grandes marques d'affection des Parisiens, partit de Paris pour aller à Mante, où plusieurs Commandans des Places qui lui avoient été jusqu'alors fidèles, vinrent lui faire leur cour. Il les régala magnifiquement, & eut avec quelques-uns d'eux de longs entretiens, dont le Dauphin fut averti. Il en prit beaucoup d'inquiétude, & à l'occasion des ravages que quelques Troupes de Philippe, frère du Roi de Navarre, vinrent faire jusqu'à Villepreux, il résolut de faire venir à Paris celles qu'il avoit dans les Provinces voisines. Les Parisiens, qui appréhendérent que ce ne fût contre eux-mêmes, en firent du bruit. Le Dauphin eut beau leur représenter que c'étoit pour mettre à couvert les environs de la Ville, il ne put les rassurer. Les Bourgeois redoublérent les gardes de leurs portes; on fouilloit tous ceux qui y entroient, & on n'y recevoit aucun homme armé.

Ces deux Princes font des levées chacun de leur côté. Le Roi de Navarre averti que le Dauphin faisoit des levées de Soldats dans les Provinces, en fit autant de son côté. D'ailleurs les Gouverneurs de Pont-Audemer, de Breteuil, & de quelques autres Places qui devoient lui être restituées, bien informés que les ordres du Dauphin

phin avoient été extorqués, ne voulurent point y déférer ; & dirent qu'ils ne ſortiroient point des Places que le Roi leur avoit confiées, ſans un conſentement exprès, ſigné de la main de ce Prince même. Le Roi de Navarre fit grand bruit de ce refus, accuſant le Dauphin de colluſion avec les Commandans de ces Places, ce qui n'étoit pas ſans vraiſemblance ; mais en attendant qu'il pût le contraindre à l'exécution de cet article, il travailla à celle de quelques autres qui dépendoient de lui-même. 1356.

Il alla à Rouen au commencement de Janvier, où les habitans lui firent de grands honneurs. Le même jour qu'il arriva, ſes gens brulérent Couronne à deux lieues de Rouen ; c'étoit une maiſon de plaiſance qui appartenoit au Dauphin. Peu de jours après, en exécution de l'Arrêt pour le rétabliſſement de la mémoire des quatre Gentilshommes qui avoient été arrêtés avec lui à Rouen, & décapités, il fit détacher leurs corps du gibet où l'on les avoit mis, excepté celui du Comte d'Harcourt, que la famille de ce Seigneur en avoit fait enlever ſecrettement depuis quelque tems, & leur fit faire de magnifiques obſèques. Tout fut plein d'affectation dans cette pompe funèbre, en vue de toucher le peuple de compaſſion pour ces Seigneurs, pour faire paroître combien lui-même étoit ſenſible aux malheurs de ſes bons ſerviteurs, & inſpirer en même tems de l'indignation contre les auteurs de leur mort. 1357. *Le Roi de Navarre met tout en uſage pour débaucher les peuples de Normandie.*

Il alla en perſonne juſqu'au pié du gibet, où les corps venoient d'être enſevelis & mis dans des chariots couverts de drap noir. Il y fut ſuivi d'une grande foule de Nobleſſe & de peuple. On marcha de là vers la Ville : cent hommes en deuil portant chacun une torche à la main précédoient un nombreux Clergé ; & au milieu d'eux étoient les chariots. Dans le prémier étoient les corps des Seigneurs de Maubué & Doublet ; il étoit ſuivi de deux Ecuyers à cheval armés des armes de ces deux Seigneurs, ornés de leurs écuſſons,

cuſſons; ſuivoient leurs domeſtiques, leurs pa-
1357. rens & leurs amis. Dans le ſecond chariot étoit le corps de Jean de Graville. Il étoit ſuivi de quatre hommes à cheval, dont deux portoient chacun une bannière aux armes de ce Seigneur, les deux autres étoient montés ſur deux chevaux de bataille, l'un armé comme pour un jour de combat, & l'autre comme pour un tournoi; les gens de ſa maiſon & de ſa famille groſſiſſoient le cortège. Le troiſième chariot étoit vuide, & ne ſervoit qu'à une repréſentation funèbre, en l'honneur du Comte d'Harcourt. Il étoit ſuivi des bannières d'Harcourt, & puis du Roi de Navarre & de toute ſa Cour.

En paſſant ſur le champ où ces Seigneurs avoient été décapités, on s'y arrêta, & on y chanta des Vigiles ſur le lieu même du ſupplice. De là les corps furent portés à la Cathédrale, & mis ſous une Chapelle ardente, & enſuite enterrés.

Le lendemain le Roi de Navarre fit aſſembler le peuple devant l'Abbaye de ſaint Ouen, monta ſur un échaffaut élevé exprès, leur fit un diſcours qu'il commença par ces paroles du Pſalmiſte, *Innocentes & recti adhæſerunt mihi*, c'eſt-à-dire, ceux qui ſe ſont attachés à moi étoient juſtes & innocens. Il fit l'éloge des quatre Seigneurs, en parla comme d'autant de martyrs, & répéta ce qu'il avoit dit dans ſes harangues d'Amiens & de Paris touchant les mauvais traitemens qu'on lui avoit faits; & après, pour gagner davantage le peuple, il fit manger à ſa table le Maire de Ville, qui n'étoit qu'un Marchand de Vin.

Continuat. Nangii.

Annales de France.

Il étoit viſible que toute cette conduite ne tendoit qu'à débaucher les peuples, & à les ſouſtraire à l'obéiſſance qu'ils devoient à leur légitime Souverain: mais le Dauphin n'étoit pas en état de s'y oppoſer. Aſſez empêché à maintenir la Capitale du Royaume dans le devoir, il étoit contraint d'abandonner le ſoin des Provinces; car

Pari-

Paris recommençoit à se partager ouvertement en factions. 1357.

Paris recommence à se partager en factions.

Le Prévôt des Marchands, tout dévoué au Roi de Navarre, ne gardoit plus guères de mesures. Il rejettoit sur la négligence du Dauphin, tous les ravages qui se faisoient par les Navarrois & par les brigands aux environs de Paris, dans le même tems qu'il lui ôtoit tous les moyens d'y remédier, soit en empêchant qu'on ne lui fournît de l'argent, soit en faisant courir le bruit, qu'il ne vouloit assembler des Soldats que pour opprimer le peuple. Il déclamoit sans cesse contre les Ministres & contre les confidens du Prince, qui ne lui donnoient que des conseils pernicieux, & tendans à la ruïne & à l'oppression du Royaume : il disoit hautement qu'il étoit tems que les bons François s'unissent ensemble, pour remédier aux desordres de l'Etat, & pour empêcher sa prochaine ruïne. Ses discours étoient reçus avec applaudissement de la populace, toujours aisée à séduire par un zèle apparent du bien public ; & même plusieurs des principaux Bourgeois, qu'il flattoit de l'espérance d'avoir part au Gouvernement, le secondoient de tout leur possible. Il fut résolu dans une de ces Assemblées séditieuses qu'il tenoit tous les jours, qu'on prendroit une marque pour se distinguer de ceux qu'ils appelloient traîtres & les ennemis du peuple. Cette marque fut de porter le Chaperon ou Capuce mi-parti de deux couleurs rouge & bleu, (car on ne se servoit point encore alors de chapeaux.) La chose fut aussi-tôt exécutée, & on ne voyoit par-tout dans Paris que ces chaperons rouges & bleus, ceux qui étoient les plus ennemis de la sédition étant obligés d'en prendre, de peur d'être massacrés par la populace.

Conti. nuat. Nangii.

C'étoit-là lever hautement l'étendart de la révolte. C'est pourquoi le Dauphin rassembla auprès de lui ce qu'il put y faire venir de Noblesse, dont la plupart voyoient depuis longtems avec chagrin croître l'audace des Bourgeois & des Payſans.

Le Dauphin rassemble auprès de lui la Noblesse,

Payſans. Il ſe hazarda de faire une aſſemblée du
1357. peuple de Paris dans les Halles, malgré tout ce
& harangue la populace dans les Halles. que purent faire l'Evêque de Laon & le Prévôt des Marchands pour l'en empêcher, ſous prétexte que c'étoit expoſer ſa perſonne & ſa dignité à la brutalité d'une canaille, qui lui manqueroit de reſpect, & feroit peut-être quelque choſe de pis. Il ne les écouta point, il harangua l'Aſſemblée, lui rendit compte de ſa conduite, lui dit que de tout l'argent qui avoit été levé, il ne lui en étoit rien venu entre les mains; qu'on avoit fait malicieuſement courir le bruit qu'il ne vouloit faire venir des Troupes à Paris, que pour punir & piller la Ville; qu'il n'avoit jamais eu un tel deſſein, mais ſeulement celui d'empêcher les brigandages des environs de Paris. Que ſi juſqu'à préſent il avoit été le maitre, comme il le devoit être, le Royaume ne ſeroit point accablé de miſères, & rempli de deſordres, comme il l'étoit par-tout; que c'étoit la faute de ceux qui s'ingéroient dans le Gouvernement ſans y avoir aucun droit: qu'au reſte ſon intention étoit de gouverner deſormais, & de châtier ſévèrement ceux qui voudroient lui diſputer une autorité due à ſa naiſſance.

Annales de France.

Changement que ce diſcours produiſit. Ce diſcours du Prince plut au peuple, & fit du changement dans les eſprits, juſqu'à inquiéter le Prévôt des Marchands, qui un jour ou deux après harangua à ſon tour dans l'Egliſe de ſaint Jaques de l'Hôpital. Il dit au Peuple, que ce qui empêchoit la paix, étoit qu'on ne rendoit pas au Roi de Navarre les Villes de Normandie qui lui appartenoient; & qu'il ne tenoit qu'au Régent de ſatisfaire ce Prince, en exécutant le Traité qu'on avoit fait avec lui. Le Dauphin aiant été averti de ce qui ſe paſſoit, vint lui-même à l'Egliſe de ſaint Jaques, parla de nouveau au Peuple, & l'aſſura que la reſtitution des Places de Normandie ne ſe différoit point par ſes ordres; mais qu'il tenoit aux Commandans à qui le Roi ſon père les avoit confiées, & qui refuſoient

ſoient d'en ſortir ſans ſon commandement exprès. 1357.

C'étoit pour le Prince faire un étrange perſonnage, que d'être obligé de plaider ſa cauſe en préſence de la populace de Paris, contre un Prévôt des Marchands. Le plus grand mal fut, qu'il ne la gagna pas; le Peuple ſe trouva partagé, & on penſa en venir aux mains: mais le grand nombre étoit pour le Prévôt, & il convint au Prince de ſe retirer. Si-tôt qu'il fut parti, un Bourgeois nommé Rouſſac, homme accrédité parmi le Peuple, & dans les intérêts du Prévôt des Marchands, parla de nouveau pour réunir tous les eſprits. Il fit l'éloge de ce ſéditieux, comme d'un homme qui ſe faiſoit la victime du bien public par le ſeul amour de ſa patrie, dit cent choſes offenſantes contre le Prince & contre ſes Miniſtres, & ranima plus que jamais la populace contre la Cour. *Un ſéditieux ranime la populace contre la Cour.*

Durant tous ces tumultes les deux Reines douairières faiſoient tous leurs efforts, pour faire la paix entre le Dauphin & le Roi de Navarre. Tout dépendoit de la reſtitution des Places, & du payement de la ſomme promiſe par le Traité au Roi de Navarre. Le Dauphin ne pouvoit ou ne vouloit pas lui ôter ce prétexte de guerre; & le Roi de Navarre en eût cherché un autre, ſi celui-là lui eût manqué. Le Seigneur de Péquigni vint de ſa part demander l'exécution de ces deux articles au Dauphin, qui répondit que la choſe n'étoit point en ſon pouvoir.

Il reçut ſur le même ſujet une Requête au nom de l'Univerſité, du Prévôt des Marchands, & de quelques autres de la cabale. La parole lui fut portée par un Jacobin nommé Simon de Langres, qui lui dit nettement, que s'il ne ſatisfaiſoit le Roi de Navarre, les Corps qui le députoient prendroient d'autres meſures, & ſe déclareroient contre celui qui mettroit obſtacle à la paix. Le Dauphin n'eut point d'autre réponſe à faire, ſinon qu'il feroit tout ce qui dépendroit *Annales de France.*

de lui : mais quelques jours après on vit le Pré-
1357. vôt des Marchands porter ſon audace juſqu'aux dernières extrémités.

Il fit venir devant le Palais deux ou trois mil-
1358. le hommes armés, la plupart gens de métier, avec leurs chaperons mi-partis de bleu & de rouge, & aiant pris avec lui les plus déterminés d'entre eux, il monta à l'appartement du Dauphin. Ce Prince le voyant entrer dans ſa chambre ainſi eſcorté, en parut étonné. „ Monſei-
Audace du Prévôt des Marchands,
„ gneur, (lui dit le Prévôt) ne ſoyez pas ſur-
„ pris de ce qui ſe va faire, c'eſt pour le bien
„ public." Aiant dit ces paroles, il fit un ſigne à ceux de ſa ſuite, qui mettant auſſi-tôt l'épée à la main, ſe jettérent ſur Robert de Clermont Maréchal de France, & ſur Jean de Conflans Maréchal de Champagne, qu'ils maſſacrérent à la vue & aux piés du Prince. Tous ceux de la Cour du Prince qui étoient dans la chambre, appréhendant un pareil traitement, s'enfuirent. Le Dauphin demeura ſeul, & demanda au Prévôt, ſi on en vouloit à ſa perſonne. „ Non,
„ Monſeigneur, (répondit-il); mais pour vous
„ mettre en ſureté, prenez mon chaperon." Le Prince le prit, & lui donna le ſien, que cet inſolent porta à ſa tête pendant tout ce jour-là. Les corps des deux Seigneurs aſſaſſinés furent trainés dans la Place devant le Palais, & y demeurérent tout le jour expoſés aux inſultes de la populace, ſans qu'aucun de leurs domeſtiques oſât les enlever.

Extrémité où le Dauphin eſt réduit.

Le Prévôt des Marchands, enſuite de cet horrible attentat, s'en alla à la Grève, & d'une des fenêtres de l'Hôtel de Ville, rendit compte au Peuple de ce qu'il avoit fait, diſant que ces deux Seigneurs étoient des traitres, & que leur mort étoit le ſalut de Paris. Il fut remercié & applaudi, & le Peuple lui jura fidélité juſqu'à la mort. Comme il vit que ſon crime étoit approuvé, il retourna au Palais bien eſcorté. Il preſſa le Dauphin de ratifier ce qui s'étoit fait, & qu'en cas qu'il

qu'il y eût en cela quelque apparence de crime, de lui accorder ſa grace, auſſi-bien qu'à ceux qui avoient contribué à l'action, & de s'unir avec les Bourgeois de Paris contre tous ceux qui prendroient un parti contraire. Le Dauphin, qui ſe voyoit à la merci de ces brutaux, conſentit à tout. Le Prévôt ſe retira, & peu d'heures après il envoya au Prince quantité d'étoffe rouge & d'étoffe bleue, pour en faire des chaperons ſemblables à ceux que portoient les Bourgeois de Paris, & les diſtribuer à toute ſa Cour. Cela fut exécuté, & les Officiers de la Chambre des Comptes & tous les autres furent obligés d'en prendre de même, de peur d'être inſultés par le peuple. 1358.

Le Dauphin, après que le tumulte fut ceſſé, aiant ordonné qu'on enterrât les corps des deux Maréchaux dans l'Egliſe des Chanoines Réguliers de ſainte Catherine, l'Evêque de Paris s'y oppoſa à l'égard du corps du Maréchal de Clermont, parce que quelques jours auparavant ce Seigneur, par l'ordre du Dauphin, avoit enlevé de l'Egliſe de ſaint Jaques de la Boucherie un ſcélérat nommé Perrin Marc, & l'avoit fait pendre, pour avoir aſſaſſiné Jean Baillet Tréſorier de l'Epargne de ce Prince. L'Evêque de Paris prétendoit que le Maréchal, pour avoir tiré de l'Egliſe par force ce criminel, avoit encouru l'excommunication, & qu'étant mort excommunié, il ne devoit pas être enterré en terre ſainte. Ainſi tous ſembloient agir de concert pour inſulter le Prince, & ruïner ſon autorité.

Pendant tous ces deſordres les Etats s'étoient aſſemblés à Paris; mais il y avoit très peu de Gentilshommes & de Prélats, le gros de l'Aſſemblée n'étoit que du Tiers-Etat. Le Prévôt des Marchands entreprit d'y faire déclarer, que ce qu'il avoit fait au Palais étoit pour le bien public. Quelques-uns furent de cet avis; mais il ne paroît pas que la choſe eût paſſé. Le Dauphin étant allé le lendemain au Parlement, le *Nouvelle Aſſemblée des Etats.* *Annales de France.*

1358. Prévôt des Marchands s'y rendit avec sa suite ordinaire de gens armés, & requit que le Dauphin observât les Ordonnances faites dans les prémiers Etats tenus après la prison du Roi; que les gens commis par les Etats eussent l'administration des Finances, & qu'il mît dans son Conseil les personnes qu'ils lui nommeroient. Le Prince fit semblant d'agréer toutes ces propositions, ne pouvant faire autrement.

Fidélité de la plupart des Villes de France.

Sur ces entrefaites le Roi de Navarre arriva à Paris avec une grosse garde, & alla descendre à l'Hôtel de Nesle, où le Prévôt des Marchands vint aussi-tôt le trouver, & le supplia de prendre la protection des Parisiens, & de ne pas desapprouver l'exécution qui s'étoit faite au Palais en présence du Dauphin. Le Roi de Navarre, qui ne crut pas qu'il fut encore tems de se déclarer, lui donna des réponses générales, l'assurant de son amitié, & l'exhortant de continuer à bien servir l'Etat. Le Prévôt ne fut pas content de cette modération du Roi de Navarre. Il voyoit bien que son crime étoit de la nature de ceux qui ne se pardonnent jamais par les Princes, & que tôt ou tard il lui en couteroit la vie, s'il ne trouvoit le moyen de bouleverser tout le Royaume.

Annales de France.

C'est pourquoi il résolut de faire tous ses efforts, pour engager les autres Villes considérables de France, à signer une Confédération avec la Capitale. Il dépêcha des Couriers de tous côtés; & pria les Communes de ces Villes, de s'unir avec Paris pour le rétablissement du bon gouvernement du Royaume; & leur proposa de faire prendre à tous les Bourgeois le chaperon mi-parti, leur disant qu'ils ne feroient en cela que ce que le Dauphin avoit fait lui-même, aussi-bien que le Duc d'Anjou frère du Roi, le Roi de Navarre, & une infinité d'autres, dont on pouvoit sans rien craindre suivre l'exemple. Mais ces Villes plus fidèles à leur devoir n'en voulurent rien faire, & pas une ne lui fit réponse. Ainsi son unique ressource étoit dans le Roi de Navarre,

re, qui avoit auſſi beſoin de lui pour l'exécution du deſſein qu'il méditoit depuis quelque tems, de ſe faire Roi de France. 1358.

Ce projet lui avoit apparemment d'abord paru chimérique à lui-même : mais la diſpoſition qu'il trouvoit dans l'eſprit des peuples, qui étoient de tous côtés en mouvement, ſans preſque ſavoir ce qu'ils vouloient; la faveur des Pariſiens hautement déclarés pour lui ; l'animoſité des Bourgeois & des Payſans contre la Nobleſſe, d'où il ſe formoit deux partis en France, dont l'un ne pouvoit manquer de groſſir le ſien; enfin les prétentions même que le Roi d'Angleterre avoit ſur la Couronne de France, autoriſoient les ſiennes, & lui ſervoient comme d'un titre pour les faire valoir.

En effet, ſuppoſé que la Couronne de France eût pu tomber en quenouille, il y auroit eu droit avant le Roi d'Angleterre; car il étoit fils d'une fille de Louis Hutin, & par conſéquent il devoit être préféré à Edouard, qui n'étoit qu'en ligne collatérale, & ſeulement neveu de ce Roi par ſa mère Iſabelle. Le Roi de Navarre avoit déja fait naitre quelque ſoupçon de ſes intentions à cet égard dans ſes Harangues ſéditieuſes, par certaines expreſſions aſſez fortes : mais cependant la crainte qu'il avoit d'être abandonné du Roi d'Angleterre, ou même de l'avoir pour ennemi en devenant ſon concurrent, l'empêchoit de faire les démarches les plus hardies, ſur leſquelles, du caractère dont il étoit, il n'eût pas héſité. Il ſe contentoit de ſe faire par-tout des créatures, de ſe fortifier en Normandie, d'entretenir toujours les Pariſiens dans l'inclination qu'ils avoient pour lui, & de faire de tems en tems certains actes d'autorité, qui en l'abſence du Roi ne convenoient guères qu'à un homme qui eſpéroit un jour tenir ſa place. Il oſa, par exemple, étant à Paris, donner à la vue du Dauphin des ſauf-conduits à diverſes perſonnes pour aller en certains lieux du Royaume, les adreſſer

Annales de France.

aux Magiſtrats des Provinces & aux Gouverneurs
1358. des Villes ; & il arrivoit ſouvent que ſes ordres étoient plus reſpectés que ceux du Dauphin. Il lui dreſſa une embuſcade auprès de S. Ouen, Maiſon de plaiſance à deux petites lieues de Paris, où ce Prince penſa être enlevé ; & l'on prétend que ce fut vers ce tems-là qu'il lui fit donner un poiſon lent, dont ſa ſanté fut fort altérée, & qui lui abrégea ſes jours. Ces attentats, ainſi qu'on le verra dans la ſuite, étoient tout-à-fait du génie du Roi de Navarre.

Le Dauphin eſt déclaré Régent du Royaume.

Le Dauphin, qui s'étoit fait une loi de tout diſſimuler juſqu'à tant qu'il vît quelque jour à ſe mettre en liberté, loin de faire des plaintes, affectoit avec lui beaucoup d'ouverture & de franchiſe. Ils mangeoient ſouvent enſemble, & ſe rendoient de fréquentes viſites. Le Roi de Navarre en fut la dupe : car étant ſorti de Paris le douzième de Mars, le Dauphin, qui n'avoit eu juſqu'alors que la qualité de Lieutenant de Roi en France, ſe fit déclarer deux jours après par le Parlement Régent du Royaume dans toutes les formes. Il fut ordonné que deſormais en cette qualité il auroit un nouveau Sceau, qui fut mis entre les mains de Jean de Dormans Evêque de Beauvais, ſon Chancelier *. Les factieux ne s'y oppoſérent point, parce qu'en même tems le Prince déclara, qu'il vouloit mettre dans ſon Conſeil le Prévôt des Marchands, Charles Rouſſac Echevin, Robert de Corbie & Jean de Liſle, qui ſe voyoient par-là en honneur & en autorité plus que jamais, & en état de perdre le Régent, ſuppoſé qu'il n'agît pas ſuivant leurs vues.

Mais ce ne fut pas à cela ſeul que ſervit ce manège du Régent. Il ôta par ce moyen au Prévôt des Marchands une partie de ſes défiances. Ce Prin-

* On voit à la Chambre des Comptes l'Acte par lequel l'Evêque de Beauvais eſt déclaré Chancelier. *Extrait de la Chambre des Comptes, Mémorial C. c. f. 197.*

Prince ne fut plus obſervé de ſi près, & vint enfin à bout de s'échapper de Paris, & de gagner Senlis, & puis Compiègne, où il avoit donné ordre à quantité de Nobleſſe de le venir trouver. 1358. Continuat. Nangii

Les Pariſiens & le Roi de Navarre ſe voyant ainſi trompés, s'unirent plus étroitement que jamais contre le Régent. Cependant le Roi de Navarre ne rompit pas encore ſi-tôt ouvertement avec ce Prince. Il eut même avec lui une conférence à Clermont en Beauvoiſis, où il tâcha en vain de le perſuader de retourner à Paris. Avant cette conférence, le Prévôt des Marchands avoit obligé l'Univerſité de députer au Prince quelques perſonnes de ſon Corps, pour l'engager auſſi à ſon retour, en lui répondant du reſpect & de la fidélité de tous les Habitans. Il les reçut à Compiègne avec beaucoup de bonté : il les aſſura qu'il aimoit les Pariſiens ; qu'il étoit perſuadé qu'il avoit parmi eux beaucoup de ſerviteurs ; qu'il ne prétendoit point que toute la Ville fût reſponſable du crime de quelques particuliers, & que pour les convaincre de ce qu'il leur diſoit, il ſe contenteroit qu'on lui livrât dix ou douze de ceux qui ſe trouveroient les plus coupables du maſſacre des deux Seigneurs qu'on avoit égorgés à ſes piés, ſans nul égard pour ſa perſonne ; qu'à cette condition, & non autrement, il rendroit ſon amitié aux Pariſiens. Continuat. Nangii.

Nouvelle audace du Prévôt des Marchands de Paris.

Les Députés de l'Univerſité rapportérent cette réponſe, qui ne pouvoit pas plaire au Prévôt des Marchands ; car il voyoit bien que dans la liſte des coupables qu'on demanderoit, il ſeroit certainement mis à la tête. Toute ſon application fut donc à animer le peuple, ſoit par lui-même, ſoit par ſes émiſſaires, à ne plus rien ménager, & à ſe diſpoſer à la guerre, ſi le Régent entreprenoit de la leur faire. Il fit tranſporter à la Grève un Magaſin d'Artillerie que le Régent avoit fait au Louvre. Quatre mille hommes furent employés à travailler ſans relâche aux forti-

fications de la Ville. On boucha une partie des
1358. portes, pour n'être point obligé à les garder. On creusa des fossés, & on éleva des remparts en quelques endroits où il n'y en avoit point encore. Sur ces entrefaites le Roi de Navarre arriva à Paris. Il y fut reçu avec de grandes acclamations, & déclaré Capitaine ou Gouverneur de la Ville. Il fit serment en présence du peuple de servir les Parisiens envers tous & contre tous, excepté contre le Roi; & le Prévôt des Marchands lui promit de faire son possible, pour engager toutes les Villes de France à le reconnoitre en qualité de Capitaine de tout le Royaume. On remarqua toutefois que lorsque l'Echevin Roussac fit la proposition de reconnoitre le Roi de Navarre pour Capitaine de Paris, plusieurs gens du peuple apostés aiant crié de tous côtés *Navarre*, *Navarre*, la plus grande partie ne cria point, ce qui déplut fort & à ce Prince & à ceux de son parti.

Annales de France.

Le Régent demande du secours aux Etats de Champagne.

Le Régent s'étoit bien attendu à tous ces nouveaux mouvemens : mais il comptoit sur la Noblesse, dont l'indignation contre les Bourgeois avoit beaucoup augmenté par la mort des deux Maréchaux massacrés dans le Palais. Il étoit demeuré très peu de Gentilshommes à Paris, & la plupart se déclaroient pour le Régent. La Champagne avoit toujours paru lui être fort affectionnée; & même, ainsi que je l'ai dit, ceux qui étoient venus de cette Province pour assister aux Etats de Paris, voyant que tout s'y faisoit par d'injustes cabales, s'en étoient retirés. Le Régent résolut d'assembler les trois Etats de cette Province séparément, & de leur demander du secours. Il les convoqua à Provins, & puis à Vertus. Il y invita le Roi de Navarre, & fit proposer au Prévôt des Marchands d'y envoyer des Députés pour la Ville de Paris. Le Roi de Navarre promit d'abord de s'y trouver; mais il ne tint pas sa parole. Paris députa pour y aller Robert de Corbie & Pierre de Rosni. Les Etats pro-

promirent au Régent tout ce qui dépendoit d'eux pour ſon ſervice; & ce Prince ſe voyant ſûr des Champenois, crut pouvoir faire un coup d'autorité, qui lui réuſſit. 1358.

Et aux Etats Généraux aſſemblés à Compiégne. Ibid.

Les Etats de tout le Royaume avoient été convoqués à Paris pour le prémier jour de Mai. Il fit publier qu'il les transféroit à Compiègne, & que ce ſeroit là qu'ils ſe tiendroient. Les Pariſiens en furent très mécontens; mais la plupart des autres Villes, qui étoient jalouſes de l'autorité que Paris vouloit s'attribuer ſur tout le reſte du Royaume, témoignérent au Régent qu'il leur faiſoit plaiſir. Les choſes s'y paſſérent fort heureuſement pour le Prince. On lui accorda des ſubſides; & les trois Etats ſe cottiſérent pour lui fournir des Troupes & de l'argent.

Continuat. Nangii.

Auſſi-tôt après, les hoſtilités commencérent entre la Nobleſſe qui étoit avec le Régent, & les Pariſiens, & il ſe donna pluſieurs petits combats aux environs de Paris. Le Régent fit de Meaux & de Melun ſes Places d'armes. Il s'empara de Corbeil, & fit conſtruire un pont ſur la Seine entre cette Place & Paris, pour avoir la liberté de faire des courſes des deux côtés de la rivière. C'étoit-là déja un demi-blocus, dont le Prévôt des Marchands prévit les conſéquences. Il marcha à la tête d'une grande Troupe de Soldats & de Bourgeois, attaqua Corbeil, y força les Troupes du Régent, les en chaſſa, & ruïna le pont.

La guerre ne fut pas plutôt déclarée, que le nombre des Brigands qui compoſoient ces Troupes de ſcélérats dont j'ai parlé, & qu'on appelloit les *Compagnies*, ſe multiplia à l'infini. Les bois, les grands chemins, toutes les routes d'Orléans, de Picardie, de Normandie en étoient infeſtées. Ils attaquoient également ceux du parti des Pariſiens, & ceux du parti du Régent, les Anglois & les Navarrois.

Révolte des Payſans.

Pour achever de tout perdre, il ſe fit alors une révolte des Payſans de Brie & de Picardie.

1358. *Sans de Brie & de Picardie. Annales de France. Froiſſard, &c.*

Cette nouvelle faction fut appellée la *Jaquerie* à cauſe de leurs Jaques, qui étoient une eſpèce de longue caſaque de toile qu'ils portoient ; & ſelon d'autres, parce qu'ils avoient à leur tête un nommé Jaques Bonshoms. Ces Payſans voyant leurs maiſons & leurs granges au pillage, que perſonne ne les défendoit, & que toute la campagne étoit abandonnée à la fureur des Soldats & des Voleurs, s'unirent entre eux, & réſolurent de faire ce qu'on leur faiſoit chez eux, c'eſt-à-dire, de ravager & de piller tout ce qu'ils pourroient. Ils n'oſoient pas s'attaquer aux Villes ; ils ne vouloient pas non plus faire de mal à leurs ſemblables. Ainſi ils prirent le parti de ſe jetter ſur les biens que la Nobleſſe avoit à la campagne, diſant que c'étoient les Gentilshommes, tant Chevaliers, qu'Ecuyers, qui étoient cauſe de tous les maux qui accabloient le Royaume ; qu'ils avoient laiſſé prendre le Roi, que c'étoient des lâches qui faiſoient la honte de l'Etat, & qu'il falloit les exterminer.

Ils s'aſſemblérent d'abord dans le Beauvoiſis au nombre de cent. Ils pillérent & bruiérent pluſieurs Châteaux. L'eſpérance du butin en attira bientôt beaucoup d'autres. Le nombre crut juſqu'à ſix mille, & à bien plus encore dans la ſuite. Ils ſe firent des Chefs, qui étoient toujours les plus brutaux & les plus crueis d'entre eux. Il n'y eut point de barbarie qu'ils n'exerçaſſent contre tous les Gentilshommes qui tomboient entre leurs mains, juſqu'à les embrocher & les faire rôtir à petit feu. Ils violoient les Dames & les Demoiſelles, & enſuite les maſſacroient. Ce n'étoit par-tout qu'incendies & que ravages dans les pays de Laon, de Soiſſons, ſur les bords de la Marne & de l'Oiſe ; & le mal s'étendit juſques dans le pays d'Artois.

Les Gentilshommes furent obligés de s'unir entre eux plus étroitement que jamais, pour ſe défendre & pour diſſiper cette canaille. Les partiſans du Régent & ceux du Roi de Navarre, les

les Anglois & les François ſe ſecondoient les uns les autres. Le Roi de Navarre en tailla en pièces un grand Corps auprès de Clermont en Beauvoiſis, & trois mille demeurérent ſur la place. Ils vinrent attaquer Meaux au nombre de plus de neuf mille. La Ducheſſe de Normandie épouſe du Régent, d'autres Princeſſes, & plus de trois cens Dames & Demoiſelles s'y étoient réfugiées. Dès qu'ils parurent devant la Ville, la populace qui étoit d'intelligence avec eux, leur ouvrit les portes. La Ducheſſe & tant d'autres perſonnes de qualité n'auroient pas échappé à leur fureur, ſi par bonheur le Comte de Foix & le Captal de Buch, quoique celui-ci fût du parti des Anglois, aiant appris le danger où elles étoient, ne fuſſent venus le jour d'auparavant leur offrir leur ſervice. Ils étoient dans la Ville avec environ ſoixante Lances, lorſque les Payſans y entrérent. Si-tôt qu'ils furent avertis de la trahiſon des Bourgeois, ils firent armer tous leurs gens, & vinrent avec eux ſe ranger en bataille dans le Marché de Meaux; & puis ſortant de là ſans s'embarraſſer du nombre des ennemis, ils les chargérent ſe tenant toujours ſerrés & en bon ordre. Ces Payſans étoient pour la plupart très mal armés, & n'étoient pas accoutumés à ſe battre contre de la Cavalerie. Les plus hardis d'entre eux aiant été tués, le reſte prit l'épouvante; on n'eut plus que la peine de les aſſommer: pluſieurs ſe noyérent dans la Marne, où ils ſe jettoient pour échapper à ceux qui les pourſuivoient l'épée dans les reins. Il en périt ſept mille dans cette occaſion. 1358. Cap. 183. & 184.

Après qu'on eut pourſuivi quelque tems les fuyards dans la campagne, le Comte de Foix & le Captal de Buch firent mettre le feu aux Fauxbourgs de Meaux & à la Ville; & la plupart des Bourgeois furent paſſés au fil de l'épée, ou périrent dans l'incendie. Ce carnage que l'on fit de ces Payſans en diverſes rencontres, les diſſipa enfin;

1358. enfin; mais ce ne fut qu'après qu'ils eurent commis les plus effroyables desordres.

Comme à l'exemple des Parisiens, les Bourgeois des Villes voisines n'étoient guères moins animés contre la Noblesse que les Payſans, aussi la Noblesse les haïssoit presque également; & le Régent qui avoit besoin d'elle, n'avoit pas toute l'autorité nécessaire pour arrêter ses emportemens. Un grand nombre de Gentilshommes, après le saccagement de Meaux, firent une conspiration contre la Ville de Senlis, où ils entrérent un jour avec furie dans le dessein de la saccager: mais les Bourgeois qui avoient été avertis s'étant tenus sur leurs gardes, & les aiant laissé engager dans les rues, donnérent sur eux avec tant de résolution, & si à propos, qu'ils les taillérent en pièces, de sorte que très peu en échappérent.

Blocus de Paris par les Troupes du Régent. Froissard, cap. 285. Annales de France.

Cependant le Régent, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, dompter Paris, & s'en rendre maitre, avoit assemblé grand nombre de Noblesse, non seulement de France, mais encore des Terres de l'Empire; il avoit bien trente mille chevaux, & parmi eux trois mille Lances. Il se posta à Charenton & à S. Maur, empêcha que rien ne descendît à Paris par la Seine & par la Marne; & pour faire plutôt crier les Bourgeois, il fit bruler tous les Villages des environs.

Cela lui réussit. Il se fit de grands murmures contre le Prévôt des Marchands. Le parti du Régent, qui depuis longtems n'osoit paroître, commença à se relever & à grossir, principalement par le crédit de deux riches & honorables Bourgeois, dont l'un s'appelloit Jean Maillard, & l'autre Simon Maillard son frère, toujours fidèles & parfaitement dévoués au Régent.

Quoique la faction du Prévôt des Marchands prévalût encore, néanmoins le Roi de Navarre prévoyoit bien que pour peu que le Régent continuât à serrer Paris de près, il s'y feroit quelque révolution. C'étoit pourquoi, de peur d'avoir l'af-

front

front de quitter la partie par contrainte, il pensa à s'en retirer, sous prétexte qu'il étoit à propos qu'il eût une Armée en campagne, tandis que le Régent y avoit la sienne. Il fit agréer son départ aux Parisiens, & alla se camper à S. Denys avec un Corps de Troupes. La Reine Jeanne douairière de France, tante du Roi de Navarre, étoit alors à Lagni, & faisoit tous ses efforts pour raccommoder le Régent avec ce Prince. Ils eurent à sa prière plusieurs conférences. Ils firent même quelques Traités, mais inutilement, par l'inconstance ou par la malice du Roi de Navarre, qui donnant de belles paroles aux Parisiens, & faisant semblant de s'accommoder avec le Régent, jouoit les uns & les autres. Il y eut durant ce tems-là plusieurs escarmouches entre les Parisiens & ceux de l'Armée du Régent, où les Parisiens furent ordinairement battus. Il en demeura encore grand nombre sur la place en deux ou trois occasions contre quelques Troupes Angloises, qui, quoiqu'elles fussent dans le parti du Roi de Navarre, avoient pris querelle avec ces Bourgeois. 1358.

Le Prévôt des Marchands traite avec le Roi de Navarre, qui veut se faire déclarer Roi de France.

Ce nouvel incident avoit fort embarrassé le Prévôt des Marchands, à qui il étoit difficile de demeurer neutre dans ces querelles particulières. De quelque dissimulation qu'il usât, les Parisiens s'apperçurent qu'il avoit beaucoup plus d'égard pour le Roi de Navarre que pour eux dans leurs démêlés avec les Anglois. Cette conduite fit passer plusieurs Bourgeois dans le parti du Régent. Le Prévôt vit bien que plus il différeroit à prendre son parti, plus le danger deviendroit pressant pour lui. Ainsi il se hâta de traiter avec le Roi de Navarre. Il convint avec lui de le faire entrer dans Paris avec toutes ses Troupes; que dès qu'il y seroit entré, on marqueroit toutes les maisons des partisans du Régent, qu'on feroit main-basse sur eux; & qu'ensuite le Roi de Navarre, en vertu du droit qu'il prétendoit avoir à la Couronne, du chef de sa mère fille du Roi Louis

Continuat. Nangii. Froissard. Annales de France.

Hutin, ſeroit ſalué & couronné Roi de France.

1358. *Ce Traître eſt maſſacré par un Bourgeois.*

Le prémier jour d'Août fut marqué pour l'exécution de ce deſſein. Les Troupes du Roi de Navarre s'approchérent durant la nuit, tant du côté de la Porte S. Honoré, que du côté de la Porte S. Antoine; & un peu avant le jour, le Prévôt des Marchands vint à celle-ci. Il commanda à quelques-uns des Bourgeois qui étoient de garde, de s'en retourner chez eux, diſant qu'il n'étoit pas néceſſaire de tant de monde pour garder ce poſte. Ceux qu'il renvoyoit étoient des gens dont il ſe défioit, & il ne retenoit que ceux dont il étoit bien ſûr. Quelques-uns firent difficulté de ſe retirer, & de mettre entre les mains du Prévôt les clés de la Porte qu'on leur avoit confiées. On donna avis de ce qui ſe paſſoit à Jean Maillard, qui commandoit dans un quartier de la muraille proche de la Porte. Il vint au Corps de garde où l'on conteſtoit. Il réſiſta au Prévôt des Marchands, & on s'échauffa de part & d'autre. Maillard ſoupçonnant la trahiſon, dit au Prévôt qu'il n'étoit pas l'heure de changer ni d'affoiblir la garde des Portes, & que ſa conduite reſſembloit fort à celle d'un homme qui vouloit trahir la Ville. Le Prévôt dit à Maillard, qu'il en avoit menti, & le traita fort mal. Celui-ci, ſans délibérer davantage, leva une hache d'armes qu'il tenoit, & en fendit la tête au Prévôt des Marchands, qu'il renverſa mort à ſes piés. Auſſitôt lui & ceux de ſon parti chargérent les gens du Prévôt, en tuérent ſix, & mirent le reſte en fuite. Après cette exécution il monta à cheval accompagné de ſes amis, & aiant pris une Bannière aux Armes du Roi, il avança dans la Ville, criant avec ſa Troupe *Montjoie S. Denys.* Ce bruit réveilla les Bourgeois, dont la plupart, qui ne ſavoient rien de ce qui ſe paſſoit, étoient encore au lit. Il s'en va à la Porte de S. Honoré, ſe ſaiſit de ceux de la garde qui étoient partiſans du Prévôt des Marchands, & les fit mettre en priſon. Il alla aux Halles, où il raconta au Peuple

ple la trahiſon du Prévôt des Marchands, qui étoit ſur le point de livrer la Ville aux Navarrois & aux Anglois. La populace en fureur courut à la Porte S. Antoine, traina dans les rues les corps du Prévôt des Marchands & de ceux qui avoient été tués avec lui, leur firent mille inſultes, & les laiſſérent au milieu de la rue, comme il étoit arrivé dans le même endroit aux corps des deux Seigneurs que le Prévôt des Marchands avoit fait maſſacrer dans le Palais à la vue du Prince : ce qui fut regardé comme une vengeance ſingulière de la Juſtice de Dieu. On commença à ſe déchainer contre le Roi de Navarre, à crier partout contre lui dans les rues & dans les places publiques, & enfin à demander le retour du Régent. 1358.

Jean Maillard voyant le peuple dans cette diſpoſition, aſſembla les principaux Bourgeois dès que le tumulte fut un peu appaiſé. On députa deux Conſeillers du Parlement nommés Jean Alfonſe & Jean Paſtorel vers le Prince à Charenton, pour l'inviter à revenir à Paris, en l'aſſurant qu'on y avoit fait juſtice du Prévôt des Marchands & de ſes autres ennemis.

Le Régent revient à Paris, où il eſt reçu avec joie.

Ce fut-là une agréable nouvelle pour le Régent, qui ſe rendit ſans tarder à Paris bien accompagné, & y fut reçu avec toutes les démonſtrations de joie qu'il pouvoit ſouhaiter. Il trouva tout ſoumis à ſes ordres, & grand nombre des complices du Prévôt des Marchands en priſon, dont pluſieurs furent exécutés quelques jours après. Il pardonna aux autres, & donna une amniſtie générale.

Le Roi de Navarre lui déclare la guerre. Froiſſard c. 188.

La mort du Prévôt des Marchands, qui fut le ſalut du Régent, avoit ruïné tous les projets du Roi de Navarre ; & ce Prince vit bien qu'il n'avoit plus rien à ménager. C'eſt pourquoi levant le maſque, il envoya déclarer la guerre au Régent, ſe croyant en état de la ſoutenir, non ſeulement par les Places qu'il avoit en Normandie, mais encore par les partiſans qu'il avoit dans les

Pro-

Provinces voiſines de Paris ; comptant principa-
1358. lement ſur les Anglois, dont il ſeroit toujours appuyé, & qui malgré la trêve faiſoient par-tout des hoſtilités en France. Il avoit tiré de Paris, par le moyen du Prévôt des Marchands, des ſommes immenſes. Il s'en ſervit à lever des Soldats de toutes Nations, qui lui venoient en foule, tant parce qu'il les payoit bien, que parce qu'il leur donnoit grande liberté de piller.

Dès que la guerre fut déclarée, il fit par lui-même & par ſes partiſans des entrepriſes de toutes parts. Le Seigneur de Péquigni, qui lui fut toujours tout dévoué, penſa ſurprendre Amiens par la trahiſon du Maire : mais le Comte de S. Pol, & le Connétable de Fiennes, ſur l'avis qu'ils eurent du mouvement des Navarrois, accoururent de Corbie où ils étoient, & s'étant mis à la tête de quantité de braves Bourgeois, repouſſérent les Navarrois, & ſauvérent la Place.

Continuat. Nangii.

Le Roi de Navarre réuſſit mieux à Melun, qui lui fut livré par ſa ſœur la Reine Blanche veuve de Philippe de Valois, & lui ſervit à bloquer Paris : car étant maître de Melun au-deſſus de cette Capitale, comme il l'étoit de Mante & de Meulan au-deſſous, rien ne pouvoit arriver à Paris, ni de Bourgogne, ni de Normandie ; de ſorte que les vivres, le vin, & le bois même y renchérirent conſidérablement.

Ce Prince, qui commençoit à deſeſpérer de ſe voir jamais Roi de France, entreprit de faire la guerre plutôt en bandit qu'en Conquérant. Toute ſon application fut à ſe ſaiſir de tous côtés de divers Forts, qui par leur ſituation lui ſervoient à lever de grandes contributions dans la Picardie & aux environs de Paris. Il s'empara de Creil ſur Oiſe au-deſſous du Pont Sainte Maixence, du Fort de Mauconſeil auprès de Noyon, & de quelques autres du côté d'Amiens & de Compiègne. De là il rançonnoit tout le pays, & perſonne n'oſoit paroître à la campagne ſans des ſauf-conduits ſignés par les Gouverneurs de ces Forts, & qui

Froiſſard loc. cit. Cap. 193 & 194.

les

les vendoient bien cher. La Nobleſſe de Picardie fut défaite par Péquigni devant Mauconſeil, qu'elle avoit eu ordre du Régent d'attaquer. On n'entendoit parler de tous côtés que de rencontres, de combats, d'incendies, de ravages, la guerre ſe faiſant par-tout au nom du Régent & au nom du Roi de Navarre ; mais ſelon le caprice des plus puiſſans de leurs partiſans, qui pour la plupart ne cherchoient qu'à s'enrichir par le butin, & à ſe faire de la réputation par leurs expéditions, aux dépens des peuples réduits à la dernière miſère. 1358.

Après tout, le Roi de Navarre voyoit bien que Paris étant dans les intérêts du Régent, que la plupart de la Nobleſſe de Picardie & de Champagne aiant pris les armes en faveur de ce Prince, que la Normandie étant fort partagée, il auroit peine à tenir longtems la partie, s'il n'étoit ſoutenu. C'eſt pourquoi il fit un Traité de ligue offenſive avec le Roi d'Angleterre, qui n'attendoit que la fin de la trève, pour continuer ſes conquêtes en France. *Et ſe ligue avec le Roi d'Angleterre.* Continuat. Nangii.

Cela n'empêchoit pas qu'à la Cour de Londres, on ne négociât avec le Roi de France pour ſa délivrance, & on l'y traitoit avec beaucoup d'honnêteté. Ce Prince n'étoit point renfermé, il avoit liberté de ſe promener, & d'aller à la chaſſe. Il étoit de tous les divertiſſemens de la Cour d'Angleterre. On le flattoit de l'eſpérance de repaſſer bientôt en ſon Royaume ; & ſur les inſtances que faiſoit le Pape auprès du Roi d'Angleterre, on conclut un Traité avec lui, quoiqu'à des conditions aſſez dures, mais qui paroiſſoient tolérables, vu l'état des affaires de France. Par ce Traité le Roi devoit, pour obtenir ſa liberté, céder la Normandie, le Boulenois, le Comté de Guines, & quelques autres Territoires moins conſidérables, & donner ſix cens mille écus d'or. Après qu'on fut convenu de ces articles, les deux Rois s'embraſſérent avec des proteſtations d'une ſincère & éternelle amitié. Mais il n'y avoit en tout Matth. Villani l. 8. c. 51. & 101. Epiſt. Innoc. ad Cardinal. S. Vitalis apud Rainald.

1358. tout cela nulle ſincérité du côté du Roi d'Angleterre, qui portoit ſes vues plus loin, & avoit toujours en tête de ſe faire Roi de France.

Dans le même tems qu'il traitoit avec le Roi, il fourniſſoit des Troupes au Roi de Navarre; & par les ravages que celui-ci faiſoit en France, par les continuelles allarmes qu'il cauſoit par-tout, il mettoit le Régent hors d'état de pouvoir trouver de quoi payer la rançon de ſon père. Auxerre fut ſurpris par les Anglois qui étoient au ſervice du Roi de Navarre, & Epernai le fut auſſi. Cependant le Roi d'Angleterre ſe faiſant honneur des avances qu'il faiſoit pour la paix, accuſoit le Roi d'en retarder la concluſion, en empêchant qu'on ne payât ſa rançon. Le Pape averti de cette conduite peu ſincère du Roi d'Angleterre, ordonna au Cardinal Talayrand, & au Cardinal de S. Vital ſes Légats en France, de faire tous leurs efforts pour engager le Roi d'Angleterre à agir de meilleure foi: mais toutes leurs exhortations furent inutiles.

Continuat. Nangii.

1359. *Le Régent conſent de faire ſa paix avec lui.* Froiſſard chap. 197. Vie de Bertrand du Gueſclin, c. 9.

Sur ces entrefaites le Connétable de Fienne prit S. Valeri par compoſition; & peu de tems après le Régent, ſollicité par les Pariſiens, alla mettre le ſiége devant Melun, le preſſa avec beaucoup de vigueur, & y donna un aſſaut où il fut repouſſé. Les deux Reines douairières de France, & la Reine de Navarre ſe trouvoient dans la Place. Le danger de ces trois Princeſſes, qui toutes trois étoient dans les intérêts du Roi de Navarre, donna lieu aux deux Légats de propoſer à ce Prince de faire la paix avec le Régent. Il dit qu'il ne demandoit pas mieux, & l'on n'eut pas de peine à y réſoudre le Régent. Les Conférences ſe tinrent à Pontoiſe, & puis à Vernon. Le Traité fut conclu. La principale condition fut que Melun ſeroit rendu au Régent, & que ce Prince confirmeroit au Roi de Navarre la poſſeſſion de Mante, de Meulan, & de quelques autres places de Normandie. Philippe frère du Roi de Navarre, peut-être de concert avec lui, ne

Continuat. Nangii.

vou-

voulut point ſouſcrire à ce Traité, & lui reprocha qu'il violoit celui qu'il avoit fait avec le Roi d'Angleterre. Il partit lui quatrième, & ſe retira au Cotentin, à ſaint Sauveur le Vicomte, Place que Geoffroi d'Harcourt avoit autrefois vendue au Roi d'Angleterre, & où il y avoit garniſon Angloiſe. 1359.

Le Régent fit d'autant plus volontiers cette paix avec le Roi de Navarre, que la trève avec l'Angleterre étoit prête de finir. Dès qu'elle fut expirée, les hoſtilités recommencérent de toutes parts. C'étoient preſque les mêmes ennemis que ceux à qui on avoit eu affaire auparavant, mais qui aiant fait juſqu'alors la guerre au nom du Roi de Navarre, la continuoient au nom du Roi d'Angleterre, & dans les mêmes endroits; car les Commandans des Fortereſſes qui avoient été priſes ſous les ordres du Roi de Navarre, étant la plupart Anglois, ou dans les intérêts d'Angleterre, n'avoient pas voulu s'en déſaiſir nonobſtant le Traité de Vernon.

Il ſe donna un ſanglant combat entre Euſtache d'Auberticourt Chevalier du Comté de Hainaut, qui étoit un des Généraux du Roi d'Angleterre, & Brocart de Feneſtranges Lorrain, qui étoit au ſervice du Régent. Ce fut auprès de Nogent ſur Seine. D'Auberticourt, après une vigoureuſe réſiſtance, fut défait & pris priſonnier. Cette défaite fit rentrer pluſieurs Fortereſſes de ce quartier-là, & en quelques autres endroits, ſous l'obéiſſance du Régent. Quelques-unes furent abandonnées, d'autres cédées pour de l'argent, comme Nogent ſur Seine, Creil ſur Oiſe, & le Fort de Mauconſeil auprès de Noyon; ce Fort fut enſuite raſé. Ce ne fut pas encore un petit avantage pour le Régent, que la mort de Péquigni, qui fut étranglé par ſon valet de chambre au Château d'Hériolle, d'où il faiſoit des courſes dans une grande partie de la Picardie, & incommodoit beaucoup Amiens. D'autre part, Pont Sainte Maixence fut pris par les Anglois, auſſi-bien que Froiſſard c. 199.

que Clermont en Beauvoisis. On recommençoit
1359. pareillement à se battre au-delà de la Loire, lorsque Guillaume de Melun, Archevêque de Sens, le Comte de Tancarville son frère, le Comte de Dampmartin, & le Maréchal d'Andrehen, qui avoient été faits prisonniers à la bataille de Poitiers, arrivérent d'Angleterre portant un nouveau Traité de paix fait entre les deux Rois, afin de le communiquer au Régent & aux Etats de France, & le leur faire agréer.

Traité desavantageux projetté par le Roi pour sa délivrance.

Ce Traité étoit tel, qu'on voyoit bien que l'ennui de la prison l'avoit emporté dans l'esprit du Roi sur les intérêts de son Etat. Ce Prince, outre quelques autres articles moins considérables, y cédoit à Edouard non seulement tous les Domaines, qui avoient autrefois été possédés en France par les Anglois en titre de Fiefs mouvans de la Couronnne; mais encore il renonçoit à la Souveraineté & aux hommages que les Rois d'Angleterre avoient toujours faits aux Rois de France pour ces Fiefs : c'est-à-dire, qu'il accordoit à Edouard la possession & la Souveraineté des Duchés de Normandie & de Guienne, des Comtés de Poitou, de Touraine, d'Anjou, & du Maine, avec les appartenances telles qu'elles étoient du tems du Roi Richard I.; de l'Agénois, du Querci, de la Gascogne, de la Xaintonge tant en-deçà qu'au-delà de la Charente, de l'Angoumois, du Limousin, du Périgord, du Diocèse de Tarbe, des Comtés de Bigorre & de Grave, avec leurs dépendances, & tout ce que le Roi Jean y tenoit avant la bataille de Poitiers. De plus Edouard retenoit Calais, avec les Comtés de Boulogne & de Guines, & entroit en possession du Comté de Ponthieu & de la Vicomté de Montreuil. Le Roi consentoit encore que le Duc de Bretagne fît hommage de son Duché au Roi d'Angleterre, & que ce Prince fût juge du différend qui étoit pour la possession de ce Duché entre Jean de Montfort & Charles de Blois. Enfin on donnoit pour la rançon du Roi & des

Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

Sei-

Seigneurs priſonniers, quatre millions d'écus d'or; & pour tout cela le Roi d'Angleterre renonçoit aux droits qu'il prétendoit avoir ſur la Couronne de France. 1359.

C'étoit-là pour Edouard ſe mettre en poſſeſſion de la Couronne ſous prétexte d'y renoncer; c'étoit aſſiéger de tous côtés le reſte de la France qu'il laiſſoit au Roi, & ſe mettre en état de le lui enlever ſur le prémier prétexte qu'il voudroit prendre de quelque atteinte donnée au Traité, & qui lui fourniroit occaſion de renouveller ſes prétentions.

Le Régent aiant lu ce Traité, en fut ſurpris. Il expédia des Lettres Patentes pour la convocation des Etats, afin de le leur communiquer. Il avoit en cela deux vues. La prémière, de ne pas prendre ſur lui le refus de la paix & de la délivrance du Roi ſon père à des conditions ſi deſavantageuſes: la ſeconde, d'animer les peuples à ſoutenir la guerre contre l'Angleterre, & à lui fournir volontiers les ſecours d'argent dont il avoit beſoin. Peu de gens ſe rendirent des Provinces à Paris pour les Etats, parce que de tous côtés les chemins étoient remplis de voleurs & d'ennemis. Ceux qui y vinrent eurent ordre de ſe trouver au Palais le dix-neuvième de Mai, & les Bourgeois de Paris dans la Cour du Palais. Le Régent vint ſur le Perron accompagné des principaux des Etats, expoſa en peu de mots le ſujet pour lequel il avoit aſſemblé le Peuple, & ordonna à Guillaume de Dormans Avocat du Roi, de faire à haute voix la lecture du Traité. Cette lecture eut tout l'effet que prétendoit le Régent. On cria de toutes parts que la guerre étoit préférable à une ſi honteuſe paix, & qu'on étoit prêt de tout ſacrifier pour la défenſe de l'Etat.

Le Régent le communique aux Etats qui réfuſent d'y conſentir.

Annales de France.

Le Régent dit, qu'il étoit ravi de voir des ſentimens ſi généreux & ſi utiles à la patrie, & qu'il étoit lui-même réſolu de périr pour la gloire & pour le ſalut de la Nation; mais qu'il falloit ſe mettre en état de ſoutenir une ſi belle réſolution.

En-

1359. Enſuite les Etats délibérérent ſur les meſures qu'il y avoit à prendre en de ſi étranges conjonctures, promirent au Régent de faire les plus grands efforts pour le ſeconder, & s'obligérent à lui fournir de très gros ſubſides.

Le Roi d'Angleterre recommence la guerre.

Ce réſultat de l'Aſſemblée des Etats aiant été porté en Angleterre, les deux Rois en furent également offenſés. Le Roi de France qui l'attribua au Roi de Navarre, dont il avoit appris la réconciliation avec le Régent, dit ces paroles rapportées en la Chronique de ſaint Denys : *Ha! beau fils, beau fils, tu te fies au Roi de Navarre, qui en mèneroit au marché cent tels que toi.* Pour le Roi d'Angleterre, il réſolut de faire la guerre à toute outrance. Il ne put toutefois entrer en France avant la fin d'Octobre; & étant ſur ſon départ il fit renfermer le Roi & le Prince Philippe dans la Tour de Londres, ſoit de peur que pendant ſon abſence, ils ne fuſſent pas aſſez obſervés, ſoit pour obliger par-là le Régent & les François à ne ſe pas rendre ſi difficiles ſur le Traité propoſé.

Froiſſard c. 206.

Il entre en campagne.

Il avoit fait prendre les devans au Duc de Lancaſtre avec quatre cens hommes d'armes & deux mille Archers. Ce Duc trouva à Calais & aux environs un très grand nombre d'Allemans, de Flamans, de Brabançons, & de gens d'autres Nations, dont une partie des Chefs avoient traité avec le Roi d'Angleterre pour être à ſa ſolde. Les autres qui faiſoient le plus grand nombre, étoient venus ſeulement dans le deſſein d'avoir part au pillage de la France. Pluſieurs d'entre eux avoient dépenſé tout l'argent qu'ils avoient apporté. Le Duc de Lancaſtre, le plus généreux Seigneur qui fût alors, en fournit à ceux qui n'en avoient point; & pour les faire ſubſiſter aux dépens de la France, les mena dans l'Artois. Il leur abandonna toute cette Province, qui fut miſe au pillage, excepté les Villes fermées, que le Duc ne jugea pas à propos d'attaquer. Ils la ravagérent & la pillérent d'une manière étrange. Ils s'approchérent enſuite

Froiſſard c. 205.

te de la rivière de Somme, attaquérent Brai, mais ſans le pouvoir forcer, aiant été repouſſés par le Comte de ſaint Pol & le Seigneur de Lameval qui s'étoient jettés dans la Place. Ils paſſérent la Somme, pour continuer leurs ravages dans la Picardie : mais à peine étoient-ils paſſés, que le jour de la Touſſaints ils apprirent l'arrivée du Roi d'Angleterre à Calais, & reçurent ordre de l'y venir joindre. 1359.

En approchant de Calais ils trouvérent l'Armée Angloiſe entre cette Ville & l'Abbaye de Liques, rangée en bataille. Le Comte de la Marche Connétable d'Angleterre conduiſoit l'avant-garde compoſée de cinq cens Chevaliers armés de pié en cap, & de mille Archers. Le Roi d'Angleterre étoit au corps de bataille, où il y avoit trois mille Gendarmes & cinq mille Archers. Enſuite étoient les bagages de l'Armée. Il y avoit bien ſix mille chariots chargés de vivres, de moulins à bras, d'artillerie, & de tout ce qui étoit néceſſaire pour attaquer des Places, & pour ſubſiſter dans un pays entièrement ruïné. L'arrière-garde étoit commandée par le Prince de Galles, accompagné de ſes trois frères cadets, Léonnel, Jean, & Edmond. Il n'y avoit dans ce Corps que deux mille hommes d'armes, armés de toutes pièces. Les Allemans & les autres étrangers furent charmés de la beauté de cette Armée, & de l'ordre qui s'y obſervoit. On peut dire avec vérité, que juſqu'alors nul Prince n'avoit ſi bien entendu la guerre qu'Edouard, ſoit pour la conduite d'une Armée, ſoit pour les ſiéges; & c'étoit cette habileté, qui jointe à ſon activité & à ſa vigilance, rendoit inutile la bravoure Françoiſe, & la déconcertoit dans toutes les occaſions.

Le Régent, qui n'avoit pas de quoi tenir la campagne devant une ſi groſſe Armée, & qui d'ailleurs voyoit la ſaiſon fort avancée, prit le parti de jetter le peu qu'il avoit de forces, dans les Villes de la frontière. Il envoya le Comte de ſaint Pol à Arras, le Connétable de Fiennes à Amiens, le Sire de Montſaut à Corbie, Odoart 1360. *Il aſſiége Reims ſans ſuccès.* Cap. 206.

1360. doart de Ranci & Enguerrand de Hédin à Bapaumes, Baudouin d'Annequin Maître des Arbalêtriers à saint Quentin, & le Seigneur Galhaut de Ribeaumont à Péronne, où il entra dangereusement blessé, après avoir défait une Troupe d'Allemans qu'il avoit attaqués en chemin faisant. Un des Généraux d'Edouard prit saint Quentin; mais ce Prince voyant toutes les autres Places en état de défense, n'osa les attaquer. Il entra en Champagne, & vint mettre le siège devant la Ville de Reims, en résolution de s'y faire couronner Roi de France après l'avoir prise. La Place étoit bien fortifiée. L'Archevêque Jean de Craon, le Comte de Porcien, Hugues de Porcien son frère, & plusieurs braves Chevaliers s'y étoient renfermés en résolution de s'y bien défendre. Ils firent si bien leur devoir, que le Roi d'Angleterre après sept semaines de siège, contraint par la rigueur de la saison, & par le défaut de fourages & de vivres, se retira de devant la Place, & marcha vers la Bourgogne, dont le Duc racheta le pillage par la somme de deux cens mille francs. Le Nivernois en fit autant. C'étoit une malheureuse nécessité pour ces pays ouverts de tous côtés, & un grand avantage pour le Roi d'Angleterre, qui en ruînant la France, & en l'épuisant d'argent, trouvoit par-là le moyen d'y entretenir ses Troupes aux dépens des François mêmes. Enfin, après avoir fait reposer quelque tems son Armée dans les endroits qui n'étoient pas tout-à-fait si ruînés que les autres, il tourna vers Paris, s'empara de Châtres, de Montlhéri, & vint jusqu'à Lonjumeau au mois d'Avril de l'an 1360. Le Roi de Navarre, qui jusqu'alors avoit paru parfaitement réuni avec le Régent, sortit brusquement de Paris, & s'étant retiré à Mante, lui envoya déclarer la guerre, sans qu'on en pût deviner la raison; mais il n'en falloit point d'autre à ce Prince, que l'envie de perdre la France, & son penchant à mettre par-tout le desordre. Sa déclaration après tout n'eut point d'autre suite, que l'en-

Il marche vers Paris.

Froissard c. 208.

l'envie de perdre la France, & ſon panchant à mettre par-tout le deſordre. Sa déclaration après tout n'eut point d'autre ſuite, que de nouveaux ravages qu'il faiſoit de concert avec le Roi d'Angleterre. Le Royaume étoit ainſi en proie aux Anglois, ſans qu'il parût de Troupes Françoiſes en campagne, hormis quelques Partis trop peu nombreux pour faire rien de conſidérable. Il n'y eut que quelques Gentilshommes Normans, Picards & Flamans, qui aiant raſſemblé pluſieurs Vaiſſeaux, allérent faire une deſcente en Angleterre : ils ſurprirent Winſele qu'ils pillérent, & y mirent tout à feu & à ſang. 1360. Continuat. Nangiſ.

Le Roi d'Angleterre, qui avoit étendu ſes quartiers aux environs de Paris, comme à Montrouge, à Vanvres, à Gentilli, à Vaugirard, envoya défier le Régent à la bataille. Ce Prince ne l'accepta pas ; & même, pour empêcher les Anglois de ſe loger dans le Fauxbourg ſaint Germain & dans les autres, il y fit mettre le feu, réſolu de ſoutenir le ſiège dans cette Capitale, qu'il étoit difficile aux Anglois d'attaquer à cauſe de ſa grande étendue, & du nombre de Troupes que le Prince y avoit raſſemblées, après y avoir fait un très grand amas de vivres & de munitions. Les deux Princes ſes frères, & le Duc d'Orléans ſon oncle, y étoient avec lui. C'étoit-là ſa dernière reſſource. Les Anglois auroient pu l'y forcer par un blocus, ſi eux-mêmes avoient pu ſubſiſter en un pays entièrement déſolé, & s'ils avoient eu aſſez de Troupes, pour les partager dans les Villes d'au-deſſus & d'au-deſſous : mais Edouard avoit perdu beaucoup de Soldats dans les grandes marches qu'il avoit faites pendant la plus rigoureuſe ſaiſon de l'année, & dans quantité de petits combats, où beaucoup de ſes gens furent tués, lorſqu'ils s'écartoient du gros de l'Armée pour aller chercher des vivres. La difficulté d'en avoir obligea quelque tems après les Anglois à marcher vers le pays Chartrain, afin de s'étendre dans le *Maine* & dans la Normandie. Froiſſard, c. 211. *Et dans le pays Chartrain.*

1360. Quoique la guerre se fît avec beaucoup d'animosité, on ne laissoit pas de négocier pour la paix ; & ce fut par l'avis de Guillaume de Montagu Evêque de Téroüenne & Chancelier de France, à qui le Cardinal de la Forêt avoit cédé cette dignité, que l'on continua la négociation, malgré le peu d'apparence qu'il y avoit à y réussir.

Nouvelles négociations de paix.

André de la Roche Abbé de Cluni, envoyé par le Pape pour tâcher de trouver quelques voies d'accommodement, étoit présent aux Conférences : Simon de Langres Docteur de l'Ordre de saint Dominique, & Hugues de Genève Chevalier & Seigneur d'Autun, étoient ceux qui, de la part du Régent, traitoient de cette importante affaire avec les Députés du Roi d'Angleterre. Les principaux de ceux-ci étoient le Prince de Galles, le Duc de Lancastre & le Comte de la Marche. Plusieurs jours se passèrent sans qu'on pût convenir de rien, le Roi d'Angletetre s'en tenant toujours au Traité de Londres, & le Régent, sans l'ordre duquel les Députés ne pouvoient rien conclure, persistant dans la résolution de tout hazarder, plutôt que de se soumettre à des conditions si dures & si honteuses.

Par bonheur le Duc de Lancastre, le plus modéré & le plus écouté des Plénipotentiaires d'Angleterre, étoit fort porté à adoucir les choses, & ébranloit quelquefois le Roi, en lui représentant, que quelques avantages qu'il eût en cette guerre, elle lui coutoit infiniment ; que ses Soldats s'enrichissoient de la ruïne de la France, mais qu'il ne pourroit pas longtems soutenir la dépense qu'il étoit obligé de faire ; que ses peuples s'ennuieroient de lui fournir de si gros subsides : qu'il ne prenoit point de Places considérables ; que quand tout le pays seroit ruïné, il seroit obligé de l'abandonner ; que la Noblesse & les Peuples étoient enragés contre les Anglois, qui les poussoient à bout en saccageant leurs terres ; que la nécessité de se défendre avoit réuni tous les François entre eux, excepté quelque peu qui suivoient le

le Roi de Navarre ; que ce Prince étoit un homme inconſtant, intéreſſé, perfide, ſur qui on ne pouvoit compter, qui prétendoit ouvertement à la Couronne de France, en cas que les François penſaſſent jamais à en exclure le Roi Jean & ſes enfans; que, ſuppoſé l'excluſion de ces Princes, à laquelle il n'y avoit guères d'apparence qu'on pût jamais faire réſoudre les peuples de France, ſon droit étoit viſiblement le mieux fondé ; qu'enfin la conquête de toute la France par les armes, étoit une entrepriſe au-deſſus des forces de tout Prince étranger ; qu'il valoit mieux ſe ſervir de l'extrémité où ce Royaume étoit réduit, pour en avoir ſurement une partie conſidérable, & pour s'y bien établir, que de s'expoſer à tout perdre en voulant tout avoir. 1360.

Le Roi d'Angleterre ne pouvoit diſconvenir de la force de ces motifs ; mais il ne pouvoit ſe réſoudre à demeurer en ſi beau chemin, & à abandonner une entrepriſe qu'il voyoit ſi avancée. Il fallut que Dieu s'en mêlât, pour faire ſentir à ce Prince tout le poids des raiſons du Duc de Lancaſtre. Un accident qui fut regardé comme un miracle, produiſit cet effet. Voici comme la choſe arriva.

Accident qui oblige le Roi d'Angleterre d'y donner les mains.

Comme le Roi d'Angleterre campoit aſſez près de Chartres, il ſurvint un orage & un ouragan des plus furieux qu'on eût vu de mémoire d'homme. Le Ciel ſe couvrit de nuages épais, les éclairs faiſoient à tous momens paroître l'air tout en feu, c'étoit des éclats de tonnerre qui faiſoient trembler les plus aſſurés ; une pluye effroyable mêlée de grêle d'une groſſeur extraordinaire, qui aſſommoit les hommes & les chevaux, inonda en moins de rien toute la campagne, renverſa toutes les tentes du camp, diſſipa les chevaux, & fit comme une mer d'une grande étendue de pays, où l'artillerie, les bagages, & les chariots furent abîmés. Chacun fuyoit ſur les hauteurs, & un grand nombre de Soldats furent tués ou noyés. Il ne ſe vit jamais une plus grande conſternation.

Froiſſard cap. 211. vol. 1.

1360. Le Roi d'Angleterre, tout intrépide qu'il étoit, se jetta à genoux tout consterné, & se tournant du côté des clochers de Notre-Dame de Chartres, implora l'assistance de la Sainte Vierge : il fit vœu sur le champ d'accorder la paix à la France, dont il crut que Dieu prenoit la protection, & vouloit venger les maux extrêmes qui lui avoient été causés par les Anglois.

L'orage aiant cessé, voyant tous ses équipages perdus, & l'impossibilité de retirer ses chariots du milieu de ce déluge, qui en avoit entrainé une partie, il fit venir les Députés de France à Bretigni * où il étoit logé. Il leur ordonna d'aller à Paris trouver le Régent, & de lui dire de sa part, qu'il étoit résolu de traiter avec lui, aux conditions que ce Prince lui avoit offertes dans les dernières Conférences ; & qu'il lui envoyât incessamment des gens avec plein pouvoir de les signer.

Une nouvelle si inespérée remplit de joie le Régent & tout Paris. Il nomma aussi-tôt Jean de Dormans Evêque de Beauvais, Chancelier de Normandie, & qui avoit ses Sceaux, Jean de Melun Comte de Tancarville, le Maréchal de Boucicaut**, les Seigneurs de Montmorenci, de Vignai, Jean de Grolée, Simon de Buffi, Etienne de Paris, Jean des Marès Avocat au Parlement, & Jean Maillard Bourgeois de Paris, que le Régent considéroit fort, pour le grand service qu'il lui

Annales de France.

* Le Traducteur de la Géographie du Sieur Baudrand remarque, qu'il n'y a point de Bretigni auprès de Chartres ; mais que ce Village est auprès de Châtres. & qu'ainsi c'est auprès de Châtres, & non auprès de Chartres, que ce fameux Traité a été fait ; mais avant que d'avancer un tel paradoxe, il auroit dû mieux examiner les choses, & il auroit trouvé qu'il y a auprès de Chartres un Hameau nommé Bretigni, & c'est là que ce Traité fut conclu. Un Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris marque expressément Bretigni lez Chartres. *Mémorial cotté D. fol. 32. verso.*

** Il s'appelloit Jean le Maingre.

lui avoit rendu dans la réduction de cette Ville. Ils s'assemblérent à Bretigni avec le Duc de Lancastre, les Comtes de Northampton, de Varvic, de Suffolc, Renaud de Colestan, Gautier de Mauni & quelques autres. 1360.

Les Conférences durérent sept ou huit jours, & furent occupées à modérer les conditions du Traité de Londres. Celui de Bretigni fut fait le huitième de Mai. Les principaux articles furent, que le Poitou, les Fiefs de Touars, la Terre de Belleville, la Xaintonge tant au-deçà qu'au-delà de la Charente, la Rochelle, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Querci, le Rouergue, le pays de Tarbe, l'Angoumois, les Comtés de Bigorre & de Gavre seroient cédées au Roi d'Angleterre, avec tous les hommages des Seigneurs, dont les terres seroient contenues dans tous ces pays. Cette clause regardoit particuliérement les Comtes de Foix, d'Armagnac, & quelques autres, dont les ancêtres avoient fait des Traités avec les Rois de France, par lesquels leur hommage ne pouvoit être aliéné ni cédé à un autre Prince, ni les appellations de leurs Vassaux ressortir ailleurs qu'au Parlement de Paris. De plus on cédoit au Roi d'Angleterre les Comtés de Ponthieu & de Guines, la Ville de Montreuil & ses dépendances, Calais, Merk, Sangate, Cologne, Hommeswale & Oye, avec leurs appartenances, & tout cela pour être possédé comme il l'avoit été par les Rois de France, tant en titre de Domaine, qu'en titre de Souveraineté : & par-là on renonçoit aux hommages que les Rois d'Angleterre avoient été jusqu'alors obligés de faire à la Couronne de France ; c'est-à-dire, que ces Princes cessoient d'être Feudataires de la Couronne & devenoient Souverains de ces pays sans nulle mouvance. Le Roi d'Angleterre & le Prince de Galles renonçoient de leur part à porter dans leur Ecu les Armes de France, au titre de Roi de France, & à toutes leurs prétentions sur la Couronne, aux Droits qu'ils s'attribuoient

Articles du Traité conclu à Bretigni.

DuTillet Recueil des Traités, &c.

1360. tribuoient sur les Duchés de Normandie & de Touraine, sur les Comtés du Maine & d'Anjou, aux Souverainetés & aux Droits d'hommage qu'ils vouloient avoir selon le Traité de Londres sur le Duché de Bretagne & sur le Comté de Flandres. Pour ce qui est de la rançon du Roi prisonnier, elle fut taxée à trois millions d'écus d'or payables en divers termes; savoir six cens mille dans quatre mois à compter du jour que le Roi Jean arriveroit à Calais, quatre cens mille l'année d'après, & pareille somme tous les ans jusqu'à l'entier payement. Tous ces payemens se devoient faire à Londres, excepté le prémier qui se feroit à Calais. Pour assurance de l'exécution du Traité, le Roi de France devoit donner quarante ôtages, dont il conviendroit avec le Roi d'Angleterre dans leur entrevue à Calais.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté D. fol. 32. verſ.

Il y eut aussi dans ce Traité un article concernant les différends de Charles de Blois & de Jean Comte de Montfort. Il fut arrêté que les deux Rois agiroient de concert pour les accorder; que si un an après l'arrivée du Roi de France à Calais, on n'avoit pu en venir à bout, ils nommeroient des Arbitres amis des deux parties, pour terminer l'affaire à l'amiable; que si ces Arbitres pouvoient y réussir dans l'espace de six mois, les deux Rois sur leur rapport porteroient un jugement qu'ils feroient exécuter; que si les Arbitres ne pouvoient convenir, on laisseroit les parties vuider seules leur querelle. Que si l'un des deux refusoit de comparoître pour être jugé, au cas que les Arbitres convinssent entre eux, ou qu'il refusât de se soumettre au Jugement, les deux Rois s'uniroient pour l'y obliger: mais que quoi qu'il arrivât, la paix des deux Couronnes n'en recevroit aucune atteinte. Que l'hommage & la Souveraineté de la Bretagne appartiendroit au Roi de France, soit que Charles de Blois, soit que Jean de Montfort prévaluſſent. Qu'en attendant le Comté de Montfort seroit rendu au Comte, avec les autres Terres qui lui appartenoient hors du

du Duché de Bretagne, à condition des hommages & des autres devoirs accoutumés. 1360.

Le Roi d'Angleterre étoit trop obligé à la Maiſon de Navarre, qui l'avoit ſi bien ſecondé dans la ruïne de la France, pour l'oublier dans ce Traité. Il y fit comprendre nommément Philippe frère du Roi de Navarre, & voulut qu'on ſtipulât que Philippe, ſa femme, & tous leurs adhérens ſeroient remis en jouïſſance paiſible de toutes leurs Terres, & que le Roi leur accorderoit une amniſtie générale pour tout ce qu'ils pouvoient avoir fait contre ſon ſervice.

Comme la France avoit toujours ſoutenu le Roi d'Ecoſſe contre l'Angleterre, & que pareillement le Roi d'Angleterre avoit toujours entretenu une ligue avec les Communautés de Flandre contre la France, il fut convenu que de part & d'autre on renonceroit à ces Alliances, comme étant capables de rallumer aiſément la guerre entre les deux Couronnes. Enfin le Pape fut déclaré garant du Traité; & tous les Pairs de France devoient donner chacun en particulier un Ecrit ſigné de leur main, & ſcellé de leur Sceau, par lequel ils jureroient de faire exécuter le Traité autant qu'il ſeroit en leur pouvoir.*

Le jour de devant l'entière exécution de la paix, c'eſt-à-dire, le ſeptième de Mai, on fit un Traité de trêve par mer & par terre juſqu'au jour de ſaint Michel de l'an 1361, par lequel on convint que ſi dans cet intervalle il ſe faiſoit quelques hoſtilités, elles ſeroient ſans conſéquence pour le Traité de paix, vu la difficulté qu'il y auroit à les éviter, à cauſe que les Anglois tenoient des Places dans preſque tous les quartiers de la France, & qu'il ſeroit impoſſible que dans la marche des Troupes, & dans l'évacuation des Places qu'on

* On a encore ſur cela la promeſſe d'Archambaud Evêque de Châlons en qualité de Pair, ſcellée de ſon Sceau.

qu'on devoit quitter de part & d'autre, il n'arri-
1360. vât bien des querelles particulières : mais les deux Rois s'obligérent mutuellement à faire bonne & prompte juſtice de tous ceux qui ſe trouveroient être cauſe des deſordres. Cette précaution fut ſagement priſe ; car il ſe fit en effet dans la ſuite bien des choſes capables de ranimer la haine entre les deux Nations, dont l'antipathie étoit alors extrême.

Il eſt ratifié par le Régent.

Les affaires aiant été ainſi règlées à Bretigni, ſix Chevaliers Anglois vinrent à Paris, où le Traité fut ratifié par le Régent, & les Sermens faits avec les ſolennités ordinaires en leur préſence par ce Prince le dixième de Mai. Six Chevaliers François furent pareillement envoyés à Louviers en Normandie, où étoit le Prince de Galles, qui fit ce que le Régent avoit fait à Paris. Enſuite le Roi d'Angleterre retourna en ſon Royaume par Calais. Il commença à exécuter le Traité, en faiſant ſortir le Roi de la Tour de Londres; & cinq ou ſix ſemaines après, il le fit paſſer à Calais, où il arriva le huitième de Juillet. On étoit convenu qu'il y attendroit le retour du Roi d'Angleterre, qui ne s'y rendit qu'au mois d'Octobre.

Durant cet intervalle, le Régent eut la permiſſion d'y aller voir le Roi ſon père : mais il n'en voulut pas uſer, qu'on n'eût donné des ôtages pour ſa ſureté. Deux des Princes cadets du Prince de Galles lui furent envoyés à Boulogne, d'où il partit auſſi-tôt pour Calais. Après y avoir conféré avec le Roi ſur les précautions qu'il y avoit à prendre pour l'exécution du Traité, il retourna à Boulogne, & rencontra à moitié chemin les deux Princes d'Angleterre, qui furent remis entre les mains de l'eſcorte Angloiſe.

Le Roi part de Calais.

Le Roi d'Angleterre étant de retour à Calais, la paix fut confirmée & jurée par les deux Rois le vingt-quatrième d'Octobre. Les fermens ſe firent dans l'Egliſe ſur le Corps de Notre-Seigneur, en une Meſſe ſolennelle qui fut chantée avec gran-

grande célébrité pour ce ſujet. Quand ce vint à l'Offertoire, le Diacre porta au Roi de France la Patène à baiſer; il ne le voulut pas faire avant le Roi d'Angleterre, qui lui fit une pareille civilité. Pour terminer cette conteſtation d'honnêteté, ils ne la baiſérent ni l'un ni l'autre, & n'allérent point à l'Offrande : mais au lieu de cela ils s'embraſſérent en ſigne de paix, en préſence de toute l'Aſſemblée. Ce même jour la paix fut auſſi faite entre le Roi & le Roi de Navarre. Ce Prince avoit envoyé à Calais ſon frère, qui fit le ſerment en ſon nom. Le lendemain vingt-cinquième d'Octobre, le Roi partit de Calais; le Roi d'Angleterre le conduiſit près d'une lieue, & ils ſe ſéparérent avec mille proteſtations d'amitié. Le Prince de Galles l'accompagna juſqu'à Boulogne, où la paix fut de nouveau confirmée & jurée. Ils firent ce voyage à pié, parce qu'ils le faiſoient comme un pélérinage à Notre-Dame de Boulogne. 1360. Froiſſard cap. 213.

Le Roi, avant que de partir de Calais, avoit livré une partie des ôtages, qui devoient demeurer entre les mains du Roi d'Angleterre juſqu'à l'entière exécution du Traité. C'étoient Louis Duc d'Anjou & Jean Comte de Poitiers ſes deux fils cadets, Philippe Duc d'Orléans ſon frére, Pierre Comte d'Alençon & Jean Comte d'Etampes, Princes du Sang, les Comtes de Blois, de ſaint Pol, d'Harcourt, de Valentinois, de Porcien, de Brêne, de Forès, de Vendôme, & de Ventadour, le Comte Dauphin d'Auvergne, Gui de Blois, les Seigneurs de Preaux, d'Etouteville, de Roie, d'Andreſel, de Grand-Pré, de la Roche-Guion, de Montmorencl, de ſaint Venant, de Hangeſt, de Craon, de Ligni, de Garancières, de la Tour d'Auvergne, de Couci. Le Roi ne voulut pas conſentir que le Prince Philippe le plus jeune de ſes enfans, qui avoit été pris avec lui à la bataille de Poitiers, & qui lui avoit toujours tenu compagnie dans ſa priſon, retournât en Angleterre avec les autres ôtages;

1360. mais il fut obligé de le laiſſer encore quelque tems à Calais juſqu'à l'évacuation de la Rochelle, qui ne ſe fit qu'au mois de Janvier ſuivant. Il érigea en ſa faveur la Touraine en Duché & Pairie, dont il l'avantagea, & donna à ſon troiſième fils au-lieu du Comté de Poitiers, qu'on cédoit au Roi d'Angleterre, le Berri & l'Auvergne, dont il fit auſſi une Duché-Pairie. Il en fit autant du Comté d'Anjou en faveur de ſon ſecond fils. Les autres ôtages, qui ne furent pas encore livrés alors, devoient être quatre Bourgeois de Paris, deux de Rouen, autant de Reims, de Compiègne, de Chartres, de Caen, d'Orléans, de Tours, de Sens, de Bourges, de Lyon, de Toulouſe, de Châlons, de Troyes, d'Amiens, de Beauvais, d'Arras, de ſaint Omer, de Tournai, de Douai, & de Lille. C'étoit une précaution du Roi d'Angleterre, qui vouloit par-là engager non ſeulement la Maiſon Royale & les Familles des principaux Seigneurs, mais encore toute la France, à procurer avec empreſſement l'exécution du Traité de paix.

Invent. des Chart. T. 1. Berri 2. n. 9.

Annales de France.

A l'égard des Seigneurs donnés en ôtage, il fut ſtipulé, que ſi le Traité n'étoit pas entièrement exécuté dans un an, ils pourroient être relevés par d'autres de même qualité. Ce qui fut ajouté, parce que pluſieurs avoient peine à ſe réſoudre à paſſer en Angleterre, ſans qu'on limitât le tems qu'ils y devoient demeurer.

Un des articles les plus eſſentiels du Traité de Bretigni, & que le Régent avoit eu le plus de peine à paſſer, étoit celui de la ceſſion de la Souveraineté pour la Guienne, & pour les autres pays qui avoient été de tout tems des Fiefs mouvans de la Couronne. Il eſt ſurprenant qu'on ne le voie point dans l'Ecrit qui fut ſigné à Calais par les deux Rois. Il eſt difficile de croire ce que dit le ſavant Ecrivain, qui a fait ſur les pièces contenues dans le Tréſor des Chartres, le Recueil & l'Abrégé des Traités entre la France & l'Angleterre; ſavoir, que le Régent eût retranché

Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

ché cet article, ſans que le Conſeil du Roi d'Angleterre s'en apperçût. Il n'eſt pas vraiſemblable que le retranchement d'un point de cette importance, qu'Edouard avoit tant à cœur, eût échappé à ſa connoiſſance. Il eſt plus croyable que le Roi, à la perſuaſion du Régent, refuſa de le ratifier ; & qu'on y fit ſeulement de commun accord un changement, qui ſe voit en effet dans une confirmation poſtérieure au Traité de Calais. Ce changement fut, que cette renonciation aux Hommages & à la Souveraineté des Terres quittées au Roi d'Angleterre, ſe feroit ſeulement à la ſaint André ſuivante de l'année 1361, lorſque le Roi d'Angleterre auroit envoyé à Bruges la renonciation qu'il faiſoit de ſon côté à ſes prétentions ſur la Couronne de France, ſur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, & le Maine, & ſur la Souveraineté & les Hommages du Duché de Bretagne & du Comté de Flandre ; & que cependant le Roi de France dans cet intervalle n'uſeroit pas de ſon droit de Souveraineté & de reſſort à l'égard des Provinces dont il s'agiſſoit. Au reſte, ce changement qui ſe fit de cet article ne fut pas inutile au Régent, quand il fut parvenu à la Couronne, & il s'en ſervit très avantageuſement, parce que le Roi d'Angleterre manqua d'envoyer ſes Députés à Bruges dans le tems marqué, pour faire l'échange de ces renonciations mutuelles. Ce Prince apparemment ſe raviſa, & crut que celle qu'il faiſoit à ſes prétendus droits ſur la Couronne de France, ſur la Normandie, la Touraine, le Maine & l'Anjou, lui cauſoit un préjudice beaucoup plus grand, que n'étoit l'avantage qu'il retiroit de la renonciation que le Roi de France faiſoit à la Souveraineté de la Guienne, & des autres Domaines cédés par le Traité de Bretigni : & en effet le Roi aiant fait faire diverſes ſommations au Roi d'Angleterre ſur ce ſujet, il n'y voulut jamais entendre. 1360. Mémoire MS. de la Bibliotheque de M. Colbert cotté 1051.

Le Roi dans l'impatience de ſe rendre à Paris, après quatre ans de priſon, pour y chercher les

moyens de rétablir quelque ordre dans ſon Etat, où tout étoit dans la confuſion, fit peu de ſéjour à Boulogne. Il vint par Compiègne & par Senlis juſqu'à ſaint Denys. Dans le tems qu'il entendoit la Meſſe devant le grand Autel de cette Abbaye, le Roi de Navarre ſurvint, & fut beaucoup mieux reçu qu'il ne méritoit. Il renouvella au Roi ſes proteſtations d'une fidélité parfaite, & en fit ſerment au même lieu ſur le Corps de JESUS-CHRIST. Le Roi après la Meſſe le prit par ſa main, & le mena dîner avec lui. L'entrée du Roi à Paris ſe fit le treizième de Décembre avec une joie extrême des Pariſiens, & avec toute la magnificence que la miſère des tems pouvoit permettre. Toutes les rues par où il paſſoit étoient tendues, & il marcha juſqu'au Palais ſous un dais de drap d'or, ſuivi d'une multitude innombrable de peuple criant ſans ceſſe & de toutes parts, *Vive le Roi.*

1360. *Et arrive à Paris.* Annales de France. Continuat. Nangii.

Affection des Pariſiens pour ce Prince.

L'affection des Pariſiens ne ſe borna pas là. Comme le Régent avoit été obligé de tout vendre, pour ſubvenir aux plus preſſantes néceſſités, à peine étoit-il reſté au Roi quelques aſſiettes & quelques plats d'argent pour ſa table. La Ville lui fit préſent de mille marcs d'argent en vaiſſelle, & lui promit de ne rien épargner, pour contribuer au payement de ſa rançon, & au rétabliſſement de ſes équipages.

Bulle du Pape Innocent. VI. au Tréſor des Chart. an. 1361.

Un des prémiers ſoins du Roi fut de trouver de l'argent pour cette rançon. Le Pape lui accorda pour cela deux Décimes ſur le Clergé de France. Les Juifs, qui avoient été chaſſés du Royaume ſous les précédens règnes, lui offrirent de groſſes ſommes pour avoir la permiſſion d'y rentrer. Il leur accorda leur demande, & des Lettres Patentes pour y demeurer & y trafiquer pendant vingt ans. Ce fut par le même motif d'avoir de l'argent, qu'on fit épouſer Iſabelle de France fille du Roi, à Jean Galéas Seigneur de Milan, qui n'étoit pas encore parfaitement affermi dans cette Seigneurie, & à qui ſa naiſſance n'eût pas permis, ſans cette néceſſité de l'Etat, de prétendre

Tréſor des Chart. Régiſtre 89. Annotations ſur Froiſſard.

tendre à l'honneur d'un tel mariage. Il falloit que la diſette d'argent fût extrême en France, ſi ce que Philippe de Comines dit eſt véritable, qu'après les levées faites pour la rançon du Roi, on fut obligé de s'y ſervir d'une monnoie de cuir, où il y avoit ſeulement un petit clou d'argent. 1360. Comines p. 222.

Mais cette difficulté de payer la groſſe rançon du Roi, à cauſe de l'épuiſement du Royaume, n'étoit pas l'unique à vaincre pour l'affermiſſement de la paix. On en prévoyoit de grandes, pour la reſtitution des Places occupées par les Anglois & par leurs partiſans. On ſavoit de plus la répugnance que le Comte de Foix, le Comte d'Armagnac & quelques autres Seigneurs voiſins des Pyrénées auroient à ſe ſoumettre à la domination Angloiſe, & à ratifier la ceſſion de leurs hommages, que le Roi avoit faite au Roi d'Angleterre par le Traité de Bretigni.

Peu de droiture du Roi d'Angleterre dans l'obſervation du Traité de paix.

Les deux Rois à la vérité étoient convenus de traiter comme rebelles & comme traitres ceux de leurs Sujets ou Vaſſaux, qui s'oppoſeroient à l'exécution des articles du Traité : mais rarement deux Souverains naturellement ennemis, & qui ne ſe réconcilient que par politique, peuvent ſe réſoudre à concourir efficacement à un même deſſein. On pouvoit ſe promettre de la droiture du Roi Jean, & du mauvais état de ſes affaires, que rien ne manqueroit de ſon côté à cet égard ; mais il n'en étoit pas ainſi du Roi d'Angleterre. Il étoit ſaiſi des Places & des ôtages de France, il avoit intérêt à entretenir toujours des troubles dans le Royaume, & ne s'étoit réſolu à la paix que contre ſon inclination ; il différoit toujours de faire la renonciation à ſes prétentions ſur la Couronne de France, quelques ſommations qu'on lui en fît, & montroit aſſez par cela même, que volontiers il verroit naître de nouveaux ſujets de guerre.

Ravages de quelques Troupes

En effet, quoique pour ſauver les apparences, il envoyât des ordres aux Commandans des Places de les reſtituer au Roi, il ne ſe mettoit nullement

lement en devoir d'y contraindre ceux qui refuſoient de le faire, & qui apportoient pour prétexte, qu'il leur étoit dû de grandes ſommes pour leur ſolde. C'étoit au Roi d'Angleterre à les payer, & il en étoit convenu par un des articles du Traité; mais il ne ſe preſſoit point de le faire. Quand les Commandans, qui obéiſſoient aux ordres, étoient ſortis avec leurs garniſons, elles ſe débandoient, & ſe réuniſſant ſous d'autres Chefs, elles formoient des Corps nombreux qui prenoient le nom de *Compagnies*, comme avoient déja fait certaines Troupes de brigands durant la priſon du Roi, couroient toute la France, & y faiſoient d'auſſi grands ravages que durant la guerre. Elles étoient pour la plupart compoſées d'Allemands, de Brabançons, de Gaſcons, de Soldats de Hainaut, & de quelques François accoutumés au pillage, & à qui la paix ôtoit le moyen de ſubſiſter. On pria le Roi d'Angleterre de rappeller ces Troupes qui avoient été à ſa ſolde: mais la choſe aiant été examinée dans ſon Conſeil, il fut réſolu de n'en rien faire, tant parce qu'il y avoit parmi ces Troupes peu d'Anglois, que parce qu'ils auroient fait, diſoit-on, en Angleterre les mêmes deſordres qu'ils faiſoient en France. Mais la véritable raiſon étoit, qu'on eſpéroit qu'ils iroient en Bretagne offrir leurs ſervices au Comte de Montfort, toujours ſoutenu par l'Angleterre, & qu'il s'en ſerviroit pour accabler Charles de Blois.

1360. *qu'il avoit à ſa ſolde.*

Froiſſard cap. 214.

Peu y allérent néanmoins; mais ils ſe répandirent en Champagne, en Bourgogne, en Franche-Comté, dans le Lyonnois, déſolant tout le plat-pays, prenant même de petites Villes, & s'emparant de divers Forts, où ils mettoient leur butin à couvert. Le nombre en crut juſqu'à ſeize mille. Quelques Gentilshommes ſe joignirent à eux, & ils mirent à leur tête un Chevalier Gaſcon nommé Séguin de Badofol.

Le Roi, auſſi inquiet que chagrin de voir de ſi funeſtes effets d'une paix qu'il avoit achetée ſi chè-

chèrement, fut contraint malgré qu'il en eût de prier sa Noblesse de monter à cheval pour dissiper ces scélérats, qui faisoient plus de mal en France que les Anglois n'y en avoient jamais fait. Il choisit Jaques de Bourbon pour commander l'Armée. Ce Prince étoit alors à Montpellier avec Jean Chandos Chevalier Anglois, & Lieutenant-Général de Guienne, pour régler les limites de France & d'Angleterre du côté de la Guienne. Comme les peuples & la Noblesse l'aimoient, il eut bientôt assemblé jusqu'à dix ou douze mille hommes avec lesquels il marcha vers Lyon. 1360.

Il trouva l'Armée des *Compagnies* campée à trois lieues de cette Place, auprès de la petite rivière de Brignais, où elle s'étoit postée sur une colline située entre deux montagnes plus élevées, derrière lesquelles étoit une plaine. Ils avoient retranché ce poste par des fossés creusés devant eux à droite & à gauche, n'aiant laissé qu'une ouverture de quelques pas au milieu pour faire des sorties en cas de besoin. Les Commandans ne placérent sur cette colline qu'environ le tiers de leurs Troupes, & cachérent le reste dans la plaine derrière les deux montagnes avec leurs bagages. 1361. *Le Roi envoie contre elle une Armée à qui elles font souffrir un grand échec.* Annotation 88. sur Froissard.

Jaques de Bourbon les envoya reconnoitre de fort près. On lui rapporta qu'ils étoient avantageusement postés sur le penchant de la colline; mais qu'ils n'étoient pas plus de cinq ou six mille hommes assez mal armés. Sur ce rapport il ne balança pas, & marcha en bon ordre pour les forcer dans leur camp. Les ennemis le reçurent avec beaucoup de résolution, & lui tuérent bien du monde dès le prémier assaut. La Noblesse qui faisoit la plus grande partie de l'Armée de Jaques de Bourbon, indignée de ce que cette canaille osoit tenir devant elle, redoubla ses efforts, qui furent soutenus avec le même succès: mais ce fut une grande surprise pour le Général, lorsqu'il vit tout à coup un grand Corps de

1361. de Troupes à côté d'une des montagnes qui flanquoient le camp ennemi, s'avancer en bataille, & s'étendre dans la plaine, pour venir prendre en flanc les aſſaillans. Ils le firent ſans tarder avec une impétuoſité extrême, & ceux du camp ſortirent en même tems ſur ceux qu'ils avoient en tête. Cette attaque imprévue mit en un moment la déroute dans l'Armée; on commença à fuir de toutes parts, & tout ce qui oſa faire ferme fut taillé en pièces. Un très grand nombre de Gentilshommes demeura ſur la place, parmi leſquels fut trouvé le jeune Comte de Forès. Renaud de Forès ſon oncle, Robert de Beaujeu, Louis de Châlons, les Comtes de Tancarville, de Salbruche, & de Joigni, & plus de cent Chevaliers furent pris. Jaques de Bourbon & Pierre ſon fils y furent dangereuſement bleſſés. Jaques mourut trois jours après de ſes bleſſures à Lyon, & ſon fils ne lui ſurvécut que peu de jours. Cette défaite arriva le Vendredi d'après Pâques de l'an 1361. Telle étoit la deſtinée du Prince règnant, de voir chaque année de ſon règne marquée par quelque inſigne malheur.

Froiſſard, cap. 215.

Suite de leurs progrès.

La victoire des *Compagnies* les mit en état de tout entreprendre. Le pillage du bagage, la rançon de tant de Chevaliers, & le ravage qu'ils firent au Comté de Forès les enrichirent. Ils ſe ſéparérent en deux Corps. Séguin de Badofol demeura avec trois mille hommes dans une petite Place proche de la Saone, nommée Anſe, dont il s'étoit ſaiſi, & couroit de là tout le Mâconnois, le Lyonnois, le Beaujolois, & le Nivernois. Les autres ſous divers Capitaines marchérent du côté d'Avignon, à deſſein de s'emparer des tréſors du Pape & des Cardinaux. Après une marche forcée de quinze lieues, ils arrivérent au Pont ſaint Eſprit, qu'ils ſurprirent. Ils y firent un butin ineſtimable, & y commirent les plus effroyables deſordres, en pillant, tuant, violant, mettant le feu par-tout. Il y laiſſérent une forte garniſon, dont le Chef ſe ſurnomma lui-

lui-même, *l'Ami de Dieu, & l'Ennemi de tout le monde.* Ils faiſoient tous les jours des détachemens qui ſe répandoient des deux côtés du Rhône, & paroiſſoient à toute heure aux environs d'Avignon, & juſqu'aux portes. 1361.

Le bruit de leurs progrès produiſit un bon effet pour le Roi. C'eſt que pluſieurs garniſons des Places qu'on devoit lui reſtituer, & qui n'avoient pas voulu deſemparer malgré les ordres du Roi d'Angleterre, les quittérent pour venir joindre les *Compagnies*, & avoir part au butin. Les plus embarraſſés étoient le Pape & les Cardinaux, qui ſe voyoient à la merci de ces ſcélérats. Le Pape publia une Croiſade contre eux, quantité de gens s'enrôlérent, & le Cardinal d'Oſtie fut choiſi pour en être le Chef. Il aſſembla ſon Armée ſous Carpentras; mais ceux qui étoient venus pour y ſervir, voyant qu'on ne leur donnoit pour ſolde que des Indulgences, ſe laſſérent bientôt du ſervice. Ils déſertérent preſque tous; les uns allérent prendre parti en Lombardie, où le Marquis de Montferrat faiſoit la guerre aux Seigneurs de Milan; les autres retournérent en leur pays; & pluſieurs ſe joignirent aux *Compagnies.*

Le Pape ſe trouvant dans un extrême danger, pria le Marquis de Montferrat de venir à Avignon. Il s'y rendit, & convint avec le Pape, moyennant une groſſe ſomme d'argent, d'engager les Compagnies à ſervir ſous lui en Italie contre les Seigneurs de Milan. Ce Marquis leur en fit la propoſition, leur offrit une partie de la ſomme qu'il avoit reçue, leur promit qu'ils trouveroient de quoi ſe dédommager dans le Milanès de ce qu'ils laiſſoient en France, où il n'y avoit plus guères à piller, & leur perſuada de le ſuivre: mais ils ne voulurent point partir que le Pape ne leur eût donné l'abſolution de toutes leurs pilleries, & ils l'obtinrent.

Ce fut un grand ſoulagement pour la France, & le Marquis de Montferrat s'en ſervit fort utilement

lement contre les Seigneurs de Milan. Le Roi
1361. traita enſuite avec Badofol, qui ſe rendit fort difficile. Il s'étoit emparé de Brioude, l'avoit fortifiée, & de là ravageoit toute l'Auvergne. On s'accommoda cependant l'année d'après, & chargé de richeſſes il ſe retira en Gaſcogne, qui étoit ſon pays. Ce qui reſta de ces brigands ſe jetta en Bourgogne, où ils firent encore beaucoup de deſordres; mais ils n'étoient pas en grand nombre.

Cette même année, où tout étoit encore en confuſion dans le Royaume, il arriva une choſe fort bizarre; mais rien alors ne paroiſſoit extraordinaire. Il n'en eſt fait mention dans aucun monument hiſtorique de ce tems-là, excepté dans une Lettre * du Pape Innocent VI, écrite à Louis & à Jeanne Roi & Reine de Sicile, & Comte de Provence.

Un impoſteur ſe fait proclamer Roi de France.

Un nommé Jean Gouge, natif de Sens, ſe fit proclamer Roi de France. Il aſſembla quelques Troupes, apparemment de celles des *Compagnies*, & nomma pour ſon Lieutenant-Général dans tout le Royaume Jean de Vernai, Gentilhomme Anglois, banni de ſon pays pour ſes crimes. Ils firent des courſes & de grands deſordres aux environs du Rhône, & Vernai s'empara d'un Fort nommé Codelet auprès d'Avignon. L'un & l'autre furent pris, Vernai par les Troupes du Roi dans un combat, & Gouge par Mathias Jéſualdo Sénéchal de Provence. Ce fut au ſujet de celui-ci que le Roi interpoſa le crédit du Pape auprès du Roi & de la Reine de Sicile, afin que le Sénéchal de Provence ne le laiſſât pas échaper; mais on ne trouve nulle part ce qu'il devint, non plus que l'Anglois.

Mort du Duc de Bourgogne.

Sur ces entrefaites Philippe Duc & Comte de Bour-

* Cette Lettre eſt dans le Regiſtre MS. d'Innocent VI, qui eſt en Original entre les mains de M. de Vorne, Conſeiller au Parlement de Dijon. C'eſt de M. l'Abbé Baluze dont j'ai eu cette pièce.

Bourgogne, Comte d'Artois, d'Auvergne & de Boulogne, âgé de treize à quatorze ans, mourut à Rouvre auprès de Dijon, avant la conſommation de ſon mariage avec Marguerite fille de Louis Comte de Flandre, qui n'étoit qu'en ſa douzième année. Par la mort de Philippe finit la prémière Famille Royale de Bourgogne, dont la ſouche avoit été Robert Duc de Bourgogne frère du Roi Henri I. & petit-fils de Hugues Capet. 1361.

Mouvemens des Cours de France, d'Angleterre & de Navarre, pour ſa ſucceſſion.

Cette mort mit en mouvement les Cours de France, d'Angleterre & de Navarre. Le Roi de Navarre prétendoit à cet héritage du chef de ſa grand' mère Marguerite de Bourgogne ſœur d'Eude quatrième Duc de Bourgogne, aieul du jeune Duc; & il eſpéroit au moins, que s'il ne pouvoit pas réuſſir dans ſes prétentions à cet égard, on pourroit lui accorder en dédommagement la Champagne, & la Brie, dont les Rois de Navarre ſes prédéceſſeurs avoient été en poſſeſſion, & qui par des Traités dont j'ai parlé ſous les précédens règnes, avoient été échangées & réunies à la Couronne. Le Roi avoit pareillement ſes prétentions ſur le Duché de Bourgogne par la Reine Jeanne ſa mère, qui étoit auſſi ſœur du Duc Eude, mais cadette de l'aieule du Roi de Navarre, qui par cet endroit, ſi la repréſentation eût eu lieu, auroit dû l'emporter, étant petit-fils de l'ainée: mais ce droit de repréſentation étant au moins litigieux, le Roi prétendoit que ce Duché devoit lui revenir, comme étant plus proche parent de Philippe d'un degré que le Roi de Navarre; & ce fut en vertu de ce droit de proximité, que le Roi s'en ſaiſit. Ceux qui ont prétendu que le Roi avoit fondé ſon droit ſur la nature des apanages, qui ſont reverſibles à la Couronne par le défaut des hoirs, ſe ſont trompés. Cet uſage n'étoit point encore établi, quand la Bourgogne fut donnée à Robert fils de Henri I.; & dans l'Acte de réunion du Duché de Bourgogne à la Couronne faite par le Roi Jean, il

Invent. des Chart. T. 6.

1361. il eſt expreſſément marqué que ce n'étoit point par le droit de la Couronne, mais par la proximité du ſang, & par droit de ſucceſſion, que ce Duché lui appartenoit. *

Mémoires de Béthune, vol. cotté 8454.

Pour ce qui eſt du Roi d'Angleterre, il n'avoit aucun droit de ſe porter pour héritier en cette ſucceſſion : mais aiant appris la mort du Duc, il forma le deſſein de faire épouſer la jeune veuve Marguerite de Flandre à ſon quatrième fils le Prince Edmond, Comte de Cambridge. Il ne réuſſit pas mieux à cet égard que le Roi de Navarre à l'égard du Duché de Bourgogne; car dans la ſuite Marguerite épouſa Philippe Duc de Touraine, quatrième fils du Roi de France, & qui fut depuis Duc de Bourgogne.

Froiſſard cap. 216. Annales de France,

Cet incident de la mort du Duc de Bourgogne, qui intéreſſoit ſi fort ces trois Rois, joint au refus que le Comte de Foix, le Comte d'Armagnac, & d'autres Seigneurs leurs voiſins faiſoient toujours de ſe rendre Feudataires de la Couronne d'Angleterre, auroit pu rallumer une guerre qui n'étoit pas encore parfaitement éteinte; c'eſt pourquoi le Roi fit tous ſes efforts pour rendre ces Seigneurs traitables ſur ce point-là. Les deux Rois leur envoyérent de concert, l'un le Maréchal de Boucicaut, & l'autre le Seigneur Chandos, pour négocier avec eux, & ils en vinrent à bout; après quoi Chandos prit poſſeſſion au nom du Roi d'Angleterre du Duché de Guienne, comprenant ſous ce nom un pays beaucoup plus étendu que celui qui le porte aujourd'hui; car le Poitou, la Xaintonge, & les autres pays d'au-delà de la Loire y furent compris, ainſi qu'ils l'avoient été du tems de Henri & de Richard Rois d'Angleterre. Il y avoit quelques Fiefs ſur leſquels il ſe trouva des difficultés ſpéciales,

DuTillet Recueil des Traités, &c.

* Le Roi Jean parle encore de la même manière dans les Lettres, par leſquelles il donna le Duché de Bourgogne à Philippe ſon quatrième fils.

ciales, comme la Terre de Belleville en Poitou, tenue par le Sire de Cliſſon, la Roche-ſur-Yon par le Duc d'Anjou, la Terre de Rochefort en Xaintonge par Guichard d'Angle, la Seigneurie de Villebois en Angoumois par Raimond de Mareuil, Jarnac par le Seigneur de Craon, Baudeville par le Seigneur de la Roche-Foucault, & quelques autres; mais on remit la diſcuſſion de ces articles moins importans à un autre tems. 1361.

Le Duché de Guienne fut donné par le Roi d'Angleterre au Prince de Galles, ſous le titre de Principauté. Ce Prince y vint auſſi-tôt tenir les Etats, & y faire toutes les fonctions de Souverain, quoique le Roi n'eût pas encore renoncé à la Souveraineté, non plus que le Roi d'Angleterre à ſes prétentions ſur la Couronne de France. Il y avoit un autre article conſidérable du Traité de Bretigni, qui n'étoit pas encore exécuté. C'étoit la renonciation que le Roi d'Angleterre devoit faire à l'alliance avec les Flamands, comme le Roi devoit auſſi de ſa part renoncer à celle qu'il avoit avec les Ecoſſois. Ce point fut dans la ſuite une ſource de nouvelles guerres entre les deux Couronnes. Ibid.

Il y eut ſur tous ces points & ſur pluſieurs autres diverſes négociations, où le Pape intervint par ſes Légats. Le Roi d'Angleterre faiſoit toujours de nouvelles plaintes de ce que le Roi n'exécutoit point le Traité, ou de ce qu'il le violoit. Il lui envoya un Ecrit contenant douze griefs ſur de prétendues contraventions, auquel le Roi répondit par une eſpèce de Manifeſte. Il ſurvint de nouvelles difficultés touchant quelques ôtages qui moururent en Angleterre, & qu'Edouard vouloit qu'on remplaçât. Il y en eut ſur quelques autres qui s'échapérent & revinrent en France ſans ſa permiſſion. On vit en tout cela combien ce Prince entendoit mieux la négociation que le Roi de France; car à force d'incidens & de chicanes, il gagna beaucoup de choſes,

choſes, qui ne lui étoient point dues par le Traité de Bretigni.

1362.

Le Roi va à Avignon, & pourquoi.

Annales de France. Continuat. Nangii.

Durant que tout ceci ſe paſſoit entre les Députés des deux Couronnes, le Roi partit de Paris pour aller à Avignon, afin d'y conférer avec le Pape, qui étoit encore Innocent VI; mais il apprit ſa mort en chemin. Un des ſujets du voyage du Roi, étoit de traiter par le moyen du Pape de ſon mariage avec Jeanne Reine de Naples & de Sicile, qui avoit déja eu deux maris, comme lui avoit déja eu deux femmes. Ce mariage ne ſe fit point, ſoit que le Roi en eût été dégouté par les mauvais bruits qui couroient de la conduite de cette Princeſſe, qu'on accuſoit même d'avoir fait étrangler ſon prémier mari, ſoit qu'elle-même eût porté ailleurs ſes inclinations, ou qu'elle ſe fît un plaiſir de mettre ſur le Trône de ſes Etats un Prince dépouillé des ſiens, tel qu'étoit Jaques de Majorque qu'elle épouſa. Si nous en croyons un Auteur Ultramontain, ce n'étoit pas pour lui-même que le Roi demandoit cette Princeſſe, mais pour ſon fils Philippe. Quoi qu'il en ſoit, Urbain V, Succeſſeur d'Innocent VI, ſe trouvoit diſpoſé à ſervir le Roi en cette affaire : mais ce Prince s'engagea à une nouvelle entrepriſe qui n'étoit guères de ſaiſon, vu l'état où la France ſe trouvoit alors.

Matth. Villani l. 11. cap. 32.

Il conſent à une Croiſade.

Froiſſard. c. 217.

Dans le tems qu'il étoit à Avignon, Pierre de Luſignan Roi de Chypre y arriva. Il avoit paſſé la mer, pour engager les Princes Chrétiens à une Croiſade contre les Mahométans de la Paleſtine. Lui & le Pape en firent la propoſition au Roi, & pour l'y engager, ils le firent reſſouvenir du vœu que le Roi Philippe de Valois ſon père avoit fait d'entreprendre ce voyage, & d'y conduire une Armée. Ils ajoutérent que c'étoit un moyen ſûr pour délivrer entièrement la France de ce qui y reſtoit des *Compagnies*, qu'il emméneroit avec lui au-delà de la mer. Il n'en fallut pas davantage à ce Prince facile, pour le déterminer

terminer à cette expédition; & sans délibérer davantage, il prit la Croix de la main du Pape. Jean d'Artois Comte d'Eu, le Comte de Dampmartin, le Comte de Tancarville, les Maréchaux d'Andrehen & de Boucicaut, & plusieurs Chevaliers qui étoient à sa suite, la prirent aussi. Le Pape envoya aussi-tôt des Prédicateurs pour publier & prêcher la Croisade en divers lieux. 1362.

Après une résolution si importante prise si brusquement, les deux Rois partirent d'Avignon, le Roi de France pour visiter le Languedoc, & le Roi de Chypre pour aller à la Cour de l'Empereur, & aux Cours des autres Princes de l'Europe, afin de les engager à se joindre au Roi de France pour la Croisade. Il ne trouva pas dans la plupart de ces Princes la même disposition à entreprendre le voyage; & le Roi d'Angleterre en particulier lui répondit, qu'il étoit trop vieux, qu'il falloit de la jeunesse pour bien réussir dans ces sortes d'expéditions, & que desormais il vouloit se donner du repos après tant de guerres. Un nouvel obstacle survint, qui suffisoit pour rompre toutes les mesures du Roi de Chypre: c'est que le Roi de Navarre avoit recommencé ses courses sur les terres de France, pour obliger le Roi à lui faire raison touchant ses prétentions au Duché de Bourgogne & au Comté de Champagne. 1363. *Elle est prêchée en divers lieux.* Cap. 218.

Le Roi de Chypre alla trouver le Roi de Navarre à Cherbourg, pour tâcher de l'accommoder avec le Roi de France; mais il ne put rien gagner. Malgré ce nouvel obstacle, le Roi lui promit, contre l'avis des plus sages de son Conseil, de se mettre en état de partir au mois de Mars de l'année 1365. Le Roi de Chypre alla en Guienne, pour solliciter le Prince de Galles, & l'engager à entreprendre le voyage d'outremer. Le Prince ne lui donna que des paroles générales, & l'assura que quand il le verroit tout disposé à cette expédition, il seroit un des premiers à y contribuer de tout son pouvoir. Mais Cap. 219.

ce

ce qui arriva bientôt après, ruïna entièrement
1363. toutes les eſpérances du Roi de Chypre.

Comme il naiſſoit tous les jours de nouvelles difficultés ſur l'exécution du Traité de Bretigni, les ôtages François s'ennuyoient fort en Angleterre, ſur-tout les deux Princes fils du Roi, le Duc d'Anjou & le Duc de Berri, auſſi-bien que le Duc d'Orléans ſon frère. Le Roi d'Angleterre, attentif à profiter de tout, leur propoſa de les laiſſer retourner tous trois en France, & avec eux une partie des autres ôtages, pourvu qu'on ne lui parlât plus des dédommagemens qu'on lui demandoit, pour les deſordres commis en France par les *Compagnies* compoſées de la plupart des Soldats qui avoient été à ſon ſervice; qu'on lui cédât pluſieurs Places & Territoires en Guienne, ſur leſquelles il y avoit encore de la conteſtation; qu'on le mît avant toutes choſes en poſſeſſion d'une partie de ces Domaines: qu'on lui engageât les autres pour une partie de la rançon du Roi; & que ce Prince & le Dauphin fiſſent leurs renonciations à la Souveraineté & au reſſort des Terres & des Provinces cédées à l'Angleterre. Il dit aux trois Princes, qu'à ces conditions il prolongeroit le terme marqué pour l'entier payement de la rançon; mais que ſi on n'exécutoit pas quelques-uns de ces articles, ils ſeroient obligés de revenir en Angleterre.

DuTillet Recueil des Traités, &c.

Les Princes, qui n'aſpiroient qu'après leur retour en France, conſentirent à ce Traité, & avec la permiſſion du Roi d'Angleterre paſſérent à Calais, pour être plus à portée d'en procurer l'exécution. Ils l'envoyérent au Roi, qui le confirma, à l'exception de ce qui regardoit la délivrance de quelques-uns des ôtages nommés dans le Traité, au-lieu deſquels il en marqua quelques autres, de quoi le Roi d'Angleterre ne ſe mettoit pas fort en peine. Mais comme le Roi, durant ſon voyage d'Avignon & ſon abſence de Paris, pour viſiter les frontières de ſes Etats, avoit fait le Dauphin Régent du Royaume,

Froiſſard, c. 228.

il

il voulut qu'avant que de venir à l'exécution du Traité, il fût communiqué à ce Prince, à la Cour des Pairs, & aux principaux Seigneurs & Prélats du Royaume. Quand ils l'eurent examiné, ils repréſentérent au Roi, que le Traité de Bretigni étoit déja aſſez deſavantageux, ſans y ajouter de nouvelles clauſes préjudiciables à l'Etat, & lui déclarérent qu'ils ne pouvoient ſe réſoudre à ſonſcrire à celui-ci. Le Roi ne voulut pas, ou n'oſa pas aller contre un ſentiment ſi unanime. Ainſi ce nouveau Traité fut ſans effet. Quand cette réſolution fut envoyée aux Princes qui étoient en ôtage, ils en furent très mortifiés : & Louis Duc d'Anjou aiant trouvé moyen de s'évader, revint en France, & s'en alla à Guiſe où étoit la Ducheſſe ſon épouſe. De là il vint à Paris, où il tâcha de juſtifier ſa conduite au Prince Régent ſon frère. Le Roi le blâma fort, & entreprit de réparer la faute qu'il reprochoit à ſon fils, par une autre beaucoup plus grande, dont il n'y eut pas moyen de le détourner. 1363. Continuat. Nangii.

Le Roi paſſe en Angleterre.

Il réſolut de repaſſer lui-même en Angleterre, tant pour excuſer le Duc d'Anjou, que pour délivrer ſes enfans, ſon frère, & les autres ôtages, en terminant avec le Roi d'Angleterre le reſte des difficultés qui regardoient l'exécution du Traité de Bretigni. En vain ſes Miniſtres & les plus conſidérables Seigneurs du Royaume firent tous leurs efforts, pour le faire changer de réſolution. Il répondoit à tout ce qu'on lui diſoit là-deſſus, que quand la bonne-foi ſeroit bannie du reſte du monde, il falloit qu'on la trouvât dans la bouche des Rois; & que n'aiant obtenu ſa liberté du Roi d'Angleterre, qu'à condition d'exécuter le Traité de Bretigni, il vouloit à quelque prix que ce fût en procurer l'accompliſſement. Quelques-uns ont dit, que tous ces beaux prétextes ne ſervoient qu'à couvrir un attachement qu'il avoit pris pour une Dame de qualité d'Angleterre, dans le tems qu'il y étoit.

1363. L'expreſſion Latine * dont ſe ſert un Hiſtorien contemporain ſur ce ſujet, pourroit avoir donné lieu à ce qui s'eſt dit là-deſſus depuis. Quoi qu'il en ſoit, il paſſa en Angleterre vers les Fêtes de Noel de l'année 1363, & n'en revint pas; car étant peu de tems après tombé malade, il mourut à Londres à l'Hôtel de Savoie, le huitième d'Avril de l'an 1364, en la cinquante-ſixième année de ſon âge, après avoir régné treize ans, ſix mois & dix-ſept jours.

Continuat. Nangii.

1364. *Il y meurt. Caractère de ce Prince.*

Ce ne fut pas une fort grande perte pour la France. Il étoit vaillant & plein de bonté; c'étoient-là ſes deux plus belles qualités: mais ſa valeur avoit précipité ſon Royaume dans les plus extrêmes malheurs, & ſa trop grande bonté lui faiſoit prendre de très fauſſes meſures pour l'en tirer. Une piété hors de ſaiſon le fit engager à une Croiſade dans le tems que ſon Etat épuiſé, bouleverſé, expoſé au pillage des *Compagnies*, & aux mauvais deſſeins du Roi de Navarre, & aſſiégé de toutes parts par le Roi d'Angleterre, qui différoit toujours de ſe déſiſter de ſes prétentions ſur la Couronne, avoit plus de beſoin que jamais de la préſence de ſon Roi: il ne faut point d'autre preuve, pour nous aſſurer, que la prudence ne fut jamais la vertu de ce Prince. Au reſte, quoique la France n'eût jamais été plus malheureuſe que ſous ſon règne, ſes manières douces & populaires jointes à ſa diſgrace, le firent aimer de ſes Sujets, qui tout ruïnés qu'ils étoient, contribuérent volontiers de tout ce qu'ils purent à ſa délivrance.

Réunions qu'il fit à la Couronne. Catel Hiſtoire des Comtes de Toulouſe, p. 398.

Bien que le Duché de Normandie, & les Comtés de Champagne & de Toulouſe fuſſent depuis longtems revenues à la Couronne, dont elles avoient été détachées, il en fit néanmoins une réunion plus ſpéciale à ſon Domaine, auſſi-bien que du Duché de Bourgogne, par Lettres données

* *Aliqui dicebant quod illuc iverat causâ joci.*

nées au Château du Louvre au mois de Novembre 1361. 1364.

Deux ans après qu'il eut ſpécialement réuni à la Couronne les Provinces que je viens de nommer, quoique dans l'Acte de réunion il eût dit expreſſément, qu'il la faiſoit afin de compenſer les aliénations qu'on l'avoit contraint de faire pour ſortir de ſa priſon, il ne laiſſa pas de donner le Duché de Bourgogne à Philippe ſon quatrième fils, avec tous les Droits qu'il pouvoit avoir ſur le Comté de Bourgogne, duquel il lui fit donner l'inveſtiture par l'Empereur Charles IV. Il ne lui donna pas ce Duché en la manière des Apanages d'aujourd'hui, à condition de reverſion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles; mais il le lui donna & à ſes hoirs ſans diſtinction de mâles & de femelles; & ce Duché fut en effet ainſi poſſédé par les deſcendans de Philippe. * Il s'y réſerva ſeulement la Souveraineté & le Reſſort. Il déclara Philippe & ſes Succeſſeurs prémiers Pairs de France, prérogative qui n'avoit pas été juſqu'alors attachée au Duché de Bourgogne **. Ce Prince vouloit marquer par-là la

Copie des Lettres de l'octroi du Duché de Bourgogne à la Chambre des Comptes de Dijon.

* Louis XI ne laiſſa pas, après la mort de Charles Duc de Bourgogne, qui ne laiſſoit qu'une fille, de prétendre que cette donation n'étoit qu'un ſimple Apanage, & qu'il étoit reverſible à la Couronne au défaut d'hoirs mâles: & le Parlement de Paris, dans la remontrance qu'il fit au Roi François I. au ſujet de l'Acte d'union de la Bretagne, où l'on donnoit à Monſieur le Dauphin le Titre de Propriétaire du Duché de Bretagne, ſoutint que la ceſſion de la Bourgogne faite à Philippe n'étoit qu'un Apanage, & que quoique ce terme n'y fût point employé, on devoit interpréter cette donation par l'ancienne Loi du Royaume *MS. de la Conférence de Boulogne dans les Mémoires de Béthune, volume cotté* 8436.

** Louis XI le dit en termes exprès dans l'Inſtruction qu'il donna à Guyot Pot Ecuyer, & à Jaques Fournier Conſeiller au Parlement, qu'il envoya au Duc Charles de Bourgogne. Cette Inſtruction eſt datée du 17 de Mai 1470. *MS. de la Bibliothèque de M. Rouſſeau Auditeur des Comptes.*

1364. la tendreſſe particulière qu'il avoit pour ce fils, qui avoit été à l'âge de quatorze ans bleſſé & pris avec lui à la bataille de Maupertuis, & lui avoit tenu compagnie dans ſa priſon d'Angleterre.

Son corps eſt rapporté en France. Mémoires de Béthune vol. cotté 8454.

Après qu'on lui eut fait des funerailles magnifiques dans la Cathédrale de Londres, où le Roi d'Angleterre aſſiſta en deuil, ſon corps fut rapporté en France, & conduit par Jean d'Artois Comte d'Eu, qui l'avoit accompagné à ſon voyage. Il fut porté à S. Denys ſur les épaules de quelques-uns des Membres du Parlement, & y fut enterré le ſeptième du mois de Mai.

Ses Enfans.

Le Roi Jean laiſſa quatre fils & quatre filles. Charles V. du nom, ſon Succeſſeur au Trône de France; Louis Duc d'Anjou, & depuis Roi de Sicile; Jean Duc de Berri; & Philippe Duc de Bourgogne, Chef de la ſeconde Famille Royale de Bourgogne; Jeanne qui épouſa Charles I. Roi de Navarre, dont j'ai déja fait ſi ſouvent mention ſous ce règne, & dont il ſera encore beaucoup parlé dans les deux ſuivans; Marie qui fut mariée à Robert Comte de Bar, dont le Comté avoit été érigé en Duché quelques années auparavant par le Roi; Iſabelle la troiſième des filles, eut pour mari Jean Galeas Viſcomti prémier Duc de Milan; la quatriéme nommée Marguerite fut Religieuſe à Poiſſi.

SOM-

SOMMAIRE

DU REGNE

DE

CHARLES V, DIT LE SAGE.

Caractère du nouveau Roi. Ce qu'il fit à son avénement au Trône. Il eſt ſacré à Reims. Suite de la guerre contre le Roi de Navarre. Combat de Cocherel. Le Captal de Buch, Général des ennemis, eſt fait priſonnier. Déroute de ſes Troupes. Le Roi fait ſon entrée à Paris. Affaires de Bretagne. Bataille entre les Troupes du Comte de Montfort & celles de Charles de Blois. Ce dernier eſt tué dans la mêlée. Son caractère & ſon éloge. Le Roi conſent de traiter avec le Comte de Montfort. Guerres civiles en Eſpagne cauſées par les excès de Pierre le Cruel. Paix conclue en France avec le Roi de Navarre. Ligue contre les brigands appellés les Compagnies. Bertrand du Gueſclin les conduit en Eſpagne. Grand nombre de Nobleſſe s'engage dans cette expédition. Le Roi de Caſtille eſt abandonné de ſes Sujets. Le Comte de Tranſtamare eſt proclamé Roi en ſa place. Le Roi détrôné engage les Anglois dans ſon parti. Le Roi de France ſe ligue avec celui d'Arragon. Les Compagnies quittent leur Chef, & ſe joignent au Prince de Galles en faveur du Roi de Caſtille. Bataille de Navarrette. Le Comte la perd. Du Gueſclin eſt fait priſonnier. Le Roi de Caſtille regagne une partie de ſon Royaume. Il ſe brouille avec le Prince de Galles. Le Comte de Tranſtamare relève ſon parti abattu. Le Roi de Caſtille eſt battu & fait priſonnier. Tué par le Comte de Tranſtamare.

Celui-ci eſt proclamé Roi d'un conſentement unanime des peuples. Diſpoſition à une rupture entre la France & l'Angleterre. Traité de Bretigni. Citation faite au Prince de Galles comme Vaſſal du Roi. La guerre eſt déclarée dans les formes au Roi d'Angleterre. Progrès des François dans le Ponthieu. Opérations des deux Armées au-delà de la Loire. Suite des expéditions faites en Picardie, &c. Les Troupes du Roi ſont congédiées. Entrepriſe inutile du Général Anglois. Coup d'éclat du Roi de France, qui déclare la Guienne & tous les autres Fiefs du Roi d'Angleterre confiſqués & réunis à la Couronne. Priſe de Limoges par les François. Les Anglois la reprennent & ſéparent enſuite leur Armée. Ils font irruption en France du côté de la Picardie. Ils viennent juſqu'auprès de Paris, d'où ils ſont repouſſés avec perte. Le Connétable du Gueſclin marche contre eux. Il les joint dans le Maine, les bat, & fait leur Général priſonnier. Suites de cette victoire. Ligue entre les Rois d'Angleterre & de Navarre contre la France. Expéditions des François par mer & par terre. Le Général Anglois eſt fait priſonnier. Adreſſe du Maire de la Rochelle pour rendre la Ville au Roi. Nouvel armement naval du Roi d'Angleterre ſans fruit, & pourquoi. Le Duc de Bretagne fortifié du ſecours d'Angleterre déclare la guerre au Roi. Meſures du Roi contre lui. Trève conclue entre la France & l'Angleterre, où la Bretagne n'eſt point compriſe. Autre trève où l'on comprend cette Province. Edit perpétuel pour la Majorité des Rois de France à XIV ans. Autres règlemens pour l'adminiſtration du Royaume. Mort du Prince de Galles & ſon caractère. Cette perte diſpoſe le Roi d'Angleterre à

la

la paix. Difficultés qui en empêchent l'effet. Ce Prince meurt tout à coup & comment. Son caractère. Comment la nouvelle en fut portée en France. Le Roi attaque les Anglois de tous côtés avec ſuccès. Il engage le Roi d'Ecoſſe à en faire de même. L'Empereur vient en France & pourquoi. Circonſtances remarquables de ce voyage. Conſeil tenu alors à Paris, & ce qui s'y paſſa. Le Roi de Navarre entreprend de nouveau de faire empoiſonner le Roi. La conſpiration eſt découverte, & celui qui devoit l'exécuter, arrêté. Comment le Roi s'y prit pour réduire le Roi de Navarre. Punition de ceux qui devoient commettre l'empoiſonnement. Révolte de la Ville de Montpellier. Comment châtiée. Expédition de la Flotte d'Angleterre. Le Duc de Lancaſtre aſſiège ſaint Malo. Heureuſe ſortie des aſſiégés ſuivie de la levée du ſiége. Entrepriſes des François. Le Duché de Bretagne eſt réuni à la Couronne. Aſſociation de quelques Seigneurs pour s'y oppoſer. Meſures du Roi contre eux. Schiſme ſurvenu après la mort du Pape Grégoire XI. Quelle en fut l'occaſion. Diviſion entre les Cardinaux, de quoi ſuivie. Ils nomment Pape l'Archevêque de Bari qui prend le nom d'Urbain VI. Caractère de ce Pape, dont la conduite cauſe le Schiſme. Les Cardinaux de deçà les Alpes ſe ſoulèvent contre lui. Ce que fit le Pape Urbain pour les ramener. Ils procèdent à l'élection d'un nouveau Pape. Le Cardinal de Genève eſt élu, & prend le nom de Clément VII. Aſſemblée en France pour examiner ſi l'élection d'Urbain étoit canonique. Elle prononce contre lui en faveur de Clément. Le Royaume d'Ecoſſe & pluſieurs autres Etats en font de même. Guerre en Italie à ce ſujet. Le Géné-

ral de l'Armée de Clément entre dans Rome & y commet de grandes cruautés. Bataille ſanglante à la campagne entre les deux partis. Celui d'Urbain eſt victorieux. Suite de la guerre entre la France & l'Angleterre. Mort du Connétable du Gueſclin & ſon caractère. Combien tout le Royaume en fut touché. Conjoncture fâcheuſe dans laquelle cette mort arriva. Les Anglois pénètrent juſqu'en Champagne. Mort du Roi arrivée ſur ces entrefaites, à quoi attribuée. Ordre qu'il mit aux affaires du Royaume. Son éloge. Ses Règlemens. Beau mot de ce Prince. Sa piété. Ses enfans. Ses acquiſitions.

CHARLES V, DIT LE SAGE.

1364. *Caractère du nouveau Roi.*

LE nouveau Roi ne fut ni ébloui de l'éclat de ſa Couronne, ni embarraſſé de la Royauté. Accoutumé à gouverner depuis la priſon du Roi ſon père, c'eſt-à-dire depuis plus de ſept ans, il ſentoit le poids du Gouvernement, & en avoit appris l'art par une pratique & par des épreuves qui l'y avoient beaucoup mieux formé, que tous les préceptes des plus habiles & des plus profonds politiques. Il étoit né ſage, d'un eſprit ſolide, modéré, circonſpect, prévoyant, & que la mauvaiſe fortune avoit affermi, & accoutumé à ne s'étonner de rien. Les conjonctures fâcheuſes où il s'étoit trouvé pendant ſa Régence, lui avoient donné lieu de réfléchir ſur les fautes de ſes Prédéceſſeurs, & fait prendre la réſolution d'y remédier. Juſqu'à lui nos Rois de la troiſième Race avoient la plupart ſouvent été à la tête de leurs Armées, quand elles marchoient en campagne. Il étoit de la politique des prémiers

miers Princes de cette Lignée d'un uſer ainſi. La réputation de guerrier leur étoit néceſſaire, pour ſe maintenir ſur le Trône. Leurs ſucceſſeurs avoient ſuivi leur exemple, pour acquérir une gloire dont ils auroient pu abſolument ſe paſſer. Sous les deux règnes précédens le Royaume avoit penſé périr par la trop grande valeur des deux Rois, & la témérité du dernier y avoit cauſé des maux qui paroiſſoient ſans remède. Charles conſidérant l'état des choſes, crut qu'il étoit alors plus beſoin d'agir de la tête que de la main; qu'il lui ſeroit auſſi glorieux de ſauver l'Etat par ſa prudence que par ſon épée; que faiſant la guerre par ſes Généraux, il auroit toujours des reſſources en cas de malheur; au-lieu que s'il périſſoit en la faiſant par lui-même, tout ſeroit perdu avec lui. 1364.

Ce qu'il fit à ſon avénement au Thrône.

Réſolu donc de s'enfermer dans le cabinet, il commença par ſe choiſir de ſages & de fidèles Miniſtres, de ne confier ſes Troupes qu'à des perſonnes d'une valeur & d'une conduite éprouvée, & de tâcher par ſes bienfaits d'enlever à ſes ennemis le plus qu'il pourroit de braves hommes. Par ces moyens eſſentiels il ſe mit en état non ſeulement de faire tête à deux adverſaires auſſi dangereux que l'étoient les Rois d'Angleterre & de Navarre, mais encore de leur déclarer la guerre, de les battre, de leur enlever une grande partie de leurs conquêtes, de délivrer ſon Royaume de la fureur des *Compagnies*, de le régler, d'y rétablir la tranquillité, de l'orner d'ouvrages publics, de porter la guerre chez ſes voiſins, de mériter du conſentement unanime des peuples, & de la part de ſes ennemis mêmes, le glorieux ſurnom de *Sage*, & d'être mis au nombre des plus grands Princes qui aient monté ſur le Trône de France. Tant il eſt vrai qu'il eſt plus d'une eſpèce de grandeur où les Rois peuvent aſpirer, & que le ſacrifice qu'ils font quelquefois de leur propre gloire au bien de leurs Sujets, eſt pour eux la ſource d'une autre gloire plus ſo-

1364. solide, qui ne leur eſt jamais refuſée par la poſtérité.

Il eſt ſacré à Reims. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté D. fol. 60. verſo. Memorial. O. fol. 297.

Charles, né au Château de Vincennes le vingt & unième jour de Janvier de l'an 1337, étoit dans la vingt-ſeptième année de ſon âge, quand il parvint à la Couronne. Il commença par confirmer tous les Officiers du Parlement : car alors les charges de Judicature étoit cenſées vacantes par la mort du Roi ; & le Châtelet même de Paris, nonobſtant le grand nombre d'affaires, ceſſoit de tenir ſes ſéances. Le Roi fut ſacré & couronné à Reims par l'Archevêque Jean de Craon, avec la Reine Jeanne ſon épouſe, fille du Duc Pierre de Bourbon, le dix-neuvième de Mai, qui étoit le Dimanche de la Trinité ; & il reçut là la nouvelle d'une victoire remportée par ſes Troupes ſur celles du Roi de Navarre : heureux préſage pour ſon règne, qui commençoit ſi glorieuſement. Cette victoire avoit été précédée de quelques autres avantages, que je vais dire.

Annales de France.

Suite de la guerre contre le Roi de Navarre.

Le Roi Jean étant retourné en Angleterre, la paix entre les deux Nations s'obſervoit avec un peu plus d'exactitude qu'auparavant ; mais le Roi de Navarre, qui avoit toujours ſes prétentions ſur le Duché de Bourgogne, avoit déclaré la guerre ; & les hoſtilités ſe faiſoient de part & d'autre plus vivement que jamais.

Hiſtoire de du Gueſclin chap. 9.

Le Régent, charmé de la bravoure que Bertrand du Gueſclin avoit fait paroître à un aſſaut qu'il fit donner à Melun durant la priſon du Roi, l'avoit fait Gouverneur de Pontorſon à l'extrémité de la Normandie, ſur les frontières de Bretagne. C'étoit un brave Chevalier Breton, qui s'étoit déja extrêmement diſtingué dans ſa Province ; tant par ſa valeur, que par ſa ſage conduite, en ſervant dans les Troupes de Charles de Blois contre le Comte de Montfort. Il étoit extrêmement redouté des Anglois & des Navarrois dans la baſſe Normandie. Quelque tems après que le Roi de Navarre eut repris les armes, Charles avoit donné ordre à du Gueſclin de venir

hir en haute Normandie, & avoit envoyé au-devant de lui le Maréchal de Boucicaut, afin qu'ils concertaſſent enſemble les moyens de chaſſer les Navarrois de trois poſtes qu'ils occupoient ſur la Seine entre Paris & Rouen, dont ils interrompoient la communication, & d'où ils ravageoient tout le pays. Ces trois poſtes étoient Mante, Meulan, & la Forteresſe de Rouleboiſe au-deſſous de Mante. Du Gueſclin ſurprit Mante, força Meulan & Rouleboiſe; & cette dernière Place fut raſée quelque tems après, par ordre de la Cour. 1364. Froiſſard cap. 220.

Le Roi de Navarre aiant appris ces fâcheuſes nouvelles, eut recours à Jean de Grailli Captal* de Buch en Gaſcogne, bon Capitaine, qui avoit acquis beaucoup de réputation au ſervice du Roi d'Angleterre; & l'engagea à paſſer en Normandie, pour s'y mettre à la tête de ſon parti, & s'oppoſer aux progrès de du Gueſclin, dont le ſeul nom faiſoit tout trembler depuis la priſe de Mante & de Meulan. Grailli débarqua à Cherbourg avec quatre cens hommes d'armes, la plupart Gaſcons, & marcha du côté d'Evreux. Il fut joint par un grand nombre de Chevaliers & d'Ecuyers du parti du Roi de Navarre, & fit un Corps de quinze cens hommes d'armes, avec quelque Infanterie. Il fut que le Maréchal de Boucicaut étoit demeuré à Mante, pour veiller ſur les Places du bord de la Seine; que du Gueſclin avoit paſſé la rivière d'Eure avec autant de monde à peu près qu'il en avoit lui-même, & qu'il marchoit du côté de Vernon. Il y avoit longtems que ces deux Capitaines avoient envie de ſe meſurer enſemble. Comme ils ſe cherchoient l'un l'autre, ils ſe rencontrérent bientôt. Ce fut auprès de Cocherel, Village au-deſſous de l'Abbaye de la Croix ſur le bord de la rivière d'Eure.

Du Gueſclin paſſa cette rivière au Pont de Cocherel,

* C'eſt-à-dire, *Seigneur.*

1364. cherel, & ſe campa auprès de ce Pont dans la prairie, qui eſt là d'une aſſez grande étendue. Il fut averti par ſes coureurs que le Captal étoit du côté de la plaine de Neubourg, & il le vit bientôt paroître ſur une éminence voiſine. Quelque ardeur qu'on eût de part & d'autre d'en venir aux mains, la prudence des Chefs la ſuſpendit, le Captal ne voulant point perdre l'avantage de ſon poſte, & du Gueſclin jugeant qu'il étoit trop dangereux de l'y aller attaquer. La condition du Captal étoit bien meilleure que celle de ſon ennemi: il avoit Evreux derrière lui, & un pays aſſez conſervé qui lui fourniſſoit des vivres: au-lieu que du Gueſclin avoit beaucoup de peine à en avoir, pour la raiſon contraire. On demeura le reſte du jour en préſence.

Hiſtoire de du Gueſclin, chap. 10.

Le lendemain au Soleil levant du Gueſclin envoya un Héraut au Captal, pour le défier à la bataille en raſe campagne au-delà de la rivière, s'offrant à la lui laiſſer paſſer en toute liberté, ou bien de ſe battre lui troiſième contre lui avec deux Chevaliers de ſon Armée entre les deux camps, à condition que le vaincu ſe retireroit avec ſes Troupes, laiſſant le vainqueur maître du champ de bataille.

Le Captal répondit au Héraut que rien ne preſſoit; qu'il attendoit un renfort qui arriveroit bientôt, & que quand il l'auroit reçu, il prendroit ſon tems quand il le jugeroit à propos, pour deſcendre dans la prairie & attaquer les François. Le Héraut ſe retira, après avoir pris à témoin tous les aſſiſtans, qu'il ne tenoit pas à Bertrand du Gueſclin que le combat ne ſe donnât.

Cette réponſe embarraſſa du Gueſclin, qui après avoir encore demeuré deux jours dans ſon camp, pendant leſquels il fit tuer quelques chevaux pour la nourriture de ſes Soldats, propoſa dans le Conſeil de guerre de faire feinte de ſe retirer, pour engager les Navarrois à deſcendre de la colline, eſpérant de les battre s'ils

s'ils faiſoient ce mouvement. Son avis fut approuvé. Il fit ſon plan de bataille, & diſpoſa tellement ſes Troupes, qu'au ſignal qu'il leur devoit donner, l'arrière-garde faiſant volte-face, deviendroit l'avant-garde, & ſe trouveroit dans un moment en état de recevoir les ennemis. 1364.

Suivant ce deſſein il fit paſſer le troiſième jour la rivière aux bagages, & défiler l'Infanterie couverte de toute la Gendarmerie, qui ſe mit en marche la dernière.

Le Captal voyant du Gueſclin ſe retirer contre ſa coutume, en fut ſurpris, & quoiqu'il eût quelque ſoupçon du ſtratagême, il réſolut de deſcendre, pour l'attaquer au paſſage de la rivière. Saquainville Chevalier Normand, & Blanchbourg Chevalier Anglois s'oppoſérent à cette réſolution, & firent balancer le Captal: mais un autre Anglois des plus conſidérables de l'Armée, nommé Jean Jouel, dit, que ceux qui avoient peur d'un homme qui fuyoit, pouvoient demeurer dans le camp; que pour lui, ſi on ne vouloit pas le ſuivre, il alloit avec ſa ſeule bannière charger les ennemis. Il n'en fallut pas davantage pour faire ceſſer l'irréſolution du Captal, & auſſi-tôt on décampa.

Dès que du Gueſclin vit le Captal s'ébranler, il dit au Seigneur Thibaud du Pont, qui étoit auprès de lui: *Le filet eſt bien tendu, nous aurons les oiſeaux.* Les Navarrois ne furent pas plutôt dans la plaine, que du Gueſclin fit ſonner toutes les trompettes; c'étoit le ſignal du retour pour ceux qui avoient paſſé la rivière. Il ſe fit avec tant d'ordre & tant de promptitude, qu'avant que les ennemis fuſſent en état de charger, les Troupes avoient toutes pris le poſte, qui leur étoit deſtiné dans l'ordre de bataille.

Le Captal voyant une ſi bonne contenance, délibéra encore s'il engageroit l'affaire, d'autant plus qu'il attendoit à toute heure un renfort de ſix cens Gendarmes, qui lui auroient donné une grande ſupériorité. Il tâcha de gagner du tems, &

& d'amuſer du Gueſclin. Il lui envoya un Hé-
1364. raut, pour lui dire de ſa part, qu'il ſavoit que dans le camp François il y avoit grande diſette de vivres ; qu'il s'offroit à lui en fournir ; & même qu'il avoit tant de conſidération pour lui, que s'il vouloit aller au-delà de la rivière, pour prendre un camp moins incommode, il la lui laiſſeroit paſſer, & lui donnoit ſa parole de ne le point charger au paſſage.

Eſcarmouche entre les deux partis.

Du Gueſclin trouva ce compliment un peu extraordinaire ; & pour en reconnoître l'honnêteté, il fit donner un cheval & cent florins au Héraut. Il lui ordonna de dire au Captal, qu'il eſpéroit que les vivres ne lui manqueroient pas encore longtems ; que pour cela il ſe preſſeroit de combattre ; & que s'il n'étoit bientôt attaqué, il ne tarderoit pas à attaquer lui-même. En effet il commença à avancer vers les Anglois, mais fort lentement, ſes Archers marchant à la tête devant la Gendarmerie. Un moment après il fit alte, & commanda ſes enfans perdus pour eſcarmoucher. Ceux du Captal vinrent à leur rencontre, & furent défaits ; le reſte ſe ſauva vers le gros.

Après cette eſcarmouche, un Ecuyer Anglois des Troupes du Captal vint à cheval avec ſa permiſſion au milieu du champ de bataille, *demander ſa joute d'un coup de glaive contre qui voudroit des Troupes Françoiſes.* Pluſieurs s'offrirent avec empreſſement au Général, qui choiſit un Ecuyer nommé Roland du Bois. L'Ecuyer monta auſſitôt à cheval ; car la Gendarmerie des deux côtés s'étoit miſe à pié, ce qui ſe faiſoit alors aſſez ordinairement, ainſi que je l'ai déja remarqué. Les deux Champions vinrent l'un ſur l'autre de grande furie, & après s'être quelque tems chamaillés frappant d'eſtoc & de taille, & s'être donnés de rudes coups, que la bonté de leurs armes rendit inutiles, ils ſe portérent en même tems l'un à l'autre une botte au défaut de la cuiraſſe, dont le François fut bleſſé à l'aiſſelle, mais moins

rude-

rudement que l'Anglois, qui fut renverſé de ſon cheval. Le François ſaiſit le cheval de l'Anglois, & l'amena à ſon Général; les Gaſcons qui étoient accourus au ſecours de leur Champion, n'aiant pas laiſſé le tems à du Bois de l'achever. 1364.

Tous ces préludes n'étoient qu'un artifice du Captal, qui tiroit en longueur, dans l'eſpérance de voir arriver le renfort qu'il attendoit. On fut encore quelque tems ſans rien faire: mais du Gueſclin qui voyoit ſes Troupes animées par ces prémiers ſuccès, s'avança au petit pas; & quand ſes Archers furent à la portée du trait, il leur commanda de tirer. On répondit par une pareille décharge du côté du Captal, & auſſi-tôt après les Archers s'étant ouverts de part & d'autre, la Gendarmerie en vint aux mains, criant les unes *Saint George*, qui étoit le cri de guerre des Anglois, & les autres *Notre-Dame du Gueſclin*. Ce fut alors que le combat devint furieux, la fleur de Chevalerie, ainſi qu'on parloit alors, tant de Gaſcogne que de Navarre, d'Angleterre & de France, ſe trouvant dans cette Gendarmerie. L'Hiſtoire nomme parmi les François Olivier du Gueſclin, frère de Bertrand, François Comte d'Auxerre, Louis de Châlons ſon frère, appellé le Chevalier vert, le Vicomte de Beaumont en Anjou, Baudouin d'Ennequin, Maitre des Arbalêtriers de France, le Bègue de Villaines, les Sires de Sempi & de Rambures, Enguerrand de Hédin, le Sire de Bétencourt, Renaud de Bournonville, Thierri de Bournonville, Jean de Sérarpot, Jean de Cahieu, Pierre de l'Epine, Guillaume de Tranchant, Robert de Villequier Gouverneur de Caudebec, Robillard de Frontebos, Robert de la Treille, Louis de Châlons, le Sire de Beaujeu, Oudart de Renti, Aimeri de Pommiers, le Souldic de l'Eſtrade, Perdicas d'Albret, le Seigneur de Courron, Guillaume Boueſtel, (ces cinq derniers étoient des Gaſcons, que le nouveau Roi avoit attirés à ſon ſervice; avec le Seigneur d'Albret, frère de celui

Suivi d'un combat général près de Cochetel.

Hiſt. de du Gueſclin, chap. 20 & 21. Continuat. Nangii. Froiſſard. Annales de France.

1364. lui que je viens de nommer) le Seigneur Louis de Hemskerke Flamand, Jean de Vienne, Hugues de Vienne, Gui de Felai, Antoine de Carrerli, le Sire de Matignon, qui portoit la Bannière de du Gueſclin, Euſtache de la Houſſaye, Thibaud du Pont, outre pluſieurs autres Chevaliers & Ecuyers du Duché de Bretagne, qui avoient ſuivi du Gueſclin. Du côté du Captal les plus diſtingués étoient Jean Jouel Anglois, qui avoit défendu Rouleboiſe, le Baſque de Mareuil, Jaques Plantan Anglois, Manchion de Blancbourg auſſi Anglois, Pierre de Saquainville, Guillaume de Graville, Geoffroi de Rouſſillon, le Sire de Saulx Navarrois, Bertrand du Franc, Robert du Sart, Joſſequin, Pierre de Londres neveu du Général Chandos, & Glaiſſenien Allemand.

Le Captal de Buch Général des ennemis eſt fait priſonnier.

Du Gueſclin, le Captal, le Baſque de Mareuil, & Thibaud du Pont, auſſi célèbres en ce tems-là par la force du corps, que par leur bravoure, firent de terribles exécutions en cette occaſion : on ſe battoit avec une opiniâtreté extrême, & on ne reculoit ni de part ni d'autre ; lorſque par l'ordre de du Gueſclin, Euſtache de la Houſſaye, Gentilhomme Breton, ſe détacha avec deux cens Lances, ſe coula ſans être apperçu par derrière des haies, vint prendre les Navarrois à dos, & perça juſqu'au Captal. Il y avoit dans ce détachement trente tant Chevaliers qu'Ecuyers François, qui avoient concerté enſemble d'enlever le Captal à quelque prix que ce fût, ſachant l'envie que du Gueſclin avoit de faire préſent d'un tel priſonnier au nouveau Roi après ſon couronnement. Ils le ſerrérent en effet de ſi près, que quoiqu'à grands coups d'épée & de hache d'armes, il eût abbattu à ſes piés pluſieurs de ceux qui oſérent l'approcher, il fut enfin contraint de ſe rendre, Thibaud du Pont l'aiant ſaiſi au corps, & lui criant que s'il ne ſe rendoit, on l'alloit percer. Ce Seigneur voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'échapper, regarda de tous côtés, cherchant des yeux du Gueſclin. Il l'apperçut aſſez près

près de là, & l'appella. Du Gueſclin vint auſſi-tôt. *Beau Sire, je me rends à vous*, lui dit le Captal, *puiſqu'ainſi va.* Du Gueſclin le reçut, & *en prit la foi*, c'eſt-à-dire, qu'il ne lui étoit plus libre de ſe ſauver ſans perdre la réputation de loyal Chevalier, à moins qu'il ne fût délivré à vive force par ſes gens. 1364.

Après la priſe du Captal, il n'y eut plus guères de réſiſtance qu'auprès de ſa Bannière, qui avoit été plantée en un haut buiſſon, pour marquer que c'étoit là l'endroit du ralliement en cas de déroute : ceux qui la gardoient furent enfin forcés, & la Bannière priſe.

Comme on ne ſe battoit preſque plus qu'en certains endroits, où quelques petites Troupes s'étoient cantonnées, une des vedettes que du Gueſclin avoit poſtées ſur les hauteurs, vint à toutes jambes l'avertir qu'un eſcadron de cent quarante Gendarmes ennemis approchoit du champ de bataille. Ils venoient de Conche, pour joindre le Captal ; & comme le combat ſe donnoit dans la prairie, qui étoit couverte d'une colline, ils ne pouvoient ſavoir ce qui s'y paſſoit. Du Gueſclin commanda auſſi-tôt qu'on desarmât tous les priſonniers, de peur qu'à l'arrivée de ce ſecours, il ne leur prît envie de faire quelque nouvel effort, & fit en même tems marcher divers petits pelotons à droite & à gauche, pour envelopper ceux qui venoient ſe jetter d'eux-mêmes dans le précipice. La choſe lui réuſſit. Cet eſcadron étant arrivé ſur le haut de la colline, vit les Bannières de France plantées de tous côtés, & celles du Captal abattues : ils ſe débandérent pour s'enfuir : mais ils furent inveſtis, & très peu ſe ſauvérent, pour aller porter la nouvelle de la défaite du Captal.

Déroute de ſes Troupes.

Il s'échappa peu d'ennemis de ce violent combat, preſque tout y fut tué ou pris. Le Baſque de Mareuil, Jean Jouel, Robert du Sart, Glaiſſenien, Joſſequin, Pierre de Londres demeurérent ſur la place du côté du Captal. Les François

1364. çois y perdirent les Sires de Bétencour, Renaud de Bournonville, Jean de Sérarpot, Jean de Cahieu, Pierre de l'Epine, Guillaume de Tranchant, le Vicomte de Beaumont, Geoffroi d'Ennequin. Entre les prisonniers faits par du Guesclin, se trouvérent Geoffroi de Rousillon, Bertrand du Franc, Pierre de Saquainville, & Guillaume de Graville. Saquainville eut peu de tems après la tête coupée à Rouen, pour avoir été pris les armes à la main contre son Prince. Il en seroit autant arrivé à Graville pour la même raison, si Gui de Graville son fils n'eût fait dire au Roi, qu'il feroit au Seigneur Bremor de Laval, qu'il avoit pris prisonnier en une autre rencontre, le même traitement qui seroit fait à son père; & ils furent tous deux échangés l'un contre l'autre.

Froissard cap. 223.

Ce Combat de Cocherel, qui se donna le Jeudi d'après la Pentecôte, fut moins mémorable par le nombre des combattans, qui, selon les Historiens contemporains, ne passoient guères quinze cens de chaque côté, que par leur qualité & par la réputation des deux Chefs. Il le fut encore par un autre endroit: c'est que les François commencérent par-là, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, à perdre l'habitude qu'ils sembloient avoir contracté sous le règne précédent, d'être par-tout battus par leurs ennemis.

Il y a quelques années qu'on trouva au pié du Village de Cocherel sur le bord de la rivière d'Eure, plusieurs boulets de canon enfoncés dans la terre, & on crut que c'étoit des restes de ce combat; mais à s'en tenir aux Histoires contemporaines, il n'y a nulle apparence qu'on s'y fût servi du canon. Il n'y est fait mention que d'une simple décharge de flèches faite par les Archers des deux partis, après quoi on en vint à la lance, au sabre & à la hache d'armes. Il est plus vraisemblable que dans la suite des guerres civiles, soit de ce tems-là, soit du tems des Révoltes des Huguenots, il y eut au même lieu quelques

ques eſcarmouches & quelques canonnades entre deux lamps, dont l'un étoit en-deçà, & l'autre au-delà de la rivière d'Eure; à quoi il faut ajouter, que le canon n'étoit pas encore alors fort commun : qu'à peine y en avoit-il quelques pièces dans les plus nombreuſes Armées : que le Roi n'étoit pas en état de faire la dépenſe néceſſaire pour un équipage d'artillerie ; & c'eſt par cette dernière raiſon, que depuis la bataille de Poitiers, & aſſez longtems après, il n'eſt preſque plus fait mention d'Infanterie ſoudoyée par le Roi dans les guerres; c'étoient les Chevaliers, qui marchoient ou à leurs fraix, ou aux fraix de quelques Capitaines fameux auxquels ils s'attachoient, & que le Roi avantageoit de quelques Terres, ou de quelques charges, ou de quelques penſions, dont ils lui faiſoient hommage; l'épuiſement des Finances ne permettant alors au Prince rien autre choſe. 1364.

Le Roi reçut une ſi agréable nouvelle le jour même, ou le lendemain de ſon Sacre; elle augmenta beaucoup la joie de la fête. Il fit enſuite ſon entrée à Paris avec aſſez de magnificence, & de là il vint à Rouen, où il donna à du Gueſclin le Comté de Longueville, qu'il confiſqua comme appartenant au Roi de Navarre. Ce Prince en avoit hérité de Philippe de Navarre ſon frère, qui venoit de mourir. Le Roi fit en même tems du Gueſclin Maréchal de Normandie, c'eſt-à-dire, que ce Seigneur eut le commandement des Armées dans cette Province. Le Comté de Longueville lui fut donné, à condition qu'il mettroit entre les mains du Roi le Captal de Buch, & quelques autres priſonniers faits à la journée de Cocherel.

Le Roi fait ſon entrée à Paris. Continuat. Nangii. Froiſſard Cap. 224.

Mémorial de la Chambre des Comptes, cotté D. fol. 127. Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

Quoique Charles eût grande raiſon de ſe plaindre du Roi d'Angleterre, dont les Sujets, tant Anglois, que Gaſcons, faiſoient la guerre à la France, ſous le nom du Roi de Navarre, il diſſimula néanmoins, & étoit même continuellement en Traité avec ce Prince touchant la ran-

çon

çon du feu Roi, & la délivrance des ôtages. Il travailloit pendant ce tems-là, à mettre ordre aux affaires de ſon Etat ; à réunir les biens de ſon Domaine, dont pluſieurs avoient été aliénés ou engagés ſous les derniers règnes ; à rétablir ſes Finances, où tout étoit en un extrême deſordre; à s'attacher les Princes ſes frères par les biens qu'il leur faiſoit, & par la confiance qu'il témoignoit avoir en eux. Il envoya le Duc d'Anjou commander en Languedoc. Il confirma la donation faite par le Roi ſon père du Duché de Bourgogne au Prince Philippe, & chagrinoit par-là le Roi de Navarre, qui ne lui faiſoit la guerre qu'à l'occaſion de ce Duché, ſur lequel il avoit toujours des prétentions.

1364. Invent. des Chart. Mélanges, T. 6.

Dans les Lettres de Charles V. données au Louvre le 12 Juin l'an 1364.

Affaires de Bretagne.

Mais quelque ſemblant que fiſſent le Roi de France & le Roi d'Angleterre de vouloir entretenir la paix, & obſerver exactement le Traité de Bretigni, ils y contrevenoient depuis longtems en un point d'importance, qui étoit de ne point fomenter la guerre de Bretagne, & de tâcher de la terminer de concert Ils envoyoient l'un & l'autre ſous-main des renforts, l'un au Comte de Montfort, & l'autre à Charles de Blois, entre leſquels l'affaire fut décidée cette même année-là par une bataille. Avant que de raconter cet événement, je vais reprendre en peu de mots la ſuite de ce qui s'étoit paſſé dans ce Duché après la bataille de Poitiers, l'an 1356. Car depuis la défaite du Maréchal d'Offemont, dont j'ai parlé en l'an 1352, il ne s'y étoit rien fait de fort conſidérable, & il y avoit eu ſeulement quelques légers combats entre des partis qui couroient la campagne.

Continuat. Nangii. D'Argentré. Hiſtoire de Bretagne.

Un peu avant la bataille de Poitiers, le Duc de Lancaſtre n'aiant pu trouver moyen de paſſer la Loire, pour aller de Normandie, où il ſe trouvoit, joindre le Prince de Galles en Poitou, étoit entré en Bretagne, où il mit le ſiège devant Rennes. La Place fut vigoureuſement défendue par le Boiteux de Penhoët, & par le Si-

re

re de Cherruël vaillant Chevalier Breton. Ce fut durant ce siège que du Guesclin commença à 1364.
se faire grande réputation. Il étoit en campagne avec quelque peu de Troupes aux environs de Rennes, & tenoit sans cesse le camp des Anglois en alarme. Tantôt il leur enlevoit un quartier, tantôt un convoi, tantôt un parti, & il ravitailla deux fois la Place. Enfin le Duc de Lancastre voyant l'Hiver approcher, & desespérant de réussir, traita avec les Bourgeois, & pour une somme d'argent qu'ils lui donnérent, il leva le siège. On fit une trève jusqu'à l'an 1361, qui à diverses reprises fut prolongée jusqu'à la saint Michel de l'an 1363. Il se fit durant ce tems-là divers projets d'accommodement entre les deux partis. On en traita même en présence du Roi de France & du Roi d'Angleterre à Calais & à saint Omer; mais on ne put convenir de rien.

La trève étant finie, Charles de Blois se mit le prémier en campagne, prit la Ville de Carhais, la Forteresse de la Roche-aux-Asnes sur la Rance, & vint assiéger Bécherel, Place alors très forte. Le Comte de Montfort étant venu au secours de cette Place, on fut sur le point de donner bataille. Le Comte de Montfort & Charles de Blois étoient convenus du champ, dans les Landes de Beaumanoir, entre Bécherel & le Bourg d'Euran. Les Armées étoient rangées en bataille, & n'attendoient plus que le signal pour en venir aux mains, lorsque quelques Evêques & quelques Seigneurs redoublérent leurs efforts auprès des deux Chefs, pour prévenir la perte de tant de braves gens qui alloient périr. Ils firent si bien que le Comte de Montfort consentit au projet présenté à Calais aux deux Rois, & auquel il n'avoit pas voulu s'en tenir d'abord: c'étoit de partager la Bretagne avec Charles de Blois; que tous deux porteroient le titre de Duc de Bretagne; & que pour les armes du Duché, que l'un ne vouloit point céder à l'autre, ils s'en rapporteroient à l'arbitrage des deux Rois. On convint même

même sur le champ, que Rennes seroit dans le
1364. partage de Charles de Blois, & Nantes dans celui du Comte Jean de Montfort. On se donna mutuellement des ôtages, pour l'assurance du Traité. Bertrand du Guesclin, que le Roi Jean avoit attiré depuis peu à son service, & qui avec sa permission avoit été rejoindre Charles de Blois quand la guerre recommença, fut un des ôtages donnés au Comte de Montfort.

Comme on croyoit l'affaire finie, la Comtesse de Penthièvre, femme de Charles de Blois, protesta qu'elle ne consentiroit jamais à un tel Traité, par lequel elle perdoit la moitié de son bien, & obligea son mari malgré qu'il en eût à le rompre. On fit encore une tentative pour l'accommodement. Charles de Blois & le Comte de Montfort convinrent de prendre le Prince de Galles pour médiateur, & allérent le trouver à Poitiers. Il ne put venir à bout de les accommoder. On résolut de continuer la guerre : les ôtages furent rendus de part & d'autre, excepté Bertrand du Guesclin, que le Comte de Montfort retint contre le Droit des gens, parce qu'il le haïssoit & le craignoit. Ce brave Chevalier trouva moyen de se sauver quelque tems après ; & ce fut au sortir de sa prison, qu'il vint faire en France ce que j'ai déja raconté. Il continua de pousser vigoureusement le parti du Roi de Navarre en basse Normandie, où il prit Valognes, Carentan, & quelques autres Forteresses; tandis que le Duc de Bourgogne tenoit tête au parti Navarrois dans le pays Chartrain, & du côté de la Loire, où Louis de Navarre frère du Roi de Navarre avoit surpris la Charité. Le Duc reprit cette Place, avec le secours que lui amenérent Robert de Fiennes Connétable de France, & le Maréchal de Boucicaut: mais ce ne fut qu'après qu'il eut été rassurer par sa présence son Duché de Bourgogne, où le Comte de Montbéliard, durant que le Duc étoit occupé contre les Navarrois, avoit fait une incursion avec deux mille Alle-

Hist de du Guesclin, chap. 12.

Allemans, & y avoit causé de grands dommages. Ensuite tout l'effort de la guerre tomba sur la Bretagne, où la plupart des Troupes Angloises, Navarroises, & une partie de celles de France marchérent les unes au secours du Comte de Montfort, & les autres au secours de Charles de Blois. 1364. Froissard c. 224.

Ce grand différend touchant le Duché de Bretagne, étoit toujours une semence de guerre entre les Couronnes de France & d'Angleterre: car quoiqu'on fût convenu dans le Traité de Bretigni, de laisser les deux concurrens terminer leur querelle, si on ne pouvoit pas les accommoder, le Roi d'Angleterre ne pouvoit s'empêcher de favoriser le Comte de Montfort, qui étoit son gendre, ni le Roi de France de soutenir Charles de Blois, qui étoit son cousin issu de germain; prévoyant bien que s'il succomboit, le Comte de Montfort, dévoué comme il étoit au Roi d'Angleterre, seroit un dangereux ennemi de la Couronne de France.

Dès que le Traité des Landes de Beaumanoir eût été rompu, le Roi d'Angleterre envoya ordre aux Anglois, qui faisoient la guerre en basse Normandie pour le Roi de Navarre, d'aller joindre le Comte de Montfort; & ils furent suivis de quelques autres Troupes étrangères, qui étoient au service du Roi de Navarre dans la même Province. Le Général Jean Chandos fut aussi envoyé de Guienne par le Prince de Galles, avec deux cens Archers & deux cens hommes d'armes, au Comte de Montfort, qui avec tous ces secours se trouva en état de mettre le siège devant Aurai, Place considérable par sa situation & par son Château, à trois lieues de Vannes.

Le Roi de France de son côté ne fut ni moins vif, ni moins prompt à soutenir Charles de Blois. Il lui envoya un renfort de mille Lances, & ordonna à du Guesclin d'y conduire une partie des Troupes qu'il commandoit en basse Normandie. Il en partit aussi-tôt avec joie, parce qu'il avoit Cap. 223.

tou-

toujours été fort attaché à Charles de Blois ; &
1364. le Maréchal de Boucicaut vint prendre ſa place dans le Cotentin.

Ibid. Hiſt. de du Gueſclin, chap. 13. Du Gueſclin vint à Nantes trouver Charles de Blois, & on y tint Conſeil de guerre touchant le ſecours d'Aurai. Durant le peu de ſéjour qu'il y fit, arrivérent les Troupes Françoiſes, ſous les Bannières de divers Seigneurs, dont les principaux étoient le Comte d'Auxerre, le Chevalier Vert, le Comte de Joigni, le Sire de Freauville, le Sire de Prie, le Bègue de Villaines, Philippe de Beaujeu, Aimar de Poitiers, le Moine de Béthune, Henri de Pierrefort Savoyard, & le Sire de Fouquigni Bourgignon. Quantité de Nobleſſe Bretonne monta auſſi à cheval, & vint au rendez-vous joindre les François; & entre autres le Vicomte de Rohan, les Sires de Léon, de Dinan, de Rieux, Tournemine, d'Ancenis, de Rays, de Malétroit, de Quintin, d'Avaugour, de Loheac, du Pont, de Rochefort, de la Hunaudaie, de Kergolai, de Beaumanoir, Euſtache de la Houſſaie, Sylveſtre Budes, Olivier de Mauni, Pierre de Poisboiſſel, de Lanion, de Tinteniac, de Montbourcher: tous ces Seigneurs portoient Bannières, ou étoient des plus diſtingués Gentilshommes du Duché de Bretagne. Il y avoit parmi les François environ deux mille cinq cens Lances, & joints avec les Bretons, ils faiſoient quatre à cinq mille combattans, ſans compter les valets & d'autres gens qui ſuivoient l'Armée, & qui ſelon la coutume de ce tems-là tenoient lieu d'Infanterie, & ne laiſſoient pas de combattre dans l'occaſion.

Froiſſard c. 225.

Argentré Hiſt. de Bretagne.

Charles de Blois marcha à Aurai à la tête de ſes Troupes, & la Comteſſe de Penthièvre ſa femme lui fit promettre en partant, qu'il n'entendroit à aucun accommodement avec le Comte de Montfort.

Cependant le Château d'Aurai étoit fort preſſé, car la Ville avoit déja été emportée. Il y avoit deux Commandans, l'un François nommé

de

de Hauterenelle, & l'autre Breton nommé Kermadiou, qui s'étoient défendus avec toute la bravoure poſſible : mais ils ſe trouvoient à l'extrémité, faute de vivres. Ils donnoient quelquefois des ſignaux du haut du donjon avec du feu, pour faire connoître le beſoin qu'ils avoient de ſecours : mais ils ne ſavoient ſi leurs ſignaux étoient apperçus par ceux de leur parti, dont ils n'apprenoient aucunes nouvelles, tant les avenues étoient bien gardées par les aſſiégeans. 1364.

Charles de Blois aiant été averti par ſes eſpions du danger preſſant de la Place, étoit dans une grande inquiétude, & appréhendoit de ne pas arriver aſſez tôt ; lorſqu'un Arbalêtrier s'offrit à lui, pour aller porter de ſes nouvelles aux aſſiégés. Ce Soldat exécuta ce qu'il avoit promis, & s'étant pendant la nuit gliſſé parmi les ennemis, il jetta des billets dans la Place attachés à des flèches, par leſquels on donnoit avis que le ſecours arriveroit au plus tard le jour de ſaint Michel, qui étoit fort proche. Les Commandans en firent la lecture à la garniſon & aux bourgeois, qui ſe réſolurent d'attendre juſques-là. Cependant, comme ils étoient en grande diſette de vivres, & qu'on les fatiguoit par de continuels aſſauts, on ſuivit l'avis que propoſa un Chevalier de la garniſon, qui fut de demander à capituler, & de promettre de rendre la Place le lendemain de la ſaint Michel, en cas qu'elle ne fût pas ſecourue, & cela à deux conditions. La prémière, qu'il y auroit ſuſpenſion d'armes ; la ſeconde, que les aſſiégeans fourniroient pour de l'argent des vivres aux aſſiégés juſqu'au jour marqué pour rendre la Place. La propoſition fut acceptée. On donna des ôtages de part & d'autre, & les aſſiégeans fournirent des vivres tant qu'on en voulut, & les apportoient juſqu'à la porte du Château.

Hiſt. de du Gueſclin, loc. cit.

Charles de Blois ne fut pas longtems ſans paroître à la vue d'Aurai, & dès que les aſſiégés l'apperçurent, ils plantérent une bannière blanche ſur le donjon, & firent grand bruit de tous

leurs instrumens de guerre en signe de réjouissance. 1364. L'Armée s'approcha de fort près, & vint se camper sur le bord d'un petit ruisseau le long d'un bois. Il n'y avoit entre les deux camps que ce petit ruisseau & une prairie, de sorte qu'on ne douta pas que la bataille ne dût se donner dès ce jour-là même. Chacun se tint sur ses gardes, & se mit en état de recevoir l'ennemi s'il venoit. Le Comte de Montfort proposa d'attaquer Charles avant que son Armée se fût reposée. Olivier de Clisson & Robert Cnole, un des Généraux Anglois, l'en dissuadérent, sur ce que les ennemis étant maitres du bord du ruisseau, on ne pouvoit tenter de le passer sans un grand desavantage. On ne laissa pas d'escarmoucher, & les François eurent l'avantage dans les escarmouches. Le Général Chandos ayant bien reconnu le terrein, fut d'avis de ne point aller attaquer les François, mais de leur laisser passer le ruisseau, & de les attendre de pié ferme.

Bataille entre les Troupes du Comte de Montfort & celles de Charles de Blois.

Le lendemain dès le grand matin les Armées furent rangées en bataille. Du Guesclin fut celui qui en fit l'ordonnance par l'ordre de Charles de Blois. Il partagea l'Armée en trois corps, qui furent mis à peu près sur une même ligne. Il se chargea du commandement d'une des ailes, où étoient beaucoup de Chevaliers & d'Ecuyers Bretons. Il donna la conduite de l'autre au Comte d'Auxerre & au Comte de Joigni, qui avoient sous eux la plupart des Chevaliers & des Ecuyers François. Charles de Blois se mit à la tête de la bataille avec le Vicomte de Rohan, le Sire de Léon, le Sire d'Avaugour, les Sires de Dinan, d'Ancenis, de Malétroit, & beaucoup de Noblesse Bretonne. On fit un corps de réserve, où furent mis les Sires de Rays, de Rieux, Tournemine, & du Pont.

Froissard cap. 225.

Le Général Chandos, à qui le Comte de Montfort, selon que le Roi d'Angleterre le lui avoit recommandé, avoit toute confiance, comme à un des plus grands Capitaines de son tems, observa

ſerva le même ordre que du Gueſclin dans l'arrangement de ſon Armée. Il donna à Robert Cnole l'aile oppoſée à Bertrand du Gueſclin, & l'autre à Olivier de Cliſſon. Il ſe mit à la bataille avec le Comte de Montfort, & chargea Hugues de Caurelée du corps de réſerve. 1364.

Quoique tout fût préparé pour ſe battre, on n'avoit pas quitté toute penſée de paix. Le Comte de Montfort avoit envoyé le jour précédent un Héraut à Charles de Blois, pour lui propoſer de nouveau de s'en tenir au Traité des Landes: & Charles l'auroit accepté, ſans la promeſſe qu'il avoit faite à la Ducheſſe ſa femme de n'en rien faire. Il avoit dans ſon Armée pluſieurs Seigneurs Bretons qui le lui conſeilloient, ſur-tout s'il pouvoit y faire ajouter quelque nouvel article qui lui fût avantageux. Le Sire de Beaumanoir étoit de cet avis. Il eut la liberté d'aller d'un camp à l'autre, pour porter diverſes paroles, & fit ſi bien qu'il obtint une ſuſpenſion d'armes pour tout ce jour-là, qui étoit un Samedi, & pour la nuit ſuivante. Hauterenelle, un des Commandans du Château, ſe ſervit de cette trève, pour venir trouver Charles de Blois, & aiant recommandé la garde de la Place à Kermadiou, il en amena quarante Gentilshommes bien montés, pour être de la bataille, ſuppoſé qu'elle ſe donnât. Elle ſe donna en effet le lendemain, les deux partis s'ennuyant de ces négociations, où l'on ne concluoit rien. Froiſſard loc. cit.

Les deux Armées furent donc miſes de nouveau en bataille dans le même ordre que le jour précédent, & tout y étoit à pié. Charles de Blois voyant que l'Armée de Montfort ne s'avançoit point, fit paſſer le ruiſſeau à la ſienne. Les Archers de part & d'autre firent une décharge qui fit peu d'effet, parce que les Troupes des deux côtés étoient armées la plupart de pié en cap & avoient de bonnes armes; après quoi ils ſe retirérent parmi les Gendarmes. On ſe choqua preſque en même tems de toutes parts. Charles de Hiſt. de du Gueſclin.

1364. Blois pouſſa d'aboré très vivement le Comte de Montfort, dont la bannière fut abattue par le Chevalier Vert. Le combat devint là très furieux, & Charles de Blois conſervant ſon avantage, commençoit à enfoncer la bataille du Comte; lorſque Caurelée, qui commandoit le corps de réſerve, vint le ſoutenir & arrêta cette prémière fougue des François. Il arriva une choſe qui donna une grande, mais fauſſe joie à Charles de Blois. Il apperçut au plus fort de la mêlée un Chevalier, dont la cotte d'armes étoit chargée d'hermines toutes pures, qui ſont les armes de Bretagne. Il crut que c'étoit le Comte de Montfort; il alla à lui, le combattit, & lui aiant déchargé un coup de hache d'armes ſur la tête, l'abattit à ſes piés; puis ſautant ſur lui, le tua. Alors il s'ecria, *Bretagne, Montfort eſt mort.* Le bruit s'en répandit en effet dans la troupe, & vint juſqu'aux oreilles du Comte de Montfort; qui pour détromper en même tems ſes gens & ſes ennemis, courut de rang en rang, & ſe fit voir à Charles lui-même avec les mêmes armes que celui qui avoit été tué. C'étoit un des couſins du Comte, à qui il avoit permis ou commandé de s'armer comme lui, je ne ſai par quelle raiſon; car cet artifice ne le raſſuroit guères contre la réſolution qui avoit été priſe dans les deux Armées de ne point faire de quartier à celui des deux Chefs qui ſeroit le prémier pris, mais de le tuer ſur la place, pour finir la guerre en ſe donnant à l'autre.

Le dernier eſt tué dans la mêlée.

Tandis que les choſes étoient ainſi en balance au corps de bataille, il n'en étoit pas de même dans l'aile que commandoit le Comte d'Auxerre. Ce Seigneur fut bleſſé d'un coup d'épée qu'il reçut par l'ouverture de ſon caſque, & qui lui creva l'œil gauche. Comme le ſang qui en ſortoit en abondance l'aveugloit & l'étouffoit dans ſon caſque, il fut obligé de ſe rendre à un Chevalier des ennemis, qui lui cria de le faire, le menaçant de le tuer s'il ne le faiſoit. La priſe du Comte

te d'Auxerre déconcerta fort ſes gens. Olivier de Cliſſon, qui commandoit l'aile ennemie oppoſée, profita de cet avantage, & les mit en déroute. Preſque auſſi-tôt après une Troupe des plus braves Soldats de Montfort firent une nouvelle charge, & Hugues de Caurelée, qui commandoit le corps de réſerve, étant venu fort à propos, à la faveur d'un champ plein de grands genets qui cachérent ſa marche, prendre Charles de Blois à dos, ce Seigneur ſe trouva environné de Chevaliers Anglois & Bretons, qui renverſérent tous ceux qui l'accompagnoient. Il ſe défendit avec une valeur qui étonna les ennemis, & leur couta cher; mais enfin un Anglois prenant le défaut de la mentonnière du caſque, lui enfonça ſon épée dans la bouche, & la lui fit ſortir par le haut du cou. Il tomba mort ſur la place. Il n'en fallut pas davantage pour achever la défaite de ce Corps. Il y en a qui diſent que Charles de Blois fut d'abord pris, & enſuite tué de ſang-froid par un Anglois; & d'autres ajoutent, que ce fut par l'ordre du Comte de Montfort, qui le fit maſſacrer en ſa préſence.

1364.

Hiſt. de du Gueſclin.

Il n'y avoit plus que du Gueſclin qui ſoutenoit tout le poids de la bataille. On lui vint dire la mort de Charles de Blois. Il ne dit point autre choſe ſinon, que *le plus prud'homme* du ſiècle étoit mort, que ſa femme en étoit cauſe, & qu'il ne vouloit pas lui ſurvivre. En effet il ſe jetta dans le plus fort de la mêlée, où le deſeſpoir lui redoublant les forces, il fit ſentir à tous ceux qu'il rencontroit la peſanteur de ſon bras: mais après avoir renverſé pluſieurs des ennemis à ſes piés avec l'épée & la hache d'armes, l'une & l'autre s'étant rompues entre ſes mains, comme il perdoit beaucoup de ſang par les bleſſures qu'il avoit reçues, & qu'on lui crioit de tous côtés de ſe rendre, il s'y réſolut enfin, & ſe rendit au Général Chandos. La déroute fut entière, & l'on pourſuivit les fuyards juſqu'au-delà de Vannes. Les Sires de Rieux, de Rochefort, de Di-

nan, Tournemine, de Montauban, du Pont,
1364. de Coetmen, de Kergolai, de Boisboiſſel, de Kaergouet, de Loheac, de Malétroit, d'Ancenis, & d'Avaugour, demeurérent morts ſur la place. Les Comtes de Joigni & d'Auxerre, les Sires de Rais, de Léon, de Beaumanoir, & de Rohan, Olivier de Mauni, le Comte de Tonnerre, le Sire de Riville, de Franville, de Raineval & de Hauterenelle Commandant du Château d'Aurai, furent faits priſonniers. Il y eut juſqu'à neuf cens hommes d'armes qui furent ou pris ou tués. On conduiſit les plus conſidérables priſonniers à la Rochelle & à Bourdeaux, ſans qu'on voulût en recevoir aucun à rançon, de peur qu'ils ne relevaſſent le parti de la Comteſſe de Penthièvre, dont on connoiſſoit le courage & la réſolution.

Froiſſard cap. 229.

Son caractère & ſon éloge.

Le Comte de Montfort fit chercher le corps de Charles de Blois, qui fut trouvé revétu d'une haire ſous ſes armes : ce qui ne contribua pas peu à lui faire donner le nom de Saint. On prétend même que dans la ſuite il fit des miracles. Les Papes Urbain V & Gregoire XI permirent des enquêtes pour ſa canoniſation. Le Comte de Montfort s'y oppoſa, à cauſe du préjugé que cela formeroit contre lui. Nonobſtant l'oppoſition, les procédures & les informations furent achevées : mais Gregoire XI jugea à propos de les ſupprimer, apparemment pour ne point chagriner le Comte & le Roi d'Angleterre ; & les choſes en demeurérent là. Il eſt certain que Charles de Blois étoit un Seigneur d'une vertu & d'une piété extraordinaire, & qui au milieu des camps & des Armées, où il paſſa preſque tout le tems qu'il vécut depuis ſon mariage avec la Comteſſe de Penthièvre, mena toujours une vie très exemplaire & très mortifiée, ſans qu'elle diminuât rien dans les occaſions de cette vivacité & de ce courage ardent & intrépide qui fait les Héros. Il n'avoit pas pourtant toujours été d'une ſi exacte régularité : car il eut un fils naturel appellé Jean

Nouvelle Hiſtoire de Bretagne par Dom Lobineau.

Froiſſard cap. 2.7.

de

de Blois, qui fut tué à ſes côtés dans la bataille.

1364. *Suite de la victoire du Comte de Montfort.*

Le Comte de Montfort voyant le corps de Charles de Blois, le pleura en ennemi généreux, & le fit porter à Guincamp, où il fut enterré chez les Cordeliers. Il perdit très peu de Soldats en cette journée, & nulle perſonne de marque. Olivier de Cliſſon y eut un œil crevé, dont il guérit. Montfort fut redevable du gain de cette bataille à la ſage conduite du Général Chandos, & à celle de Hugues Caurelée, qui ſe ſervit admirablement de ſon corps de réſerve. Le Comte remporta cette ſignalée victoire le jour de ſaint Michel de l'année 1364. Elle eut de grandes ſuites: car non ſeulement le Château d'Aurai ſe rendit, mais encore Vannes & pluſieurs autres Places. Beaucoup de Seigneurs du parti de Charles de Blois paſſèrent dans celui du vainqueur, & tout s'acheminoit à une révolution entière.

La nouvelle de la victoire du Comte de Montfort cauſa autant de joie à la Cour d'Angleterre, que d'inquiétude à celle de France, & de douleur à la Comteſſe de Penthièvre, qui avoit précipité ſon mari dans ce malheur comme malgré lui, & qui ſe voyoit au moment de décheoir d'un rang, où elle s'étoit maintenue juſqu'alors pendant près de vingt-trois ans de guerre, & au prix de la vie d'une infinité de Nobleſſe. Elle eut recours au Roi dans la fâcheuſe conjoncture où elle ſe trouvoit, & employa principalement le crédit du Duc d'Anjou ſon gendre auprès de ce Prince.

Le Roi n'auroit pas héſité à prendre ſa protection, ſi les affaires de France euſſent été en meilleur état. Il ſavoit bien que le Comte de Montfort étoit entièrement dévoué au Roi d'Angleterre, & qu'il avoit tout à craindre de lui, ſi une fois il devenoit paiſible poſſeſſeur du Duché de Bretagne. C'étoit une nouvelle porte ouverte aux Anglois, pour entrer en France quand ils voudroient. Il prévoyoit bien qu'il auroit en la perſonne

1364. ſonne de ce Comte un Vaſſal fâcheux, & d'autant plus difficile à contenir, qu'il ſeroit toujours ſoutenu de toute la puiſſance d'Angleterre : ainſi en ne faiſant attention qu'à ces raiſons, ſes intérêts étoient de ne pas abandonner la Comteſſe, & de continuer d'appuyer les droits qu'elle avoit au Duché de Bretagne. Mais d'ailleurs il étoit dangereux de trop s'engager avec le peu d'eſpérance qu'il y avoit de réuſſir. On n'avoit ni Armée ni argent ; on étoit en guerre avec le Roi de Navarre; les fréquentes infractions qui ſe faiſoient de part & d'autre au Traité de Bretigni fourniſſoient au Roi d'Angleterre mille prétextes d'attaquer de nouveau le Royaume. Les Bretons ſoupiroient après la fin de la guerre, & regardoient la journée d'Aurai comme une déciſion du Ciel en faveur du victorieux. On ne pouvoit douter que le Comte de Montfort, ſi on refuſoit de le reconnoître pour Duc de Bretagne, ne renonçât au Vaſſelage de France, & ne fît hommage de ce Duché au Roi d'Angleterre, qui le recevroit infailliblement, & ſe trouveroit par-là autoriſé à faire la guerre, ſans rien ménager, pour ſoutenir ſon Vaſſal.

Le Roi conſent de traiter avec lui.

Toutes ces raiſons balancées dans le Conſeil, firent réſoudre le Roi à traiter avec le Comte de Montfort, & à lui offrir de le reconnoître pour Duc de Bretagne, à condition que ce Duc le reconnoîtroit réciproquement pour ſon Souverain; & l'on ne penſa plus qu'à rendre par le Traité, la condition de la Comteſſe de Penthièvre & de ſes enfans la moins mauvaiſe qu'il ſe pourroit. Ce n'étoit pas là ce que prétendoit le Duc d'Anjou, très zélé pour les intérêts & pour la grandeur de ſa belle-mère ; mais c'étoit le parti le plus ſage que le Roi pût prendre en l'état où il ſe trouvoit.

Après cette réſolution priſe, on envoya Jean de Craon, Archevêque de Reims, & le Maréchal de Boucicaut au Comte de Montfort qui aſſiégeoit alors Quimpercorentin. Ils lui dirent en

géné-

général, qu'ils venoient de la part du Roi, pour l'exhorter à faire la paix après une si longue guerre, & qu'il ne la feroit jamais plus avantageuse qu'après une victoire aussi importante, que celle qu'il venoit de remporter. 1364.

Le Comte répondit, que de lui-même il y étoit très porté : mais qu'il ne pouvoit leur donner de réponse déterminée sur cela, sans avoir pris l'avis du Roi d'Angleterre. Il envoya aussitôt vers ce Prince un Seigneur Anglois nommé Guillaume Latimer ; & en attendant son retour, les Députés de France se retirérent à Rennes. Le Roi d'Angleterre répondit, qu'il seroit content de tout ce que feroit le Comte de Montfort, pourvu qu'il se fît reconnoître par la France Duc de toute la Bretagne, sans partager ce titre ni le Duché avec personne.

Dès que le Comte eut reçu cette réponse, il fit venir les Ambassadeurs François à Quimper, & l'on commença à traiter. Le Maréchal de Boucicaut lui proposa de s'en tenir au Traité des Landes d'Euran, qui consistoit à partager le Duché entre la Maison de Montfort & celle de la Comtesse de Penthièvre. Il rejetta absolument cette proposition, ainsi qu'on s'y étoit bien attendu : mais il ajouta, que pourvu que le Roi voulût le reconnoître pour Duc de Bretagne & pour son Feudataire, & recevoir son hommage, il feroit des conditions à la Comtesse de Penthièvre les plus avantageuses que ses intérêts essentiels pourroient les lui permettre. L'offre de l'hommage réjouït fort les Ambassadeurs. C'étoit le point capital qu'ils étoient chargés d'obtenir sur toutes choses, & qu'ils appréhendoient fort qu'on leur refusât. Pour ne pas toutefois faire paroître trop d'empressement, ils demandérent du tems au Comte, afin de faire savoir au Roi la proposition qu'il leur faisoit.

Après le retour du Courier, qui rapporta le consentement du Roi, la négociation fut continuée à Guérande au Diocèse de Nantes, où la 1365.

1365. Comteſſe de Penthièvre envoya auſſi ſes Agens, qui furent Hugues de Montrelais Evêque de S. Brieux, le Sire de Beaumanoir, & le Sire d'Acerac. Ceux du Comte de Montfort étoient Olivier de Cliſſon, & Guillaume Latimer. Après bien des conférences, le Traité * fut conclu le 12 d'Avril de l'an 1365. En voici les principaux articles,

Conditions de l'accommodement. Que Jean Comte de Montfort ſeroit reconnu pour légitime & unique Duc de Bretagne, & pour héritier des autres terres, même de celles qui étoient hors du Duché de Bretagne, dont le Duc Jean III ſon oncle étoit en poſſeſſion lorſqu'il mourut, excepté celles qui par ce Traité ſeroient cédées à Jeanne Comteſſe de Penthièvre. Qu'elle renonceroit pour elle & pour ſes héritiers au Duché de Bretagne, & conſentiroit que Jean Comte de Montfort fût reçu à foi & à hommage par le Roi de France pour le Duché de Bretagne & autres terres. Que toutes les Villes & Châteaux de Bretagne ſeroient inceſſamment remis entre les mains du Comte de Montfort. Que le Comté de Penthièvre & les autres terres de Bretagne que la Comteſſe avoit héritées de ſon père & de ſa mère lui demeureroient; qu'elle ne feroit point d'hommage au Duc pour le Comté de Penthièvre tant qu'elle vivroit, mais que ſes enfans ou ſes ſucceſſeurs ſeroient ſoumis à l'hommage & au ſerment de fidelité; qu'elle auroit la Vicomté de Limoges, & que le Comte de Montfort renonceroit à toutes les prétentions qu'il y pourroit avoir. Que de plus le Comte lui aſſigneroit dix mille livres de rente ſur les terres qu'il poſſédoit en France, & de plus trois mille livres de rente viagère; qu'il agiroit efficacement pour la délivrance de Jean de Bretagne fils aîné de la Comteſſe de Penthièvre, retenu depuis un grand nombre

* La copie de ce Traité eſt rapportée par d'Argentré dans ſon Hiſtoire de Bretagne, pag. 502.

bre d'années en ôtage en Angleterre; qu'il feroit épouſer ſa ſœur Jeanne à ce jeune Prince, qui en ce cas ſeroit mis en poſſeſſion de la Vicomté de Limoges; qu'en cas que le Comte de Montfort mourût ſans enfans mâles, Jean lui ſuccéderoit au Duché. Et à cette occaſion il fut réglé, que deſormais les femmes n'y pourroient prétendre qu'au défaut de tous les mâles légitimes de la Maiſon de Bretagne. C'étoit ce point-là même, qui n'aiant point encore été décidé, avoit cauſé une ſi longue guerre. Qu'enfin le Comte de Montfort feroit au-plutôt & ſincèrement ratifier ce Traité par le Roi d'Angleterre & par le Prince de Galles, & que la Comteſſe de Penthièvre en obtiendroit pareillement la ratification du Roi de France & du Duc d'Anjou. 1365.

Le Comte de Montfort jura ſur le S. Sacrement, ſur l'Evangile, & ſur ſon ame, l'obſervation de ce Traité. Les Plénipotentiaires de la Comteſſe de Penthièvre en firent autant en ſon nom. Les deux Rois confirmérent le Traité; & ſuivant la prière que le Comte de Montfort en fit au Roi de France, il fut déclaré que ce Traité ſeroit regardé & tenu comme un Arrêt de la Cour des Pairs. De plus, comme dans les Lettres que le Roi fit expédier ſur cette dernière demande du Comte de Montfort, Jeanne Comteſſe de Penthièvre étoit appellée Ducheſſe, le Roi à la requête du même Comte accorda de nouvelles Lettres, par leſquelles il déclara que ce titre qu'il avoit donné à Jeanne de Penthièvre dans les précédentes, ne préjudicieroit en rien au Comte de Montfort. Ce Prince fit quelque tems après à Paris dans l'Hôtel de S. Paul hommage de ſon Duché au Roi, & dit dans la formule, qu'il le faiſoit en la forme & manière que ſes Prédéceſſeurs les Ducs de Bretagne l'avoient fait. On ſe ſervit de ces termes généraux, pour éviter une conteſtation qui auroit pu rallumer la guerre ſur la qualité de l'hommage. Il devoit être appellé lige, ſelon qu'on le prétendoit en France, au-lieu

que les Bretons ſoutenoient qu'il n'étoit que ſimple.

1365.

Malgré cette paix, le Roi n'oſoit pas compter pour longtems ſur le Duc de Bretagne, dont la Cour & le Conſeil étoient remplis d'Anglois : mais c'étoit beaucoup pour lui d'éloigner la guerre, de diminuer au moins pour un tems le nombre de ſes ennemis, & de n'être pas obligé de partager ſon attention à tant d'affaires. Il étoit ſûr que le Duc de Bretagne avoit beſoin auſſi-bien que lui de quelques années de repos, pour rétablir ſon Etat. D'ailleurs il s'appercevoit que l'âge ral'entiſſoit dans Edouard la paſſion des conquêtes ; qu'il ne prenoit pas fort à cœur les intérêts du Roi de Navarre, dont le parti avoit été fort malmené l'année précédente. Tout cela faiſoit qu'il ſe ſavoit bon gré du Traité de Guérande.

D'Argentré Hiſtoire de Bretagne.

Cependant l'échange & le rachat des priſonniers ſe firent. Il en couta cent mille francs à du Gueſclin pour ſa rançon, & comme il n'avoit pas d'argent comptant pour cette ſomme, les Sires de Matignon, de Monbourcher & de Laval ſe firent ſes cautions envers le Général Chandos. Le Roi en paya quarante mille francs, & du Gueſclin mérita par ſes ſervices, que le Pape & Henri depuis Roi de Caſtille l'acquitaſſent du reſte. Il revint à Paris, où le Roi le reçut comme un des ſerviteurs qu'il chériſſoit & qu'il eſtimoit le plus, & à qui ſa défaite même avoit acquis une nouvelle gloire. Divers Seigneurs Bretons attirés par le bon accueil que le Roi faiſoit aux gens de leur pays, & voyant qu'il n'y avoit plus de guerre chez eux, s'attachérent à ſon ſervice, entre autres Olivier de Cliſſon un des plus eſtimés Chevaliers de ſon tems. Comme ſon père avoit eu la tête coupée ſous le règne de Philippe de Valois, & que les biens de ſa Maiſon ſitués en France avoient été confiſqués, le Roi l'en remit en poſſeſſion. Tannegui du Chaſtel, qui s'étoit auſſi fort ſignalé dans les guerres de Bretagne, &

le

le Sire de Beaumanoir, qui n'eſpéroit pas s'avancer beaucoup à la Cour du Duc, contre lequel il s'étoit toujours déclaré hautement en faveur de Charles de Blois, ſuivirent l'exemple de Cliſſon : le Roi leur donna de l'emploi dans ſes Troupes, & leur aſſigna de bonnes penſions. Ce ne fut pas un des moindres traits de la politique de ce Prince, de s'attacher ainſi la Nobleſſe de Bretagne ; & il en tira dans la ſuite de ſon règne de grands avantages. 1365.

Le Captal de Buch ſe laiſſa auſſi gagner aux honnêtetés qu'on lui fit durant ſa priſon. Le Roi reconnoiſſant en ce Seigneur autant de ſageſſe que d'habileté dans la guerre, lui donna le Château de Nemours. Il l'accepta & ſe fit ſon Vaſſal : mais étant retourné en Gaſcogne, il ne put tenir contre les careſſes du Prince de Galles ; & ſe trouvant embarraſſé à ſe ménager avec les deux Princes, il remit entre les mains du Roi le préſent qu'il lui avoit fait, & demeura attaché au Prince de Galles. Mais avant que le Captal de Buch fût retourné en Gaſcogne, & avant même qu'il eût été délivré de priſon, il avoit rendu un ſervice ſignalé au Roi, en contribuant beaucoup par ſon adreſſe à faire la paix entre ce Prince & le Roi de Navarre. Les conjonctures ſe trouvérent alors très propres à faire réuſſir cette négociation ſi importante pour le bien du Royaume ; & le Roi ſut en profiter. Froiſſard cap. 229.

La France n'étoit pas alors le ſeul Royaume de l'Europe déchiré par les guerres civiles. Il y en avoit de fort allumées au-delà des Alpes, auſſi-bien qu'au-delà des Pyrénées : & ce furent celles-ci qui produiſirent la paix en France. Depuis pluſieurs années Pierre Roi de Caſtille, diſtingué dans l'Hiſtoire par l'infame ſurnom de Cruel, rempliſſoit de meurtres ſon Royaume & ſa propre Famille. C'étoient de funeſtes effets de ſa férocité naturelle, & de ſon extrême incontinence. Il fit périr Fridéric ſon frère ; il mit en priſon Blanche de Bourbon, Princeſſe des plus ac- *Guerres Civiles en Eſpagne cauſées par les excès de Pierre le Cruel.* Mariana, l. 16. & 17.

complies de ſon tems. Elle étoit fille du Duc
1365. Pierre de Bourbon, & ſœur de la Reine de France; & il la traita de la ſorte peu de jours après qu'il l'eut épouſée, afin de ſatisfaire avec plus de liberté la paſſion qu'il avoit pour une maitreſſe nommée Marie de Padille. Sa fureur n'en demeura pas là; car enragé de ce que la plupart de ſes Sujets s'étoient révoltés contre lui, & que les Seigneurs conjurés tâchoient de s'appuyer du ſecours de France, il la fit empoiſonner dans ſa priſon, où elle n'avoit pour toute conſolation que ſa ſeule innocence.

Henri Comte de Tranſtamare, frère de ce Roi, mais qui n'étoit pas légitime, fut le Chef de ce ſoulèvement. Il ne réuſſit pas d'abord, & fut obligé deux fois de ſe réfugier en France. Il y traita avec le Roi Jean, & ſur la fin du règne de ce Prince, il s'engagea à certaines conditions de tirer de France ce qui y reſtoit des *Compagnies*, & d'en délivrer le Royaume en les menant au-delà des Pyrénées faire la guerre à Pierre le Cruel. Ce Traité ne fut point exécuté, le Roi apparemment, ou le Comte, n'aiant pas de quoi payer ces brigands auſſi libéralement qu'ils le demandoient; mais les révoltes de Caſtille eurent une autre reſſource. Pierre IV, Roi d'Arragon, & le Roi de Navarre firent avec eux une ligue offenſive contre le Roi de Caſtille. La guerre fut vive, & ce fut dans cette conjoncture que la paix de Bretagne ſe fit. Le Roi de Navarre embarqué dans la guerre de Caſtille, jugea bien que le Roi de France n'aiant plus d'autre ennemi que lui, ne perdroit pas cette occaſion de lui enlever toutes les Places qu'il avoit en France; & c'eſt ce qui le détermina à faire ſa paix avec ce Prince, à quoi le Pape l'exhortoit fortement.

Mariana L. 17. c. 9. Il héſita encore moins à prendre ce parti, lorſqu'il ſut que le Roi d'Arragon, nonobſtant les grandes liaiſons qu'il avoit priſes avec lui, s'étoit laiſſé gagner par le Roi de France; qu'ils avoient

voient fait enſemble une ligue contre la Navarre, & que le Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc, avoit ſigné le Traité à Toulouſe, où des Députés du Roi d'Arragon s'étoient rendus. Il fit partir auſſi tôt la Reine ſa femme ſœur du Roi de France, toute groſſe qu'elle étoit, pour aller lui demander la paix. C'étoit tout ce que le Roi avoit prétendu. 1365.

La Reine de Navarre, ſuivant l'ordre qu'elle en avoit, agit dans cette négociation de concert avec le Captal de Buch, qui étoit encore priſonnier à Paris, mais à qui on laiſſoit beaucoup de liberté. On tint quelques conférences, où la principale difficulté étoit la reſtitution de Mante & de Meulan, que le Roi de Navarre demandoit, & que le Roi s'obſtinoit à refuſer, parce qu'il ne vouloit point que ce Prince demeurât maître de ces deux Places ſituées ſur la rivière de Seine, & qui empêchoient le commerce de Paris avec la Normandie par la rivière. Le Captal de Buch fut envoyé vers le Roi de Navarre, pour le déterminer à accepter un échange de ces Places, & lui déclarer que la paix ne ſe feroit jamais ſans cela. Continuat. Nangii.

Paix conclue en France avec le Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre ordonna au Captal de tenir ferme ſur ce point eſſentiel : mais à en juger par la ſuite, il lui permit depuis de ſe relâcher là-deſſus, ſuppoſé qu'on lui donnât un bon équivalent. Le Captal étant de retour, déclara que le Roi de Navarre vouloit abſolument qu'on lui reſtituât Mante & Meulan, & le Comté de Longueville. Le Roi proteſta qu'il n'en feroit rien; & ſur cela les Conférences furent rompues. Mais comme les deux Rois avoient intérêt à conclure la paix, ils reprirent peu de tems après la négociation ſur les inſtances de Louis Comte d'Etampes Prince du Sang, qu'ils acceptérent pour médiateur. Il conduiſit ſi bien cette affaire, qu'enfin le Roi de Navarre ſe déſiſta de ſa prétention, & Mante & Meulan demeurérent au Roi, auſſi-bien que le Comté de Longueville. Le Comté d'E-

1365. d'Evreux, qui étoit le patrimoine du Roi de Navarre, lui fut laiſſé, avec les Places qu'il poſſédoit dans le Cotentin, & quelques autres en Normandie. Il renonça à ſes prétentions ſur la Champagne, ſur la Brie & ſur le Duché de Bourgogne; & on lui donna en dédommagement Montpellier & ſes dépendances, le Roi s'y réſervant toujours la Souveraineté & le reſſort. Le Traité fut conclu & ſigné à Vernon le ſixième de Mars. Le Roi de Navarre en aiant reçu la nouvelle, en envoya la ratification au Roi, avec un préſent d'un cœur d'or, pour marque de la réſolution ſincère où il étoit, de vivre deſormais en parfaite intelligence avec lui. La délivrance du Captal de Buch fut un des articles de ce Traité. La paix fut publiée à Paris le vingtième de Juin avec une joie extrême de tous les peuples, qui ſoupiroient depuis ſi longtems après ce bonheur.

Du Tillet, Recueil des Traités, &c. Hiſtoire de du Gueſclin c. 14.

Toute la France retentiſſoit des louanges du Roi, dont la ſage conduite rétabliſſoit peu à peu la tranquillité & l'ordre dans un Etat, qui depuis ſi longtems étoit dans la dernière confuſion. Pour achever ſon ouvrage, il avoit encore une choſe à faire, pour laquelle il avoit déja pris des meſures avec le Pape, mais qu'il n'étoit pas facile d'exécuter.

Ligue contre les brigands appellés les Compagnies.

Il s'agiſſoit d'arrêter les brigandages des *Compagnies*, ou bien de les mettre hors du Royaume, où ils commettoient des violences effroyables. Pluſieurs de ces brigands, que le Marquis de Montferrat avoit menés en Italie, en étoient revenus, & s'étoient rejoints à ceux qui étoient demeurés en France. La pauvreté qui règnoit dans les Provinces, l'amour du libertinage, & l'impunité en produiſoient tous les jours de nouveaux. Le nombre étoit de plus de trente mille, qui ne ſe ſéparoient en divers corps que pour piller en plus d'endroits & avec plus de commodité. Le Pape, tant de ſon propre mouvement, qu'à la prière du Roi, avoit publié pluſieurs Bulles contre ces ſcélérats, tantôt les excommuniant

Du Tillet loc. cit.

niant, tantôt offrant le pardon & l'abſolution à ceux d'entre eux qui voudroient ſe ſéparer des autres; tantôt pour faire prendre les armes contre eux aux Seigneurs de France. Tout cela étoit inutile contre des gens, qui la plupart n'avoient ni conſcience, ni religion, ni honneur, & que leur multitude rendoit redoutables aux Princes-mêmes. Ils avoient des Chefs gens de qualité & d'expérience. Le Chevalier Vert frère du Comte d'Auxerre, Hugues de Caurelée, qui s'étoit ſi fort ſignalé à la bataille d'Aurai, & pluſieurs Chevaliers que la paix avoit laiſſés ſans emploi & ſans bien, n'avoient point eu de honte de ſe mettre à la tête de cette déteſtable canaille. Ils étoient entrés en Lorraine & dans le Duché de Bar, & s'étoient avancés juſqu'à Strasbourg. Ce fut à cette occaſion que Jean Duc-Marquis de Lorraine, & Robert Duc de Bar firent contre ces *Compagnies* une ligue avec le Roi de France. L'Empereur avoit aſſemblé une Armée contre eux; mais il s'étoit contenté de les éloigner des frontières de l'Empire. Le Roi, qui ne ſe voyoit plus d'autres ennemis ſur les bras, eût volontiers levé des Troupes, pour tâcher de les diſſiper: mais c'étoient des déterminés parfaitement aguerris, & capables de tenir tête à des Armées réglées. La défaite de Jaques de Bourbon ſur la fin du dernier règne en étoit une funeſte preuve; & le Roi ne pouvoit ſe réſoudre à prodiguer encore le ſang de ce qui lui reſtoit de Nobleſſe dans ſon Royaume, dont la plus grande partie avoit péri dans les guerres paſſées. Il ordonna donc à ſon Conſeil de penſer aux moyens de délivrer par d'autres voies le Royaume de cette peſte.

1365.

Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté D. fol. 89. verſo.

Dans le tems qu'un point ſi important faiſoit le ſujet de la délibération des Miniſtres du Roi, il reçut une Lettre du Pape qui lui ſuggéroit des expédiens pour cela, à l'occaſion de la Croiſade que le Roi de Chypre continuoit de ſolliciter, auſſi-bien que l'Empereur, depuis que les Ma-

Epiſt. Urbani apud Rainald.

ho-

hométans étoient passés en Europe, & commen-
1365. çoient à y faire de grands progrès. Le Pape mandoit au Roi, que l'Empereur l'étant venu trouver à Avignon, lui avoit proposé d'engager les *Compagnies* dont l'Italie & l'Allemagne avoient déja ressenti les violences, à aller servir contre ces Infidèles ; que ce Prince s'offroit à leur donner passage sur les terres de l'Empire, & de leur fournir des vivres à ses dépens jusqu'aux frontières de Hongrie, supposé que le Roi de Hongrie voulût les laisser passer dans ses Etats ; qu'on croyoit que si le Maréchal d'Andrehen se chargeoit d'aller faire cette demande au Roi de Hongrie, il obtiendroit le passage : qu'en cas que ce Roi le refusât, on les feroit aller par mer ; qu'on les embarqueroit à Venise & dans les autres Ports d'Italie : que l'Empereur s'obligeoit à contribuer à un dessein si utile à la France, à l'Italie & à l'Allemagne, en y consacrant la moitié de ses revenus du Royaume de Bohême pendant trois ans ; que c'étoit au Roi à faire de son côté ce qu'il pourroit pour déterminer les *Compagnies* à cette expédition, par le moyen de quelque Capitaine de réputation, qui s'offriroit à marcher à leur tête.

Le Roi avoit trop d'intérêt à cet éloignement des *Compagnies*, pour ne pas tenter toutes les voies propres à y réussir : c'étoit dans cette vue qu'il avoit envoyé le Duc d'Anjou son frère à Avignon, quand il fut que l'Empereur devoit s'y rendre, & qu'on y devoit traiter de la Croisade avec le Roi de Chypre. Le Pape, pour faciliter la chose au Roi, lui accorda pour deux ans les Décimes de tous les Bénéfices, & donna pouvoir à l'Evêque du Mans d'absoudre des Censures encourues tous ceux des *Compagnies* qui voudroient s'enrôler pour la guerre Sainte, ou qui contribueroient à les dissiper. L'espérance d'expier leurs crimes innombrables en engagea un grand nombre à prendre ce parti : mais un autre événement fit changer ce dessein, & fit prendre

Ibid. Ex Epist. Pontificis.

un

un moyen qui parut beaucoup plus facile, & qui réuſſit en effet au grand avantage de la France. Ce furent les guerres civiles d'Eſpagne, dont j'ai parlé un peu auparavant, qui le produiſirent. 1365.

On propoſe de les envoyer en Eſpagne pour venger la mort de la Reine de Caſtille.

Le Comte Henri de Tranſtamare continuoit toujours dans ſa révolte contre ſon frère Pierre le Cruel Roi de Caſtille. J'ai dit que ſur la fin du règne de Jean Roi de France, ce Comte avoit traité avec lui pour prendre à ſon ſervice les *Compagnies* à certaines conditions ; mais que ce Traité avoit été ſans effet. C'étoit une reſſource ſur laquelle Henri faiſoit grand fonds. Il en fit de nouveau la propoſition, quand il ſut qu'on délibéroit à Avignon & à la Cour ſur les moyens de délivrer la France de ces brigands. Les grandes difficultés qu'il y avoit à les déterminer à paſſer la mer, ou à aller en Thrace faire la guerre aux Mahométans, firent accepter aiſément par le Roi la propoſition du Comte de Tranſtamare. Il y avoit même un nouveau motif d'honneur qui l'y engageoit. C'étoit la nouvelle de la mort de Blanche de Bourbon ſœur de la Reine de France, que le Roi de Caſtille venoit de faire empoiſonner dans ſa priſon. Ce parricide fit horreur à toute l'Europe, & c'étoit à la France à le venger. Dès que la choſe fut ſue du Pape, qui d'ailleurs étoit fort mécontent du Roi de Caſtille, parce qu'il faiſoit profeſſion de ſe moquer des cenſures de l'Egliſe, & de maltraiter les Evêques & les Eccléſiaſtiques, il déclara qu'il étoit indigne de la Couronne, & que le Comte de Tranſtamare étoit capable d'y ſuccéder. Le Roi d'Arragon, ſur qui le Roi de Caſtille avoit fait pluſieurs conquêtes, promit de donner paſſage par ſes Etats, & de fournir abondamment des vivres aux Troupes qui viendroient de France ; de ſorte qu'il ne fut plus queſtion que de donner un Chef aux *Compagnies*.

Froiſſard cap. 230.

Elles y conſentent & ſe

Le Roi jetta les yeux ſur du Gueſclin, qui voyant qu'il n'y avoit plus de guerre en France, étoit réſolu d'accompagner le Roi de Chypre à l'ex-

1365. *lient par un Traité.*

Hiſt. de du Gueſclin.

l'expédition d'Alexandrie, que ce Prince méditoit. Du Gueſclin accepta ce commandement. Il promit au Roi d'engager les *Compagnies* à le ſuivre, & que s'il réuſſiſſoit à détrôner le Roi de Caſtille, il les méneroit enſuite contre les Saraſins de Grenade, & après en Chypre. Quand il fut convenu de tout avec le Roi, il envoya un Héraut aux Chefs des *Compagnies*, qui étoient campés vers Châlons ſur Saône, & leur fit demander un ſauf-conduit, pour aller leur parler ſur une affaire importante qu'il avoit à leur communiquer. Il partit dès que le ſauf-conduit fut arrivé. Il fut reçu avec toutes les marques d'eſtime & de reſpect dues à un homme de ſon caractère. Il expoſa à Hugues de Caurelée, à Matthieu de Gournai, au Chevalier Vert, & aux autres Capitaines le ſujet de ſon voyage, leur propoſa tous les motifs capables de les ébranler, la bonté du pays où il prétendoit les conduire, la vengeance de l'injuſte & cruelle mort de la Reine de Caſtille; & par deſſus tout cela il leur promit deux cens mille florins de la part du Roi, & qu'il leur en feroit donner autant par le Pape, avec l'abſolution des cenſures qu'ils avoient encourues. Il ajouta, que ſon deſſein, après la conquête de Caſtille, étoit de les mener en Grenade contre les Saraſins; & conclut ſon diſcours par ces paroles plus efficaces dans la bouche d'un guerrier comme lui, qu'elles n'auroient été en celle d'un Prédicateur: „ Si nous vaut mieux ainſi faire, „ & pour nos ames ſauver, que de nous dam„ ner & de donner au diable; car trop avons „ fait de péchiés & de maux, comme chacun „ peut ſavoir en droit ſoy, & tous nous convien„ dra finir."

Hugues de Caurelée, après qu'on eut délibéré, lui répondit au nom de tous; que le connoiſſant brave & très loyal Chevalier, comme il étoit, ils ſeroient ravis de le ſuivre par-tout où il les voudroit conduire; qu'il pouvoit diſpoſer d'eux; qu'ils ne haïſſoient point le Roi France, &

& qu'ils ne mettoient qu'une condition, c'eſt qu'on ne les employeroit point contre le Prince de Galles : qu'au reſte ils ne doutoient point qu'on n'agît avec eux de bonne foi, vu qu'il leur engageoit ſur cela ſa parole, à laquelle ils avoient plus de confiance, qu'en tous les Prélats qui étoient à Avignon & en France. Le Traité fut ſigné, & ils s'engagérent à remettre entre les mains du Roi toutes les Fortereſſes & toutes les Places qu'ils tenoient en France, avant qu'on ſe mît en marche pour l'Eſpagne. 1365.

Du Gueſclin étant retourné avec le Traité ſigné, réjouït extrêmement le Roi, qui ſouhaitoit l'heureux ſuccès de cette négociation beaucoup plus qu'il ne l'eſpéroit. Les principaux Chefs des *Compagnies* vinrent à Paris comme ils l'avoient ſouhaité : mais le Roi voulut qu'ils n'y entraſſent qu'avec peu de ſuite & ſecrettemnnt, pour ne pas allarmer le peuple, qui s'effrayeroit au ſeul nom des *Compagnies*. Il les reçut bien, les traita magnifiquement au Temple, leur fit de beaux préſens, & voulut que divers Seigneurs, qui devoient être de l'expédition d'Eſpagne, fuſſent auſſi de la fête, entre autres Jean de Bourbon Comte de la Marche, couſin de la feue Reine de Caſtille, le Bègue de Villaines, le Maréchal d'Andrehen, Olivier de Mauni, Guillaume Boueſtel, & Guillaume de l'Aunoi.

Le Comte de Tranſtamare avoit fait auſſi ſolliciter le Prince de Galles, qui demeuroit toujours en Guienne, & le Général Chandos, d'être du voyage d'Eſpagne ; mais ils s'en excuſérent ; & le Prince permit ſeulement à pluſieurs Chevaliers & Ecuyers de ſuivre du Gueſclin. Froiſſard. c. 230.

Dès que le bruit du Traité conclu avec les *Compagnies* fut devenu public, quantité de Nobleſſe Françoiſe ſe mit en équipage, pour être de cette Armée. Le Général Breton y attira pluſieurs Chevaliers de ſon pays, du nombre deſquels furent Olivier & Guillaume du Gueſclin ſes frères, Bertrand de Matignon, les Sires de Mon- *Grand nombre de Nobleſſe s'engage pour la même expédition.*

1365. D'Argentré Hiſt. de Bretagne. Froiſſard loc. cit.

Montauban, de Dinan, de Coetquen, de Beaumont, Léon de Monfort, Alain de Liſcouet, Raguenel de Montbourcher, Geoffroi Budes, Sylveſtre ſon frère, auxquels ſe joignirent Antoine de Beaujeu, Guimar de Bailleul, & grand nombre d'autres Gentilshommes François, Flamands & d'autres Nations.

Le rendez-vous fut à Châlons ſur Saône; & après que toutes les Places & tous les Forts dont les *Compagnies* s'étoient emparées, eurent été remis en la puiſſance du Roi, du Gueſclin prit ſa route par Avignon. Cela déplut fort au Pape, qui prévoyoit bien que des gens accoutumés au pillage comme ceux-là, ne pourroient jamais être ſi bien contenus par le Général, qu'ils ne commiſſent de grands deſordres. Quand il les ſut à quelques lieues d'Avignon, il envoya au-devant d'eux un Cardinal, qui aiant rencontré un Anglois de l'Armée, le pria de le faire parler aux Généraux. *Volontiers*, dit l'Anglois; *mais*, ajouta-t-il, *apportez-vous de l'argent*? Cette queſtion chagrina fort le Cardinal, qui vit en même tems venir à lui du Gueſclin, le Maréchal d'Andrehen, & le Comte de la Marche, ſuivis des autres Capitaines. Le Maréchal, après les premiers complimens, lui dit: „ Sire, (c'étoit le „ terme dont on uſoit en ce tems-là, au lieu de „ celui de Monſieur, ou de Monſeigneur) nous „ nous trouvons à la tête de gens qui ont fait „ de grands maux en France: nous les menons „ contre les Saraſins de Grenade, & nous ſup- „ plions le ſaint Père, qui eſt le Lieutenant de „ Dieu, qu'avant toutes choſes il nous donne „ l'abſolution de nos péchés, & nous faſſe déli- „ vrer deux cens mille francs pour faire notre „ voyage." Le Cardinal lui répondit: Que pour l'abſolution, il la lui promettoit; mais que pour l'argent, il n'en répondoit pas. Du Gueſclin prenant la parole, lui repartit: „ Sire, il „ ne faut point refuſer la demande du Maréchal, „ nous avons ici des gens qui ſe paſſeront ſans „ peine

Hiſt. de du Gueſclin.

„ peine de l'abſolution, mais qui ne peuvent ſe „ paſſer d'argent. Nous tâchons de les faire „ gens de bien malgré eux. Nous les menons „ en exil, afin qu'ils ne faſſent plus de mal aux „ Chrétiens. Nous ne les pouvons contenir „ ſans argent, & il faut que le ſaint Père nous „ aide par-là à les rendre plus dociles, & à les „ conduire hors de ce Royaume." Le Cardinal répondit : Qu'il alloit rendre compte au Pape de ce qu'on lui propoſoit. „ Que ce ſoit au-plu- „ tôt, (reprit du Gueſclin,) car plus ils de- „ meureront en ces quartiers-ci, & pis ce ſera : „ & nous allons aujourd'hui loger à Villeneu- ve," (c'eſt une petite Ville ſur le Rhône vis-à- vis d'Avignon.) 1365.

Comment on obligea le Pape de contribuer à l'entretien de cette Armée.

Cette demande, & la manière dont on la faiſoit, choquérent fort le Pape. Il fit fermer les portes d'Avignon, & mettre les Bourgeois & les Soldats qu'il y avoit ſous les armes. Cependant il voyoit des fenêtres de ſon Palais les Partis des *Compagnies* courir toute la campagne, enlever les fourages & les blés des granges, emmener les troupeaux au camp. Il jugea bien que plus il attendroit à les ſatisfaire, & plus ils cauſeroient de deſordres ; ainſi aiant aſſemblé les Magiſtrats de la Ville, il convint avec eux de faire une Capitation, & de cottiſer tous les Habitans chacun à proportion de leurs biens, pour faire ce qu'on pourroit d'argent. On amaſſa cent mille francs, qu'il envoya à Villeneuve, pour les mettre entre les mains de du Gueſclin.

Ce Général lui dit, qu'il ne pouvoit les recevoir, qu'il étoit informé que cet argent avoit été levé ſur le pauvre peuple, que ce n'étoit pas ce qu'il prétendoit, & qu'il falloit que le Pape & ſon riche Clergé ſoutinſſent tous ſeuls cette dépenſe. „ Au reſte, (ajouta-t-il) j'entens que „ cet argent ſoit rendu exactement à ceux ſur qui „ on l'a levé, & ſi je n'ai aſſurance qu'il ait été „ reſtitué, enſſai-je déja paſſé la mer, je revien- „ drois à Avignon pour le faire rendre." Ce fut une

1365. une néceſſité pour le Pape & pour les Cardinaux de s'accommoder au tems ; & tout fut exécuté ſelon les intentions de du Gueſclin. On lui apporta les deux cens mille francs de l'argent du Pape, des Cardinaux & des autres Prélats ou Bénéficiers, avec l'abſolution par écrit & ſcellée du Sceau du Pape. L'argent levé ſur le peuple fut rendu; & auſſi-tôt après du Gueſclin prit le chemin de Toulouſe, où le Duc d'Anjou le reçut, le régala avec tous les Généraux, & fit pourvoir abondamment l'Armée de vivres.

Elle marcha quelques jours après vers les Pyrénées, qu'on paſſa avec beaucoup de fatigue. On entra en Arragon, dont le Roi s'étoit retiré à Perpignan, après avoir donné ſes ordres pour la ſubſiſtance de l'Armée Françoiſe dans ſes Etats. Le Comte de Tranſtamare aiant ſu qu'elle étoit proche, partit de Châteaublanc, où il l'attendoit, & vint conférer avec du Gueſclin, qui en l'embraſſant, l'aſſura que devant qu'il fût peu de tems il ſeroit Roi de Caſtille.

Le Roi de Caſtille eſt abandonné de ſes ſujets. Froiſſard loc. cit. Chronique MS. de du Gueſclin en vers. Vide du Cange in Gloſſar. *Compagnia.*

Du Gueſclin juſques là avoit toujours fait courir le bruit, qu'il alloit contre les Maures de Grenade ; & pour le faire croire, il avoit ordonné à tous les ſoldats des *Compagnies* de porter ſur leurs habits de grandes croix blanches, pour marquer que leur expédition étoit une eſpèce de Croiſade. Depuis ce tems-là ces *Compagnies*, tandis qu'elles ſervirent ſous lui, s'appellérent les Compagnies blanches. Mais le Roi de Caſtille étoit informé de ſon véritable deſſein, & il commença par abandonner pluſieurs Places qu'il avoit conquiſes ſur le Roi d'Arragon. Ce Prince, par reconnoiſſance de ce prémier avantage qu'il tiroit de l'approche de l'Armée, envoya dès qu'il en eut avis, cent mille florins d'or à du Gueſclin. Une partie des garniſons des Places abandonnées, dont pluſieurs ſoldats déſertérent, vint joindre le Roi de Caſtille, qui avoit envoyé ordre à tous ſes Vaſſaux de prendre les armes, pour défendre ſon Royaume. Peu lui obéirent,

&

& ce mauvais Prince vit alors de quelle importance il eſt à un Souverain de ne pas s'attirer par ſes mauvais traitemens la haine de ſes Sujets. Il arrive telle conjoncture, où la contrainte n'aiant plus de lieu, c'eſt la ſeule affection pour la perſonne du Prince qui les fait agir. Ceux qui s'étoient rendus auprès de lui n'y furent pas longtems. Dès que l'Armée des *Compagnies* fut ſur les bords de l'Ebre, ils abandonnérent leur Roi, & vinrent ſe donner au Comte de Tranſtamare. Il ne demeura qu'un ſeul Seigneur de marque avec le Roi de Caſtille; c'étoit Ferdinand de Caſtro, qui ne l'abandonna point dans ſa diſgrace. La révolution fut ſi prompte, que ce malheureux Prince fut obligé de s'enfuir avec ſa femme, ſes enfans & ſes tréſors. Il ſe ſauva d'abord en Portugal, & puis en Galice à la Corogne, où il avoit un fort Château, & d'où il pouvoit ſe retirer ailleurs par mer, en cas qu'on l'y vînt aſſiéger. 1365.

Le Comte de Tranſtamare, à la perſuaſion de du Gueſclin, ſe laiſſa proclamer Roi de Caſtille à Calahore, après quelque réſiſtance ou ſincère, ou affectée; & en très peu de tems Seville, Tolède, Burgos, & preſque toutes les autres Villes le reconnurent pour maitre. 1366. *Le Comte de Tranſtamare eſt proclamé en ſa place.*

Ce Prince, par inclination généreux & libéral, le fut alors plus que jamais par reconnoiſſance, par prudence & par politique. Car pour s'attacher ceux qui l'avoient ſi utilement ſervi, il les combla de biens, leur fit des préſens magnifiques, & fit du Gueſclin Connétable du Royaume de Caſtille. Les voyant tous infiniment contens de lui, il leur propoſa d'aller attaquer les Saraſins de Grenade. C'étoit moins dans le deſſein de les y mener, que pour avoir un prétexte plauſible de les empêcher de retourner ſi-tôt en France, prévoyant bien que ſon concurrent tâcheroit de rétablir ſa fortune par le ſecours des Anglois. La plupart, conformément à la réſolution que du Gueſclin leur avoit fait pren- Froiſſard, loc. cit.

dre avant que de ſortir de France, s'engagérent
1366. à l'expédition de Grenade; mais pluſieurs des principaux Seigneurs François, qui s'étoient joints aux *Compagnies* pour venger la mort de la Reine de Caſtille, lui firent agréer leur retour en France. Entre autres, Jean de Bourbon Comte de la Marche, le Maréchal d'Andrehen, le Sire de Beaujeu, y retournérent. Du Gueſclin demeura en Eſpagne, pour achever le reſte de la conquête de Caſtille, & pour y exercer ſa charge de Connétable.

Le Roi détrôné engage les Anglois dans ſon parti.

Cependant le Roi détrôné ne manqua pas de faire ce qu'on avoit bien prévu, & de penſer à l'unique reſſource qui lui reſtoit, & qui étoit d'engager les Anglois dans ſon parti. Il écrivit de la Corogne au Prince de Galles qui gouvernoit la Guienne en Souverain, ſans que le Roi de France lui demandât l'hommage, les renonciations qui ſe devoient faire de part & d'autre, tant du côté du Roi à la Souveraineté de Guienne, que du côté du Roi d'Angleterre à ſes prétentions ſur la Normandie & ſur la Couronne de France, n'étant pas faites; & les deux Rois aiant chacun des raiſons de ne ſe pas preſſer l'un l'autre là-deſſus. La Lettre fut portée au Prince de Galles par un Chevalier, accompagné de quelques Ecuyers. Elle contenoit de très inſtantes prières, que le Roi de Caſtille faiſoit à ce Prince, de ne le pas abandonner dans ſon malheur, & de l'aider à retirer ſa Couronne des mains de Henri de Tranſtamare, qui l'avoit envahie, & que ſa qualité de bâtard rendoit incapable de la poſſéder.

Le Prince de Galles, dont la guerre étoit l'élément, & que la paix tenoit dans une inaction dont il ne s'accommodoit pas, fut ravi d'avoir un ſi beau prétexte de reprendre les armes. Il renvoya le Chevalier Caſtillan en lui donnant de grandes eſpérances; & fit partir avec lui Thomas Felton un de ſes Miniſtres, pour inviter le Roi de Caſtille à venir à Bourdeaux, afin d'y prendre

dre enſemble des meſures pour ſon rétabliſſement dans ſes Etats. Felton étant arrivé à Baionne, y attendit le vent pour s'embarquer ; & comme il étoit prêt de faire voile, le Roi de Caſtille débarqua en ce même port. Il avoit appris que le Comte de Tranſtamare penſoit à le venir aſſiéger dans ſa retraite de Galice, & ne s'y croyant plus en ſureté, il avoit pris le parti de ſe venir jetter entre les bras du Prince de Galles. 1366. Froiſſard cap. 231.

Ce fut une grande joie pour lui, lorſqu'il apprit de Felton même la bonne diſpoſition du Prince à ſon égard ; & ſans tarder, il vint le trouver à Bourdeaux. Le Prince ſortit au-devant de lui : il lui fit tout l'accueil & tous les honneurs dûs à la qualité de Roi, dont la mauvaiſe fortune diminue l'éclat ſans la rendre moins reſpectable, & le logea dans ſon Palais.

Le Prince de Galles prit la réſolution de ſoutenir ce Roi, contre l'avis de la plus grande partie de ſon Conſeil. On lui allégua, pour l'en détourner, que Pierre étoit un Prince d'un très méchant eſprit, & d'un très mauvais cœur, qui s'étoit attiré ſa diſgrace par ſes cruautés inouïes ; qu'il avoit fait mourir la Reine ſa femme proche parente du Prince de Galles même ; qu'il étoit excommunié par le Pape, & que c'étoit un monſtre maudit de Dieu & des hommes : mais le Général Chandos & Felton, qui avoient toute la confiance du Prince de Galles, furent pour le Roi de Caſtille, conformément à l'inclination de leur Maitre. On donna à la raiſon priſe de l'uſurpation faite par un bâtard, tout le poids qu'elle méritoit. On fit regarder cette affaire comme devant intéreſſer tous les Souverains, & on conclut à faire tous les efforts poſſibles pour le rétabliſſement du Roi de Caſtille ſur ſon Trône.

Après tout, comme le Roi d'Angleterre n'avoit point voulu encore paroître prendre part à ce différend, c'étoit une néceſſité au Prince de Galles de gagner les Seigneurs de Guienne, de

1366. Gaſcogne, & des autres pays de delà la Loire, qui compoſoient ſa Principauté d'Aquitaine, pour les faire entrer dans ſon deſſein : & ce fut pour cela qu'il convoqua à Bourdeaux une Aſſemblée des principaux Seigneurs de ces quartiers-là. Les Comtes d'Armagnac, de Comminges & de Carmain, le Vicomte de Caſtillon, le Captal de Buch, les Sires d'Albret, de Candé, de l'Eſparre, de Caumont, de l'Eſcut, de Roſem, de Mucidan, de Curton, de Pincornet, & pluſieurs autres Barons s'y rendirent. Le Comte de Foix, qui étoit alors malade, ne put y venir; mais il y envoya des Députés.

La choſe aiant été propoſée à toute cette Aſſemblée, les Seigneurs, après en avoir bien peſé l'importance, ne prirent point d'autre concluſion, ſinon qu'il ne falloit rien entreprendre ſans le conſeil & ſans les ordres du Roi d'Angleterre, & qu'on devoit lui députer quelques-uns des Seigneurs, pour ſavoir ſes intentions; qu'à leur retour on s'aſſembleroit de nouveau, pour prendre une dernière réſolution. Quatre Seigneurs furent nommés pour cette députation; & aiant été bien inſtruits par le Prince de Galles des motifs les plus capables de faire impreſſion ſur l'eſprit du Roi d'Angleterre, ils s'acquittérent parfaitement de leur commiſſion, & rapportérent ſon agrément pour cette entrepriſe.

Auſſi-tôt après leur retour, les Seigneurs ſe raſſemblérent; & aiant été aſſurés par le Roi de Caſtille, dont le Prince de Galles ſe fit la caution, que l'argent ne leur manqueroit point pour la levée & pour l'entretien des Troupes, ils promirent d'y travailler au-plutôt. Le Comte d'Armagnac, & quelques autres propoſérent une difficulté, & dirent qu'il falloit tâcher de la lever avant qu'on s'engageât. C'eſt que le Roi de Navarre étoit dans les intérêts de Henri de Traſtamare; que tandis qu'il demeureroit ligué avec lui, il ſeroit difficile de réuſſir; qu'il falloit paſſer par la Navarre, pour entrer dans les

Etats

Etats de Caſtille ; & que s'il refuſoit le paſſage, on ne pourroit ſans beaucoup de danger & d'embarras entreprendre de le forcer. 1366.

Pour lever cet obſtacle, il fut réſolu qu'on prieroit le Roi de Navarre de vouloir bien ſe trouver à Baionne, quand ſa commodité le lui permettroit, pour des affaires importantes, & qui concernoient ſes intérêts. Felton & Chandos furent chargés de cette commiſſion, & partirent auſſi-tôt pour Pampelune. Le Roi de Navarre leur promit de venir à Baionne au jour dont ils convinrent avec lui. Il y vint, & il y trouva le Roi de Caſtille, le Prince de Galles, & tous les Seigneurs qui l'y attendoient. Les Conférences durérent cinq jours, parce que le Roi de Navarre rejettoit toujours la propoſition qu'on lui faiſoit, de rompre le Traité qu'il avoit fait avec Henri de Tranſtamare.

On connoiſſoit le génie de ce Prince, en qui la gloire de garder ſa parole ne pouvoit pas tenir longtems contre l'intérêt. On lui offrit de lui donner Logrogno, S. Jean Pié-de-Port, avec quelques autres Terres de la dépendance de la Couronne de Caſtille, ſur leſquelles il avoit des prétentions, & une ſomme d'argent conſidérable. Il parut ébranlé, & bientôt après il ſe rendit aux inſtances du Prince de Galles, qui lui promit que les deux filles du Roi de Caſtille demeureroient en ôtages dans la Guienne, juſqu'à ce que le Traité fût exécuté. A ces conditions, le Roi de Navarre s'engagea à ne plus fournir de ſecours à Henri de Tranſtamare, à donner paſſage par ſes Etats au Prince de Galles, & à fournir des vivres aux Troupes à un prix raiſonnable.

Le Roi de France ſe ligue avec celui d'Arragon.

Comme tous ces mouvemens & toutes ces Aſſemblées ne pouvoient être ignorées à la Cour de France, non plus qu'en celle d'Arragon, les deux Rois concertérent enſemble la manière dont ils devoient ſe comporter en cette conjoncture. Le Roi d'Arragon y étoit le plus intéreſſé, par-

ce qu'il étoit fortement lié avec Henri de Tranſtamare ; qu'il avoit reconquis, par le moyen de l'Armée ſortie de France, toutes les Villes que le Roi de Caſtille avoit priſes ſur lui, & que le nouveau Roi s'étoit obligé à lui céder quelques Places de la Caſtille. Pour ce qui eſt du Roi de France, il devoit peu s'embarraſſer du ſuccès de cette guerre ; mais il lui étoit très avantageux qu'elle durât, afin que les *Compagnies* y fuſſent occupées, ou y périſſent. Ce fut par cette raiſon qu'il ſe ligua avec le Roi d'Arragon, & lui promit du ſecours pour la pouvoir ſoutenir.

1366. Mariana l. 17. c. 9.

Cette ligue cauſa beaucoup d'inquiétude au Roi de Navarre, qui ſe trouvant entre le Prince de Galles & le Roi d'Arragon fortifié du ſecours de France, étoit expoſé au pillage des deux partis. Henri de Tranſtamare profita de ſon irréſolution, & obtint de lui une entrevue, où il le regagna au même prix qu'il s'étoit donné au Prince de Galles, c'eſt-à-dire, en lui aſſurant Logrogno & les autres Places qui lui avoient été promiſes par l'autre parti. Il s'engagea non ſeulement à refuſer le paſſage au Prince de Galles ; mais encore à ſecourir Henri de Tranſtamare de toutes ſes Troupes.

1367. Ibid.

On commença de part & d'autre à ſe préparer à la guerre. Le Prince de Galles fit argent de tout, juſqu'à faire fondre ſa propre vaiſſelle. Il reçut du Roi ſon père cent mille francs, que le Roi de France venoit de lui envoyer, pour payer une partie du reſte qu'il lui devoit de la rançon du feu Roi Jean. Le Comte de Tranſtamare ſe diſpoſoit de ſon côté à repouſſer l'ennemi. Il s'aſſura de nouveau du ſecours du Roi d'Arragon, qui lui fut toujours fidèle ; & il s'appliqua plus que jamais à gagner tous les Seigneurs Caſtillans par ſes manières honnêtes, & par ſes largeſſes. Il faiſoit grand fonds ſur les *Compagnies*, qui lui avoient paru juſqu'alors fort dévouées : mais il vit bientôt qu'il s'étoit trompé à cet égard.

Froiſſard, c. 231.

Ces

Ces *Compagnies*, pour la plupart, étoient compoſées d'Anglois & de Gaſcons, & quoiqu'il y eût parmi elles de toutes ſortes de Nations, ils en faiſoient alors le plus grand nombre. Le Prince de Galles leur envoya dire qu'il avoit beſoin de leur ſervice, & qu'il les prioit de prendre congé de Henri, pour le venir trouver, les aſſurant qu'ils ne ſe repentiroient pas d'avoir fait ce qu'il ſouhaitoit d'eux. Tout ce qu'il y avoit de Chevaliers & de Gentilshommes dans ces Troupes, ne délibérérent pas, par l'eſtime & par l'attachement qu'ils avoient pour le Prince de Galles; & le reſte fut bientôt gagné par leur moyen. Ils vinrent donc trouver le Comte de Tranſtamare, & lui demandérent la permiſſion de retourner en France.

1367. *Les Compagnies quittent leur Chef & ſe joignent au Prince de Galles en faveur du Roi de Caſtille.*

Soit que le Comte ne fût pas encore parfaitement informé du deſſein du Prince de Galles, ce qui ne paroît guères vraiſemblable, quoi qu'en diſe un ancien Hiſtorien; ſoit qu'il ne crût pas que les *Compagnies* partiſſent dans l'intention de ſe donner à ce Prince, car les Chefs la lui cachérent; ſoit plutôt qu'il ne ſe crût pas en pouvoir de les retenir malgré elles, il les reçut fort agréablement, leur accorda leur congé de bonne grace, & ſans faire paroître aucune défiance. Il leur fit même des préſens, & quand elles furent parties, & que le bruit ſe fut répandu qu'elles alloient ſe joindre au Prince de Galles, il affecta de paroître ne pas s'en mettre fort en peine: mais en effet il en jugeoit tout autrement, & il délibéra avec du Gueſclin ſur ce fâcheux incident. Ce Général lui conſeilla de prendre au plutôt toutes ſes précautions, & de ſe ſaiſir des paſſages des montagnes. Il lui dit que le Prince de Galles étoit le plus redoutable ennemi qu'il pût avoir; qu'il le connoiſſoit homme ſage, capable de bien conduire une grande entrepriſe, & qu'il ne s'y engageroit pas imprudemment, & ſans prendre de bons moyens d'y réuſſir; qu'après tout il ne falloit pas ſe décourager; qu'il

Froiſſard cap. 233.

1367. s'offroit à aller à la Cour de France, pour lui en obtenir du ſecours, & qu'il lui promettoit de ſe faire ſuivre par un grand nombre de Nobleſſe. Le Comte de Tranſtamare le pria de partir auplutôt, & de revenir le plus promptement & avec le plus de Troupes qu'il lui ſeroit poſſible.

Du Gueſclin partit peu de jours après. Il vit en paſſant le Roi d'Arragon, qui lui confirma les promeſſes qu'il avoit faites au Comte de Tranſtamare, de ne jamais ſe ſéparer de lui, & d'empêcher non ſeulement que le Prince de Galles ne prît ſa marche par ſes Etats ; mais encore d'en fermer l'entrée aux *Compagnies*, pour leur retour. Il poſta en effet des Troupes à tous les cols des montagnes; & les Capitaines des *Compagnies* l'aiant ſu, furent obligés de prendre de grands détours, où elles ſouffrirent beaucoup : mais elles arrivérent enfin ſur les frontières du Comté de Foix.

Le Comte de Foix, quoiqu'il fût dans le parti du Prince de Galles, avoit pris les mêmes précautions par un autre motif, c'étoit de crainte que ces Troupes accoutumées au pillage, ne ravageaſſent ſon pays: de ſorte qu'elles furent obligées de ſéjourner en cet endroit avec beaucoup d'incommodités, & dans une grande diſette de vivres. Elles étoient déja réduites à douze mille hommes en partant d'Eſpagne, de vingt-cinq mille au moins dont elles étoient compoſées quand elles y entrérent. Il en étoit encore péri pluſieurs dans le retour, & pour peu que durât le ſéjour qu'on les contraignoit de faire dans le lieu où l'on les arrêtoit, elles couroient riſque de ſe ruïner entièrement. C'eſt pourquoi le Prince de Galles envoya au Comte de Foix le Général Chandos, pour le conjurer de permettre le paſſage, en l'aſſurant avec ſerment, qu'il empêcheroit tous les deſordres; & qu'en cas qu'il s'en fît aucun, il ſeroit réparé au double de ſon propre argent. Il obtint enfin ce qu'il demandoit, & par les ſoins qu'il y apporta, les *Compagnies*

gnies passérent par le Comté de Foix sans y faire beaucoup de mal. 1367.

Ce ne fut pas là le dernier obstacle que les *Compagnies* trouvérent dans leur marche. Elles se partagérent en trois Corps au sortir du Comté de Foix : deux prirent leur chemin au-delà de la Garonne tirant vers Bourdeaux, pour y joindre le Prince de Galles : le troisième, qui étoit de plus de trois mille hommes, prit par le Languedoc en-deçà de la Garonne, pour aller par Toulouse gagner Montauban, qui étoit le commencement des terres du Prince de Galles. Ils se séparérent en diverses Troupes, & commencérent à faire leurs desordres ordinaires sur les terres de France. Gui d'Asai Sénéchal de Toulouse, & Amauri Vicomte de Narbonne, se mirent en campagne pour s'y opposer, & se firent joindre par le Sénéchal de Carcassonne, par celui de Beaucaire, & par tout ce qu'ils purent assembler de Noblesse du pays. Il y avoit environ cinq cens Gentilshommes tant Chevaliers qu'Ecuyers, & environ quatre mille soldats. Ils se mirent aux trousses des *Compagnons*, car c'est ainsi qu'on appelloit les soldats des *Compagnies*, & les pressérent vivement ; de sorte que sans s'arrêter au pillage, ils gagnérent promptement, pour la plupart, la Ville de Montauban. Les François se campérent à la vue de la Place, dont le Commandant nommé Jean Comes leur envoya demander un sauf-conduit pour aller leur parler. Il l'obtint, & étant venu au camp, il se plaignit de ce qu'ils entroient en armes sur les terres du Prince de Galles, vu qu'il y avoit paix entre la France & l'Angleterre, & leur demanda si c'étoit par l'ordre du Roi de France. Ils répondirent, qu'ils n'avoient point d'ordre; mais qu'il étoit de leur devoir d'empêcher, que des brigands attroupés & sans aveu ne ravageassent les pays des sujets du Roi, & de venger les maux qu'ils y avoient déja faits, & qu'ils le prioient de les leur livrer. Le Gouverneur repliqua, que ces Troupes é-

1367. toient à la ſolde & au ſervice du Prince de Galles ; & que loin de les livrer, il les défendroit contre quiconque entreprendroit de les attaquer. On s'échauffa de part & d'autre; le Gouverneur s'en retourna à Montauban ſans rien conclure, & les François demeurérent dans leur camp prêts à attaquer les *Compagnons*, quand ils ſe remettroient en marche.

Les *Compagnons*, que les Bourgeois de Montauban ne voyoient pas volontiers chez eux, ſe trouvoient fort embarraſſés. Ils furent joints par une autre partie de leurs gens ſous les ordres de Perdicas d'Albret, qui les encouragea, & leur promit de les conduire le lendemain lui-même contre les François.

En effet ils ſortirent dès le matin en bataille, & d'Albret s'étant avancé vers les François, qui étoient auſſi rangés ſous leurs drapeaux, demanda aux Commandans, pour lui & pour ſes *Compagnons*, la permiſſion de paſſer, & de ſuivre leur route vers Bourdeaux, ſelon les ordres qu'ils en avoient du Prince de Galles. On ne lui répondit point autre choſe, ſinon qu'il ne paſſeroit point, ou qu'il forceroit le paſſage. Auſſi-tôt on ſe prépara au combat de part & d'autre, & toute la Gendarmerie, ſelon la coutume de ce tems-là, aiant quitté ſes chevaux, ſe mit à pié.

On donna avec furie des deux côtés. Les *Compagnons* furent fort maltraités, & repouſſés juſques dans les barrières de la Ville. Le Gouverneur avoit à tout événement fait mettre ſous les armes la Bourgeoiſie, & ce qu'il avoit d'autres Troupes. Il arrêta les fuyards, les rallia, & fit une nouvelle charge. Le combat recommença plus rudement qu'auparavant, & les François reculérent à leur tour. Par malheur pour eux, une autre Troupe des *Compagnies*, commandée par le Capitaine appellé le Bourg de Breteuil, & par Naudon de Bagerent, arriva comme on étoit aux mains. Ce nouveau renfort encouragea autant les *Compagnons*, qu'il déconcerta les François.

çois. Enfin, après une assez longue résistance, ceux-ci furent mis en déroute. Le Vicomte de Narbonne, les Sénéchaux de Toulouse, de Carcassonne & de Beaucaire, le Sire de Monmorillon, le Comte d'Usez, plus de cent Chevaliers, grand nombre d'Ecuyers furent pris, & un beaucoup plus grand nombre demeura sur la place. La plupart des principaux prisonniers furent mis à rançon, & relâchés sur leur parole. C'étoit de quoi enrichir les *Compagnies:* mais le Pape aiant appris ce qui s'étoit passé, non seulement envoya aux prisonniers l'absolution du serment qu'ils avoient fait pour le payement de leur rançon, mais encore il leur défendit, par tout le poids de l'autorité Pontificale, de rien payer. Il leur fut aisé d'obéir, & jamais absolution ne fut reçue, ni ordre ne fut exécuté avec plus de soumission. 1367.

Tandis que le Prince de Galles continuoit à faire ses préparatifs, il eut avis que Jaques II. d'Arragon, Roi de Majorque, venoit le trouver à Bourdeaux. Ce Prince étoit fils de Jaques I. que le Roi d'Arragon actuellement règnant avoit dépouillé de ses Etats. Il portoit toujours le titre de Roi de Majorque, & avoit épousé Jeanne Reine de Naples. Quand il eut appris l'armement du Prince de Galles pour rétablir le Roi de Castille, il espéra que par son secours il pourroit rentrer aussi en possession de son patrimoine; parce que le Prince Anglois en déclarant la guerre au Comte de Transtamare, l'alloit faire en même tems au Roi d'Arragon qui soutenoit ce Comte. Froissard c. 235.

Rien ne pouvoit être plus glorieux au Prince de Galles, que de voir en même tems à sa Cour deux Rois implorer sa protection. Il fit tous les honneurs possibles au Roi de Majorque, & lui promit qu'après la guerre de Castille, qu'il espéroit finir en peu de tems, il feroit tous ses efforts pour le rétablir sur son Trône, soit par les armes, soit par un Traité. Il reçut en même tems

un renfort de Troupes Angloiſes, que le Duc de
1367. Lancaſtre ſon frère lui amena, & fit approcher la plus grande partie de ſon Armée des frontières de Navarre, toujours incertain cependant ſi le Roi de Navarre lui donneroit paſſage, parce qu'il avoit eu quelque ſoupçon des nouvelles démarches que le Comte de Tranſtamare avoit faites pour regagner ce Prince.

Le Prince de Galles, pour s'aſſurer de ce qui en étoit, donna un ordre ſecret à Hugues de Caurelée un des Chefs des *Compagnies*, de faire des hoſtilités ſur les frontières de Navarre. Il s'empara de quelques petites Places; ſur quoi le Roi de Navarre envoya auſſi-tôt faire ſes plaintes au Prince, qui répondit à l'Envoyé, que les bruits qu'on répandoit d'un Traité fait par ſon Maitre avec le Comte de Tranſtamare, avoient donné lieu aux *Compagnies* de le regarder comme ennemi; mais qu'il lui ſeroit aiſé de ſe diſculper, s'il vouloit avoir une entrevue avec le Roi de Caſtille, & entretenir l'alliance qu'il avoit faite avec lui.

Après bien des délais cauſés par l'embarras où ſe trouvoit le Roi de Navarre, il promit de ſe rendre en un lieu nommé Pierre-Ferrade, où le Roi de Caſtille, le Prince de Galles & le Duc de Lancaſtre vinrent auſſi au jour marqué. On y conféra, & le Roi de Navarre, qui dans l'eſpace de trois ou quatre mois avoit changé tant de fois de parti, & fait trois ou quatre Traités contraires les uns aux autres, promit au Prince de Galles tout ce qu'il voulut. Il l'aſſura que pourvu que les *Compagnies* obſervaſſent une exacte diſcipline, il donneroit paſſage à l'Armée, & lui fourniroit des vivres.

Du Gueſclin cependant avoit fait diligence, voyant que l'affaire preſſoit, & menoit au Comte de Tranſtamare un ſecours conſidérable de France, qui arriva heureuſement en Caſtille par le Royaume d'Arragon.

Continuat. Le Prince de Galles, dont les Etats ſe trouvoient

voient fort incommodés du séjour des *Compagnies*, & qui se défioit toujours du Roi de Navarre, se hâta de son côté de marcher, pour ne lui pas donner le tems de changer encore. Il entra par la vallée de Roncevaux au mois de Février. La rigueur de la saison, jointe à la difficulté des chemins, lui fit perdre beaucoup de soldats, de chevaux & d'équipages. Il arriva enfin à Pampelune avec le Roi de Navarre. Presque aussi-tôt qu'il y fut arrivé, il apprit une nouvelle qui le surprit beaucoup. C'est que le Roi de Navarre étant sorti de la Ville pour aller à la chasse, avoit été enlevé par un Parti François, que commandoit un Gentilhomme Breton nommé Olivier de Mauni. On raisonna fort sur cette prise. La plupart pensérent que la chose s'étoit faite de concert avec le Roi de Navarre, qui d'un côté s'étoit trouvé contraint de donner passage au Prince de Galles; & d'ailleurs appréhendoit de s'attirer sur les bras le Roi d'Arragon, le Comte de Transtamare, & le Roi de France. L'expédient ne laissoit pas d'être délicat & hazardeux. On fut confirmé dans cette pensée, par la facilité avec laquelle il obtint quelque tems après sa délivrance. Le Prince de Galles fut au moins persuadé, que l'intention de ce Prince avoit été de s'exempter par-là de l'engagement où il s'étoit mis, de conduire l'Armée jusqu'aux confins de la Castille, & de lui fournir des vivres. Mais il ne fut pas embarrassé à en trouver, aiant une Armée de plus de vingt mille chevaux, & de quatre mille Gendarmes, sans parler de l'Infanterie qui étoit nombreuse. Un Seigneur de Navarre nommé Martin de Kare, qui connoissoit parfaitement le pays, lui servit de guide par les montagnes, & le conduisit jusques sur les frontières de Castille.

1367. Nangii.

Froissard cap. 238.

Pendant qu'il étoit encore à Pampelune, il y arriva un Héraut de la part de Henri de Transtamare, qui lui présenta une Lettre de ce Comte, où il se plaignoit de ce qu'il avoit pris les armes contre lui, lui offroit la bataille, & le prioit de

1367. lut marquer lui-même le lieu où il la voudroit donner. Le Prince de Galles dit au Héraut, qu'il feroit réponſe au Comte de Tranſtamare ; mais qu'il ne pouvoit la faire ſi-tôt ; & que pour lui, il pouvoit demeurer dans ſon camp en toute ſureté, juſqu'à ce qu'il le renvoyât.

Cependant le Prince, en approchant de la frontière de Caſtille, envoya Thomas Felton avec trois cens Archers à cheval, & cent ſoixante Lances, pour avoir des nouvelles de l'ennemi. Felton s'avança juſqu'au Village de Navarrette à l'entrée de la Biſcaie. Il apprit que Henri de Tranſtamare étoit aſſez près de là avec ſept mille hommes d'armes, vingt mille autres Cavaliers, & quarante mille hommes des Communes du pays. Felton marcha ſi ſecrettement & avec tant de promptitude, qu'il enleva la garde avancée des Caſtillans, & ſut des priſonniers l'état de leur Armée. Il en donna avis au Prince de Galles, qui s'étoit campé auprès de Sauveterre, Place qui avoit été abandonnée à ſon approche.

Le Comte de Tranſtamare reçoit un nouveau ſecours de France.

Le Comte de Tranſtamare aiant ſu l'arrivée du Prince de Galles par ceux qui avoient abandonné Sauveterre, paſſa l'Ebre, s'avança juſques dans les plaines de Vittoria, & y fut joint par Bertrand du Gueſclin, le Maréchal d'Andrehen, & le Bègue de Villaines, qui lui amenérent quatre mille hommes tant François qu'Arragonois.

Il détacha le Comte Dom Teillo ſon frère avec ſix mille chevaux, pour aller reconnoitre l'ennemi. Ce Seigneur ſurprit dans une vallée un petit corps de Troupes commandé par Hugues de Caurelée, & le défit ; le reſte ſe ſauva vers l'avant-garde qui étoit à une lieue de là. Elle étoit commandée par le Duc de Lancaſtre, qui s'étoit poſté ſur une montagne que Dom Teillo, s'il n'avoit pas été prévenu, avoit deſſein d'occuper : mais comme il vit ce poſte pris par les ennemis, il ne jugea pas à propos de s'avancer davantage. Comme il s'en retournoit vers l'Armée, il rencontra la Troupe de Thomas Felton, qui

qui avoit le jour de devant enlevé la garde du Camp des Eſpagnols. Il l'attaqua, & le battit à la vue de l'avant-garde Angloiſe, qui n'oſa marcher pour le ſoutenir. Guillaume Felton frère du Général y fut tué, avec grand nombre de Chevaliers, & preſque tout le reſte fut pris. L'Auteur de l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin attribue cette victoire à ce Général, qui ſelon d'autres étoit reſté au camp avec le Comte de Tranſtamare. 1367. Chap. 25. Froiſſard, loc. cit.

Après cet avantage, le Comte de Tranſtamare tint Conſeil de guerre, pour délibérer ſi l'on iroit préſenter la bataille aux ennemis. L'avis de du Gueſclin & du Maréchal d'Andrehen fut, qu'il ne falloit pas le faire pour deux raiſons principales : la prémière, que les Troupes du Prince de Galles étoient incomparablement meilleures que celles d'Eſpagne : la ſeconde, que pour peu qu'on temporiſât, les ennemis ne pourroient ſubſiſter dans le pays, & qu'il y avoit déja grande diſette de vivres dans leur camp; qu'il valoit mieux employer les Troupes à ſe ſaiſir de certains paſſages, pour couper les vivres; & que ſi on prenoit ce parti, l'Armée Angloiſe ſe déferoit infailliblement d'elle-même.

Ce conſeil étoit ſans doute le plus ſage, parce qu'il étoit le plus ſûr, & conduiſoit le Comte de Tranſtamare à ſon but eſſentiel, qui étoit de s'aſſurer la Couronne de Caſtille. Mais il aimoit la gloire, & bruloit d'envie de ſe meſurer avec un Capitaine de la réputation du Prince de Galles. En ces ſortes de rencontres il ſe trouve toujours des gens plus diſpoſés à flatter la paſſion du maitre, qu'à procurer ſes véritables intérêts. Le Comte d'Aine fit ſa cour au Comte de Tranſtamare, en opinant pour la bataille, & railla même du Gueſclin ſur ſa trop grande prudence en une occaſion où l'on attendoit de lui, diſoit il, des réſolutions plus vigoureuſes. Il fut ſuivi par le plus grand nombre, & la bataille fut réſolue.

Les

1367. Les Armées après divers mouvemens s'étoient fort approchées l'une de l'autre, le Prince de Galles avoit passé la rivière d'Ebre à Logrogno, & le Comte de Transtamare l'avoit repassée quelques lieues au dessus. Les Anglois étoient campés au Village de Navarette, & les Espagnols à Najare. Avant que de décamper de Logrogno, le Prince de Galles renvoya au Comte de Transtamare le Héraut, que ce Comte lui avoit envoyé trois semaines auparavant. La réponse qu'il lui fit par écrit contenoit, qu'il avoit pris le parti du Roi Pierre, parce que ce Prince étoit le Roi légitime de Castille; qu'il offroit néanmoins au Comte sa médiation, & qu'il s'engageoit à lui procurer les conditions les plus avantageuses qu'il pourroit souhaiter, pourvu qu'il restituât la Couronne de Castille au légitime possesseur, & qu'il renonçât au titre de Roi.

Froissard cap. 240.

On se prépare de côté & d'autre à la bataille dite de Navarette.

Une telle proposition étoit une déclaration de guerre; & l'on ne pensa plus de part & d'autre qu'à se préparer à la bataille. Le troisième d'Avril veille de Pâques fleurie, les deux Armées furent rangées de grand matin. Le Comte de Transtamare avoit derrière lui une petite rivière qui se jette dans l'Ebre. Il donna l'aile droite à du Guesclin & au Maréchal d'Andrehen. Elle étoit composée des Troupes Françoises, où étoient le Bègue de Villaines, le Bègue de Villiers, le Sire Germain de Bailleul, & plusieurs autres Seigneurs; les François, en comptant les Bretons, n'étoient que sept cens en tout: on y joignit les autres Troupes étrangères, c'est-à-dire, les Arragonnois, quelques Allemans, & quelques Compagnies du Comté de Hainaut. Le Comte de Teillo, & Dom Sanche, tous deux frères du Comte de Transtamare, furent chargés de la conduite de l'aile gauche, & lui se mit à la tête du corps de bataille. Il y avoit dans cette Armée vingt à trente mille Espagnols, qui paroissoient les plus belles Troupes du monde: on en prit dix mille pour faire un corps de réserve.

Chap. 241. Hist. de du Guesclin, chap. 26.

L'Ar-

L'Armée du Prince de Galles fut auſſi partagée en quatre corps commandés par le Duc de Lancaſtre, le Captal de Buch, le Général Chandos & le Prince de Galles, qui avoit avec lui le Roi de Caſtille & le Roi de Majorque. On s'ébranla de toutes parts. Le Duc de Lancaſtre & le Général Chandos chargérent du Gueſclin & le Maréchal d'Andrehen, qui ſoutinrent ce prémier effort avec beaucoup de vigueur. Le Prince de Galles marcha contre le Comte de Teillo, qu'il fit plier, & qui, ſans rendre preſque de combat, lâcha honteuſement le pié. Le Captal de Buch le pourſuivit, & mit tout ce corps en déroute: ce qui donna moyen au Prince de Galles de prendre en flanc le corps de bataille, où étoit le Comte de Tranſtamare, tandis que le Roi de Caſtille l'attaquoit de front. Ce fut là que le combat fut extrêmement ſanglant. Le Comte ſoutint l'attaque avec une valeur & une habileté, qui lui attirérent l'admiration de ſes ennemis. Il fit même reculer le Général Chandos, qui étoit venu avec une Troupe de Chevaliers pour ſeconder le Prince de Galles. Chandos en cette occaſion fut renverſé d'un coup de lance par un Eſpagnol nommé Martin Ferrand, qui ſe jetta ſur lui cherchant le défaut de ſa cuiraſſe pour le tuer. La préſence d'eſprit de ce Général le ſauva: car aiant tiré un poignard qu'il avoit à ſon côté, il en perça l'Eſpagnol. Si les Eſpagnols du corps de réſerve avoient fait leur devoir, pour ſuppléer à la lâcheté du Comte de Teillo, la prémière déroute n'auroit peut-être point eu de ſuite: mais la peur les ſaiſit; ils fuirent comme les autres, & ſe noyérent la plupart dans la rivière.

1367.

Froiſſard loc. cit.

Le Comte de Tranſtamare, après bien des efforts, & après avoir rallié ſes Soldats juſqu'à trois fois, ſe trouva avec une poignée de gens, avec leſquels il faiſoit encore ferme. Du Gueſclin, dont les Troupes qui demeuroient toujours ſerrées & en bon ordre, n'avoient pas encore perdu

Le Comte la perd & ſe ſauve avec peine en Aragon.

1367. perdu un pouce de terrein, voyant le danger du Comte, ſe détacha avec quelques Chevaliers, & s'étant fait jour l'épée à la main au travers des ennemis, vint à lui, & lui dit: „ Sire, tout eſt „ perdu, ſongez à vous retirer, Dieu nous four- „ nira des reſſources." Le Comte dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il vouloit périr avec lui. „ Si- „ re (reprit du Gueſclin) vous avez aſſez fait „ pour votre gloire, le deſeſpoir eſt inutile, ſau- „ vez-vous ;" & en même tems ſaiſiſſant les rênes de ſon cheval, il le tira hors de la mêlée. Le Comte regardant de tous côtés, & ne ſachant où aller, dit à du Gueſclin: „ Oui, je me retire- „ rai, mais ce ſera en paſſant ſur le ventre aux „ ennemis." Dans le moment il part avec quatre Cavaliers, donne lui cinquième au travers d'un bataillon Anglois ; & s'étant fait paſſage le ſabre à la main, pique du côté d'Arragon, où il fut aſſez heureux pour arriver après bien des dangers.

Hiſt. de du Gueſclin, loc. cit.

La bataille du Comte alant été entièrement défaite, tout fondit ſur l'aile droite, où du Gueſclin étoit retourné. Le combat y devint furieux; le nombre enfin prévalut. Il n'y avoit plus qu'un gros bataillon compoſé la plupart de François, qui s'étoient raſſemblés autour de du Gueſclin, du Maréchal d'Andrehen, du Bègue de Villaines, & du Châtelain de Trie. Il fut attaqué pluſieurs fois, ſans pouvoir être rompu. Le Général Chandos cria à du Gueſclin de ſe rendre: mais il n'en voulut rien faire, juſqu'à ce que voyant arriver le Prince de Galles, il lui cria: *Prince, je me rends à vous.* Alors le Prince aiant fait ceſſer le combat, fit avancer du Gueſclin, le Maréchal d'Andrehen, le Bègue de Villaines, le Châtelain de Trie, & quelques autres Chevaliers François, & les fit ſes priſonniers.

Le Général François eſt fait priſonnier.

Le Roi de Caſtille le pria de les lui donner, lui offrant telle ſomme d'argent qu'il voudroit. Son intention étoit d'aſſouvir ſur eux ſa vengeance, comme ſur ceux qui avoient le plus contribué

bué à le détrôner : mais ce Prince généreux, qui connoiſſoit la cruauté du Roi de Caſtille, le refuſa. Il donna du Gueſclin au Captal de Buch, qui en le recevant, lui dit : *Sire Bertrand, or eſt le tems changé : vous me prîtes devant Cocherel, & je vous tiens maintenant. Vous ne m'avez pas pris*, reprit du Gueſclin, *ne conquis à l'épée, ainſi comme je fis vous ; par quoi j'ai un point plus avant.* Ils s'embraſſérent tous deux : le Captal lui dit, qu'il n'auroit point d'autre priſon que ſa tente, ou ſa maiſon, & point d'autre table que la ſienne, non plus que le Maréchal d'Andrehen ; qu'il ſe fioit ſur leur parole ; qu'il les tiendroit toujours en ſa compagnie, & qu'ils pouvoient avec toute liberté aller dans le camp. Il y eut du côté des vaincus huit mille hommes de tués ſur la place, ſans parler de ceux qui ſe noyérent dans la rivière. Quantité de Seigneurs & de Gentilshommes furent pris, entre leſquels ſe trouva Dom Sanche frère du Comte de Tranſtamare. Il y eut peu de monde de tué du côté du Prince de Galles. Tel fut le ſuccès de la bataille de Navarette, qui ſe donna le Samedi de Pâques fleurie de l'an 1367, où la bravoure de du Gueſclin & du Maréchal d'Andrehen furent moins utiles à Henri de Tranſtamare, que ne lui auroient été leurs ſages conſeils, s'il les avoit ſuivis. 1367. Froiſſard, chap. 242.

Le Roi de Caſtille regagne une partie de ſon Royaume.

La révolution fut encore plus prompte en faveur du Roi de Caſtille, qu'elle ne l'avoit été l'année d'auparavant en faveur du Comte de Tranſtamare. Il reconquit la plus grande partie de ſon Royaume, & ſatisfit ſon humeur ſanguinaire par la mort & par les tourmens qu'il fit ſouffrir à une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes, & de perſonnes de tous états ; ſa mauvaiſe fortune, au-lieu d'adoucir ſon méchant naturel, l'aiant rendu encore plus farouche. Le Roi de Navarre fut mis en liberté par ordre de la Cour de France ; mais ce ne fut qu'en donnant ſon fils en ôtage, parce qu'on ſe défioit également de lui des deux côtés.

Ce-

1367. Froiſſard, cap. 241.

Cependant le Comte de Tranſtamare ne ſe crut pas en ſureté à la Cour d'Arragon ; parce que le Roi d'Arragon appréhendant pour ſes Etats, avoit conclu une trêve avec le Roi de Caſtille. Il ſe retira en France, & vint à Montpellier, où il trouva le Duc d'Anjou qui l'aimoit. Le Duc le conſola de ſa diſgrace, & lui promit de contribuer de tout ſon crédit & de toute ſa puiſſance au rétabliſſement de ſa fortune. Le Pape irrité du mépris que le Roi de Caſtille faiſoit toujours paroître, & à toute occaſion, pour le ſaint Siège, lui fit les mêmes promeſſes. Le Roi de France n'étoit pas moins bien intentionné pour lui. Il ſavoit combien il étoit de ſon intérêt que la guerre continuât en Eſpagne, ſoit pour tenir toujours les *Compagnies* éloignées de ſon Royaume, ſoit pour occuper les Anglois, ſoit pour ne pas laiſſer en repos un Roi de Caſtille détrôné par les François, & rétabli par le Prince de Galles; mais ſa prudence l'obligea à ne pas ſe déclarer, avant que d'avoir vu de quelle manière les affaires tourneroient de ce côté-là. Il fit même une choſe qui dut beaucoup chagriner le Comte de Tranſtamare,

Froiſſard, cap. 243.

Le Duc d'Anjou, en qualité de Gouverneur de Languedoc, avoit permis à ce Seigneur de s'établir à Roquemore, Forteresſe proche de Toulouſe, & ſur les frontières des terres du Prince de Galles; d'où avec quatre ou cinq cens Bretons qu'il avoit ramaſſés, il faiſoit des courſes ſur les Anglois, & ravageoit tout le pays voiſin. La Princeſſe de Galles en envoya faire ſes plaintes au Roi, & lui repréſenta que c'étoit violer le Traité de paix, que de donner retraite à un homme qui faiſoit la guerre au Prince de Galles. Le Roi promit à la Princeſſe de la ſatisfaire. Il envoya défenſe au Comte de Tranſtamare de continuer ſes courſes, & fit même arrêter le Comte d'Auxerre, qui levoit des Troupes, pour l'aller joindre en Languedoc.

Le Comte de Tranſtamare aiant reçu cette défenſe,

fenſe, ſortit de Roquemore avec ſes Bretons, & entrant plus avant dans le pays du Prince de Galles, qui étoit fort dégarni, il ſurprit Bagnères au Comté de Bigorre, s'y fortifia, & en déſola tous les environs; mais après s'être arrêté quelque tems dans ce poſte, il l'abandonna, appréhendant de ſe trouver enfermé par quelques Troupes de Jaques d'Audelée Lieutenant-Général de Guienne pour le Prince de Galles, & par celles du Prince même, dont il apprit bientôt le retour d'Eſpagne avec des particularités qui ranimérent beaucoup ſes eſpérances. 1367.

Il ſe brouille avec le Prince de Galles.

Le Roi de Caſtille qui devoit tout au Prince de Galles, s'étoit brouillé avec lui. Il ne répondit aux grandes obligations qu'il lui avoit que par beaucoup d'ingratitude; & il commença d'en uſer mal à ſon égard, dès qu'il crut pouvoir ſe paſſer de ſon ſecours. Il s'agiſſoit de payer les Troupes de l'Armée Angloiſe. Le Prince de Galles avant l'expédition s'étoit fait pour cette paye la caution du Roi de Caſtille, & avoit même avancé de groſſes ſommes. Dès que les peuples de Caſtille furent rentrés dans l'obéiſſance, il le ſomma de la promeſſe qu'il avoit faite de lui rendre l'argent qu'il lui avoit prêté, & de payer ce qui étoit dû à l'Armée. Le Roi de Caſtille l'aſſura de nouveau qu'il le feroit; il lui demanda ſeulement du tems juſqu'à la Pentecôte, & le pria de mener ſon Armée du côté de Valladolid, pour la faire repoſer. Le Prince attendit là en vain juſqu'à la ſaint Jean l'effet des promeſſes du Roi de Caſtille. Il lui envoya trois Seigneurs de ſon Armée, pour le prier de faire au-plutôt ce qu'il avoit promis, parce que les grandes chaleurs incommodoient beaucoup ſes Troupes.

Le Roi de Caſtille ne lui fit point d'autre réponſe, ſinon, que ſes Sujets n'étoient pas en état de fournir de ſi groſſes ſommes; que les Anglois mêmes en étoient la cauſe, & ſur-tout les *Compagnies*, qui ruïnoient tout le pays, & qui avoient enlevé à trois ou quatre de ſes Tréſoriers l'ar-

1367. l'argent qu'il deſtinoit pour le payement : qu'il le prioit de ramener ſon Armée au-delà des Pyrénées, & de laiſſer ſeulement en Eſpagne quelques-uns de ſes Chevaliers, à qui il délivreroit l'argent le plus tôt qu'il lui ſeroit poſſible.

Le Prince de Galles, extrêmement choqué de cette mauvaiſe défaite, aſſembla ſon Conſeil, pour voir ce qu'il y avoit à faire. Il trouva tous ſes Capitaines dans une extrême impatience de ſortir d'Eſpagne, à cauſe des maladies qui commençoient à déſoler l'Armée, & dont lui-même avoit déja reſſenti quelques atteintes. La concluſion fut de partir au-plutôt, & en ſe retirant de faire porter aux Eſpagnols les peines de la perfidie de leur Roi par le ravage du pays.

Il y avoit de grandes difficultés pour le retour. Il falloit paſſer par la Navarre, ou par l'Arragon; & le bruit couroit que les deux Rois avoient fait une nouvelle ligue avec Henri de Tranſtamare, pour empêcher le paſſage de l'Armée Angloiſe, & la faire périr dans les montagnes. Ce bruit ſe trouva faux; & ces deux Princes aiant été priés de trouver bon qu'on paſſât ſur leurs terres, y conſentirent. Le chemin parut plus commode par la Navarre. Le Prince de Galles prit par-là ſa marche, & fut conduit par le Roi de Navarre juſqu'aux défilés de Roncevaux. Il arriva avec beaucoup de fatigues à Baionne, où il congédia ſon Armée, excepté les *Compagnies*, qui étoient réduites à ſix mille hommes, & qu'il fit ſubſiſter dans la Guienne, en attendant qu'il pût leur fournir les ſommes qu'il leur avoit promiſes ſur la parole du Roi de Caſtille.

Le Comte de Tranſtamare relève ſon parti abattu.

Cependant le Comte de Tranſtamare ne manqua pas de profiter de ce mécontentement du Prince de Galles, pour faire reprendre cœur à ſon parti, tout abattu qu'il étoit. Il retourna à la Cour d'Arragon, dont il trouva le Roi fort diſpoſé à prendre de nouveau ſa protection, depuis qu'il voyoit le Roi de Caſtille brouillé avec les Anglois. La plupart des Seigneurs Caſtillans n'a-

n'avoient ſubi que par néceſſité la loi du vainqueur, ſur-tout ceux qui avoient été pris à la bataille de Navarrette. Le Roi de Caſtille les avoit voulu tous faire mourir, & il ne leur avoit accordé la vie qu'aux inſtantes prières du Prince de Galles, qu'il n'oſa pas refuſer. La conduite cruelle qu'il avoit tenue à l'égard d'une infinité d'autres depuis ſa victoire, avoit redoublé la haine des peuples contre lui. La ſeule crainte les contenoit; & le Comte étoit bien aſſuré, que dès qu'il paroîtroit en Eſpagne, pour peu qu'il eût de Troupes, il les verroit bientôt croître par un très grand nombre de mécontens. Il étoit affligé de la priſon de du Gueſclin, perſuadé que la réputation de ce Capitaine lui attireroit un grand nombre de braves Chevaliers de France & de Bretagne, s'il pouvoit l'avoir à la tête de ſes Troupes. L'Hiſtoire de du Gueſclin dit, que Henri de Tranſtamare s'étant déguiſé, l'alla voir à Bourdeaux dans ſa priſon: mais les autres Hiſtoriens n'en diſent rien, & ce voyage eſt raconté avec des circonſtances ſi romaneſques, comme pluſieurs autres choſes qu'on voit dans cette Hiſtoire, qu'il me paroît au moins fort douteux. 1367.

Moyen extraordinaire que le Général François emploie pour ſortir de priſon.

Quoi qu'il en ſoit, Henri de Tranſtamare eut encore la joie d'apprendre quelque tems après la délivrance de ce Général, qui ſe racheta par une groſſe rançon, & en piquant d'honneur le Prince de Galles. Car ce Prince l'aiant un jour fait venir, & lui demandant comment il ſe trouvoit de ſa priſon: „ Très bien, Monſeigneur, „ (lui répondit-il,) & je n'ai jamais été plus con- „ tent. Comment l'entendez-vous? (reprit le „ Prince,) car un homme tel que vous doit s'y „ trouver dans une ſituation bien violente. Point „ du tout, (repliqua du Gueſclin:) j'aime l'hon- „ neur plus que tout le reſte, & jamais rien ne „ m'a été plus glorieux que ma priſon, parce que „ je ſai que vous ne m'y retenez, après avoir „ donné la liberté à tous les autres, qu'à cauſe „ que vous me redoutez. " Cette parole frappa le

1367. le Prince de Galles. Il répondit, qu'il l'eſtimoit, mais qu'il ne le craignoit pas ; & qu'il le relâcheroit, pourvu qu'il lui donnât cent mille doubles d'or pour ſa rançon. Du Gueſclin le ſurprit, en le prenant au mot ſur le champ. Le Prince n'oſa ſe dédire, quoique pluſieurs le lui conſeillaſſent : & du Gueſclin aiant été délivré ſur ſa parole, il apporta la ſomme à Bourdeaux peu de tems après. Il la trouva dans la bourſe de ſes amis, dans celle de la Princeſſe de Galles même qui l'aimoit, & qui lui donna dix mille francs, dans celle du Général Chandos, qui lui en fournit pareillement une bonne partie, & le Roi de France répondit pour trente mille. Ce brave homme étoit redevable de cette amitié que tout le monde avoit pour lui, à ſa franchiſe, à ſa généroſité, à ſa libéralité pour ceux qui s'attachoient à lui, & à la réputation qu'il avoit du plus franc & du plus loyal Chevalier qui fût alors dans le monde. Au ſortir de ſa priſon il alla joindre au ſiége de Taraſcon le Duc d'Anjou, qui lui fut redevable de la priſe de cette Place, & lui donna en récompenſe beaucoup d'argent pour ſe mettre en équipage. Il s'en ſervit encore pour raſſembler quantité de Chevaliers & d'Ecuyers qui l'avoient ſuivi à ſa prémière expédition d'Eſpagne, & avec leſquels il rendit bientôt après de grands ſervices au Comte de Tranſtamare.

Invent. des Chart. T. 6.

Froiſſard cap. 245. Ce Comte paſſa l'Hiver en Arragon, entretenant ſous-main des correſpondances en Caſtille, & il y entra au Printems à la tête d'une petite Armée, compoſée de trois mille chevaux, & ſix mille hommes de pié. Il s'alla préſenter devant Burgos, qui lui ouvrit ſes portes. De là il alla à Valladolid, qui ſuivit l'exemple de Burgos. Le Roi de Majorque y étoit demeuré malade, & tomba ainſi entre les mains du Comte de Tranſtamare avec danger d'être livré au Roi d'Arragon l'uſurpateur de ſes Etats, & qui l'eût apparemment fait mourir, ou renfermer dans une priſon, d'où il ne fût jamais ſorti ; mais le Comte

te lui promit sur son honneur de ne le point abandonner à la discrétion de l'ennemi. 1367.

Il quitta Vailadolid, où il laissa une garnison, & s'avança dans le Royaume de Léon, où tout se déclara pour lui. La Galice en fit autant, & alors la Noblesse de Castille, de Léon, & de Galice vint en foule grossir son Armée. Le Comte profitant de cette heureuse disposition des Peuples, vint sans tarder à Tolède, qui l'arrêta. Il fallut l'assiéger dans les formes. La Place étoit grande & forte, défendue par un Châtelain qu'il n'y eut pas moyen de gagner. Il y avoit une grosse garnison; & les Habitans, plus par crainte que par affection pour le Roi de Castille, résolurent de se bien défendre. 1368. *Siège de Tolède.*

Alors ce Roi, à la veille de se voir une seconde fois détrôné, ne ménagea plus rien, & eut recours aux Sarasins de Grenade, qui lui fournirent vingt mille hommes. Il avoit fait alliance avec le Roi de Portugal son cousin-germain, qui lui envoya aussi un secours considérable; de sorte qu'il se trouva auprès de Seville à la tête d'une Armée de quarante mille hommes, avec laquelle il résolut d'aller attaquer le Comte de Transtamare dans son camp de Tolède. Sur ces entrefaites du Guesclin arriva au camp du Comte de Transtamare avec deux mille François, & y fut reçu avec toute la joie qu'on peut s'imaginer. *Arrivée de du Guesclin au camp du Comte de Transtamare.*

Peu de jours après son arrivée, le Comte de Transtamare eut avis que le Roi de Castille étoit en marche pour venir l'attaquer Il assembla le Conseil de guerre, où suivant l'avis de du Guesclin, il fut résolu de laisser une partie de l'Armée au siège sous la conduite de Manrique Archevêque de Tolède, & de marcher avec six mille hommes seulement au devant des ennemis, pour tâcher de les surprendre. La chose réussit. Le Comte fut averti dans sa marche, que le Roi de Castille avoit couché à Montiel, Forteresse appartenante à un Seigneur qui en portoit le nom.

1368. Il le laiſſa partir de là, & ſut par ſes eſpions que l'Armée ennemie marchoit fort en deſordre. Il vint fondre ſur l'avant-garde, qui ne fit preſque aucune réſiſtance. On paſſa au fil de l'épée tous ceux qui ne fuirent pas; car il y avoit défenſe de s'arrêter à faire des priſonniers.

Ils livrent combat au Roi de Caſtille qui eſt vaincu & fait priſonnier.

Le Roi de Caſtille, qui étoit à l'arrière-garde, voyant ſes prémières Troupes miſes en fuite, fit élever ſa Bannière, pour rallier les fuyards, & rangea promptement le reſte en bataille. Il ſoutint le choc avec beaucoup de réſolution : les Saraſins & les Portugais qui l'environnoient firent quelque tems leur devoir: mais ils furent ſi vivement attaqués, que quoiqu'ils fuſſent ſix contre un, ils pliérent. Alors Ferdinand de Caſtro, qui avoit toujours ſuivi la Fortune de ce Prince, l'obligea d'abandonner le champ de bataille, & de ſe retirer dans la fortereſſe de Montiel, où il entra lui douzième.

Mariana l. 17. c. 13.

Froiſſard loc. cit.

Après ſa retraite, toute ſon Armée ſe diſſipa; mais ſon plus grand malheur fut, que le Bègue de Villaines aiant eu avis qu'ils s'étoit retiré dans Montiel, vint s'emparer de l'unique paſſage, par où l'on pouvoit ſortir du Château, & y planta ſa Bannière, en attendant l'arrivée du Comte de Tranſtamare & de du Gueſclin, qui étoient à la pourſuite des fuyards, auxquels on donna la chaſſe pendant trois heures, & dont on fit un grand maſſacre. Ce fut le treizième jour d'Août de l'an 1368, que ce combat* ſe donna.

Le Comte étant arrivé devant Montiel, le fit inveſtir de toutes parts. La Place étoit très forte; mais par malheur pour le Roi de Caſtille, il n'y

* Mariana l. 17. c. 13. dit, que ce combat ſe donna au mois de Mars 1369, mais il ſe méprend : car ce ne fut qu'après ce combat que les Barons de Gaſcogne eurent recours au Roi de France : or par le Tréſor des Chartres cité par du Tillet, les Appellations de ces Seigneurs furent portées en France le 25 d'Octobre 1368.

n'y avoit de vivres que pour quatre jours. Ainsi ce malheureux Prince résolut de tenter le passage au travers du camp ennemi, quoi qu'il lui en dût arriver. Il sortit sur le minuit avec Ferdinand de Castro, & dix autres personnes, marchant au petit pas vers l'endroit du passage, que le Bègue de Villaines gardoit avec trois cens hommes. 1368.

Ce Seigneur, qui étoit fort alerte, aiant entendu le pas des chevaux, fit mettre ses gens sous les armes, & crut d'abord que c'étoit quelque convoi qu'on vouloit faire entrer dans la Place. Il s'avança dans le chemin étroit qui conduisoit au Château, & reconnut que ce n'étoit pas du côté de la campagne, mais du côté de la Place, que venoit le bruit qu'il avoit entendu. Un moment après, les douze Cavaliers arrivérent. Villaines alla l'épée à la main au prémier qui étoit un Anglois, & lui demanda, *qui vive?* L'Anglois, sans répondre, pique son cheval & s'échappe. Villaines saisit la bride de celui qui suivoit, & lui appuyant l'épée contre la poitrine, lui crie: „ Parle, ou tu ès mort;" & l'envisageant dans le moment, Il vit que c'étoit le Roi de Castille: non pas qu'il l'eût jamais connu; mais c'est que ce Roi avoit beaucoup des traits du Comte de Transtamare son frère. „ Brave Chevalier, (répondit le Prince,) je suis le Roi de Castille. „ Je me fais votre prisonnier avec tous ceux qui „ me suivent. Je vous promets telle rançon que „ vous souhaiterez; mais sauvez-moi de la fureur du bâtard." Le Bègue de Villaines, tout joyeux d'une telle capture, & touché en même tems du malheur d'un puissant Roi, lui dit: „ Sire, suivez-moi à ma tente, & je vous protégerai autant qu'il sera en mon pouvoir."

Il le conduisit à sa tente: mais le Roi de Castille n'y eut pas été une heure, que le Comte de Transtamare en aiant été averti par quelqu'un de ceux qui avoient été présens à la prise, y vint avec quelques Arragonnois, & demanda en entrant

Il est tué par le Comte de Transtamare.

trant où étoit le Juif bâtard, qui se disoit le Roi
1368. de Castille : car tous deux se donnoient l'un à l'autre la qualité de bâtard, & chacun d'eux prétendoit être légitime ; mais si la chose avoit dépendu de ce fait, le Comte de Transtamare n'auroit pas gagné son procès. Le Roi de Castille l'appercevant, entra en fureur, & se jetta sur lui. Ils tombérent tous deux sur une espèce de matelas, qui étoit étendu au milieu de la tente, & le Comte de Transtamare se trouva dessous. Le Roi de Castille porta aussi-tôt la main à son poignard, pour le percer ; mais le Vicomte de Roquebertin Arragonnois l'arrêta, & dans ce moment le Comte tira un poignard qu'il portoit à son côté, & lui en donna au travers du corps. Le Roi de Castille fut aussi-tôt percé de plusieurs autres coups que lui donnérent les gens du Comte ; & au même moment un Chevalier Anglois nommé Raoul Héline, & un Ecuyer nommé Jaques Roland, qui s'étoient mis en devoir de défendre le Roi de Castille, furent assommés. C'est ainsi que périt ce Prince d'une mort indigne d'un Roi, mais digne de sa cruauté, de sa férocité, de ses impiétés, & d'un nombre infini de crimes, qui le faisoient regarder comme le plus détestable des hommes. Il n'avoit que trente-quatre ans, & en avoit règné près de dix-neuf.

Celui-ci est proclamé Roi d'un consentement unanime des peuples.

Comme le Comte de Transtamare avoit l'affection de tous les Peuples & de toute la Noblesse, la Couronne lui fut déférée d'un commun consentement : & malgré la guerre que les Sarasins lui déclarérent, malgré les prétentions du Roi de Portugal, malgré le Roi de Navarre & le Roi d'Arragon qui se déclarérent contre lui, malgré les efforts du Duc de Lancastre & du Comte de Cambridge frères du Prince de Galles, dont l'un épousa depuis la fille ainée de Pierre de Castille, & l'autre la cadette, il se maintint sur son Trône, & le conserva à sa postérité. Il retint auprès de lui du Guesclin, qu'il fit de nouveau Connétable de Castille, & qu'il combla d'autres bien-

bienfaits. Il s'attacha de la même manière plusieurs autres Seigneurs François & Arragonnois, qui lui rendirent de grands ſervices contre ſes ennemis. 1368.

Diſpoſition à une rupture entre la France & l'Angleterre.

Ces nouvelles brouilleries d'Eſpagne furent fort avantageuſes à la France, parce qu'elles occupoient de ce côté-là le Roi de Navarre, & elles mirent le Roi en état de commencer à ſe faire craindre des Anglois. Juſques-là il avoit diſſimulé & évité toutes les occaſions de rupture; mais voyant ſon Royaume tranquille, tous ſes Sujets ſoumis & affectionnés à ſa perſonne, ſes finances rétablies, plus des deux tiers de la rançon du feu Roi payés, & les Princes du Sang & la plupart des plus conſidérables ôtages revenus en France, quelques-uns ſur leur parole, & quelques autres après s'être rachetés de leur propre argent, il penſa à profiter des ſujets qu'il avoit de rompre le Traité de Bretigni, qui étoit ſi deſavantageux à la France.

Il pouvoit compter ſur le ſecours du nouveau Roi de Caſtille, qui lui avoit de ſi grandes obligations, dont il connoiſſoit la valeur, la prudence, la grandeur d'ame, & dont les intérêts étoient d'être toujours bien uni avec la France. Il s'attacha auſſi Louis Comte de Flandres, malgré toutes les intrigues du Roi d'Angleterre. Ce Comte, qui avoit grand nombre d'enfans naturels, n'avoit de légitime qu'une fille nommée Marguerite, qui devoit être ſon héritière. Le Roi d'Angleterre la demandoit en mariage pour le Prince Edmond Comte de Cambridge ſon fils; le Roi de France la demandoit pour Philippe Duc de Bourgogne ſon frère. Cette négociation dura pluſieurs années; le Conſeil du Comte de Flandres étoit fort partagé là-deſſus, les uns étant gagnés par la France, les autres par l'Angleterre. L'affaire vint à un point, qu'elle dépendoit du Pape ſeul, en ce qu'il falloit qu'il donnât diſpenſe pour le mariage, ſoit au Prince Anglois, ſoit au Prince François, à cauſe de la parenté qui étoit

toit entre Marguerite de Flandres & ces deux
1368. Princes. Il la refuſa toujours au Roi d'Angleterre, & l'accorda enfin au Roi de France pour le Prince ſon frère; & c'eſt ce qui détermina le Comte de Flandres, & fixa ſon irréſolution. Ce Pape étoit encore Urbain V, qui eut toujours beaucoup d'attachement pour la France, quoique malgré les inſtances du Roi, il eût quitté Avignon pour retourner à Rome. Par le Traité de mariage du Duc de Bourgogne avec Marguerite de Flandres, le Roi cédoit au Duc & à ſes hoirs mâles légitimes, tant que la ligne maſculine dureroit, Lille, Douai, & Orchies, qui avoient été autrefois démembrés du Comté de Flandres : mais par un autre Traité ſecret ſigné à Péronne avec le Duc de Bourgogne, il étoit dit qu'incontinent après la mort du Comte de Flandres, elles ſeroient rendues au Roi, ou à ſon ſucceſſeur; ce qui ne ſe fit pas néanmoins. Ce mariage rendit le Duc de Bourgogne très puiſſant; car outre ce qu'il poſſédoit de ſon chef, il ſe trouva avec le tems par ſa femme, Comte de Flandres, d'Artois, de Nevers, de Rétel, & Seigneur d'Anvers, de Malines & de Salins.

Leibnitz cod. diplomat. pag. 223. an 1368. *Vidimus* de la Lettre du Duc de Bourgogne, où ce Traité ſecret eſt contenu. Mémoires de Bethune vol. cotté 8454. Meyer. in Annal. Flandr.

Tandis que le Roi prenoit ſes meſures de ce côté-là, il entretenoit ſous-main le mécontentement que les Seigneurs de Guyenne & de Gaſcogne avoient du Prince de Galles, à l'occaſion que je vais dire. Ce Prince étant de retour d'Eſpagne, ſe trouva très dénué d'argent & fort endetté; outre qu'il fut obligé d'entretenir pendant un aſſez long tems les ſix mille hommes qui reſtoient des *Compagnies*; & il ne s'en déchargea qu'en les faiſant paſſer en France, où ils recommencérent à faire leurs ravages ordinaires. Le Roi envoya contre eux le Sire de Cliſſon, non pas pour les combattre, car la choſe étoit dangereuſe; mais pour les reſſerrer, & empêcher leurs courſes autant qu'il ſeroit poſſible. Cependant le Prince de Galles, pour avoir de l'argent, réſolut de lever pendant cinq ans ſur tous ſes Su-

Froiſſard cap. 244.

jets,

jets, une capitation qui lui auroit produit environ douze cens mille livres par an. 1368.

Il convoqua pour cela une Assemblée des Seigneurs à Niort. Ceux du Poitou, de Xaintonge, du Limousin, de Rouergue & de la Rochelle y consentirent assez volontiers. Ceux de Gascogne s'y opposérent, & entre autres le Comte d'Armagnac, le Comte de Comminge, le Vicomte de Carmain, & le Sire d'Albret. Ils alléguérent pour raison de leur refus, que c'étoit violer leurs Privilèges & leurs Coutumes, & que rien n'étoit plus contraire au serment que le Prince avoit fait à son avénement à la Principauté de Guienne. Cependant, pour ne le pas refuser absolument, ils dirent qu'ils confére roient encore entre eux là-dessus avec les Prélats, les Abbés, les Barons & les Chevaliers du pays.

Ils promirent au Prince de se rassembler dans quelque tems : mais ils ne lui tinrent pas parole, résolus de faire plutôt la guerre, que de laisser donner cette atteinte à leurs Privilèges. J'ai remarqué, en parlant du Traité de Bretigni, que le Comte d'Armagnac, & quelques autres Seigneurs voisins des Pyrénées, avoient eu beaucoup de peine à prendre le parti de renoncer à l'hommage de France, pour devenir vassaux d'Angleterre, & que le Roi lui-même les y avoit engagés, pour faciliter la paix. Leurs anciennes répugnances se renouvellérent à cette occasion, & le Roi en eut beaucoup de joie.

Causées en partie par l'inexécution du Traité de Bretigni.

Un des plus importans articles du Traité de Bretigni, mais dont l'exécution dépendoit conjointement des deux Rois, étoit d'un côté la renonciation que le Roi d'Angleterre devoit faire à ses prétendus droits sur la Couronne de France, sur la Normandie, le Maine & l'Anjou; & de l'autre, la renonciation que le Roi de France devoit faire à la Souveraineté des Pays compris sous la Principauté de Guienne & de Gascogne. Cet article, quoiqu'on eût fait serment de l'observer comme les autres, étoit jusqu'alors demeuré sans exé-

1368. exécution ; & ces renonciations mutuelles n'avoient point encore été faites, par la faute du Roi d'Angleterre, qui manqua d'envoyer ſes Plénipotentiaires à Bruges, où la choſe devoit être réglée.

Froiſſard loc. cit. Invent. des Chart. T 5. Cette ſuſpenſion donnoit une eſpèce de droit à ces Seignenrs de ſe regarder toujours comme Vaſſaux du Roi, & d'avoir recours à lui comme à leur Souverain, & qui l'étoit auſſi du Prince de Galles, à cauſe qu'il n'avoit point encore renoncé à cette Souveraineté. Ce fut le parti qu'ils prirent. Les Comtes d'Armagnac, de Commingе, de Périgord, le Sire d'Albret, pluſieurs Prélats, Barons, Chevaliers & Ecuyers vinrent en France, & préſentérent au Roi ſéant en ſa Cour des Pairs, leurs plaintes & leurs griefs contre le Prince de Galles, & le ſuppliérent, comme le Souverain des deux partis, de leur faire juſtice.

Le Roi, qui ne vouloit faire en public aucune démarche qui l'engageât trop, répondit qu'il y avoit un Traité de paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre ; qu'il vouloit en examiner avec ſoin tous les articles, avant que de ſe déterminer touchant ce qu'il avoit à faire ſur la choſe dont il s'agiſſoit, de peur de contrevenir au Traité ; mais qu'au reſte il ne les abandonneroit pas, & que le moins qu'il ſe propoſoit de faire, étoit d'être leur Médiateur auprès du Prince de Galles. Ces Seigneurs comprirent ſa penſée & ſes intentions ; & contens de cette réponſe, ils demeurérent à la Cour, de quoi le Prince de Galles fut fort inquiet. Le Général Chandos, qui prévoyoit les ſuites de cette affaire, fit ce qu'il put pour empêcher le Prince de s'obſtiner à lever la capitation ; mais il ne put rien gagner ſur lui là-deſſus.

Froiſſard cap. 246. Cependant le Roi aiant aſſemblé ſon Conſeil, y fit apporter le Traité de Bretigni, & les Lettres & les Mémoires qui y avoient rapport. On les examina. Tous convinrent que le Roi d'Angleterre

gleterre l'avoit violé en plusieurs rencontres; que le Roi auroit droit de ne s'y plus tenir, quand même la renonciation à la Souveraineté de la Guienne, qui avoit été suspendue jusqu'alors, auroit été faite. Gui de Ligni, Comte de S. Pol, qui avoit été longtems en ôtage en Angleterre, & qui haïssoit les Anglois à mort, ne souhaitoit rien tant que de leur voir déclarer la guerre; & prévoyant que la citation du Prince de Galles à la Cour des Pairs auroit cet effet, il faisoit tous ses efforts pour engager le Roi à la faire. Il avoit inspiré les mêmes sentimens à quantité de Seigneurs & de Prélats, qui pressoient le Roi là-dessus. Ce Prince les écoutoit, mais il alloit toujours bride en main. Il fut près d'un an à délibérer, & à tenir en suspens le Comte d'Armagnac & les autres Seigneurs de Guienne. Il les retenoit cependant toujours à la Cour, où il les défrayoit & les combloit de biens & de graces. 1368.

Il fit sonder les Seigneurs de Picardie, & sur-tout ceux du Ponthieu, qui étoit un Fief appartenant au Roi d'Angleterre. Il voulut savoir la disposition des Bourgeois d'Abbeville Capitale de ce Comté, & ils l'assurérent qu'ils ne souhaitoient rien davantage que d'être réunis à la Couronne, & de secouer le joug des Anglois. Il étoit bien informé du mécontentement des Gentilshommes du Poitou, de la Xaintonge, du Querci, du Rouergue & des environs de la Rochelle; car quoiqu'ils eussent accepté la capitation par complaisance pour le Prince de Galles, il savoit que dans le cœur ils haïssoient les Anglois, & qu'ils étoient très chagrins de n'avoir presque nulle part aux emplois honorables, par la préférence que ce Prince donnoit en toute rencontre à la Noblesse Angloise. D'ailleurs le Duc d'Anjou, qui étoit Gouverneur de Languedoc, & qui voyoit de près les dispositions des peuples de Guienne à la révolte, sollicitoit sans cesse le Roi par ses Lettres de profiter de l'occasion, l'assurant du succès, supposé qu'on voulût se hâter.

1368. Le Roi aiant tout murement conſidéré, fit un Traité ſecret avec le Comte d'Armagnac & les autres Seigneurs de Guienne, par lequel il s'obligeoit à recevoir leur appel, à les indemniſer des pertes que la guerre pourroit leur cauſer, en cas qu'on la leur déclarât, à ne point traiter de paix avec l'Angleterre ſans les comprendre dans le Traité, & leur aſſura de groſſes penſions. Eux de leur côté promirent de lui être fidèles juſqu'à la dernière extrémité, & de l'aider de toutes leurs forces. Enſuite il aſſembla ſa Cour des Pairs, où ces Seigneurs ſe trouvérent, & où le Traité fut lu & approuvé. Il y fut réſolu de citer le Prince de Galles, pour ſubir le Jugement du Roi. On dreſſa l'Ecrit ou la Formule de la citation; elle fut lue diverſes fois, on en peſa tous les mots, & après avoir été tranſcrite, elle fut miſe entre les mains de Bernard Pelot Juge Criminel de Toulouſe, & d'un Chevalier de Beauſſe nommé Jean de Chapponal, pour la ſignifier au Prince de Galles.

Froiſſard c. 147.

Citation faite au Prince de Galles comme Vaſſal du Roi, de quoi ſuivie.

Ils arrivérent à Bourdeaux au mois de Janvier, & furent admis à l'audience du Prince. Ils lui préſentérent leurs Lettres de créance, & le ſupplièrent de trouver bon qu'ils lui luſſent un papier dont ils étoient chargés de la part du Roi de France leur Maître. A ces paroles le feu monta au viſage du Prince de Galles, qui ſe douta bien de quoi il s'agiſſoit. Mais il ſe modéra, & ordonna à Pelot, qui tenoit le papier, de le lire. L'Ecrit étoit conçu en ces termes.

„ CHARLES par la grace de Dieu Roi de Fran-
„ ce: A notre neveu le Prince de Galles & d'A-
„ quitaine, Salut. Comme ainſi ſoit que plu-
„ ſieurs Prélats, Barons, Chevaliers, Univer-
„ ſités, Communautés & Collèges des Marches
„ & Limitations du pays de Gaſcogne, demou-
„ rans & habitans ez bandes de notre Royaume,
„ avec pluſieurs autres du pays d'Aquitaine, ſe
„ ſoient traits par devers Nous en notre Cour,
„ pour avoir droit d'aucuns griefs & moleſtes in-
„ dues,

Froiſſard loc. cit.

„ dues, que vous, par foible conſeil, & ſimple
„ information, avez propoſé de leur faire, & de 1368.
„ laquelle choſe ſommes émerveillés. Doncques,
„ pour obvier & remédier à ces choſes, nous
„ nous ſommes ahers & aherdons avec eux, tant
„ que de notre Majeſté Royale & Seigneurie,
„ nous vous commandons, que vous viengnez
„ en notre Cité de Paris en propre perſonne, &
„ vous montriez & préſentiez devant Nous, en
„ notre Chambre des Pers, pour ouïr droit ſur
„ leſdites complaintes & griefs émeus de par vous
„ à faire ſur votre peuple, qui clame à avoir &
„ ouïr reſſort en notre Cour, & à ce n'y ait point
„ de faute: & ſoit au plus hâtivement que vous
„ pourrez après ces Lettres vues. En témoin de
„ laquelle choſe, Nous avons à ces Préſentes
„ mis notre Scel. Donné à Paris le vingt-cinquiè-
„ me jour du mois de Janvier."

Après cette lecture les deux Députés ſe jettérent à genoux devant le Prince de Galles, le priant de les excuſer ſur l'ordre qu'ils avoient eu du Roi leur Maitre. „ Je ne vous en ſai pas mau- Cap. 258.
„ mais gré, (reprit le Prince:) dites ſeulement
„ au Roi de France, que j'irai à Paris le plus tôt
„ qu'il me ſera poſſible; mais que ce ſera à la
„ tête de ſoixante mille hommes, pour venger
„ l'injure qu'il me fait de prendre la protection
„ de mes Sujets rebelles, ſur leſquels il n'a plus
„ aucun droit, après avoir ſi authentiquement
„ renoncé à celui qu'il y avoit."

Quand le Prince ſe fut retiré, pluſieurs de ſes Courtiſans lui conſeillérent de faire arrêter les deux Députés, & de les punir de leur témérité. Il défendit de leur faire aucune peine; mais un peu après s'étant raviſé, il demanda s'ils avoient pris un ſauf-conduit pour s'en retourner: on lui dit que non. „ Cela ſuppoſé, (dit-il,) qu'on
„ aille après, & qu'on les arrête; auſſi-bien en
„ ce qu'ils viennent de faire, ils ſont plutôt les
„ Députés du Comte d'Armagnac, & de mes au-
„ tres Vaſſaux rebelles, que du Roi de France."

1368. Le Sénéchal d'Agénois fut chargé de cette commiſſion ; il courut après, & les arrêta, non pas comme de la part du Prince, mais ſur une querelle qu'il leur fit touchant un cheval, qu'il les accuſa d'avoir enlevé dans l'hôtellerie où ils avoient couché, & les mena dans les priſons d'Agen. Il laiſſa aller quelques gens de leur ſuite, qui en paſſant par Toulouſe rendirent compte au Duc d'Anjou de ce qui s'étoit fait, & allérent en avertir promptement la Cour.

Cap. 250. Le Roi aiant appris cette nouvelle en fit ſes plaintes au Prince de Galles; mais il ordonna en même tems au Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc, de ne faire aucunes hoſtilités. Il falloit un ordre auſſi précis que celui-là, pour contenir ce jeune Prince, qui étoit dans l'impatience de commencer la guerre. Le Roi toutefois laiſſa faire les Comtes d'Armagnac, de Commminge & de Périgord, & les autres Seigneurs, contre le Prince de Galles. Ils battirent quelques Troupes Angloiſes, & engagérent dans leur parti la plupart de la Nobleſſe voiſine de leurs Terres; & on a un Rolle de plus de huit cens tant petites Villes que Fortereſſes, qui dès-lors ſecouérent le joug d'Angleterre.

Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

De ſi fâcheux commencemens donnérent beaucoup d'inquiétude à Edouard; d'autant plus qu'il apprenoit en même tems, que la ſanté du Prince de Galles ſon fils devenoit tous les jours plus mauvaiſe. Ce Prince, depuis ſon retour d'Eſpagne, dont les chaleurs l'avoient beaucoup incommodé, avoit preſque toujours été malade: il étoit menacé d'hydropiſie, & ne pouvoit plus monter à cheval. Cette conjoncture étoit heureuſe pour la France, & faiſoit réuſſir les intrigues des Seigneurs Gaſcons auprès de la Nobleſſe de delà la Loire, pour la détacher des Anglois. Edouard fit appeller les Ambaſſadeurs que le Roi avoit à la Cour d'Angleterre ; c'étoient le Comte de Sallebruche, & Guillaume de Dormans Chancelier de Dauphiné. Il ſe plaignit à eux de ce

ce que le Roi violoit le Traité de Bretigni, & leur mit en main un Mémoire pour envoyer à la Cour de France. Par ce Mémoire il demandoit, qu'en vertu du Traité de Bretigni, par lequel le Roi avoit renoncé à la Souveraineté de Guienne, il eût à rejetter les Appellations interjettées par les Seigneurs de Gascogne & de Guienne à la Cour des Pairs de France contre le Prince de Galles. Le Roi envoya ses réponses à ses Ambassadeurs, contenant les raisons qu'il avoit eues de recevoir ces Appellations. Le Roi d'Angleterre n'y fit point de replique; mais son Conseil mit entre les mains des Ambassadeurs un Ecrit par lequel il étoit dit, que supposé que le Roi de France voulût réparer les dommages causés par l'infraction faite au Traité de Bretigni, & renoncer à la Souveraineté de Guienne, le Roi d'Angleterre s'offroit à faire ses renonciations aux droits qu'il prétendoit sur la Couronne de France, sur la Normandie, le Maine & l'Anjou. 1368.

Quand le Roi eut reçu cet Ecrit, il assembla la Cour des Pairs, plusieurs Jurisconsultes & Notables du Royaume, qu'il avoit fait venir à Paris. Les Seigneurs Gascons s'y trouvérent, & dans les séances du second & du troisième de Mai, de concert avec le Roi, ils firent instance, pour que leurs Appellations ne fussent point rejettées. La chose aiant été examinée, aussibien que la Réponse du Roi à l'Ecrit du Conseil d'Angleterre, il fut résolu de nouveau qu'on recevroit les Appellations des Seigneurs Gascons, & que vu la contumace du Prince de Galles, & les infractions faites par le Roi d'Angleterre au Traité de Bretigni, on leur déclareroit la guerre. Le Roi aussi-tôt après envoya au Pape, à l'Empereur, & à divers autres Princes la réponse faite à l'Ecrit du Conseil d'Angleterre, & leur communiqua la résolution qu'il avoit prise de faire la guerre. Il en écrivit aussi aux Villes de Guienne, pour les en avertir, & les exhorter à reconnoître leur ancien & légitime Souverain, Registres du parlement, vol. 1. en Mai.

& à abandonner le parti des Anglois. Il fit com-
1368. poſer un Manifeſte contenant les raiſons pour leſquelles il déclaroit la guerre aux Anglois, & le fit publier enſuite par les Prédicateurs à Paris, & dans les autres Villes. La choſe lui réuſſit à merveille. Les maux que les Anglois avoient faits dans le Royaume, leur fierté, la dureté des conditions auxquelles ils avoient fait acheter la paix; tout cela repréſenté vivement avec éloquence, & dans la Chaire de vérité, fit une impreſſion extraordinaire ſur l'eſprit des peuples, ralluma leur haine contre les Anglois, & les diſpoſa à contribuer de tout leur pouvoir à cette guerre.

La guerre eſt déclarée dans les formes au Roi d'Angleterre.

Avant que d'en venir là, le Roi s'étoit aſſuré de la Nobleſſe de ſon Royaume. Il avoit traité ſous-main avec les reſtes des *Compagnies*, qui paſſérent toutes à ſon ſervice, excepté ceux des *Compagnons* qui étoient Anglois: cela ſurprit fort le Prince de Galles, qui avoit compté ſur l'attachement que ces Troupes avoient toujours fait paroître pour lui. Le Roi négocioit actuellement avec le Roi de Caſtille, pour un armement de mer, & le Traité en fut conclu quelques mois après. Il ménagea des intelligences dans les Villes & dans les Forteresſes du Comté de Ponthieu, où il vouloit faire le prémier effort: & enfin, après avoir pris toutes ces précautions, il envoya un ſimple Officier de ſa Maiſon au Roi d'Angleterre, avec une Lettre pour le défier, ainſi qu'on parloit alors, c'eſt-à-dire, pour lui déclarer la guerre. Edouard en fut offenſé, parce que c'étoit la coutume qu'on employât à cette fonction quelque Prélat, ou quelque Chevalier de diſtinction. Le Roi apparemment en uſa ainſi, pour marquer au Roi d'Angleterre le reſſentiment qu'il avoit du mauvais traitement, que le Prince de Galles avoit fait l'année auparavant à ſes deux Envoyés.

DuTillet Recueil des Traités, &c.

Froiſſard cap. 252.

Le Roi d'Angleterre fit part de cette déclaration de guerre à ſon Parlement, qu'il convoqua à Weſtminſter, où après avoir parlé avec mépris

Polydor. Vergilius l. 9.

&

& dédain de cette bravade du Roi de France, & exhorté l'Assemblée à soutenir l'honneur de la Nation, il déclara qu'il prétendoit défendre de nouveau ses droits sur la Couronne de France, & qu'il en étoit Roi. Il fut aussi-tôt salué en cette qualité par tous les Membres du Parlement, & ils lui promirent de contribuer libéralement à la guerre contre la France, afin qu'on la poussât aussi vivement qu'on l'avoit fait jusqu'au Traité de Bretigni. 1368.

Progrès des François dans le Ponthieu.

Si-tôt que l'Envoyé, qui avoit déclaré la guerre, fut de retour en France, on la commença. Le Roi avoit si bien pris ses mesures, pour se rendre maitre du Comté de Ponthieu, que toute la Noblesse de ce canton de Picardie prit les armes contre les Anglois, dès que Gui Comte de S. Pol, & Hugues de Châtillon Maitre des Arbalêtriers y parurent avec quelques Troupes. Abbeville ouvrit ses portes; S. Valeri, Rue, le Crotoi en firent autant. Quelques Anglois, qui s'étoient ralliés à la Forteresse du Pont de Remi, furent taillés en pièces par le Comte de S. Pol, & la Place se rendit. Nicolas de Louvain, Sénéchal de Ponthieu, fut pris à Abbeville, & mis à rançon. Tout cela fut exécuté avant que les Troupes d'Angleterre fussent assemblées à Douvres, où elles devoient s'embarquer pour passer en France. Froissard cap. 252.

Le Roi d'Angleterre eut tant de chagrin de cette perte, que peu s'en fallut qu'il ne fit couper la tête au Comte Dauphin d'Auvergne, au Comte de Porcien, aux Sires de Roye & de Maulévrier, qui étoient encore en ôtage pour la rançon du Roi Jean, aussi-bien que plusieurs Bourgeois de diverses Villes de France; mais la plupart dans la suite en furent quittes pour de grosses rançons. Edouard apprit presque en même tems, que le Duc d'Anjou & le Duc de Berri étoient entrés sur les terres du Prince de Galles, le prémier du côté de Toulouse, & l'autre par l'Auvergne. Il fut encore, que le Roi de France

ce traitoit avec David Roi d'Ecoſſe, pour engager ce Prince à faire diverſion en Angleterre, & il ſe trouva dans un grand embarras. Le ſecret avec lequel le Roi de France avoit pris toutes ſes meſures, le deſir qu'il avoit toujours fait paroître d'entretenir la paix, la penſée dont Edouard ſe flattoit d'avoir tellement abattu la France, qu'elle ne pourroit ſe relever de longtems, avoient rendu ce Prince moins vigilant, & il ſe voyoit ſurpris.

1368.

Il renforça promptement ſes frontières du côté de l'Ecoſſe, & envoya Edmond Comte de Cambridge un de ſes fils, avec quelques Troupes, au ſecours du Prince de Galles : mais comme le trajet d'Angleterre en Gaſcogne étoit long, & dangereux à cauſe de la Flotte que le Roi de France équipoit actuellement, il pria Jean Duc de Bretagne ſon gendre, de trouver bon que les Troupes Angloiſes débarquaſſent dans quelqu'un de ſes Ports. Ce Duc, qui lui avoit l'obligation de tout ce qu'il étoit, le lui accorda, & paſſa par deſſus le ſcrupule que devoit lui donner ſa qualité de Vaſſal de la Couronne de France. Le Comte de Cambridge avec le Comte de Pembrok arrivérent à S. Malo, & le Duc obtint des Seigneurs de Bretagne, dont pluſieurs toutefois ne voyoient pas volontiers leur Prince ſe brouiller avec la France, que les Troupes Angloiſes paſſaſſent au travers de la Bretagne pour gagner le Poitou.

1369. *Operations des deux Armées au-delà de la Loire.*

Dès qu'elles furent arrivées auprès du Prince de Galles, & que le Général Chandos Connétable de Guienne fut venu auſſi le joindre, la guerre devint plus vive au-delà de la Loire. Il ſe donnoit tous les jours des combats entre les Partis du Prince de Galles, & ceux des Ducs de Berri & d'Anjou : on prit de part & d'autre diverſes petites Places. Les Anglois ſurprirent Belle-perche en Bourbonnois, & y firent priſonnière Iſabeau de Valois mère du Duc de Bourbon & de la Reine de France : Roche-ſur-Yon en Poi-

Poitou se rendit aussi par la lâcheté du Gouverneur François nommé Jean Blondeau, que le Duc d'Anjou fit jetter à la rivière, après l'avoir fait enfermer dans un sac à Angers. 1369. Cap 268.

Ces petites pertes furent réparées par des avantages plus considérables, & en particulier par la réduction de Cahors & de plusieurs autres Forteresses, dont on fut redevable à l'adresse de Jean de Cardaillac qui fut depuis Archevêqus de Toulouse. Les Anglois eurent encore le malheur de perdre le Général Chandos, qui fut tué dans une rencontre au Pont de Leusac, par un Ecuyer François nommé Jaques de S. Martin. Ce Seigneur, le plus grand Capitaine de sa Nation, eut l'honneur d'être regretté non seulement par les Anglois, mais par les Seigneurs François mêmes, qui connoissoient son mérite. Le Prince de Galles perdit en lui non seulement un grand homme de guerre, mais un sage Ministre, dont les conseils modérés auroient empêché la guerre, si ce Prince les avoit écoutés; car il s'opposa autant qu'il put à la Capitation qui la lui causa; & il l'auroit bientôt terminée, comme tout le monde le dit alors, s'il avoit vécu, étant le plus habile Négociateur de son tems, le plus fécond en expédiens, & toujours porté à la paix malgré ses grands talens pour la guerre.

Suite des expéditions faites en Picardie. Cap. 267.

Tandis que cela se passoit au-delà de la Loire, on se battoit aussi en Picardie & en basse Normandie, où les Anglois prirent la Ville de Vire; & le Roi équipoit une Flotte à Harfleur pour l'envoyer en Angleterre, sous la conduite de son frère Philippe Duc de Bourgogne. Le Sire de Cliffon desapprouvoit beaucoup cette entrepriſe, parce qu'il connoissoit les Anglois beaucoup plus habiles sur la mer que les François; & que le Roi d'Angleterre étant bien averti, avoit des Milices sur toutes ses côtes pour empêcher les descentes. Mais quoique ce Seigneur fût ordinairement fort écouté dans le Conseil, il trouvoit le Roi toujours inflexible sur cet article-là.

Ce

1369. Ce Prince étoit perſuadé que rien ne pouvoit être plus avantageux à la France, que de tranſporter la guerre en Angleterre; & d'ailleurs ſa Flotte étoit ſi bien armée, ſi bien équipée, montée par tant de braves gens, qu'à moins d'un malheur extraordinaire, le ſuccès de l'expédition lui paroiſſoit certain. Mais l'arrivée du Duc de Lancaſtre autre fils du Roi d'Angleterre, qui débarqua à Calais avec un corps de Troupes, où il y avoit beaucoup de Nobleſſe Angloiſe, contraignit le Roi à abandonner ſon prémier deſſein. Il fut obligé de prendre les Troupes de la Flotte, & de les envoyer contre le Duc de Lancaſtre, pour couvrir le Ponthieu.

Cap. 269. Le Duc de Bourgogne fut fait Général de ce corps d'Armée. Il trouva les Anglois retranchés à Tournehem entre S. Omer & Ardres. Il ſe campa ſur la montagne qui commandoit la vallée où étoient les Anglois. Il avoit plus de monde qu'eux; mais il avoit ordre du Roi ſon frère de ne les point attaquer dans leur camp. Les malheureux ſuccès de la journée de Creci & de celle de Poitiers étoient pour le Roi des leçons dont il profitoit, pour modérer la vivacité Françoiſe. Ainſi l'on demeura pluſieurs jours à ſe regarder les uns les autres ſans rien faire, excepté quelques eſcarmouches, qui n'engageoient à rien d'important.

Les Troupes du Roi ſont congédiées. Cette inaction déplaiſoit fort aux Chevaliers François qui étoient là au nombre de quatre mille. Le Duc de Bourgogne les entretenoit toujours de l'eſpérance de la bataille. Mais enfin, après bien des délais, il fut contraint d'écrire au Roi, pour lui demander la permiſſion de combattre ou de licentier les Chevaliers, qui faiſoient une groſſe dépenſe pour l'entretien de leurs gens, & dont ils ſe laſſoient. Le Roi voyant la ſaiſon déja fort avancée, envoya ordre de congédier les Troupes. L'Armée prit le chemin de S. Omer, où le Duc de Bourgogne donna permiſſion aux Chevaliers de ſe retirer chacun chez ſoi.

foi. Les Anglois furent ſurpris de cette retraite, & commencérent à s'appercevoir que les François avoient réſolu de ne plus s'abandonner à cette impétuoſité qui avoit perdu la France, & de ſuivre une conduite plus réglée, qui pourroit bien y ruïner les affaires d'Angleterre. 1369.

Entrepriſe inutile du Général Anglois.

Le Duc de Bourgogne, en retournant à Paris, laiſſa au Connétable de Fiennes & au Comte Gui de S. Pol, autant de Troupes qu'il en falloit pour arrêter les courſes des ennemis. Mais le Duc de Lancaſtre voyant l'Armée de France ſéparée, conçut un deſſein bien hardi, & qu'il eſpéra d'exécuter avec la ſienne. Ce fut d'aller bruler la Flotte du Roi à Harfleur. Il falloit pour cela paſſer la Somme, traverſer la Picardie & une partie de la Normandie. Il entreprit de le faire. Il paſſa la Somme au gué de Blanquetaque, prit ſa route par le Comté d'Eu, entra dans le pays de Caux, & marcha vers Harfleur. Dès que le Connétable de Fiennes & le Comte de S. Pol ſurent les Anglois en marche, ils ſe mirent à la tête d'un camp volant, avec lequel ils les côtoyérent toujours, ſans jamais les perdre de vue, les obligeant par-là à ſe tenir toujours ſerrés. Quand ces deux Généraux virent que le Duc de Lancaſtre tournoit du côté de Harfleur, ils pénétrérent ſon deſſein. C'eſt pourquoi le Comte de S. Pol prenant les devans avec deux cens Lances, ſe jetta dans la Place; & le Duc de Lancaſtre ſe trouvant ainſi prévenu, retourna ſur ſes pas. Comme il repaſſoit la Somme, Hugues de Châtillon Grand-Maitre des Arbalêtriers ſe mit en embuſcade; mais lui-même fut ſurpris par Nicolas de Louvain Sénéchal de Ponthieu, & fait priſonnier par ce Sénéchal, qu'il avoit pris à Abbeville au commencement de la Campagne. Ce fut-là l'unique fruit du grand voyage du Duc de Lancaſtre, qui congédia ſes Troupes dès qu'il fut arrivé à Calais.

La Campagne finit vers le même tems au-delà de la Loire. Les François y ſurprirent Châtelleraut,

leraut, & le Duc de Bourbon fit le siège de Bel-
1369. leperche, que les Anglois avoient pris sur lui, & où ils tenoient sa mère prisonnière. Le Maréchal Louis de Sancerre le joignit à ce siège. Le Comte de Cambridge vint au secours, & offrit la bataille aux François, qui la refusérent, se tenant dans leurs retranchemens. Ceux qui défendoient le Château ne pouvant tenir plus longtems, l'abandonnérent, & emmenérent avec eux la mère du Duc de Bourbon. Ce Duc s'en plaignit au Comte de Cambridge & au Prince de Galles, & leur représenta que ce n'étoit pas la coutume parmi les Chevaliers d'en user ainsi avec les Dames. Le Prince témoigna qu'il desapprouvoit la chose, & qu'il feroit rendre cette Princesse, si elle avoit été prise par d'autres que par les gens des *Compagnies*, qu'il ne vouloit pas chagriner. Elle fut depuis échangée avec un Chevalier Anglois nommée Simon de Burle.

Application des deux Rois à s'affoiblir mutuellement.

Tandis que les Troupes se battoient à la campagne, les deux Rois étoient occupés dans le cabinet, chacun à chercher les moyens d'affoiblir le parti de son ennemi, & à fortifier le sien. Le Roi d'Angleterre fit publier en Gascogne & en Guienne des Lettres d'amnistie pour tous ceux de ses Sujets qui avoient pris les armes en faveur de la France, pourvu que dans un mois ils rentrassent dans leur devoir, s'offrant à les dédommager des torts qu'on leur auroit fait, & révoquant la Capitation, & tous les autres impôts établis par le Prince de Galles. Il fit répandre secrettement dans Paris plusieurs copies de ces Lettres; on en adressa au Vicomte de Rochechouart, aux Seigneurs de Maleval & de Marneil, & à plusieurs autres Gentilshommes qui s'étoient jettés dans le parti de France : mais cet artifice n'eut point d'effet, & la désertion augmentoit tous les jours dans le parti Anglois.

Cap. 257. Edouard réussit mieux du côté de l'Allemagne, où le Duc de Juliers & le Duc de Gueldre prirent son parti avec plusieurs Seigneurs Allemans.

Ils

Ils déclarérent l'un & l'autre la guerre au Roi de France, & firent tous leurs efforts, pour engager Albert de Bavière Comte Palatin du Rhin, Gouverneur ou Adminiſtrateur de Hainaut, de Hollande, de Zélande & de Friſe, pour Guillaume ſon fils ainé, à en faire de même : mais le Sire Jean Verthin Sénéchal de Hainaut, qui avoit tout crédit ſur l'eſprit du Comte, & que le Roi avoit gagné, fit avorter toutes leurs intrigues, & perſuada à ſon Maitre de demeurer neutre. Le Comte de Flandres ſe trouva aſſez embarraſſé dans cette conjoncture ; car étant beaupère du Duc de Bourgogne, qui venoit d'épouſer ſa fille, il ne pouvoit ſe réſoudre à ſe déclarer contre la France : mais d'ailleurs les Flamans panchoient fort du côté du Roi d'Angleterre par l'intérêt de leur commerce. Edouard, pour les déterminer, faiſoit de tems en tems enlever de leurs vaiſſeaux par ceux qu'il avoit en mer. Le Roi de France eſpéroit que ces hoſtilités auroient un effet contraire : mais l'antipathie naturelle des Flamands contre la France, & la crainte des maux que les Anglois leur pouvoient faire, prévaloient, & les tenoient au moins en ſuſpens & dans la neutralité. 1369.

Le Roi Charles de Navarre devoit faire un grand contrepoids dans cette guerre, de quelque côté qu'il panchât. Il étoit toujours en différend avec le Roi au ſujet de certaines Terres & de certaines Places qu'ils ſe diſputoient l'un à l'autre : & pour être en état de ſe faire craindre & rechercher, il avoit dès le commencement de la guerre rempli de Soldats les Villes qu'il poſſédoit dans le Cotentin, & celles du Comté d'Evreux. Il fit un Traité avec le Duc de Bretagne, dont on n'a jamais ſu le contenu. Il avoit à ſa Cour un Chevalier natif de Hainaut, nommé Euſtache d'Auberticour, vaillant homme, & qui s'étoit beaucoup diſtingué dans toutes les guerres de France & d'Eſpagne ; il lui avoit donné le Gouvernement de Carentan en baſſe Normandie, &

Procès MS. du Roi de Navarre.

& ce Chevalier étoit entièrement dans les intérêts des Anglois. Il fit ſi bien, qu'il engagea le
1369. Roi de Navarre à paſſer ſecrettement en Angleterre, pour s'aboucher avec Edouard. Ils traitérent enſemble; & le Roi de Navarre promit, que ſi-tôt qu'il ſeroit de retour à Cherbourg, il déclareroit la guerre au Roi de France, & recevroit les Anglois dans ſes Places. Il fut reconduit en Normandie par pluſieurs Seigneurs d'Angleterre, qui à leur retour furent attaqués par des Vaiſſeaux Normands, défaits, pris, & tous avec leurs gens paſſés au fil de l'épée ſans quartier. Ce coup étonna le Roi de Navarre, & avec ſon inconſtance & ſon infidélité naturelle, il n'en fallut pas davantage pour le jetter dans l'irréſolution, & le faire demeurer neutre : choſe très avantageuſe pour la France.

Telle étoit la ſituation des affaires ſur la fin de l'année 1369. Il y avoit longtems que la France n'avoit fait la guerre avec tant de bonheur. La conquête du Comté de Ponthieu, & la réduction de tant de Villes & de Châteaux au-delà de la Loire, avoient d'autant plus encouragé les peuples de France, qu'ils étoient moins accoutumés à de pareils ſuccès; & jamais ils ne ſe trouvérent plus diſpoſés à ſeconder les intentions de leur Prince, pour chaſſer les Anglois de France.

Charles profita de cette bonne diſpoſition. Il aſſembla les Etats ſur la fin de l'année, & leur demanda des ſecours pour continuer une guerre qui commençoit ſi heureuſement. Ils les lui accordérent volontiers. On augmenta les impôts ſur le ſel & ſur le vin. On impoſa ſur chaque feu dans les Villes quatre livres, & trente ſols dans les Villages : ce qui produiſit des ſommes conſidérables, qui ſervirent à lever de nouvelles Troupes, & à faire des magaſins.

Il s'allia avec Pierre IV, Roi d'Arragon, en
1370. faiſant épouſer à Jean Duc de Gironne fils de ce Roi, Jeanne de France fille poſthume du Roi Phi-

Philippe de Valois : mais le nœud de cette alliance fut rompu par la mort de la Princeſſe, qui mourut à Béfiers lorſqu'on la conduiſoit à ſon époux. 1370.

Le Roi, ſous prétexte de fortifier Paris, s'aſſura de la conſtance & de la fidélité des Bourgeois, en faiſant en ce même tems-là bâtir les Tours de la Baſtille, qu'on appelloit alors la Baſtide du Châtel Saint Antoine. Il fit venir à la Cour ſes frères les Ducs d'Anjou, de Berri & de Bourgogne, pour concerter avec eux les deſſeins de la Campagne. Il fut réſolu qu'on feroit deux Armées principales, dont l'une ſous la conduite du Duc d'Anjou entreroit en Guienne par Bergérac & la Réole, & l'autre ſous le Duc de Berri marcheroit vers Limoges : Que toutes deux, après diverſes marches, ſe rendroient à Angoulême pour en faire le ſiège, & tâcheroient d'y ſurprendre le Prince de Galles, qui y faiſoit depuis quelque tems ſa réſidence ordinaire. Pour le Duc de Bourgogne, le Roi le retint auprès de ſa perſonne. Annales de France. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté K. 143. Froiſſard cap. 221.

On rappella d'Eſpagne Bertrand du Gueſclin, avec l'agrément du Roi Henri de Caſtille ; & ce Seigneur, avant que de partir, ſigna au nom du Roi de France un Traité de ligue défenſive & offenſive entre les deux Etats, par lequel le Roi de Caſtille s'obligeoit, ſous certaines conditions, à entretenir une Flotte contre les Anglois ſur les côtes de Guienne & de Poitou ; & le Roi de France, à le ſecourir d'hommes & d'argent contre tous ſes ennemis.

La mort de David Roi d'Ecoſſe fut dans la conjoncture un contre-tems pour la France. Il eut pour ſucceſſeur Robert Stuart fils de ſa ſœur ; & ce Prince, pour ſe précautionner contre Guillaume Douglas, qui prétendoit à la Couronne, fit une trêve avec le Roi d'Angleterre.

Le paſſage que le Duc de Bretagne avoit accordé l'année précédente à quelques Troupes Angloiſes, donnoit lieu de ſe défier beaucoup de lui. Extrait de la Cham.

1370. lui. Il savoit quels étoient là-dessus les sentimens de la Cour de France à son égard, & il appréhenda que les préparatifs qui s'y faisoient ne fussent autant contre son Duché, que contre la Guienne. Comme il ne se trouvoit pas encore en état d'exécuter ses mauvais desseins qui éclatérent depuis, il prit le parti de la soumission. Il envoya au Roi Hugues de Montrelais Evêque de S. Brieux son Chancelier, & Olivier de Clisson, pour lui faire ses excuses & ses protestations d'un éternel attachement. Elles furent reçues, & le Roi fut bien-aise d'être assuré qu'au moins ce Duc le craignoit.

bre des Comptes. Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

Le Roi de France déclare La Guienne & tous les autres Fiefs du Roi d'Angleterre confisqués & réunis à la Couronne.

Après que le Roi eut ainsi mis ordre à tout, il fit enfin le coup d'éclat qu'il méditoit depuis longtems: car quoiqu'il eût déclaré la guerre au Roi d'Angleterre & au Prince de Galles, & qu'il eût cité ce Prince au Parlement, pour rendre compte de sa conduite envers les Seigneurs de Gascogne & de Guienne, il n'avoit point encore poussé les choses à la dernière extrémité, je veux dire qu'il n'avoit point encore usé du droit de Souverain dans toute son étendue envers le Roi d'Angleterre & le Prince de Galles. Ce droit consistoit à confisquer les Fiefs du Vassal rebelle & convaincu de felonie contre son Seigneur; & c'est ce qu'il fit alors. Il assembla la Cour des Pairs le quatorzième de Mai de l'an 1370, & par un Arrêt qu'il y prononça, il déclara que le Duché de Guienne, & tous les autres Fiefs possédés en France par Edouard Roi d'Angleterre & par le Prince de Galles, étoient confisqués & réunis à la Couronne; & l'on expédia un ordre, par lequel tous ceux de ces pays-là qui possédoient des Fiefs, étoient mandés pour venir en faire hommage au Roi. Il est à remarquer, que dans l'Acte de confiscation, on ne donne point à Edouard le titre de Roi, & qu'on l'y appelle *Edouard d'Angleterre.* C'étoit en revanche de ce que ce Prince en avoit ainsi usé en quelques occasions

Dans le Jugement de confiscation du Duché

caſions en parlant du Roi de France, fondé ſur ſes prétendus droits à cette Couronne. 1370.

Edouard, qui connoiſſoit parfaitement la prudence de Charles, jugea bien qu'il n'en étoit pas venu juſques-là ſans être bien ſûr de ſes forces, & ſe hâta d'envoyer du ſecours à ſon fils en Guienne. Le Duc de Lancaſtre eut ordre de l'aller joindre avec quelques Troupes, & Robert Knole vieux Capitaine, qui avoit été de toutes les guerres paſſées, fut deſtiné pour commander du côté de Calais. de Guienne, &c. donné à Vincennes. Froiſſard cap. 281.

Cependant le Duc d'Anjou entra en campagne, dès que du Gueſclin, qui devoit être de cette expédition, fut arrivé d'Eſpagne à Toulouſe. L'Armée du Prince étoit de deux mille Lances Chevaliers & Ecuyers, avec leur ſuite, & de ſix mille hommes de pié, auxquels ſe joignirent mille hommes des *Compagnies*, qui avoient eu leurs quartiers dans le Querci. A la vue de cette Armée, Moiſſac, Agen, Tonnins ſur Garonne, le Port de Sainte Marie & Montpéſat ſe rendirent. Aiguillon, la plus forte Place du pays, que le Roi Jean étant encore Duc de Normandie, avoit en-vain aſſiégée longtems avec une Armée de ſoixante mille hommes, ne couta que quatre jours. Enſuite le Duc d'Anjou ſe préſenta devant la Linde ſur la Dordogne, un peu au-deſſus de Bergérac. Les Habitans avoient l'inclination fort Françoiſe, & le Commandant étoit un Chevalier Gaſcon nommé Thonins de Batefol, homme brave, mais qui ſe laiſſa tenter par les promeſſes du Duc d'Anjou. Le Captal de Buch, qui étoit à Bergérac, fut averti du Traité, & que le lendemain matin la Place devoit être rendue aux François. Il partit la nuit avec quelques Troupes, parut au point du jour à la porte de la Ville, qui lui fut ouverte. Il marcha droit à l'autre porte, où Batefol ſe diſpoſoit à faire entrer les François. Le Captal l'aiant apperçu, fondit ſur lui, & en lui diſant, *Traître, voilà ta dernière trabiſon*, il lui paſſa ſon épée au travers du *On rentre en campagne pour continuer la guerre.* Cap. 283.

du corps. Il monta enſuite ſur la muraille, y fit
1370. voir ſa Bannière, & celle du Seigneur Thomas Felton Anglois. Les François virent par-là qu'ils avoient été prévenus, & ſe retirérent.

Priſe de Limoges par les François. Le Prince de Galles, fort chagrin de toutes ces pertes, partit d'Angoulême, ſachant que les deux Armées Françoiſes devoient ſe raſſembler pour l'y aſſiéger, & s'en alla à Coignac, où il avoit donné rendez-vous à ſes Troupes. Elles croiſſoient tous les jours, & commencérent à donner de l'inquiétude aux Comtes d'Armagnac, de Comminges, de Périgord, & au Sire d'Albret, qui appréhendérent qu'il n'allât ſe jetter ſur leurs Terres. Ils repréſentérent au Duc d'Anjou la néceſſité où ils ſe trouvoient de le quitter, pour aller défendre leurs Places. Le Prince jugea la choſe raiſonnable; & ainſi, ſans plus penſer au ſiége d'Angoulême, il fut réſolu que ces Seigneurs retourneroient chez eux avec leurs Vaſſaux; qu'une partie de l'Armée ſe retireroit dans les Places, & que du Gueſclin avec le reſte iroit joindre le Duc de Berri, qui aſſiégeoit Limoges avec un petit Corps d'Armée d'environ cinq mille hommes. Du Gueſclin en arrivant trouva que la Place étoit fort ſerrée, & qu'on y penſoit à capituler. Son arrivée acheva de déterminer les Bourgeois, qui ſe rendirent au Duc de Berri. Cette conquête fut une des plus importantes de cette Campagne. D'ailleurs la Place appartenoit au Roi par la donation que la Comteſſe de Penthièvre, qui en étoit Dame, lui en avoit faite l'année d'auparavant. Le Prince y mit pour Commandans les Sires Jean de Villemur, Hugues de la Roche, & Roger de Beaufort, & ſe retira en Berri, laiſſant quelques Lanciers à du Gueſclin, pour courir ſur le pays ennemi.

Invent. des Chart. T. 3.

Dès que le Prince de Galles vit qu'il n'y avoit plus d'Armées de France en campagne, il réſolut de reprendre Limoges. Il marcha de ce côté-là en litière; car il ne pouvoit plus ſouffrir le che-

cheval, fit attaquer la Place, & y attacha les mineurs. Les assiégés traversérent inutilement les travaux qui se faisoient sous terre, & lorsqu'ils y pensoient le moins, un grand espace de la muraille fut renversé dans le fossé. 1370.

Les Anglois, qui se tenoient tout prêts, montérent à l'assaut, que la grandeur de la brèche, & le petit nombre de François ne permirent pas de soutenir longtems. On fit main-basse sur tous les Bourgeois, dont près de trois mille furent passés au fil de l'épée; les trois Commandans, avec ce qui leur restoit de Troupes, se défendirent longtems dans un retranchement où ils s'étoient jettés : mais enfin il fallut céder au nombre qui les accabloit, & ils furent faits prisonniers. Le Prince de Galles, après avoir donné ses ordres pour le rétablissement des murailles, sépara pareillement son Armée, & se retira à Coignac, parce qu'il sentoit de jour en jour ses forces diminuer, & qu'il prévoyoit bien que les François ne pourroient plus rien entreprendre au-delà de la Loire, à cause de la grande diversion qui se faisoit à l'autre extrémité de la France. Car le Roi d'Angleterre voyant que tout le poids de la guerre alloit tomber sur le Prince de Galles, avoit fait promptement passer la mer au Général Knole avec des Troupes, pour les joindre à Calais à quelques autres, qui les y attendoient à dessein de faire une irruption en France de ce côté-là. *Les Anglois la reprennent & séparent ensuite leur Armée.* Cap. 289.

Le Roi averti de ce dessein, distribua dans les Villes de cette frontière, les Troupes qu'il avoit assemblées, & ne laissa en campagne qu'un camp volant, sous le commandement du Vicomte de Meaux, & des Seigneurs de Chauni, de Couci, & de Melun fils du Comte de Tancarville. Ils avoient ordre de côtoyer les ennemis, de les harceler dans leur marche, d'éviter d'en venir aux mains avec eux, de ne jamais camper la nuit dans la campagne; mais de régler tellement leur marche, que tous les soirs ils se retirassent Cap. 284 & 285.

1370. dans quelque Ville, ou ſous quelque Fortereſſe, car il y en avoit alors un très grand nombre en France, & preſque tous les Châteaux des Seigneurs étoient fortifiés. Les Commandans des Places avoient pareillement ordre de ne point laiſſer ſortir leurs garniſons, mais de faire bonne garde; & dès qu'ils ſauroient les ennemis proche d'eux, de bien garnir de Troupes leurs paliſſades & leurs barrières. La plupart des gens de la campagne s'étoient retirés dans les Villes ou dans les Châteaux de leurs Seigneurs, avec tout ce qu'ils avoient pu emporter. De ſorte que le plat-pays demeuroit à la merci des ennemis: mais le Roi eſpéroit par cette conduite venir à bout de ruïner leur Armée.

Ils font irruption en France du côté de la Picardie.

Hiſtoire de du Gueſclin, c. 42. Annales de France. Froiſſard loc. cit.

Le Général Knole ſe mit en marche au mois de Juillet avec vingt mille hommes. Il ſe préſenta d'abord devant le Château de Fiennes dans le Boulonnois, où le Connétable de Fiennes s'étoit renfermé avec grand nombre de braves Chevaliers. Les Anglois n'oſérent l'attaquer. Ils marchérent vers Thérouenne, traverſérent l'Artois, vinrent à Arras, dont ils brulérent un fauxbourg. De là ils allérent par Bapaume dans le Vermandois, s'approchérent de Ham, de Péronne, & de S. Quentin, & trouvérent toutes ces Places bien garnies & bien gardées. La ſeule petite Ville de Roye fut inſultée & miſe en cendres. Ils délibérérent s'ils attaqueroient Noyon; mais on y fit ſi bonne contenance, qu'ils paſſérent outre. Ils traverſérent les rivières d'Oyſe & d'Aiſne, toujours côtoyés par le camp volant qui les incommodoit fort, en les obligeant de marcher toujours en ordre de bataille: car tout ce qui s'écartoit étoit auſſi-tôt enlevé. Ils paſſérent enfin la Marne & vinrent loger aux environs de Paris à Ville-Juif, au Bourg la Reine, à Pont-Antoni, & dans les autres Villages. Le Roi étoit alors dans ſa Capitale avec grande quantité de Nobleſſe, dont il avoit beaucoup de peine à retenir l'ardeur. Il permit ſeulement une ſortie qui

Ils viennent juſqu'auprès de Paris, d'où ils ſont repouſſés avec perte.

qui fut heureuſement exécutée, & où ſept cens des ennemis demeurérent ſur la place. 1370.

Ce fut durant ce tems-là que le Roi aiant fait venir du Gueſclin à la Cour, lui donna l'Epée de Connétable, par la démiſſion du Seigneur de Fiennes, qui étoit fort caſſé. Du Gueſclin refuſa d'abord cet honneur, alléguant pour s'en défendre, qu'il n'étoit qu'un pauvre Chevalier, & ſimple Gentilhomme par ſa naiſſance, & qu'il ne lui appartenoit pas de commander tant de brave Nobleſſe plus qualifiée que lui. Cette modeſtie augmenta de beaucoup l'amitié & l'eſtime qu'on avoit pour ſa perſonne, & lui acquit encore plus d'autorité, que cet illuſtre emploi ne lui en donnoit par lui-même.

Les ennemis, après avoir fait le dégât aux environs de Paris, marchérent vers Etampes, entrérent dans la Beauſſe, & ſe répandirent dans le Maine & dans l'Anjou, où toutes les Places ſe trouvant auſſi bien gardées qu'ailleurs, ils ne purent faire autre choſe que de ravager la campagne.

Du Gueſclin avoit fort approuvé la conduite du Roi : l'Armée des ennemis ſe trouvoit déja fort affoiblie par les marches, & il y avoit même de la meſintelligence entre les Chefs. Le nouveau Connétable crut cependant qu'il étoit de ſon honneur de ſignaler les commencemens de ſon adminiſtration militaire par quelque action d'éclat. Il pria le Roi de lui donner quelques Troupes pour ſe mettre aux trouſſes des ennemis; & le Prince, qui connoiſſoit la prudence de ce grand Capitaine, y conſentit volontiers.

Le Connétable du Gueſclin marche contre eux. Cap. 291.

Il partit de Paris avec un corps de Gendarmerie, accompagné d'Olivier de Cliſſon, & de quantité de Nobleſſe Bretonne, qui s'étoit attachée à lui. Il arriva à Caen, où il traita magnifiquement les principaux Seigneurs de ſes Troupes. Le Maréchal de Blainville en étoit, le Comte de S. Pol, le Comte du Perche, les Sires de Ro-

han & de Cliſſon, & grand nombre d'autres. Il
1370. marcha de là à Vire, & prit enſuite ſa route vers le Maine.

Les Anglois du Général Knole avoient pris des quartiers dans cette Province, en Anjou, & le long de la rivière de Loire. Le plus fort quartier étoit dans le Maine vers Pont-vilain. Il y avoit environ quatre mille hommes. Thomas Grantſon, Lieutenant du Connétable d'Angleterre, en avoit le commandement. Dès qu'il ſut la marche du Connétable, il en donna avis à tous les quartiers, & ordonna à toutes les Troupes de ſe rendre à Pont-vilain; & en même tems il envoya un Héraut à du Gueſclin, pour le défier à la bataille. Du Gueſclin répondit au Héraut, que les Anglois ne l'attendroient pas longtems; & cependant ſes gens prirent avec eux le Héraut au ſortir de l'audience, & le firent tant boire, qu'il s'enivra & dormit juſqu'au lendemain matin.

Hiſt. de du Gueſclin, chap. 45.

Le Connétable eut à peine ſoupé, qu'il commanda à tout ſon monde de monter à cheval. Son deſſein étoit de ſurprendre les Anglois, & de prévenir le retour du Héraut. On étoit au mois de Novembre, & il faiſoit une pluye & un vent épouvantables. On marcha toute la nuit, & on arriva aſſez près du camp des Anglois à la pointe du jour. Le Connétable ſe mit à la tête de cinq cens Lances, donna ordre au Maréchal de Blainville & au Comte du Perche de ranger les Troupes en bataille à meſure qu'elles arriveroient, & de le ſuivre le plus promptement qu'il ſeroit poſſible.

Il les joint dans le Maine, les bat, & fait leur Général priſonnier.

Il parut à la vue des Anglois avant qu'ils euſſent eu aucune nouvelle de ſa marche, & que les Troupes mandées par Grantſon fuſſent arrivées à Pont-vilain. Il fit mettre toute la Gendarmerie à pié, ſelon la coutume de ce tems-là; & aiant ſu que la Troupe du Maréchal de Blainville étoit fort proche, il donna ſans tarder ſur

le

le quartier des Anglois, criant, *Gueſclin*, & *Montjoie S. Denys*. 1370.

Grantſon ſe voyant ſurpris, fit élever ſon Etendart, pour raſſembler ſes Troupes. Il forma ſes bataillons à la hâte, & laiſſa avancer du Gueſclin, qui avoit déja enlevé, ou mis en déroute tout ce qui s'étoit préſenté pour l'arrêter. Grantſon commanda à Geoffroi Ourcelai de prendre avec lui huit cens hommes, de faire ſemblant de fuir, & d'aller par derrière une colline, pour venir prendre les François à dos. Le Connétable chargea vigoureuſement Grantſon, qui le reçut bravement, & ſoutint toujours le choc, pour donner le tems à Ourcelai d'arriver au champ de bataille. Celui-ci exécuta parfaitement ſes ordres : mais il fut bien ſurpris, lorſqu'au détour de la colline il ſe vit chargé par un gros de quatorze cens hommes commandés par le Maréchal de Blainville, qui le mit en un moment en déroute, & le fit priſonnier.

Après cet avantage, Blainville accompagné du Sire de Cliſſon, vint joindre le Connétable, qui n'avoit pu encore enfoncer Grantſon ; & ce Général reçut en un moment un renfort de douze cens Anglois, qui le rendoit ſupérieur en nombre au Connétable : mais peu de tems après le Comte du Perche étant ſurvenu avec l'arrière-garde, les Anglois furent inveſtis de toutes parts. Grantſon réſolu à périr, vint fondre ſur le Connétable, & voulut l'aſſommer d'un coup de hache d'armes. Le Connétable l'eſquiva, & le ſaiſit en même tems par le milieu du corps, le terraſſa, lui arracha ſa hache, & lui dit qu'il l'alloit percer s'il ne ſe rendoit. Grantſon ſe rendit dans le moment qu'Olivier de Cliſſon levoit le bras pour le tuer.

La priſe du Général termina le combat; & des quatre ou cinq mille Anglois qui avoient combattu, la plupart furent tués ou pris ; le reſte ſe ſauva dans les autres quartiers, où ils portérent l'alarme. Le butin fut très grand; & une bon- *Suite de cette victoire.*

1370. ne partie de celui que les Anglois avoient fait en traverſant la France, fut la proie de l'Armée victorieuſe.

Le Connétable profitant de ſa victoire, alla chercher les Anglois dans leurs autres quartiers: les uns fuirent, & les autres furent forcés. Ils ſe diſſipérent de tous côtés; & à peine parut-il depuis cent hommes enſemble de toute l'Armée que le Général Knole avoit menée de Calais juſques dans le Maine & l'Anjou, la vigueur du Général aiant heureuſement ſecondé la prudence du Prince.

Après une ſi heureuſe expédition, faite pendant une ſaiſon très rude, le Connétable retourna à Caen, où il congédia les Troupes. On voit à la Chambre des Comptes de Paris une eſpèce d'Ordonnance, qu'il expédia à Caen, datée du prémier de Décembre 1370, adreſſée aux Tréſoriers des Guerres, pour la paie des Chevaliers & des Ecuyers qu'il entretenoit. En voici le contenu, par lequel on peut connoitre quelle étoit en ce tems-là l'autorité du Connétable.

Extrait de la Chambre des Comptes.

„ BERTRAND DU GUESCLIN Duc de Molinés, Comte de Longueville, Connétable de „ France; Aux Tréſoriers des guerres du Roi „ notre Sire, ou à leurs Lieutenans, & à chacun d'eux, Salut. Nous vous envoyons la „ Montre des Gens de notre Hôtel ci-deſſous contenue. C'eſt à ſavoir, vingt-trois Chevaliers „ Bacheliers, & deux cens ſoixante & dix Ecuyers montés & armés ſuffiſamment, reçus à „ Caen le prémier jour de Décembre, l'an mille „ trois cent ſoixante & dix, pour ſervir le Roi „ notre Sire en ces préſentes guerres en notre „ compagnie & ſous notre gouvernement. Si „ vous mandons que des gages deſſus dits nous „ faſſiez prêt & payement en la manière qui appartiendra. Donné à Caen ſous notre Scel, „ l'an & le jour deſſus dits."

Enſuite eſt la liſte des Chevaliers, parmi leſquels il y en a pluſieurs Bretons, dont la plupart des Fa-

Familles subsistent encore aujourd'hui, comme les Sires de Budes, de Coaquin, de Tréziguidi, de Monbourcher, & quelques autres, qui s'étoient presque tous attachés à la fortune de du Guesclin, avant qu'elle fût aussi florissante qu'elle l'étoit alors. 1370.

Cette guerre qui acquéroit tant de gloire à du Guesclin, causoit beaucoup d'inquiétude au Pape Urbain V. Ce Pape avoit quitté Avignon trois ans auparavant, pour rétablir le Siège Pontifical à Rome. Le desir de faire la paix entre les deux Rois, & les intrigues de quelques Cardinaux, qui s'accommodoient mieux du séjour d'Avignon que de Rome, lui firent prendre la résolution de repasser en France. Il y vint par mer, sur une Flotte composée des Vaisseaux & des Galères que lui avoient envoyés à l'envi les Rois de France & d'Avignon, & la Reine de Sicile. Il aborda heureusement à Marseille, & fit son entrée à Avignon le vingt-quatrième de Septembre; mais comme il se disposoit à travailler à l'accommodement des deux Couronnes, il tomba malade, & mourut le dix-neuvième de Décembre. Il eut pour successeur le Cardinal Pierre Roger, qui prit le nom de Grégoire XI, & qui tâcha en-vain, suivant les vues de son prédécesseur, de faire la paix entre les deux Rois, dans l'espérance de les engager à unir leurs forces contre les Turcs, qui faisoient de grands progrès sur les Chrétiens, ou bien contre les Maures d'Espagne. Il chargea de cette commission les Cardinaux Jean de Dormans François, & Simon de Langham Anglois. Ils assistérent à quelques Conférences qui se tinrent en Picardie entre les Députés des deux Nations: mais inutilement, parce que les Cardinaux ne pouvoient s'empêcher eux-mêmes de faire paroître beaucoup de partialité chacun pour sa Nation: ainsi on se prépara de part & d'autre à continuer la guerre. C'est de quoi l'on s'occupa dès que le Connétable fut de retour à Paris, où il fut reçu & de la Cour & du Peuple avec

Mort du Pape Urbain V.

Grégoire XI lui succède, & tâche en-vain de faire la paix entre les deux Rois.

Du Tillet Recueil des Traités, &c.

toutes les marques de joie & tous les honneurs
1370. qu'il en pouvoit attendre.

Préparatifs pour la Campagne suivante.

Ce ne fut pas seulement en amassant de l'argent, & en levant des Troupes, que le Roi pensoit à s'assurer le succès de la Campagne suivante. Deux choses dont il vouloit prévenir les suites, l'inquiétoient beaucoup; l'une étoit la trêve que Robert Stuart nouveau Roi d'Ecosse avoit conclue pour neuf ans avec le Roi d'Angleterre.
Ibid. La diversion des Ecossois, sur laquelle on avoit d'abord fait grand fonds, manquoit par-là; mais Charles fit si bien, que le Roi d'Ecosse lui promit de rompre avec l'Angleterre; & les anciennes Alliances entre la France & l'Ecosse furent renouvellées à Vincennes. Le Roi s'engagea à donner au Roi d'Ecosse cent mille Nobles d'or par an, à lui envoyer des armes pour cinq cens Chevaliers, pour cinq cens Soldats & quelques Ecuyers, & à les soudoyer. Mais soit que la Cour de France ne fournît pas les armes & l'argent qu'on avoit promis, soit que le Roi d'Ecosse appréhendât trop le Roi d'Angleterre, on ne vit l'effet de ce Traité que plusieurs années après.

L'autre chose qui faisoit encore plus de peine au Roi, étoit l'esprit inquiet & malin du Roi de Navarre, toujours enclin à brouiller, & toujours panchant du côté du Roi d'Angleterre, avec lequel il entretenoit de grandes liaisons. Il animoit les autres Princes, & même le Roi de Castille, contre la France. On savoit confusément à la Cour, qu'il se tramoit quelque chose; mais on ne pouvoit le démêler; & ce ne fut que sept ou huit ans après, qu'on apprit le détail d'un Traité fait à Clarendon, & signé à Londres au mois de Décembre de cette année 1370.

Ligue entre les Rois d'Angleterre & de Navarre contre la France.

Par ce Traité il se fit une Ligue offensive & défensive entre le Roi d'Angleterre & le Roi de Navarre, contre le Roi de France & le Roi de Castille, & même contre le Roi d'Arragon, en cas qu'il se déclarât pour ces deux Princes. Les articles les plus importans étoient, que le Roi de

de Navarre ſeroit mis en poſſeſſion du Duché de Bourgogne, des Comtés de Brie & de Champagne, de Mante, de Meulan, du Comté de Longueville, de la Ville & Baronie de Montpellier, du Comté du Mans, & de quelques autres Terres ou Places, ſur leſquelles il avoit des prétentions; & qu'on y en ajouteroit d'autres, pour le dédommager des pertes que le Roi de Caſtille pourroit lui cauſer dans ſon Royaume; que le Roi d'Angleterre lui céderoit Saint Sauveur le-Vicomte en Normandie; qu'il ſeroit mis en poſſeſſion de Briquebec & de Coutances, quand ces Places ſeroient priſes; qu'on lui donneroit de plus la Vicomté de Limoges & toutes ſes dépendances, & le Comté d'Angoulême; qu'on lui fourniroit quatre cens mille écus pour ſoutenir les fraix de la guerre; qu'Edouard recevroit comme Roi d'Angleterre, l'hommage du Roi de Navarre, pour les Terres qu'on lui céderoit, & qui ſe trouveroient enclavées dans la Principauté de Guienne poſſédée par le Prince de Galles; qu'il recevroit comme Roi de France, les hommages que le Roi de Navarre ſeroit obligé de lui faire pour le Comté de Brie & de Champagne, & pour les autres Domaines qui ſe trouveroient être du Royaume de France; & qu'on auroit ſur tout cela le conſentement du Prince de Galles avant le prémier de Mars de l'année ſuivante. Le Roi de Navarre de ſon côté devoit donner pour ſureté au Roi d'Angleterre, Nogent-le-Roi, Nonancour, Anet & Ivri. 1370. Interrogatoire MS. de Pierre du Tertre Secrétaire du Roi de Navarre. Procès MS. du Roi de Navarre.

Ce Traité faiſoit connoître combien le Roi d'Angleterre avoit envie de mettre le Roi de Navarre dans ſon parti: mais avant qu'on en vînt à l'exécution, il falloit que la France fût réduite au moins en l'état où elle ſe trouva après la priſon du Roi Jean; choſe qui n'étoit pas aiſée à faire. Interrogatoire de Jaques de Rue.

Le Roi qui, comme j'ai dit, ne ſavoit rien qu'en général des liaiſons du Roi de Navarre avec l'Angleterre, ne laiſſa pas de faire ſolliciter ce Prince de s'accommoder avec lui, & de ter- 1371. *Le Roi de Navarre ne laiſſe*

miner leurs différends pour Mante, Meulan, & le Comté de Longueville : car le Roi de Navarre ne parloit plus guères de la Bourgogne ni de la Champagne. Cette démarche coutoit beaucoup au Roi, qui regardoit toujours le Roi de Navarre comme son ennemi personnel, de quoi il n'avoit eu que de trop funestes preuves. Mais la politique a d'autres règles que les ressentimens. Il lui envoya à Vernon, où il se trouva alors, l'Archevêque de Rouen avec quelques Seigneurs. L'engagement où il étoit avec le Roi d'Angleterre auroit fort embarrassé en cette conjoncture tout autre Prince que lui : mais également perfide envers ses amis & envers ses ennemis, il se détermina, moyennant des ôtages qu'on lui donna, à aller trouver le Roi à Rouen. On entra en négociation. Les caresses d'un Prince, qu'après tout il commençoit à estimer & à craindre, le gagnérent; ou plutôt il voyoit bien que les promesses que lui faisoit le Roi d'Angleterre étoient fort chimériques, & qu'il lui étoit plus avantageux de recevoir actuellement quelque chose de réel, que de s'attendre à un avenir au moins incertain, sauf à violer encore une fois ses derniers sermens, si quelque occasion favorable se présentoit de se rejetter dans le parti d'Angleterre, où il seroit toujours reçu à bras ouverts. Ainsi il se détermina à accepter la Seigneurie de Montpellier, qu'on lui offroit depuis longtems, pour le dédommager des Villes de Mante, de Meulan, & du Comté de Longueville, qu'on étoit résolu de ne lui pas rendre, quoi qu'il arrivât. Il accompagna le Roi à Paris; & pour gage de la résolution où il parut alors, d'être desormais attaché à la France, il laissa auprès du Roi ses deux fils, & se retira en Navarre, où la Cour de France aimoit beaucoup mieux qu'il fût qu'en Normandie. Cette importante affaire fut conclue au mois de Juin de l'an 1371.

1371.

Pas d'entrer en négociation avec le Roi.

Froissard cap. 285. Annales de France.

A quelles conditions ils s'accommodent.

Cependant le Roi, dans la vue de tourner toutes les forces de France contre l'Angleterre, en-

entreprit encore une choſe, qui marquoit l'autorité qu'il avoit ſur la Nobleſſe de ſon Royaume. Les guerres particulières, dont j'ai parlé pluſieurs fois ſous les autres règnes, continuoient toujours en France entre les Seigneurs fieffés, qui regardoient comme un droit attaché à leurs Fiefs, de ſe pouvoir faire la guerre les uns aux autres. Cela cauſoit beaucoup de deſordres, de meurtres, de ravages dans les Provinces. Pluſieurs de nos Rois, & entre autres Saint Louis, avoient tâché de réprimer la fureur de ces guerres par leurs Ordonnances, n'oſant pas entreprendre de les abolir entièrement. Le Roi fit pour cela une Ordonnance au mois de Juillet de cette année, par laquelle il déclaroit atteint de crime de lèze-Majeſté quiconque des Gentilshommes oſeroit déclarer la guerre à ſes voiſins. Cette Ordonnance eut beaucoup d'effet, & la Nobleſſe ſuſpendant, au moins pour un tems, ſes querelles particulières, employa plus utilement ſon courage & ſes Vaſſaux à la défenſe de l'Etat. 1371.

Quelles furent les expéditions de cette année.

Les expéditions de cette Campagne ne furent pas cependant fort conſidérables. On prit de part & d'autre quelques petites Places en Limouſin, en Auvergne, en Poitou; car alors à peine pouvoit-on faire une lieue dans ces quartiers-là, qu'on ne trouvât des Châteaux de Seigneurs particuliers de divers partis, qui arrêtoient les Troupes, & qu'il falloit emporter, pour ne les pas laiſſer derrière, de peur qu'ils ne coupaſſent les vivres. Ce qu'il y eut de plus important pour la France, fut que le Vicomte de Rochechouart gagna beaucoup de Nobleſſe du Poitou au parti du Roi, & que le Prince de Galles, dont la maladie augmentoit toujours, fut contraint de repaſſer en Angleterre, pour éprouver ſi l'air natal ne le rétabliroit point; & il laiſſa en partant le commandement au Duc de Lancaſtre ſon frère.

Il y eut l'année ſuivante des événemens d'une

plus grande conſéquence. Le Roi Henri de Caſ-
1372. tille, après avoir par ſon courage & par ſa prudence affermi ſa Couronne, ſe trouvoit en état de donner au Roi le ſecours d'une Armée navale, dont il étoit convenu dans les Traités qui avoient été faits avec lui. Il s'étoit fait une trêve entre lui & le Roi de Portugal, qui avoit des prétentions ſur le Royaume de Caſtille; & pour ce qui concerne les différends que Henri avoit avec le Roi de Navarre, ils étoient remis à l'arbitrage du Pape & du Roi de France.

Epiſt. Greg. Pontif. apud Rainald.

Armement naval du Roi de Caſtille.

Froiſſard cap. 302.

Le Roi de Caſtille prenoit d'autant plus volontiers le parti de la France contre l'Angleterre, que tout récemment le Duc de Lancaſtre avoit épouſé en ſecondes noces Conſtance fille ainée de Pierre le Cruel, dans le deſſein d'avoir par-là un droit ſur le Royaume de Caſtille. La Flotte de Henri fut en mer dès le mois de Juin. Elle étoit compoſée de quarante gros Vaiſſeaux, où il y avoit quelques pièces de canon, & de treize de moindre grandeur. Elle étoit commandée par quatre Capitaines fameux ſur la mer, Ambroiſe Bouchenoire, Cabeſſe de Vake, Ferrand de Pion, & Rodrigue le Roux, qui vinrent ſur les côtes du Poitou & de la Xaintonge.

Ibid.

Le Roi de France, qui avoit de bons eſpions, & des penſionnaires en Angleterre, par le moyen deſquels il ſavoit ce qui ſe paſſoit de plus ſecret dans le Conſeil, eut avis certain, que la Flotte qu'Edouard préparoit, débarqueroit à la Rochelle ſous les ordres du Comte de Pembrok. Ce Seigneur devoit commander en Guienne à la place du Duc de Lancaſtre, qui depuis ſon mariage étoit auſſi retourné en Angleterre. Il n'y avoit pas dans cette Armée de ſi gros Vaiſſeaux que dans celle de Caſtille; mais elle étoit montée par quantité de Nobleſſe, & elle portoit beaucoup d'argent pour lever des Troupes en Guienne. Le Roi avertit de tout cela les Amiraux Caſtillans, qui ſe tinrent toujours depuis à la hauteur de la Rochelle.

Ils

Ils découvrirent la Flotte d'Angleterre le ſoir de l'avant-veille de Saint Jean. Ils ſe mirent auſſi-tôt en bataille, & gagnérent le vent. Le Comte de Pembrok les attendit, & le combat commença : mais la nuit étant ſurvenue, on ceſſa de ſe battre. Les Anglois perdirent en ce prémier choc deux Vaiſſaux chargés de vivres. 1372.

Les deux Armées demeurérent à l'ancre toute la nuit. Durant ce tems-là Jean de Herpédane, Sénéchal de la Rochelle, fit tout ſon poſſible pour engager les Rochelois à monter ſur quantité de Vaiſſeaux qu'ils avoient dans leur Port, & à aller ſe joindre au Comte de Pembrok : mais comme ils haïſſoient fort les Anglois, & qu'ils avoient toujours l'inclination Françoiſe, ils refuſérent de le faire. Ils apportérent pour raiſon, qu'ils étoient chargés de la garde de leur Ville, & qu'ils n'entendoient pas aſſez les combats de mer.

Le Sénéchal voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur l'eſprit des Rochelois, ſe réſolut avec les Seigneurs de Tonnai-boutonne, Jaques de Surgères, & Maubrun de Linières, de prendre quatre des Vaiſſeaux du Port, & d'aller avec pluſieurs Soldats au ſecours du Comte de Pembrok. Ils aſſurérent en arrivant qu'il ne devoit rien attendre des Rochelois, & qu'il lui falloit prendre ſes meſures là-deſſus. Il déclara qu'il ne pouvoit ſe retirer avec honneur ni avec ſureté, & qu'il hazarderoit la bataille.

Bataille entre les deux Flottes deſavantageuſe aux Anglois.

Elle recommença dès le matin, & fut auſſi malheureuſe pour les Anglois qu'elle pouvoit l'être. Preſque tous leurs Vaiſſeaux furent pris ou coulés à fond : du nombre de ces derniers fut le Vaiſſeau qui portoit l'argent pour l'entretien des Troupes de Guienne ; & le Comte de Pembrok fut fait priſonnier. Les Rochelois furent ſpectateurs de cette défaite, & en témoignérent plus de chagrin qu'ils n'en avoient en effet. Peut-être auroient-ils pris cette occaſion de ſe donner à la France, ſi par hazard le Captal de Buch avec

vec grand nombre de Seigneurs, ne fût arrivé
1372. le lendemain à la Rochelle. Sa préſence maintint les habitans dans le devoir, & il ne partit point de cette Ville, qu'après avoir laiſſé une forte garniſon dans le Château.

Les Amiraux Caſtillans retournérent en Eſpagne avec les Vaiſſeaux pris & leurs priſonniers, & arrivérent à S. André en Galice, d'où les Sei-
Cap. 306. gneurs furent envoyés à Burgos au Roi de Caſtille : mais avant qu'ils partiſſent de S. André, il arriva au Comte de Pembrok une choſe qui le ſurprit. Un homme ſe préſenta à lui dans l'endroit où il étoit gardé, & lui dit d'un air inſultant : „ Que faites-vous ici, Comte de Pem-
„ brok ? Y êtes-vous venu pour me faire hom-
„ mage de la Terre que vous tenez en la Prin-
„ cipauté de Galles"? Le Comte étonné de voir un Anglois lui parler de la ſorte, lui demanda qui il étoit. „ Je ſuis, (reprit-il,) Yvain,
„ fils d'Edmond Prince de Galles, que votre
„ Roi fit mourir au commencement de ſon rè-
„ gne, par la trahiſon du Comte de Herfort &
„ d'Edouard Spenſer, & dont il a envahi la Prin-
„ cipauté qui m'appartient : mais j'eſpère bien,
„ par le ſecours de Monſeigneur le Roi de Fran-
„ ce, rentrer un jour en poſſeſſion de ma Prin-
„ cipauté; & ſi vous n'étiez pas priſonnier, je
„ vous montrerois dès maintenant, ſi je ſuis un
„ franc & loyal Chevalier." Quelques Seigneurs Eſpagnols ſurvinrent, & rompirent cette converſation, qui déplaiſoit fort au Comte.

Yvain reſtoit ſeul de la Famille des anciens Princes de Galles, qui avoient toujours fait tant de peine aux Rois d'Angleterre. Edouard s'étoit emparé de cette Principauté ; & aiant pris Edmond, le dernier de ces Princes qui ſe maintinrent dans le pays, lui avoit fait couper la tête à Londres. Yvain, qui étoit tout jeune alors, avoit été ſauvé, & tranſporté en France, où il fut élevé à la Cour. Il avoit porté les armes ſous le Roi Jean contre les Anglois ; & après

près la paix de Bretigni, il s'étoit retiré en Lombardie. Dès qu'il vit la guerre rallumée entre la France & l'Angleterre, il vint offrir ſes ſervices au Roi, qu'il ſervit utilement ſur la mer. Il avoit abordé par hazard au Port de S. André en Biſcaie, le même jour que la Flotte Caſtillane y étoit entrée ; c'étoit au retour d'une expédition qu'il avoit faite ſur les côtes de Normandie, où il avoit battu le Gouverneur de l'Ile de Greneſai dans un petit combat naval, & lui avoit tué quatre cens hommes. 1372.

Autres expéditions des François par terre & par mer.

La priſe du Comte de Pembrok, & la perte de tant de Vaiſſeaux, de Nobleſſe, de Troupes & d'argent, répandirent une grande conſternation dans la Gaſcogne & dans la Guienne, où le Captal de Buch, fait Connétable de Guienne depuis la mort du Général Chandos, étoit chargé du Commandement. Le Roi ne perdit pas une ſi belle occaſion. L'Armée s'aſſembla au-delà de la Loire ſous la conduite du Connétable, qui y fut accompagné par le Duc de Bourbon, le Comte d'Alençon, le Comte du Perche, le Dauphin d'Auvergne, le Maréchal de Sancerre, le Vicomte de Rohan, les Comtes de S. Pol & de Vendôme, les Seigneurs de la Tour, de Laval, de Beaujeu, de Beaumanoir, & de quantité de Nobleſſe Françoiſe & Bretonne.

Pluſieurs Places ſe rendirent, ou furent priſes dans le Poitou, ſavoir, Montmorillon, Luſſac, Chauvigni, Moncontour qui étoit très fort, Vivonne, Mortemar, & Sainte Sévère en Limouſin, où le Duc de Bourgogne, le Sire de la Trimouille, & le Connétable ſe réunirent avec le Duc de Berri, qui avoit commencé le ſiège de cette Place. Elle fut priſe d'aſſaut le jour même que le Captal de Buch parut pour la ſecourir.

Ce Général fit peu de tems après lever le ſiège de Soubiſe, où la Dame de Soubiſe s'étoit défendue vaillamment pluſieurs jours contre le Sire de Pons : mais cet avantage fut très funeſte au

au Captal; car il fut l'occaſion de ſa priſe, de la
1372. manière que je vais dire.

Le Général Anglois eſt fait priſonnier. Froiſſard c. 311.

La Flotte de Caſtille s'étoit remiſe en mer ſous la conduite de l'Amiral Rodrigue le Roux, & étoit venue bloquer la Rochelle par mer. Yvain de Galles, dont je viens de parler, étoit avec lui. Ce Seigneur lui demanda quelques Barques, pour aller du côté de Soubiſe, & tâcher d'y ſurprendre les Anglois. Il prit avec lui quatre cens Lanciers, & aiant ſu que le Captal, après avoir fait lever le ſiège, s'en retournoit par le bord de la mer, il deſcendit avec ſes Lanciers, ſe mit en embuſcade, & chargea au paſſage le Captal, qui ne s'attendoit à rien moins. Il n'avoit avec lui que trois cens hommes, qui ſurpris de cette attaque inopinée, ne firent preſque point de réſiſtance. Le Captal, qui ne put ſe réſoudre à fuir, fut pris par un Ecuyer de Vermandois nommé Danvillette*. Yvain marcha enſuite à Soubiſe, qui ſe rendit par capitulation.

La priſe du plus grand Capitaine qu'euſſent alors les Anglois, valut une victoire. Il fut conduit à Paris, & mis en priſon au Temple. Le Roi d'Angleterre fit de très grandes offres pour le ravoir : mais on ne voulut jamais le rendre. Le Roi de ſon côté fit tout ſon poſſible pour l'engager à prendre ſon parti. Il ne put jamais le gagner; & ce Seigneur mourut au bout de cinq ans dans ſa priſon.

Ce fut un nouveau ſujet de découragement pour le parti Anglois dans la Guienne, que la priſon du Captal. La Ville de Poitiers appella le Connétable, & ſe rendit à lui ; & le Roi, pour reconnoître l'affection que cette Ville lui avoit témoignée en cette occaſion, ennoblit le Maire, les Echevins & les Conſeillers Jurés de la Ville, leurs deſcendans & leurs ſucceſſeurs. S. Jean d'Angéli, Taillebourg, Angoulême, Xaintes, ſui-

Regiſtres du Parlement & Chambre des Comptes.

* Dans une copie des Regiſtres du Parlement, cet Ecuyer eſt appellé Pierre d'Auvillier.

fuivirent l'exemple de Poitiers, auſſi-bien que quelques autres Places moins conſidérables. La Rochelle en eût volontiers fait autant ; mais les Anglois, maitres du Château, tenoient la Ville en bride. Il fallut uſer de ſtratagême pour en venir à bout ; & ce fut par l'adreſſe du Maire de la Ville, nommé Jean Caudorier, que la choſe fut exécutée. 1372.

Adreſſe du Maire de la Rochelle pour rendre la Ville au Roi.

Ce Maire reçut, ou fit ſemblant d'avoir reçu des lettres du Roi d'Angleterre, qui lui ordonnoient de lui rendre compte de l'état de la Place, d'armer tous les Bourgeois, d'en faire la revue, & de lui mander combien, avec la garniſon du Château, il ſe trouveroit de gens capables de porter les armes, & de défendre la Ville en cas que les François l'aſſiégeaſſent. Après avoir communiqué ſon deſſein au Chef de la Bourgeoiſie, il invita le Commandant du Château à venir dîner chez lui: ce Commandant s'appelloit Philippe Mancel, homme brave, mais peu fin. Le Maire lui préſenta des lettres du Roi d'Angleterre qu'il avoit reçues en quelque autre occaſion. Mancel les regarda, en reconnut le Sceau ; mais comme il ne ſavoit pas lire, il pria le Maire de lui en lire le contenu. Il lut tout de ſuite, & ſans héſiter, non pas ce qui étoit dedans, mais ce qu'il avoit préparé, & entre autres l'article de la revue. On prit heure pour la faire le lendemain matin.

Il n'y avoit dans le Château que cent Anglois, que le Commandant fit ſortir à l'heure marquée, & il n'en laiſſa que douze dans la Place. Ils ne furent pas plutôt ſortis, que deux cens Bourgeois bien armés ſe mirent entre le Château & les Anglois. Le Commandant s'en apperçut, & vit bien qu'il étoit trahi. Il voulut tenter de rentrer dans le Château ; mais il fut en même tems chargé, & par les deux cens Bourgeois dont je viens de parler, & par le Maire à la tête du reſte de la Bourgeoiſie, & contraint de ſe rendre, étant enveloppé de toutes parts. Le peu de Soldats qui

qui étoient reſtés dans le Château capitulérent,
1372. & ſe rendirent auſſi ; & ils furent conduits par mer avec les autres juſqu'à Bourdeaux.

Dès que le Maire ſe vit maitre de la Ville, il en envoya donner avis aux Ducs de Bourgogne & de Berri, au Maréchal de Sancerre qui étoient en Berri, & au Connétable qui étoit à Poitiers. Auſſi-tôt toutes les Troupes eurent ordre de ſe rendre ſous cette dernière Place. On prit en chemin faiſant S. Maixant, & quelques autres petites Villes & Châteaux. Des Envoyés de la Rochelle arrivérent quelques jours après à Poitiers, pour traiter des conditions auxquelles on remettroit la Ville entre les mains du Roi. Celles que les Envoyés propoſérent furent, qu'on raſeroit le Château de la Rochelle ; qu'on y établiroit une Monnoie avec les mêmes prérogatives que celle de Paris ; que jamais la Rochelle ne ſeroit détachée du Domaine du Roi, ni par mariage, ni par Traité de paix, ni de quelque autre manière que ce fût.

Le Connétable ne jugea pas à propos d'accepter ces conditions ſans ordre : mais il expédia des ſauf-conduits pour les Envoyés, qui vinrent trouver le Roi à Paris. Il les y reçut avec tous les témoignages d'affection qu'ils pouvoient ſouhaiter, & leur accorda tout ce qu'ils demandoient. Ils retournérent à la Rochelle avec les Lettres Patentes du Roi, où les articles que je viens de dire étoient exprimés. Ils commencérent par raſer le Château, qui fut renverſé en très peu de jours, & envoyérent dire au Connétable, qu'il pouvoit venir prendre poſſeſſion de la Ville. Il y alla avec peu de Troupes, pour marquer plus de confiance aux Bourgeois, & reçut au nom du Roi leurs hommages & leur ſerment de fidélité.

Froiſſard, c. 311. Il en partit peu de jours après, pour ſe ſaiſir de divers Châteaux ; & fit enſuite le ſiège de Fontenai-le Comte, qu'il prit par compoſition. Toutes ces pertes déconcertoient entiérement le par-

ti Anglois ; & les Seigneurs du Poitou, qui tenoient encore pour le Roi d'Angleterre, étoient fort inquiets des préparatifs & des amas de canons & d'autres machines de guerre qu'on faiſoit à Poitiers & à la Rochelle, qui marquoient qu'on penſoit à l'exécution de quelque grand deſſein. Ils en furent bientôt éclaircis, lorſqu'ils ſe virent aſſiégés dans Thouars, où la plupart s'étoient retirés. C'étoit une des plus fortes Places du Poitou. 1372.

Après quelques attaques ils ſe réſolurent à capituler aux conditions ſuivantes : Qu'il y auroit ſuſpenſion d'armes juſqu'à la ſaint Michel non ſeulement pour la Ville de Thouars, mais pour toutes leurs Terres : qu'on leur permettroit d'envoyer en Angleterre, pour avertir le Roi de l'état où ils étoient ; que ſi avant la ſaint Michel le Roi d'Angleterre, ou quelqu'un des Princes Anglois ne venoient pas à leur ſecours avec une Armée, non ſeulement ils rendroient Thouars au Connétable, mais encore qu'ils ſe ſoumettroient avec tous leurs Châteaux au Roi de France. Cette capitulation aiant été ſignée, ces Seigneurs l'envoyérent en Angleterre, & le Connétable laiſſa repoſer ſon Armée.

Nouvel armement naval du Roi d'Angleterre ſans fruit.

Lorſque les Envoyés de Poitou arrivérent en Angleterre, ils trouvérent un grand armement fort avancé, qui étoit deſtiné non pas pour le Poitou, mais pour Calais, où une Flotte de quatre cens voiles devoit conduire une Armée nombreuſe ſous le commandement du Duc de Lancaſtre. Les avis reçus de Poitou firent changer de deſſein, & il fut réſolu dans le Conſeil, que cette Flotte avec toutes les Troupes paſſeroit en Guienne. Le Roi voulut y aller en perſonne ; le Prince de Galles, que l'air d'Angleterre avoit un peu rétabli, le Duc de Lancaſtre & le Comte de Cambridge ſes frères furent auſſi de ce voyage.

La maladie du Prince de Galles lui avoit fait prendre des meſures pour Richard ſon fils : & le Roi d'Angleterre, avant que de s'embarquer, dé-

1723. déclara & fit déclarer par ſon Parlement, qu'en cas que le Prince de Galles mourût avant lui, Richard ſuccéderoit à la Couronne, & à tous les Etats de ſon aieul, à l'excluſion de ſes oncles le Duc de Lancaſtre & le Comte de Cambridge. Cette importante affaire étant réglée, le Roi avec les Princes mit à la voile, aiant ſur ſes Vaiſſeaux dix mille Archers, & trois mille Lances.

Et pourquoi. Si cette Flotte étoit arrivée en France, les affaires y auroient changé de face, & il y auroit bien eu du ſang répandu dans le Poitou & dans la Xaintonge: mais le bonheur qui avoit accompagné les armes d'Edouard pendant tant d'années, l'abandonna ſans ſa vieilleſſe; le vent ne lui permit jamais d'aborder en France, & après avoir été neuf ſemaines ſur mer, il fut obligé de relâcher en Angleterre.

Cependant la S. Michel, terme marqué par la capitulation de Thouars, arriva, & le Connétable & les Ducs de Bourgogne & de Berri ſe trouvérent avec leur Armée devant la Place. Ils firent ſommer les Seigneurs de Poitou de la rendre. La choſe ne fut pas ſans difficulté, parce que tous ceux du parti Anglois, qui attendoient de jour en jour le débarquement du Roi d'Angleterre, s'étoient réunis, & ce qu'il y avoit de Troupes de cette Nation avoit formé un corps d'Armée avec la Nobleſſe de Gaſcogne. Ils en avoient averti ceux de Thouars, & s'offroient à les ſecourir. Le Sire de Parthenai, qui étoit un des principaux Seigneurs de Poitou renfermés dans Thouars, vouloit qu'on acceptât l'offre des Gaſcons; la plupart des autres diſoient, qu'un des articles du Traité paſſé avec le Connétable, étoit qu'on ſe rendroit à moins que le Roi d'Angleterre ou un de ſes fils ne vînt en perſonne ſecourir la Place, & qu'ils ne pouvoient s'en dédire ſans manquer à leur parole: après bien des conteſtations ce parti l'emporta, & la Place fut rendue au Connétable.

La ſaiſon étant déja fort avancée, les Ducs de Berri

Berri & de Bourgogne s'en retournérent à la Cour, & une partie de l'Armée fut congédiée. Le Connétable demeura en Poitou tout l'Hiver, & acheva la conquête de cette Province & de la Xaintonge. Niort & Luſignan, les deux plus conſidérables Places de celles qui reſtoient, ſe rendirent ſans coup férir. Les autres ſuivirent leur exemple, excepté la Roche-ſur-Yon, & quelques autres petites Places; & avant le mois d'Avril de l'an 1373, ces deux Provinces & le Pays d'Aunis furent réduits. Le Roi donna le Comté de Poitou au Duc de Berri, en récompenſe du zèle & du courage qu'il avoit fait paroître pour ſon ſervice. 1373.

Ce furent-là les ſuites de la victoire remportée par la Flotte du Roi de Caſtille ſur celle d'Angleterre: & l'on peut dire que ſi ce Prince fut redevable de ſon Royaume au Roi de France, le Roi de France à ſon tour lui fut redevable du rétabliſſement du ſien. La ſituation des affaires étoit entièrement changée. Les Anglois n'aiant plus à leur tête le Général Chandos, le Captal de Buch, & le Prince de Galles, ne faiſoient que languir. Ils n'avoient plus de Capitaine, dont l'habileté & la réputation pût les ſoutenir au milieu de tant de pertes, dans le tems que le ſeul nom du Connétable de France faiſoit tout trembler par-tout où il paroiſſoit. Le Roi d'Angleterre, caſſé de vieilleſſe, n'avoit plus ce feu & cette activité, qui étoient autrefois l'ame de toutes ſes entrepriſes; tandis que le Roi de France, dans la vigueur de ſon âge, faiſoit réuſſir toutes les ſiennes par l'application merveilleuſe qu'il y donnoit. Sa conduite ſage, jointe au bonheur qui accompagnoit ſes armes, faiſoit tous les jours croître ſon autorité: au-lieu que ſon Prédéceſſeur avoit perdu la ſienne par des raiſons contraires; & ce fut-là de tout tems ſa ſource principale du bonheur ou du malheur des Etats.

Le Roi d'Angleterre avoit cependant encore une reſſource, dont il ne manqua pas de ſe ſervir,

1373. vir, pour cauſer de l'embarras au Roi de France. C'étoit le Duc de Bretagne ſon gendre, qui lui avoit obligation de ſon Duché, & que la haine invétérée contre la France, qu'il avoit, pour ainſi dire, ſucée avec le lait pendant la guerre que ſon père & ſa mère avoient faite à Charles de Blois, tenoit toujours en diſpoſition de ſe déclarer contre le Roi. Il y eut divers Traités entre Edouard & lui, dans le tems que le Connétable ſubjuguoit le Poitou & la Xaintonge, & entre autres un au mois de Juillet fait à Weſtminſter, pour une Ligue défenſive & offenſive contre la France. Par ce Traité, Edouard donnoit à Jean Duc de Bretagne le Comté de Richemont en Angleterre, & quelques Places de la frontière de Poitou ſur les confins de Bretagne.

Invent. des Chart. T. 3.

Le Roi en fut averti, & il ne lui fut pas difficile de prévenir le mal. Il avoit attiré à ſon ſervice par une très ſage politique, la plupart des principaux Seigneurs de Bretagne, par les grands avantages qu'il leur faiſoit à ſa Cour & dans ſes Armées. Le Connétable & Olivier de Cliſſon, comblés de ſes bienfaits, lui gagnoient tous les jours de nouveaux ſerviteurs. Le Vicomte de Rohan, les Sires de Beaumanoir & de Laval lui étoient entièrement dévoués; juſques-là que le Duc de Bretagne aiant en une occaſion fait paroître quelque choſe du deſſein qu'il avoit, de ſe liguer avec l'Angleterre, auſſi-tôt Rohan, Cliſſon & Laval lui déclarérent, que s'il penſoit jamais à prendre parti contre la France, il ſeroit abandonné de toute la Nobleſſe de Bretagne, & s'expoſeroit à perdre ſon Duché.

Il eût été de la prudence du Duc en de telles conjonctures de s'accommoder au tems; mais il avoit auprès de lui trois Anglois, Knole, Neuville & Milleborne, qui plus zélés pour les intérêts de leur Roi que pour les ſiens, ne s'embarraſſoient pas de le perdre pourvu qu'ils fiſſent une diverſion, & empêchaſſent la perte de la Guienne, qu'ils prévoyoient devoir ſuivre celle du Poitou

Poitou & de la Xaintonge. D'ailleurs il avoit dans ſon Conſeil un nommé Kermartin, qui le trahiſſoit, & en diſoit tous les ſecrets aux Seigneurs Bretons que j'ai nommés, pour en informer le Roi. 1373. Argentré Hiſt. de Bretagne.

De-là naiſſoient les défiances mutuelles entre le Duc & ces Seigneurs Bretons; & les trois Anglois en profitérent, pour engager le Duc à faire venir en Bretagne des Troupes d'Angleterre. On fit exprès courir le bruit que la Flotte d'Eſpagne avec Yvain de Galles venoit ſur les côtes pour les piller. Sur quoi le Roi d'Angleterre à la prière du Duc envoya auſſi-tôt le Sire de Meſvill avec quatre cens hommes d'armes & autant d'archers, qui abordérent à ſaint Mahé, à l'extrémité de la baſſe Bretagne. Ils y demeurérent tout l'Hiver vivant avec beaucoup de diſcipline, pour ne point effaroucher les peuples; & même le Duc ne voulut pas qu'ils entraſſent en aucune de ſes Forteresſes. Quelque tems après le Comte de Salisbéri vint avec une Flotte bien armée & quantité de Soldats croiſer devant Breſt, mais ſans deſcendre à terre. Cependant étant un jour entré dans le Port de ſaint Malo; & y aiant trouvé ſept Navires marchands de Caſtille, il les brula en revanche des priſes que les Caſtillans faiſoient de tems en tems ſur les Anglois. Froiſſard cap. 322.

L'arrivée de ces Troupes alarma la Nobleſſe. Le Vicomte de Rohan avoit quatre Places, dont il étoit Seigneur, mais le Duc y tenoit garniſon. Ces Places étoient Uhelgouet, Carhaye, Château-blanc, & Château lin. Le Vicomte traita ſecrettement avec les Commandans, & en leur promettant de fournir la paye due aux Soldats, il ſe les fit rendre, & y mit des gens dont il étoit ſûr. Argentré Hiſt. de Bretagne.

Milleborne ſe ſervit de cette entrepriſe du Vicomte de Rohan, pour engager le Duc à recevoir des Anglois dans quelques-unes de ſes Places. Il en mit à Quimper, à Morlaix, & à Leſneven. Les Bourgeois de cette dernière Place écrivirent *La Bretagne ſe déclare pour le Roi.*

crivirent ſecrettement au Sire Robert de Guité,
1373. pour le prier de les délivrer de cette garniſon, dont ils étoient fort maltraités. Il le leur promit, & étant arrivé quelques jours après avant le ſoleil levé avec un bon nombre de Cavaliers, la porte lui fut ouverte. Il fit main-baſſe ſur tous les Anglois, dont pas un n'échappa. Ceux qui étoient à Morlaix appréhendant une pareille ſurpriſe, l'abandonnérent; & depuis ce tems-là partout où les Bretons trouvoient des Anglois, ils les maſſacroient ſans quartier. Le Duc voyant croitre la révolte, s'aſſura de Breſt, du Conquet, de Hennebond, & de Quimperlé, en y mettant des garniſons Angloiſes. Alors les Seigneurs Bretons ſe déclarérent hautement, & députérent au Roi pour le ſupplier d'envoyer des Troupes en Bretagne, & de mettre en ſa main les principales Villes, vu la felonie manifeſte du Duc.

On y envoie des Troupes. On ne trouva pas la Cour de France difficile là-deſſus. Le Roi toutefois, pour garder les formes, ſomma le Duc de venir lui rendre hommage, & de ſe diſpoſer à faire le ſervice de guerre, qu'il devoit en qualité de Vaſſal de la Couronne: mais le Duc n'avoit garde de ſe livrer de la ſorte; & ſur le refus qu'il fit d'obéir, le Connétable entra avec un Corps d'Armée en Bretagne.

Froiſſard, cap. 313. Avant qu'il y arrivât, Bécherel, une des bonnes Forteresſes du Duc entre Rennes & Dinan, étoit déja aſſiégée par les Seigneurs de Cliſſon, de Laval, d'Avaugour, Tournemine, de Rieux, de Rochefort, de Rohan, auxquels pluſieurs Chevaliers Bannerets de Normandie s'étoient joints, & entre autres les Seigneurs de Clère, de Granville, de Denneval. Ils avoient tous à leur tête le Maréchal de Blainville. La Place étoit bravement défendue par Jean Appert & Jean de Cornouaille Chevaliers Anglois; & durant ce tems-là la garniſon Angloiſe de ſaint Sauveur-le-Vicomte dans le Cotentin, faiſoit de grands ravages dans la baſſe Normandie.

Cap. 314. Dès que le Duc eut appris que le Connétable ap-

approchoit, il abandonna la haute Bretagne, craignant d'y être trahi ou inveſti dans quelque Place. Il gagna Aurai ſur le bord de la mer; & après y avoir donné les ordres pour la ſureté de la Ville, il la confia à un Anglois nommé Jean Auguſtin, & y laiſſa la Ducheſſe ſa femme. Il alla de là à ſaint Mahé à l'extrémité de la baſſe Bretagne, où l'on lui ferma les portes. Enfin, craignant de tomber entre les mains des François, il s'embarqua au Conquet, & ſe ſauva en Angleterre, reconnoiſſant trop tard la faute qu'il avoit faite, de s'être trop abandonné à ſa haine contre la France. Il nomma en partant, pour ſon Lieutenant en Bretagne, le Général Knole Anglois. 1373.

Tandis qu'il fuyoit de la ſorte de Ville en Ville, le Connétable avançoit en Bretagne, & ſe fit joindre par les Seigneurs Bretons qui étoient devant Bécherel, où ils laiſſérent les Chevaliers Normans, pour continuer ce ſiège. Rennes, Vannes, Jugon, Ploermel, Guincamp, Saint Malo, & quantité de Fortereſſes lui ouvrirent leurs portes.

Hennebond ſouffrit le ſiège, & malgré le canon, dont on commençoit déja à faire un plus grand uſage, il ſe défendoit bien : mais les habitans intimidés, & aiant eu aſſurance qu'on ne leur feroit aucun mal, abandonnérent les Anglois durant l'aſſaut qu'on donna à la Place. Elle fut forcée, & tous les Anglois paſſés au fil de l'épée, excepté les deux Commandans, qui furent faits priſonniers. Le Conquet fut auſſi emporté d'aſſaut, & les Anglois y furent traités avec la même rigueur qu'à Hennebond.

Elle eſt toute ſoumiſe à la réſerve de trois Places.

Le Connétable, dont la maxime étoit, de ne jamais donner à l'ennemi le tems de ſe reconnoître, quand il le voyoit dans la conſternation, vint mettre le ſiège devant Breſt, & fit en même tems aſſiéger Derval, Fortereſſe qui appartenoit en propre au Général Knole. De ſorte qu'on faiſoit en même tems trois ſièges en Bre-

tagne, celui de Breſt, celui de Bécherel, & ce-
1373. lui de Derval, outre celui de la Roche-ſur-Yon, que Cliſſon faiſoit en Poitou. On vint à bout de la Roche-ſur-Yon. Bécherel tint près d'un an,
Cap.315. & enfin ſe rendit. Breſt & Derval capitulérent, & les Commandans promirent de les livrer, s'ils n'étoient ſecourus dans un certain tems. Le ſecours arriva à Breſt. Le Connétable ne jugea pas à propos de le combattre, prévoyant qu'il auroit bientôt beſoin de ſes Troupes ailleurs. Derval ne tint point la capitulation; car le Général Knole s'y étant jetté, ſe moqua de la ſommation que lui fit le Duc d'Anjou de rendre la Place, quoique le ſecours n'eût point paru dans le tems marqué. Il répondit, que Derval étant à lui, ſes gens n'avoient point eu pouvoir de traiter ſans ſon conſentement. Il en couta la vie à deux Chevaliers & à un Ecuyer, qui avoient été donnés en ôtage, pour aſſurance du Traité. Le Duc d'Anjou leur fit couper la tête à la vue des aſſiégés. Knole s'en vengea ſur trois Chevaliers & ſur un Ecuyer, qu'il tenoit priſonniers, & à qui il fit le même traitement. Il n'en fut rien davantage, une grande diverſion faite par les Anglois en Picardie aiant obligé le Duc d'Anjou
Cap.317. & le Connétable de quitter la Bretagne. Le Connétable en retournant prit ſon chemin par Nantes, & la ſoumit au Roi; de ſorte qu'excepté Breſt, Derval & Aurai, il n'y avoit plus de Place de quelque importance qui tînt pour le Duc de Bretagne.

Tant de mauvais ſuccès, & les ſollicitations du Duc, firent faire une nouvel effort au Roi d'Angleterre, pour rétablir ſes affaires en Fran-
Cap.316. Annales de France. ce. Trois mille hommes d'armes & dix mille archers abordérent à Calais, aiant à leur tête le Duc de Lancaſtre & le Duc de Bretagne; & cette Armée augmenta juſqu'à près de trente mille hommes. Ce fut alors que le Duc de Bretagne, ſe voyant avec tant de forces, écrivit une Lettre

au

au Roi, pour lui déclarer la guerre. Elle étoit conçue en ces termes. 1373.

A mon très chier Seigneur le Roi de France.

Le Duc de Bretagne fortifié du secours d'Angleterre déclare la guerre au Roi.

SIre Charles de France, qui vous clamez eſtre Souverain de mon Duchié de Bretaigne. Il eſt bien voir que puis le temps que je eſtoie entré en la foi & bommage de la Couronne de France, j'ai à vous tous dis fait mon debvoir envers ladite Couronne, & envers tous aultres auxquieulx il appartenoit; mais ce nonobſtant vous, par vos gens, ſans connoiſſance de cauſe, ſeulement par procez d'effet, avez fait entrer, par voſtre commandement & ſoubſtenance, voſtre Conneſtable, voſtre puiſſance & forces de guerre en mon Duchié de Bretaigne, prins tout plain de mes Villes, Chaſteaux & Forteresſes, prins perſonnes, les uns rançonnez, & les aultres mis à mort; & moy ont faict & ſont tout plain des aultres oultraiges, dommaiges & vilainies non comparables, ni réparables; & parmi ce, vous m'avez ſciemment, & de voſtre propre voulenté & tout oultrement & ouvertement, monſtré mon ennemi, & imaginé à moi & mon Eſtat deffaire & deſtruire; & parce que vous ne me voulez rendre les terres que deubſtes à moi avoir rendues à certains tems, par Lettres ſcellées & aultrement, comme ja vous ay pluſieurs fois requis à mes grands couſts & miſſions, en moy deboutant & mettant tout hors de la foy & bommage, & obéiſſance de ladite Couronne, ſans coulpe & meſfait de moy ou de ma partie, ſans avoir aulcune cauſe raiſonnable, dont il moy en déplaiſt trop; ſi que parmi les avant dites choſes, & tout plain des aultres griefs, qui à ce moy eſmeuvent, je vous fais ſçavoir, que en voſtre deffault, je me tiens de tout franc, quitté, & déchargé de la foy & bommage que faict avons à la Couronne de France, de toute obéiſſance ne ſubjection faicte à vous ne à ladite Couronne, ne à aultre à cauſe de vous, ou de meiſme la Couronne; & vous tiens & repute mon ennemi, ne vous ne debvez point merveiller ſi je en face dommaige à vous & à voſtre

MS de la Biblioth. du Roi, cotté 8354.

1373. *partie, pour moi revangier de très grands oultraiges, tors, dommaiges, & vilainies devant dites. Le Duc de Bretaigne & Comte de Montfort & Comte de Richemont, de ma main eſcript.*

Telle fut la déclaration de guerre du Duc de Bretagne, après qu'il eut fait quelques ravages aux environs de Dourlens, & de Corbie, & qu'il eut paſſé la Somme, & pénétré juſqu'à Roye.

Meſures du Roi contre lui.

Le Roi s'étoit trop bien trouvé de la conduite qu'il avoit tenue quatre ans auparavant en une pareille occaſion, pour ne la pas ſuivre dans celle-ci. Il fournit toute ſa frontière de fortes garniſons; fit venir le Connétable à Troyes en Champagne, pour couvrir cette Province; & donna un grand corps de Cavalerie au Duc de Bourgogne, pour côtoyer l'Armée ennemie, avec ordre de ne point s'engager du tout au combat. La choſe réuſſit encore mieux que l'autre fois. Cette grande Armée traverſa toute la France juſqu'à Bourdeaux, par la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, ſans pouvoir rien entreprendre, toujours harcelée & ſouvent affamée, parce qu'on avoit tout retiré dans les Villes & dans les Châteaux. Les Anglois perdoient tous les jours des chevaux & des hommes ſans nombre, tant par les maladies, que par la déſertion. Enfin quand ils arrivérent à Bourdeaux, cette Armée ſe trouva n'être plus que de ſix mille hommes tous délabrés & hors d'état de ſervir: de ſorte que le Duc de Lancaſtre & le Duc de Bretagne furent obligés de repaſſer la mer, avec la honte de n'avoir pas gagné un pouce de terre, & d'avoir perdu une des plus belles Armées que l'Angleterre eût de longtems envoyée en France.

Epiſt. Gregor. apud Rainald.

Le Pape fit encore une tentative pour la paix entre les deux Couronnes. On tint des conférences à Bruges entre les Députés des deux Rois, en préſence de l'Archevêque de Ravenne & de l'Evêque de Carpentras Envoyés du Pape, qui écrivit

écrivit une lettre à cette Assemblée, pour l'exhorter à travailler efficacement à une affaire si importante à la Chrétienté. Il menaça même d'employer les Censures de l'Eglise contre celui des deux partis, qui refuseroit les conditions raisonnables que les Légats proposeroient; mais tout cela fut inutile, & rien ne fut conclu. 1373.

Après la ruïne entière de l'Armée Angloise, le Duc d'Anjou que le Roi avoit envoyé en Périgord, en assembla une, où il y avoit bien quinze mille hommes de pié, sans les Gendarmes: il marcha en Gascogne, emporta la Ville de Lourdes, ravagea le pays, entra dans le Comté de Foix, dont le Comte étoit jusqu'alors demeuré comme neutre, pour l'obliger avec quelques autres Seigneurs du pays à se soumettre à la France. Ils demandérent quelque tems pour se déterminer, & il leur fut accordé. Après le terme expiré, voyant que les Anglois n'osoient paroître en campagne, ils se rendirent; & Moissac entre autres, sur les confins de Gascogne & de l'Agénois, reçut garnison Françoise, aussi-bien que la Réolle, & plusieurs autres Villes & Châteaux au nombre de quarante. 1374. Froissard cap. 318. Cap. 320.

Sur ces entrefaites les Légats vinrent à bout de conclure une trêve entre les deux Rois jusqu'à Pâques de l'an 1375, mais la Bretagne n'y fut pas comprise; soit que le Roi de France n'eût pas voulu l'y comprendre, soit que le Roi d'Angleterre ne s'en fût pas mis fort en peine, espérant de rétablir le Duc de Bretagne dans une partie de ses Etats, par le moyen d'une Armée qu'il avoit toute prête. En effet deux mille hommes d'armes & trois mille archers, conduits par le Duc de Bretagne, arrivérent à saint Mahé, dont ils forcérent le Château, & firent passer la garnison au fil de l'épée. Il en arriva autant à saint Pol de Léon, qui fut pris l'épée à la main. *Trêve conclue entre la France & l'Angleterre, où la Bretagne n'est point comprise.* Cap. 321.

De là le Duc vint mettre le siège devant saint Brieuc. Clisson, qui commandoit pour le Roi en Bretagne, n'étant pas assez fort pour faire le-

ver le siège, tenta une diversion, & alla assiéger
1374. un Fort que les ennemis avoient élevé auprès de Quimperlé, qui incommodoit beaucoup cette Ville-là. Le Duc de Bretagne en aiant été averti, leva brusquement le siège de saint Brieuc, à dessein de surprendre Clisson. Ce Seigneur en eut avis, & se retira à Quimperlé avec les Seigneurs de Rohan & de Beaumanoir. Le Duc les investit dans la Place, & y donna plusieurs assauts, qui furent vigoureusement soutenus.

Autre trêve où l'on comprend cette Province.

La haine que le Duc de Bretagne & les Anglois avoient conçue contre Clisson, avoit autant de part à cette entreprise, & à la vigueur avec laquelle on la poussoit, que le desir de prendre la Ville. Clisson se faisoit un honneur d'exterminer par-tout les Anglois ; il ne faisoit quartier à aucun, & le grand nombre qu'il en avoit massacré de sa propre main, lui avoit fait donner parmi eux le nom de boucher. D'autre part Clisson & les autres Seigneurs, qui n'espéroient point de quartier s'ils tomboient entre les mains du Duc, étoient résolus de périr en combattant ; & c'est ce qui rendoit les assauts très sanglans. Se voyant sur le point d'être emportés, ils offrirent de capituler ; mais on ne vouloit les recevoir qu'à discrétion. Ils demandérent huit jours de trêve, promettant de se rendre s'ils n'étoient pas secourus. Le Duc de Bretagne, qui savoit que les François n'avoient point en campagne de Troupes suffisantes pour cela, les leur accorda. Ce fut là leur salut : car dans cet intervalle, il y eut une prolongation de trêve entre la France & l'Angleterre, & la Bretagne y fut comprise. Le Duc de Lancastre envoya le Traité au camp du Duc de Bretagne, avec ordre de faire cesser toutes les hostilités. Ainsi le Duc de Bretagne fut contraint malgré lui de lâcher prise, & privé du plaisir de la vengeance qu'il goûtoit déja par avance.

Cap. 322. 323.

Avant la conclusion de la trêve, le Roi avoit fait attaquer la Forteresse de saint Sauveur-le-Vicomte

comte en baſſe Normandie, d'où les Anglois faiſoient des courſes dans tout le pays. Ils avoient capitulé & promis de ſe rendre dans un certain tems, ſi l'on ne venoit à leur ſecours. Le terme marqué n'expira qu'après la trêve conclue; & les Anglois voulurent s'en prévaloir, pour ne pas rendre la Place. La choſe ſouffroit de la difficulté; mais il ſembloit qu'on devoit en uſer comme on avoit fait pour Quimperlé. Les ordres du Duc de Lancaſtre avoient terminé le différend pour celle-ci; mais le Roi de France n'en avoit pas envoyé de pareils pour ſaint Sauveur; & les Commandans du ſiège interprétérent l'article de la trêve à leur avantage. Les Anglois ſe voyant ſur le point d'être emportés d'aſſaut, rendirent la Place; & cette conquête, qui leur ôtoit l'entrée de la Normandie, fut avec raiſon regardée comme très importante. 1374.

Ce fut vers ce tems-là, que le Roi publia l'Edit perpétuel & irrévocable donné à Vincennes au mois d'Août de l'an 1374, par lequel il eſt ordonné, qu'à l'avenir les Rois de France, dès qu'ils entreront dans leur quatorzième année, prendront en main le gouvernement de leur Etat. Quoiqu'on regarde communément cette Ordonnance comme l'époque de la fixation de la majorité de nos Rois à quatorze ans, il y en a une antérieure: car Philippe le Hardi, l'an 1270, en fit une au camp devant Carthage, par laquelle il ordonnoit, que ſi à ſa mort ſon fils n'avoit pas encore quatorze ans accomplis, Pierre de France ſon frère fût Régent du Royaume: mais que ſon pouvoir ceſſeroit, dès que ſon fils auroit atteint cet âge. La différence qu'il y avoit entre ces deux Ordonnances, c'eſt que Philippe fixoit la majorité à quatorze ans accomplis, & que Charles la fixoit à quatorze ans commencés. Ce Prince fit cette Ordonnance non ſeulement pour le bien du Royaume, que les factions troublent pour l'ordinaire pendant les minorités; mais encore il avoit principalement en vue ſon

Edit perpétuel pour la majorité des Rois de France fixée à quatorze ans. Invent. des Chart. T. 6. Table Chronologique des Ordonnances.

1374. fils Charles alors fort jeune, qui pouvoit aiſément ſe trouver en cette conjoncture; car le Roi, quelque application qu'il continuât de donner aux affaires de ſon Etat, ſe trouvoit d'une ſanté fort délicate, & ſouvent altérée. C'étoit un effet du poiſon, que le Roi de Navarre lui avoit fait donner autrefois, & qui avoit extrêmement affoibli ſon tempérament. Cet Edit aboliſſoit l'ancienne coutume, qui étoit que les Rois ne fuſſent reconnus majeurs qu'à vingt & un ans, étant à cet égard ſur le même de pié que leurs Vaſſaux, dont ils ne recevoient point l'hommage, & qui n'étoient point inveſtis de leurs Fiefs avant cet âge. L'Ordonnance de Philippe le Hardi, dont je viens de parler, par laquelle la majorité des Rois devoit être à quatorze ans accomplis, fut auſſi annullée par celle-ci. Cette Ordonnance du Roi Charles V fut enregiſtrée au Parlement en préſence du Prince Charles Dauphin, du Duc d'Anjou, des Princes du Sang, du Prévôt des Marchands, & du Recteur de l'Univerſité, ce Prince tenant ſon lit de juſtice.

Table Chronologique des Ordonnances ſous l'an 1375.

1375. *Autres Règlemens pour l'adminiſtration du Royaume.* Invent. des Chart. T. 6.

Par d'autres Lettres Patentes, il avoit ordonné, qu'en cas que ſa mort arrivât avant que ſon fils ainé eût treize ans & un jour, la Reine ſeroit ſa Tutrice & Régente du Royaume, & auroit pour adjoints le Duc de Bourgogne, & le Duc de Bourbon : mais qu'en cas qu'elle ſe remariât, elle perdroit la Tutèle & la Régence. Il lui donnoit, pour ſon Conſeil, les Archevêques de Reims & de Sens, les Evêques de Laon & de Paris, le Connétable du Gueſclin, le Sire de la Rivière prémier Chambellan, le Comte de Sarrebruche Bouteiller de France, les Maréchaux de Sancerre & de Blainville, Olivier de Cliſſon, Hugues de Châtillon Maitre des Arbalêtriers, Renaut de Corbie, & Etienne de la Grange, Préſidens du Parlement, Nicolas de Braque & Jean Bernier Maitres des Comptes, & quelques-uns des plus notables Bourgeois de Paris. Ces Lettres ſont datées de Melun au mois d'Octobre 1374:

1374 : elles étoient poſterieures à l'Ordonnance touchant la majorité ; mais elles en avoient précédé la publication & l'enregiſtrement, qui ne ſe firent qu'en l'an 1375. 1375.

La prolongation de la trève fit eſpérer aux deux Légats, qu'on pourroit enfin en venir à une paix. Les Conférences furent continuées à Bruges, où le Duc de Bourgogne & l'Evêque d'Amiens, avec les autres Députés de France, étoient toujours, auſſi-bien que le Duc de Lancaſtre, & le Duc de Bretagne : mais le Roi tint ferme ſur deux articles, que le Roi d'Angleterre ne voulut jamais paſſer. Le prémier étoit, qu'on lui rendît quatorze cens mille francs qu'il avoit payés pour la rançon du Roi ſon père ; & l'autre, que Calais fût raſé. Tout ce que purent obtenir les Légats, fut une nouvelle prolongation de trève juſqu'au mois d'Avril de l'année ſuivante 1377. 1376. Froiſſard, cap. 324.

Durant ces trèves, le Roi n'étant point obligé de ſoudoyer tant de Troupes, tâchoit, ſans trop fouler ſon Peuple, de remplir ſes coffres, pour être en état de ſoutenir la guerre. Les Juifs étoient pour lui une bonne reſſource. Le Roi ſon père, ou plutôt lui-même étant Régent du Royaume, leur avoit fait acheter chèrement leur retour en France, & une permiſſion d'y demeurer & d'y trafiquer pendant vingt ans. Il leur accorda la prorogation de ce terme pendant ſix ans, à condition de financer de nouveau, & de porter ſur leurs habits, comme ils avoient fait depuis leur retour, un morceau d'étoffe rouge & blanche : c'étoit pour les faire reconnoître, & les diſtinguer des Chrétiens. Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

Un peu avant qu'on eût conclu la dernière prolongation de la trève entre les deux Couronnes, l'Angleterre fit une perte qui lui fut extrêmement ſenſible ; mais qu'elle auroit encore bien plus reſſentie, ſi elle ne s'y étott pas attendue. La langueur du Prince de Galles ſe termina enfin à une hydropiſie, dont il mourut à Weſtminſter le *Mort du Prince de Galles, & ſon caractère.*

jour de la Trinité. Ce fut un Prince, qui, pour
1376. me ſervir de l'expreſſion de l'ancien Hiſtorien,
Froiſſard étoit *la fleur de la Chevalerie Angloiſe*. Il fut join-
cap. 324. dre, avec une intrépidité qu'il avoit fait paroître à la bataille de Creci dès l'âge de 14 ans, & avec une habileté merveilleuſe dans la guerre, la douceur, la modération, l'honnêteté, la politeſſe; qualités qui le firent eſtimer & aimer de ſes ennemis mêmes. L'Angleterre perdit autant à ſa mort, que la France y gagna, & ce fut un extrême bonheur pour celle-ci, qu'un Prince de ce caractère ne ſuccédât pas à un auſſi grand homme qu'étoit Edouard III, ſon père. La maladie que le Prince de Galles avoit contractée en Eſpagne, lorſqu'il rétablit Pierre le Cruel ſur le Trône de Caſtille, donna commencement à la décadence de la puiſſance Angloiſe en France; & dès que les Anglois ne l'eurent plus à leur tête, ils ceſſérent d'être redoutables aux François. Il étoit dans ſa quarante-ſixième année quand il mourut. Le Roi de France, plus encore par l'eſtime qu'il avoit pour lui, qu'à cauſe de la parenté, lui fit faire un magnifique Service dans la ſainte Chapelle, où il voulut que tout ce qu'il y avoit de Prélats & de plus illuſtres perſonnes à Paris aſſiſtaſſent. Richard fils du Prince de Galles, qui avoit déja été déclaré quelques années auparavant héritier préſomptif de la Couronne, en cas que ſon père mourût avant lui, prit de nouveau poſſeſſion de cette qualité en plein Parlement, où Edouard le fit paroître avec les habits royaux. Il s'aſſit au-deſſus du Duc de Lancaſtre & de ſes autres oncles, qui le reconnurent pour le ſucceſſeur des Etats d'Angleterre, & firent ſerment de ne lui jamais diſputer la Couronne.

Cette perte ſembla rendre le Roi d'Angleterre
1377. plus facile à la paix. Le Roi de France la ſou-
Cette perte diſpoſe le Roi d'Angle- haitoit auſſi à cauſe de ſon peu de ſanté, que l'embarras d'une guerre altéroit beaucoup. Les Députés des deux Couronnes vinrent les uns à Ca-

Calais, les autres à Boulogne, parce qu'ils n'avoient pu convenir d'un lieu où ils puſſent conférer enſemble. Les difficultés & les projets étoient envoyés tous les jours de part & d'autre. Calais étoit le point eſſentiel. Le Roi, pour le ravoir avec tout ce que les Anglois tenoient de ce côté-là, offrit tout, ou preſque tout ce qu'il avoit conquis au-delà de la Loire. Le Roi d'Angleterre ſe trouva inflexible ſur cet article. Les Députés François firent une autre propoſition, de laiſſer Calais au Roi d'Angleterre, & de ſe contenter au-delà de la Loire, qu'on lui cédât Montauban, & tout le pays d'entre les rivières de Véron & de Tarn, avec le Querci entre le Lot & la Dorgogne; à condition que la Souveraineté & le reſſort de tout ce que les Anglois poſſéderoient en France, demeureroient au Roi. Cette condition étoit encore un article, que le Roi d'Angleterre ne pouvoit ſe réſoudre de paſſer.

1377. *terre à la paix.*

Difficultés qui en empêchérent l'effet. Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

On crut avoir trouvé un moyen de faciliter les choſes, en mettant ſur le tapis le mariage du Prince Richard avec Marie de France fille du Roi: mais cela ne produiſit rien, parce que les deux Rois connoiſſoient trop bien l'un & l'autre, le grand intérêt qu'ils avoient à ne ſe pas relâcher ſur les deux points principaux dont on conteſtoit: ainſi ils ſe réſolurent de nouveau à la guerre, plutôt que de ſe déſiſter là-deſſus.

Sans doute qu'Edouard, pour le bien du jeune Prince Richard ſon ſucceſſeur, auroit été plus diſpoſé à écouter les propoſitions de la France, s'il s'étoit cru auſſi près de ſa fin qu'il l'étoit. A peine s'étoit-on mis en campagne pour recommencer les hoſtilités, qu'il mourut le vingt-troiſième de Juin à Grenwich ſur la Tamiſe, mais d'une mort auſſi déplorable, que ſon règne avoit été glorieux. Il avoit une maitreſſe nommée Alix Pérez, qu'il aima juſqu'à la mort. Il en fut obſédé durant toute ſa dernière maladie. Elle le flattoit toujours d'une prompte guériſon, & ne

Ce Prince meurt tout à coup, & commente.

permit jamais que perſonne approchât de ſon lit, pour lui parler de mettre ordre à ſa conſcience. Quand elle le vit à l'agonie, qu'il avoit perdu la parole, qu'il ne voyoit plus, & que les extrémités du corps étoient déja toutes froides, elle lui tira les anneaux qu'il avoit aux doigts, & ſe ſauva. Alors un Prêtre approcha de lui. Il trouva qu'il entendoit encore, il l'exhorta à demander pardon à Dieu, & à lui donner quelque ſigne de pénitence. Il le fit en étendant le bras, en baiſant le Crucifix que le Prêtre lui mit en main, en verſant des larmes, & expira un moment après.

1377. Walſingam in Edouardo.

Son caractère.

Ces marques équivoques de pénitence ne conſolérent pas beaucoup les gens de bien: mais ce fut une conſternation générale par toute l'Angleterre; & elle perdoit effectivement un des plus grands Rois qui y eût jamais règné. Sa valeur, ſa prudence, ſa grandeur d'ame, ſa libéralité, ſa magnificence, ſa conſtance dans ſes entrepriſes, qui manquérent rarement d'être heureuſes, quand il les conduiſoit lui-même; tout cela joint avec une grande affabilité, beaucoup de douceur, des manières très agréables, un port majeſtueux, en faiſoit ſans contredit le plus grand Prince de ſon tems. La fortune l'abandonna ſur la fin; & après un des plus brillans règnes qu'on eût vu de longtems, il fut témoin, avant que de mourir, de la décadence preſque entière de ſes affaires dans le Royaume de France, & de la perte de la plus grande partie de ſes conquêtes, & des Domaines qu'il y poſſédoit. Il mourut dans la ſoixante & cinquième année de ſa vie, qui étoit la cinquante & unième de ſon règne. Un ſavant Ecrivain moderne Anglois nous apprend que ce Prince fut le prémier qui fit battre de la Monnoie d'or en Angleterre.

Nicholſon Traité des Médailles & Monnoies d'Angleterre.

Dès qu'Edouard eut expiré, on envoya dans tous les Ports du Royaume, pour empêcher qu'aucun Vaiſſeau n'en ſortît, afin que la nouvelle n'en fût pas ſi-tôt portée en France. Le Roi ne l'apprit

prit que quelques semaines après, à l'occasion que je vais dire.

1377.

Comme il prévoyoit bien que les Conférences qu'on tenoit pour la paix n'aboutiroient à rien, il avoit fait équiper une Flotte nombreuse, qui fut jointe par celle de Castille ; & toutes deux ensemble faisoient bien six-vingts tant Vaisseaux que Galères. Elles partirent des Ports de France presque au même tems que le Roi d'Angleterre mourut. Les Vaisseaux de Castille étoient commandés par l'Amiral Ferrand Sausse, & les François par Jean de Vienne Amiral de France. Ils firent descente en l'Ile de Wight, qu'ils pillérent. Ils en firent autant à Darmouth, à Plimouth, à la Rye : ils brulérent une partie de Poq, mais ils en furent repoussés par le Comte de Salisberi & par Guillaume de Montaigu. Le Seigneur Jean d'Arondel les empêcha de faire descente à Soutampton. Ils débarquérent encore à quelques lieues de Douvres, & il y eut là une rude escarmouche ; deux cens Anglois y furent tués, & deux Chevaliers qui les commandoient faits prisonniers. Les François se rembarquérent sans beaucoup de perte, & ce fut là qu'ils furent par leurs prisonniers la mort du Roi d'Angleterre. L'Amiral de France dépêcha aussi-tôt une Barque à Harfleur, d'où la nouvelle fut portée au Roi. La Flotte s'avança vers Douvres, où ils trouvérent le Comte de Cambridge & le Comte de Buquinkam deux oncles du jeune Roi d'Angleterre, avec une Armée rangée en bataille sur le rivage. Ils mouillérent à la vue des Anglois ; & après avoir demeuré là un jour & une nuit, ils retournérent sur les côtes de France.

Froissard c. 326.

Comment la nouvelle en fut portée en France.

Cap. 327.

Depuis longtems l'Angleterre n'avoit eu une si chaude alarme de la part des François. Les affaires de terre n'alloient pas mieux pour eux. Charles se prévalant de la conjoncture de la mort d'Edouard, & de la minorité du nouveau Roi, fit un effort pour attaquer les Anglois de tous côtés.

Le Roi attaque les Anglois de tous côtés avec succès.

1377. Cap. 328. Il envoya une Armée en Picardie ſous les ordres du Duc de Bourgogne, qui avoit avec lui le Maréchal de Blainville. Ce Prince mit le ſiége devant Ardres, & la prit par capitulation. La Fortereſſe d'Arduic & celle de Vauclingen ſe rendirent pareillement après quelques jours de ſiége. Le Duc de Bourgogne mit dans ces trois Places des vivres & de fortes garniſons, pour arrêter les courſes de celles de Calais, & enſuite congédia ſes Troupes.

Le Duc d'Anjou étoit en Guienne avec le Connétable & le Maréchal de Sancerre, & fit encore plus de conquêtes. Ils aſſiégérent Bergérac, & Jean de Bueil fut détaché pour aller querir l'artillerie qu'on tenoit prête à la Réolle. Mais le Sénéchal de Bourdeaux, qui avoit un petit Corps d'Armée, le coupa, & ſe mit entre lui & Bergérac. Le Duc d'Anjou en aiant eu avis, fit marcher Pierre de Beuil au ſecours de ſon frère, avec le Bègue de Villaines. Quand ils l'eurent joint, ils attaquérent le Sénéchal de Bourdeaux, & le défirent à platte couture. On continua le ſiége de Bergérac, qui fut pris. Cette priſe jetta la conſternation dans tout le pays: l'Armée n'avoit qu'à paroître devant une Ville, pour la prendre; & on compta juſqu'à cent trente-quatre Fortereſſes emportées ou rendues de ce côté-là dans cette Campagne.

Annales de France.

Parmi tous ces grands ſuccès, le Roi reçut une nouvelle qui l'affligea beaucoup. Ce fut la mort d'Yvain de Galles. Ce Seigneur aſſiégeoit Mortagne en Poitou. Il fut poignardé dans ſa tente par un Ecuyer du pays de Galles qu'il avoit fait ſon Chambellan. Le bruit courut que c'étoit l'effet d'une conſpiration d'Anglois & de Gaſcons, mais principalement de ceux-ci, qui n'avoient pu lui pardonner la priſe du Captal de Buch, qu'il fit priſonnier en Xaintonge. Sa mort empêcha la priſe de Mortagne. Tandis que le Roi faiſoit la guerre en France aux Anglois par ſes Généraux, il la leur faiſoit auſſi au-delà de la

Il engage le Roi d'Ecoſſe à

la mer par ſes Alliés. Il engagea le Roi d'Ecoſſe à entrer de ſon côté en Angleterre avec une Armée. Ce Prince, malgré les Traités qu'il avoit faits depuis quelques années avec la France, n'avoit oſé juſques-là ſe déclarer ouvertement, redoutant l'activité & la vigilance d'Edouard : mais dès qu'il le vit mort, il ne ménagea plus rien. 1377. *en faire de même.*

Il fit entrer une Armée en Angleterre ſous la conduite du Connétable d'Ecoſſe Archambaud de Duglas. Le Château de Berwik fut pris par Alexandre de Rameſei vaillant Ecuyer Ecoſſois ; mais aiant trop peu de monde pour le garder, & ne pouvant être aſſez promptement ſecouru par l'Armée d'Ecoſſe, la Place fut repriſe par le Comte de Northumberland. Rameſei fut pris, & tous ſes gens paſſés au fil de l'épée. Les Ecoſſois eurent leur revanche, par la défaite d'une partie de l'avant-garde de l'Armée Angloiſe. C'eſt tout ce qui ſe paſſa de ce côté-là.

Le Roi, ſur la fin de cette Campagne, appaiſa un différend qui pouvoit avoir des ſuites. Gaſton Phœbus, Comte de Foix, s'étoit brouillé avec ſon voiſin Jean Comte d'Armagnac. La choſe en étoit venue à une guerre ouverte. On attaquoit & on prenoit des Villes ; on parla même de décider la querelle par une bataille rangée. Le Roi, qui appréhenda que les Anglois ou le Roi de Navarre ne priſſent part dans cette affaire, ſe ſervit de ſon autorité, pour obliger ces deux Seigneurs, qui étoient ſes Vaſſaux, à s'accommoder; & leur fit dire, que s'ils ne le faiſoient, il confiſqueroit leurs Terres. Cette menace arrêta tout. La paix fut faite ; & pour la rendre plus ſtable, le fils ainé du Comte de Foix épouſa la fille du Comte d'Armagnac, une des plus belles perſonnes & des plus ſpirituelles de ſon ſiècle.

Plus la guerre s'allumoit entre les deux Couronnes, plus le Pape faiſoit d'efforts pour l'éteindre, mais ſans y réuſſir. L'Empereur Charles *L'Empereur vient en France, &*

les IV prit la réſolution de venir en France, en
1377. partie pour ce ſujet, & en partie pour y avoir le
pourquoi. plaiſir de voir le Roi ſon neveu, qu'il avoit toujours tendrement aimé. On ajoute encore un autre motif de ce voyage, qui étoit de s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait de viſiter l'Abbaye de S. Maur à deux lieues de Paris. Il y vint avec Vinceſlas ſon fils Roi des Romains, & fut reçu ſur la route & à Paris avec tous les honneurs dûs à ſon rang, & à l'affection qu'il avoit toujours fait paroître pour la Nation Françoiſe.

Circonſtances remarquables de ce voyage. Il y eut dans ce voyage & dans cette réception des circonſtances remarquables, & qui font connoitre la ſageſſe du Roi, & l'attention qu'il avoit à tout. Non ſeulement les Empereurs prétendoient avoir rang au deſſus des Rois; mais encore il étoit venu à la penſée de quelques-uns d'entre eux, qu'en vertu de ce Titre ils avoient une eſpèce de Souveraineté ſur tous les Royaumes d'Occident, comme ſur des Feudataires de l'Empire. J'ai remarqué dans l'Hiſtoire du règne de Philippe-Auguſte, que l'Empereur Henri VI avoit eu cette vaine prétention ſur le Royaume de France, & qu'il voulut engager Richard Roi d'Angleterre à ſe joindre à lui pour la faire valoir. Le Roi, qui étoit parfaitement inſtruit de tout cela, & très jaloux des droits de ſa Couronne, prit ſes précautions, afin que l'Empereur, tout ſon ami qu'il étoit, ne fît dans ſes Etats aucune choſe, qui pût, de quelque manière que ce fût, autoriſer ces chimériques idées.

Continuat Nangii. L'Empereur arriva à Cambrai le vingt-deuxième de Décembre. Son intention étoit de venir paſſer les Fêtes de Noel à S. Quentin. C'étoit une coutume, que ce jour-là l'Empereur aſſiſtât à l'Office revêtu des ornemens Impériaux, & y lût tout haut à Matines la ſeptième leçon. On auroit eu peine à lui déclarer que la Cour ne trouvoit pas bon qu'il parût en France avec les habits Impériaux. C'eſt pourquoi le Sire de Couci, le Comte de Brenne, le Comte de Sarbruk,

le

le Sire de la Rivière prémier Chambellan, que le Roi avoit envoyés avec un magnifique équipage au-devant de lui, le retinrent à Cambrai ſous divers prétextes juſqu'au lendemain de la Fête, ſelon l'ordre qu'ils en avoient. Dans toutes les Villes par où il paſſoit, on lui faiſoit beaucoup d'honneur; mais on ne ſonnoit point les cloches, on ne lui préſentoit point le poêle, & tous ceux qui le complimentoit ne manquoient point de dire, qu'ils le faiſoient par l'ordre du Roi leur Maitre. 1377.

C'étoit encore un uſage en ce tems-là, que les Empereurs & les Rois faiſant leurs entrées dans la Capitale de leurs Etats, y entraſſent ſur un cheval blanc: on affecta d'en envoyer deux noirs à l'Empereur, pour faire la ſienne dans Paris. Au ſortir de S. Denys, il trouva le Prévôt de Paris & le Chevalier du Guet ſuivis de leurs Archers à cheval, pour lui ſervir d'eſcorte; & plus loin, le Prévôt des Marchands accompagné des Echevins à la tête de deux mille Bourgeois à cheval vétus de robes mi-parties de blanc & de violet. Le Prévôt de Paris le complimenta en ces termes. „ Très excellent Prince, Nous les Of-
„ ficiers du Roi à Paris, le Prévôt des Marchands
„ & les Bourgeois de ſa bonne Ville, vous ve-
„ nons faire humble révérence, & nous offrir à
„ faire vos bons plaiſirs; *car ainſi le veut le Roi*
„ *notre Sire, & le nous a commandé.*"

Le Roi richement vétu, & monté ſur un cheval blanc magnifiquement enharnaché, vint le recevoir entre la Chapelle & la porte S. Denys. Il avoit avec lui les Ducs de Berri, de Bourgogne, de Bourbon, & de Bar, & une très grande ſuite de la prémière Nobleſſe du Royaume.

Les deux Princes ſe ſaluérent, ôtant chacun leur chaperon, ſans deſcendre de cheval. Le Roi donna la droite à l'Empereur, & marcha vers Paris entre lui & le Roi des Romains. Le Duc de Berri prit la droite ſur le Duc de Brabant frère de l'Empereur, & le mit entre lui & le

le Duc de Bourgogne. On arriva au Palais à trois heures après-midi. Le Roi & l'Empereur étant descendus de cheval, s'embrassérent l'un l'autre. Le Roi céda son appartement à l'Empereur & au Roi des Romains, & en prit un autre.

1377.

Conseil tenu alors à Paris, & ce qui s'y passa.

Après quelques jours qu'on passa en divertissemens, il se tint un Conseil composé de celui du Roi & de celui de l'Empereur. Le Roi y parla avec beaucoup d'éloquence sur les différends qui duroient depuis si longtems entre les Couronnes de France & d'Angleterre, & justifia la guerre qu'il avoit déclarée aux Anglois. Tous les Allemands lui applaudirent, & l'Empereur l'assura que sa Personne, le Roi des Romains, ses Troupes, son argent, & tout ce qui dépendoit de lui étoit à son service; & il ne paroît pas que l'Empereur eût fort insisté, pour obliger le Roi à faire la paix. Il déclara le Prince Charles Dauphin son Vicaire perpétuel & irrévocable dans le Royaume d'Arles & dans le Dauphiné (car ces pays étoient encore regardés comme mouvans de l'Empire) & lui donna comme une espèce de dispense d'âge, pour le rendre capable d'accepter la Dignité qu'il lui conféroit, & quelques autres donations qu'il lui fit. Il partit le seizième de Janvier, après qu'il se fut acquitté de son pélerinage de saint Maur; & en tous les lieux où il passa, on continua de lui rendre les honneurs dûs à un Empereur & à un oncle de Roi.

1378.

Au milieu des divertissemens & des fêtes qui se faisoient à la Cour pour l'Empereur, un esprit moins ferme que le Roi n'auroit pas été sans de grandes inquiétudes. Le Roi d'Angleterre étoit l'ennemi le moins dangereux qu'il eût, parce qu'il l'étoit à découvert. Le Roi de Navarre étoit celui dont il avoit le plus à craindre, parce que sous une apparence de paix & de réconciliation, il tramoit les desseins les plus noirs contre sa personne. La voie de l'empoisonnement, ainsi que je l'ai dit, lui avoit déja réussi en partie à l'égard de ce Prince, dont la santé avoit

voit été extrêmement altérée par le poiſon qu'il lui avoit fait donner pluſieurs années auparavant. Il réſolut de tenter de nouveau cette voie pour le faire périr. 1378.

Le Roi de Navarre entreprend de nouveau de faire empoiſonner le Roi. Procès MS. du Roi de Navarre.

Les deux fils du Roi de Navarre étoient toujours comme en ôtage en France. Le Roi leur laiſſoit la liberté d'aller à Evreux, & dans les autres Terres ou Villes de Normandie, qui appartenoient au Roi leur père; mais il leur étoit défendu de ſortir du Royaume, & de retourner en Navarre. Le Roi de Navarre avoit en vain fait pluſieurs fois inſtance, pour obtenir du Roi qu'il les lui rendît; mais la défiance qu'on avoit de lui, faiſoit qu'on tâchoit de le contenir par tous les moyens poſſibles; & on n'en voyoit point de plus efficaces, que de retenir en France ſes enfans comme un gage de ſes promeſſes. Il ordonna à Charles l'ainé des deux, de ſe rendre ſous quelque prétexte à la Cour de France. Ce jeune Prince écrivit de Normandie au Roi, pour lui demander cette permiſſion, qui lui fut accordée.

Il y a tout lieu de croire, qu'il n'étoit pas complice des horribles deſſeins de ſon père, & qu'il fit ce voyage ſans en pénétrer le véritable motif: mais il menoit avec lui un homme qui avoit tout le ſecret, & qui étoit chargé de l'exécution. C'étoit un Gentilhomme Chambellan du Roi de Navarre, nommé Jaques de Rue. Le Roi cependant fut averti de divers endroits de l'attentat que le Roi de Navarre méditoit contre ſa perſonne, & ſur-tout de ſe défier de Jaques de Rue. Chronique de S. Denys.

La conſpiration eſt découverte, & celui qui devoit l'exécuter arrêté.

Charles de Navarre ne fut pas plutôt arrivé à Senlis, où il ſalua le Roi, que Jaques de Rue fut arrêté, & tous ſes papiers ſaiſis. Enſuite on déclara au jeune Prince, que vu les trahiſons qu'on machinoit contre le Roi, & les Traités qu'on ſavoit être conclus avec le Roi d'Angleterre contre la France, c'étoit une néceſſité, pour la ſureté de l'Etat, de s'aſſurer des Places que ſon père tenoit en France; qu'il étoit aiſé de le faire

faire, mais que pour épargner le ſang, on le prioit d'y contribuer lui-même de ſon autorité, & de tout le crédit qu'il avoit ſur l'eſprit des Gouverneurs; & qu'au reſte plus les choſes ſe feroient doucement, plus le Roi dans la ſuite ſe trouveroit facile à rendre ces Places au Roi de Navarre, quand il ſeroit rentré dans ſon devoir.

1378.

Le Prince, ou gagné, ou intimidé, promit de faire ce qu'on voudroit. Le Duc de Bourgogne & le Connétable marchérent en Normandie avec lui à la tête de quelques Troupes. On ſe préſenta devant les Places qui appartenoient au Roi de Navarre. Les unes ouvrirent leurs portes ſans attendre l'attaque, les autres ſe rendirent par capitulation, comme Pont-Audemer & Mortagne, qui furent les plus difficiles à prendre. Pierre de Navarre & la Princeſſe Bonne ſa ſœur furent pris dans Breteuil; & il ne reſta en Normandie au Roi de Navarre, de toutes les Places qu'il y avoit, que le ſeul Cherbourg, qui ne put être forcé, parce que les Anglois y jettoient des Troupes par mer tant qu'ils vouloient.

Comment le Roi s'y prit pour réduire le Roi de Navarre.

Le Roi, pour ſe délivrer une bonne fois de l'embarras que lui cauſoit le Roi de Navarre, fit démanteler toutes les Places qu'il venoit de prendre, & tous les Forts, tant du Comté d'Evreux, que ceux qui appartenoient à ce Prince en baſſe Normandie.

Il prit dans le Château de Bernai Pierre du Tertre Secrétaire du Roi de Navarre, dont on enleva les papiers, qui donnérent bien des connoiſſances; & on ne fut pas longtems ſans procéder juridiquement contre lui & contre Jaques de Rue.

On trouva parmi ces papiers diverſes Lettres, qui découvrirent les intrigues continuelles du Roi de Navarre avec le Roi d'Angleterre & avec le Duc de Bretagne depuis huit ou neuf ans. On fit prêter l'interrogatoire à du Tertre en préſence des Chambres du Parlement aſſemblées. Il y don-

donna la Clé de ces Lettres, où il étoit parlé, ſous des noms feints, du Roi, du Roi d'Angleterre, du Duc de Bretagne, du Roi de Navarre, de l'Empereur, de ceux qui étoient employés dans ces négociations, & de pluſieurs autres. Parmi ces Lettres ſe trouva le Traité de Clarendon & de Londres, fait entre le Roi d'Angleterre & le Roi de Navarre l'an 1370, dont j'ai rapporté le contenu dans cette Hiſtoire, & dont on n'avoit point ſu juſqu'alors les particularités. 1378.

Du Tertre confeſſa que le Roi de Navarre prétendoit remettre ſur le tapis ſes prétendus droits à la Couronne de France, que ce Prince du tems du Roi Jean avoit diverſes fois mis en avant dans ſes harangues ſéditieuſes. Il ajouta, que le Roi ne pouvoit prendre trop de ſureté pour ſon fils ainé, touchant la ſucceſſion à la Couronne, qu'on étoit bien réſolu de lui diſputer quand il y parviendroit; que le Roi de Navarre, nonobſtant les Traités, avoit toujours ſes mêmes vues ſur le Duché de Bourgogne. Il avoua qu'il avoit eu grande part à toutes ces intrigues, & qu'il y avoit un an qu'il avoit fait hommage lige au Roi de Navarre, pour le Fief de Cathelon ſitué dans la Vicomté de Pont-Audemer, & promis de le ſervir envers tous & contre tous, ſans en excepter le Roi: mais touchant l'article des poiſons & d'autres attentats ſur la perſonne du Roi, il proteſta toujours avec ſerment, qu'il n'en avoit jamais eu nulle connoiſſance. Il nomma ſeulement un garçon de la Panneterie, un Valet de Chambre du Roi, un Valet de la Garderobe, & deux autres, dont il croyoit qu'il falloit ſe défier.

Ce que du Tertre ignoroit, ou ne voulut pas avouer, fut confeſſé par Jaques de Rue, qui demeura d'accord du deſſein conçu par le Roi de Navarre, de faire empoiſonner le Roi. Il nomma ceux qui devoient exécuter ce déteſtable deſſein, & qui étoient ceux-là mêmes, dont du Tertre avoit averti qu'il ſe falloit défier. Il avoüa encore, que lui-même avoit eu communication de

de la choſe; & on voit par ſes dépoſitions, que
1378. c'étoit lui qui la devoit conduire. Il confirma encore pluſieurs articles de la confeſſion de du Tertre touchant les Traités du Roi de Navarre & du Roi d'Angleterre.

Punition de ceux qui devoient commettre l'empoiſonnement.

Les papiers qu'on avoit ſaiſis contenoient des convictions ſi ſenſibles des crimes de ces deux coupables, qu'ils ſe tinrent eux-mêmes pour atteints & convaincus, & avouérent qu'ils méritoient la mort, & qu'il ne leur reſtoit plus qu'à implorer la miſéricorde du Roi.

Le Procès aiant été parfaitement inſtruit, on le porta à ce Prince, qui ordonna au Parlement de faire juſtice. Ils furent condamnés à être trainés ſur la claie depuis le Palais juſqu'aux Halles, à avoir la tête tranchée, & à être enſuite écartelés; ce qui fut exécuté. On expoſa les quatre parties de leurs corps ſur les quatre principales portes de la Ville, & leurs têtes aux Halles, ainſi que le portoit le même Arrêt.

De telles nouvelles ne pouvoient manquer d'être très chagrinantes pour le Roi de Navarre, qui ſe voyoit chargé de toute l'infamie de ſon crime, ſans en tirer avantage. Il fut dans le même tems attaqué par le Roi de Caſtille, qui, toujours très attaché à la France, exécutoit parfaitement les Traités faits entre les deux Couronnes, & faiſoit vivement la guerre à ce Prince, ravageoit tout ſon pays, & lui enlevoit beaucoup de Places. Elle finit l'année d'après, à des conditions bien fâcheuſes pour le Roi de Navarre. L'une fut, que les Anglois ſortiroient de toutes les Places de Navarre, où l'on les avoit mis pour les garder; l'autre, que pour l'aſſurance du Traité, le Roi de Navarre céderoit pour dix ans au Roi de Caſtille vingt de ces Places, & entre autres Tudelle, Stella, & Viane; de ſorte qu'il ſe voyoit dépouillé de tous côtés.

Mariana l. 17 c. 2. Froiſſard, l. 2. cap. 27. Cap. 16.

Le Roi de Caſtille n'agiſſoit pas moins vigoureuſement contre les Anglois que contre le Roi de Navarre. Il envoya une Flotte de deux cens Vaiſ-

Vaiſſeaux devant Bayonne, qu'il aſſiégea par mer & par terre avec vingt mille hommes ; mais la rigueur de l'Hiver & les maladies qui ſe mirent dans les Troupes, empêchérent le ſuccès de cette entrepriſe. 1378.

Le Duc d'Anjou en méditoit une autre, qui n'étoit pas moins importante. C'étoit le ſiège de Bourdeaux, pour lequel il faiſoit de grands préparatifs. La Flotte d'Angleterre qu'on ſut être en mer, & qui menaçoit les côtes de Normandie, rompit ce deſſein. Le Roi rappella le Connétable & le Duc de Berri, avec la plus grande partie des Troupes, pour s'oppoſer de ce côté-là aux Anglois. Cette diverſion n'empêcha pas le Duc d'Anjou d'enlever Montpellier au Roi de Navarre : mais il fut contraint d'y aller une ſeconde fois pour aſſurer ſa conquête. Les Bourgeois ſe révoltérent quelque tems après la priſe, à l'occaſion d'un impôt que ce Prince y établit, pour ſoutenir les fraix de la guerre. Ils firent main-baſſe ſur les François, qui ſe laiſſérent ſurprendre. Il y en eut bien quatre-vingts de tués, & entre autres Arnaud de Laur Gouverneur de la Ville, le Chevalier Jaques Pointel Chancelier du Duc d'Anjou, & Gui de Sceri Sénéchal de Rouergue; & les corps de tous ceux qai avoient été tués, furent jettés par les Bourgeois dans des puits.

Révolte de la Ville de Montpellier.

Annales de France.

Le Duc d'Anjou averti de ce deſordre accourut promptement avec des Troupes, réſolu de faire paſſer tous les Habitans au fil de l'épée. Ils avoient eu le tems de revenir de leur fureur, qui ſe changea en une extrême conſternation à l'approche du Prince. Ils le connoiſſoient d'une humeur fière, impérieuſe, & peu capable de ſe laiſſer fléchir ; mais ne pouvant rien faire de mieux, ils lui préparérent un ſpectacle le plus propre à lui inſpirer de la compaſſion. Ils firent ſortir au devant de lui tous les Religieux & tout le Clergé en proceſſion, l'Univerſité, & toutes les autres Compagnies de la Ville. Ils mirent à leur

tête les Officiers du Roi qui étoient échapés du
1378. maſſacre, & le Cardinal Pierre de Lune. Les Conſuls ſuivoient la corde au cou, tenant les clés de la Ville pour les préſenter au Prince. Tout le peuple étoit à genoux nue tête, toutes les femmes échevelées criant de tous côtés miſéricorde de la manière la plus lugubre. Dès que le Cardinal apperçut le Prince, il deſcendit de cheval, & vint demander grace pour tous ces miſérables, qui avouoient par leur ſeule contenance, qu'ils avoient mérité la mort.

Comment châtiée.

Le Duc d'Anjou écouta le Cardinal avec un viſage ſévère; & ſans lui donner aucune parole poſitive, il entra dans la Ville avec ſes Soldats. Il commença par deſarmer tous les bourgeois, & les tint en ſuſpens juſqu'au lendemain ſur ce qu'il devoit faire. Il fit dès le matin élever un théatre au milieu de la place, & prononça la Sentence qu'un Héraut publia à haute voix, & qui contenoit que la Ville étoit déchue de tous ſes Privilèges; qu'il n'y auroit deſormais ni Univerſité, ni Maiſon de Ville, ni Conſulat, ni Juriſdiction, ni Sceau, ni Archives, ni Cloches; que les habitans payeroient au Roi ſix-vingt mille francs d'or, & outre cela les dépenſes faites pour aſſembler les Troupes. Qu'on feroit une liſte de ſix cens hommes de la Ville, que l'on condamneroit à la mort; dont deux cens ſeroient décapités, deux cens pendus, & deux cens brulés: que les enfans de ces ſix cens hommes ſeroient dégradés de Nobleſſe s'ils étoient Nobles, & privés du droit de Bourgeoiſie s'ils étoient bourgeois, & réduits à la qualité de Serfs; que tous leurs biens ſeroient confiſqués, auſſi bien que la moitié des biens des autres habitans; que les Conſuls & les plus notables de la Ville ſeroient obligés à tirer eux-mêmes des puits les corps de ceux qu'ils y avoient jettés; que ceux qui compoſoient l'Univerſité fonderoient à leurs dépens une Egliſe où il y auroit ſix Chapelles, avec le revenu de ſoixante livres, pour faire prier Dieu

à

l'intention de ceux qui avoient été massacrés ; qu'à cette Eglise seroit mise la cloche dont on avoit sonné le tocsin pour la sédition ; & qu'enfin les portes & les murailles de la Ville seroient abattues. 1378.

Il est difficile d'exprimer quel fut l'effroi & l'accablement de cette malheureuse Ville après la lecture d'une telle Sentence. On en surfit l'exécution, soit sur les instances du Cardinal de Lune, soit pour en avoir la confirmation du Roi. Cette surséance donna le tems au Pape de solliciter le pardon, ou du moins la modération de la Sentence. Il l'obtint, tout fut réduit à l'amende de six-vingt mille francs, & à la punition des principaux auteurs de la sédition.

Cependant la Flotte d'Angleterre, sous le commandement du Duc de Lancastre, après avoir tenu longtems les Troupes de France en échec, & donné l'alarme aux côtes de Normandie, fit voile en Bretagne, vint à saint Malo, où elle brula dans le port quantité de Vaisseaux Marchands de la Rochelle chargés de vins. Le Duc de Lancastre mit ses Troupes à terre, & assiégea la Place, qu'il commença de battre avec quatre cens canons, qui sans doute n'étoient pas d'un aussi gros calibre que ceux dont on se sert aujourd'hui dans les siéges. On voit par divers endroits de notre Histoire, que quand il est fait mention d'une si nombreuse artillerie, soit dans les siéges, soit dans les Armées, il ne s'agit que de très petits canons beaucoup moins gros que nos pièces de campagne. Celui qui commandoit dans la Ville, étoit un brave Capitaine nommé Morfouace. Les Seigneurs Hervé de Malétroit & de Combour, & le Vicomte de la Bellière s'y jettérent, & la défendirent vaillamment en attendant le secours. 1379. *Expéditions de la Flotte d'Angleterre.* *Le Duc de Lancastre assiége saint Malo.* Froissard cap. 21.

Il ne fut pas longtems sans arriver sous la conduite du Connétable, qui parut à la tête de seize mille hommes d'armes, les meilleures Troupes du Royaume. Il se campa à la vue de la Ville, Nouvelle Hist. de Bretagne

1379. sous l'an 1378.

à saint Servant, aiant entre lui & les Anglois une espèce de bassin que la mer remplit deux fois le jour, & où, quand la mer est retirée, il reste toujours un petit courant d'eau. Comme en ce tems-là les Villes n'avoient guères de dehors, on alloit d'abord au corps de la Place, & on ne les prenoit ordinairement que par escalade, ou en sappant la muraille. Il n'étoit pas possible aux Anglois d'emporter saint Malo par escalade; car dès qu'ils paroissoient faire le moindre mouvement pour cela, l'Armée de France étoit aussi-tôt en bataille pour attaquer le camp. D'ailleurs il étoit difficile de sapper la muraille, à cause qu'elle étoit bâtie sur le roc.

Le Duc de Lancastre tenta toutes les voies possibles d'attirer les François à la bataille: mais le Connétable, suivant les ordres du Roi, lui en ôtoit tous les moyens, malgré l'ardeur de la Noblesse Françoise & Bretonne, qui avoit grande envie d'en venir aux mains, & qui se dédommageoit par de petits combats fort fréquens entre ceux des deux partis qui soutenoient les fourageurs. Ainsi l'unique moyen qui resta au Duc de Lancastre, fut de sapper la muraille pour y faire brèche. Ses Mineurs y travaillérent avec tant de promptitude, malgré la difficulté du terrein, qu'ils avancérent beaucoup l'ouvrage en peu de tems, & si secrettement, que les assiégés ne pouvoient deviner l'endroit où l'on travailloit. Cela inquiétoit beaucoup le Commandant, qui envoyoit en-vain toutes les nuits des espions dans les fossés & dans le camp, sans pouvoir rien découvrir.

Heureuse sortie des assiégés.

Ils l'avertirent une nuit, que la garde se faisoit très mal par les assiégeans, & qu'ils avoient trouvé presque toutes les sentinelles endormies. Il mit la meilleure partie de sa garnison sous les armes, sortit sans bruit, & vint dans les fossés, sans que personne branlât du côté des ennemis. Il arriva jusqu'au lieu où les Mineurs travailloient: ils furent tous tués, & tous leurs travaux ruïnés.

Il

Il donna en même tems sur le quartier du camp le plus proche, fit main-basse sur tout ce qu'il rencontra, & se retira sans la moindre perte, dès qu'il vit l'allarme répandue dans le camp. 1379.

Suivie de la levée du siège.

Le Duc de Lancastre & le Comte de Cambridge son frère, au desespoir de voir tant de tems & de peines perdues, maltraitérent fort de paroles le Comte Richard d'Arondel qui commandoit la garde cette nuit-là. Ils assemblérent le Conseil de guerre, pour délibérer s'ils continueroient le siège, ou s'ils le léveroient. La saison étoit déja fort avancée, il falloit recommencer de nouveaux travaux, que le mauvais tems rendroit encore plus longs & plus difficiles. Ces raisons les déterminérent à lever le siège. Ils retirérent tous leurs canons & se rembarquérent, sans que le Connétable, content de voir la Place délivrée, s'y opposât, & retournérent en Angleterre, où le peuple leur donna mille malédictions. On s'y consola un peu du mauvais succès de saint Malo, lorsqu'on y apprit que le Duc de Bourgogne & le Duc de Berri avoient abandonné le dessein d'assiéger Cherbourg, & qu'Olivier du Guesclin frère du Connétable, s'étant avancé avec quinze lances pour reconnoitre la Place, avoit été pris.

Entreprise des François. Froissard cap. 22. D'Argentré Hist. de Bretagne.

Les François cependant n'en demeurérent pas là, & ne tinrent pas leur Armée inutile en Bretagne après la retraite des Anglois. Ils allérent assiéger Aurai, Place importante sur le bord de la mer, qui fut contrainte de se rendre faute de secours; & de là ils marchérent à Brest, dont ils formérent le blocus, n'osant l'attaquer dans les formes. C'étoit l'unique qui restoit au Duc de Bretagne, qu'on lui auroit apparemment bientôt enlevée, si la mort de Henri Roi de Castille, qui mourut sur ces entrefaites, n'eût pas empêché la Flotte d'Espagne de venir l'assiéger par mer. Mais les affaires de ce Duc se raccommodérent par une résolution qu'on prit à la Cour de France, & qui sembloit devoir le perdre sans ressource.

1379. Le Roi voyoit les Anglois chaſſés de preſque toute la Guienne, quoique pendant que les Armées étoient occupées en Bretagne ils euſſent repris quelques Fortereſſes de ce côté-là; le Roi de Navarre n'avoit plus de Places importantes en Normandie, que Cherbourg; preſque toutes celles de Bretagne étoient déclarées contre le Duc, & la Nobleſſe Bretonne pour la plupart étoit dans les intérêts de la France. Il y avoit longtems que le Roi méditoit de réunir ce Duché à la Couronne. S'il en venoit à bout, c'étoit fermer aux Anglois une porte par où les Ducs de Bretagne, pour les moindres chagrins qu'ils recevoient de la Cour, les introduiſoient dans le Royaume. Il étoit difficile de ſe bien fortifier de ce côté-là, la Bretagne tenant à l'Anjou, au Poitou, au Maine & à la Normandie.

Le Roi avoit des raiſons très plauſibles de faire cette réunion. Le Duc s'étoit déclaré ennemi de l'Etat: il s'étoit réfugié en Angleterre; il avoit violé les Traités & les devoirs les plus eſſentiels des Feudataires envers leur Souverain. Le Roi étoit ſûr du Connétable, auquel les Bretons avoient été juſques-là parfaitement attachés, par les grands emplois qu'il leur avoit procurés à la Cour & dans les Armées. Ainſi il ne balança plus, & fit citer le Duc pour comparoitre à la Cour des Pairs.

Le Duché de Bretagne eſt réuni à la Couronne. Extrait des Regiſtres du Parlement.

Le quatrième de Décembre le Roi alla au Parlement avec le Dauphin, les Princes ſes fréres, les Princes du Sang, les Officiers de la Couronne, un grand nombre d'Archevêques, d'Evêques, d'Abbés, de Seigneurs de ſa Cour. Ce Prince s'étant aſſis en ſon Trône, & ceux qui l'accompagnoient aiant pris leur place chacun ſelon ſon rang, Canard, Avocat du Roi, ordonna à Pierre Auger Huiſſier du Parlement d'appeller à la porte de la Chambre, à la Table de Marbre, au Perron & à la porte du Palais Jean, Comte de Montfort, Duc de Bretagne. Perſonne n'aiant répondu pour lui, l'Avocat du Roi, après avoir fait

fait l'expoſition de la rebellion de ce Comte, & de divers crimes dont on ſoutenoit qu'il étoit coupable, requit qu'il fût déclaré rebelle, atteint & convaincu de felonie, & que le Duché de Bretagne fût confiſqué & réuni à la Couronne. 1379.

Jeanne Comteſſe de Penthièvre, veuve de Charles de Blois, qui prenoit toujours la qualité de Ducheſſe de Bretagne, aiant été avertie du deſſein du Roi, avoit envoyé ſes Députés à Paris, qui étoient les Sires Hue des Foſſes, Olivier de la Ville-léon, Geoffroi de la Mothe, & Jean le Vayer, avec Louis de Cleder & Raoul de Karadeus Docteurs ès Loix. Ils s'oppoſérent au nom de la Comteſſe à cette confiſcation, principalement ſur ce que par le Traité de Guérande fait après la mort de Charles de Blois ſon mari, entre elle & le Duc de Bretagne, il avoit été arrêté que ſes enfans, au défaut du Duc, ſeroient appellés à la ſucceſſion du Duché de Bretagne; & que par la réunion qu'on en vouloit faire à la Couronne, on dépouilloit ces Princes du droit qu'ils avoient à l'héritage de leurs ancêtres, quoiqu'ils n'euſſent nulle part à la felonie du Duc. On paſſa outre nonobſtant l'oppoſition. On conclut à la confiſcation & à la réunion; mais on ajouta cette clauſe : *Sauf aux enfans de Charles de Blois à repréſenter leur droit, en cas que la lignée maſculine de Jean Comte de Montfort vînt à s'éteindre.* Peu de jours après le Maréchal de Sancerre & le Duc de Bourbon partirent avec des Troupes, pour aller prendre poſſeſſion au nom du Roi de toutes les Places & Fortereſſes de Bretagne, & pour recevoir les hommages des Seigneurs du pays.

Ces Seigneurs, juſqu'alors pour la plupart ſi dévoués au Roi, n'avoient appris qu'avec beaucoup de chagrin les meſures qu'il prenoit pour cette réunion. Ils avoient dans le fond toujours de l'inclination pour leur Duc. Ils voyoient que la conſidération qu'on avoit pour eux à la Cour de France, n'étoit fondée que ſur l'intérêt qu'on

1379. y avoit à les ménager, pour les empêcher de ſuivre le panchant que le Duc avoit toujours eu pour l'Angleterre; que toutes ces diſtinctions ceſſeroient, dès que la Bretagne ſeroit devenue comme les autres Provinces un membre du Royaume; qu'ils n'auroient point deſormais plus de part aux penſions & aux emplois, que le reſte de la Nobleſſe de France; & que la ſource des graces, dont on les avoit toujours comblés, tariroit auſſi-tôt qu'on n'auroit plus tant beſoin d'eux.

Aſſociations de quelques Seigneurs pour s'y oppoſer. Hiſtoire de Bretagne, l. 8.

Ils commencérent à cabaler entre eux, & pluſieurs ſignérent des Actes d'aſſociation pour s'oppoſer à la confiſcation faite par le Roi, & pour rappeller leur Duc. Le Peuple, encore plus ſuſceptible des impreſſions de la nouveauté, entra aiſément dans les ſentimens de la Nobleſſe; & les principales Villes l'aſſurérent de la ſeconder, dès que le Duc paroitroit en Bretagne. On fit ſavoir ſecrettement ces nouvelles au Duc, qui voyant beaucoup de riſque pour lui à retourner en Bretagne, où la ſeule Ville de Breſt tenoit ouvertement pour ſon parti, ne pouvoit ſe réſoudre à y revenir, juſqu'à ce qu'il eût des aſſurances plus certaines de la bonne volonté de ſes Sujets, & qu'ils euſſent fait quelque démarche publique, qui les engageât à tenir leurs promeſſes.

Froiſſard c. 43.

Ils le firent par une députation de trois Seigneurs, qui furent ſelon Froiſſard, Geoffroi de Kerimel, Euſtache de la Houſſaie, & le Sire de Beaumanoir. Le nouvel Hiſtorien de Bretagne, ſur de bons Mémoires, contredit l'Hiſtorien contemporain touchant ces Députés, & ſoutient qu'Etienne Gouyon, Rolland de Kerſaliou, Bertelot d'Angoulevent, & Jean de Queler furent ceux que l'on chargea de cette commiſſion. Ces Seigneurs paſſérent en Angleterre, pour conjurer le Duc de ne pas retarder ſon retour; l'aſſurant que dès qu'il ſeroit débarqué, la plupart de

la

la Nobleſſe & des plus conſidérables Villes ſe déclareroient hautement pour lui. 1379.

En effet avant leur départ le nombre des Gentilshommes qui avoient ſigné l'Aſſociation, étoit déja très grand. Beaumanoir l'avoit ſignée des prémiers, avec les Sires de Montfort, de Montafilant, & Tournemine. On levoit déja des Troupes, dont on avoit choiſi les Commandans, qui étoient les Sires Amauri de Fontenai, Etienne Gouyon, Kerimel & la Houſſaie.

Sur ces aſſurances le Duc partit, & arriva heureuſement à Guérande, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres dans la rivière de Rance auprès de ſaint Malo, avec des Troupes Angloiſes; mais en petit nombre, aiant eu parole du Roi d'Angleterre d'avoir bientôt de plus grands ſecours. Il fut reçu à la deſcente avec des témoignages de joie & d'affection, qui lui donnèrent de grandes eſpérances. Elles ne furent pas vaines. Dinan, Rennes, Vannes ſe déclarérent pour lui. Preſque toute la Nobleſſe vint le joindre; & il ne reſta dans le parti du Roi de gens conſidérables, que le Connétable du Gueſclin, Rohan, Cliſſon, Laval, & Rochefort. Les Soldats Bretons déſertoient tous les jours en troupes de l'Armée de France: de ſorte que le Roi ne ſe fiant plus à eux, ordonna qu'on les congédiât, & ils allérent tous groſſir l'Armée du Duc de Bretagne. On ſoupçonna même la Comteſſe de Penthiévre, toute ennemie qu'elle avoit été de tout tems du Duc de Bretagne, d'entrer dans cette conſpiration, & de vouloir lui livrer les Fortereſſes de ſon Comté. Elle s'en diſculpa par des lettres qu'elle écrivit au Duc d'Anjou ſon gendre, où elle ne laiſſoit pas de marquer les ſujets de mécontentement qu'elle avoit de la Cour de France.

Froiſſard, Hiſt. de Bretagne loc. cit. Nouvelle Hiſt. de Bretagne.

Lettres du Duc d'Anjou & de la Comteſſe Jeanne.

Le Duc de Bourbon, avec le peu de Troupes qui lui reſtoient, ne ſe trouvoit pas en état d'empêcher les progrès du Duc de Bretagne, & on apprenoit tous les jours à la Cour, que les Vil-

Meſures du Roi contre eux.

les & les Fortereſſes abandonnoient le parti de
1379. France, tant dans la haute que dans la baſſe Bretagne. Le Roi crut que la préſence & l'autorité du Connétable pourroient au moins ſuſpendre la révolution. Il l'envoya en Bretagne avec quelques Troupes; mais il arriva trop tard: & quoique le ſecours qui venoit d'Angleterre au Duc, eût preſque entièrement péri par la tempête, l'union des Bretons étoit telle, qu'il ne put rien
Froiſſard c. 44. faire que quelques ravages aux environs de Rennes.

Les ennemis du Connétable ſe ſervirent de ce mauvais ſuccès, pour le rendre ſuſpect au Roi; comme ſi étant Breton, le panchant qu'il avoit pour ſa Nation l'eût fait agir mollement contre ſon ordinaire en une affaire de cette importance. Ce fut le Sire Bureau de la Rivière, Chambellan, qui lui rendit ce mauvais office. Le Roi
Hiſtoire de Louis III, Duc de Bourbon, cap. 17. entra en effet dans quelque défiance, & il lui échapa quelques paroles, qui le firent connoître. La choſe fut rapportée au Connétable, qui
Hiſt. de du Gueſclin. la reſſentit vivement. Il écrivit ſur le champ au Roi, que ſa droiture & ſa fidélité étoient trop éprouvées, pour craindre la calomnie: mais qu'un tel ſoupçon lui étoit inſupportable, & qu'il le ſupplioit de trouver bon qu'il lui remît l'Epée de Connétable, & de lui permettre de ſe retirer en Caſtille, où il n'auroit rien de pareil à craindre.

Il n'en fallut pas davantage au Roi qui connoiſſoit parfaitement la vertu du Connétable, pour diſſiper toutes ſes défiances. Il lui envoya le Duc d'Anjou, pour l'aſſurer qu'il ne croyoit rien de tout ce qu'on lui avoit dit; & ce Seigneur étant revenu peu de tems après à la Cour, il y fut reçu du Roi avec toutes les marques de confiance & de bienveillance qu'il pouvoit ſouhaiter.

Du Gueſclin compta ſi fort là-deſſus, que ſans uſer de ménagement, & de cette baſſe politique, qui meſure les conſeils qu'elle donne au Prince, par la diſpoſition de leur eſprit, il oſa dire au Roi,

Roi, que dans la conjoncture préſente, il étoit à propos qu'il s'accommodât avec le Duc de Bretagne, qu'il tâchât de le regagner, comme il feroit aſſurément en lui accordant généreuſement ſa grace; qu'au-lieu de le pouſſer à bout, comme il étoit en état de le faire, il employât toutes ſes forces pour chaſſer les Anglois de France: & il ſe fit fort de leur enlever en peu de tems ce qui leur reſtoit de Places & en Guienne & en Gaſcogne, ſuppoſé que les choſes fuſſent pacifiées en Bretagne. 1379.

D'Argentré Hiſt. de Bretagne.

Cet avis, bien loin de faire quelque mauvaiſe impreſſion ſur l'eſprit du Roi, en fut écouté. Il voulut même que le Comte de Flandre, dont il n'étoit pas fort ſatisfait à cauſe de l'attachement qu'il avoit fait paroître pour le Duc de Bretagne durant la guerre, fût médiateur en cette affaire: mais la choſe ne réuſſit pas, ſoit que les ſecours que le Duc de Bretagne reçut d'Angleterre le rendiſſent plus difficile, ſoit que voyant ſon pays à la merci des Anglois, il n'oſât pas ſe brouiller avec eux.

Schiſme ſurvenu après la mort du Pape Grégoire XI.

Cependant une autre affaire très fâcheuſe tenoit toute l'Europe en ſuſpens, & partageoit les Souverains: c'étoit celle du malheureux Schiſme qui ſe fit après la mort du Pape Grégoire XI, & qui eut de ſi longues & de ſi funeſtes ſuites pour l'Egliſe.

Quelle en fut l'occaſion.

Ce Pape étoit allé à Rome depuis quelques années. Les promeſſes avantageuſes que lui firent les Romains, l'y avoient attiré pour y rétablir le Siège Pontifical, que Clément V avoit tranſporté à Avignon près de ſoixante & dix ans auparavant. Il ne fut pas longtems ſans s'en repentir, & ſans reprendre le deſſein de retourner en France: car malgré la réception magnifique qu'on lui avoit faite à Rome, on ne lui laiſſa dans la Ville & dans tout le Territoire de l'Egliſe, qu'une ombre d'autorité. Les Romains s'y étoient fait une eſpèce de Gouvernement Républiquain. Toute la puiſſance étoit entre les mains d'un Magiſ-

trat, qui prenoit la qualité de Sénateur, & de
1379. douze Chefs de quartier, qu'on appelloit du nom de Bannerets, à cauſe des Bannières dont chacun avoit la ſienne dans ſon diſtrict. L'Italie étoit preſque par-tout en guerre depuis longtems. Toutes les Villes étoient autant de Républiques, ou gémiſſoient ſous le joug de quantité de petits tyrans, qui en avoient uſurpé la domination.

Les Romains étoient réſolus de faire enſorte, à quelque prix que ce fût, que les Papes fiſſent deſormais leur réſidence à Rome. Les Cardinaux & les Evêques Italiens furent de ce complot, par l'intérêt qu'ils avoient à exclure les autres Nations du Pontificat. Il fut arrêté qu'après la mort du Pape, on conjureroit tous ceux qui devoient avoir part à l'élection de ſon ſucceſſeur, d'y procéder dans ces vues, c'eſt-à-dire, d'élire un Pape qui réſidât à Rome; & que ſi on n'y réuſſiſſoit pas par la voie des prières & des remontrances, on y employeroit la force.

De tels projets cauſoient un chagrin mortel au Pape, par la crainte d'un Schiſme; & rien ne l'inquiétoit davantage durant ſa dernière maladie, qui l'enleva le vingt-ſeptième de Mars de l'année 1378.

Diviſion entre les Cardinaux, de quoi ſuivie.

Le Sacré Collège étoit alors compoſé de vingt-trois Cardinaux, dont dix-huit étoient François, quatre Italiens, & un Eſpagnol, qui étoit le fameux Pierre de Lune. Il y en avoit encore onze François à Rome & aux environs, quand le Pape mourut: & ainſi le parti François étoit toujours le plus fort des deux tiers, ſans compter le Cardinal Eſpagnol, qui avoit beaucoup plus de panchant à s'y joindre qu'aux Italiens, les Romains n'étant pas moins réſolus de lui donner l'excluſion qu'aux François; mais il n'y avoit guères de concert entre les François, qui étoient partagés en deux factions, celle des Limouſins, qui faiſoient plus de la moitié, & vouloient un Pape de leur Province, & celle des autres François, qui ne vouloient point de Limouſin. Ceux-ci

ci, pour exclure les Limouſins, traitérent avec les Italiens, à qui cette meſintelligence fit eſpérer de pouvoir faire un Pape de leur pays. Telle étoit la diſpoſition des Cardinaux avant que d'entrer au Conclave. 1379.

Le Sénateur & les Bannerets voyoient avec plaiſir cette diviſion des François, par la même raiſon qu'elle ne déplaiſoit pas aux Cardinaux Italiens: mais comme cela ne les aſſuroit de rien, que les Cardinaux ne s'ouvroient point à eux, & qu'après tout l'élection dépendroit des François, qui faiſoient le plus grand nombre; ils réſolurent d'exécuter ce qu'ils avoient déterminé entre eux. Ils priérent les Cardinaux de s'aſſembler, & de leur donner une audience, dans laquelle celui qui parla au nom de tous les autres, leur fit un grand détail des maux que l'abſence des Papes avoit cauſés à l'Italie, & à Rome en particulier, tant pour le ſpirituel que pour le temporel, & des deſordres infinis que les guerres civiles y avoient produits: il dit, qu'il étoit tems d'y apporter remède; que l'unique moyen étoit de faire un Pape Romain, ou du moins Italien, capable de ſe laiſſer toucher aux malheurs de ſa patrie, & que des intérêts particuliers n'attiraſſent point au-delà des Alpes. Qu'en un mot le Peuple Romain n'étoit pas traitable ſur ce point-là; qu'on ne pouvoit lui refuſer de le ſatisfaire ſans s'expoſer aux plus extrêmes violences; & qu'on ſupplioit le Sacré Collège de déclarer ſes intentions là-deſſus, même avant le Conclave. Author vitæ Gregorii XI. Ciaconius &c.

Les Cardinaux, fort ſurpris d'une telle Requête, délibérérent ſur la réponſe. Ils la firent avec beaucoup de fermeté, & dirent, que quand il s'agiſſoit de donner un Chef à l'Egliſe, ils ne devoient prendre la loi de perſonne; que lorſqu'ils ſeroient dans le Conclave, ils conſulteroient Dieu, leur conſcience & leur devoir, & auroient égard dans l'élection du Pape, au plus grand bien de la Chrétienté. Qu'au reſte, à cauſe des menaces qu'on ſembloit leur faire, ils

1379. proteſtoient par avance de nullité pour l'élection qui ſe feroit, ſi la violence y avoit la moindre part.

Le Sénateur & les Bannerets ne s'embarraſſérent point de cette proteſtation. Ils mirent des gardes à toutes les portes & à tous les paſſages, de peur que les Cardinaux ne s'évadaſſent pour aller faire l'élection hors de Rome : & ils y introduiſirent des Troupes compoſées la plupart de bandits & de ſcélérats, qu'ils ramaſſérent aux environs de la Ville, pour les mêler parmi le peuple. Ce fut au milieu de ce tumulte que les Cardinaux entrérent au Conclave, la populace leur criant de tous côtés, qu'ils vouloient un Pape Italien, & que s'ils ne leur en donnoient un, il leur en couteroit la vie. Le lieu du Conclave fut non ſeulement inveſti de toutes parts, mais encore un grand nombre de gens armés s'emparérent des ſalles & des chambres voiſines des cellules des Cardinaux.

Le deſordre continua. Le Sénateur & les Bannerets entrérent dans le Conclave, obligérent les Cardinaux à s'aſſembler, & leur répétérent ce qu'ils leur avoient déja dit dans la prémière Aſſemblée; à quoi les Cardinaux firent la même réponſe, & avec la même fermeté.

Sur cela la populace portant les choſes à la dernière extrémité, commença à crier qu'il falloit mettre le feu au Conclave, & bruler tous les Cardinaux. On apporta des fagots dans la ſalle, au-deſſus de laquelle étoient les cellules ; & on fit dire aux Cardinaux, qu'on y alloit mettre le feu, s'ils ne faiſoient ſans retardement un Pape Italien.

Les Cardinaux aiant tout à craindre de cette populace furieuſe, promirent de procéder inceſſamment à l'élection : mais la plupart proteſtérent dans le Conclave, que ce qu'ils alloient faire, ils ne le feroient que par violence. Quelques-uns des Italiens mêmes déclarérent, que s'ils étoient élus de la ſorte, ils tiendroient leur élection

tion nulle; & d'autres dirent, qu'ils ne prétendoient point que leur ſuffrage eût aucune force, à moins qu'ils ne le confirmaſſent lorſqu'ils ſeroient en pleine liberté. 1379.

Ils nomment Pape l'Archevêque de Bari.

Après ces proteſtations ils procédérent à l'élection, & élurent Barthélemi Prignano Napolitain Archevêque de Bari, qui n'étoit point Cardinal. Ce qui les détermina à ce choix, fut premièrement, que les François, qui étoient les plus forts dans le Conclave, ne vouloient aucun des quatre Cardinaux Italiens; & en ſecond lieu, que cet Archevêque étant très habile Juriſconſulte, & d'ailleurs aiant toujours vécu en réputation de grande probité, ils eſpéroient le faire aiſément convenir que ſon élection faite avec tant de violence, n'étoit point canonique, & que de lui-même il y renonceroit, à moins qu'elle ne fût confirmée en un lieu & en un tems, où les ſuffrages ſeroient libres.

Qui prend le nom d'Urbain VI.

Cette élection ne fit pas ceſſer le deſordre, ni le danger des Cardinaux: car avant qu'elle pût être proclamée dans les formes, le bruit s'étant répandu parmi la populace, que le Barois étoit élu, l'équivoque du nom excita un horrible tumulte. On crut que c'étoit un des Camériers ſecrets du feu Pape, nommé Jean de Bar Limouſin. Pluſieurs prétendirent que ce fut un artifice du Cardinal des Urſins, qui de tous les Cardinaux Italiens eſpéroit avoir le plus de part à la Papauté, & qui penſoit à faire caſſer l'élection de l'Archevêque de Bari, & à engager le Peuple à demander un Pape Romain, auquel cas il s'aſſuroit de l'être. Néanmoins malgré les nouveaux incidens que cette mépriſe fit naitre, la choſe aiant été éclaircie, le peuple fut content, & la tranquillité rétablie dans Rome. L'Archevêque élu prit le nom d'Urbain VI, & ſe fit couronner avec toutes les cérémonies ordinaires le jour de Pâques de l'année 1378.

Entre ceux qui dans la ſuite embraſſérent le parti de l'Archevêque de Bari, les uns ne convinrent

1379. vinrent pas de quelques-uns de ces faits que j'ai rapportés : les autres demeurant d'accord de la violence avec laquelle cette élection s'étoit faite, prétendirent que, nonobstant cela, elle étoit canonique, ou du moins qu'elle le devint lorsque les Cardinaux, après que le tumulte eut cessé, intrônisérent l'Archevêque, & le couronnérent & traitérent avec lui durant près de trois mois, comme avec le légitime Pape. Pour les faits, ils sont tirés des Auteurs les plus croyables en cette matière : mais en ce qui concerne le point de Droit, il est plus difficile de décider. De très savans hommes, & des Saints même, furent partagés là-dessus. L'Eglise assemblée longtems après dans le Concile de Constance, ne voulut point l'examiner, & elle obligea dans le doute ceux qui se portoient pour vrais Papes, à se déposer eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, on vit arriver ce que Grégoire XI avoit prévu. Il se fit un Schisme, & le plus long, & le plus funeste qu'on eût encore vu.

Caractère de ce Pape, dont la conduite causa le Schisme. Théodor. Niem.

Urbain, homme d'une humeur sévère, chagrin & impérieux, avoit su jusqu'alors se contraindre, réservant pour lui-même cette sévérité qui lui faisoit mener une vie dure & austère, & forçant son naturel, jusqu'à se distinguer par une douceur, une modération & une retenue qui le faisoient autant aimer qu'estimer de tout le monde : mais il ne fut pas plutôt élevé sur le Trône Pontifical, que cette sévérité qui lui étoit naturelle, dégénéra en une dureté outrée, & aliéna de lui l'esprit de la plupart des Cardinaux, que la prudence l'obligeoit à ménager dans des conjonctures pareilles à celles où il se trouvoit.

Dès le lendemain de son Couronnement, il fit un discours dans la Chapelle de son Palais, qui fut moins un Sermon ou une Exhortation qu'une Satire amère contre les Evêques présens. Martin de Selve, Evêque de Pampelune, ne put s'empêcher de lui marquer combien il en étoit indigné, & de l'avertir avec liberté, qu'une telle

le manière d'agir pourroit avoir de mauvaiſes ſuites. Loin de profiter d'un ſi ſage avis, il prononça le deuxième Dimanche d'après Pâques un autre Sermon ſur ces paroles, *Je ſuis le bon Paſteur*, où il fit un portrait infiniment odieux de la conduite des Cardinaux, juſqu'à les accuſer ouvertement de ſimonie, d'exactions injuſtes, de luxe, de perfidie, d'intelligence avec les ennemis de l'Egliſe; & ajoutant les menaces à ces outrages, il leur déclara, que s'ils ne ſe corrigeoient, nulle conſidération ne l'empêcheroit de les punir très ſévèrement. 1379.

Ce ne fut pas-là la plus grande imprudence que ſon zèle immodéré lui fit commettre en cette rencontre. Il invectiva contre les Rois de France & d'Angleterre comme contre des perturbateurs de la Chrétienté, par les guerres qu'ils ſe faiſoient l'un à l'autre, & dont il étoit réſolu de faire juſtice. Il prit de-là occaſion de déclamer contre le Cardinal Jean de la Grange, appellé communément le Cardinal d'Amiens, comme contre un prévaricateur, qui aiant été chargé par le dernier Pape de travailler à la paix entre ces deux Princes, avoit ſous-main fomenté leurs querelles, & tiré de l'argent des deux partis en trahiſſant l'un & l'autre.

Le Cardinal qui étoit préſent, ne pouvant ſupporter l'outrage que l'on faiſoit au Roi ſon maître & à lui, ſe leva bruſquement, & dit tout haut, que Barthélemi Prignano, comme Archevêque de Bari, en avoit menti. Il ſortit auſſi-tôt du Conſiſtoire, monta à cheval, s'échapa de Rome, avant que le Pape eût pu donner ſes ordres pour l'arrêter, & ſe mit en lieu de ſureté. Valſingham in Ricardo II.

Cette conduite du Pape peut être regardée comme la cauſe du Schiſme, autant que la violence des Romains: car il eſt fort vraiſemblable, que s'il avoit ſu ménager les Cardinaux, la crainte des malheurs de l'Egliſe les auroit engagés pour la plupart à ratifier ſon élection, lorſqu'ils auroient été en état de le faire avec liberté. Mais Ur-

1379. Urbain crut avoir ſi bien pris toutes ſes précautions, qu'il n'auroit plus rien à craindre de ce côté-là.

Auſſi-tôt après ſon élection, il en avoit donné avis à tous les Princes Chrétiens, & aux Evêques des principales Egliſes de la Chrétienté; & les Cardinaux, à ſa ſollicitation, avoient écrit par-tout, & en commun & en particulier, que l'élection avoit été Canonique. Mais il ne ſavoit pas que quelques-uns d'eux avoient trouvé moyen de faire paſſer des lettres ſecrettes juſqu'à la Cour de France, par leſquelles ils avertiſſoient le Roi, qu'on ne devoit ajouter nulle créance aux lettres qu'ils écriroient, tandis qu'ils ſeroient dans Rome à la diſcrétion du Pape & des Magiſtrats Romains, parce qu'ils ne pouvoient faire autrement ſans s'expoſer à la priſon, & même à une mort certaine.

Chronique de Charles V. Henric. de Haſſia. Continuat. Nangii.

Les Cardinaux de deçà les Alpes ſe ſoulévent contre lui.

Ces lettres furent comme les prémières ſemences du Schiſme, & les pièces les plus juſtificatives de ceux des Cardinaux qui ſe ſoulevérent contre Urbain; mais avant que d'en venir à une rupture ouverte, ils prirent enſemble des meſures très ſures, & conduiſirent leurs intrigues avec une diſſimulation & un ſecret extrême. C'étoient les ſeuls Cardinaux d'en-deçà des Alpes qui entroient dans ce complot, ſur lequel ils ne jugérent pas à propos de s'ouvrir à aucun des Cardinaux Italiens.

Ils commencérent par s'aſſurer de Pierre Gontelin François, Gouverneur du Château de ſaint Ange, & tout dévoué à Gérard du Pui, appellé le Cardinal de Marmoutier, dont il étoit Abbé. Ils engagérent dans leur parti Honorat Caietan Comte de Fondi, à qui Grégoire XI avoit donné le commandement dans toute la Campagne de Rome, & qui ſavoit qu'Urbain vouloit le dépouiller de cet emploi, pour le donner à Thomas de Saint Séverin, le plus grand ennemi que ce Comte eût alors. Le feu Pape avoit fait paſſer en Italie dix mille Bretons, pour faire la guerre aux Florentins;

rentins; & ces Troupes étoient commandées par deux Seigneurs de Bretagne, Jean de Malétroit & Sylveſtre Bude. Bernard de la Sale, Seigneur Gaſcon, s'étoit auſſi joint à eux avec un corps conſidérable de ſoldats de ſon pays. Pierre Flandrin, dit communément le Cardinal de S. Euſtache, traita avec ces trois Généraux, & tira parole d'eux, qu'ils ſe déclareroient pour les Cardinaux François contre Urbain. Mais toutes ces intrigues auroient été fort inutiles, ſi ces Cardinaux n'euſſent trouvé moyen de ſortir de Rome. Il falloit pour cela ôter toute défiance à Urbain. C'eſt ce qu'ils firent par la complaiſance qu'ils affectérent d'avoir pour lui, & par une déférence aveugle à tous ſes ordres. 1379.

Au commencement de l'Eté ils ſuppliérent le Pape de leur permettre d'aller le paſſer, comme ils avoient fait l'année précédente, à Anagnie, pour éviter les chaleurs exceſſives de Rome. Ils lui firent cette requête avec tant de franchiſe, que ſans ſe défier de rien, il leur en donna la permiſſion. Ils s'y trouvérent tous au mois de Juin, & le Cardinal d'Amiens s'y rendit auſſi.

Deux choſes firent bientôt connoître à Urbain qu'on tramoit quelque deſſein contre lui. L'une fut, que le Gouverneur du Château-ſaint-Ange refuſa de le lui remettre; & que les Cardinaux François ſollicités d'en écrire à ce Gouverneur, s'en excuſérent. L'autre fut la fuite de Pierre de Cros, Archevêque d'Arles, Camerlingue de l'Egliſe Romaine, & frère du Cardinal de Limoges. Il ſortit de Rome, & emporta à Anagnie la Thiare & les autres Ornemens Pontificaux, avec la Chapelle du Pape qu'il avoit en ſa garde.

Ce que fit le Pape Urbain pour les ramener.

Urbain également ſurpris & embaraſſé n'eut point d'autre voie à prendre, pour tâcher de ramener ces mécontens, que celle des prières & des promeſſes. Il ſortit lui-même de Rome, & vint à Tivoli, d'où il leur envoya les Cardinaux Italiens, qui n'étoient plus que trois, le Cardinal

nal de saint Pierre étant mort depuis l'élection,
1379. & les chargea de faire tout leur possible pour engager les Cardinaux François à revenir auprès de sa personne, en les assurant qu'il ne conserveroit aucun ressentiment de ce qui s'étoit passé. Ils répondirent nettement, qu'ils ne retourneroient point, parce que Barthélemi Prignano n'étoit pas vrai Pape; qu'il savoit bien en sa conscience, que selon toutes les règles du Droit son élection n'étoit point canonique, vu la violence avec laquelle elle avoit été faite; & que pour peu qu'il eût de zèle pour le repos de l'Eglise, il devoit quitter un titre qui ne lui appartenoit point, de peur de causer un dangereux Schisme dans l'Eglise.

Epist. Cardinalium apud Valsing.

Les Cardinaux Italiens & l'Evêque de Pampelune employérent en vain toute leur adresse pour ramener les esprits. Urbain alla jusqu'à offrir de s'en rapporter à un Concile Général touchant son élection. Les Cardinaux ne voulurent rien écouter. Ils dirent qu'ils étoient eux-mêmes témoins de la nullité de l'élection; que la violence avoit été notoire, & que l'offre que faisoit Urbain de s'en tenir à la décision d'un Concile Général très difficile à assembler dans les conjonctures où se trouvoient l'Italie, la France & l'Angleterre, n'étoit qu'afin d'avoir du tems pour faire sa brigue, & fortifier son parti. Mais eux-mêmes, pour commencer à former le leur, envoyérent en France sans tarder l'Evêque de Famagouste & Nicolas de saint Saturnin Maitre du Sacré Palais, pour informer le Roi & l'Université de Paris de tout ce qui s'étoit passé à l'élection d'Urbain, & de la résolution où ils étoient de faire un nouveau Pape. Ils y procédérent sans attendre la réponse de la Cour de France, ou du moins sans attendre celle des Assemblées des Prélats & des Docteurs que le Roi devoit faire sur ce sujet. Les brouilleries survenues entre Urbain & Jeanne Reine de Naples & Comtesse de Provence, dont l'amitié & la puissance auroient été d'un grand poids pour

Ils procèdent à l'élection d'un nouveau Pape.

pour ſon parti, les enhardirent, & leur firent hâter l'exécution de leur deſſein. 1379.

Cette Princeſſe avoit été une des prémières à reconnoitre Urbain ; & outre pluſieurs autres marques d'affection qu'elle lui avoit données auſſi-tôt après ſon élévation ſur le Trône de ſaint Pierre, elle lui avoit fait un préſent de quarante mille écus, qui lui furent d'un grand ſecours en cette conjoncture. C'étoit elle, qui trente ans auparavant, avoit vendu Avignon au Saint Siège pour une ſomme très modique, & qui en mit Clément VI en poſſeſſion, malgré l'oppoſition des Provençaux. Elle ne douta pas qu'après de ſi grands bienfaits, elle ne trouvât dans Urbain toute la complaiſance qu'elle avoit droit d'en attendre. Elle avoit deſſein de marier le jeune Marquis de Montferrat, parent d'Othon de Brunſvik ſon mari, avec Marie fille de Fridéric d'Arragon Roi de l'Ile de Sicile, & héritière de cet Etat. Il falloit pour cela avoir l'agrément du Saint Siège, parce que la Sicile, auſſi-bien que le Royaume de Naples, en étoient des Fiefs mouvans, & Othon alla lui-même à Rome pour ce ſujet: mais les vues d'Urbain ne s'accordoient pas avec celles de la Reine de Naples. Il avoit un neveu nommé François Prignano qu'il aimoit fort, & il ne deſeſpéroit pas de lui faire épouſer l'héritière de Sicile, pour mettre cette Couronne dans ſa Famille.

Nicolas Spinelli Chancelier de Naples, qui avoit accompagné Othon dans ſon voyage de Rome, fit tout ſon poſſible pour engager Urbain à ne pas traverſer le deſſein de la Reine. Il ne put rien gagner, & en fut même maltraité. Il n'en fallut pas davantage à cette Princeſſe, la plus fière & la plus impérieuſe femme du monde, pour la rendre irréconciliable avec Urbain, & pour la déterminer à ſeconder de tout ſon pouvoir l'entrepriſe des Cardinaux François.

Ceux-ci ravis de le voir deſtitué d'un ſi puiſſant appui, commencérent à agir ouvertement. Ils

firent

firent avancer les Troupes Bretonnes & Gaſcon-
1379. nes dont j'ai parlé. Ils atteſtérent juridique-
ment en préſence de l'Archevêque d'Arles Ca-
merlingue, que l'élection de l'Archevêque de Ba-
ri s'étoit faite par violence, & qu'elle n'étoit nul-
lement Canonique. Ils envoyérent ſommer les
trois Cardinaux Italiens de ſe venir joindre au
reſte du Sacré Collège, pour faire l'élection d'un
Pape légitime en la place de l'intrus : & le neu-
vième d'Août l'Archevêque d'Otrante étant mon-
té à la Tribune de l'Egliſe, lut un papier, par
lequel il déclaroit au Peuple & à tous les Fidéles,
qu'ils n'euſſent plus à reconnoitre pour Pape l'Ar-
chevêque de Bari, élu par force & contre les plus
ſaintes Loix de l'Egliſe. Incontinent après ils
ſortirent d'Anagnie, & ſe tranſportérent à Fon-
di dans le Royaume de Naples, où ils étoient
ſurs de la protection de la Reine, & du Comte
Caietan, qui étoit Gouverneur de cette Ville.

Le Cardinal de Genève eſt élu, & prend le nom de Clément VII.

Après ce coup d'éclat les Cardinaux François, pour attirer les Cardinaux Italiens à leur parti, uſérent d'un artifice, dont le Chancelier Spinelli fut l'auteur, & qui leur réuſſit. Ils écrivirent une lettre à chacun des trois Cardinaux. Chaque lettre aſſuroit celui à qui elle étoit adreſſée, qu'on étoit réſolu de le faire Pape, pourvu qu'il ſe rendît à Fondi. On lui recommandoit ſur cela le dernier ſecret, & de faire enſorte d'amener les deux autres avec lui. Ils donnérent tous trois dans le piège ; & malgré tous les efforts d'Urbain, ils vinrent à Fondi trouver les autres Cardinaux. Preſque auſſi-tôt après leur arrivée, ils s'aſſemblérent avec tous les autres en Conclave : mais les Italiens, dont chacun s'attendoit à être Pape, furent bien ſurpris, lorſqu'ils virent que dès le prémier ſcrutin Robert Cardinal de Genève fut élu par les autres Cardinaux, qui s'étoient tous réunis pour ne pas manquer leur coup. Cette élection ſe fit le vingt-unième du mois de Septembre de l'an 1378. L'élu fut couronné le dernier jour d'Octobre, & prit le nom de

de Clément VII. Il étoit fils d'Amédée III, Comte de Genève, & de Mathilde de Boulogne & d'Auvergne. Il n'avoit encore que trente-ſix ans. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, éloquent, poli, magnifique, libéral, & ſouvent prodigue, ferme, & capable de ſoutenir une entrepriſe, pourvu que ſes Miniſtres ſuppléaſſent à ſon peu d'application aux affaires, dont ſon naturel vif ſe laſſoit fort aiſément. 1379.

Un concurrent de ce caractère, allié de la plupart des Souverains de l'Europe, ne pouvoit manquer d'être fort redoutable à Urbain, qui, reconnoiſſant trop tard les grandes fautes que ſon génie hautain lui avoit fait commettre, prit des manières plus douces, pour ſe conſerver ceux qui étoient demeurés auprès de lui. Cela n'empêcha pas un grand nombre des gens de ſa Cour de déſerter, pour aller groſſir celle de Clément. Il les remplaça par de nouvelles créatures. Il fit vingt-neuf Cardinaux deux jours avant l'élection de Clément, & de ce nombre fut Philippe d'Alençon Prince du Sang de France, à qui il donna le Patriarcat d'Aquilée, & qu'il fit Légat dans la Toſcane & dans l'Ombrie. Il eſpéra par-là gagner le Roi, qui ſeul pouvoit lui cauſer un grand embarras, ſuppoſé qu'il ſe déclarât pour Clément: car la plupart des Princes Chrétiens, dans l'eſpace des trois mois qui précédérent la retraite des Cardinaux à Anagnie, avoient reconnu Urbain ſur les lettres mêmes qu'il avoit obligé ces Cardinaux à écrire de Rome à toutes les Cours de l'Europe. L'Empereur Charles IV, & ſon fils Venceſlas Roi de Bohême, dont Urbain confirma la ſucceſſion à l'Empire, lui étoient fortement attachés par un ſi grand bienfait, & ils travailloient à mettre tout l'Empire dans ſes intérêts. Les Couronnes du Nord avoient ſuivi leur exemple. Le Roi d'Angleterre ravi de n'avoir plus affaire à un Pape François, n'avoit pas balancé là-deſſus. La plupart de l'Italie, par le même motif, étoit dans le même parti. Louis

Précautions d'Urbain contre ſes concurrens.

Roi

1379. Roi de Hongrie, qui portoit fort Charles de Duras ſon couſin iſſu de germain, dans les prétentions que ce Prince avoit ſur le Royaume de Naples, ne manqua pas de ſe déclarer pour Urbain, dès qu'il le vit brouillé avec la Reine de Naples. La plupart des Pays-Bas, ſoit parce que pluſieurs Seigneurs étoient membres de l'Empire, ſoit parce que les Peuples étoient fort liés d'affection avec les Anglois, auſſi-bien que par le commerce, ſuivirent la conduite de la Cour d'Angleterre dans cette affaire. Enfin l'Eſpagne n'avoit pas non plus héſité d'abord à reconnoître Urbain.

C'étoit pour lui un titre bien fort que cette poſſeſſion, où il ſe trouvoit déja avant qu'on lui oppoſât Clément, qui pour ſe ſoutenir avec dignité, n'avoit guères d'autre reſſource que la France, en cas qu'elle ſe déclarât pour lui. Le Roi prévenu par les lettres ſecrettes que les Cardinaux lui avoient écrites immédiatement après l'Exaltation d'Urbain, dont il reçut les Envoyés avec beaucoup d'honnêteté, avoit toujours tenu ſes intentions cachées, & n'avoit fait encore aucune démarche qui l'engageât. La députation des Cardinanx retirés à Anagnie, qui l'avoient plus amplement informé du détail de l'élection faite à Rome, la déſertion générale de tout le Sacré Collège, ſans en exepter même les Cardinaux Italiens, qui devoient naturellement demeurer attachés à Urbain, s'ils avoient cru ſon élection Canonique; enfin celle de Clément, qui ſembloit l'être, étant revêtue de toutes les formalités ordinaires, & qui avoit été faite avec une entière liberté, lui paroiſſoient des raiſons très puiſſantes pour ſe confirmer dans la réſolution qu'il avoit priſe de ne rien précipiter en une affaire de cette importance. A quoi on peut ajouter ce qu'il avoit à appréhender d'un Pape de l'humeur d'Urbain, qui avoit déja parlé de lui en plein Conſiſtoire d'une manière très choquante; & d'autre part l'avantage qu'il pouvoit ef-

eſpérer d'un Pape d'en-deçà des Alpes, qui vraiſemblablement viendroit réſider à Avignon comme ſes Prédéceſſeurs, pour ſe délivrer des inſultes des Romains. 1379.

Dès l'onzième de Septembre, avant l'élection de Clément, il avoit fait délibérer là-deſſus dans une Aſſemblée, compoſée de trente Evêques, de ſix Archevêques, & des plus habiles Docteurs en Théologie & en Droit Canon, où il fut réſolu qu'on attendroit de nouveaux éclairciſſemens; & afin d'en avoir de plus ſurs, il fit partir avec les Députés des Cardinaux retirés à Anagnie, quelques perſonnes de ſon Conſeil, pour s'informer ſur les lieux de la vérité des faits qu'on avançoit de part & d'autre. Ceux-ci aiant appris en chemin l'élection de Clément, allérent à Fondi, où il avoit été élu, s'inſtruiſirent de la manière dont les deux élections s'étoient faites, reçurent la dépoſition des Cardinaux, qui jurérent ſur le Saint Sacrement de l'Autel, que tout ce qu'ils avoient mandé à la Cour touchant l'élection de l'Archevêque de Bari faite par violence, étoit véritable, ſcellérent de leurs Sceaux leur atteſtation, & l'envoyérent au Roi par ceux qui avoient accompagné leurs Députés. Urbain ſoutenoit auſſi ſon droit auprès de ce Prince par ſes Agens, qui lui préſentoient tous les jours des atteſtations contraires à celle des Cardinaux. Tout rouloit uniquement ſur un fait atteſté par les uns, & contredit par les autres. Vie du Maréchal de Boucicaut.

Le Roi tint le ſeizième de Novembre 1378 à Vincennes une nouvelle Aſſemblée, où ſe trouvérent ſes Miniſtres, ſes Conſeillers d'Etat, & un grand nombre de Prélats & de Docteurs des Univerſités du Royaume. Il avoit déja paru divers Ecrits, dont les uns défendoient le droit d'Urbain, & les autres celui de Clément. On propoſa les raiſons de part & d'autre dans toute leur force, & chacun dit ſon ſentiment avec liberté. Il y eut trois ſortes d'avis. Les uns concluoient à reconnoitre Urbain; les autres à reChronique MS. de Charles V.

connoitre Clément ; les troisièmes étoient pour
1379. garder la neutralité, jusqu'à ce que la chose fût décidée par une Concile Général, ou par quelque autre moyen. La neutralité fut rejettée, parce qu'outre qu'on y prévoyoit tous les inconvéniens qui se trouvoient dans la détermination à un des deux partis, comme la continuation du Schisme, les intrigues des deux concurrens, les guerres, les troubles de l'Eglise, on y envisagea comme un très grand mal cette espèce d'Anarchie, la difficulté d'assembler un Concile Général, tandis que les Souverains de l'Europe seroient dans divers intérêts, & l'opposition des deux Chefs à mettre en compromis leur droit, qu'ils prétendoient chacun de leur côté être incontestable. Enfin on crut avoir une voie suffisante pour se déterminer en conscience sur le fait capital : qui étoit d'examiner si l'élection d'Urbain avoit été forcée ou Canonique, & cela par le poids des témoignages opposés, qu'il falloit comparer, pour voir ceux qui devoient l'emporter. Ce fut donc à ce point que tout fut réduit.

Assemblée en France pour examiner si l'élection d'Urbain étoit Canonique.

Ces témoignages d'une part étoient ceux des Cardinaux, qui avoient eux-mêmes fait l'élection d'Urbain à Rome, qui attestoient avec serment & par des Lettres authentiques signées & scellées, qu'ils n'avoient fait cette élection que par force, & dans l'intention de la déclarer nulle dès qu'ils seroient en liberté, comme ils l'avoient témoigné au Roi même par leurs lettres secrettes écrites aussi-tôt après l'élection ; qu'ils n'avoient point depuis changé là-dessus, & que tout ce qu'ils avoient fait à l'extérieur depuis l'élection, avoit été également forcé. Les témoignages opposés étoient de plusieurs particuliers, qui déposoient en faveur d'Urbain, que l'élection avoit été faite sans violence, & ratifiée par la conduite que les Cardinaux avoient tenue pendant les trois mois suivans, & dont ils ne s'étoient

toient départis que par le mécontentement qu'ils avoient eu de lui. 1379.

On peſa murement la qualité, l'autorité des témoins, les circonſtances & la vraiſemblance des dépoſitions. Et enfin on conclut, ſuivant l'avis de Jean le Fèvre, Abbé de ſaint Vaaſt d'Arras, Conſeiller du Roi, qui avoit écrit ſur ce ſujet, & qui parla dans l'Aſſemblée avec beaucoup de force, que l'atteſtation authentique des Cardinaux, à qui perſonne ne pouvoit diſputer la parfaite connoiſſance du fait, devoit l'emporter ſur les autres témoignages; que ſur cette atteſtation confirmée par des ſermens authentiques, il falloit convenir de la nullité de l'élection d'Urbain, & que celle de Clément n'aiant rien d'irrégulier, on devoit le reconnoitre pour le légitime Pape.

On voit par un diſcours de Dom Rodrigue Bernardi, député vers Urbain par Jean Roi de Caſtille l'an 1380, que la règle de la conduite du Roi de France en cette occaſion, fut ce raiſonnement que je viens de dire; & cet Ambaſſadeur Eſpagnol le répéta à Urbain même, lorſqu'il lui parla de l'audience qu'il avoit eue du Roi en paſſant par la France pour venir à Rome.

Le Roi néanmoins, pour une nouvelle confirmation de tout ce qui avoit été dit & écrit par les Cardinaux, voulut que le Cardinal de Limoges Evêque de Paleſtrine, qui étoit préſent, fût de nouveau juridiquement interrogé ſur le fait de l'élection d'Urbain, & qu'il déclarât en conſcience la vérité telle qu'il la ſavoit, en préſence de toute l'Aſſemblée. Il le fit, & aſſura par un nouveau ſerment, que tout ce qu'il venoit d'expoſer étoit véritable. Alors l'Aſſemblée, tout d'une voix, prononça contre Urbain en faveur de Clément. *Elle prononce contre lui en faveur de Clément.* Continuat. Nangii.

Cependant on fut beaucoup partagé ſur ce ſujet dans l'Univerſité de Paris, où il y avoit trois partis, conformément aux trois différens avis qui

avoient été propoſés dans l'Aſſemblée de Vincennes, les uns tenant pour Urbain, les autres pour Clément, & d'autres pour la neutralité. Le Roi, qui avoit extrêmement à cœur la réunion des eſprits dans ſon Royaume ſur un point de cette conſéquence, fit expédier des Lettres au Recteur, aux Nations, & à tous les Membres de l'Univerſité, par leſquelles il les exhortoit à la concorde, & à prendre leur parti ſans entêtement, dans la vue de Dieu, ſelon leur conſcience, & pour le plus grand bien de l'Egliſe & de l'Etat. Après diverſes Aſſemblées tenues dans les prémiers mois de l'an 1379, ils ſe conformérent au ſentiment de celle de Vincennes, & envoyérent leurs Députés en ce même lieu aſſurer le Roi que l'Univerſité de Paris adhéroit, & vouloit deſormais adhérer au Pape Clément VII, comme au vrai Pape, Souverain Pontife & Paſteur de l'Egliſe Univerſelle. Ainſi le conſentement fut unanime dans le Royaume en faveur de Clément, & tel fut le parti que l'on y prit dans une affaire ſi délicate. La politique put y avoir quelque part; mais après tout, en ſuppoſant l'expoſé du fait, il paroît qu'en cette occaſion on ne s'écarta ni de la droite raiſon, ni de la juſtice. Sainte Catherine de Sienne, qui étoit alors en haute réputation de ſainteté, en fut beaucoup ſcandaliſée, & écrivit ſur cela de très fortes lettres au Roi; mais d'autre part ſaint Vincent Ferrier, dont l'autorité n'étoit pas d'un moindre poids que celle de cette Sainte, ſe conforma depuis au ſentiment de l'Aſſemblée de Vincennes; & il fut décidé que juſqu'au jugement du Concile Général, on pouvoit en conſcience demeurer dans le parti que l'on croyoit devant Dieu être le plus juſte.

1379.

Le Royaume d'Ecoſſe & pluſieurs autres Etats en font de même.

Cette déclaration du Royaume de France fut un grand coup pour Clément. Elle fut ſuivie de celle de l'Ecoſſe toujours liée d'intérêts avec la France, de celle du Royaume de Chypre, du Comté de Savoye, du Comté de Genève, dont le Prince étoit frère de Clément, de Léopold Duc

Duc d'Autriche, & de quelques Villes d'Allemagne. Le Comte de Hainaut, & quelques autres Princes embraſſérent la neutralité. Pierre Roi d'Arragon, qui fut d'abord pour Urbain, voyant qu'il lui diſputoit ſes prétentions ſur la Sicile, que ce Pape vouloit toujours faire tomber à ſon neveu, le quitta, & après avoir été auſſi quelque tems neutre, ſe déclara pour Clément. Le Royaume de Caſtille en uſa comme l'Arragon. Mais ces mouvemens & ces changemens ne ſe firent pas tous la même année. Cependant la guerre s'alluma en Italie; & les deux concurrens, après avoir inutilement employé l'un contre l'autre les anathêmes & les excommunications, firent répandre bien du ſang. 1379.

Les Romains aſſiégeoient le Château ſaint Ange, dont le Gouverneur, ainſi que je l'ai dit, avoit pris le parti des Cardinaux retirés à Anagnie, & tint celui de Clément après ſon élection. Ce Gouverneur étoit fort preſſé, & eût été obligé de ſe rendre, ſans le ſecours qui lui arriva fort à propos dans cette extrémité. *Guerre en Italie à ce ſujet.*

L'Armée des Bretons & des Gaſcons, que les Cardinaux de Clément avoient attiré à leur parti, venoit d'être jointe par des Troupes de Savoye commandées par le Comte de Mont-joie neveu de Clément. Ces Généraux marchérent promptement à Rome, pour faire lever le ſiège. Les Romains vinrent au-devant d'eux. Le combat ſe donna ſur le bord du Tybre. Les Romains furent défaits, & il en demeura ſept ou huit cens ſur la place. La garniſon du Château Saint Ange fut renforcée & ravitaillée, & l'Armée victorieuſe s'étendit dans la Campagne de Rome, faiſant d'étranges dégâts dans tous les pays de l'Obédience d'Urbain. C'eſt vers ce tems-là ſans doute qu'il faut placer l'action hardie de Sylveſtre Bude Général des Bretons, qu'un Auteur contemporain, mais fort éloigné d'Italie, ne raconte qu'après la bataille de Marino. Froiſſard c. 35.

Ce Général aiant pris avec lui un nombre de *Le Géné-*

soldats choisis, marcha secrettement jusqu'à Ro-
1379. me, & surprit la porte de saint Jean de Latran;
ral de l'Armée de Clément entre dans Rome, & y commet de grandes cruautés.
de là il alla droit au Capitole, où le Sénateur, les Bannerets, & les plus considérables de Rome, venoient de tenir conseil. Bude les trouva devant la place du Capitole, & fit main-basse sur tout ce qui ne put pas fuir ; sept des Bannerets furent tués, avec deux cens des plus riches Seigneurs & Bourgeois de la Ville, & un grand nombre d'autres furent blessés. Après cette expédition Bude sortit sans être poursuivi, tant la consternation étoit grande dans la Ville : mais le lendemain les Bourgeois assouvirent leur vengeance, en faisant main-basse sur un grand nombre d'Ecclésiastiques d'en-deçà des Monts, qui se trouvérent à Rome. Plus de trois cens furent assommés : le malheur tomba principalement sur les Prêtres Bretons, dont il y avoit grand nombre à Rome, pour y poursuivre des Bénéfices. On ne fit quartier à aucun, quoique leur Duc, toujours attaché au Roi d'Angleterre, fût dans l'Obédience d'Urbain. Cette considération ne les put garantir, parce que c'étoit un Général Breton & des soldats de la même Nation qui avoient fait le carnage du Capitole.

Bataille sanglante de Marino.
Ce ne fut pas-là le dernier malheur des Bretons. Urbain avoit fait une Armée composée des Troupes que l'Empereur lui avoit envoyées, de celles qu'il avoit levées en Lombardie, & de quatre mille hommes du reste des *Compagnies*, qui après le Traité de Bretigni avoient passé en Italie sous la conduite d'un Gascon nommé Jean Acut, qu'Urbain avoit attiré à son service. Le Comte Albéric de Balbiano Général de cette Armée alla pour faire lever le siége de Marino, que celle de Clément assiégeoit. Le Comte de Montjoie, avec Sylvestre de Bude & Bernard de la Sale Chef des Gascons du parti de Clément, alla à la rencontre du Comte Albéric ; la bataille
Celui d'Urbain
se donna, & fut très sanglante. Le Comte de Mont-joie fut défait & pris prisonnier avec Bude

de & la Sale; & il y périt plus de cinq mille hommes. 1379.

Cette défaite fut ſuivie de la perte du Château ſaint-Ange. Clément ne ſe croyant pas en aſſurance à Fondi, ſe ſauva à Naples, où le Peuple fort attaché à Urbain, qui étoit Napolitain, ſe ſouleva contre lui & contre la Reine. Ils furent obligés l'un & l'autre de ſe ſauver dans le Château de l'Oeuf. La Reine n'évita le danger, qu'en faiſant ſemblant de vouloir rentrer dans l'Obédience d'Urbain; & Clément s'enfuit par mer à Marſeille, d'où il alla établir ſon Siège à Avignon. *eſt victorieux.*

Durant ces deſordres, qui cauſoient tant de maux à l'Italie, & tant de troubles dans l'Egliſe, la guerre continuoit toujours entre la France & l'Angleterre. Le Roi mit dans ſon parti à force de penſions divers Princes des frontières d'Allemagne, & entre autres Guillaume Duc de Juliers, qui avoit été autrefois un des plus zélés partiſans d'Angleterre. Il renouvella le Traité de ligue défenſive & offenſive avec le Roi Jean de Caſtille, fils de Henri mort depuis quelques mois. Les Plénipotentiaires des deux Rois s'aſſemblérent à Paris; ceux du Roi étoient Bureau de la Rivière prémier Chambellan, Arnaud de Corbie prémier Préſident au Parlement, Nicolas Braque Maitre d'Hôtel du Roi, & Jean le Mercier Conſeiller du Roi. Ceux de Caſtille étoient Meſſire Pierre Loup d'Ayala Chevalier & Bannicour du Roi de Caſtille, & Jean Alphonſe Docteur ès Loix, & Auditeur de l'Audience du même Roi; ce ſont les qualités qu'on leur donne dans le Traité particulier qui fut fait touchant l'armement de mer, que le Roi de Caſtille s'obligea de tenir prêt pour l'Eté prochain. Il devoit être de vingt Vaiſſeaux bien armés, & le Roi s'obligeoit à fournir douze cens francs par mois pour chaque Vaiſſeau. Cette Flotte, commandée par les Amiraux Caſtillans, devoit agir par les ordres du Roi de France. il étoit ſpécifié qu'elle ſeroit devant

Suite de la guerre entre la France & l'Angleterre.

Du Tillet, Recueil des Traités, &c.

Traité entre le Roi Charles V, & Jean Roi de Caſtille, tiré de la Chambre des Comptes.

la Rochelle dès que la saison le pourroit permettre ; qu'on l'emploieroit à la destruction entière des Iles de Wight, de Jersei & de Grenesei ; que les Bannières, Pennons, & autres Enseignes des Vaisseaux seroient en même nombre aux Armes de France & aux Armes de Castille ; que dix des Vaisseaux auroient à la poupe les Enseignes aux Armes de France, & à la proue celles de Castille ; & que les dix autres auroient au contraire les Armes de France à la proue, & celles de Castille à la poupe. Je ne sai ce qui empêcha l'exécution de ce Traité ; mais on ne voit point que cette année-là la Flotte de Castille soit venue sur les côtes de France : & ce qu'il y eut alors de mémorable en cette guerre, se passa dans les Armées de terre.

1379.

Froissard, c. 34.

Les Anglois & leurs partisans avoient repris quelques Forteresses en Auvergne, en Limousin & en Rouergue. Geoffroi Tête-noire, Breton du parti d'Angleterre, avoit entre autres Places surpris le Château de Ventadour un des plus forts du pays, & couroit de là sur les Terres de France, où il faisoit de grands desordres. L'Armée Françoise marcha de ces côtés-là dès le commencement de la Campagne de cette année 1380, & mit le siège devant Châteauneuf de Rendan, où il y avoit une forte garnison de Gascons & d'Anglois. Cette Place n'est pas fort éloignée de la Ville de Mende & de celle du Pui. Les assiégés s'y défendirent avec beaucoup de valeur ; mais ce qui a rendu cette Forteresse plus mémorable dans l'Histoire, a été la grande perte que la France fit à ce siège, par la mort du Connétable du Guesclin.

1380.

Cap. 49.

Mort du Connétable du Guesclin.

Ce Général voyant la vigoureuse résistance des assiégés, avoit fait serment, quoi qu'il pût arriver, de la prendre par force ou par capitulation : mais pour en venir à bout il se fatigua tellement, qu'il en tomba dangereusement malade, & fut quelques jours après desespéré des Médecins. Il se prépara à la mort avec autant d'édification que de

de fermeté : car avec ſon humeur guerrière il avoit toujours conſervé beaucoup de piété & de Religion. Après avoir reçu les Sacremens, & fait ſon teſtament, il commanda qu'on lui apportât l'épée de Connétable : il la baiſa, & la remit entre les mains du Maréchal de Sancerre, le priant de la rendre au Roi, & de lui dire qu'il lui demandoit pardon des fautes qu'il pouvoit avoir commiſes à ſon ſervice, de l'aſſurer qu'il lui avoit toujours été fidèle, & qu'il mouroit ſon ſerviteur. Il embraſſa le Maréchal, parla avec beaucoup de tendreſſe à tous ces vieux Capitaines qui ſuivoient ſa Bannière depuis tant d'années, les conjura de demeurer fidèles au Roi, & de ſe ſouvenir de ce qu'il leur avoit dit en mille occaſions, qu'en quelque lieu du monde qu'ils fiſſent la guerre, les gens d'Egliſe, les femmes, les enfans, & le pauvre peuple n'étoient point leurs ennemis. Après quoi, aiant fait retirer tout le monde, excepté ſon frère Olivier du Gueſclin & le Maréchal de Sancerre, pour donner à Dieu ſeul ſes derniers momens, il expira à l'âge de ſoixante & ſix ans le treizième jour de Juillet.

1380.

Hiſt. de du Gueſclin.

Hiſtoire de Bretagne.

C'eſt ainſi que mourut ce Héros, qu'on peut regarder comme un des plus accomplis modèles de toutes les vertus d'un homme de ſon état. Il ſavoit dans la dernière perfection le métier de la guerre, de la manière dont elle ſe faiſoit en ce tems-là. Il étoit intrépide, & toujours préſent à lui dans les combats, dont le ſuccès étoit dû autant à ſa prudence qu'à ſa bravoure. Quelque ardeur qu'il eût pour la gloire, il la régloit par l'intérêt des Princes pour leſquels il combattoit. Il avoit l'eſprit fécond en expédiens dans les occaſions. Il prenoit promptement & preſque toujours fort à propos ſon parti. Sa droiture, ſa franchiſe, ſa fidélité étoient à l'épreuve de tout. Il rendoit juſtice au mérite, & étoit incapable de cette lâche jalouſie, qui fait regarder à un Général la gloire d'autrui comme la diminution de la ſienne. Ferme & conſtant dans l'adverſité, deſin-

Et ſon caractère.

1380. téreſſé, libéral, ami ſincère & efficace; maître par-là du cœur, de la bourſe & de la vie de ceux qui s'étoient attachés à lui; aimé, eſtimé, reſpecté, redouté des ennemis de l'Etat, lors même qu'il étoit en leur puiſſance. Par ces grandes qualités, & par ſes belles actions, il étoit parvenu du rang de ſimple Gentilhomme à celui de Connétable de France, que ſa modeſtie lui fit refuſer quand on le lui offrit; & il fallut que le Roi le forçât à l'accepter. Cette Dignité ne le changea point, & il la ſoutint ſans embarras, les Princes mêmes ſe faiſant un plaiſir de combattre ſous ſes ordres: & ce qui eſt de plus admirable, c'eſt qu'il trouva toutes ces vertus dans ſon propre fonds, ſes parens aiant extrêmement négligé ſon éducation, juſques-là qu'il ne ſavoit ni lire ni écrire.

Combien tout le Royaume en fut touché.

La nouvelle de ſa mort fut le ſujet d'un deuil univerſel. Le Roi & tout le Royaume le pleurérent, & chacun ne parloit qu'avec des gémiſſemens de la mort du bon Connétable; c'eſt le nom qu'on lui donnoit. Charles l'honora de la plus glorieuſe marque d'eſtime qu'il pût donner à un de ſes Sujets mort à ſon ſervice les armes à la main, en le faiſant enterrer à ſaint Denys, pour mêler ſes cendres avec celles de tant de Princes, de Princeſſes, de Rois & de Reines qui y repoſent. Il lui fit faire un tombeau auprès de celui qu'il s'étoit fait élever pour lui-même, & où la Reine ſon épouſe étoit déja inhumée. Les frères du Roi aſſiſtérent en deuil à ſes funerailles, avec pluſieurs autres Princes du Sang, & un nombre infini de Nobleſſe & de peuple. On y fit une Oraiſon funèbre en ſon honneur, & on n'avoit jamais fait de ſemblables cérémonies, où l'on vît en même tems plus de magnificence, & des marques d'une plus ſincère douleur.

Une des choſes les plus glorieuſes à la mémoire de ce grand Capitaine, fut ce que firent les aſſiégés de Châteauneuf de Rendan le jour de ſa mort. Ils avoient capitulé, & étoient convenus de

de ſe rendre le douzième de Juillet, en cas qu'ils ne fuſſent pas ſecourus. Quand on les eut ſommés de livrer la place le lendemain, qui fut le jour que mourut le Connétable, ils dirent qu'ils lui tiendroient, même après ſa mort, la parole qu'ils lui avoient donnée. Le Gouverneur ſortit de la Place avec les plus conſidérables Chevaliers de ſa garniſon, & entra dans la tente où le corps du Connétable étoit ſur un lit de parade, au côté duquel étoit ſur un carreau de velours l'épée nue, marque de ſa Dignité. Il mit à ſes piés les clés de la Ville, & lui rendit ſes reſpects avec les mêmes marques de ſoumiſſion, que s'il avoit encore été vivant; affectant, par ces cérémonies extraordinaires, de ſurpaſſer les François mêmes dans l'eſtime & la vénération, que, tout ennemis qu'ils étoient, ils avoient pour la vertu & pour le mérite de ce grand Homme. 1380.

Après tout, cette eſtime fut beaucoup plus univerſelle, que le regret de ſa perte. Ce qu'en dirent en public le Roi d'Angleterre, le Duc de Bretagne, & les autres ennemis de la France, étoient de purs complimens, par leſquels ils ſe faiſoient honneur d'une vaine généroſité. Ils regardoient en effet cette mort, & avec raiſon, comme un des plus grands avantages qui pût leur arriver dans la ſituation de leurs affaires. C'étoit un homme qu'il étoit difficile à la France de bien remplacer; & ce qui fit le comble de ſa gloire, c'eſt que les plus grands Capitaines qui fuſſent alors dans le Royaume, refuſérent la Charge de Connétable, par le deſeſpoir de la ſoutenir auſſi dignement que lui. C'eſt ce que fit le Sire de Couci, qui s'étoit extrêmement ſignalé dans la guerre. Olivier de Cliſſon & le Maréchal de Blainville en firent autant: & le Sire de Couci, pour montrer que ce n'étoit point une modeſtie affectée, n'oublia rien pour perſuader au Roi, de donner l'épée de Connétable à Olivier de Cliſſon, qui en effet quelque tems après fut obligé de l'accepter. Froiſſard c. 49.

1380. Le Roi reſſentit d'autant plus vivement la perte du Connétable du Gueſclin, qu'actuellement les ennemis ſe préparoient à faire un grand effort contre le Royaume. Thomas Comte de Boukinkam oncle du Roi d'Angleterre étoit arrivé à Calais avec trois mille Archers, trois mille hommes d'armes & toute leur ſuite, & grande quantité de Nobleſſe volontaire, ce qui faiſoit une nombreuſe Armée. Charles bien averti donna ſes ordres pour mettre la frontière d'Artois & de Picardie en état de ne rien craindre, fit retirer tous les grains & tous les fourages dans les Places fortes, faire le dégât dans les lieux par où il prévoyoit que les Anglois devoient paſſer, & confia le Commandement des armes dans ces quartiers-là au Sire de Couci. Le Duc de Bourgogne ſe poſta à Troyes avec les Ducs de Bourbon & de Bar, le Comte d'Eu, le Sire de la Trimouille, & l'Amiral de Vienne, & près de trois mille Chevaliers, pour couvrir la Champagne.

Conjoncture fâcheuſe dans laquelle cette mort arriva.

Cap. 50.

Cap. 54.

Deſſeins des Anglois qui pénètrent juſqu'en Champagne.

Argentré.

Walſingam.

Le Roi ſavoit que le deſſein du Comte de Boukinkam étoit de traverſer la France, pour aller en Bretagne, joindre le Duc. Ce Comte n'avoit oſé y conduire ſes Troupes par mer, à cauſe d'un grand nombre de Vaiſſeaux François, & des dix-neuf Galères d'Eſpagne qui gardoient les côtes, & que toute cette Flotte étoit bien mieux équipée que celle d'Angleterre. Charles, ſuivant ſon ancien ſyſtême de guerre, défendit à tous ſes Généraux de s'engager avec les Anglois en aucune action importante, s'aſſurant, comme l'expérience le lui avoit appris, qu'avant que l'Armée ennemie fût arrivée en Bretagne, elle ſeroit bien affoiblie. Il ordonna, que dès que les Anglois auroient quitté la Picardie & les frontières d'Artois, le Sire de Couci groſſît ſes Troupes des garniſons de ce pays-là, & ſe mît aux trouſſes de l'ennemi pour le harceler, & l'empêcher de s'écarter dans la campagne. Ces ordres furent fidèlement exécutés. Les Anglois traverſérent l'Artois, entrérent en Picardie, & de là en Champagne.

pagne, ſouffrant beaucoup par la diſette des vivres, & arrivérent à la vue de Troyes, où le Duc de Bourgogne avoit été joint par le Sire de Couci, & un très grand renfort de Nobleſſe; de ſorte qu'il étoit à peu près auſſi fort que les ennemis. 1380.

Ceux-ci faiſoient tout leur poſſible pour attirer les François à la bataille. Le Duc de Bourgogne avoit autant d'envie qu'eux d'en venir aux mains; mais il étoit retenu par les ordres du Roi. Il lui avoit envoyé la Trimouille, pour lui en demander la permiſſion; & en attendant qu'elle vînt, il amuſoit les Anglois, rangeant ſes Troupes le long des foſſés de la Ville, & dans une eſpèce de retranchement qu'il avoit fait faire à la portée de l'arc de la barrière. Les Anglois s'avancérent pour forcer le retranchement; mais l'ordre du Roi ne venant point, le Duc en retira les gens qu'il y avoit poſtés, & l'abandonna aux ennemis avec bien du chagrin. Il les attendit de pié ferme ſous les murailles; mais il eût été fort dangereux aux Anglois de l'attaquer dans ce poſte. C'eſt pourquoi, après quelques eſcarmouches, ils ſe retirérent, & continuérent leur chemin vers Sens. Le Duc de Bourgogne les ſuivit avec ſon Armée, comme le Sire de Couci les avoit ſuivis juſqu'à Troyes.

Cependant le Roi penſoit à conſerver le peu qui lui reſtoit en Bretagne, & ſur-tout la Ville de Nantes. Il écrivit aux Bourgeois pour les faire reſſouvenir de la fidélité qu'ils lui avoient jurée, & de l'affection ſingulière qu'il leur avoit toujours témoignée. Il les avertiſſoit que le deſſein des Anglois, quand ils ſeroient arrivés en Bretagne, étoit de les aſſiéger, & les exhortoit à donner en cette occaſion, des preuves de l'attachement qu'ils avoient eu juſqu'alors pour lui. Cette Ville en effet avoit toujours été Françoiſe d'inclination, & c'étoit preſque l'unique Place conſidérable de Bretagne, qui dans la dernière révolution de ce Duché ne ſe fût pas déclarée

pour le Duc. Le Roi fut content de la réponſe
1380. que les Nantois lui firent, & de l'adreſſe avec laquelle le Sire Jean de Bueil avoit traité avec eux
Froiſſard en cette occaſion. Ils tinrent parole au Roi, lorſ-
c. 56. qu'ils furent aſſiégés par les Anglois : mais il ne fut pas en ſon pouvoir de leur en tenir compte; car, par le plus grand malheur qui pût arriver à la France, il mourut peu de tems après avoir reçu l'aſſurance de leur fidélité.

Mort du Roi arrivée ſur ces entrefaites, à quoi attribuée.

Ce Prince, ainſi que je l'ai remarqué, étant encore Duc de Normandie, avoit été empoiſonné par le Roi Charles de Navarre. C'étoit un poiſon lent, qui dès-lors le fit deſſécher peu à peu, & le réduiſit à l'extrémité. Il en perdit tous ſes cheveux, les ongles des piés & des mains lui tombérent, & on n'en eſpéroit plus rien. L'Empereur Charles IV ſon oncle, aiant ſu l'état pitoyable où il étoit, lui envoya ſon Médecin, qui paſſoit pour le plus habile homme de ſon tems dans l'Art de la Médecine. Il le traita ſi bien, qu'il le guérit: mais ſans pouvoir le rétablir dans cette vigueur de ſanté qu'il avoit auparavant. Il ne lui reſta de ſon mal qu'une fiſtule au bras, que le Médecin jugea à propos de ne pas laiſſer fermer, jugeant ſagement que c'étoit une iſſue que la nature avoit faite pour la décharge des humeurs malignes, qui ſe formoient continuellement dans ſon corps. Il lui laiſſa en partant un régime de vie qui réuſſit; mais il l'avertit, que ſi-tôt que cette fiſtule ſe deſſécheroit, il faudroit ſe réſoudre à mourir. Il avoit vécu plus de vingt ans depuis, malgré ſa grande application aux affaires, & les grandes guerres qu'il eut à ſoutenir. Ce fut durant le cours de celle que je raconte, que ſa fiſtule tarit.

Ordre qu'il mit aux affaires du Royaume.

La grande idée qu'il avoit conçue de l'habileté du Médecin qui l'avoit guéri, ne lui laiſſa aucun doute de ſa mort prochaine. C'eſt pourquoi il penſa tout de bon à s'y préparer, & à mettre ordre aux affaires de ſon Royaume, pour les laiſſer dans le meilleur état qu'il lui ſeroit poſſible.

à

à Charles ſon fils ainé, qui étoit encore tout jeune. 1380.

Il y avoit deux ans & demi que la Reine Jeanne de Bourbon étoit morte, Princeſſe d'un grand mérite, & d'un eſprit très ſolide. Par cette raiſon le Roi ſon mari, qui l'aima toujours tendrement, lui donnoit grande part dans les affaires, & l'admettoit ſouvent dans ſon Conſeil. C'eût été pour lui un grand ſujet de conſolation dans l'état où il ſe trouvoit, de mettre la Régence du Royaume en de ſi ſures mains. Il avoit en effet eu ce deſſein, & dans un Teſtament * qu'il fit avant qu'elle mourût, il l'avoit déclarée Régente en cas qu'elle lui ſurvécût, & que ſon fils ainé ne fût pas en âge de gouverner. Il lui ſubſtituoit, pour la Régence, les Ducs de Bourgogne & de Bourbon. Il y a beaucoup d'apparence que ce Teſtament fut poſtérieur de quelques jours à un autre daté de la même année & du même mois, par lequel le Roi nommoit le Duc d'Anjou Régent: mais il me paroît auſſi très vraiſemblable que l'un & l'autre furent ſupprimés par le Roi; vu que dans les différends qui s'émurent touchant la Régence au commencement du règne ſuivant, les Princes ne ſe ſervirent point de ces Teſtamens. Quand le Roi ſe vit dans la conjoncture dont je parle, il reſſentit plus vivement que jamais la perte qu'il avoit faite par la mort de cette Princeſſe; mais la choſe étant ſans remède, il fallut prendre d'autres meſures.

Ces pièces ſont dans la Bibliotheque de M. Rouſſeau Auditeur des Comptes.

Son plus grand embarras lui venoit de la part du Duc d'Anjou ſon frère, que la Régence regardoit naturellement plus que le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne, qui n'étoient que ſes cadets. Il les en auroit même volontiers exclus tous trois; pour en charger le ſeul du Duc de Bourbon ſon beau-frère, dont il connoiſſoit parfaitement

* Ce Teſtament eſt daté du mois d'Octobre de l'an 1374.

faitement la modération & la probité ; qualités
1380. qui manquoient aux trois Princes, & au Duc d'Anjou plus qu'aux autres : mais la préférence auroit paru violente, & eût immanquablement produit des guerres civiles. Tout ce que le Roi pouvoit faire de meilleur, étoit de faire entrer le Duc de Bourbon en partage de l'autorité du Gouvernement, & de n'en laiſſer prendre au Duc d'Anjou que le moins qu'il ſeroit poſſible.

Dans cette vue, Charles ordonna au Duc d'Anjou de demeurer dans cette Province, qui étoit ſon appanage, ſous prétexte que ſa préſence y étoit néceſſaire, pour la couvrir avec ſon Armée contre celle d'Angleterre qui devoit y paſſer en marchant vers la Bretagne. Il fallut obéir, tandis qu'il voyoit avec chagrin que le Roi appelloit à la Cour les Ducs de Berri & de Bourgogne, & le Duc de Bourbon, pour délibérer ſans lui ſur une affaire de cette importance, & qui le touchoit de ſi près.

Ces trois Princes, en arrivant à la Cour, trouvérent le Roi dans une extrême foibleſſe, qui n'avoit cependant rien diminué de la vigueur de ſon eſprit. Il eut avec eux pluſieurs conférences ; mais il en eut de plus particulières avec le Duc de Bourgogne & le Duc de Bourbon, où il les inſtruiſit de tous les ſecrets de l'Etat ; & ſans leur donner le titre de Régens, les conjura de ſe charger des ſoins du Gouvernement, & de la con-
Ibid. duite du jeune Prince ſon ſucceſſeur. Il leur recommanda de ne le marier que dans des vues avantageuſes à l'Etat, & leur dit que ſon avis étoit que ce fût avec quelque Princeſſe d'Allemagne, dont la Maiſon fût aſſez puiſſante pour ſecourir la France contre ſes ennemis ; qu'ils le fiſſent couronner le plus tôt qu'il ſeroit poſſible ; qu'ils ſe défiaſſent du Comte de Flandre, & encore plus du Duc de Bretagne ; que le moyen le plus ſûr pour déconcerter les intrigues du Duc contre la France, étoit de beaucoup ménager les principales Villes & la Nobleſſe de ce Duché ; que les Bre-

Bretons lui avoient rendu de grands ſervices, & qu'ils ne tardaſſent pas à faire Connétable le Sire de Cliſſon : que tout bien conſidéré, il ne voyoit perſonne dans ſon Royaume plus capable que lui de bien remplir cette place. Qu'enfin, autant que la néceſſité de l'Etat le pourroit permettre, ils déchargeaſſent les peuples des impôts; que quoiqu'il ne les eût mis pour la plupart que dans l'intention de défendre le Royaume contre ceux qui l'attaquoient, c'étoit la choſe qui lui peſoit le plus ſur la conſcience dans la conjoncture où il ſe trouvoit, & au moment d'aller rendre compte à Dieu de ſa conduite. 1380.

Cependant le Duc d'Anjou ne s'endormoit pas. Il avoit ſes partiſans dans le Conſeil, qui l'informoient par des couriers ſecrets de tout ce qui ſe paſſoit; & quand il ſut que le Roi étoit à l'extrémité, il ſe mit en chemin pour Paris, où il arriva avant que ce Prince expirât.

Charles, quinze jours avant ſa mort, s'étoit fait tranſporter au Château de Beauté ſur Marne. Le changement d'air n'eût aucun bon effet. La fièvre lente qu'il avoit en quittant Paris, s'augmenta. Il fit une confeſſion générale, reçut le Viatique, proteſta en préſence de toute ſa Cour, qu'en reconnoiſſant Clément VII pour vrai Pape, il l'avoit fait de bonne foi, ſuivant le mouvement de ſa conſcience, & en prenant, pour ſe déterminer à ce parti, toutes les voies que la prudence Chrétienne avoit pû lui ſuggérer. Sentant ſes forces diminuer de plus en plus, il ſe fit donner le Sacrement de l'Extrême-Onction; & s'étant fait lire la Paſſion de Notre-Seigneur, il expira dans les plus vifs ſentimens de piété & de confiance en Dieu, le ſeizième jour de Septembre à midi, en la quarante-quatrième année de ſon âge, & la dix-ſeptième de ſon règne.

Son Eloge.

Les Hiſtoriens de toutes les Nations demeurent d'accord, que la vertu par laquelle il ſe diſtingua le plus, fut la prudence; & c'eſt ce qui lui a fait donner dans l'Hiſtoire le glorieux ſurnom

nom de Sage. Elle sembloit être née avec lui : & le fameux Pétrarque étant venu à la Cour de France sous le règne précédent, fut également surpris & charmé de voir dans ce Prince, tout jeune qu'il étoit, un esprit déja mûr, & capable des plus grandes affaires. Cette sagesse éclata dans toute la suite de son règne, & rétablit le Royaume, qui étoit rédult aux dernières extrémités, par la témérité de son prédécesseur. Il en fit étant Roi beaucoup plus d'usage que de sa valeur, dont il avoit donné des preuves n'étant que Dauphin, mais dont la foiblesse de sa santé ne lui permettoit plus de suivre les mouvemens; beaucoup plus redoutable par-là à ses ennemis, que s'il avoit paru à la tête de toutes ses Armées. C'est ce qui fit dire à Edouard III, Roi d'Angleterre, qui avoit conquis presque tout le Royaume de France du tems du Roi Jean, que nul Roi de son tems n'avoit moins tiré l'épée que Charles, & ne lui avoit causé plus d'embarras. On ne vit jamais de Prince plus constant & plus ferme dans l'adversité, qui y conservât plus de présence d'esprit, & qui profitât mieux des ressources que lui fournissoient les fautes de ses ennemis. Son peu de santé doit infiniment relever le mérite de sa vigilance & de son application aux affaires, dont ses infirmités continuelles ne le firent jamais relâcher, jusqu'à assister souvent en personne au Parlement, pour la décision des causes des particuliers. Le grand ordre qu'il mit dans ses Finances faisoit que son Trésor étoit toujours bien fourni. Il érigea la Cour des Aides qui fut d'abord appellée la Cour des Généraux, pour règler les différends touchant les Aides, les Subsides & les Finances. Par son économie, & sans charger extraordinairement les peuples, il trouva non seulement de quoi soutenir de grandes guerres; mais encore de quoi bâtir en plusieurs endroits, comme au Louvre, à Creil, à Montargis, à Melun, à saint Ouen, à Beauté; des fonds pour entretenir magnifiquement sa mai-

1380. Petrarcha l. 9. rerum Senil.

Ses règlemens.

MS. de Christine Pisan. 1. part. fol. 13.

son,

ſon, & faire de grandes aumônes aux Hôpitaux, & quantité de penſions aux Gentilshommes qui avoient été bleſſés à ſon ſervice, auſſi-bien qu'à pluſieurs gens de Lettres : car il aimoit les Savans, & ſe plaiſoit fort à la lecture des meilleurs Auteurs, dont il fit faire des traductions en François, pour les pouvoir lire plus aiſément ; & il avoit une aſſez curieuſe Bibliothèque, dont le Catalogue ſe voit encore aujourd'hui dans celle du Roi. Auſſi avoit-il l'eſprit fort poli, la parole & les manières très agréables, recevant avec bonté ceux qui l'approchoient, mais ſans rien perdre de la majeſté royale ; aimant à faire du bien, & à contenter tout le monde : & un jour le Sire de la Rivière ſon Chambellan & ſon Favori, lui parlant du bonheur de ſon règne, il lui répondit par ces belles paroles : *Je ſuis heureux, parce que j'ai puiſſance de faire bien à autrui.* Il ſut toujours tenir les Princes ſes frères très attachés à ſa perſonne, quoique fiers & ambitieux. Il étoit aimé dans ſon domeſtique, qui ne fut pas moins bien réglé que ſon Etat. Il voyoit tous les jours ſes enfans, & leur faiſoit rendre compte de leur conduite. Sa vie étoit très uniforme, l'ordre de ſes occupations pendant la journée preſque toujours le même. Il ſoupoit peu, ſe couchoit de bonne heure ; & ſoit par principe de ſanté, ſoit par tempérament, il n'aimoit pas beaucoup les exercices violens : la converſation avec les Princes de ſa Famille, qu'on appelloit alors les Seigneurs du Sang, & avec ſes Courtiſans, étoit ſon plus ordinaire divertiſſement.

1380.

Addition de N. à l'Hiſt. de Louis XI. p. 360.

Beau mot de ce Prince. MS. de Chriſtine Piſan 3. part. fol. 74.

Il n'y avoit guères que la vertu & le mérite qui puſſent prétendre à ſa faveur : & jamais peut être Prince ne réuſſit mieux dans le choix de ſes Miniſtres, de ſes Généraux d'Armée, & de ſes Ambaſſadeurs. C'étoit ſans doute à ce juſte diſcernement, qu'il fut principalement redevable des heureux ſuccès de ſon règne.

Mais ce qui releva ſur-tout ſes grandes qualités, fut une piété ſolide & conſtante, qui alla

Sa piété.

de

de pair avec ſa ſageſſe. L'Hiſtoire ne lui reproche aucune débauche. Il obſervoit les jeûnes de l'Egliſe avec beaucoup de régularité, & jeûnoit outre cela un jour de la ſemaine. Il ſe propoſoit dans ſes exercices de piété l'exemple de ſaint Louis, pour qui il avoit une dévotion ſingulière. On l'a vu marcher piés nuds aux Proceſſions, pour obtenir de Dieu la proſpérité de ſon Etat. Il s'exprimoit avec des ſentimens pleins de Religion ſur les ordres de la Providence, & recevoit ſes faveurs avec autant de reconnoiſſance, qu'il acceptoit l'adverſité avec ſoumiſſion. Ennemi déclaré du libertinage, il chaſſa de ſa Cour un homme de qualité, pour avoir parlé en préſence du Dauphin d'une manière un peu trop libre; & il dit à cette occaſion ces belles paroles : *Qu'on doit premier les enfans nourrir en vertu, ſi qu'ils ſurmontent en mœurs ceux qu'ils doivent ſurmonter en honneurs.* Il avoit coutume de ſe confeſſer une fois la ſemaine. Ses aumônes étoient réglées, il en faiſoit pluſieurs lui-même ; & par reſpect pour JESUS-CHRIST, qu'il enviſageoit dans les pauvres, il leur baiſoit la main en leur donnant de l'argent.

1380. MS. de Chriſtine Piſan 1. part. fol. 22.

Ibid. fol. 20.

Ibid. 1. part. fol. 22.

Tel fut ce grand & religieux Prince, qui aiant à ſon avénement à la Couronne trouvé les Anglois, & le Roi de Navarre, maitres des plus belles parties de la France, n'avoit plus à conquérir ſur ce Prince que la ſeule Ville de Cherbourg, & ſur les Anglois Calais, Bourdeaux, & quelques autres Places moins importantes au-delà de la Loire. Les malheurs du règne ſuivant firent connoitre de plus en plus la grandeur de la perte que le Royaume avoit faite à ſa mort. Il laiſſa en mourant deux fils & une fille nommée Catherine; l'ainé des deux Princes fut Charles ſon ſucceſſeur, & le cadet Louis de France Duc d'Orléans, tige des branches d'Orléans & d'Angoulême, d'où deſcendirent Lous XII, & François I.

Ses enfans.

Ses ac-

Il acheta la Seigneurie de Creil de Béatrix de Bour-

Bourbon Reine de Bohême, le Comté d'Auxerre de Jean de Châlons; il retira le Comté de Dreux par échange, & réunit auſſi à ſon Domaine le Comté de Péſénas, avec les Villes & Châteaux de Montagnac, de Royans, des Tours, de Cognac, de Valiraves, de Montalbo, & tout ce que tenoit Charles d'Artois dans l'ancienne Viguerie de Béſiers. 1380. *quiſitions.*

SOMMAIRE

DU REGNE

DE

CHARLES VI.

CAuſes des troubles arrivés ſous ce règne. Meſures des quatre Princes deſtinés pour le Gouvernement de l'Etat. Leur caractère. Comment ils interprétérent les intentions du feu Roi. Ils s'en rapportent à des Arbitres. Le titre de Régent eſt déféré au Duc d'Anjou. Concordat ſigné par les Princes. Deſordres des Troupes qu'ils avoient aſſemblées aux environs de Paris. Le Roi eſt conduit à Reims pour y être ſacré. Trait d'avarice du Duc d'Anjou. Changement que le Roi fait à la Cour. On licentie les Troupes des environs de Paris. Sédition dans cette Ville à cauſe des impôts. Le Duc de Bretagne ſonge à ſe défaire des Anglois, & fait ſa paix avec le Roi. Articles du Traité. Il eſt précédé du ſiège de Nantes que les Anglois ſont obligés de lever. Ils ſortent de Fran-

France & repaſſent en Angleterre. Ils tentent inutilement de former une nouvelle faction en Bretagne. Nouveaux incidens cauſés par le Schiſme de l'Egliſe. Le Duc d'Anjou s'attire la haine du Clergé. Le Duc de Berri obtient le Gouvernement de Guienne & de Languedoc. Les Peuples de ces Provinces refuſent de le recevoir. Nouvelle ſédition à Paris au ſujet des impôts. La Ville de Rouen ſuit cet exemple. Punition de ceux de Rouen. Aucune des Villes du Royaume ne veut ſe ſoumettre aux impôts. Le Roi emploie la force contre Paris qui donnoit l'exemple à toutes les autres. La tranquillité y eſt rétablie par ce moyen. Affaires de Flandres. Révolte des Gantois. Le Roi marche au ſecours de leur Prince. Combat deſavantageux aux François. Autre où les Rebelles ſont mis en déroute. Conquêtes dont il fut ſuivi. Bataille de Roſebèque où le Roi ſe trouva en perſonne. Maſſacre des Flamands. Suite de cette victoire. Le Roi retourne à Paris, où il trouve tout ſoumis. Il y entre à la tête de l'Armée victorieuſe. Châtiment des Bourgeois qui avoient eu le plus de part à la dernière ſédition. Flétriſſure faite à la Bourgeoiſie. Acte de clémence dont ces châtimens furent ſuivis Ils ſont commués en une amende pécuniaire. Expéditions faites contre les Anglois. Croiſade publiée par le Pape Urbain, & pourquoi. Le Roi marche de nouveau au ſecours de la Flandre contre les Anglois. Trève entre les deux Armées. Mort du Comte de Flandres. Le Duc de Bourgogne lui ſuccède. Suites de l'adoption que la Reine de Naples avoit faite du Duc d'Anjou pour ſon héritier. Charles de Duras prend les armes contre elle. Le Prince marche

che à ſon ſecours. Mauvais état de ſon Armée cauſé par la diſette de vivres. Suivi de la contagion dont ce Prince eſt attaqué & meurt. Charles de Duras demeure maitre du Royaume de Naples. Mariage du Roi avec Iſabelle de Bavière. Suite de la guerre contre les Anglois. Siège & priſe de Dam par le Roi en perſonne. Expéditions du Duc de Bourbon en Xaintonge & en Poitou. Attentat du Roi de Navarre contre la perſonne du Roi & les Princes de France. Il eſt découvert, & celui qui devoit l'exécuter puni. Procès fait au Roi de Navarre en conſéquence. Mort terrible de ce Prince arrivée peu après. Continuation de la guerre contre l'Angleterre. Vaiſſeaux & Troupes deſtinées à cette expédition. Jalouſie du Duc de Berri qui la fait échouer. Guerre des Anglois contre le Roi de Caſtille. Deux partis à la Cour d'Angleterre, de quoi ſuivis. La France veut en profiter, & échoue de nouveau par la perfidie du Duc de Bretagne. Supercherie de ce Prince faite au Connétable de Cliſſon qui devoit conduire cette expédition. Juſqu'où il porta ſa fureur contre lui. Bel exemple pour les Grands & pour les Miniſtres de leurs volontés. Accommodement en conſéquence duquel le Connétable eſt relâché. Pourquoi l'on ne fit pas le procès au Duc de Bretagne. Le Roi veut s'affranchir de la tutèle de ſes oncles. Il va à Reims où il convoque une nombreuſe Aſſemblée pour cet effet. Mécontentement qu'en eurent les Ducs de Berri & de Bourgogne. La Cour change de face après leur départ, de même que Paris, le Parlement, & les Provinces. Fête à la Cour. Couronnement de la Reine. Trève pour trois ans avec l'Angleterre. Voyage

ge du Roi à Avignon. Secours envoyé aux Génois contre les Mahométans d'Afrique. Ils ſont attaqués & taillés en pièces dans leur camp. Le Roi ôte au Duc de Berri ſon Gouvernement de Guienne. Nouveaux troubles cauſés par le Duc de Bretagne. Prolongation de la trève avec les Anglois. Aſſaſſinat du Connétable, où il eſt dangereuſement bleſſé. Cauſe de la guerre que le Roi déclare au Duc de Bretagne. Les Ducs de Berri & de Bourgogne en murmurent hautement. Ils ne laiſſent pas de ſe rendre à l'Armée où le Roi étoit en perſonne. L'étrange accident ſurvenu à ce Prince, qui eſt tout à coup attaqué d'un accès de fureur, empêche la guerre de Bretagne. Diſgrace des Miniſtres & du Connétable même, dont il fut ſuivi. Autre accident qui penſa couter la vie au Roi. Il retombe en phrénéſie. Suite de l'affaire du Schiſme. Mort d'Urbain. Les Cardinaux Romains éliſent Boniface IX en ſa place. L'Univerſité de Paris députe au Roi pour ce ſujet. Imprudence de Clément. Conduite de la Cour de France en cette occaſion. L'Univerſité de Paris eſt chargée d'examiner les moyens de terminer le Schiſme. Ses Députés mal reçus du Duc de Berri. Mécontentement qu'elle en fit paroître. Inquiétudes de Clément ſuivies de ſa mort, & de l'élection d'un nouveau Pape ſous le nom de Benoit XIII. Aſſemblée tenue à Paris pour travailler de nouveau à la paix. Comment Benoit en reçut la délibération. Expédiens qu'il propoſe pour finir le Schiſme. Les Princes & les Cardinaux en ſont mécontens. On le preſſe inutilement de conſentir à la ceſſion. Les deux Papes ſont d'intelligence pour éluder. La Cour de France ôte les Décimes à Benoit. Aſſemblée du Clergé où la ceſſion eſt propoſée comme l'uni-

que

que moyen de finir le Schiſme. Expédiens que l'on prit pour y réuſſir. Benoit eſt aſſiégé dans Avignon. Affaires d'Angleterre. Le Roi Richard épouſe Iſabelle de France. La République de Gènes veut ſe mettre ſous la protection du Roi. Conditions du Traité. Secours envoyé au Roi de Hongrie contre les Turcs. Le Duc de Bourgogne en obtient le commandement pour ſon fils. Siège de Nicopoli. Bajazet veut la ſecourir. Diſpoſition des deux Armées. Bataille ſanglante où les Infidèles ont du deſſous. Imprudence des vainqueurs, qui coute la vie à un grand nombre de François. Circonſtance remarquable de cette défaite des Chrétiens. Affaires d'Angleterre. Révolte contre le Roi Richard. Il eſt pris & enfermé dans la Tour de Londres. Il cède la Couronne au Comte de Derbi, & meurt. Le Roi Charles retombe dans ſa mélancolie. Jalouſies entre les Ducs d'Orléans & de Bourgogne. Ils mettent chacun des Troupes ſur pié. Diverſes factions ſe réveillent. Le Duc d'Orléans eſt déclaré Lieutenant & Gouverneur du Royaume. Le Roi ſe laiſſe gagner par le Duc de Bourgogne & le rétablit. Suite des affaires d'Angleterre Hoſtilités entre les deux Nations. Tamerlan envoie propoſer une Alliance au Roi. Suite du Schiſme. Aſſemblée du Clergé ſur ce ſujet. Le Roi rentre dans l'Obédience de Benoit. On en dreſſe un Acte. L'Univerſité y conſent. Conduite artificieuſe de ce Pape. Mort de Philippe Duc de Bourgogne. Mauvais caractère de Jean ſon fils & ſon ſucceſſeur. Hardieſſe d'un Prédicateur Auguſtin. Conſeil aſſemblé ſur les diviſions de la Maiſon Royale. Le nouveau Duc de Bourgogne vient à Paris avec des Troupes. La Cour intimidée ſe retire à Melun. Le

Duc enlève le Dauphin & le ramène à Paris. Il convoque une Assemblée où il rend compte de sa conduite. Le Duc de Berri & lui se fortifient dans Paris. Mesures que prit le Duc d'Orléans de son côté. Dispositions à une guerre civile. Conférences pour ménager un accommodement. Il se conclud, & la Cour revient à Paris. Règlemens du Conseil. Continuation des hostilités entre la France & l'Angleterre. Nouvelles brouilleries entre les Ducs d'Orléans & de Bourgogne. Feinte réconciliation. Enorme trahison du dernier, qui fait assassiner l'autre. Caractère du Duc d'Orléans. Fuite du Duc de Bourgogne. Embarras de la Cour dans cette conjoncture. Le Duc y revient suivi d'un grand nombre de soldats. Il obtient une audience du Roi. Discours qu'il y fit pour justifier le meurtre du Duc d'Orléans. Il en obtient du Roi des Lettres d'abolition. Suite de l'affaire du Schisme. Innocent VII est élu en la place de Boniface mort peu auparavant. Assemblée en France sur ce sujet. On y résout la convocation d'un Concile Général. Mort d'Innocent. Grégoire XII lui succède. Fourberies de Benoit. Ambassade de France vers les deux Papes. Feintes de Benoit pour la paix. Il refuse de s'engager à la cession par une Bulle. Nouvelles difficultés de la part de Grégoire. Il envoie en France une Bulle d'excommunication. Assemblée du Clergé là-dessus. La Bulle est lacérée. Le Concile est indiqué à Pise. On y élit Alexandre V, ce qui ne finit pas le Schisme pour cela. Suite des troubles de France. Conseil assemblé au Louvre, où l'on déclare la Reine & le Dauphin Régens du Royaume. On poursuit le Duc de Bourgogne pour l'assassinat du Duc d'Orléans. Arrêt prononcé par le Dauphin.

phin. Condamnation du Duc de Bourgogne. Ordre de lui courre ſus. Mécontentement des Pariſiens à ce ſujet. La Reine réſout de s'en venger. Avantage imprévu qui met le Duc de Bourgogne en état de tout entreprendre. La Cour quitte Paris de nouveau. Le Duc ſe rend dans cette Ville avec ſes Troupes. On travaille à ſon accommodement. Quelles en furent les conditions. Où & comment elles ſont exécutées. Affaires de Gènes. Maſſacre des François dans cette Ville. A quoi imputé. Nouvelles intrigues du Duc de Bourgogne. La Reine emmène encore le Dauphin à Melun. Meſures du Duc pour prendre Montagu Surintendant des Finances, dévoué à la Reine. Il eſt arrêté & conduit au petit Châtelet. Il eſt mis à la queſtion & condamné à perdre la tête. Feinte réconciliation de la Reine & du Duc de Bourgogne. Lit de juſtice pour la réformation de l'Etat. On ôte à la Reine l'éducation du Dauphin, qui eſt donnée au Duc de Bourgogne. Affaires de Naples. Le Duc d'Anjou en eſt reconnu Roi. Mort du Pape Alexandre V. Jean XXIII lui ſuccède. La lenteur du Roi de Naples l'empêche de profiter de ſes avantages. Fin de la trève avec l'Angleterre. Accommodement pour la Bretagne. Nouvelle union des Princes contre le Duc de Bourgogne. Armement formé pour ce deſſein. Le Duc de Bourgogne arme de ſon côté. Il s'aſſure de Paris en y faiſant entrer des Troupes. Négociations tentées inutilement par la Cour. Les deux partis en viennent aux mains. Moyen propoſé pour pacifier toutes choſes. Les Princes y conſentent. Articles de ce Traité appellé la Paix de Biceſtre. Nouveau ſujet de brouillerie. Le Roi fait défenſe de prendre les armes. Les Prin-

ces ne laiſſent pas de le faire chacun de leur cô-té. Diſpoſitions de la Cour à leur égard. Manifeſte du Duc d'Orléans. Le Duc de Bourgogne y répond. Cartel du prémier pour déclarer la guerre à l'autre. Le Duc de Bourgogne fait mettre dans Paris un Gouverneur à ſa dévotion. Celui ci met les Bouchers de la Ville dans ſes intérêts ſous le nom de Milice Royale. Société des Sainctyons & des Thibers qui faiſoit tout trembler. On donne les noms d'Armagnacs & de Bourguignons aux deux partis oppoſés du Duc d'Orléans & du Duc de Bourgogne. Meſures que prit le Roi pour ſa ſureté. Hoſtilités des deux Armées. La Cour ſe déclare pour le parti Bourguignon. Violences qui s'en enſuivirent contre celui des Princes. Siège de Ham par le Duc de Bourgogne. Il introduit les Anglois dans le Royaume. Contre-tems qui l'oblige de faire retraite après la priſe de Ham. Le Duc d'Orléans prend ſaint Denys. Alarmes des Pariſiens. Déſolation des environs de leur Ville. Le Duc de Bourgogne y revient promptement. Affaires de la ſucceſſion au Royaume de Sicile. Le Roi ſe laiſſe prévenir contre les Princes confédérés. Le Duc de Bourgogne ſe prévaut de cette diſpoſition. Les autres traitent avec les Anglois. Le Roi marche contre eux à la tête d'une Armée. Ménagement dont il uſa envers le Duc de Berri. Conditions du Traité des Princes avec l'Angleterre. Siège de Bourges par l'Armée Royale. Sortie des Aſſiégés dans le deſſein d'enlever le Roi. Pourparlers pour la paix. Projet qui en fut dreſſé. Il eſt accepté par les Princes. Et le Traité eſt conclu. Réjouiſſances qui ſuivirent cet accommodement. Les Anglois ſont renvoyés. La paix eſt publiée. Et les Etats du Royaume ſont aſ-

assemblés. Mort de Henri IV, Roi d'Angleterre. Origine de nouveaux troubles. Mouvement excité à Paris par la faction des Bouchers. La Bastille investie, & pourquoi. L'Hôtel du Dauphin insulté par les menées du Duc de Bourgogne. Autres insolences des Séditieux. Les Gantois viennent à Paris & se joignent à leur parti. Le Roi se joint à celui des Princes contre le Duc de Bourgogne. Les Bourguignons n'en deviennent que plus insolens. Ils obligent le Roi d'aller au Parlement, & pourquoi. Autre excès auquel ils se portent. Nouvelles conférences pour la paix. Les factieux la traversent. Ils sont contraints de se retirer. Et la paix est conclue. Le Duc de Berri est de nouveau déclaré Gouverneur de Paris. Dessein du Duc de Bourgogne d'enlever le Roi, sans succès. Le Duc se retire en Flandres. Sa fuite donne lieu aux autres de revenir à Paris. Henri V Roi d'Angleterre fait demander Catherine de France en mariage. Le Duc de Bourgogne dépêche des Envoyés au Roi, & pourquoi. Desseins secrets de ce Prince. Conseil assemblé sur ce sujet. Mesures prises pour empêcher les troubles. On refuse de recevoir le Duc de Bourgogne à Paris. Il retourne en Flandres. Son Apologie pour le meurtre du Duc d'Orléans est condamnée juridiquement. On prend la résolution de lui faire la guerre. Le Roi marche à Compiègne, où le Bourguignon avoit mis garnison. Il va de là à Soissons qui est pris d'assaut. Les Flamands lui promettent fidélité. Le Duc de Bourgogne pense sérieusement à la paix. Ambassade envoyée au Roi par les Flamands. Voies d'accommodement prescrites au Duc leur Comte. L'Armée du Roi ne laisse pas d'avancer toujours. Le Duc consent

enfin à traiter. Articles dont il convint avec la Cour. Ambaſſade d'Angleterre pourquoi envoyée en France. Ambaſſade de France en Angleterre ſans ſuccès. Lettre menaçante du Roi Henri au Roi de France. Suivie d'une guerre ouverte entre les deux Nations. Caractère du Roi Henri. Il fait deſcente à Harfleur & l'aſſiège. La Ville eſt emportée d'aſſaut. En quoi conſiſtoit l'Armée de France. Elle pourſuit celle des Anglois. Extrémité où ceux-ci ſont réduits. Diſpoſition des deux Armées avant la bataille d'Azincour. Les François ſont mis dans une déroute générale. Action ſignalée du Duc d'Alençon qui y périt. Eloge de ce Prince. Conformité de cette bataille avec celle de Creci & de Maupertuis. Conſternation qu'elle cauſa dans tout le Royaume. Meſures priſes pour la ſureté des environs de Paris. Députation du Duc de Bourgogne au Roi. Le Comte d'Armagnac eſt fait Connétable. Haine de ce Seigneur contre le Duc de Bourgogne. Sobriquet donné au dernier par les Pariſiens. Nouvel ordre mis dans les affaires par le Connétable, qui fut auſſi Surintendant des Finances. Emiſſaires du Duc de Bourgogne ſurpris & exécutés à Paris. Campagne de cette année. Voyage de l'Empereur Sigiſmond à Paris après avoir fini le Schiſme. Concile de Conſtance convoqué à cet effet. Le Roi n'approuve pas la ceſſion du Pape Jean XXIII. L'Empereur lui offre inutilement ſa médiation pour la paix avec l'Angleterre. Il prend le parti des Anglois. Nouveau Pape élu par le Concile ſous le nom de Martin V. Mort du nouveau Dauphin, & du Duc d'Anjou Roi de Sicile. Nouvelles brouilleries du Duc de Bourgogne. Diviſion dans le parti du Roi. Diſgrace de la

Reine

Reine qui eſt reléguée à Tours. Ligue du Duc pour demander la réformation du Gouvernement. Il s'empare de pluſieurs Places. Il aſſiége & prend Montlhéri. Il quitte bruſquement le ſiége de Corbeil, & va enlever la Reine à Tours. Cette Princeſſe fait valoir une ancienne Ordonnance par laquelle elle étoit déclarée Régente du Royaume. Le Duc de Bourgogne échoue dans le deſſein de ſurprendre Paris. Nouveau Parlement établi à Troyes par la Reine. Le Roi d'Angleterre revient en France. Tentative pour la réunion de la Maiſon Royale. Le Duc de Bourgogne ſurprend Paris. Excès commis dans cette Ville. Les Anglois profitent de ces deſordres. Ils font le ſiége de Rouen. Négociations de paix inutiles. Suivies de la reddition de cette Ville. Pluſieurs autres ſe rendent ſans attendre le canon. Le Duc de Bourgogne obtient une trève. Divers pour-parlers inutiles pour la paix. Dernière propoſition du Roi d'Angleterre encore éludée par la Cour. Réconciliation du Dauphin & du Duc de Bourgogne ſuivie de la publication de la paix. Suite de la guerre avec les Anglois. Nouvel incident qui replonge le Royaume dans la guerre civile. Entrevue du Dauphin & du Duc de Bourgogne ſur le Pont de Montereau, où le Duc eſt tué. Caractère de ce Prince. Suites funeſtes de cet événement. On prend la réſolution de pourſuivre le Dauphin à toute outrance. Traité d'union avec l'Angleterre, pour cette fin. Quelles en furent les conditions. Titres donnés alors au Roi d'Angleterre. Nullités de cet accord. Diverſes Provinces ſe rangent au parti du Dauphin. Il prend le titre de Régent du Royaume en étant l'Héritier préſomptif. On fait le procès au Dauphin. Il eſt condamné par

contumace comme inhabile à ſuccéder à la Couronne. Le Roi d'Angleterre s'en retourne dans ſes Etats. Ordre qu'il laiſſa à Paris pour s'en aſſurer. Il y revient bientôt, après avoir réglé les affaires de ſon Royaume. Etat de la Ville de Paris. Combat ſanglant qui ſe donne en Anjou, où les Anglois ſont défaits. Suites de cette Victoire avantageuſes au parti du Dauphin. Echec qu'il reçut en Picardie. Siège & priſe de Meaux par les Anglois. Le Roi d'Angleterre tombe malade à Vincennes, & meurt. La Reine & le Duc de Bourgogne n'en conſervent pas moins d'animoſité contre le Dauphin. Mort du Roi. Triſtes effets du dérangement de ſon eſprit. On ne laiſſe pas de lui donner le ſurnom de Bien-aimé. *Ce qu'il fit d'avantageux pour le Royaume. Ses enfans. Son Teſtament.*

CHARLES VI.

1380. *Cauſes des troubles arrivés ſous ce règne.*

LE règne de Charles VI. du nom a été un des plus longs & des plus malheureux qu'on ait vu en France. Le jeune âge du Prince, qui n'étoit que dans ſa douzième année lorſqu'il monta ſur le Trône, fut la prémière ſource de ces grands malheurs. Les Princes ſes oncles s'en prévalurent pour lâcher la bride à leur ambition & à leur avarice. Leur meſintelligence & leurs jalouſies mutuelles remplirent l'Etat de confuſion, de diviſions, & de troubles. Le Prince devenu majeur eut beaucoup de peine à y rétablir l'ordre. L'affoibliſſement de ſon eſprit, qui arriva à la fleur de ſon âge, le rendit incapable d'y entretenir la paix, & d'y tenir ſes Sujets dans la ſoumiſſion. Un ennemi, encore plus redoutable par ſes grandes qualités que par ſa puiſſance, ti-

ra

ra dans la ſuite avantage de ces fâcheuſes conjonctures (ce fut Henri V Roi d'Angleterre) & réduiſit la France aux abois. Enfin, pour comble de maux, une Princeſſe * autant indigne du titre de Reine de France, dont elle fut honorée en épouſant le Roi, qu'elle l'étoit du nom de mère, porta ſa fureur juſqu'à ſe livrer aux ennemis de l'Etat, pour faire perdre la Couronne à ſon propre fils après la mort du Roi ſon mari. Elle prolongea par cette trahiſon inouïe les calamités de la France, qui ne finirent que par des coups extraordinaires d'une Providence toute particulière de Dieu ſur ce Royaume. 1380.

*Iſabeau de Bavière.

Meſures des quatre Princes déſignés pour le Gouvernement de l'Etat.

Dès que les cérémonies des funerailles du feu Roi Charles V furent achevées, les quatre Princes déſignés par ſes derniers ordres pour le Gouvernement de l'Etat, & pour la tutèle de l'héritier de la Couronne, conférérent afin de convenir entre eux de l'étendue de leur autorité, & des moyens d'entretenir une parfaite intelligence pour la tranquillité & la conſervation du Royaume contre ſes ennemis; mais cette intelligence parfaite en de pareilles conjonctures, eſt une eſpèce de miracle qui ne ſe voit point, ou qui ne ſe voit guères. Ce ſeroit la vue des intérêts de l'Etat & du Prince, qui devroit la produire; mais chacun a les ſiens propres où il viſe d'abord, & qui l'éloignent de l'unique but où il devroit tendre.

Leur caractère.

Ce deſordre ſi ordinaire ne pouvoit manquer d'arriver en cette occaſion, vu le caractère des Princes Tuteurs du Roi mineur. Le défaut commun au Duc d'Anjou, au Duc de Berri, & au Duc de Bourgogne, étoit d'être intéreſſés à l'excès, & infiniment avides d'argent; avec cette différence, que le Duc d'Anjou l'aimoit pour le garder, le Duc de Berri pour le prodiguer ſans diſcernement, & le Duc de Bourgogne pour une fin encore plus nuiſible à l'Etat: c'étoit pour le dépenſer à acquérir des créatures, & ſe les attacher au préjudice de l'autorité du Souverain.

1380. Cette avarice rendoit le Duc d'Anjou dur & impitoyable envers les peuples. C'eſt ce qui avoit obligé le Roi ſon frère à lui ôter le Gouvernement de Languedoc, où il étoit devenu odieux & inſupportable par ſes extorſions. Ce vice, ſi indigne d'un Prince, étoit joint en lui à une égale ambition. Son plus grand chagrin étoit d'être né Sujet. Il conçut pluſieurs deſſeins chimériques ſur diverſes Couronnes de l'Europe, & il ſe vit au comble de ſes vœux, lorſque Jeanne Reine de Naples l'adopta, & le déclara héritier de ſon Royaume & du Comté de Provence. Cette adoption ſe fit deux mois & demi avant la mort de Charles V, & rendit le Duc d'Anjou encore moins propre à la tutèle de ſon neveu, étant d'humeur à ſacrifier à ce nouvel intérêt tous ceux de ſon pupille & du Royaume de France. Ce Prince d'ailleurs ne manquoit pas de belles qualités. Il ſavoit la guerre, & la faiſoit en Capitaine brave & habile. Il étoit ſavant, éloquent, poli; & malgré ſa fierté & ſon eſprit hautain, il ſavoit ſe poſſéder, & gagner par des manières honnêtes & engageantes ceux qu'il prévoyoit lui devoir être néceſſaires.

Leibnitz in cod. Diplomat. pag. 237. MS. de Brienne vol. 304.

Le Duc de Berri, avec beaucoup moins de mérite que n'en avoit le Duc d'Anjou, avoit auſſi une ambition plus modérée. Il ſe laſſoit même quelquefois des ſoins du Gouvernement: mais par ſa bizarrerie, ou par ſon inconſtance naturelle, il ſe chagrinoit aiſément de le voir entre les mains des autres.

Le Duc de Bourgogne ne cédoit en rien au Duc d'Anjou dans la ſcience de la guerre, ni dans la paſſion de dominer; mais il étoit plus politique, cachoit mieux ſon ambition, & avoit plus de zèle apparent pour le bien de l'Etat. Les moyens d'augmenter ſa puiſſance étoient toujours colorés de la gloire de la Nation: il n'y avoit rien de plus leſte & de plus magnifique que les Troupes qu'il amenoit pour le ſervice, rien de plus brillant que la Cour qu'il formoit à Paris,

tis, par le grand nombre de Seigneurs qu'il y attiroit : mais c'étoit en leur procurant des graces qui les attachoient à lui, & les rendoient fort indifférens pour leur légitime Maitre, auprès duquel la plupart étoient des eſpions plutôt que des courtiſans. 1380.

Mais le Duc de Bourbon, qui devoit auſſi, ſelon les intentions du feu Roi, avoir part au Gouvernement durant la jeuneſſe de Charles VI, & beaucoup plus que ne lui en laiſſérent prendre les autres, étoit d'un caractère tout différent. C'étoit un Prince moins chéri du feu Roi pour l'honneur qu'il avoit d'être ſon beau-frère, que pour ſa ſageſſe, ſa droiture, ſa probité, ſon deſintéreſſement, pour les grands ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans le commandement des Armées, & qui apparemment auroit été choiſi ſeul pour préſider à tout, s'il avoit eu le rang du Duc d'Anjou dans la Famille Royale. Ce furent-là les quatre grands acteurs qui parurent alors ſur la ſcène, où le Duc de Bourgogne joua le rôle le plus éclatant, dont ſon fils s'empara après lui, pour le malheur de la France.

Ces Princes affectérent d'abord une grande modération, & convinrent que tout ſeroit réglé entre eux par les avis d'une Aſſemblée de Prélats & de Seigneurs, qui ſe tint au Palais. Ils y appellérent auſſi le Chancelier, les Préſidens des Chambres du Parlement, Jean des Marêts Avocat-Général, & quelques autres perſonnes ſages & ſavantes.

Comment ils interprétérent les intentions du feu Roi.

Comme le Roi Charles V n'avoit point nommé de Régent, mais qu'il avoit ſeulement recommandé aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon le ſoin de l'éducation de ſes enfans, chacun interprétoit ſes intentions à ſon avantage. Ces deux Princes prétendoient que par-là, le Roi les avoit honorés de la Régence du Royaume & de la tutèle de ſon fils, ou qu'ils devoient au moins être aſſociés au Duc d'Anjou dans cet emploi. Au contraire le Duc d'Anjou s'en tenoit au droit

que lui donnoit à la Régence, ſa qualité d'aîné
1380. des oncles paternels du Prince : d'autant plus que ce droit n'avoit reçu nulle atteinte par aucun acte qu'il parût que le Roi eût fait avant ſa mort.

Hiſtoire Anonyme imprimée par M. le Laboureur. l. 1.

Il parla le prémier dans l'Aſſemblée, juſtifia le droit qu'il avoit à la Régence & à la tutèle, demanda que ce droit lui fût confirmé, pour en jouïr juſqu'à ce que le jeune Prince fût entré dans ſa quatorzième année, & fût déclaré majeur, conformément à la dernière Ordonnance que le feu Roi avoit faite touchant le tems de la majorité des Rois de France. Jean des Marêts Avocat-Général, homme tout dévoué au Duc d'Anjou, parla enſuite plus au long ſur ce ſujet, & conclut de même.

La propoſition étoit fort plauſible, & paroiſſoit d'autant plus raiſonnable, qu'elle étoit conforme à l'uſage du Royaume ; & elle fut reçue de l'Aſſemblée avec une eſpèce d'applaudiſſement qui plut fort au Duc d'Anjou. Mais Pierre d'Orgemont Chancelier de France, qui étoit dans les intérêts des Ducs de Bourgogne & de Bourbon, fit beaucoup valoir la confiance que le Roi avant ſa mort avoit témoignée à ces deux Princes. Il aſſura qu'il y avoit une Ordonnance de lui ſur ce ſujet, par laquelle il les chargeoit de l'éducation des enfans de France ; & qu'on étoit certain de ſes intentions là-deſſus, par un autre ordre qu'il avoit porté, qui étoit que pour l'entretien de la Maiſon du jeune Roi on prît le revenu de la Prévôté & Vicomté de Paris, du Bailliage de Senlis, & du Domaine de Normandie ; & que les ſommes qui en proviendroient fuſſent remiſes entre les mains des Ducs de Bourgogne & de Bourbon, juſqu'à ce que le Prince fût en âge d'être couronné.

L'autorité de ce vieux Magiſtrat, que ſon mérite & ſon intégrité avoient élevé aux plus hauts emplois, quoiqu'il ne fût que le fils d'un Bourgeois de Lagni ; la dernière volonté du feu Roi, dont la mémoire étoit en grande vénération ; &

ce

ce qu'on avoit ſujet d'appréhender du trop grand pouvoir du Duc d'Anjou, firent beaucoup d'impreſſion, & les ſentimens ſe trouvérent fort partagés. 1380.

L'Aſſemblée finit par beaucoup de tumulte. Mais ce qui étoit de plus fâcheux, c'eſt que les Princes avoient fait avancer aux environs de Paris quantité de Troupes pour appuyer leurs prétentions : & peu s'en fallut qu'à cette occaſion elles n'en vinſſent aux mains.

Ils s'en rapportent à des Arbitres.

Les deſordres qu'elles cauſoient dans la campagne, & la crainte d'une guerre civile, engagérent pluſieurs perſonnes conſidérables, zélées pour le bien public, à tâcher de pacifier ce différend par toutes ſortes de voies : & ils agirent ſi efficacement auprès des Princes, qu'ils voulurent bien s'en rapporter à des Arbitres. On en choiſit d'un commun accord, à qui on fit promettre avec ſerment ſur les ſaints Évangiles, d'agir en cette affaire de bonne foi, ſans intérêt de parti, & de n'y avoir en vue que le bien de l'État. Après quatre jours de conférences, ils firent leur rapport dans une nouvelle Aſſemblée le deuxième jour d'Octobre ; & ſelon le projet qu'ils avoient fait, il fut réſolu qu'on avanceroit le tems de la majorité du Roi, dont le Couronnement & le Sacre ſe feroient à la fin du mois ; que le Duc d'Anjou prendroit le titre de Régent ; qu'en cette qualité il feroit émanciper le jeune Prince avant le Sacre, & que dès-lors le Royaume ſeroit gouverné au nom du Roi *par le Conſeil & avis de Meſſeigneurs ſes oncles.* Il y eut encore d'autres articles, mais qui ne furent ſignés par les quatre Princes que trois ſemaines après le Couronnement du Roi, ainſi qu'on le voit par l'Acte qui en eſt reſté à la Chambre des Comptes ſcellé des Sceaux de ces Princes.

Hiſtoire de Charles VI, par Juvenal des Urſins.

Le titre de Régent eſt déféré au ſeul Duc d'Anjou.

Extrait des Regiſt. du Parlement.

Cet Acte eſt rapporté dans l'introduction à l'Hiſt. de Charles VI.

Ces articles étoient : I. Que les quatre Princes ſeroient du Conſeil du Roi ; que le Duc d'Anjou, par ſon droit d'aineſſe, y auroit la prémière place ; & que quand il n'y ſeroit pas, rien d'im-

portant ne s'y décideroit ſans le lui faire ſavoir, & ſans avoir ſon conſentement. II. Que les quatre Princes nommeroient douze perſonnes pour compoſer le Conſeil du Roi; que ce Conſeil ſe tiendroit toujours à Paris, à moins d'une néceſſité preſſante, dont les Princes ſeroient les Juges. III. Que ce qui auroit été arrêté dans ce Conſeil s'exécuteroit, ſans qu'il s'en tînt aucun autre en ſecret. IV. Que les Officiers, Capitaines, Gardes de Châteaux, Sénéchaux, Baillifs, Receveurs, & ſur-tout ceux qui avoient le maniment des Finances, ſeroient choiſis par les Princes, ſuivant l'avis du Conſeil, ou de la plus grande partie du Conſeil. V. Que ni les Princes, ni le Conſeil n'auroient le pouvoir de donner ou d'aliéner rien du Domaine du Roi; que s'il étoit à propos d'en faire quelque aliénation, elle ne dureroit point plus que la vie de celui à qui on l'engageroit, & que cet engagement ne ſe feroit que par le conſentement unanime des Princes & du Conſeil. VI. Que les quatre Princes feroient ſecrettement l'inventaire de la finance & des joyaux du Roi; qu'on les lui garderoit, & qu'on ne lui en laiſſeroit la diſpoſition que quand il auroit l'âge compétent. VII. Que la garde de la perſonne du Roi & de Monſeigneur de Valois (c'étoit le Prince Louis frère du Roi, qui fut appellé dans la ſuite Duc de Touraine, & puis Duc d'Orléans) ſeroit confiée au Duc de Bourgogne & au Duc de Bourbon, & que ce ſeroit à eux à faire le choix des Officiers qui ſeroient mis auprès des deux jeunes Princes, avec l'agrément néanmoins des Ducs d'Anjou & de Berri. VIII. On exigea du Duc d'Anjou, qu'il conſentît à une explication qui ſe fit du prémier article touchant ſa préſence & ſon ſuffrage au Conſeil: & il fut dit, que ſi les autres Princes préſens au Conſeil, & le Conſeil étoient d'accord ſur les affaires les plus importantes, comme ſur le mariage du Roi, ſur les Traités de paix, ſur les Traités d'alliances, & autres ſemblables, l'exécution n'en ſeroit

1380. *Concordat ſigné par les Princes.*

point

point empêchée par ſon oppoſition, ou par ſon avis contraire. 1380.

Il eſt viſible que le Duc d'Anjou ne trouvoit pas ſon compte dans ce concordat, & que ſon autorité en ſouffroit beaucoup. Mais on le prit par ſon foible, en lui abandonnant, comme en dédommagement, la meilleure partie de l'argenterie & des joyaux du feu Roi. Ce préſent, qui étoit très grand, l'engagea à tout paſſer. Lui-même fit vérifier cet Acte en Parlement, & en ordonna la publication par tout le Royaume.

Extrait des Mémoriaux de la Chambre des Comptes rapportés par Godefroi.

Quelque courte que dût être la Régence du Duc d'Anjou, elle lui cauſa beaucoup d'embarras, & fut fort tumultueuſe. Tandis qu'on préparoit tout pour le Couronnement du Roi, les Troupes s'abandonnoient aux plus extrêmes deſordres dans les environs de Paris. Il appella les Commandans, leur ordonna de faire obſerver plus de diſcipline par leurs ſoldats, & fit publier ſes ordres à ſon de trompe dans tous les endroits où ils avoient des quartiers : mais ſous prétexte qu'on ne les payoit point, ils ſe mirent peu en peine de ſes ordres, & firent pis qu'auparavant. Les gens de la campagne ſe réfugiant dans les Villes, y cauſérent de plus grands deſordres. Leur miſère toucha le peuple des Villes; qui étant en même tems fort tourmenté par ceux qui levoient les impôts, commença à n'avoir pas plus de reſpect que la ſoldateſque pour les ordres du Régent. Il ſe ſouleva à Compiègne & en diverſes Villes de Picardie. Ce qu'il y eut de plus dangereux, c'eſt que cet eſprit de ſédition ſe communiqua à Paris. Deux cens hommes de la populace s'attroupérent, enlevérent Jean Culdoë Prévôt des Marchands, & le contraignirent malgré lui de venir à leur tête trouver le Régent, pour lui demander la diminution des impôts. Le Duc d'Anjou, ſurpris de cette émeute, leur promit pour les contenter, de faire enſorte que le Roi écoutât leurs plaintes. Cette réponſe les adoucit; mais elle leur donna en même tems de

Déſordres des Troupes qu'ils avoient aſſemblées aux environs de Paris. Hiſtoire Anonyme l. 1. ch. 2.

la

la hardieſſe, & groſſit la Troupe des ſéditieux.
1380. Il ſe faiſoit des aſſemblées nocturnes, où l'on déclamoit contre le Gouvernement, & contre tous ceux qui y avoient part. On faiſoit des liſtes des Magiſtrats & des Bourgeois de Paris les plus riches, pour aller piller leurs maiſons : & on étoit à la veille de voir toute la Ville en combuſtion.

Le Roi eſt conduit à Reims pour y être ſacré. Cap. 3.

Le jeune Roi cependant étoit à Melun, où il avoit demeuré depuis la mort du Roi ſon père, qui prévoyant ces deſordres, lui avoit conſeillé de s'y retirer comme dans une Place, où il ſeroit plus en ſureté, qu'à Paris. Le Duc d'Anjou, qui d'ailleurs eût volontiers prolongé le terme de ſa Régence, fut contraint, par ces mouvemens, de hâter les préparatifs du Couronnement où elle devoit finir. Cette cérémonie étoit propre à amuſer les eſprits des peuples, & à ſuſpendre la prémière fougue de la ſédition. Il ordonna donc aux Troupes de marcher vers Melun, pour y venir joindre le Roi, & le conduire à Reims.

Ce fut un grand plaiſir pour ce jeune Prince, qui dès-lors avoit une extrême inclination pour les armes, de ſe voir à la tête des Troupes qu'on fit camper aux environs de Melun : mais ſoit de lui-même, ſoit qu'on le lui eût ſuggéré, il demanda pourquoi, depuis la mort de Bertrand du Gueſclin, on n'avoit pas donné un nouveau Chef à la Milice Françoiſe. Le Duc d'Anjou, dont un Officier de cette autorité auroit pu balancer la puiſſance, n'étoit pas fort porté à en faire un. Il dit au Roi, qu'il ſuffiroit alors de remplir la place de Garde de l'Oriflame qui étoit auſſi vacante. Il paroît qu'en ce tems-là, c'étoit après le Connétable le plus grand Officier de l'Armée; & ſous le règne précédent le Seigneur d'Andrehen avoit quitté la charge de Maréchal de France pour celle de Porte-Oriflame. Le Roi aiant agréé cette propoſition, le Duc d'Anjou voulut, en qualité de Régent, nommer une de ſes créatures

res à cet emploi : mais les Ducs de Bourgogne & de Bourbon s'y oppoſérent, & dirent, que par les articles de leur Traité, il étoit marqué expreſſément, que les affaires de la guerre ſe règleroient ſous le nom & ſous l'autorité du Roi. Ils perſuadérent à ce jeune Prince de faire au-plutôt un Connétable qui fût un homme de mérite & d'expérience reconnue, qui par ſon autorité pût contenir les Troupes, & s'en attirer la confiance. On fit juſtice en cette occaſion à l'habileté & aux grands ſervices d'Olivier de Cliſſon, que le Roi honora de l'épée de Connétable, après lui avoir fait faire les ſermens accoutumés. Ce Prince ſuivit en cela les vues du Roi ſon père, qui un peu avant que de mourir, avoit dit aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon, qu'il ne connoiſſoit perſonne parmi les Capitaines François plus capable de remplacer Bertrand du Gueſclin, que le brave de Cliſſon. 1380.

Trait d'avarice du Duc d'Anjou.

Le Duc d'Anjou ſe dédommagea par un autre endroit du chagrin qu'on lui avoit fait en cette rencontre. Il avoit eu avis que le feu Roi avoit fait cacher dans le Château de Melun beaucoup d'or & d'argent en lingots & en barres. Cela étoit vrai. Le Roi n'avoit confié là-deſſus ſon ſecret qu'à très peu de ſes plus confidens, qu'il avoit obligés par ſerment de le garder juſqu'à ce que ſon fils fût majeur, & de ne le découvrir qu'à lui ſeul. Le Duc d'Anjou faiſoit fouiller partout : & pour ne pas partir de là ſans avoir connoiſſance de ce qu'il cherchoit, il retarda ſous divers prétextes le départ du Roi pour Reims. Voyant que ſes recherches étoient inutiles, il appella Philippe de Savoiſi un des Chambellans du feu Roi, & qui avoit été très avant dans ſa confidence. Il le conjura de le ſatisfaire là-deſſus ; mais ne pouvant en venir à bout ni par prières ni par promeſſes, il fit entrer un bourreau dans la chambre, & dit tout en colère à ce Seigneur, que s'il ne lui diſoit où étoit cet or & cet argent, il alloit ſur le champ lui faire couper la tête.

tête. La fidélité de Savoiſi ne fut pas à l'épreu-
1380. ve de cette menace. Il lui découvrit le tréſor, qui étoit renfermé dans un endroit de la muraille du Château. Le Duc s'en ſaiſit, & le fit enlever ſecrettement. C'eſt ainſi que l'avarice de ce Prince dépouilloit ſon pupille de ſes biens, dans le tems qu'il en avoit le plus de beſoin pour prévenir les malheurs de ſon Etat.

Hiſtoire Anonyme, chap. 5. Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté D. fol. 207.

Après cette vilaine action, il alla rejoindre le Roi ſur le chemin de Reims. Le Sacre ſe fit le quatrième jour de Novembre, qui étoit un Dimanche. Le Roi avant que d'être ſacré fut fait Chevalier par le Duc d'Anjou, qui lui ceignit l'épée; & le jeune Prince, après la cérémonie du Sacre, conféra le même honneur à une douzaine de jeunes Seigneurs.

Quand l'Office de l'Egliſe fut achevé, le Roi vint à l'Archevêché, où on lui avoit préparé un magnifique feſtin. Il y eut là un grand différend entre le Duc d'Anjou & le Duc de Bourgogne touchant le rang. Le Duc d'Anjou, comme l'aîné, prétendoit avoir la prémière place après le Roi. Le Duc de Bourgogne ſoutenoit, que ce feſtin étant un feſtin de cérémonie, & qui avoit rapport au Sacre, il devoit, comme Doyen des Pairs, qualité attachée à celle de Duc de Bourgogne, avoir place devant le Duc d'Anjou. Le Roi, après avoir conſulté ſon Conſeil, décida en faveur du Duc de Bourgogne. Dans ce feſtin le Roi avoit à ſa gauche le Comte de Valois ſon frère, & les Princes ſes oncles, mais à quelque diſtance de lui. L'Archevêque de Reims, & les autres Prélats étoient à ſa droite. Le Connétable, le Maréchal de Sancerre, le Sire de Couci, & Gui de la Trimouille, vétus de drap d'or, étoient à cheval proche du Roi, & recevoient les plats, pour les faire paſſer ſur la table. Le Roi demeura encore deux jours à Reims, pendant leſquels il fut occupé à recevoir les hommages & les ſermens de fidélité des Princes & des Seigneurs du Royaume. Les Villes qui ſont ſur la route de

Juvénal des Urſins.

Reims

Reims à Paris, avoient fait de grands préparatifs pour le recevoir ; mais on affecta de ne le laiſſer entrer dans aucune, & l'on crut que c'étoit pour éviter les remontrances qu'on ſe diſpoſoit à lui faire par-tout pour la diminution des impôts. Son entrée à Paris fut magnifique, & fut ſuivie de Joûtes & de Tournois pendant trois jours, où quantité de Nobleſſe ſe ſignala en préſence des Dames. 1389.

Cependant les Courtiſans de la vieille Cour, qui avoient eu le plus de part à la confidence du Prince, regardoient avec inquiétude ce changement du Gouvernement, & penſoient ou à ſe mettre en ſureté par la retraite, ou à prendre parti dans la diviſion qu'ils voyoient s'augmenter tous les jours entre les Princes. Celui qui le prémier éprouva le caprice de la fortune, fut Jean de la Grange, appellé communément le Cardinal d'Amiens. Il avoit été d'abord Religieux de ſaint Benoit, & puis Evêque d'Amiens, & enfin Cardinal. Le grand talent que le feu Roi avoit reconnu en lui pour les affaires, le lui avoit fait employer en pluſieurs négociations importantes. Il l'avoit comblé de biens, & lui avoit confié le gouvernement des Finances. Ce poſte toujours odieux aux peuples, ſa fierté naturelle, & la grande confiance que le Prince avoit en lui, lui avoient ſuſcité beaucoup d'ennemis. Il paſſoit pour être l'auteur de tous les ſubſides qu'on avoit ajoutés aux anciens ſous le dernier règne. Mais ce ne fut pas-là la principale cauſe de ſa diſgrace. Le jeune Roi le haïſſoit perſonnellement, parce qu'en quelques occaſions il lui avoit parlé d'un air un peu rude ; ce que ce Prince, tout enfant qu'il étoit, avoit vivement reſſenti & conſervé toujours depuis dans ſon cœur. Peu de jours après la mort du Roi il dit au Seigneur de Savoiſi ces paroles : *Savoiſi, à ce coup ſerons vengés de ce Prêtre.* La choſe aiant été rapportée au Cardinal, il monta ſur le champ à cheval, s'alla cacher dans une maiſon de campagne de l'Avocat- *Changement que le Roi fait à la Cour.* Ibid.

vocat-Général des Marêts ; & de là aiant donné
1380. ordre pour mettre en ſureté ſon argent, & tout ce qu'il pouvoit aiſément emporter, il ſe ſauva à Avignon auprès de Clément VII. Le Roi n'oſant pas toucher à ſes Bénéfices, ſe contenta de faire rayer les penſions qu'il avoit ſur le Tréſor Royal. Ce Cardinal tâcha depuis de ſe bien remettre à la Cour par le moyen du Pape Clément, qui lui avoit de grandes obligations, pour avoir beaucoup contribué à faire entrer le Royaume de France dans ſon Obédience. Il eut permiſſion d'y revenir ; mais s'y voyant peu conſidéré, il retourna à Avignon, où il mourut vingt-deux ans après.

On pouſſa d'abord encore plus vivement le Sire Bureau de la Rivière prémier Chambellan du feu Roi, qui étoit celui de toute la Cour pour qui ce Prince avoit eu le plus de tendreſſe. Sa diſgrace lui fut cauſée par un Seigneur qui lui avoit attribué la ſienne, & qui trouva ſous le nouveau règne des amis diſpoſés à le ſervir, & à ſeconder ſa vengeance.

Ce Seigneur étoit Valeran de Luxembourg Comte de ſaint Pol, qui fit quelques années après grande figure dans les troubles de l'Etat. Il y avoit ſix ans qu'il avoit été pris en Picardie par un Parti Anglois, & conduit en Angleterre. Il offrit une groſſe rançon pour ſa délivrance ; mais le Roi d'Angleterre la refuſa, & propoſa au Roi de France de l'échanger avec le Captal de Buch, qui étoit alors priſonnier de guerre à Paris. Le Roi étant réſolu de ne pas relâcher ce Général, le plus habile & preſque l'unique grand Capitaine qui fût alors dans le parti Anglois, le Comte de ſaint Pol demeura en Angleterre, mais avec grande liberté. C'étoit un Seigneur bien fait, adroit à tous les exercices du corps, & dans le maniment des armes, enjoué dans la converſation, & qui par tous ces beaux endroits mérita de plaire beaucoup à la Princeſſe Mathilde, fille du Prince de Galles. Elle-même étoit une des plus belles

per-

perſonnes de l'Europe. Le Comte répondit à ſes inclinations. Sa haute naiſſance (car il étoit de la Maiſon Impériale de Luxembourg) les grands biens qu'il poſſédoit en France & aux Pays-Bas, en faiſoient un parti qui n'étoit pas indigne de Mathilde. Le mariage fut conclu, la rançon du Comte fut réglée à ſix-vingts mille francs, dont on lui remettroit la moitié quand il épouſeroit la Princeſſe. On lui donna la liberté de paſſer en France, pour mettre ordre à ſes affaires, & rapporter dans l'année la moitié de ſix-vingts mille francs. A ſon arrivée en France on lui ſuſcita de groſſes affaires à la Cour, ſur ce qu'étant Vaſſal de la Couronne, il avoit traité de mariage avec une Princeſſe Angloiſe ſans la permiſſion du Roi. On prétendoit avoir des preuves, qu'il s'étoit engagé à livrer au Roi d'Angleterre quelques-unes des Fortereſſes qui lui appartenoient aux Pays-Bas : de ſorte qu'appréhendant d'être arrêté, il s'échappa, & alla en Angleterre, où le mariage ſe fit. Il repaſſa la mer quelque tems après ; mais n'oſant paroître ſur les terres du Roi qui avoit fait ſaiſir ſes Châteaux, il ſe retira dans le domaine du Comte de Morienne, qui avoit épouſé ſa ſœur, & y demeura juſqu'à la mort du feu Roi. 1380. Froiſſard cap. 323.

Alors il penſa à revenir à la Cour de France, & par le crédit des Princes il obtint ſa grace. Dès qu'il fut le Roi de retour à Paris, il vint ſe jetter à ſes piés, le conjura de pardonner à ſa jeuneſſe la faute qu'il avoit faite de ſe marier en Angleterre : mais il tâcha de ſe diſculper ſur l'article des Fortereſſes, & demanda à prouver ſon innocence par le duel. Le Roi lui dit avec bonté, qu'il étoit ſatisfait, & qu'il oublieroit le paſſé. Mais le Comte ne l'étoit pas, & comptoit pour rien ſon rétabliſſement, s'il ne ſatisfaiſoit pas ſa vengeance.

Il attribuoit la durée de ſa diſgrace au Sire de la Rivière, prétendant que c'étoit lui qui avoit empêché le Roi Charles V de lui pardonner ſa faute;

1380. faute ; & déterminé à le perdre, il l'accuſa d'avoir lui-même voulu trahir l'Etat. Il ſe fit fort de l'en convaincre par une de ſes lettres écrite de ſa propre main, & ſcellée de ſon ſceau, par laquelle il exhortoit les Miniſtres d'Angleterre à faire paſſer des Troupes en France. Il y avoit toute apparence que cette accuſation étoit fauſſe, eu égard au caractère & aux intérêts mêmes de l'accuſé; mais il ne falloit qu'une couleur pour perdre un Favori du règne paſſé, dont la dépouille auroit enrichi bien des gens.

Hiſtoire Anonyme. La Rivière recueillit en cette occaſion le fruit de ſa vertu. Il n'y avoit point à la Cour de France de plus honnête homme que lui, de plus bienfaiſant, & qui ſe fît un plus grand plaiſir d'avancer par ſon crédit les gens de mérite. Cette conduite lui avoit fait un très grand nombre de ſolides amis. Cliſſon lui étoit redevable de l'épée de Connétable, & il ſavoit que c'étoit lui qui avoit engagé le feu Roi à déclarer aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon ſa dernière volonté là-deſſus. Il n'en fut pas méconnoiſſant. Il employa tout ſon crédit auprès du Roi, pour ſauver ſon ami, & s'offrit à combattre lui-même contre quiconque oſeroit ſoutenir une calomnie ſi atroce. Un grand nombre de Seigneurs, à l'exemple du Connétable, répondirent de l'innocence de la Rivière ; ils firent ſi bien, que le Roi le rappella à la Cour peu de jours après, & le rétablit dans ſa charge de prémier Chambellan, malgré la haine du Comte de ſaint Pol, & du Duc de Berri, qui étoit un des plus animés à ſa perte, parce qu'il le ſavoit tout dévoué aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon.

Il n'y eut jamais une plus belle leçon pour les Favoris & pour les Miniſtres des Princes, & qui puiſſe mieux leur apprendre l'uſage qu'ils doivent faire de leur crédit, la modération qu'ils doivent garder dans leur plus haute faveur, & ſur-tout le choix qu'ils doivent faire de ceux qu'ils en font participans; car en procurant des graces aux

gens

gens d'honneur, ils ſont moins d'ingrats, qu'en les prodiguant à des gens capables de ne les pas reconnoitre, dès-là qu'ils ſont indignes de les recevoir. 1380.

Ces décadences ou ces ébranlemens de la fortune des particuliers, événemens ordinaires à la Cour, lorſqu'elle change de maitre, étoient de moindre importance pour l'Etat, que les diſſenſions des Princes, qui ſe brouilloient tous les jours de plus en plus, & à toute occaſion.

On licencie les Troupes des environs de Paris.

Dès que le Roi fut arrivé à Paris, on réſolut dans le Conſeil de licencier les Troupes, & ſurtout celles qui étoient aux environs de Paris. Pour le faire ſans réſiſtance de leur part, on les diſperſa d'abord dans des quartiers éloignés les uns des autres, & puis on les congédia; mais ſans les payer. Ils ſe dédommagérent en ravageant la campagne, & pillant les maiſons, ſans épargner même celles des Princes. Il en venoit des plaintes de toutes parts. Le Duc de Bourgogne, dans le Conſeil, en rejetta la faute ſur le Duc d'Anjou, à qui il reprocha d'avoir enlevé le tréſor de Melun, & de l'avoir mis dans ſes coffres, au-lieu de s'en ſervir pour le payement des Troupes. Il propoſa même d'obliger ce Prince à le remettre entre les mains des Tréſoriers du Roi. Le Duc d'Anjou s'emporta de ſon côté contre le Duc de Bourgogne; on ſe dit de part & d'autre des choſes fâcheuſes. Quelques perſonnes tâchérent de les raccommoder: mais l'Avocat-Général des Marêts qui fut le médiateur, parut trop partial pour le Duc d'Anjou. A peine put-on obtenir d'eux qu'ils gardaſſent quelques bienſéances; car pour l'animoſité, elle continua toujours, & c'étoit aſſez que l'un ouvrît un avis dans le Conſeil, pour être contredit par l'autre. Cap. 5.

Sédition dans cette Ville à cauſe des impôts.

Pour achever de tout perdre, la ſédition recommença dans Paris. La prémière fois que la populace ſe ſouleva, ainſi que je l'ai raconté, le Duc d'Anjou l'appaiſa, en l'aſſurant qu'après le Sacre

1380. Sacre du Roi on ôteroit les impôts : mais quand de telles promeſſes ont été faites une fois, il faut les tenir, ou mettre le peuple hors d'état d'oſer en demander l'exécution. Les querelles des Princes empêchoient de prendre de pareilles meſures. Les gens de métier s'attroupérent, & obligérent le Prévôt des Marchands, comme ils avoient déja fait, à venir avec eux au Palais ſolliciter l'abolition des impôts.

Le Roi averti de ce qui ſe paſſoit, envoya au Prévôt des Marchands le Duc d'Anjou, avec Milès de Dormans Evêque de Beauvais, à qui le feu Roi avoit donné les Sceaux, & qui avoit été fait tout récemment Chancelier de France par la démiſſion de Pierre d'Orgemont : car celui-ci prévoyant que le Duc d'Anjou, mécontent de ce qu'il s'étoit déclaré contre lui pour les Ducs de Bourgogne & de Bourbon ſur l'article de la tutèle du Roi, lui feroit toujours de la peine, aima mieux quitter la place, en ſe réſervant cependant la charge de Chancelier du Dauphiné. Le Duc & le Chancelier étant arrivés au Palais ſe mirent à la Table de Marbre, pour écouter la harangue du Prévôt des Marchands, qui en prenant le parti de la populace, dont il appréhendoit la fureur, fit adroitement comprendre à la Cour, que c'étoit malgré lui qu'il parloit en cette occaſion. Le Duc d'Anjou répondit en peu de mots d'une manière qui adoucit le peuple, & ordonna au Chancelier de déclarer les intentions du Roi. Il le fit avec aſſez de fermeté, aſſurant que le Roi, nonobſtant l'audace des ſéditieux, qui méritoient un châtiment exemplaire, étoit plein de bonté pour ſa Ville de Paris : mais que comme il ne prenoit aucune réſolution avant que d'avoir l'avis de ſon Conſeil, il remettoit au lendemain à faire réponſe à leur requête, & qu'il étoit très diſpoſé à les ſatisfaire.

Deſordres commis par les ſéditieux.

Les ſéditieux contens d'avoir tiré cette promeſſe, ſe retirérent. Les avis furent fort partagés dans le Conſeil touchant les meſures qu'on avoit

à prendre dans une conjoncture ſi délicate : la plupart concluoient à ne pas accoutumer la populace à de pareils attentats contre la Majeſté Royale ; mais ils ne ſuggéroient pas les moyens de la réprimer. Tout fut remis à la prudence du Chancelier, qui voyant le lendemain revenir les révoltés en plus grand nombre, & avec plus d'inſolence que le jour précédent, leur déclara que le Roi vouloit bien avoir égard à leur requête, & que le jour ſuivant on publieroit un Edit pour la ſuppreſſion des ſubſides & des impôts. Le lendemain l'Avocat-Général des Marêts fut chargé de la publier dans un diſcours qu'il fit au peuple, qui reçut cette nouvelle avec de grands cris de joie. Mais il eſt rare qu'une ſédition impunie en demeure au prémier crime. Toute cette canaille ſe débanda pour aller piller les Bureaux & les maiſons de ceux qui étoient prépoſés pour la levée des ſubſides. Ils déchirérent les Regiſtres, & emportérent tout l'argent des Bureaux, & tous les meubles précieux qu'ils purent trouver dans les maiſons qu'ils pillérent.

1380. Cap. 6. Table Chronologique des Ordonnances 16. Novembre 1380. Juvénal des Urſins. Hiſt. Anonym. c. 7.

Ils ne s'arrêtérent pas là, & demandérent que les Juifs, qui payoient un gros tribut au Roi, fuſſent chaſſés de Paris. Cela ſe faiſoit à la perſuaſion de quelques Gentilshommes ruïnés par les uſures des Juifs, à qui ils devoient de groſſes ſommes. Le tumulte commença ; & ſans attendre la réponſe du Roi, les mutins coururent aux maiſons des Juifs, où ils ſatisfirent leur avarice, comme ils avoient fait dans les Bureaux des Aides, en enlevérent les papiers, les déchirérent, arrachérent les petits enfans d'entre les bras de leurs mères, & les portérent à l'Egliſe pour les faire baptiſer. Les Juifs pour la plupart ſe ſauvérent au Châtelet. Néanmoins, après le pillage, le Roi eut encore aſſez d'autorité, pour faire reſpecter les Sauve-gardes qu'il envoya chez les Juifs, & les retablir dans leurs maiſons, aiant fait publier à ſon de trompe défenſe ſous peine de la vie de les maltraiter.

1380. Froiſſard c. 57.

On devoit bien s'attendre que les Anglois, avec qui on étoit en guerre, profiteroient de tous ces deſordres. J'ai raconté que durant la maladie du Roi Charles V, leur Armée, ſous le commandement du Comte de Boukinkam, traverſoit toute la France, toujours harcelée par les Camps-volans qui la ſuivoient. Le jour même que le Roi mourut, ils paſſérent avec beaucoup de peine la rivière de Sarte, & puis celle de Mayenne ſur les frontières de l'Anjou & du Maine. Ils étoient ſi fatigués, & ils trouvérent vers cette rivière les chemins ſi difficiles, qu'ils euſſent été infailliblement défaits, ſi on eût continué de les pourſuivre : mais la nouvelle de la mort du Roi déconcerta tout, & la plupart des Seigneurs aiant quitté l'Armée Françoiſe, elle ſe diſſipa d'elle-même.

Le Duc de Bretagne ſonge à ſe défaire des Anglois. Cap. 59.

Cette nouvelle mit le Duc de Bretagne dans des diſpoſitions bien différentes de celles où il étoit auparavant, & en l'apprenant il dit à quelques-uns de ſes plus confidens ces paroles : *La rancune & la haine que j'avois au Royaume de France pour cauſe de ce Roi Charles qui eſt mort, eſt bien affoiblie de la moitié : tel a haï le père qui aimera le fils, & tel a guerroyé au père qui aidera au fils.* De ſorte qu'aiant juſques-là mis toute ſon eſpérance dans le ſecours des Anglois, il penſa dès-lors aux moyens de s'en défaire.

Quand il les ſut prêts d'entrer en Bretagne, il députa vers le Comte de Boukinkam les Seigneurs de Montbourcher, de Gouyon, de la Houſſaye, de Kerimel, l'Evêque de Léon, & quelques autres Seigneurs, pour le complimenter. Ils le trouvérent à Châteaubourg, entre Vitré & Rennes.

Le Sire de Montbourcher, qui porta la parole, aſſura le Comte de Boukinkam de la reconnoiſſance du Duc pour le zèle avec lequel il prenoit ſa défenſe; lui dit que ſon Maitre ſeroit ravi de la lui marquer, en donnant aux Anglois de bons quartiers en Bretagne; mais qu'il n'en étoit

pas

pas trop le maitre ; que la Nobleſſe ſouffroit fort impatiemment de voir tant d'étrangers dans le pays ; que les Villes fermées auroient peine à recevoir des garniſons Angloiſes ; que Nantes, qui étoit une des principales, étoit hautement déclarée pour le Roi de France ; que cependant il le prioit d'avancer juſqu'à Rennes, & que dans deux jours il viendroit lui-même l'y trouver. 1380.

Le Comte de Boukinkam fit ſemblant d'agréer un compliment qui ne lui plaiſoit guères, & marcha juſqu'à Rennes, dont il trouva les portes fermées, & où il ne lui fut permis d'entrer qu'avec très peu de ſuite. Le Duc ne tint pas la parole qu'il avoit donnée de ſe rendre au-plutôt à Rennes, & n'y vint que plus de quinze jours après. Les Troupes d'Angleterre ſe dédommagérent par les courſes qu'elles faiſoient durant ce tems-là dans l'Anjou, dans le Maine, & juſques dans la Touraine, & elles firent d'étranges ravages. Hiſt. Anonyme. Juvénal des Urſins.

Quelque occupé cependant qu'on fût à la Cour des diviſions qui y règnoient, & des intrigues que chacun y faiſoit pour fortifier ſon parti, on ne laiſſoit pas de penſer aux affaires de Bretagne ; & quoiqu'on ſe défiât toujours du Duc juſqu'alors ennemi de la France, on ſavoit qu'il étoit las de la guerre ; que la Nobleſſe le ſollicitoit toujours de faire la paix ; & qu'il y avoit lieu d'eſpérer, qu'en lui laiſſant ſon Duché aux anciennes conditions, il s'accommoderoit avec le Roi.

Et fait ſa paix avec le Roi.

Le Connétable ſe chargea d'écrire là-deſſus à Robert Beaumanoir, dont le crédit étoit grand parmi la Nobleſſe. Ce Seigneur, qui avoit été longtems au ſervice de France, entreprit volontiers la négociation : & après s'être aſſuré des principaux Seigneurs, il alla trouver le Duc, que le Comte de Boukinkam avoit preſque entiérement regagné. Il lui parla avec tant de force, lui fit ſi bien comprendre que ſes véritables intérêts étoient de bien vivre avec le Roi de France, & l'intimida tellement, en lui faiſant connoitre que s'il ne faiſoit la paix, il auroit toute Hiſt. Anonym. c. 8.

la Nobleſſe de Bretagne contre lui, qu'enfin il le
1380. fit conſentir à envoyer ſecrettement des Ambaſſadeurs à la Cour, qui furent le Vicomte de Rohan, le Seigneur Charles de Dinan, les Sires Gui de Laval & Gui de Rochefort. Ils parlérent avec beaucoup de ſoumiſſion, & proteſtérent, que le Duc, réſolu de changer de conduite, vouloit avoir une fidélité inviolable pour le Roi, qu'il reconnoiſſoit pour ſon Souverain. Le Duc de Bourgogne & le Duc d'Anjou, s'accordérent cette fois-là, pour faire réuſſir la choſe. Le Roi répondit qu'il oublieroit tout le paſſé, & rétabliroit le Duc dans le Duché de Bretagne, pourvu qu'il vînt en perſonne au tems qu'on lui marqueroit, faire ſes ſoumiſſions & ſon hommage, & qu'il donnât pour l'avenir de bonnes cautions qui répondroient de ſa fidélité, ſous peine de demeurer coupables & complices de ſa rebellion.

Les Envoyés aiant conſenti à tout ce qu'on leur
1381. propoſa, le Roi leur fit donner une copie du Traité, qu'ils portérent en Bretagne au mois de Février. Il fut lu dans une Aſſemblée de la Nobleſſe du pays; & le Duc avec tous les Seigneurs firent ſerment de l'obſerver dans la dernière exactitude. Quand on en eut reçu nouvelle à la Cour, le Roi envoya vers le Duc, Jean le Fèvre Evêque de Chartres, le Seigneur de Chevreuſe, & Arnaud de Corbie prémier Préſident du Parlement; qui lui donnérent au nom du Roi une nouvelle inveſtiture de ſon Duché, & rapportérent la ratification du Traité ſcellée du Sceau du Duc de Bretagne.

Articles du Traité. Ce Traité ſe conſerve dans le Tréſor des Chartres. J'en ferai ici un extrait, parce qu'on y voit que malgré la jeuneſſe du Roi Charles VI, & les brouilleries de la Cour, on eut ſoin d'y faire valoir l'autorité royale dans toute ſon étendue.

Invent. des Chart. T. 3. Traité de paix entre, &c..... „ Par lequel „ eſt convenu que ledit Duc devoit venir devers „ le Roi accompagné des gens de ſon pays, ain-

„ ſi

„ ſi qu'il voudroit ; & lui étant devant le Roi à
„ genoux, en préſence deſdits Ambaſſadeurs, 1381.
„ dira au Roi telles paroles : Mon très redouté
„ Seigneur, je vous ſupplie que vous me veuil-
„ liez pardonner de ce que vous ai courroucé,
„ dont il me déplait bien fort & de tout mon
„ cœur ; & après ces paroles, à la priére des
„ amis dudit Duc, le Roi lui pardonneroit : &
„ après ledit pardon, ledit Duc feroit hommage au Roi du Duché de Bretagne, & de tout
„ ce qu'il tient du Roi à la manière qu'il avoit
„ autrefois fait. Que le Comté de Montfort lui
„ ſeroit rendu, dont il feroit auſſi hommage;
„ & que ledit Duc jurera d'être à l'avenir bon &
„ loyal ſerviteur du Roi & du Royaume, & à
„ l'avenir ſe joindra avec le Roi contre le Roi
„ d'Angleterre, le Roi de Navarre & autres.
„ Que le Roi uſera en la Duché de Bretagne de
„ ſes droits Royaux, Souveraineté & reſſorts en
„ la manière que lui & ſes Prédéceſſeurs faiſoient
„ au tems du Duc Jean dernier décédé.... Que
„ les gens d'Egliſe, Nobles, & autres perſonnes s'obligent à ſe joindre pour le Roi contre
„ le Duc, l'Anglois & Navarrois, en cas de contravention de ſa part, &c."

Tel fut ce Traité, qui fut conclu à la Cour de France entre les Plénipotentiaires François & Bretons le 15 de Janvier de l'an 1381, ratifié au mois de Février en Bretagne par le Duc, & exécuté par lui-même en perſonne à Compiègne le vingt-ſeptième de Septembre de la même année. Mais on ne ſavoit pas alors à la Cour de France, & apparemment on n'y ſut jamais, que le Duc de Bretagne, deux mois avant la ſignature du Traité, avoit fait en ſecret, en préſence ſeulement de quelques témoins & d'un Notaire Apoſtolique, un Acte juridique, par lequel, après avoir marqué ſa reconnoiſſance pour les obligations qu'il avoit aux Rois d'Angleterre, & ſon inclination à ne ſe jamais ſéparer d'eux, il proteſtoit que s'il étoit obligé à traiter avec la France, il ne le feroit Ibid.

roit que par force, & par la crainte de la mort & de la perte de ſes Etats. Cet Acte a été retrouvé depuis peu d'années, & mis au jour par l'Auteur de la nouvelle Hiſtoire de Bretagne. La conduite que le Duc tint dans la ſuite, montre qu'il avoit fait cette proteſtation avec plus de ſincérité, que ſon Traité avec la France.

1381. Tom. 2. p. 607.

Il eſt précedé du ſiége de Nantes que les Anglois ſont obligés de lever.

Avant la concluſion de ce Traité, & même avant que les quatre Seigneurs Bretons vinſſent en ſecret à la Cour, le Comte de Boukinkam réſolut d'aſſiéger Nantes, dont les François étoient maîtres; & le Duc de Bretagne lui promit de l'y aller joindre dans quinze jours avec tout ce qu'il pourroit aſſembler de Troupes. La Cour de France, avertie de ce deſſein, avoit eu ſoin de bien fournir la Place de vivres & de gendarmes, dont les plus conſidérables étoient les Seigneurs Jean le Barrois, ſur nommé des Barres, Jean de Château-morant, Morfouace, Jean de Malétroit, Amauri de Cliſſon couſin germain du Connétable, & Tournemine.

Froiſſard cap. 59.

Ils ſortent de France & repaſſent en Angleterre.

On ne vit jamais une réſiſtance plus vigoureuſe, de plus fréquentes ſorties & mieux concertées. Le ſiége dura depuis la Touſſaints juſqu'au commencement de Janvier, que les Anglois furent obligés d'abandonner leur entrepriſe, après avoir été battus par quelques Troupes, que le Roi envoya au ſecours de la Place. Le Comte de Boukinkam avoit attendu en-vain le Duc de Bretagne devant Nantes. Il ne fut pas au pouvoir du Duc de s'y rendre, les Gentilshommes de Bretagne lui aiant déclaré, que non ſeulement ils ne l'y ſuivroient pas, mais encore que s'il ſe mettoit en devoir d'aller joindre les Anglois, ils prendroient les armes contre lui. Le Connétable, qui étoit venu exprès de la Cour en Bretagne, n'omit rien pour les maintenir dans cette réſolution. Ce fut dans cet intervalle que la négociation, dont j'ai parlé, commença: & quelque tems après la levée du ſiége de Nantes, le Duc déclara au Comte de Boukinkam la concluſion

Juvénal des Urſins.

sion de son Traité avec la France. Une telle nouvelle mit ce Prince fort en colère ; mais il étoit en pays ennemi, ses Troupes étoient ruïnées, & les Anglois ne pouvoient s'écarter sans être assommés. Ce fut pour lui une nécessité de retourner en Angleterre, & il s'embarqua le onzième d'Avril, sans retirer cependant la garnison Angloise qui étoit à Brest, se réservant cette entrée en Bretagne malgré le Duc. Les Anglois en avoient usé de même en Normandie pour Cherbourg, qu'ils n'avoient point encore rendu au Roi de Navarre, depuis tant d'années qu'il les y avoit reçus pour le défendre contre la France : car c'est d'ordinaire à leurs propres dépens, que les plus foibles sont secourus par de plus puissans qu'eux. 1381.

Cette paix avec le Duc de Bretagne étoit un coup important pour la France, qui craignoit peu les Anglois quand ils étoient seuls ; & ils ne lui étoient en effet guères redoutables, que quand il y avoit quelque parti formé dans le Royaume. Le Conseil d'Angleterre en étoit si fort persuadé, qu'il pensa à former une nouvelle faction en Bretagne, pour embarrasser en même tems le Duc & le Roi de France.

Ils tentent inutilement de former une nouvelle faction en Bretagne.

Il y avoit déja plus de trente-six ans que Jean & Gui de Blois, fils aînés de Charles de Blois ancien concurrent du père du Duc de Bretagne actuellement règnant, étoient retenus en Angleterre. Ils avoient été donnés en ôtage étant tout jeunes, pour la délivrance de leur père pris après sa défaite à la bataille de la Roche-de-Rien, & n'avoient point été délivrés, parce que Charles s'allia de nouveau à la France, & fut tué peu de tems après à la bataille d'Aurai. Le Roi d'Angleterre les fit venir, leur dit qu'il ne pouvoit pardonner au Duc de Bretagne le Traité qu'il avoit fait avec la France, sans en rien communiquer au Comte de Boukinkam, qui étoit venu pour le secourir ; qu'il ressentoit vivement l'affront fait au Comte son oncle, & l'ingratitude

D'Argentré Hist. de Bretagne.

que le Duc avoit fait paroître envers l'Angleterre, à qui il étoit redevable de son Duché. „ Votre père, (continua-t-il,) avoit des droits sur „ ce Duché : son malheur voulut qu'il s'adressa „ plutôt au Roi de France qu'au Roi mon aieul, „ pour les faire valoir. Il y périt : mais après „ tout, des droits litigieux comme ceux-là subsis„ tent encore. Je m'offre à vous protéger, si „ vous voulez les soutenir, & ranimer les an„ciens amis que votre maison & votre mère ont „ encore en Bretagne : & pour vous montrer „ que c'est tout de bon que je veux entrepren„dre votre cause, je vous offre en mariage, „ (dit-il à l'ainé des deux,) ma cousine germai„ne, fille du Duc de Lancastre mon oncle. Je „ vous demande, pour toute condition, que „ vous me fassiez hommage du Duché de Breta„ gne, dont je vous ferai prendre le titre, & „ que vous me juriez de ne vous allier jamais „ avec la France, quand je vous aurai rétabli."

1381.

Quelque difficulté qu'il parût dans l'exécution d'un tel projet, l'offre étoit spécieuse, & très capable de tenter ces deux Seigneurs, qui, quoiqu'assez bien traités en Angleterre, s'y regardoient toujours comme prisonniers. Mais ils firent une réponse, que Richard n'attendoit pas. Ils lui dirent, qu'ils se souvenoient parfaitement des obligations que leur père avoit aux Rois de France, qui l'avoient toujours soutenu contre les Comtes de Montfort usurpateurs du Duché de Bretagne; qu'ils ne les oublieroient jamais; que quand il devroit leur en couter la vie, avec la liberté qu'ils avoient déja perdue, ils ne se départiroient point de l'affection & de la fidélité qu'ils devoient à la France; & qu'ils le prioient de trouver bon qu'ils refusassent la grace qu'il leur vouloit faire à des conditions qu'ils ne pouvoient accepter avec honneur. Richard fut moins choqué de ce refus, que surpris d'une telle générosité; & comme d'ailleurs il

il auroit été fort embarraſſé à tenir ſa promeſſe, il ne les preſſa pas davantage là-deſſus. 1381.

La Cour fut délivrée de l'inquiétude que lui auroit donné la guerre de Bretagne, dans la ſituation où ſe trouvoit alors le Royaume, & fut moins embarraſſée de certains incidens que le Schiſme de l'Egliſe y produiſoit de tems en tems. *Nouveaux incidens cauſés par le Schiſme de l'Egliſe.*

Louis Roi de Hongrie, qui par la raiſon que j'en ai apportée dans l'Hiſtoire du règne précédent, étoit tout dévoué à Urbain, envoya un Ambaſſadeur en France, pour prier le Roi d'abandonner Clément, prétendant qu'il étoit certainement Anti-Pape. L'Ambaſſadeur déclara, que ſi on continuoit de le ſoutenir, le Roi ſon Maître renonceroit aux Traités d'Alliance qui avoient été juſqu'alors entre la France & la Hongrie. Cette rupture étoit peu importante pour la France: néanmoins on voulut bien rendre raiſon à l'Ambaſſadeur de la conduite que le feu Roi avoit tenue en cette affaire, & des motifs qui l'avoient porté à ſe déclarer pour Clément. Le Duc d'Anjou eut là-deſſus des conférences avec l'Ambaſſadeur, qu'il adoucit, & qui ſe retira aſſez content. Nos Hiſtoires marquent que dans le même tems l'Ambaſſadeur de Caſtille avoit parlé conjointement avec celui de Hongrie, & de la même manière que lui: mais il y a toute apparence que ce fut-là un bruit populaire, auquel les Hiſtoriens ont ajouté foi trop aiſément. Car il eſt conſtant, par des Mémoires manuſcrits de ce tems-là, & très authentiques, que le Roi de Caſtille, qui étoit juſqu'alors demeuré neutre, embraſſa cette même année le parti de Clément, après avoir fait examiner la choſe avec toute la diligence poſſible, & pris les avis des Evêques, des Seigneurs, & de tout ce qu'il y avoit de plus habiles gens dans ſon Royaume, qu'il aſſembla à Médina del Campo: ce qui ne peut en aucune manière s'accorder avec la prétendue négociation de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de France. Mais la différence de la conduite d'Urbin à

Hiſt. Anonym. de Charles VI. Juvénal des Urſins. Proceſſus habitus coram Rege Joanne.

l'égard des pays qui le reconnoiſſoient, & de
1381. celle que Clément tenoit en France, y faiſoit grand tort à celui ci, & l'y rendoit infiniment odieux.

Hiſt. Anonym. c. 11. On n'entendoit parler que d'impoſitions ſur le Clergé. Les Bénéfices n'étoient poſſédés que par les Cardinaux d'Avignon, dont le nombre étoit de trente-ſix. Clément ſe réſervoit la nomination des Dignités les plus conſidérables des Chapitres, pour les conférer aux gens de ſa Cour. Les graces expectatives furent plus en uſage que jamais; c'eſt-à-dire que l'on conféroit les Bénéfices même du vivant du Bénéficier, pour être poſſédés après ſa mort par les nommés. On les chargeoit de penſions exceſſives. La prémière année du revenu des Bénéfices vacans étoit pour le Pape: la Chambre Apoſtolique s'emparoit des biens meubles des Evêques qui mouroient, au préjudice de leurs héritiers. Tout cela excitoit de grands murmures dans le Clergé, & ſur-tout parmi les Suppôts de l'Univerſité, qui ſe voyoient par-là privés des Bénéfices où ils auroient pu prétendre en vertu de leurs degrés, où qui n'en recevoient preſque que le titre, la plus grande partie du revenu allant aux Penſionnaires.

Les principaux Membres de l'Univerſité conférérent entre eux de ce qu'il y avoit à faire ſur une choſe qui lui étoit ſi préjudiciable. Le véritable remède étoit la fin du Schiſme; mais il n'y avoit guères d'apparence qu'on la dût voir ſi-tôt. Un des expédiens qui avoient été propoſés pour le finir dans les Aſſemblées tenues ſur ce ſujet ſous le dernier règne, avoit été la convocation d'un Concile général. Ce moyen avoit été rejetté: mais les Maitres & Docteurs de l'Univerſité penſérent à le propoſer de nouveau; & pour accoutumer inſenſiblement le public à gouter cet expédient, ils en traitérent dans les Ecoles à l'occaſion de diverſes queſtions Théologiques. On en diſputa, on en fit des Thèſes pour & contre: on fit des Livres, on tint des

Con-

Conférences où la matière étoit agitée. Enfin au bout de quelque tems, l'Université s'étant assemblée, on y prit la résolution de députer au Roi & aux Princes, pour les supplier de prendre ce moyen de terminer le Schisme; & on choisit Maitre Jean Rousse natif d'Abbeville, demeurant au Collège du Cardinal le Moine, pour porter cette parole. 1381.

Le Duc d'Anjou s'attire la haine du Clergé.

Le Duc d'Anjou aiant appris cet arrêté, en fut fort en colère. On le soupçonna, avec beaucoup de fondement, d'avoir part aux levées que faisoit Clément; car ce Prince amassoit de l'argent par toutes sortes de voies, pour être en état de soutenir l'adoption que la Reine Jeanne avoit faite de sa personne pour le Royaume de Naples; & le Pape avoit grand intérêt qu'il réussît dans cette entreprise, qui lui devoit assurer l'Obédience de ce Royaume. Si tôt donc que le Duc d'Anjou eut été informé de ce qui s'étoit passé dans l'Assemblée de l'Université, il donna ses ordres pour faire arrêter le Député, qui fut enlevé la nuit suivante, & mis dans un cachot au Châtelet.

Cet empriſonnement mit en mouvement toute l'Université & tout le Clergé. Le Recteur accompagné des plus célèbres Professeurs de toutes les Facultés vint trouver le Prince, pour lui demander la délivrance de leur Confrère. Il les traita de révoltés, & ils étoient ainsi regardés de toute la Cour. Après plusieurs refus, le Prince se laissa fléchir; mais il envoya publier dans les Ecoles défense de traiter desormais ces questions séditieuses, d'y parler de l'élection d'un nouveau Pape, ou de la nécessité d'un Concile, & cela sous peine de desobéissance, & de crime de lèze-Majesté.

Cette défense produisit la désertion de plusieurs Docteurs & Ecclésiastiques, qui se retirérent à Rome avec Jean Rousse, où ils firent leur cour à Urbain, de ce qu'ils avoient fait en France. Il en eut beaucoup de joie, espérant que cette fa-

meuſe Univerſité pourroit entrer dans ſon parti,
1381. & qu'il en tireroit un grand avantage.

Jean Rouſſe fut renvoyé ſecrettement en France par Urbain, avec des lettres de remerciment pour les Docteurs. Il les y exhortoit à ne ſe point laiſſer épouvanter par les menaces des Grands de la Terre, & à continuer d'agir de toutes leurs forces pour l'extirpation d'un ſi pernicieux Schiſme. Ces lettres furent lues en pleine Aſſemblée de l'Univerſité. Le Duc d'Anjou en fut extrêmement irrité, & fit chercher par-tout Jean Rouſſe ; mais il lui échappa, & regagna Rome, où d'autres Docteurs de Paris arrivoient tous les jours, & faiſoient publiquement de grandes plaintes contre le Duc : ceux qui demeurérent à Paris appréhendant le châtiment, gardérent le ſilence, au moins en public, & attendoient pour ſe déclarer, quelque conjoncture plus favorable.

Les Ducs de Bourgogne & de Bourbon, toujours fort unis enſemble, laiſſoient faire ces éclats au Duc d'Anjou, ſans beaucoup s'en embarraſſer ; & ils n'étoient pas fâchés de voir qu'il s'attiroit par-là la haine du peuple & du Clergé,
Chap. 12. en attendant que l'expédition de Naples qu'il méditoit, les délivrât de ce Prince, & leur laiſſât toute l'autorité du Gouvernement.

Le Duc de Berri obtient le Gouvernement de Guienne & de Languedoc.

Cependant le Duc de Berri, qui portoit fort impatiemment de n'y avoir preſque aucune part, penſa à ſe dédommager d'ailleurs. Il demanda au Roi le Gouvernement de Guienne & de Languedoc. Le Duc d'Anjou appuya ſa demande de prétextes fort ſpécieux : mais dans le fond le motif qui le faiſoit agir, étoit que par le moyen du Duc de Berri, qui lui ſeroit redevable de cet établiſſement, il pourroit tirer de ce pays-là de groſſes Troupes pour ſon entrepriſe d'Italie ; & même pour l'engager à l'y ſeconder, il lui promit quelque tems après de le faire Prince d'Achaïe & de Tarente, ſi-tôt qu'il ſeroit en poſſeſſion de la Couronne de Naples.

Il y avoit encore un autre motif qui le rendoit favora-

favorable à la prétention de ſon frère : c'eſt qu'en lui procurant ces Gouvernemens, il en dépouilloit Gaſton Comte de Foix, que le feu Roi, en les lui ôtant à lui-même à cauſe de ſes extrêmes vexations, en avoit gratifié. La choſe fut réſolue comme il le ſouhaitoit, & le Gouvernement accordé au Duc de Berri : mais il étoit plus aiſé de lui faire ce préſent, que de l'en mettre en poſſeſſion. La ſoumiſſion des Grands eſt pour l'ordinaire proportionnée à la vigueur ou à la foibleſſe du Gouvernement, & jamais il ne fut plus foible qu'il l'étoit alors en France. Le Comte de Foix ſe ſentoit aimé des peuples, qu'il gouvernoit en effet avec beaucoup de modération & de douceur ; & il ſavoit d'ailleurs, qu'ils appréhendoient beaucoup le Duc de Berri, dont ils connoiſſoient la dureté envers ſes Sujets du Poitou, qui étoit de ſon appanage. Le Comte fit à Toulouſe une Aſſemblée de la Nobleſſe, & des principaux de la Ville, où il leur fit part de l'ordre qu'il recevoit de la Cour, de céder ſon Gouvernement au Duc de Berri. Il s'éleva auſſi-tôt un grand murmure, qui ne déplut pas au Comte. On conféra cependant, & chacun dit ſon avis. Le plus général fut, qu'il falloit députer au Roi, pour le ſupplier de ne point ôter au Languedoc & à la Guienne un Gouverneur chéri des peuples, & qui en faiſoit depuis longtems tout le bonheur. 1381.

Les peuples de ces Provinces refuſent de le recevoir.

Les Députés arrivérent à la Cour, où ils furent très mal reçus du Roi, traités de rebelles, & renvoyés avec menaces ; d'autant plus que l'on ſut qu'on ſe préparoit dans le pays à repouſſer le Duc de Berri, ſuppoſé qu'il voulût y entrer par force. En effet ce Prince s'étant avancé juſqu'au-delà de la Loire, on lui envoya dire qu'on n'étoit pas en diſpoſition de le recevoir, & qu'on le ſupplioit de ſe déſiſter de cette entrepriſe. Juvénal des Urſins.

Comment ce différend fut terminé.

Le Roi aiant appris cette nouvelle, entra en grande colère. Il fit réſoudre ſur le champ par ſon Conſeil, qu'on marcheroit inceſſamment avec

vec une Armée contre ces rebelles ; & il alla lui-
1381. même peu de jours après à saint Denys pour prendre l'Oriflamme, qu'il mit entre les mains de Pierre de Villiers-l'Ile-Adam, Grand-Maitre de France. Ainsi le Comte de Foix eût eu bientôt sur les bras toutes les forces du Royaume, si les Princes qui gouvernoient avoient agi de concert : mais le Duc de Bourgogne rompit le coup, en persuadant au Roi d'occuper ses Troupes ailleurs quand elles furent assemblées. Le Duc de Berri ne laissa pas de marcher avec celles qui étoient à lui. Le Comte de Foix le défit ; mais ce Seigneur envisageant les dangereuses suites de sa révolte, traita quelque tems après avec ce Prince ; & lui remit son Gouvernement à des conditions avantageuses. Il se fit un honneur de n'avoir pas cédé à ses ennemis, & un mérite de s'être soumis au Roi après une victoire dont il pouvoit se prévaloir pour lui causer de grands embarras.

Invent. des Chart. T. 1. Berri 2. n. 33.

Le motif dont se servit le Duc de Bourgogne, afin d'empêcher le Roi de faire marcher une Armée pour soumettre le Comte de Foix, fut la révolte des Flamans contre Louis Comte de Flandres. Il lui représenta qu'il n'étoit pas seulement de son honneur, mais encore de son devoir de ne point laisser opprimer son Vassal par une populace révoltée ; que le Souverain étoit autant obligé à secourir ses Vassaux, qu'eux l'étoient à lui faire service en tems de guerre ; & que le Duc de Berri trouveroit aisément dans son Duché, dans son Comté de Poitou, & dans le Languedoc même, assez de Troupes pour venir à bout du Comte de Foix.

Les moins éclairés du Conseil voyoient bien que le Duc de Bourgogne envisageoit en cela son intérêt particulier, plus que toute autre chose. Il étoit gendre du Comte de Flandre, son héritier présomptif par sa femme fille unique légitime du Comte ; & c'étoit sauver son bien, que de rétablir son beau-père dans son Comté. Ce fut-là la vraie raison qui fit compter pour peu de cho-

se

se la révolte du Languedoc, bien plus dangereuse en effet pour la France, & beaucoup plus injurieuse à l'autorité du Roi, qu'elle choquoit immédiatement, que la rebellion des Flamans contre leur Comte. Mais l'expédition de Flandres fut elle-même suspendue pendant quelque tems, par d'autres incidens fâcheux. 1381.

Il falloit pour cette expédition avoir de l'argent. Le Duc d'Anjou en avoit aussi besoin pour celle de Naples. L'unique moyen pour cela étoit de rétablir les impôts qu'on avoit supprimés au sujet de la dernière sédition, dont le succès avoit rendu le peuple plus insolent que jamais. On tint jusqu'à sept Conseils là-dessus, tant avec les Notables de Paris, qu'avec les principaux du Clergé & de la Noblesse. La plupart étoient de l'avis de la Cour, pour le rétablissement des subsides; mais la difficulté étoit d'y faire condescendre ou d'y contraindre le peuple. On chargea Villiers-l'Ile-Adam, & l'Avocat-Général des Marêts, tous deux fort aimés des Parisiens, de sonder les esprits, & de les disposer à soulager les besoins du Roi. Ils se trouvérent à plusieurs Assemblées de Ville: ils parlérent aux Bourgeois qui étoient les plus accrédités parmi le peuple; mais ils les trouvérent intraitables là-dessus, & le bruit de ces négociations s'étant répandu dans Paris, il n'en fallut pas davantage pour faire prendre les armes à la populace. Elle se fit des Capitaines, s'empara des portes de la Ville, tendit les chaînes dans les rues, criant par-tout qu'il falloit plutôt mourir, que de se soumettre aux impôts. *Nouvelle sédition à Paris au sujet des impôts.* Hist. Anonym. l. 2. c. 1.

Ce méchant exemple fut suivi dans les Provinces; mais il n'y eut pas de Ville où l'insolence & la folie fussent portées si loin qu'à Rouen. Deux cens compagnons de divers métiers s'étant attroupés, investirent la maison d'un Marchand Drapier, à qui sa grosse taille avoit fait donner le surnom de gras. Ils le forcérent d'accepter le titre de Roi, lui firent un Trône sur lequel *La Ville de Rouen suit cet exemple.*

ils

1381. ils le placérent, le conduiſirent comme en triomphe dans un char par tous les quartiers de la Ville, & l'amenérent au Marché, où ils lui préſentérent une Requête, par laquelle ils lui demandoient exemption de tous les impôts. Il fut obligé, de peur d'être maſſacré, de contribuer à cette farce, en entérinant leur Requête; & l'exemption fut auſſi-tôt publiée par tous les quartiers de la Ville.

Ils allérent de là aux maiſons de ceux qui levoient les droits du Roi, les pillérent, & tuérent tous ceux qu'ils y rencontrérent. Ils forcérent l'Abbaye de S. Ouen, dont les Religieux avoient depuis peu été confirmés par Arrêt dans quelques droits qu'ils levoient ſur la Ville. Ils rompirent la porte des Archives, mirent en piéces tous les papiers, & tournérent vers le vieux Palais, pour ſe ſaiſir de cette Forteresſe: mais ils furent repouſſés, & pluſieurs furent tués ou bleſſés.

Il y eut de pareilles ſéditions en divers endroits du Royaume, & l'on crut avec beaucoup de fondement, que les Flamans & les Anglois avoient des Emiſſaires dans les principales Villes, pour les faire ſoulever, & entrer en ligue avec eux. Cecl fut confirmé à l'Hiſtorien contemporain qui raconte toutes ces choſes. C'étoit un Religieux de l'Abbaye de S. Denys, qui dit, qu'étant vers ce tems-là en Angleterre pour les affaires de ſon Abbaye, il y eut de ſemblables ſoulévemens de la plus vile populace, où cinq grands Seigneurs d'Angleterre, avec l'Archevêque de Cantorbéri, furent trainés au ſupplice, & décapités publiquement: qu'aiant parlé avec étonnement & avec horreur du traitement qu'on avoit fait à l'Archevêque de Cantorbéri, un de la compagnie lui répondit: *Sachez qu'on verra dans votre France de plus grandes révolutions encore, & dans peu de tems.*

Hiſt. Anonym. loc. cit.

1382. Le Duc d'Anjou voyant ſon autorité & celle du Roi ainſi foulée aux piés ſans pouvoir y remédier, prit

prit le parti de dissimuler, & ne changea pas cependant de résolution. Il laissa passer quelques mois, durant lesquels il tâcha, par diverses promesses, de gagner les Chefs des mutins. Au mois de Février de l'an 1382, c'est-à-dire, près de six mois après la sédition, il fit assembler secrettement au Châtelet les plus riches Partisans; & après avoir fait fermer les portes, il leur proposa les Fermes à l'enchère. L'envie de gagner les fit passer par dessus le danger qui étoit alors attaché à cet emploi, & la chose fut réglée. Il étoit question de publier l'Edit qui fut fait pour le rétablissement des impositions, & ensuite de le soutenir. On tâcha de s'assurer de la Noblesse, & de quelques Troupes. Le peuple paroissoit radouci, & en cas que la sédition recommençât, on étoit en résolution d'en venir à la force.

1382. *Mesures du Duc d'Anjou pour soutenir les impôts.*

Un homme s'offrit pour publier l'Edit: mais il crut devoir prendre ses précautions. Il monta sur un bon cheval, vint aux Halles, & aiant assemblé beaucoup de monde, il cria d'abord, qu'on avoit volé la vaisselle du Roi, & promit récompense à ceux qui découvriroient les voleurs. Comme chacun raisonnoit sur cet accident, il dit qu'il avoit encore une chose à annoncer: c'est que le lendemain, qui étoit le prémier jour de Mars, on leveroit les subsides; il piqua en même tems son cheval, & se sauva.

Quoique cette parole eût excité quelque murmure, néanmoins les espions du Prince lui rapportérent que le peuple ne paroissoit pas fort ému; de sorte que le lendemain les Commis allérent aux Halles, pour lever l'impôt mis sur les denrées. Une chose si mal concertée ne pouvoit que mal réussir. Un des Commis s'adressa d'abord à une vendeuse d'herbes, qui commença à crier de toute sa force contre lui. Elle fut secondée de ses compagnes, qui massacrérent le Commis. Le bruit se répandit bientôt dans le voisinage, & en un moment tout Paris fut en combustion. Le tumulte fut si grand & si général,

Soulévement de la populace qui se porte à divers excès.

ral, que le Prévôt, l'Evêque, les principaux Bourgeois, & les Officiers même du Conseil du Roi, ne se croyant pas en sureté, sortirent promptement de la Ville avec ce qu'ils purent emporter. 1382.

La populace profita de la consternation, enfonça les portes de la Maison de Ville & de l'Arsenal, où elle prit des armes, & entre autres des massues & des maillets, dont elle assomma les Commis pour les impôts : & c'est de-là qu'on donna à ces séditieux le nom de *Maillotains*.

Comment & par qui appaisée. Les maisons des plus riches Bourgeois furent pillées, les prisons rompues, & ils tirérent de celles de l'Evêché Hugues Aubryot, qui peu auparavant avoit été Prévôt de Paris, & avoit fait travailler aux Tours de la Bastille, bâtir le Pont S. Michel, le petit Châtelet, & fait divers autres Ouvrages publics; mais qui étoit un des plus grands scélérats de son tems, & qui méritant le feu par ses crimes & par ses impiétés, avoit été par grace condamné à une prison perpétuelle. Ils le choisirent pour leur Capitaine; mais il s'échapa la nuit suivante. Ils résolurent d'aller rompre le Pont de Charenton, pour empêcher que quelques Troupes que le Roi avoit au-delà de la Seine, ne vinssent à Paris : mais la crainte de les rencontrer sur le chemin les arrêta. L'Avocat-Général des Marêts, sûr de l'amitié que le peuple avoit pour lui, étoit demeuré dans Paris; & quand il vit la prémière fougue un peu rallentie, il alla par les rues. La populace s'étant assemblée autour de lui, ce Magistrat lui représenta avec beaucoup de douceur & d'éloquence, les horribles violences où l'on s'étoit emporté, lui conseilla de ne pas pousser plus loin le desordre, & de se mettre plutôt en état de fléchir la clémence du Roi. Son autorité calma le tumulte presque en un instant, & chacun retourna chez soi.

Punition de ceux de Rouen. Durant que cela se passoit à Paris, le Roi avec ses oncles, & grand nombre de Noblesse bien ar-

armée, marcha vers Rouen avec tant de promptitude, qu'il surprit les Bourgeois; & s'étant rendu maître d'une des portes, la fit sur le champ abattre, avec les murailles où elle étoit attachée, & y entra par la brèche comme dans une Ville conquise. On mit des corps de garde dans tous les quartiers de la Ville. On arrêta les principaux Chefs de la rebellion, qui furent exécutés. La cloche du Beffroi fut dépendue, les armes ôtées aux Bourgeois, & portées au Château, & les impôts mis sur le vin, sur les autres boissons, sur les draps, & sur le reste des marchandises. 1382.

Tout cela fut fait en trois jours, après lesquels le Roi prit la route de Paris avec ses Troupes, pour faire un nouvel exemple de sévérité. La chose n'étoit pas si aisée, vu la grande multitude de peuple de cette Capitale, & les séditieux pouvant se précautionner. L'allarme néanmoins se répandit parmi eux. Les Magistrats & les principaux Bourgeois, quoiqu'innocens de toutes ces violences, appréhendérent qu'on ne les confondit avec les coupables. Il fut résolu, du consentement de tout le monde, qu'on iroit au-devant du Roi, pour lui demander grace, & le pardon de tout ce qui s'étoit passé. L'Université de Paris fut chargée de cette commission avec l'Avocat-Général. On choisit dans le Corps de l'Université pour porter la parole, ceux qu'on croyoit les plus agréables à la Cour. Ils vinrent au Château de Vincennes un peu après que le Roi y fut arrivé, & demandérent audience. Chap. 4.

La difficulté qu'on prévoyoit à réussir autrement, fit qu'ils furent assez favorablement écoutés. Le Roi leur dit, que malgré les énormes excès où les Parisiens s'étoient emportés, il avoit encore assez de bonté pour leur pardonner; qu'il vouloit même faire un effort de clémence, en supprimant les impôts qui avoient été l'occasion de tant de desordres: mais qu'on feroit justice de ceux qui avoient forcé les prisons du Châtelet: qu'il ordonnoit qu'on les arrêtât, &

que

que leur procès leur fût fait dans toute la rigueur
1382. des Loix.

Les Députés, qui n'eſpéroient pas en tant obtenir, ſe retirérent fort contens ; & l'Avocat-Général étant arrivé à Paris, parcourut en litière toutes les rues, pour annoncer ces bonnes nouvelles au peuple; mais il fut également ſurpris & chagrin, de voir encore pluſieurs ſéditieux ſe mettre peu en peine du pardon que le Roi leur accordoit. Il ne laiſſa pas de faire arrêter ceux qui avoient forcé la priſon ; & après les avoir facilement convaincus d'un crime qui étoit notoire, il les fit conduire au ſupplice. Mais dès que le peuple ſut leur condamnation, il s'émut de nouveau. Le Roi, qui en fut averti, envoya ordre au Prévôt de ſuſpendre l'exécution. On les ramena en priſon; & ſuivant un autre ordre qui lui fut envoyé, il en fit ſecrettement jetter la plupart dans la rivière en divers jours.

Le Roi voyant cette mauvaiſe diſpoſition de la populace de Paris, n'eut garde d'y rentrer. Il étoit tantôt à Vincennes, tantôt à Compiègne, tantôt à Melun; mais vu l'épuiſement de ſon Epargne, il penſoit toujours aux moyens de re-
Chap. 5. mettre les anciens ſubſides. Il ordonna aux principales Villes du Royaume d'envoyer des Députés à Compiègne pour la mi-Avril. Dès qu'ils s'y furent rendus, on les aſſembla. Arnaud de Corbie prémier Préſident du Parlement leur expoſa l'impuiſſance où ſe trouveroit le Roi, de maintenir le Royaume dans l'état où le Roi ſon père le lui avoit laiſſé, de le défendre contre les ennemis, & d'entretenir les Armées, ſi on ne lui fourniſſoit les mêmes moyens de le faire, & les mêmes fonds dont ſon Prédéceſſeur jouïſſoit, qui conſiſtoient dans les ſubſides établis de ſon tems.

Aucune des Villes du Royaume ne veut ſe

Les Députés pour la plupart répondirent, qu'ils n'étoient venus que pour entendre les intentions du Roi ; qu'ils n'étoient point autoriſés à rien conclure; qu'ils feroient leur rapport aux Villes qui

qui les avoient députés, & qu'ils n'épargneroient rien pour les engager à ce qu'on ſouhaitoit d'elles. Mais quand ils propoſérent la choſe à leur retour, elle fut rejettée par-tout, & les Députés de Sens, qui ſeuls avoient conſenti aux ſubſides, furent déſavoués. Le Roi apprit ces déſagréables nouvelles par quelques-uns des mêmes Députés, qui revinrent le trouver à Meaux & à Pontoiſe. 1382. *Soumettre aux impôts.*

C'étoit l'exemple de Paris qui emportoit toutes les autres Villes. C'eſt pourquoi on propoſa au Roi d'y retourner, pour eſſayer ſi ſa préſence ne produiroit point quelque bon effet ſur l'eſprit du peuple. Les principaux Bourgeois toujours en allarmes, & toujours à la veille d'être pillés par la populace, ſouhaitoient ardemment ſon retour. On négocia ſur ce ſujet. Le Roi conſentit à revenir à Paris ſous ces conditions; que le peuple mît bas les armes; que toutes les portes de la Ville fuſſent ouvertes; qu'on ne tendît point les chaines dans les rues la nuit tandis qu'il y demeureroit; qu'aucun Pariſien ne vînt armé au-devant de lui, s'il n'étoit ſon Officier ou ſon Domeſtique, ou qu'il ne le fût de quelques Seigneurs de la Cour; & qu'enfin il entrât dans Paris à la tête de ſes Troupes. Il donna trois jours aux Pariſiens, pour délibérer là-deſſus, & ordonna que ſix ou ſept des Notables & des plus riches Bourgeois vinſſent lui en rendre réponſe à Melun. Chap. 6.

Ces conditions furent propoſées dans une Aſſemblée générale des Bourgeois, dont les principaux firent en-vain tous leurs efforts pour les faire accepter : mais les mutins l'emportérent. Le Roi l'aiant appris, engagea Villiers-l'Ile-Adam à aller à Paris, pour déclarer dans une Aſſemblée de Ville, qu'il ſe contenteroit du droit de Gabelle & de la Douane; mais ce Seigneur trouva les eſprits ſi aigris & ſi intraitables, qu'il revint ſans avoir oſé faire la propoſition.

Après tant & de ſi inutiles démarches, on réſolut *Le Roi*

solut à la Cour d'employer la force. Le Duc d'Anjou rassembla pour cet effet tout ce qu'il put de Troupes, les posta aux environs de Paris, & leur permit d'y vivre à discrétion, de piller tous ceux qui sortiroient; & de tous les desordres que la guerre apporte avec elle, il ne défendit que le meurtre & l'incendie; & encore pour racheter ce dernier, il fallut que toutes les maisons de campagne des environs, & toutes les granges se soumissent à la contribution.

1382. *emploie la force contre Paris, qui donnoit l'exemple à toutes les autres.*

La tranquillité y est rétablie par ce moyen.

Cela produisit une partie de l'effet qu'on avoit prétendu, & on parla d'accommodement. Il se tint une Conférence à l'Abbaye de S. Denys entre le prémier Président de la part du Roi, & l'Avocat-Général pour les Parisiens, où assistérent l'Evêque de Paris, Enguerrand de Couci, de Villiers, l'Abbé de Saint Denys, & un autre nommé Messire Jaques le Riche. La chose réussit, & l'on conclut un Traité, par lequel le Roi pardonnoit tout, & promettoit de venir au-plutôt à Paris, & la Ville s'obligeoit à lui faire incessamment un présent de cent mille francs. Le Roi arriva dès le lendemain à Paris, où il fut reçu avec toutes les masques de joie que peut donner un peuple, qui passant d'une extrémité à l'autre, est également excessif dans sa tendresse & dans sa brutalité; & peu de jours après, les cent mille francs furent donnés au Roi.

La tranquillité étant ainsi rétablie, le Duc d'Anjou s'en alla à Avignon, pour y conférer avec le Pape, & de là passer au Royaume de Naples. Il emporta avec lui des trésors immenses, dont la plupart auroient dû être dans les coffres du Roi, & qui eussent empêché bien des maux, s'il les eût eu en sa puissance. Le Duc de Bourgogne, par le départ du Duc d'Anjou, demeura maître du Gouvernement, & hâta le secours qu'il avoit promis au Comte de Flandres. Je vais raconter le succès de ces deux expéditions. Je commence par celle de Flandres.

Affaires

Louis Comte de Flandres étoit un homme de plai-

plaiſir, qui ne ſongeant qu'à ſes maitreſſes, à la magnificence de ſes fêtes, & aux autres divertiſſemens de toute eſpèce dont il étoit toujours occupé, ne donnoit que peu d'attention au gouvernement de ſes Etats. Les Flamands cependant toujours féroces, indomptables, & infiniment jaloux de leur liberté, auroient eu beſoin d'un Prince appliqué, actif, accort, ferme, qui eût ſu à propos, ſuivant les conjonctures, employer & la douceur & la ſévérité, tantôt pour les gagner, & tantôt pour les contenir. 1382. *de Flandres.*

Louis, faute de ces talens, n'eut qu'un règne fort agité de ſéditions fréquentes, cauſées partie par les impôts dont il chargeoit ſes Sujets, pour ſubvenir à ſes folles dépenſes, partie par le caprice d'une populace, qui ſous prétexte de conſerver ſes Privilèges, ſuivoit aveuglément les impreſſions du prémier ſéditieux qui levoit l'étendart de la révolte. Le Comte eut d'abord les inclinations aſſez Françoiſes; mais il changea depuis, panchant beaucoup du côté des Anglois, & il eut toujours de grandes liaiſons avec le Duc de Bretagne. Ces raiſons faiſoient que le feu Roi ne l'aimoit pas. Il n'étoit pas fâché de le voir aux priſes avec ſes Sujets, & ne ſe mêloit guères d'accommoder leurs différends, de crainte que s'il eût été tout-à-fait maitre chez lui, il ne s'unît avec l'Angleterre contre la France. Une fois ſeulement, avec la permiſſion du Roi, le Duc de Bourgogne fut médiateur entre le Comte & les Communes de Flandres, en faveur d'un grand nombre de Nobleſſe qu'elles tenoient aſſiégée dans Oudenarde : mais après une infinité d'autres brouilleries qui arrivérent depuis, les affaires du Comte ſe trouvérent enfin en un très mauvais état. Annales de France.

Les Gantois s'étoient fait un Chef nommé Philippe d'Artevelle. Il étoit fils de Jaques d'Artevelle ce fameux Braſſeur de bière, qui ſous le règne de Philippe de Valois & de Louis de Nevers Comte de Flandres, avoit été à la tête d'une *Révolte des Gantois.* Froiſſard cap. 71.

1382. ne ſemblable révolte, & qui fut tué dans une émeute populaire, lorſqu'il intriguoit pour faire élire Comte de Flandres Edouard Prince de Galles, à la place de ſon Prince légitime. Le ſouvenir de l'audace du père fit croire aux Gantois qu'ils trouveroient dans le fils un homme auſſi capable que lui, de ſoutenir une ſédition, & ils ne ſe méprirent pas.

Juvénal des Urſins. Meyerus Annal. Flandriæ l. 13.

Ce Philippe d'Artevelle étoit bien fait, de belle taille, éloquent, homme de réſolution & de tête, & qui auroit fait honneur par ces grandes qualités, à une naiſſance plus illuſtre que la ſienne. Il vivoit alors en homme privé, mais plus noblement que ſon père, dont il avoit quitté le métier. Les Gantois le contraignirent malgré ſa réſiſtance, de ſe faire leur Capitaine; & quand il eut une fois accepté cet emploi, il en remplit parfaitement les fonctions.

Il commença par s'oppoſer à un *projet de paix*, dont les conditions étoient très dures pour les Gantois. Se voyant bloqué par le Comte, & réduit à la dernière extrémité par le défaut de vivres, il alla à la tête de cinq mille hommes au-devant de ce Prince, qui en avoit trente mille, le défit, emporta Bruges, où il entra avec les fuyards; & le Comte, qui s'y étoit ſauvé, ne lui échapa que par une eſpèce de miracle. Il remit l'abondance dans Gand, dont il fit lever le blocus; & profitant de ſa victoire, ſoumit & fit ranger au parti de la Ville de Gand preſque toute la Flandre où l'on parle Flamand. C'eſt-là où en étoient réduites les affaires du Comte de Flandres, lorſqu'il eut recours à ſon gendre le Duc de Bourgogne, afin d'obtenir par ſon moyen du ſecours du Roi.

Il n'y avoit plus dans ce quartier de la Flandre qu'Oudenarde & Denremonde, qui tenoient pour lui. Artevelle s'attacha à Oudenarde; mais beaucoup de Nobleſſe, tant Flamande que Françoiſe, qui s'y étoit jettée, & y avoit pour Chef un Seigneur nommé Daniel de Haluin, s'y défendit

dit avec toute la bravoure poſſible. Artevelle étoit réſolu de l'emporter à quelque prix que ce fût, d'autant plus qu'il ſavoit qu'il n'y avoit que très peu de vivres dans la Place. Mais quelques-uns même de ſon parti, touchés de compaſſion pour tant de braves Gentilshommes renfermés dans la Place, qui ſeroient à la merci du ſoldat furieux, lui propoſérent de chercher des voies d'accommodement, l'aſſurant que le Comte de Flandres, pour ſauver cette Nobleſſe, ne refuſeroit point les conditions, pour peu qu'elles fuſſent tolérables. 1382. Froiſſard c. 106.

Le Roi étoit alors à Senlis, juſqu'où il s'étoit déja avancé, pour continuer ſa route vers la Flandre, après que le Duc de Bourgogne eut pris ſes précautions, pour empêcher qu'il ne ſe fît de nouveaux remuemens à Paris. Les Officiers de l'Armée avoient ordre de ſe rendre à Arras avec leurs Troupes vers la mi-Octobre, & tout filoit de ce côté-là.

Artevelle ne douta pas que ce ne fût en faveur du Comte de Flandres, que cette Armée s'aſſembloit; c'eſt ce qui le rendit encore plus facile à eſſayer les voies de l'accommodement qu'on lui conſeilloit, & il écrivit au Roi une lettre qu'il envoya juſqu'à Senlis par un Héraut, pour lui témoigner que les Flamands ne refuſeroient pas de traiter de paix avec le Comte de Flandres. Juvénal des Urſins.

Cette lettre fut reçue avec mépris : on railla d'un fils de Braſſeur de bière, qui prenoit la liberté d'écrire à un Roi de France. Le Héraut fut mis en priſon, ſous prétexte qu'il étoit venu ſans ſauf-conduit, & il fut renvoyé ſans réponſe trois ſemaines après. Froiſſard c. 106.

Artevelle indigné de ce traitement, & réſolu de pouſſer les choſes à l'extrémité plutôt que de quitter la partie, envoya auſſi-tôt en Angleterre, pour prier le Roi Richard II. de prendre les Flamands ſous ſa protection, & de les ſecourir contre les François ennemis communs des deux Nations. Cette démarche d'Artevelle inquiéta la Cour de France. On s'y répentit de l'avoir mal-

traité; & le Roi, qui étoit à Péronne, lui fit pro-
1382. poſer d'envoyer à Tournai des Députés, pour trouver des voies d'accommodement, & tâcher de réconcilier le Comte de Flandres avec ſes Sujets. Artevelle répondit fièrement, qu'il n'étoit plus tems, & qu'il ne pouvoit rien répondre là-deſſus, qu'après le retour de ceux qu'il avoit dé-
Cap. 109. pêchés en Angleterre. Cependant il fit arrêter par repréſailles celui qui lui avoit apporté la lettre, & vengea par cette inſulte, celle qu'on lui avoit faite peut-être un peu trop légèrement à la Cour de France. Il ajouta, qu'il n'entendroit à aucune propoſition de paix, qu'après qu'Oudenarde & Denremonde lui auroient été rendues; & fit ſavoir ſa réponſe par un ſoldat de la garniſon d'Oudenarde, qui avoit été pris dans une ſortie.

Le Roi marche au ſecours de leur Prince.

Cette inſolente réponſe irrita le Roi, & le fit réſoudre à dompter ces Rebelles à quelque prix que ce fût, quoique la ſaiſon fût déja très avancée; car on étoit à la fin d'Octobre; outre que ſi on reculoit, il falloit que la Nobleſſe Françoiſe & Flamande renfermée dans Oudenarde y périt. Le Roi arriva à Arras, où il reçut deux Envoyés du Comte de Flandres, avec leſquels on concerta la marche de l'Armée. Dans la revue qui s'en fit elle ſe trouva être de dix mille chevaux, & d'un bien plus grand nombre d'Infanterie & d'Arbalêtriers.

Hiſt. Anonym. c. 13.

Dans cette Armée, outre les Ducs de Bourgogne, de Bourbon & de Berri depuis peu paiſible poſſeſſeur du Gouvernement de Languedoc, étoient le Connétable de Cliſſon, Jean Comte de Boulogne, le Comte de Clermont, Jaques de Bourbon, Gui Comte de Blois, Valeran Comte de S. Pol, Guillaume d'Harcourt, les Seigneurs de Sempi & de Rambure, les deux Maréchaux de France Louis de Sancerre, & Mouton de Blainville, Pierre de Villiers-l'Ile-Adam qui portoit l'Oriflamme, avec un très grand nombre de Nobleſſe de toutes les Provinces de France.

On délibéra ſi le Roi marcheroit avec l'Armée

à

à une expédition si dangereuse, dans un pays très difficile, & dans une saison où il y auroit beaucoup à souffrir. Ce jeune Prince, qui n'avoit pas encore quatorze ans accomplis, se fâcha de ce qu'on mettoit la chose en délibération ; & il fut résolu, contre l'avis de plusieurs, de ne pas s'opposer à son inclination là dessus, d'autant plus que sa présence serviroit à régler les différends qui pourroient survenir touchant le commandement. L'Armée prit sa route vers Lille, & alla camper auprès du Monastère de Markète. Le Comte de Flandres marchoit séparément à quelque distance à la tête d'un Corps de seize mille hommes, composé pour la plupart de la Noblesse Flamande, à laquelle les Bourgeois & les Payſans faisoient la guerre aussi-bien qu'au Comte. 1382.

Comme le dessein principal du Roi & du Comte de Flandres étoit de faire lever le siége d'Oudenarde, Artevelle crut qu'on viendroit l'y attaquer dans son camp, où il avoit beaucoup plus de Troupes que les François ; mais suivant l'avis du Comte, on résolut d'entrer dans la partie de la Flandre d'au-delà de la Lis, qui étoit toute déclarée pour Artevelle, afin de l'obliger par cette diversion, à abandonner son entreprise, & l'attirer de ce côté-là.

La difficulté étoit de passer cette rivière, qui est fort profonde, & qui étoit fort enflée. Le moyen le plus praticable étoit de se saisir du Pont de Comines. Les ennemis qui s'en défioient, y avoient mis des Troupes pour le garder. On y fit marcher un détachement sous la conduite du Seigneur d'Antoing, & d'un des fils naturels du Comte nommé le Haze de Flandres. Eustache de Bourbon, & quelques autres Seigneurs l'y accompagnérent.

Le Pont fut attaqué & emporté après une vigoureuse résistance. Durant cette attaque, huit mille hommes qu'Artevelle avoit postés au-dessus de Courtrai, s'avancérent à grande hâte, & rencontrérent les Flamands, qui fuyoient après leur dé- *Combat désavantageux aux François.*

déroute. Il les recueillirent, & continuant leur
1382. marche, vinrent une heure après l'action tomber
Ibid. ſur les François, qui n'étoient pas, à beaucoup près, ſi forts qu'eux. Le combat recommença, & les François, accablés par le nombre, furent obligés de repaſſer le Pont en deſordre, & avec grande perte, faute d'avoir été aſſez tôt ſoutenus.

Artevelle, ſur la nouvelle de la prémière déroute, réſolut de lever le ſiège : mais aiant ſu bientôt après que le Pont avoit été repris, il demeura dans ſon camp.

Le Connétable chagrin de ce mauvais ſuccès, s'avança lui-même vers le Pont avec le Maréchal de Sancerre à la tête de deux mille hommes d'armes, & fit marcher ſecrettement au-deſſus de Comines un détachement avec quelques bateaux qu'on porta ſur des charettes, pour tenter le paſſage de ce côté-là, tandis qu'il attaqueroit de nouveau le Pont. En y arrivant il trouva que les ennemis en avoient rompu l'extrémité du côté qu'il venoit. Il ne laiſſa pas de ranger ſes Troupes en bataille, de faire avancer ſes Archers, & de placer ſon artillerie, c'eſt-à-dire, des machines à lancer des pierres, & quelque canon ; car il eſt fait mention de canon en cette rencontre, quoiqu'il ne fût pas encore d'un fréquent uſage en campagne. Il amuſa ainſi longtems les ennemis, & bientôt il eut avis que ſon détachement avoit traverſé peu à peu la rivière dans les bateaux.

Froiſſard, cap. 105.

Ibid. Cap. 115. & 124.

Les Flamands qui défendoient le Pont dépenſoient ſi peu en eſpions, que les François qui avoient paſſé parurent à leur vue lorſqu'ils y penſoient le moins. Cette ſurpriſe les déconcerta, & à peine firent ils quelque réſiſtance. Pluſieurs furent tués dans le prémier choc, & le reſte en un moment fut mis en déroute. On ſe ſaiſit du Pont, on rétablit ce qui en avoit été rompu, & on en confia la garde au Seigneur de Sempi, vieux Chevalier & bon Capitaine.

Autres ex les Rebelles

Il ne fut pas longtems ſans avoir beſoin de toute ſa réſolution, & de toute ſon expérience ; car le

le Connétable s'étant avancé quelques lieues dans le pays, les Flamans se ralliérent, & aiant été joints par d'autres, vinrent au nombre de neuf mille hommes attaquer les retranchemens du Pont. Sempi les reçut avec beaucoup de valeur; mais il auroit succombé, si le Connétable, aiant été averti à tems, ne fût revenu promptement sur ses pas. Il chargea si vigoureusement & si à propos les Flamans avec ses Gendarmes, qu'il les rompit, leur passa sur le ventre; & il en demeura trois mille sur le champ de bataille. 1382. *sont mis en déroute.*

Dès que le Roi sut la prise du Pont de Comines par son avant-garde, il fit avancer le reste de l'Armée, mais fort lentement à cause des mauvais chemins. Il arriva peu d'heures après le dernier combat. Le grand nombre des morts du côté des ennemis, & celui des blessés du côté des François, lui firent connoitre combien il avoit été rude. L'Armée aiant passé le Pont, on tourna du côté d'Ypres. On trouva sur le chemin un nouveau Corps de Flamands, qui fut attaqué & défait par Jean de Vienne Amiral de France. Cinq cens des ennemis y périrent; ce qui épouvanta tellement les habitans d'Ypres, qu'ils envoyérent leur clés au Roi par des Religieux de la Ville, qui ne demandérent en particulier aucune condition, mais seulement que le Roi voulût bien pardonner les fautes passées à des gens qui se rendoient à lui sans résistance. Le Roi leur accorda le pardon, & leur tint parole.

La prise d'Ypres jetta une telle épouvante dans le pays, que Dunkerque, Furnes, Gravelines, Cassel, Bourbourg, & plusieurs autres Places se soumirent au Roi. C'étoit-là un grand bonheur pour l'Armée Françoise, engagée si avant dans le pays ennemi. Les Bourgeois de Gand, consternés, ordonnérent à Artevelle d'abandonner le siège d'Oudenarde, pour venir couvrir leur pays, qui alloit être à la merci des François. Artevelle vint aussitôt à Gand avec quarante mille hommes: mais il laissa assez de Troupes devant Oudenarde pour garder *Conquêtes dont ils sont suivis.*

der les travaux du siége, & soutenir les sorties des
1382. assiégés. Il tint Conseil de guerre à Gand, où il fut résolu de donner bataille, & de n'y faire quartier à aucun François qu'au Roi seul, qu'on tâcheroit de prendre vif.

Bataille de Rosebèque où le Roi se trouva en personne.

Artevelle s'avança jusqu'à Rosebèque, Village entre Deinse & Harlebec au de-là de la Lis, & à quelque distance de cette rivière. Ce fut là que les François, qui avoient encore plus d'envie que lui d'en venir à une bataille, le rencontrérent, & se mirent en disposition de l'attaquer. Toute la Gendarmerie, au nombre de douze mille hommes, mit pié à terre, suivant l'usage établi depuis quelque tems dans cette Milice, qui faisoit toute la force des Armées Françoises, & le Roi seul demeura à cheval. L'aile droite de l'Armée Françoise étoit conduite par le Connétable, & par les deux Maréchaux de Sancerre & de Blainville. Le Comte de Flandres voulut être dans ce Corps, où se trouvérent pareillement les Comtes de S. Pol, d'Harcourt, de Grandpré, de Tonnerre, le Vicomte d'Aunai, le Marquis de Saluſſes, les Sires d'Antoing, de Châtillon, de Fère, d'Anglure, & de Hangest, avec un grand nombre de jeunes Chevaliers, qui souhaitoient avec ardeur une pareille occasion de se signaler. L'autre aile fut confiée à Jean d'Artois Comte d'Eu. Le Roi prit son poste au Corps de bataille, avec quatre Compagnies d'une Garde extraordinaire, de cent hommes chacune, qu'il avoit créée pour être auprès de sa personne pendant cette Campagne, dont les Capitaines étoient les Ducs de Berri & de Bourgogne, le Connétable & le Maréchal de Sancerre, lequel, devant commander à l'aile droite, avoit fait Capitaine des cent hommes de sa Compagnie Pierre de Mornai Chevalier Sénéchal de Périgord. Avec le Roi étoient Louis Comte de Valois son frère, qui fut depuis Duc d'Orléans, le Duc de Bourgogne, & grand nombre de vieux Chevaliers. Le Roi en fit là de nouveaux, selon la coutume. Ces vieux Chevaliers étoient les Seigneurs Raoul de Ray-

Hiſtoire Anonym. chap. 16.

Ibid.

Froiſſard c. 125.

Rayneval, le Bègue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Aci, Gui le Baveux, & Enguerrand de Heudin. Le Duc de Berri & le Sire de Sempi commandoient ſur les ailes de l'Armée chacun un Corps de réſerve. Milès de Dormans, Evêque de Beauvais, étoit avec le Sire de Sempi. 1382.

Les Troupes étant ainſi rangées, le Roi fit publier défenſe à quiconque ſous peine de la vie, de ſortir de ſon rang ſans permiſſion. On ſe ſouvenoit encore de la malheureuſe journée de Courtrai, où faute de diſcipline, par la précipitation & par la meſintelligence des Chefs, la Nobleſſe de France avoit été taillée en pièces par la plus vile populace de Flandres. Le Seigneur de Villiers développa l'Oriflamme au prémier rang, & on remarqua comme un bon préſage, qu'en ce moment le Soleil parut, & commença à diſſiper un brouillard épais qui duroit depuis cinq ou ſix jours.

D'autre part Artevelle, dont l'Armée étoit beaucoup plus nombreuſe que la Françoiſe, s'étoit retranché à Roſebèque, où il avoit fait entourer ſon camp d'un foſſé très profond. Il eût été difficile aux François de le forcer dans ce poſte: mais pour marquer le mépris qu'il faiſoit d'eux, il en ſortit; & après avoir rangé ſon Armée à peu près dans le même ordre que celle de France, il ſe mit à la tête de neuf mille hommes des Troupes de Gand, auxquels il ſe fioit plus qu'à toutes les autres. Meyerus Annal. Flandriæ.

Robert de Beaumanoir s'avança avec cinq cens Lances pour eſcarmoucher; & après quelque tems, ſuivant l'ordre qu'il en avoit, il vint reprendre ſon poſte. Artevelle, qui avoit fait amener pluſieurs pierriers à la tête de ſes Troupes, en fit faire quelques décharges; & auſſi-tôt après, s'étant ébranlé, il vint fondre de furie ſur les bataillons qu'il avoit en tête, & les attaqua ſi vivement, qu'il les fit reculer: mais il ne garda pas longtems ſon avantage. Il fut repouſſé, & le Connétable l'aiant chargé en même tems, il fut renverſé. On ſerra les Flamands de ſi près, ſans leur donner le tems de ſe reconnoitre, qu'en moins de trois quarts *Maſſacre des Flamands.*

d'heure les prémiers rangs furent rompus ; & la
1382. terreur s'étant communiquée aux autres, la fuite commença. Il se fit alors un furieux massacre des Flamands, auxquels on ne fit d'abord aucun quartier. Nos Historiens disent, que ce jour-là & le lendemain qu'on détacha de la Cavalerie après les fuyards, il y eut près de quarante mille Flamands de tués ou de noyés dans les ouatregans & dans les rivières, où ils se précipitoient pour éviter le fer du soldat vainqueur. Les Historiens de Flandres conviennent de vingt mille pour le jour de la bataille, & n'en mettent que six cens pour le jour d'après. Quoi qu'il en soit, la victoire fut complette, & d'autant plus belle, qu'il y eut peu de gens tués dans l'Armée victorieuse. De ce nombre furent les Sires Flotte de Revel, Antoine & Gui de Cousant, Jean Bude Breton, Moreau de Halluin, & quarante-quatre autres Gentilshommes. Simon de Mailli, & Renaut le Baveux brave Chevalier de Beausse, y furent grièvement blessés, & moururent de leurs blessures. Artevelle fut trouvé parmi les morts, sans avoir été blessé, mais étouffé dans un fossé par les corps de ceux qui étoient tombés sur lui. On attribua le succès de cette grande journée principalement à la sage conduite du Connétable de Clisson, & du Maréchal de Sancerre. La bataille se donna le 27 de Novembre.

Froissard c. 127. Juvénal des Ursins.

Le Comte de Flandres, après la victoire, vint trouver le Roi à sa tente, se jetta à ses piés, & le remercia de la grande obligation qu'il lui avoit, de l'avoir vengé de ses Sujets rebelles, & mis en état de rentrer en possession de tant de Villes qu'il avoit perdues. Le Roi lui répondit en ces termes : *Beau Cousin, je vous ai aidé & secouru tellement, que vos ennemis sont déconfits ; combien que du tems de feu Monseigneur mon père, dont Dieu veuille avoir l'ame, vous fûtes fort chargé d'avoir eu alliance & favorisé nos ennemis les Anglois. Si vous en gardez doresnavant, & je vous aurai en ma grace.*

Le Comte l'assura d'un éternel attachement pour sa personne & pour son Etat, & partit aussitôt

tôt pour aller donner ſes ordres touchant la garniſon d'Oudenarde ; dans la crainte qu'Artevelle, dont il ne ſavoit pas encore la mort, & dont il connoiſſoit les fineſſes, ne prévînt la nouvelle du malheur des Flamands, par celle d'une fauſſe victoire, pour obliger la Nobleſſe renfermée dans Oudenarde, à ſe rendre, car elle étoit à l'extrémité. Il avoit dépêché après la bataille un Ecuyer Flamand, qui ſe déguiſa en payſan, & qui arrivant au camp des aſſiégeans, leur dit : „ Hé bien, Meſſieurs les Payſans, nous a„ vons vaincu les François, plus de la moitié „ ſont demeurés ſur la place, & le reſte eſt fort „ empêché à ſe ſauver. " Il leur fit un grand détail de cette prétendue victoire ; & enſuite, comme on ne ſe défioit point de lui, & qu'on ne penſoit qu'à le régaler, il s'approcha des murailles, & y jetta au bout d'une flèche la lettre du Comte de Flandres, qui contenoit ce peu de paroles : *Tous nos ennemis étant défaits, il ne me reſte plus rien à deſirer, ſinon que vous vous reſſouveniez de continuer dans votre courage & dans votre fidélité.* L'Ecuyer s'évada, & les Flamans apprirent bientôt la fauſſeté de la nouvelle, par les réjouïſſances qui ſe firent dans la Ville, & par une ſortie de la garniſon, qui leur tua neuf cens hommes ſur la place. Le reſte s'enfuit, abandonnant toutes les munitions, les machines & le bagage. 1382.

Suite de cette victoire.

Le Roi pour profiter de ſa victoire, marcha à Courtrai, dont les Habitans lui envoyérent les clés. Comme cette Place avoit eu beaucoup de part à la révolte, il en fit abattre les portes, & fit pendre les quatre principaux Chefs des révoltés. Il ſe contenta de cette punition ; mais elle ne ſatisfit pas l'Armée, qui fut animée à la vengeance par la vue des éperons dorés, & des Enſeignes de nos Chevaliers François, qui étoient encore ſuſpendus à la voûte de la principale Egliſe, depuis la funeſte défaite de Robert d'Artois en l'an 1302, il y avoit quatre-vingts ans. Les Soldats, par reſpect pour la perſonne du Roi, ne fi-

rent aucun mal aux Habitans en ſa préſence : mais
1382. ſi-tôt qu'il fut hors de la Ville, ils en partagérent entre eux les quartiers, & avec une fureur extrême, ils firent main-baſſe par-tout ſans diſtinction ni de ſexe, ni d'âge, pillérent les maiſons, & réduiſirent cette malheureuſe Ville en cendres. Le bruit courut, ſelon un de nos anciens Hiſtoriens, & la choſe eſt rapportée par d'autres comme certaine, qu'on trouva à Courtrai des lettres que les Séditieux de Paris écrivoient à ceux de Flandres, pour faire alliance avec eux. Cette découverte, ſi elle fut véritable, fit connoitre au Roi, qu'en réduiſant les Flamands, il n'avoit pas moins travaillé pour lui-même, que pour le Comte de Flandres.

Hiſt. Anonym. Juvénal des Urſins. Meyerus Annales de Flandre.

Le Roi retourne à Paris.

Bruges & les autres Villes rebelles implorérent la clémence du Roi & du Comte, qui leur pardonnérent. La ſeule Ville de Gand refuſa de ſe ſoumettre. On délibéra ſi on l'aſſiégeroit ; mais la ſaiſon étoit trop avancée, pour tenter une pareille entrepriſe. Le Roi ſe contenta de laiſſer un aſſez grand nombre de Troupes au Comte de Flandres. Il le preſſa fort de quitter l'Obédience d'Urbain, & d'embraſſer celle de Clément ; mais le Comte le ſupplia de lui donner du tems pour y penſer, ce qui lui fut accordé. Le Roi retourna en France par la Picardie, dont toutes les Villes lui firent de magnifiques réceptions, ravies de voir leur jeune Roi retourner victorieux d'une bataille, où il avoit aſſiſté en perſonne avec une intrépidité qui avoit charmé toute ſa Nobleſſe.

Il arriva à S. Denys au mois de Janvier, & s'y
1383. acquitta d'un vœu qu'il avoit fait pour l'heureux ſuccès de ſes armes. Il fit de riches préſens à l'Egliſe, & fit remettre l'Oriflamme par le Seigneur de Villiers ſur l'Autel des Saints Martyrs.

Le retour du Roi, après une ſi belle victoire, cauſa plus d'inquiétude que de joie aux Pariſiens. Il n'avoit point congédié ſes Troupes, & excepté ce qu'il en avoit laiſſé au Comte de Flandres,

il

il ramenoit avec lui toutes celles qui l'avoient suivi en cette expédition, bien résolu de s'en servir pour soumettre les rebelles de son Royaume, comme il avoit fait pour dompter ceux de son Vassal. Les lettres des Parisiens trouvées à Courtrai, étoient pour lui un nouveau motif de les châtier: sans parler de quelques insolences de la populace, qui durant qu'il étoit campé à Ypres, s'assembla pour aller abattre la Maison Royale de Beauté sur Marne, & peu s'en fallut qu'elle ne le fît. 1383. Froissard cap. 120.

Où il trouve tout soumis.

Quand une multitude séditieuse, qui ne prend conseil que de sa passion, se laisse frapper de la crainte du châtiment, elle est déconcertée, jusqu'à ne pas songer même quelquefois aux moyens de l'éviter. C'étoit dans cet étourdissement que les mutins de Paris se trouvoient à l'approche du Roi, chacun espérant apparemment d'être confondu & caché dans la foule. Le Prévôt des Marchands, & quelques-uns des principaux Bourgeois, qui n'avoient eu nulle part à la révolte, qu'en ne s'y opposant point, parce qu'ils étoient dans l'impuissance de le faire, allérent à S. Denys, où ils assurérent le Roi & les Princes que tout étoit calme dans Paris, qu'il pouvoit y entrer de la manière qu'il lui plairoit, & qu'il n'y trouveroit aucune résistance. Hist. Anonym. c. 19.

Ce fut-là un des fruits de la victoire de Rosebèque, que le Roi goûta avec le plus de plaisir; & il ne manqua pas de se prévaloir de cette consternation des séditieux.

Il y entre à la tête de l'Armée victorieuse.

Dès le lendemain de grand matin l'Armée fut rangée en bataille, & marcha en trois Corps vers Paris. Le Roi étoit seul à cheval au milieu des Troupes, & ce spectacle ressembloit moins à un triomphe, qu'à la marche d'une Armée qui s'avance contre l'ennemi.

Vers le milieu du chemin, les Députés des divers Corps de la Ville vinrent se présenter pour faire leurs complimens au Roi. On ne voulut pas les écouter, & on les renvoya brusquement,

en leur disant, que ni le Roi, ni les Princes ses
1383. oncles ne pouvoient oublier des injures si récentes, ni différer de les châtier pour le repos de l'Etat, & pour l'honneur de la Majesté Royale.

Quand les prémiers bataillons approchérent, on en détacha des Soldats, qui à grands coups de haches mirent les barrières en pièces. Ensuite ils dépendirent les portes, & les jettérent par terre, pour être foulées aux piés des Troupes, qui commencérent à défiler, & à se ranger dans les rues. Le Roi entra marchant à petit pas, & affectant un air fièr & mécontent. Il descendit à Notre-Dame, où après quelques prières, il fit présent d'un Etendart tout semé de fleurs-de-lys d'or; & de là il alla loger au Palais.

Le Connétable, les deux Maréchaux, & les prémiers Officiers de l'Armée prirent là les ordres du Roi; & s'étant séparés chacun avec des Troupes, ils allérent se saisir des principales places de la Ville, où les mutins avoient coutume de s'assembler, & y postérent de nombreux corps de garde. On dit aux autres, tant Gendarmes que Soldats, d'aller choisir leurs logemens chez les Bourgeois où ils croiroient en trouver de plus commodes, avec défenses néanmoins de faire insulte de paroles ou autrement à ceux qui les recevroient.

Châtiment des Bourgeois qui avoient eu le plus de part à la dernière sédition.

L'ordre & la tranquillité avec quoi tout cela s'exécutoit, tenoient en suspens les esprits des Habitans, chacun tremblant pour soi ou pour ceux de sa famille, & appréhendant d'être du nombre des victimes destinées à expier le crime public. En effet, plus de trois cens riches Bourgeois furent arrêtés. Un Orfèvre & un Marchand de drap, qui étoient de ce nombre, & qui avoient eu beaucoup de part dans la sédition, furent publiquement exécutés, tandis que l'on continuoit à faire le procès aux autres.

Cinq jours après cette exécution, le Roi fit enlever toutes les chaines des rues, & les fit transporter à Vincennes. On publia dans les carrefours

fours un ordre, par lequel il étoit enjoint à tous les Bourgeois, ſous peine de la vie, de porter leurs armes au Palais, ou au Château du Louvre; & on dit qu'il s'en trouva pour armer cent mille hommes. On renverſa, par ordre de la Cour, la Porte S. Antoine; & il fut réſolu qu'on achéveroit les Tours de la Baſtille, que le feu Roi avoit commencées, & qu'on éléveroit une autre Tour du côté du Louvre; afin que Paris fût dominé par les deux extrémités, & que les Troupes dont on rempliroit ces poſtes fuſſent maitreſſes des deux principales avenues. 1383. Juvénal des Urſins.

Les Pariſiens, qui ne ſavoient encore juſqu'où le Roi pouſſeroit ſon indignation, engagérent la Ducheſſe d'Orléans, femme du Duc d'Orléans, grand-oncle du Roi, à intercéder pour eux; mais elle ne put rien obtenir. Le même jour le Recteur de l'Univerſité, avec les plus fameux Docteurs & Profeſſeurs, vint ſe jetter aux piés du Roi pour le même ſujet. Le Prince parut attendri de ſa Harangue. Il n'eut point cependant d'autre réponſe, ſinon qu'on feroit en ſorte de ne pas envelopper les innocens dans la peine des coupables; mais qu'il falloit faire exemple des principaux auteurs des deſordres.

On continua en effet pendant quinze jours les exécutions des criminels; mais la plus éclatante de toutes fut celle de l'Avocat-Général des Marêts. Cet homme fameux dans tout le Royaume par ſon éloquence, & très conſidéré à la Cour, avec laquelle il ſut longtems ſe ménager, ſans ſe rendre ſuſpect au peuple, avoit été dans les prémiers troubles comme le Médiateur entre les deux partis. On s'en étoit ſervi pluſieurs fois utilement, pour empêcher la populace de porter ſes violences encore plus loin qu'elle n'avoit fait: mais on lui fit un crime d'être demeuré à Paris dans une des dernières révoltes, pendant laquelle tous les Magiſtrats, pour marquer qu'ils n'y trempoient point, s'en étoient retirés. On l'accuſa d'avoir parlé trop librement dans le Conſeil en

faveur

faveur du peuple, & de ce que dans une assem-
1383. blée des plus séditieux, soit par crainte, soit par complaisance pour les louanges qu'on lui donnoit, il avoit été d'avis qu'on fortifiât Paris, pour se défendre contre les Troupes du Roi. Il le fit vraisemblablement pour céder au tems, & en intention de ne pas perdre son crédit, qu'il espéroit employer utilement à ramener les esprits : mais de pareilles démarches sont délicates, & su-
Ibid. jettes à être mal interprétées. Il avoit toujours été fort dans les intérêts du Duc d'Anjou, qui n'étoit plus en France, & s'étoit par-là attiré la haine du Duc de Bourgogne, qui dominoit dans le Conseil. C'étoit-là, comme plusieurs le crurent, son plus grand crime. Il fut déclaré criminel de lèze-Majesté, & il eut la tête coupée, aussi-bien que douze autres Bourgeois. On dit qu'en allant au supplice il demandoit souvent à Dieu justice par ces paroles du Psalmiste : *Judica me, Deus, & discerne causam meam.* Il étoit âgé de soixante & dix ans, & finit ainsi par une mort infame, une vie que son esprit, ses talens, sa prudence & ses emplois sous quatre règnes avoient rendue illustre. Il avoit été anobli avec sa famille par le Roi Charles V, l'an 1365, & il eut encore la gloire d'être plaint & regretté par les plus gens de bien de la Cour & de la Ville.

Regiſtre 2. de la Chambre des Comptes.

Flétrissure faite à la Bourgeoisie. On n'en demeura pas là. On vouloit flétrir la Bourgeoisie, en supprimant la Charge de Prévôt des Marchands. La Juriſdiction en fut attribuée au Prévôt de Paris, auquel le Roi accorda des Lettres pour se loger à l'Hôtel de Ville, & les droits & revenus de l'Hôtel de Ville furent réunis au Domaine.

Edit du 27 Janv. 1383, au Regiſt. de la Chambre des Comptes cotté E. Fol. 73. & 76 Hiſt. Anonym. loc. cit.

Comme les séditions n'avoient été faites qu'à l'occasion des impôts du dernier règne, que la Cour avoit été contrainte d'abolir, & qu'elle vouloit ensuite remettre, elle n'eut garde de manquer une si favorable occasion de se faire obéir sur un point de cette importance : mais on délibéra dans le Conseil sur quel pié on les rétabliroit.

bliroit. Ces impoſitions juſqu'alors, régulièrement parlant, ne s'étoient faites que pour les néceſſités de l'Etat à cauſe des guerres, ou pour les réparations des Maiſons Royales, & du conſentement des principales Villes, ou des Etats du Royaume. C'eſt ce qui avoit été encore pratiqué ſous le dernier règne. Quelques-uns du Conſeil furent d'avis de ſe ſervir de la conjoncture préſente, pour en faire un pur Domaine du Roi, & d'en attribuer la direction & la connoiſſance à des Juges & Officiers Royaux; mais le ſentiment contraire prévalut, de peur de trop effaroucher les peuples, & de cauſer une révolte générale dans tout le Royaume. On s'en tint à l'ancien uſage, ſelon lequel on fit publier à ſon de trompe le Péage des Gabelles, l'impôt de douze deniers pour livre ſur toutes les marchandiſes qui ſe vendroient, du quatrième du vin débité en détail, & de douze ſols d'augmentation pour chaque muid. La proclamation s'en fit par tout Paris, ſans que perſonne oſât en faire la moindre plainte. Et ainſi ce qui devoit être l'effet de l'affection des Sujets envers leur Souverain, dont les affaires ne comportoient pas la privation d'un ſecours ſi néceſſaire à l'Etat encore attaqué par les Anglois, fut une partie du juſte châtiment qu'ils avoient mérité par leurs révoltes, en expoſant le Royaume aux plus extrêmes malheurs. 1383. Ibid.

On abolit encore quantité de Confréries de Bourgeois & d'Artiſans, qui étoient ſuivies de grands repas, où d'ordinaire ſe formoient les cabales & les factions. Tout cela ſe fit le jour même que l'Avocat-Général fut exécuté avec les douze Bourgeois, qui furent les derniers punis; de plus de cent qui ſubirent le même ſort.

Enfin, après tant d'exemples de ſévérité le Roi réſolut de rendre la paix & la tranquillité à la Capitale de ſon Royaume, par un acte public de clémence. On aſſembla le peuple dans la Cour du Palais, où l'on avoit dreſſé ſur le grand eſcalier une eſpèce d'échaffaut, qui fut tapiſſé & orné *Acte de clémence dont ces châtimens furent ſuivis.*

né en façon de salle. Le Roi y monta suivi de ses
1383. Princes ses oncles & des Grands de la Cour, & se plaça dans le Trône qu'on lui avoit préparé. Dès qu'il parut, toutes les femmes des Bourgeois prisonniers, qui étoient venues là tout échevelées, commencérent en pleurant à crier miséricorde pour leurs maris, levant les mains vers le Roi avec des cris lamentables.

Les Officiers aiant fait faire silence, Messire Pierre de Gyac, fait Chancelier de France depuis peu, fit un discours au peuple, où il représenta vivement & avec beaucoup d'éloquence les grands sujets de mécontentement que les Parisiens avoient donné à nos derniers Rois. Il rappella ce qui s'étoit passé au commencement du précédent règne, & sur la fin de celui du Roi Jean, & en particulier l'horrible attentat commis contre les deux Maréchaux de France & de Dauphiné massacrés dans la chambre & aux yeux du feu Roi, lorsqu'il étoit encore Dauphin & Régent du Royaume durant la prison du Roi son père. Il fit un grand détail de tout ce qui s'étoit fait depuis que le Roi étoit monté sur le Trône; des séditions, des violences, des insolences, des horribles attentats commis contre la majesté & contre l'autorité Royale. Il montra que le châtiment qu'on venoit d'en faire n'étoit rien en comparaison de l'énormité & de la multitude des crimes dont les Parisiens étoient coupables; qu'il s'en falloit bien que le nombre de ceux qui avoient été punis n'égalât celui des criminels; que la plupart de ceux qu'on avoit mis en prison, & beaucoup d'autres qu'on n'avoit pas encore arrêtés, n'étoient pas moins chargés que ceux qui avoient déja été condamnés à la mort. Il finit sans faire aucune mention de grace, & laissant le peuple dans la pensée, qu'on alloit encore prononcer quelques nouveaux Arrêts de mort.

Alors recommencérent les cris lugubres des femmes des prisonniers. On n'entendoit de toutes parts que gémissemens, que hurlemens de gens

gens qui se desespéroient, jusqu'à ce que les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon s'étant levés de leurs places, & jettés aux piés du Roi, firent comprendre au peuple qu'ils lui demandoient sa grace. Il la leur accorda, & dit, qu'il changeoit la peine de mort en une amende pécuniaire qu'il régleroit. Le Chancelier reprenant la parole, le déclara au peuple, & le congédia, en l'assurant de la prochaine délivrance des prisonniers. 1383.

Ils sont changés en une amende pecuniaire.

On tira d'eux de très grandes sommes, outre celles auxquelles on taxa ceux qui pendant la révolte avoient eu parmi le peuple quelque autorité ou quelque charge, comme de Capitaine de quartier, ou autre de cette espèce. Ce qu'il y eut de mal en tout cela, c'est qu'il n'entra guères de cet argent dans les coffres du Roi; qu'une partie en aiant été distribuée aux principaux Officiers de l'Armée pour la paye des Soldats, ils le gardérent pour eux; & que les Troupes aiant été licentiées sans être payées, se dédommagérent par leurs brigandages aux environs de Paris & dans les Provinces. C'est ainsi que les Princes sont malheureusement trahis: car ce jeune Roi n'avoit pu jusques-là se frayer un plus beau & plus sûr chemin, pour arriver à ce point d'autorité si nécessaire aux Souverains pour bien gouverner leur Etat. Il s'étoit fait craindre, estimer, respecter. Il n'avoit plus pour se faire aimer qu'à empêcher les desordres; & il seroit bientôt devenu par ce moyen aussi absolu dans son Royaume, que le Roi son père l'avoit été. Mais ce n'étoit pas-là ce que se proposoient ceux qui gouvernoient sous son nom. Leur principal soin étoit d'augmenter leur puissance & leurs richesses aux dépens de leur Maitre & de ses Sujets. C'est ce qui fit que dans le Conseil, malgré l'avis du Comte d'Harcourt & de plusieurs autres Seigneurs, il fut résolu de faire de nouveau le procès à la Ville de Rouen, qui avoit déja été châtiée, soit qu'il s'y fût fait quelque nouvelle émeute

Hist. Anonyme chap. 20.

meute pendant le voyage du Roi en Flandres,
1383. ſoit qu'on crût que les prémières n'avoient pas été aſſez ſévèrement punies.

On envoya l'Amiral Jean de Vienne avec des Troupes, & deux Commiſſaires, dont l'un étoit Jean Paſtourel Préſident à la Chambre des Comptes, & l'autre Jean le Mercier Seigneur de Noviant, Conſeiller d'Etat. Il en couta la vie à quelques Bourgeois, & de très groſſes ſommes d'argent aux autres, qui ne furent pas mieux em-
Ibid. ployées que celles qu'on avoit tirées des Pariſiens. On en uſa de même à l'égard de pluſieurs Villes du Royaume, où il s'étoit fait des ſéditions; & les ſubſides furent rétablis par-tout en peu de tems.

Fin du Sixième Tome.